

Jeep



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

2024 GRAND CHEROKEE / GRAND CHEROKEE L

ASSISTANCE ROUTIÈRE

À VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR, 7 JOURS PAR SEMAINE.

COMPOSEZ LE 1 800 521-2779 OU VISITEZ LE SITE chrysler.rsahelp.com (États-Unis)

COMPOSEZ LE 1 800 363-4869 OU VISITEZ LE SITE fca.roadsideaid.com (CANADA)

SERVICES : Réparation de pneu crevé, alimentation en carburant en raison d'une panne sèche, assistance au démarrage, déverrouillage du véhicule en raison de clé perdue ou laissée dans l'habitacle et service de remorquage

Veillez consulter le chapitre sur le service à la clientèle de ce manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

FCA US LLC se réserve le droit de modifier les modalités ou d'interrompre le programme d'assistance routière à tout moment. Le programme d'assistance routière est soumis à certaines restrictions et conditions d'utilisation uniquement déterminées par FCA US LLC.

Les images des véhicules ne sont présentées qu'à titre d'illustration. Les produits réellement vendus peuvent varier.

Le présent manuel du propriétaire illustre et décrit le fonctionnement des caractéristiques et des équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce manuel peut également comprendre une description des caractéristiques et des équipements qui ne sont plus disponibles ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des caractéristiques et des équipements décrits dans ce manuel s'ils ne se pas inclus dans ce véhicule. FCA US LLC se réserve le droit de modifier la conception et les caractéristiques techniques, ainsi que d'apporter des ajouts ou des améliorations à ses produits sans s'imposer l'obligation de mettre en vigueur de telles modifications dans des véhicules précédemment construits.

Pour tous les véhicules vendus au Canada, le nom FCA US LLC doit être trouvé, supprimé et remplacé par le nom FCA Canada Inc.

⚠ AVERTISSEMENT : Procéder à la mise en marche, la réparation ou l'entretien d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule hors route peut vous exposer à des émanations de produits chimiques, y compris les gaz d'échappement, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, qui sont reconnus par l'État de Californie comme une cause de cancer, de malformations congénitales ou d'autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour minimiser l'exposition à ces produits chimiques, évitez d'inhaler les gaz d'échappement, ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, travaillez dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien du véhicule. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site : www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	10	1
2	PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE	20	2
3	PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE	118	3
4	DÉMARRAGE ET CONDUITE	151	4
5	MULTIMÉDIA	236	5
6	SÉCURITÉ.....	284	6
7	EN CAS D'URGENCE	342	7
8	ENTRETIEN ET MAINTENANCE	366	8
9	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	443	9
10	SERVICE À LA CLIENTÈLE.....	451	10
11	INDEX	456	11

INTRODUCTION

LÉGENDE DES SYMBOLES	11
AVERTISSEMENT CONCERNANT LE CAPOTAGE	11
MODIFICATIONS DU VÉHICULE	12
GLOSSAIRE DES SYMBOLES	12

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

BATTERIE À HAUTE TENSION - SI LE VÉHICULE EN EST ÉQUIPÉ	20
Conditionnement de la batterie	21
Système de freinage régénérateur (RBS)	22
Mode E-Selec	22

FONCTIONNEMENT DU CIRCUIT DE CHARGEMENT HAUTE TENSION	23
Entrée de chargement SAE J1772	23
Recharge CA de niveau 1 (120 V, 12 A)	23
Recharge CA de niveau 2 (240 V, 40 A)	32
Temps de chargement	32
Indicateurs de charge du véhicule	33
Hybrid Electric Pages (Pages du système électrique hybride)	34

CLÉS	38
Télécommande	38

ANTIDÉMARRER SENTRY KEY	42
--	-----------

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE	42
Allumage avec le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC}	42
Démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC} - hybride seulement	44

DÉMARRAGE À DISTANCE - SELON L'ÉQUIPEMENT	46
Utilisation du système de démarrage à distance	46
Pour quitter le mode de démarrage à distance	47
Activation du dégivrage avant avec le démarrage à distance - selon l'équipement	47
Système de démarrage à distance avec fonctions confort - selon l'équipement	47
Activation du dégivreur d'essuie-glace lors du démarrage à distance - selon l'équipement	48
Message d'annulation du démarrage à distance	48

DÉMARRAGE À DISTANCE - SELON L'ÉQUIPEMENT (hybride seulement)	48
Utilisation du système de démarrage à distance	48
Pour quitter le mode de démarrage à distance	49
Climatisation programmée de l'habitacle (SCC) - Selon l'équipement	49

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE - SELON L'ÉQUIPEMENT	51
Amorçage du système	51
Désamorçage du système	51
Réamorçage du système	52
Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol	52
Alerte de tentative d'effraction	52

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DE LUXE - SELON L'ÉQUIPEMENT	52
Amorçage du système	52
Désamorçage du système	53
Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol	53

PORTIÈRES	53
Verrouillage manuel des portières	53
Commande électrique Verrouillage des portières	54
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC} - déverrouillage passif	55
Déverrouillage automatique des portières à la sortie	57
Verrouillage automatique des portières	57
Système de verrouillage sécurité-enfants - portes arrière	57

VOLANT	58
Colonne de direction inclinable et télescopique à commande électrique - selon l'équipement	58
Volant chauffant - selon l'équipement	59

ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT - SELON L'ÉQUIPEMENT	59
Présentation de la reconnaissance vocale	59
Commandes vocales de base	59
Mise en route	59
Renseignements supplémentaires	60

RÉGLAGES MÉMORISÉS DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER - SELON L'ÉQUIPEMENT	60
Programmation de la fonction de mémorisation	61
Association et dissociation de la télécommande à la fonction de mémoire	61
Rappel des positions mémorisées	61

SIÈGES	61
Sièges avant à réglage manuel - selon l'équipement	62
Réglage manuel (sièges arrière)	63

Réglage électrique (sièges avant) – selon l'équipement	66	Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD} pour divers appareils	79	ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR	85
Réglage électrique sièges arrière – selon l'équipement	68	Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink ^{MD}	79	Éclairage d'accueil	85
Massage par dossier à commande électrique – Selon l'équipement	69	Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée	79	ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE	87
Sièges chauffants – selon l'équipement	70	Security (Sécurité)	80	Fonctionnement des essuie-glaces	87
Sièges ventilés – selon l'équipement	71	Conseils de dépannage	80	Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement	88
Appui-tête	71	ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR	81	Essuie-glace et lave-glace arrière	88
RÉTROVISEURS	73	Commutateur des phares	81	Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement	89
Rétroviseur intérieur	73	Levier multifonction	82	COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION	89
Miroirs de courtoisie éclairés	75	Feux de jour – selon l'équipement	82	Description et fonctions du système de chauffage-climatisation automatique	89
Rétroviseurs extérieurs	75	Inverseur route-croisement	82	Commande de réglage automatique de la température	96
Rétroviseur extérieur à atténuation automatique – selon l'équipement	75	Fonctionnement automatique des feux de route – selon l'équipement	82	Reconnaissance vocale pour le système de chauffage-climatisation	96
Rétroviseurs électriques	75	Appel de phares	82	Conseils utiles	96
Rétroviseurs rabattables à commande électrique automatique – selon l'équipement	76	Phares automatiques	82	RANGEMENT INTERNE ET ÉQUIPEMENT	98
Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement	77	Feux de stationnement et éclairage du tableau de bord	83	Rangement	98
Tilt Side Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) – selon l'équipement	77	Allumage automatique des phares avec les essuie-glaces	83	Porte-gobelets illuminés	99
OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (HOMELINK^{MD}) – SELON L'ÉQUIPEMENT	77	Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	83	Pare-soleils – selon l'équipement	100
Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink ^{MD}	77	Délai d'extinction des phares	84	Commande USB/AUX	100
Effacer tous les canaux de la télécommande HomeLink ^{MD}	78	Avertisseur de phares allumés	84	Prises de courant électrique	102
Identification de la présence d'un code roulant ou non roulant	78	Phares antibrouillard avant – selon l'équipement	84	Onduleur d'alimentation – selon l'équipement	103
Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD} à un ouvre-porte de garage	78	Cliquotants	84	Console de chargement sans fil – selon l'équipement	103
		Système d'alarme de changement de voie – selon l'équipement	84	GLACES	105
		Réglage automatique du niveau des phares – selon l'équipement	85	Commandes des glaces à commande électrique	105
		Protection antidécharge de la batterie	85	Tremblement dû au vent	106

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT	106	AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS	123	INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN	150
Toit ouvrant à un volet à commande électrique – selon l'équipement	106	Emplacement et commandes	124		
Toit ouvrant à deux volets à commande électrique – selon l'équipement	108	Vignettes de menu	125		
CAPOT	109	Réinitialisation de la vie utile de l'huile moteur	125	DÉMARRAGE ET CONDUITE	
Ouverture du capot	109	Arrêté de manière sécuritaire, le véhicule se désactivera bientôt	126	DÉMARRAGE DU MOTEUR	151
Fermeture du capot	110	Arrêtez-vous en toute sécurité et quittez le véhicule dès que possible	127	Transmission automatique	151
HAYON	110	Mode électrique temporairement indisponible	127	Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC} – allumage	151
Déverrouillage et ouverture du hayon	110	Affichage et messages	129	Démarrage normal	151
Verrouillage du hayon	111	Options de menu pour l'affichage du groupe d'instruments	131	Stationnement automatique AutoPark	152
Hauteur réglable du hayon à commande électrique	111	Affichage tête haute (HUD) – selon l'équipement	134	Démarrage après un stationnement prolongé	154
Hayon mains libres – selon l'équipement	112	Protection antidécharge de la batterie activée/Message relatif au mode de protection antidécharge de la batterie – mesures de réduction de la charge électrique – selon l'équipement	136	Si le moteur ne démarre pas	154
Caractéristiques de l'espace de chargement	113			Utilisation par temps froid (moins de 22 °F ou –30 °C)	154
PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT	116	TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES	137	Après le démarrage	154
		Témoins d'avertissement rouges	137	DÉMARRAGE DU MOTEUR – HYBRIDE	155
PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE		Témoins d'avertissement jaunes	141	Démarrage normal	155
THÈME NUMÉRIQUE DU GROUPE D'INSTRUMENTS	118	Témoins jaunes	145	Après le démarrage	156
Descriptions du thème numérique du groupe d'instruments	119	Témoins verts	146	Pour couper le contact à partir du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)	156
THÈME ANALOGIQUE DU GROUPE D'INSTRUMENTS – ESSENCE SEULEMENT	120	Témoins blancs	148	RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR	157
Descriptions du thème analogique du groupe d'instruments	121	Témoins bleus	149	FREIN DE STATIONNEMENT	157
GROUPE D'INSTRUMENTS – HYBRIDE SEULEMENT	122	Témoins gris	149	Système de frein de stationnement électrique	157
Descriptions du groupe d'instruments – Hybride seulement	123	DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II	149	Frein de stationnement automatique	159
		Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II)	149	SafeHold (Sauvegarde)	159
				Hold 'N Go – selon l'équipement	159
				Mode d'entretien des freins	160
				TRANSMISSION AUTOMATIQUE	160
				Système de verrouillage de clé de contact/ position de stationnement	161

Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein (BTSI)	162	Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique	175	Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense	196
Transmission automatique à 8 vitesses	162	Démarrage du moteur en mode arrêt automatique	175	Nettoyage du système ParkSense	197
MODE SPORT – SELON L'ÉQUIPEMENT	165	Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage	175	Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense	197
FUNCTIONNEMENT DU SYSTÈME À 4 ROUES MOTRICES	165	Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage	176	Système d'avertissement relatif à la distance latérale	198
Directives d'utilisation et précautions relatives au système Quadra-Trac I – selon l'équipement	166	Anomalie du système	176	SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	199
Directives d'utilisation et précautions relatives au système Quadra-Trac II – selon l'équipement	166	SYSTÈMES DE RÉGULATEUR DE VITESSE	176	Activation et désactivation du système d'aide au stationnement actif ParkSense	200
Positions de changement de vitesse	166	Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)	176	Fonctionnement de l'aide au stationnement dans un espace perpendiculaire/parallèle	201
Procédures de passage des rapports	167	SYSTÈME D'AIDE SUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION – SELON L'ÉQUIPEMENT	184	Quitter l'espace de stationnement	203
Système Quadra-Trac II – selon l'équipement	168	Activation et désactivation	184	SYSTÈME DE GESTION ACTIVE DE VOIE – SELON L'ÉQUIPEMENT	204
Barre stabilisatrice à déconnexion électronique – selon l'équipement	168	Modes d'aide sur les panneaux de signalisation	185	Fonctionnement de la gestion active de voie	204
SELEC-TERRAIN – SELON L'ÉQUIPEMENT	169	Indications sur l'affichage	185	Activation ou désactivation de la gestion active de voie	205
Sélection du mode Selec-Terrain	169	SYSTÈME D'ASSISTANCE ACTIVE À LA CONDUITE – SELON L'ÉQUIPEMENT	186	Message d'avertissement de gestion active de voie	205
Affichage du groupe d'instruments Messages	170	Fonctionnement	186	Changer l'état de la gestion active de voie	206
SYSTÈME DE SUSPENSION PNEUMATIQUE QUADRA-LIFT – SELON L'ÉQUIPEMENT	170	Activer ou désactiver le système d'assistance active à la conduite	188	CAMÉRA DE REcul ARRIÈRE DE STATIONNEMENT	207
Description	170	Indications sur l'affichage	190	Affichage du zoom	208
Modes de suspension pneumatique	172	System Status (État du système)	191	Visionner pendant le déplacement	208
Affichage du groupe d'instruments Messages	173	Fonctionnement et limites du système	191	SYSTÈME TRAILCAM – SELON L'ÉQUIPEMENT	208
Fonctionnement	173	SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT ET AU REcul PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	192	SYSTÈME FAMCAM – SELON L'ÉQUIPEMENT	209
TECHNOLOGIE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT – MOTEUR DE 5,7 L SEULEMENT	173	Capteurs du système ParkSense	193	SYSTÈME DE CAMÉRA DE VISION NOCTURNE – SELON L'ÉQUIPEMENT	210
DIRECTION ASSISTÉE	174	Affichage du système ParkSense	194	Portée de détection	211
SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT	174	Affichage d'avertissement du système ParkSense	196	Entretien du système de vision nocturne	212
Mode d'arrêt automatique	174	Activation et désactivation du système ParkSense	196	Limites du système de vision nocturne	212

SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE PANORAMIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT.	212				
Affichage du zoom	214				
RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE – MOTEUR À ESSENCE	215				
RAVITAILLEMENT EN CARBURANT DU VÉHICULE – HYBRIDE	216				
CHARGEMENT DU VÉHICULE	218				
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	218				
Charge utile	218				
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)	218				
Dimensions des pneus	218				
Dimensions des jantes	218				
Pression de gonflage des pneus	218				
Poids à vide	218				
Chargement	218				
TRACTION DE REMORQUE	219				
Terminologie du remorquage	219				
Classification des attelages de remorque	221				
Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)	222				
Retrait du couvercle du récepteur d'attelage de remorque – selon l'équipement	224				
Poids de la remorque et poids au timon de la remorque	225				
Exigences de remorquage	225				
Conseils pour le remorquage	227				
REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE)	228				
Remorquage du véhicule derrière un autre	228				
Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à 2 roues motrices	229				
		Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à 4 roues motrices équipés du système Quadra-Trac I (boîte de transfert à une vitesse sans 4 roues motrices gamme basse)	229		
		Remorquage derrière un véhicule de loisir – Quadra-Trac II avec gamme 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)	229		
		CONSEILS DE CONDUITE	232		
		Conseils de conduite sur route	232		
		Conseils sur la conduite hors route	233		
		MULTIMÉDIA			
		SYSTÈMES UCONNECT	236		
		CYBERSÉCURITÉ	236		
		RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT	236		
		Fonctions programmables par l'utilisateur	237		
		COMMANDES AUDIO AU VOLANT	260		
		Fonctionnement de la radio	260		
		Mode multimédia	260		
		ÉCRAN DU PASSAGER – SELON L'ÉQUIPEMENT	260		
		Passenger Screen Permissions (Permissions de l'écran du passager)	260		
		Écran d'accueil	261		
		Audio et vidéo	262		
		Système de divertissement pour passagers arrière avec Amazon Fire TV intégré – selon l'équipement	264		
		Projection HDMI	264		
		Device Manager (Gestionnaire d'appareils)	264		
		Navigation	265		
		Caméra	265		
		APPLICATIONS DE TIERCES PARTIES	265		
		SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT POUR PASSAGERS ARRIÈRE AVEC AMAZON FIRE TV INTÉGRÉ – SELON L'ÉQUIPEMENT.	266		
		Vue d'ensemble	266		
		Premiers pas	267		
		Accéder au système de divertissement pour passagers arrière avec FireTV intégré à partir de l'écran de la radio avant	267		
		Accéder au système de divertissement pour passagers arrière avec FireTV intégré à partir des écrans arrière	268		
		Accéder au système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré à partir de l'écran du passager – Selon l'équipement	268		
		Premier démarrage (à l'aide des écrans arrière)	268		
		Commande vocale Alexa	269		
		Écoute à partir des haut-parleurs du véhicule	269		
		Menu rapide	269		
		Contrôles parentaux (à l'aide des écrans arrière)	269		
		Jumelage de la télécommande vocale avec Alexa (utilisation des écrans arrière)	270		
		Entrée de sources multimédia (à l'aide de la radio avant et des écrans arrière)	270		
		Télécommande vocale avec Alexa	270		
		Remplacement des piles de la télécommande vocale avec Alexa	271		
		Système de divertissement pour passagers arrière avec diffusion en continu FireTV intégrée (à l'aide de la radio avant et des écrans arrière)	271		

Applications et jeux Fire TV (avec les écrans arrière)	273	Système de commande électronique des freins (EBC)	286	MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU	345
« Are Were There Yet? » (Sommes-nous arrivés?)	273	AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES	294	Préparatifs pour l'utilisation du cric	345
Utilisation du port USB de la vidéo	273	Surveillance des angles morts (BSM)	294	Emplacement du cric	346
Utiliser une console de jeu vidéo	273	Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage	297	Rangement de la roue de secours	347
Fonctionnement des casques d'écoute	273	Tire Pressure Monitoring System (TPMS) (Système de surveillance de la pression des pneus)	300	Retrait de la roue de secours	348
Système de chauffage-climatisation arrière	274	DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS	305	Directives de levage	350
Renseignements juridiques et de conformité	276	Fonctions du dispositif de retenue des occupants	305	DÉMARRAGE D'APPOINT — MODÈLES À ESSENCE	354
OFF-ROAD PAGES (PAGES HORS ROUTE) – SELON L'ÉQUIPEMENT.	276	Consignes de sécurité importantes	306	Préparation pour un démarrage d'appoint – Modèles à essence	354
Barre d'état de l'application Off-Road Pages (Pages hors route)	276	Ceintures de sécurité	306	Procédure de démarrage d'appoint – Modèles à essence	355
Dynamique du véhicule	277	Systèmes de retenue complémentaires (SRS)	313	DÉMARRAGE D'APPOINT – MODÈLES HYBRIDES	356
Jauge des accessoires	277	Ensembles de retenue pour enfants	325	Préparation pour un démarrage d'appoint – Modèles hybrides	357
Tangage et roulis	277	CONSEILS DE SÉCURITÉ	339	Démarrage d'appoint – Modèles hybrides	357
Selec-Terrain – selon l'équipement	278	Transport de passagers	339	RAVITAILLEMENT EN CAS D'URGENCE	358
Suspension – selon l'équipement	278	Transport d'animaux domestiques	339	EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR	359
Enregistrement des pistes – selon l'équipement	278	Véhicules connectés	339	LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL	360
LES GUIDES D'AVENTURE – SELON L'ÉQUIPEMENT.	280	Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule	339	DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ	361
FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES	283	Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule	341	REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE	362
Renseignements concernant la réglementation et la sécurité	283	Gaz d'échappement	341	Modèles à propulsion arrière	363
SÉCURITÉ		Avertissements concernant le monoxyde de carbone	341	Modèles à 4 roues motrices	364
FONCTIONS DE SÉCURITÉ.	284	EN CAS D'URGENCE		Crochets de remorquage d'urgence – selon l'équipement	364
Système de freinage antiblochage (ABS)	284	FEUX DE DÉTRESSE	342	SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS)	365
Détection de la somnolence du conducteur (DDD) – selon l'équipement	285	SYSTÈME ASSIST (ASSISTANCE) ET SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT.	342	ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (EDR)	365
Alerte de rappel de siège arrière (RSRA)	285				

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

ENTRETIEN PÉRIODIQUE	366
Plan d'entretien – Moteur à essence	366
Programme d'entretien – Hybride	369
COMPARTIMENT MOTEUR	372
Moteur 2.0L	372
Hybride 2,0 L	373
Moteur de 3,6 L	374
Moteur de 5,7 L	375
Vérification du niveau d'huile	376
Ajout de liquide lave-glace	376
Batterie sans entretien	376
Lavage à pression	377
ENTRETIEN DU VÉHICULE	377
Huile moteur	377
Moteur Filtre à huile	378
Moteur Filtre à air	378
Entretien du climatiseur	379
Vérification des courroies d'entraînement des accessoires	381
Graissage des articulations de la carrosserie	382
Balais d'essuie-glace	382
Échappement	384
Circuit de refroidissement – Grand Cherokee	385
Système de freinage	389
Transmission automatique	389
Liquide pour essieu avant et arrière	390
Boîte de transfert	391
Fusibles	391
Remplacement d'ampoule	423

PNEUS	423
Renseignements concernant la sécurité des pneus	423
Pneus – Généralités	429
Types de pneus	432
Roues de secours – selon l'équipement	433
Entretien des roues et des enjoliveurs	435
Dispositifs de traction sur neige	436
Recommandations concernant la permutation des pneus	437
NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS	437
Indice d'usure de la bande de roulement	438
Indice d'adhérence	438
Résistance à la chaleur	438
ENTREPOSAGE DU VÉHICULE – GRAND CHEROKEE	439
ENTREPOSAGE DU VÉHICULE – GRAND CHEROKEE 4XE	439
CARROSSERIE	440
Protection contre des agents atmosphériques	440
Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie	440
Préservation de la carrosserie	440
INTÉRIEURS	441
Sièges et pièces en tissu	441
Pièces en plastique et pièces enduites	441
Surfaces en cuir	442
Surfaces vitrées	442

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)	443
SYSTÈME DE FREINAGE	443
SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS	443
Spécifications relatives au couple de serrage	443
EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT	444
Moteur de 2,0 L	444
Moteur de 3,6 L	444
Moteur de 5,7 L	444
Essence reformulée	444
Additifs au carburant	445
Essences à mélange oxygéné	445
Ne pas utiliser de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte	445
Modifications du système d'alimentation en gaz naturel comprimé et en propane liquide	445
MMT (méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbone) dans l'essence	446
Avertissements relatifs au circuit d'alimentation	446
CONTENANCE EN LIQUIDES	446
CAPACITÉS DES FLUIDES – HYBRIDE	447
LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DU MOTEUR – GRAND CHEROKEE	448
LIQUIDES ET LUBRIFIANTS POUR MOTEUR – HYBRIDE	449
LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DE CHÂSSIS	450

SERVICE À LA CLIENTÈLE

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ

DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 451

Préparation pour la visite d'entretien 451

Préparation d'une liste 451

Faites des demandes raisonnables 451

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 451

Assistance routière 451

Centre de service à la clientèle FCA US LLC . . . 452

Service à la clientèle de FCA Canada 452

Mexique 452

Porto Rico et les îles Vierges américaines . . . 453

Service à la clientèle pour les personnes

malentendantes et celles qui souffrent de

troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur) . . 453

Contrat de service 453

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA GARANTIE . 453

PIÈCES MOPAR^{MP} 454

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS

COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 454

Dans les 50 États américains et à

Washington, D.C. 454

Au Canada 454

COMMANDER DES INFORMATIONS POUR LE

PROPRIÉTAIRE ET Y AVOIR ACCÈS 454

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE OU

D'ADRESSE 455

GÉNÉRALITÉS 455

INTRODUCTION

Cher client,

Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule Jeep®. Soyez certain qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure. Le tout nouveau Jeep® Grand Cherokee/Grand Cherokee L maintient son fier héritage du VUS le plus célébré, en rehaussant la norme en matière de luxe et de performance. Avec sa capacité à 4 roues motrices légendaire, ce véhicule atteint de nouveaux sommets exceptionnels de performance, de confort et de fonctionnalité. Nous avons amélioré de fond en comble le raffinement sur la route de même que la construction et le style haut de gamme. Grâce à un alliage inégalé de sophistication raffinée, de performance dynamique, de technologies de pointe et d'élégance élevée, le nouveau Jeep® Grand Cherokee/Grand Cherokee L jouit d'une présence et d'une capacité attrayantes peu communes dans sa catégorie : il représente indubitablement la marque Jeep® et est sans nul doute un modèle de classe mondiale.



Le tout nouveau Jeep® Grand Cherokee/Grand Cherokee L est un véhicule utilitaire spécialisé qui peut atteindre des destinations et accomplir des tâches hors de portée des véhicules de tourisme traditionnels. Sa tenue de route et sa conduite diffèrent de celles de nombreux autres véhicules de tourisme, tant sur route qu'en mode hors route; par conséquent, prenez le temps de vous familiariser avec votre véhicule. La version à 2 roues motrices de ce véhicule a été conçue pour la conduite sur route seulement. Il n'est pas destiné à la conduite hors route ni à un usage intensif, applications qui sont réservées aux véhicules à 4 roues motrices. Assurez-vous de bien connaître toutes les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées pour le freinage, la direction, la transmission et la boîte de transfert. Respectez toujours les règlements fédéraux, d'État, provinciaux et municipaux partout où vous conduisez. Comme pour tout autre véhicule de ce type, si vous ne manœuvrez pas correctement ce véhicule, vous risquez une perte de maîtrise ou une collision ➔ page 232.

Veillez prendre le temps de lire attentivement tous ces documents avec précaution avant de conduire votre véhicule pour la première fois. Le respect des directives, des recommandations, des conseils et des avertissements importants qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

Ce manuel du propriétaire décrit toutes les versions de ce véhicule. Les options et les équipements dédiés à des marchés ou à des modèles spécifiques ne sont pas expressément indiqués dans le texte. Par conséquent, vous devriez considérer uniquement l'information relative au niveau d'équipement, au moteur et à la version du véhicule que vous avez acheté. Tout contenu du manuel du propriétaire qui peut ne pas s'appliquer à votre véhicule est identifié par la mention « selon l'équipement ». Toutes les données contenues dans cette publication sont conçues pour vous aider à utiliser votre véhicule de la meilleure façon possible. FCA US LLC vise une amélioration constante des véhicules fabriqués. Pour cette raison, il se réserve le droit d'apporter des modifications au modèle décrit pour des raisons techniques et/ou commerciales. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que les concessionnaires autorisés connaissent le mieux votre véhicule Jeep®, disposent de techniciens formés en usine, offrent des pièces Mopar^{MD} d'origine et tiennent à votre entière satisfaction.

LÉGENDE DES SYMBOLES

AVERTISSEMENT!	Ces avertissements s'appliquent à certaines pratiques qui peuvent causer des collisions ou des blessures, voire la mort.
MISE EN GARDE!	Ces mises en garde s'appliquent à certaines procédures qui risquent d'endommager votre véhicule.
REMARQUE :	Une suggestion qui améliore l'installation, l'utilisation et la fiabilité. Si elle n'est pas suivie, cela pourrait entraîner des dommages.
CONSEIL :	Des idées, solutions ou suggestions pour faciliter l'utilisation du produit ou de la fonctionnalité.
FLÈCHE FAISANT RÉFÉRENCE À UNE PAGE 	Suivez cette référence pour obtenir de plus amples renseignements sur une caractéristique particulière.
NOTE DE BAS DE PAGE 	De l'information supplémentaire et pertinente sur le sujet.

Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas le guide de l'automobiliste en entier. Respectez tous les avertissements et toutes les mises en garde.

AVERTISSEMENT CONCERNANT LE CAPOTAGE

1

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol et un centre de gravité plus élevés que de nombreux véhicules de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type hors route. Mais quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon non sécuritaire, le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule. En raison de son centre de gravité plus élevé, si le conducteur en perd la maîtrise, le véhicule pourrait capoter contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ou d'autres manœuvres de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Si vous ne conduisez pas ce véhicule de façon sécuritaire, vous risquez de provoquer une collision, un capotage, ainsi que des blessures graves ou mortelles. Conduisez prudemment.



Étiquette d'avertissement concernant le capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves, voire mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. Dans les faits, le gouvernement américain a remarqué que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès chaque année, en plus de réduire les blessures invalidantes de deux millions de personnes annuellement. En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT!



Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.







GLOSSAIRE DES SYMBOLES







Certains composants du véhicule sont dotés d'étiquette de couleur dont les symboles indiquent les précautions à prendre lorsque vous utilisez lesdits composants. Il est important de respecter tous les avertissements lorsque le véhicule est en marche. Vous trouverez ci-dessous la définition de chaque symbole ↪ page 137.







NOTA :





Les témoins d'avertissement et les indicateurs peuvent différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.



Témoins d'avertissement rouges	
	Système d'assistance active à la conduite – témoin d'avertissement d'inattention du conducteur ↪ page 137
	Témoin d'avertissement de sac gonflable ↪ page 137







Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin du système de freinage ↪ page 137
	Témoin d'avertissement de charge de la batterie ↪ page 138
	Témoin d'avertissement de portière ouverte ↪ page 138
	Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique ↪ page 138
	Témoin de la commande électronique du papillon ↪ page 138
	Témoin d'avertissement de la température du liquide de refroidissement du moteur ↪ page 139







Témoins d'avertissement rouges	
	Témoins d'avertissement de capot ouvert ⇨ page 139
	Témoins d'avertissement de hayon ouvert ⇨ page 139
	Témoins d'avertissement d'animal du système de vision nocturne ⇨ page 139
	Témoins d'avertissement de piéton du système de vision nocturne ⇨ page 139
	Témoins de pression d'huile ⇨ page 139
	Témoins d'avertissement de la température d'huile ⇨ page 139







Témoins d'avertissement rouges	
	Témoins d'avertissement de rappel des ceintures de sécurité arrière ⇨ page 139
	Témoins de rappel des ceintures de sécurité ⇨ page 140
	Témoins de température de la transmission ⇨ page 140
	Témoins du système antivol ⇨ page 140
	Témoins d'avertissement d'entretien du système électrique hybride du véhicule ⇨ page 140
	Témoins d'avertissement d'anomalie de l'état de branchement ⇨ page 140



Témoins d'avertissement rouges	
	Témoïn d'avertissement relatif à la limitation de couple ↪ page 141
	Témoins de bas niveau de liquide de refroidissement de la batterie de traction ↪ page 141
	Témoïn d'avertissement de défaillance de la batterie de traction ↪ page 141
	Témoïn d'avertissement de défaillance du système électrique hybride du véhicule ↪ page 141





Témoins d'avertissement jaunes	
	Système d'assistance active à la conduite – témoïn d'avertissement d'inattention du conducteur ↪ page 141
	Témoïn d'avertissement de défaillance du système d'assistance active à la conduite ↪ page 141







Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoïn d'avertissement de gestion active de voie ↪ page 142
	Témoïn d'avertissement d'anomalie de la suspension pneumatique ↪ page 141
	Témoïn d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) ↪ page 141
	Témoïn d'avertissement de défaillance du système de frein de stationnement électrique ↪ page 142
	Témoïn d'avertissement d'activation de la commande de stabilité électronique ↪ page 142
	Témoïn d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique ↪ page 142




Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoin d'avertissement de vérification/d'anomalie du moteur ⇨ page 143
	Témoin d'avertissement de défaillance du capteur de pression de carburant ⇨ page 142
	Témoin de bas niveau de carburant ⇨ page 142
	Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace ⇨ page 142
	Témoin d'avertissement d'animal du système de vision nocturne ⇨ page 139
	Témoin d'avertissement de piéton du système de vision nocturne ⇨ page 139




Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoin d'avertissement du système à quatre roues motrices ⇨ page 143
	Témoin d'avertissement d'entretien requis du système de gestion active de voie ⇨ page 142
	Témoin d'avertissement d'entretien requis du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ⇨ page 143
	Témoin d'avertissement d'entretien requis du système d'avertissement de collision frontale (FCW) ou de freinage d'urgence avec détection des piétons (PEB) ⇨ page 143
	Témoin d'avertissement d'entretien du système d'arrêt et de démarrage ⇨ page 144
	Témoin d'avertissement d'anomalie de la barre stabilisatrice ⇨ page 144







Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoins d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ↔ page 144
	Témoins d'avertissement du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR) ↔ page 144







Témoins jaunes	
	Témoins 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) ↔ page 145
	Témoins de système de suspension pneumatique actif ↔ page 145
	Témoins de hauteur aérodynamique de la suspension pneumatique ↔ page 145
	Témoins d'entrée/sortie du système de suspension pneumatique ↔ page 145



Témoins jaunes	
	Témoins hors route 1 de la suspension pneumatique ↔ page 145
	Témoins hors route 2 de la suspension pneumatique ↔ page 145
	MAINTIEN automatique! Témoins de défaillance ↔ page 145
	Témoins d'avertissement de désactivation du système d'avertissement de collision frontale (FCW) ou de freinage d'urgence avec détection des piétons (PEB) ↔ page 146
	Témoins de dépassement de charge utile maximale ↔ page 146
	Témoins de POINT MORT ↔ page 146





Témoins jaunes	
	Témoins de la barre stabilisatrice ↔ page 146
	Témoins OFF (arrêt) du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR) ↔ page 146
	Témoins de coupure d'alimentation de la batterie de traction ↔ page 145






Témoins verts	
	Système d'assistance active à la conduite – témoin d'attention du conducteur ↔ page 146
	Témoins de la gestion active de voie ↔ page 146
	Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de véhicule cible ↔ page 146


Témoins verts	
	Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoin de cible détectée ↔ page 146
	Témoins de MAINTIEN automatique ↔ page 146
	Témoins du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ ↔ page 146
	Témoins des phares antibrouillard avant ↔ page 146
	Témoins du système de vision nocturne actif ↔ page 147
	Témoins de marche des feux de stationnement/phares ↔ page 147


Témoins verts	
	Témoins des ceintures de sécurité arrière attachées ⇨ page 147
	Témoins du système de régulateur de vitesse de sélection ⇨ page 148
	Témoins du mode sport ⇨ page 147
	Témoins actifs du système d'arrêt et de démarrage ⇨ page 147
	Témoins des clignotants/feux de détresse ⇨ page 147
	Témoins Prêt à conduire ⇨ page 147

Témoins verts	
	Témoins d'état de branchement ⇨ page 147
	Témoins de régénération maximale ⇨ page 147

Témoins blancs	
	Témoins de mise en marche du système d'assistance active à la conduite ⇨ page 148
	Témoins Ready (Prêt) du régulateur de vitesse adaptatif ⇨ page 148
	Témoins Ready (Prêt) du régulateur de vitesse ⇨ page 148
	Témoins du limiteur de vitesse en descente ⇨ page 148

Témoins blancs	
	Témoin de siège arrière inoccupé ⇨ page 148
	Témoin de régénération maximale ⇨ page 148
	Témoin du mode électrique ⇨ page 148
	Témoin du mode hybride ⇨ page 148
	Témoin du mode e-Save ⇨ page 149

Témoins bleus	
	Témoin des feux de route ⇨ page 149

Témoins gris	
	Témoin du système de vision nocturne désactivé ⇨ page 149

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

BATTERIE À HAUTE TENSION - SI LE VÉHICULE EN EST ÉQUIPÉ

Votre véhicule est équipé d'une batterie haute tension au lithium-ion servant à alimenter le groupe motopropulseur électrique et le système électrique 12 V du véhicule.

La batterie à haute tension est située sous le véhicule.

Les batteries lithium-ion offrent les avantages suivants :

- Les batteries lithium-ion sont beaucoup plus légères que d'autres types de batteries de la même taille.
- Les batteries lithium-ion maintiennent leur charge; elles ne perdent qu'environ 3 % de leur charge par mois.
- Les batteries lithium-ion n'ont pas d'effet mémoire, ce qui signifie qu'il n'est pas nécessaire de les décharger complètement avant de les recharger, contrairement à certaines autres batteries.
- Les batteries lithium-ion peuvent être rechargées et déchargées des milliers de fois.

Débranchement de service de la batterie haute tension

Le débranchement de la batterie haute tension se fait sous le plancher de charge de l'espace de chargement, à l'avant gauche. Seul un technicien d'entretien qualifié ne doit accéder au sectionneur de la batterie haute tension.

Si votre véhicule requiert un entretien de la batterie haute tension, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

- Ne tentez jamais d'enlever le module de débranchement de service de la batterie haute tension. Le débranchement de service de la batterie haute tension est utilisé quand votre véhicule nécessite un entretien par un technicien qualifié chez un concessionnaire autorisé. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner une décharge électrique, des émissions toxiques, un incendie et d'autres dangers pouvant causer la mort ou des blessures graves, y compris de graves brûlures, des lésions respiratoires et la cécité.
- La batterie haute tension et son boîtier ne comportent aucune pièce que vous ou un technicien non qualifié pouvez réparer. En aucun cas, vous ou un technicien non qualifié ne devez ouvrir, démonter, pénétrer dans ou manipuler la batterie haute tension, son boîtier, ses câbles ou ses connecteurs. Des dommages à ces composants peuvent entraîner une décharge électrique, des émissions toxiques, un incendie et d'autres dangers pouvant causer la mort ou des blessures graves, y compris de graves brûlures, des lésions respiratoires et la cécité. Vous devez confier le véhicule à un concessionnaire agréé pour tout service ou entretien de ces composants haute tension.
- Le système haute tension peut être chaud pendant et après le démarrage, ainsi que lorsque le véhicule est arrêté ou en charge. Faites attention à la fois à la haute tension et à la température élevée. Le non-respect de cette consigne peut entraîner de graves brûlures.

Mise au rebut de la batterie haute tension

La batterie à haute tension de votre véhicule est conçue pour durer tout au long de la durée de vie utile de votre véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise au rebut de la batterie s'il s'avérait qu'elle ait besoin d'être remplacée.

AVERTISSEMENT!

Votre véhicule contient une batterie haute tension scellée au lithium-ion. Si la batterie est mise au rebut de manière inadéquate, il existe un risque de décharge électrique et d'émissions toxiques qui peuvent provoquer des brûlures graves, des lésions respiratoires, des incendies et d'autres dangers entraînant des blessures graves ou la mort.

Généralités

Le véhicule est également équipé d'un système de gestion de la batterie conçu pour :

- S'assurer d'un fonctionnement sécuritaire
- Optimiser l'autonomie
- Optimiser la durée de vie de la batterie haute tension

NOTA :

Pendant le démarrage et l'arrêt du véhicule, un bruit de cliquetis pourrait se faire entendre de l'intérieur du véhicule. Le véhicule se prépare à démarrer, les contacteurs de la batterie haute tension dans la batterie se ferment afin que l'électricité qui y est stockée puisse être utilisée par le véhicule. Une fois le véhicule éteint, les contacteurs s'ouvrent afin d'isoler sur le plan électrique la batterie des autres systèmes du véhicule. Le bruit de cliquetis est produit par le fonctionnement normal de ces contacteurs qui ouvrent et qui ferment.

AVERTISSEMENT!

En cas de collision :

- Si votre véhicule est encore en état de rouler, quittez la route et placez la boîte de vitesses en position de stationnement, serrez le frein de stationnement et éteignez le véhicule.
- Faites attention aux pièces ou câbles haute tension exposés. Pour éviter toute décharge électrique pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles, ne touchez jamais le câblage, les connecteurs et autres pièces à haute tension, comme l'unité d'onduleur et la batterie lithium-ion.
- Une fuite ou un dommage à la batterie au lithium-ion peut provoquer un incendie et des émissions toxiques susceptibles de causer de graves brûlures, des lésions respiratoires et d'autres blessures graves, voire la mort. Si vous découvrez ces fuites, contactez immédiatement les services d'urgence. Comme la fuite de liquide peut être du manganate de lithium provenant de la batterie lithium-ion, ne touchez jamais la fuite de liquide à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si le liquide entre en contact avec votre peau ou vos yeux,

(Suite)

AVERTISSEMENT!

lavez immédiatement ces zones avec une grande quantité d'eau et consultez immédiatement un médecin pour éviter toute blessure grave.

- Si un incendie se déclare à l'intérieur de votre véhicule, quittez le véhicule dès que possible. N'utilisez qu'un extincteur de type ABC, BC ou C conçu pour les incendies d'origine électrique. L'utilisation d'une petite quantité d'eau ou d'un mauvais extincteur peut entraîner des blessures graves ou la mort par électrocution.
- Si vous n'êtes pas en mesure d'évaluer le véhicule en toute sécurité en raison de ses dommages, ne touchez pas le véhicule. Quittez le véhicule et contactez les services d'urgence. Informez les premiers intervenants qu'il s'agit d'un véhicule hybride électrique.
- En cas d'accident nécessitant des travaux de carrosserie, adressez-vous à un concessionnaire agréé.

CONDITIONNEMENT DE LA BATTERIE

Dans des températures extrêmes, très élevées ou très basses, la batterie haute tension peut nécessiter un conditionnement et par conséquent peut nécessiter que le véhicule soit branché avant sa prochaine utilisation.

Si la température ambiante est de -15 °C (5 °F) ou au-dessous à l'arrêt du véhicule, le groupe d'instruments affichera le message « Plug In Vehicle To Condition Battery » (Brancher le véhicule pour conditionner la batterie).

Si la température de la batterie est inférieure à -30 °C (-22 °F), ou de 55 °C (131 °F) ou au-dessus, le véhicule ne démarrera PAS :

- Si le véhicule est branché à ces températures de batterie, le véhicule ne démarrera pas et le groupe d'instruments affichera le message « Please Leave Key In RUN — Battery Conditioning Needed » (Veuillez laisser le commutateur d'allumage à la position RUN [MARCHE] – Conditionnement de la batterie requise) jusqu'à ce que le conditionnement de la batterie soit effectué.
- Si le véhicule n'est pas branché à ces températures de batterie, le véhicule ne démarrera pas et le message « Plug In Vehicle To Condition Battery » (Brancher le véhicule pour conditionner la batterie) s'affichera dans le groupe d'instruments.

NOTA :

- Lorsque le message « Please Leave Key In RUN — Battery Conditioning Needed » (Veuillez laisser le commutateur d'allumage à la position RUN [MARCHE] – Conditionnement de la batterie requise) s'affiche, gardez le commutateur d'allumage en position RUN (MARCHE) pour que la batterie se recharge. Remplacez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION) lorsque le message disparaît, puis démarrez le véhicule. Lorsque ce message s'affiche, ne faites pas fonctionner les commandes de climatisation.
- Par temps froid ou chaud, si le véhicule est branché et que le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), le véhicule pourrait sortir de sa veille pour préconditionner la batterie haute tension en vue de son utilisation.

- Il est recommandé de laisser le véhicule branché pendant la nuit lorsque possible afin de maximiser son autonomie électrique.

Les messages s'affichent seulement lorsque le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHÉ) et que la batterie à haute tension n'est pas prête à assurer la propulsion. Les messages s'affichent également si une tentative d'être à l'état READY (PRÊT) a échoué parce que la température des cellules de batterie haute tension est trop basse ou trop élevée.

SYSTÈME DE FREINAGE RÉGÉNÉRATEUR (RBS)

Votre véhicule est muni d'un système de freinage régénératif (RBS). Le système RBS alimente la batterie haute tension du véhicule pendant la décélération, ce qui est surtout utile en circulation urbaine où les arrêts et démarrages sont fréquents. Les moteurs électriques qui propulsent le véhicule vers l'avant fonctionnent comme des générateurs en freinant. Le système de freinage régénératif (RBS) recharge la batterie à haute tension sous certaines conditions de freinage en récupérant l'énergie qui serait autrement perdue lors du freinage. Le courant électrique ainsi généré retourne dans la batterie à haute tension pour un usage ultérieur, comme par exemple, lorsqu'il est nécessaire d'accélérer.

Le système de freinage régénératif (RBS) utilise des freins hydrauliques conventionnels à friction, le freinage régénératif, ou une combinaison des deux pour ralentir la course du véhicule. Si le système détecte des conditions glissantes lors du freinage, SEULE la friction est utilisée pour ralentir le véhicule. Le système de freinage régénératif (RBS) peut prolonger la durée de vie utile des freins de service hydrauliques; cependant,

toute inspection, tout entretien programmé, et tous les entretiens périodiques pour les freins de service du véhicule doivent être respectés.

Régénération maximale

La régénération maximale est une fonction supplémentaire du RBS. Lorsqu'elle est activée, cette fonction utilise le RBS pour ralentir le véhicule quand le conducteur relâche la pédale d'accélérateur. Cette fonction vous permet de réduire de manière modérée la vitesse de conduite sans devoir appuyer sur la pédale de frein. Il est toujours nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule.



Bouton Max Regeneration (Régénération maximale)

Cette fonction peut être activée en appuyant sur le bouton Max Regeneration (Régénération maximale) situé au-dessus de l'écran Uconnect.

NOTA :

La fonction de régénération maximale demeure activée une fois sélectionnée, même après le redémarrage du véhicule.

MODE E-SELEC

Ce système permet au conducteur de sélectionner différents modes en appuyant sur les boutons suivants, situés au-dessus du commutateur des phares.



Commutateur de mode E-SeleC

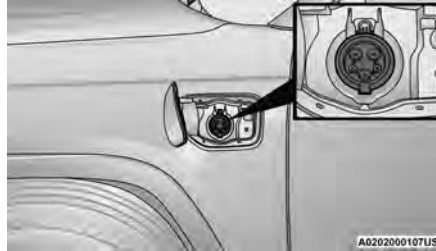
- **Hybride :** Donne la priorité à l'autonomie électrique, puis à l'essence.
 - Bascule automatiquement entre l'essence et la batterie pour obtenir une efficacité et une performance optimales.
 - Meilleur rendement en matière de chauffage/refroidissement et d'accélération.
- **Électrique :** Empêche le moteur à essence d'intervenir, sauf en cas de réels besoins.
 - La conduite en mode électrique permet au véhicule d'utiliser toute la capacité de la transmission électrique, et, si la transmission électrique fonctionne à sa puissance maximale, le fait d'appuyer davantage sur la pédale d'accélérateur ne se traduira pas par plus de puissance. Pour accéder à la pleine capacité du moteur et des moteurs électriques, passez en mode hybride ou e-Save.

- Le moteur à essence intervient lors d'une accélération pleins gaz ou si le régulateur de vitesse l'exige.
- Le véhicule passe en mode hybride lorsque l'état de charge (SOC) tombe à < 1 % ou selon les besoins du système. Consultez ➔ page 33 pour savoir où voir l'état de charge (SOC) de votre véhicule.
- e-Save : Vise à maintenir un niveau élevé d'état de charge/d'autonomie électrique pour une utilisation ultérieure. Peut être personnalisé dans les paramètres pour augmenter l'état de charge à des niveaux prédéfinis.
 - Les réglages e-Save se trouvent dans l'application Uconnect électrique hybride.
 - Lorsque le mode e-Save est sélectionné sur un véhicule entièrement chargé, le SOC diminue légèrement pour un rendement optimal.
 - Le paramètre Battery Save (Économie de batterie) vise à maintenir le SOC au niveau actuel. Sous forte charge, comme en remorquage, l'état de charge peut diminuer. En marché au débrayé, le SOC peut augmenter.
 - Le paramètre Battery Charge (Recharge de la batterie) utilise la puissance du moteur pour augmenter le SOC jusqu'à la cible sélectionnée. Si le SOC est supérieur à la cible lorsque le mode e-Save est activé, le véhicule passe automatiquement du gaz à la batterie jusqu'à ce que le SOC atteigne sa cible.
 - Il faut appuyer sur le bouton du mode e-Save pour activer l'économie ou la charge de la batterie.

FONCTIONNEMENT DU CIRCUIT DE CHARGEMENT HAUTE TENSION

ENTRÉE DE CHARGEMENT SAE J1772

Votre véhicule utilise une entrée de chargement conforme aux normes SAE J1772 de l'industrie (entrée de chargement pour véhicule) pour le chargement de CA de niveau 1 (120 V) et CA de niveau 2 (240 V).



Emplacement de la prise de chargement du véhicule

Ouvrez la porte du port de charge en poussant près du bord extérieur arrière de la porte, près du centre pour la déverrouiller. Pour fermer la porte du port de charge, engagez le loquet de la porte en poussant sur le bord extérieur arrière près du centre.

RECHARGE CA DE NIVEAU 1 (120 V, 12 A)

Votre véhicule est muni d'un équipement d'alimentation de véhicules électriques (EAVE) de 120 V CA, SAE J1772 de niveau 1, aussi appelé « cordon de recharge portatif » (EAVE). La charge CA de niveau 1 nécessite une prise murale conventionnelle NEMA 5-15R de 120 V avec mise à la terre, ainsi que le cordon de recharge portatif (EAVE) fourni avec le véhicule.

2

AVERTISSEMENT!

Veillez à respecter les avertissements ci-dessous. Dans le cas contraire, vous risquez des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

- Cessez immédiatement d'utiliser le cordon de charge portatif (EAVE) si la fiche ou la prise devient chaude au toucher ou si vous remarquez des odeurs inhabituelles.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) dans des structures de bâtiment qui utilisent une protection de circuit par fusibles. N'utiliser qu'avec des circuits électriques protégés par des disjoncteurs.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si d'autres appareils sont branchés sur le même circuit.
- Lorsque vous débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) de la prise murale, veillez à tirer par la fiche et non par le cordon.
- Ne tirez pas, ne tordez pas, ne pliez pas, ne marchez pas sur ou ne traînez pas le câble du cordon de charge portatif (EAVE).

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Arrêtez immédiatement d'utiliser le cordon de charge portatif (EAVE) si la charge s'arrête avant d'être terminée lorsque la fiche ou le cordon est déplacé ou ajusté.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si la fiche est mal raccordée à la prise murale ou si la prise murale est endommagée ou rouillée.
- En cas de doute sur la prise murale et/ou le circuit, contactez un électricien qualifié.
- Ne pas utiliser si un dysfonctionnement se produit ou si le cordon de charge portatif (EAVE) a été endommagé de quelque manière que ce soit. Il est recommandé de contacter un concessionnaire agréé.
- Il n'y a aucune pièce réparable par l'utilisateur dans le cordon de recharge portatif (EAVE). N'essayez pas de réparer ou d'entretenir le cordon de charge portatif (EAVE), cela annulerait la garantie du véhicule neuf.



AR202000072US

Cordon de recharge portatif (EAVE)**AVERTISSEMENT!**

DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : Des décharges électriques, des incendies et d'autres graves dangers peuvent se produire si le cordon de recharge portatif (EAVE) n'est pas utilisé correctement. Ce véhicule utilise un courant à haute tension. Le non-respect des instructions de chargement dans cette publication peut donner lieu à des blessures graves ou à la mort. Il n'y a aucune pièce réparable dans le cordon de recharge portatif (EAVE). N'ouvrez pas, ne démontez pas, ne pénétrez pas et ne modifiez pas le cordon de recharge portatif (EAVE). Le non-respect de cet avertissement peut entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles.

Le cordon de recharge portatif (EAVE) est rangé dans l'espace de chargement arrière, sous le plancher de chargement. Pour accéder à cet espace, tirez la poignée du couvercle du plancher de chargement et retirez le cordon de recharge portatif (EAVE) du sac de rangement situé dans l'espace de chargement arrière du côté droit.

Instructions de déplacement, de transport et de rangement

Après l'utilisation, placez le cordon de recharge portatif (EAVE) dans le sac de rangement et rangez-le dans l'espace de rangement. Si vous prévoyez de laisser le cordon de recharge portatif (EAVE) à l'extérieur du véhicule, assurez-vous de protéger l'extrémité de branchement au véhicule contre la moisissure, la saleté, l'accumulation de débris et la contamination.



AD202006108US

Soulevez la poignée du couvercle du plancher de chargement

AD202006109US

Emplacement du sac de rangement du cordon de recharge portatif (EAVE)**NOTA :**

Le cordon de recharge portatif (EAVE) est utilisé pour le chargement ca de niveau 1 seulement.

AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : Cette publication contient des instructions et des avertissements importants qui doivent être respectés pendant les opérations de charge. Le non-respect de ces avertissements et instructions peut entraîner une décharge électrique et un incendie pouvant causer la mort ou des blessures graves.

- Lisez l'intégralité de cette publication avant d'utiliser le cordon de charge portatif (EAVE).
- N'insérez pas de doigts ou d'objets dans le connecteur du cordon de recharge portatif (EAVE).
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si le câble d'alimentation flexible est effiloché, cassé, présente une isolation fissurée ou tout autre signe de dommage.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si le boîtier ou le connecteur est cassé, fissuré, ouvert ou présente tout autre signe de dommage.
- N'utilisez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) avec une rallonge ou prise d'adaptation.
- Le cordon de charge portatif (EAVE) peut tenter de se réinitialiser et de fonctionner après une coupure de courant.
- Il n'y a aucune pièce réparable par l'utilisateur dans le cordon de recharge portatif (EAVE). Ne tentez pas de réparer vous-même le cordon de recharge portatif (EAVE) afin d'éviter des blessures.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous utilisez une station de charge avec le cordon de charge portatif (EAVE) fixe, assurez-vous que le câble de la station de charge n'est pas visiblement endommagé avant de le brancher dans le véhicule.
- Ne laissez pas les enfants utiliser le cordon de charge portatif (EAVE). La supervision d'un adulte est obligatoire si des enfants sont à proximité d'un poste de chargement qui est en cours d'utilisation.
- N'utilisez pas une station de charge ou une entrée de charge de véhicule usée ou endommagée avec le câble de charge CA de niveau 2. Le branchement à une prise usée ou endommagée peut causer des dommages au cordon de recharge portatif (EAVE) et au véhicule.
- Assurez-vous que le cordon de recharge portatif (EAVE) est toujours rangé en lieu sûr. N'exposez pas le connecteur pour véhicule EAVE J1772 à la pluie ou à des conditions humides. Évitez de laisser de l'eau ou d'autres liquides s'écouler ou entrer en contact avec l'extrémité de connexion au véhicule du connecteur EAVE J1772. Si de l'eau s'infiltre dans le dispositif électrique, le risque de décharge électrique augmente. Assurez-vous que toutes les fiches et tous les câbles sont exempts d'humidité avant d'utiliser le cordon de recharge portatif (EAVE).
- En cas de collision, un cordon de charge portatif (EAVE) desserré dans le véhicule peut causer des blessures. Il risque en effet de se transformer en projectile en cas d'arrêt soudain et de frapper l'un des occupants. Ne rangez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) sur le plancher de la zone chargement ou dans l'habitacle.

(Suite)

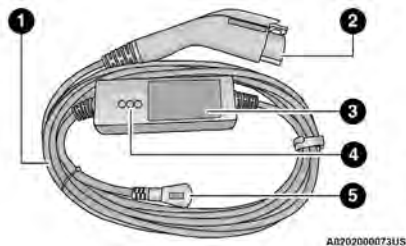
AVERTISSEMENT!

- Le cordon de charge portatif (EAVE) a été testé pour une utilisation à des températures allant de -40 °F à 122 °F (-40 °C à 50 °C).
- Le cordon de charge portatif (EAVE) doit être stocké à des températures comprises entre -40 °F et 176 °F (-40 °C et 80 °C).
- CONSERVEZ CES DIRECTIVES.

Cordon de recharge portatif (EAVE)

Le cordon de chargement portatif (EAVE) est conforme aux normes SAE J1772, et peut être utilisé avec les véhicules équipés de prises de chargement conformes aux normes SAE J1772. Le cordon de recharge portatif (EAVE) comprend :

- Un connecteur de charge
- Un boîtier certifié NEMA 6 avec un dispositif d'interception de courant de charge (CCID) avec un affichage indicateur d'état
- Un cordon d'alimentation c.a. avec une fiche à angle droit NEMA 5-15P
- Un câble de chargement intérieur ou extérieure certifié EV
- Un affichage indicateur d'état



Cordon de recharge portatif (EAVE)

- 1 - Câble de recharge
- 2 - Connecteur de recharge
- 3 - Boîtier du cordon de recharge portatif (EAVE)
- 4 - Affichage indicateur d'état
- 5 - Prise CA

Instructions de mise à la terre

Pour un produit câblé mis à la terre :

Le cordon de recharge portatif (EAVE) doit être mis à la terre. Dans le cas d'une anomalie ou d'un bris, la mise à la terre offre une voie de moindre résistance pour le courant électrique, pour réduire le risque de décharge électrique. Le cordon de recharge portatif (EAVE) est équipé d'un cordon doté d'un conducteur et d'une fiche d'alimentation électrique pour la mise à la terre. La fiche doit être branchée à une prise murale appropriée, correctement installée et mise à la terre conformément aux codes et règlements locaux.

AVERTISSEMENT!

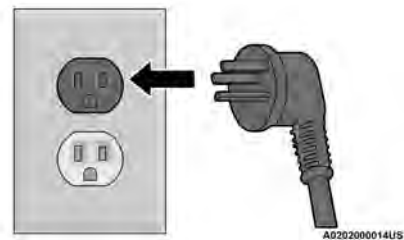
DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) sur des circuits électriques dotés de prises avec seulement deux broches; l'utilisation de prises inadéquates pourrait entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles. Vérifiez auprès d'un électricien qualifié si vous avez un doute sur la mise à la terre de la prise murale. Ne modifiez pas les broches de la fiche fournies avec le cordon de charge portatif (EAVE) – si elles ne conviennent pas à la prise, vous devez faire installer une prise appropriée par un électricien qualifié.

Instructions d'installation et d'utilisation du cordon de recharge portatif (EAVE)

1. Insérez toujours en premier lieu les broches de la fiche CA du cordon de recharge portable (EAVE) dans une prise murale de 120 V AC, 60 Hz à 15 A ou 20 A avec mise à la terre. Ne pas utiliser une rallonge, un adaptateur de prise ou de fiche, ou une prise usée. Le cordon de recharge portatif (EAVE) ne fonctionne pas de manière sécuritaire tant qu'il n'est pas branché directement à la prise murale.

NOTA :

Le câble de recharge portatif (EAVE) doit être branché dans un circuit spécialisé, non un circuit partagé avec d'autres dispositifs extrayant de l'électricité du circuit.

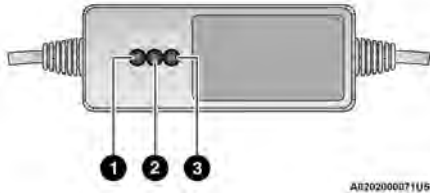


Fiche CA et prise murale

AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) sur des circuits électriques dotés de prises avec seulement deux broches; l'utilisation de prises inadéquates pourrait entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles. Vérifiez auprès d'un électricien qualifié si vous avez un doute sur la mise à la terre de la prise murale. Ne modifiez pas les broches de la fiche fournies avec le cordon de charge portatif (EAVE) – si elles ne conviennent pas à la prise, vous devez faire installer une prise appropriée par un électricien qualifié.

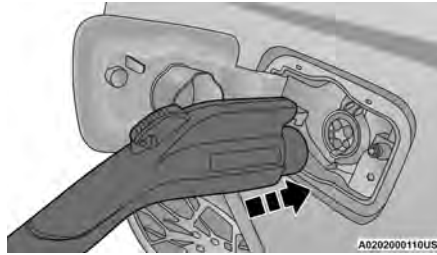
2. Vérifier si le cordon de charge portatif (EAVE) est prêt à être utilisé en regardant les témoins.



Témoins du cordon de chargement portatif (EAVE)

- 1 - Témoin d'alimentation CA
- 2 - Témoin de défaillance
- 3 - Témoin de vérification de la prise

3. Si le cordon de charge portatif (EAVE) est prêt à être utilisé, s'assurer que le véhicule est en position PARK (stationnement), puis brancher le connecteur de charge dans le connecteur de chargement du véhicule. Un déclic se fait ressentir lorsque le connecteur de charge est correctement inséré et couplé dans le connecteur de chargement du véhicule.



Insertion du connecteur de charge dans l'entrée de chargement du véhicule

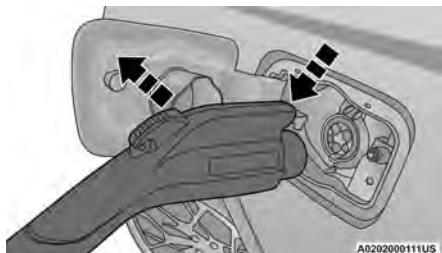
4. Lorsque le véhicule commence la recharge, le témoin vert s'allume.

NOTA :

Le véhicule devrait commencer le chargement automatiquement. Si ce n'est pas le cas, vérifiez les points suivants :

- Cordon de recharge portatif (EAVE) - Les témoins du cordon de recharge portatif (EAVE) s'illuminent en vert, rouge ou jaune pour indiquer l'état de la recharge. ➡ page 28.

- Prise murale - Voir si la prise murale est fonctionnelle (aucune coupure de courant) ou brancher le cordon de recharge portatif (EAVE) dans une autre prise murale.
 - Planification de charge - Vérifier si la planification de charge a été activée. Si cette fonction est activée, vérifier que vous êtes bien dans la plage d'heure et de jour de la semaine programmée. Si une planification de charge a été activée dans le véhicule et que vous êtes à l'extérieur de la plage d'heure et de jour de la semaine, vous pouvez passer outre la planification de cette charge en branchant le connecteur de charge, en le débranchant et en le rebranchant dans l'entrée de chargement du véhicule. Compléter la séquence de branchement/débranchement dans un délai 10 secondes pour que ça annule la planification programmée.
 - Capot entrouvert - Vérifier si le capot est ouvert. La recharge est désactivée lorsque le capot est ouvert, et reprendra lorsqu'il sera fermé.
5. Pour arrêter le processus de charge, débranchez d'abord le cordon de charge portable (EAVE) du véhicule, puis de la prise murale. Pour désengager le coupleur du véhicule, appuyez sur le bouton du connecteur.



Retrait du connecteur de charge de l'entrée de chargement du véhicule

6. Fermez le volet de l'entrée lorsqu'un câble de recharge portatif (EAVE) n'est pas branché sur le véhicule.

NOTA :

Il est conseillé de garder le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION) lors d'une opération de charge de niveau 1. Le faire minimise les autres charges du véhicule que le cordon de recharge portatif (EAVE) doit prendre en charge. Les charges électriques supplémentaires prolongent le temps de chargement de la batterie haute tension.

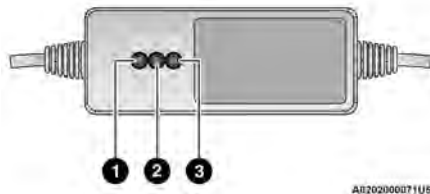
Dépannage à l'aide de l'affichage de l'indicateur d'état

Si le véhicule ne se charge pas correctement, consultez l'état des témoins.

Le **voyant vert** indique que le système fonctionne correctement.

Le **voyant rouge** signale une défaillance du système de recharge.

Le **voyant jaune** signale une défaillance de la prise.



Témoins à DEL

- 1 - Voyant vert
- 2 - Voyant rouge
- 3 - Voyant jaune

Les défauts de charge sont affichés par les DEL, fixes ou clignotantes, situées sur l'écran d'indication d'état du cordon de charge portable (EAVE). Consultez le tableau de dépannage suivant :

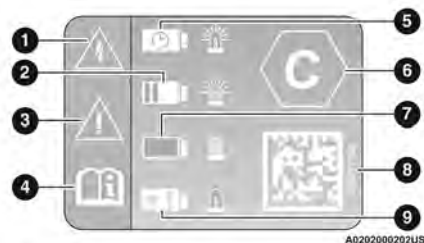
Dépannage en cas de défaillance du cordon du système de recharge portatif (EAVE)				
Voyant vert	Voyant rouge	Voyant jaune	Description	Action et conséquences
ARRÊT	ARRÊT	ARRÊT	Le cordon de recharge portatif (EAVE) n'est pas branché à la prise de recharge domestique ou il y a une panne de courant dans l'alimentation principale domestique.	
ON (Marche)	ARRÊT	ARRÊT	Il n'y a aucune défaillance de l'alimentation principale domestique; le cordon de recharge portatif (EAVE) peut donc être branché à la prise de recharge sur le véhicule.	
ON (Marche)	ALLUMÉ (clignotant)	ON (Marche)	Surchauffe de la prise de recharge de l'alimentation principale domestique.	Lorsque la température normale est atteinte, le système effectuera une nouvelle tentative de recharge à un niveau de courant plus faible.
ON (Marche)	ARRÊT	ALLUMÉ (clignotant)	Recharge à un niveau de courant plus faible en raison d'une surchauffe de la prise de recharge de l'alimentation principale domestique.	
ON (Marche)	ON (Marche)	ALLUMÉ (clignotant)	Surchauffe de la prise de recharge de l'alimentation principale domestique.	Débranchez prudemment le cordon de recharge portatif (EAVE) du véhicule et de la prise de courant, puis attendez que la fiche et la prise reviennent à des températures normales. Puis, rebranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) dans la prise de courant et dans le véhicule et poursuivez la recharge. Communiquez avec un électricien qualifié en cas de nouvelle anomalie.
ON (Marche)	ALLUMÉ (deux clignotements)	ALLUMÉ (deux clignotements)	Absence d'un câble de mise à la terre dans la prise de recharge de l'alimentation principale domestique.	Le système tentera de reprendre la recharge après 30 secondes (six tentatives au total).

Dépannage en cas de défaillance du cordon du système de recharge portatif (EAVE)				
Voyant vert	Voyant rouge	Voyant jaune	Description	Action et conséquences
ON (Marche)	ON (Marche)	ALLUMÉ (deux clignotements)	Absence d'un câble de mise à la terre dans la prise de recharge de l'alimentation principale domestique.	La nouvelle tentative de recharge a échoué. Débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) du véhicule et de la prise et rebranchez-le, puis tentez de reprendre la recharge. Communiquez avec un électricien qualifié en cas de nouvelle anomalie.
ALLUMÉ (clignotant)	ARRÊT	ARRÊT	Circuit électrique principal domestique alimenté de manière incorrecte.	Le système tentera de reprendre la recharge après 30 secondes (six tentatives au total). Si la défaillance persiste, débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) du véhicule et de la prise et rebranchez-le, puis tentez de reprendre la recharge. Communiquez avec un électricien qualifié en cas de nouvelle anomalie.
ON (Marche)	ALLUMÉ (clignotant)	ARRÊT	Le dispositif d'interruption de courant de charge (CCID) se déclenche plus d'une seconde après la fermeture du relais. Le cordon de recharge portatif (EAVE) tente de nouveau de charger le véhicule.	Le système tentera de reprendre la recharge après 30 secondes (six tentatives au total).
ON (Marche)	ON (Marche)	ARRÊT	Défaillance du dispositif d'interruption de courant de charge (CCID); limite de tentatives atteinte ou nouvelle tentative interdite en cas de déclenchement dans la seconde qui suit la fermeture du relais.	La nouvelle tentative de recharge a échoué. Débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) du véhicule et de la prise et rebranchez-le, puis tentez de reprendre la recharge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé en cas de nouvelle anomalie.
ON (Marche)	ON (Marche)	ARRÊT	Dispersion d'électricité dans le véhicule.	Débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) du véhicule et de la prise et rebranchez-le, puis tentez de reprendre la recharge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé en cas de nouvelle anomalie.
ON (Marche)	ALLUMÉ (clignotant)	ARRÊT	Courant de recharge électrique trop élevé.	Le système tentera de reprendre la recharge après 30 secondes (six tentatives au total).

Dépannage en cas de défaillance du cordon du système de recharge portatif (EAVE)				
Voyant vert	Voyant rouge	Voyant jaune	Description	Action et conséquences
ON (Marche)	ALLUMÉ (sept clignotements)	ARRÊT	Courant de recharge électrique trop élevé.	La nouvelle tentative de recharge a échoué. Débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) du véhicule et de la prise et rebranchez-le, puis tentez de reprendre la recharge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé en cas de nouvelle anomalie.
ON (Marche)	ALLUMÉ (deux clignotements)	ARRÊT	Anomalie de la recharge sur le véhicule.	Le système tentera de reprendre la recharge après 30 secondes (six tentatives au total). Si la défaillance persiste, débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) du véhicule et de la prise de courant domestique et rebranchez-le, puis tentez de reprendre la recharge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé en cas de nouvelle anomalie.
ON (Marche)	ALLUMÉ (trois clignotements)	ARRÊT	Défaillance du cordon de recharge portatif (EAVE).	
ON (Marche)	ALLUMÉ (quatre clignotements)	ARRÊT		
ON (Marche)	ALLUMÉ (cinq clignotements)	ARRÊT		
ON (Marche)	ALLUMÉ (six clignotements)	ARRÊT		

Directives visant à prévenir un incendie et un choc électrique :

- Assurez-vous que le cordon de recharge portatif (EAVE) est placé de manière à éviter qu'on ne marche dessus, qu'on trébuché dessus, ou qu'il soit soumis à d'autres dommages ou contraintes.
- Il y a aucune pièce réparable par l'utilisateur à l'intérieur.
- N'utilisez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) s'il est visiblement endommagé. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour la réparation.
- N'insérez pas de doigts ou d'objets dans le connecteur de charge.
- Ne laissez pas les enfants utiliser le cordon de charge portatif (EAVE). La supervision d'un adulte est obligatoire si des enfants sont à proximité du cordon de recharge portatif (EAVE) lorsqu'il est en cours d'utilisation.
- N'utilisez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) avec une rallonge ou prise d'adaptation.
- Ne débranchez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) de la prise murale pendant la recharge.



Étiquette d'avertissement de prise de recharge

- 1 – Risque de décharge électrique
- 2 – Procédure de recharge en cours
- 3 – Situation dangereuse
- 4 – Informations de référence du propriétaire
- 5 – Minuterie de recharge réglée
- 6 – Symbole de type de port de charge
- 7 – Procédure de recharge terminée
- 8 – Numéro de pièce de l'étiquette
- 9 – Défaillance de la procédure de recharge

NOTA :

Au cours de son fonctionnement normal, le connecteur de charge ou la fiche CA peuvent être chaud. Si l'un ou l'autre semble surchauffer pendant le chargement, débranchez le cordon de charge portable (EAVE) et faites inspecter la prise murale par un électricien qualifié avant de continuer le chargement ↪ page 455.

AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) avec une prise usée ou endommagée. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles.

RECHARGE CA DE NIVEAU 2 (240 V, 40 A)

La recharge en courant alternatif de niveau 2 (240 V) nécessite une station de recharge de niveau 2 de 240 V avec équipement d'alimentation de véhicule électrique (EAVE). Un EAVE de niveau 2 de 40 A pour installation à domicile est recommandé. L'EAVE de niveau 2 se connecte à un disjoncteur de 40 A et fournit un maximum de 32 A au véhicule.

Lorsque vous utilisez des postes de chargement publics, assurez-vous que le poste de chargement est prêt à charger et que le véhicule est en position PARK (STATIONNEMENT) avant de brancher la station EAVE de niveau 2 dans la prise de chargement du véhicule. Un dé clic se fait ressentir lorsque le connecteur de charge est correctement inséré et couplé dans le connecteur de chargement du véhicule.

NOTA :

Le véhicule devrait commencer le chargement automatiquement. Si ce n'est pas le cas, vérifiez les points suivants :

- Station de charge – Vérifiez les indications et les instructions de la station de charge.

- Programmation de chargement – Vérifiez si la programmation de chargement est activée et, si c'est le cas, s'il s'agit d'une heure et d'une date (jour de la semaine ou de fin de la semaine) faisant partie de la programmation de chargement du véhicule. Si la planification de chargement est activée dans le véhicule, vous pouvez passer outre la planification de cet chargement en branchant le connecteur de charge, en le débranchant et en le rebranchant dans la prise de chargement du véhicule. Compléter la séquence de branchement/débranchement dans un délai 10 secondes pour que ça annule la planification programmée.

- Capot entrouvert – Vérifier si le capot est ouvert. La recharge est désactivée lorsque le capot est ouvert, et reprendra lorsqu'il sera fermé.

Pour arrêter le processus de chargement :

- Appuyez sur le bouton situé sur le connecteur de véhicule de la station EAVE de niveau 2.
- Retirez le connecteur de l'entrée de charge du véhicule.
- Branchez la poignée de chargement dans la station EAVE de niveau 2 et enroulez le cordon de charge sur son support. Ne laissez pas le cordon de charge étendu au sol.

TEMPS DE CHARGEMENT

Les facteurs suivants déterminent le temps nécessaire pour charger la batterie haute tension :

- L'état de charge actuel de la batterie haute tension
- Le type d'équipement d'alimentation de véhicules électriques (EAVE) utilisé (niveau 1 – 120 V ou niveau 2 – 240 V)

- La température ambiante
- Lorsque le commutateur d'allumage du véhicule est à la position RUN (MARCHÉ) pendant le chargement

NOTA :

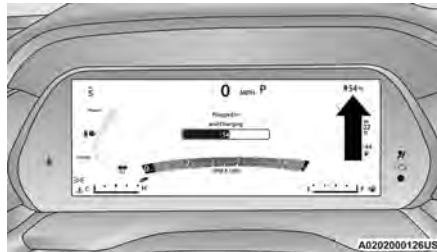
- Les temps de recharge ci-dessous sont des estimations basées sur la recharge d'une batterie haute tension dont la valeur affichée dans le groupe d'instruments pour l'état de charge est de moins de 1 %.
- La durée de chargement varie selon l'âge, l'état, du véhicule, le SOC, le courant disponible fourni au chargeur par la source d'énergie et la température de la batterie haute tension.
- Le temps de chargement peut être plus long si un système d'autoprotection thermique réduit le courant de charge de l'EAVE utilisé.
- Si le commutateur de contact est à la position ON/ RUN (MARCHÉ), l'indicateur de charge du véhicule peut ne pas indiquer un SOC supérieur à 99 % et continuer de charger le véhicule, en raison de la consommation d'énergie du véhicule.

Type d'EAVE	Estimation de temps de charge
Niveau 1 (120 V/12 A)	Environ 12-13 heures
Niveau 2 (240 V/32 A)	Environ 2-3 heures

INDICATEURS DE CHARGE DU VÉHICULE

Affichage de l'indicateur de charge de la batterie haute tension du groupe d'instruments

Il y a un affichage d'indicateur de charge de la batterie situé sur le groupe d'instruments. L'affichage de la batterie indique l'état de charge actuel (« SOC ») de la batterie haute tension avec la valeur en pourcentage située à droite du symbole. Lors du branchement, le symbole de batterie affiche également le niveau de batterie, ainsi que des messages sur l'état de charge ou une éventuelle indication que le système est en attente de chargement en raison du programme de chargement. Ils s'afficheront, sauf s'il y a une anomalie du circuit de charge. Un témoin vert en forme de prise s'affichera dans le groupe d'instruments, accompagné d'un message correspondant, lors du chargement.

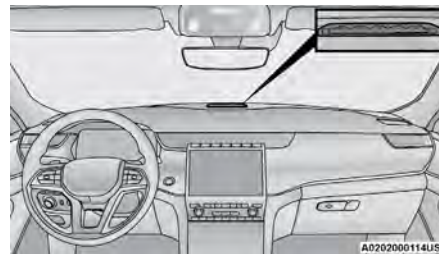


Affichage de la batterie haute tension

Témoin d'état de charge du tableau de bord

En plus de l'affichage de la batterie dans le groupe d'instruments, votre véhicule est équipé d'un indicateur visuel d'état de charge. L'indicateur SOC est composé

de cinq témoins fixés au centre de la partie supérieure du tableau de bord qui s'allument lorsque le véhicule est branché dans le système de charge.



Indicateur d'état de charge

Le témoin d'état de charge fournit une indication visuelle de l'état de chargement de la batterie haute tension pendant le chargement. Il sert aussi à signaler un problème lié à la recharge et une recharge programmée sur le point de commencer.

NOTA :

Les témoins défilent un à la fois lorsque le véhicule est branché en dehors de son heure et son jour de la semaine de charge prévus, et il entame le chargement au moment programmé.

Dans les environnements très chauds ou très froids, les témoins SOC peuvent ne pas s'allumer. L'état de charge est disponible à l'affichage du groupe d'instruments. Dans le cas d'erreur dans le processus de chargement, les deux feux extérieurs clignotent.

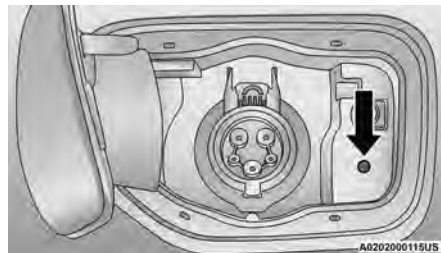
Lorsque le capot est ouvert, les témoins d'état de charge ne s'allument pas.

Nombre de témoins illuminés	Pourcentage de charge de la batterie
Premier témoin clignotant	0 à 20 %
Premier témoin allumé, deuxième témoin clignotant	21 à 40 %
Premier et deuxième témoin allumés, troisième témoin clignotant	41 à 60 %
Premier, deuxième et troisième témoin allumés, quatrième témoin clignotant	61 à 80 %
Premier, deuxième, troisième et quatrième témoin allumés, cinquième témoin clignotant	81 à 99 %
Les cinq voyants sont allumés	100 %
Deux témoins extérieurs clignotant	Indique une erreur dans le processus de chargement.
Les témoins s'allument un à la fois	Indique que le système est en attente de l'heure de charge programmée, quand le chargement doit commencer.
Tous les témoins s'allument, puis s'éteignent immédiatement	Indique un branchement réussi.

NOTA :

Pour chaque segment de témoins allumés indiquant le pourcentage de charge de la batterie, deux fréquences de clignotement sont utilisées. La fréquence « une seconde allumé, une seconde éteint » indique que la première moitié est en cours de recharge. La fréquence augmentera à « 0,5 s allumé, 0,5 s éteint » pour indiquer que la deuxième moitié est en cours de recharge. Lorsque la batterie est rechargée à bloc, le clignotement s'arrête, les témoins restent allumés et la recharge se poursuit.

Voisin de la prise de recharge, un témoin à DEL change de couleur en fonction de l'état de charge.



Emplacement du témoin à DEL voisin de la prise de recharge

Entrée de charge DEL	
Couleur de la DEL	État
Bleu	Indique que le système est en attente d'une recharge planifiée.
Vert clignotant	Le processus de recharge est en place.
Vert solide	Indique que le véhicule est entièrement chargé.
Rouge clignotant	Indique une défaillance du système de charge.

HYBRID ELECTRIC PAGES (PAGES DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE HYBRIDE)

Dans votre système Uconnect, l'application électrique hybride permet de voir le transit de puissance de votre véhicule, de comprendre votre historique de conduite et de planifier la recharge de la batterie haute tension de votre véhicule. Pour accéder à cette application, appuyez sur le bouton « Apps » (applications) de la barre du menu principal de l'écran tactile de la radio et repérez l'application « Hybrid Electric (électrique hybride) ». En appuyant sur l'icône de l'application, vous accédez à un ensemble de pages de l'application électricité hybride : Transit de puissance, historique de conduite, programmation de charge, e-Save et réglages de recharge (selon l'équipement).



Écran du menu des applications

Transit de puissance

L'écran de transit de puissance indique le relevé de puissance actuel pour tous les éléments suivants :

- **Engine (Moteur) :** Indique la puissance (en kW), que le moteur fournit. En fonction des conditions de fonctionnement du véhicule, cette puissance est utilisée pour : propulser le véhicule, permettre le chauffage de l'habitacle, alimenter les charges électriques du véhicule et charger la batterie haute tension. Le fonctionnement du moteur est contrôlé de manière à maximiser l'économie de carburant.
- **Battery (Batterie) :** Indique la puissance (en KW) que la batterie à haute tension fournit et qu'elle absorbe en ce moment. Une puissance négative indique que la batterie à haute tension du véhicule est en cours de chargement.
- **Climate (chauffage-climatisation) :** Indique la quantité de puissance (en kW) que le système de chauffage-climatisation utilise pour maintenir la température intérieure présente.

Les chemins de transit de puissance sont indiqués par la direction indiquée par les flèches sur l'écran tactile.

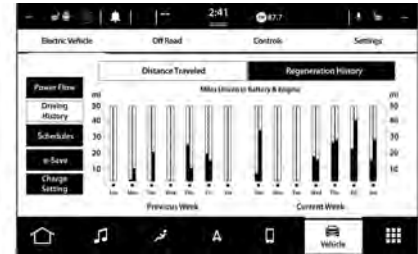


Écran de transit de puissance

Driving History (Historique de conduite)

L'écran « Driving History » (Historique de conduite) indique la distance parcourue dans les modes électrique intégral et hybride (propulsion par batterie et moteur) pour la semaine précédente et pour la semaine en cours. Les données sont affichées sous la forme d'un graphique à barres : mode Électrique en bleu-vert et mode Hybride en bleu.

Sur le graphique à barres, la distance parcourue le même jour en mode électrique (batterie seulement) est toujours illustrée en dessous de la distance parcourue en mode hybride. Lorsqu'un jour de la semaine dépasse une distance parcourue de 160 km (100 mi), les valeurs des distances parcourues en modes électrique et hybride sont affichées au-dessus du graphique à barres avec leurs couleurs correspondantes (bleu vert pour électrique et bleu pour hybride).



Écran Historique de conduite

Programmation de charge

Pour définir une programmation de charge, sélectionnez l'application du système électrique hybride à l'écran tactile et suivez ces étapes :

1. Sélectionnez « Schedules » (Programmes).



Écran de programmation de chargement

2. Sélectionnez l'un des deux programmes de charge en appuyant sur la flèche appropriée sur le côté droit de l'écran.

- Sélectionnez si la charge planifiée doit être « Charge Until Full » (Charge complète).
- Définir l'heure de départ de la charge : Heures, Minutes et AM/PM.

NOTA :

Se produira chaque semaine (tant que le véhicule est connecté au cordon EVSE).

**Définir la programmation de chargement**

- Lorsque vous avez terminé, appuyez sur la touche de retour. Le programme actif sera indiqué par le crochet à droite de la ligne d'événement de programmation. L'événement et l'heure s'afficheront.
- Pour ajouter un autre événement de chargement programmé, répétez ces étapes.

NOTA :

Un maximum de deux événements de chargement programmés indépendants peuvent être programmés en même temps.

Recharge complète

Si l'option « Charge Until Full » (Recharge complète) est sélectionnée, le véhicule doit être branché dans les cinq minutes qui suivent l'heure de début. Dans les situations suivantes, l'option « Charge Until Full » (Recharge complète) pourrait ne pas être respectée :

- Si l'option est sélectionnée pour cinq jours (du lundi au vendredi) et que le véhicule est branché cinq minutes ou plus après l'heure de début au cours de l'une de ces journées, l'option « Charge Until Full » (Recharge complète) ne sera pas respectée cette journée-là. L'option « Charge Until Full » (Recharge complète) reprendra la journée suivante à l'heure prévue.
- Si il y a plusieurs branchements/débranchements après le premier branchement dans les cinq premières minutes, l'option « Charge Until Full » (Recharge complète) ne sera pas respectée cette journée-là.
- Si d'autres plages horaires (intervalle de recharge, etc.) sont définies ultérieurement alors que l'option « Charge Until Full » (Recharge complète) est sélectionnée, et que le véhicule est branché cinq minutes ou plus après l'heure de début programmée, la batterie ne sera pas complètement rechargée cette journée-là. Le prochain horaire disponible sera suivi.

NOTA :

- Si le programme de chargement n'est pas activé, le véhicule se charge lorsqu'il est branché. Il n'est pas nécessaire de configurer le programme de chargement pour charger le véhicule.

- Si le véhicule est branché en dehors de l'intervalle de la programmation de recharge du système Uconnect (et que « Charge Until Full » (Charge complète) n'est pas sélectionné), la batterie du véhicule ne se chargera pas. Le chargement commence immédiatement seulement si le véhicule est branché dans l'intervalle d'heure et de jour de la semaine réglé dans la programmation. Sinon, le chargement démarre automatiquement à l'heure et au jour de la semaine sélectionnés ou chaque fois que le véhicule est branché lorsqu'aucun programme de chargement n'est réglé.
- La recharge programmée peut être contournée et le chargement commencera automatiquement si l'état de charge de la batterie à haute tension est inférieur au point de fonctionnement optimal.
- Si le véhicule éteint en dehors de la programmation de chargement, un message instantané s'affiche à la radio permettant de charger le véhicule immédiatement. Le message de la fenêtre contextuelle (« Charge Now? ») demande au conducteur s'il veut charger immédiatement et fournit d'autres informations, y compris l'heure de début de la prochaine charge programmée et l'estimation du temps requis pour une charge complète de la batterie. Si dans un délai d'une heure depuis le choix « Yes » (Oui) le véhicule est branché à un chargeur EAVE, le véhicule commence immédiatement à charger (en ignorant temporairement les charges programmées). Pour désactiver complètement le programme de chargement, consultez la fonction « Schedules » (Programmes) de l'application « Hybrid Electric ».
- Le programme peut être neutralisé si un EAVE est branché, débranché, puis branché de nouveau sur le véhicule. Après le branchement initial du véhicule, attendez que l'indicateur de charge de la bat-

terie sur le tableau de bord s'allume pour le débrancher. Cette « séquence de branchement/débranchement » remplace le programme réglé à la radio et entame immédiatement le chargement du véhicule. La séquence de branchement/débranchement doit être effectuée dans un délai de 10 secondes pour que la planification programmée soit contournée.

- Si l'option « Charge Until Full » (Charge complète) est sélectionnée et que le véhicule est branché après l'heure de début du programme, le véhicule démarre le chargement à l'heure de début du lendemain. Si vous souhaitez que la recharge soit activée immédiatement et qu'elle continue jusqu'à la charge complète du véhicule, vous pouvez sélectionner l'option « Charge Now » (Charger maintenant) ou utiliser l'option de contournement par branchement/débranchement.

CONTOURNEMENT DE LA PROGRAMMATION

NOTA :

Si le véhicule est éteint en dehors de la période de chargement, un message contextuel s'affiche à la radio. Le message contextuel (« Charge Now? ») demande au conducteur s'il veut charger immédiatement le véhicule; il indique aussi l'heure de début du prochain chargement programmé et l'estimation du temps requis pour une charge complète de la batterie. Si dans un délai d'une heure depuis le choix « Yes » (Oui), le véhicule est branché à un EAVE alimenté, le véhicule commence immédiatement le chargement (en ignorant temporairement les charges programmées). Pour désactiver complètement la programmation de chargement, décochez la case « Enable Schedule » (Activer la programmation).

Le programme peut être neutralisé si le cordon de chargement EAVE est branché, débranché, puis branché de nouveau sur le véhicule. Cette séquence branchement/débranchement/branchement a priorité sur le calendrier programmé dans l'application « Hybrid Electric » et lance immédiatement la recharge du véhicule. La séquence de branchement/débranchement doit être effectuée dans un délai de 10 secondes pour que la planification programmée soit contournée.

e-Save

Le quatrième écran dans l'application Hybrid Electric (électrique hybride) est l'écran e-Save. Dans cet écran, vous pouvez spécifier le comportement du mode de e-Save :



Écran e-Save (Réserve électrique)

- Battery Save (Économie de la batterie) – Maintient à son niveau actuel l'état de charge à haute tension dans la majorité des scénarios de conduite.

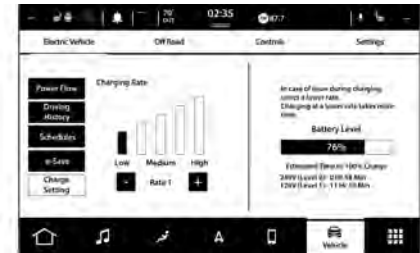
NOTA :

Le SOC peut augmenter si la saisie d'énergie par freinage régénérateur est suffisante.

- Battery Charge (Chargement de la batterie) – Utilise la puissance supplémentaire du moteur à essence pour accroître j'l'état de charge de la batterie haute tension jusqu'à une capacité de 40 %, 60 % ou 80 %. Si le SOC du véhicule est supérieur au niveau de charge ciblé de la batterie, le véhicule utilisera l'essence et la batterie pour se décharger efficacement jusqu'au niveau ciblé pendant que le véhicule roule.

Paramètres de charge – si équipé

Le cinquième écran de l'application hybride électrique est l'écran de réglage de la charge. Dans cet écran, vous pouvez sélectionner le taux de recharge de votre véhicule. Des sélections de taux 1 (taux de charge faible) à 5 (taux de charge élevé) sont offertes. Plus le taux sélectionné est faible, plus long vous devrez attendre avant que votre véhicule atteigne une charge complète.



Écran des réglages de charge

Le réglage de charge peut être modifié en appuyant sur les boutons « + » ou « - », la durée estimée pour compléter la charge sera mis à jour sur le côté droit de l'écran pour refléter le réglage de charge sélectionné.

NOTA :

- Le réglage de charge sera sauvegardé chaque fois que le véhicule est éteint, puis redémarré.
- Pour obtenir des renseignements sur le démarrage d'appoint de votre véhicule, reportez-vous au chapitre En cas d'urgence du manuel du propriétaire.

CLÉS**TÉLÉCOMMANDE**

Votre véhicule est équipé d'une télécommande qui prend en charge le déverrouillage passif, le télédéverrouillage (RKE), le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} (selon l'équipement), le démarrage à distance (selon l'équipement) et le fonctionnement à distance du hayon à commande électrique (selon l'équipement). La télécommande vous permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portières et le hayon, ainsi que d'activer l'alarme d'urgence à une distance maximale d'environ 20 m (66 pi). Vous n'avez pas à pointer la télécommande en direction du véhicule pour activer le système. La télécommande comprend également une clé d'urgence logée dans la partie arrière de la télécommande.

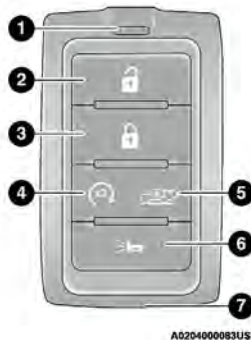
NOTA :

Dans les véhicules équipés du système de démarrage à distance, la télécommande fonctionne à une distance d'au plus 100 m (328 pi).

NOTA :

- Le signal sans fil de la télécommande peut être bloqué si celle-ci est placée à proximité d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique. Cela peut engendrer un mauvais rendement.

- Si votre véhicule est équipé d'une console de recharge sans fil, la télécommande peut ne pas être détectée si elle est placée à moins de 15 cm (6 po) de la console → page 103.
- Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) et que le véhicule se déplace à 4 km/h (2 mi/h), toutes les commandes de télédéverrouillage sont désactivées.

**Télécommande**

- 1 – Témoin DEL
- 2 – Déverrouillage
- 3 – Verrouillage
- 4 – Démarrage à distance
- 5 – Hayon à commande électrique
- 6 – Alarme d'urgence
- 7 – Clé d'urgence

Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Le groupe d'instruments peut vérifier si la batterie de la télécommande est faible et afficher les directives à suivre.

Pour obtenir plus de renseignements sur les positions d'allumage, consultez → page 42.

NOTA :

L'état de pile faible de la télécommande peut être indiqué par un message à l'affichage du groupe d'instruments ou par le témoin DEL sur la télécommande. Si le témoin à DEL de la télécommande ne s'allume plus après avoir appuyé sur les boutons de la télécommande, la pile doit être remplacée → page 455.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande une fois pour déverrouiller la portière du conducteur ou deux fois en moins de cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières et le hayon. Pour verrouiller toutes les portières et le hayon, appuyez une fois sur le bouton de verrouillage.

Lorsque les portières sont verrouillées, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit.

NOTA :

- Si le véhicule est doté de la fonction Auto Relock (Nouveau verrouillage automatique) et qu'il est déverrouillé au moyen de la télécommande et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouille de nouveau et le sys-

tème de sécurité du véhicule s'amorce (selon l'équipement). Cette fonction peut être activée ou désactivée à partir d'Uconnect Settings (Réglages Uconnect).

- Si une ou plusieurs portières sont ouvertes ou si le hayon est ouvert, les portières se verrouillent. Les portières se déverrouillent automatiquement à nouveau si la télécommande est laissée dans l'habitacle; sinon, elles demeurent verrouillées.

Toutes les portières peuvent être programmées pour se déverrouiller à la première pression du bouton de déverrouillage par l'intermédiaire des réglages du système Uconnect ➔ page 236.

Utilisation de l'alarme d'urgence

Pour activer ou désactiver la fonction d'alarme d'urgence, appuyez sur le bouton Panic (Alarme d'urgence) de la télécommande. Lorsque la fonction d'alarme d'urgence est activée, les clignotants clignotent, l'avertisseur sonore peut fonctionner par pulsions (selon l'équipement de l'alarme sonore) et l'éclairage intérieur s'allume.

L'alarme d'urgence reste activée pendant trois minutes, à moins que vous n'appuyiez de nouveau sur le bouton Panic (Alarme d'urgence) ou que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

NOTA :

- L'éclairage intérieur s'éteint si vous placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHÉ) alors que l'alarme d'urgence est activée. Cependant l'éclairage extérieur et l'avertisseur sonore (selon l'équipement de l'alarme sonore) restent activés.

- Il peut être nécessaire d'utiliser la télécommande à moins de 20 m (66 pi) du véhicule pour désactiver l'alarme d'urgence en raison des bruits de radiofréquences qu'émet le système.

Fonction d'alerte de clé laissée dans le véhicule

Si une télécommande valide n'est plus détectée à l'intérieur du véhicule alors que le système d'allumage du véhicule est en position ON/RUN (MARCHÉ) ou START (DÉMARRAGE), le message « Key Fob Has Left The Vehicle » (La télécommande a quitté le véhicule) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments avec un signal sonore intérieur. Une alarme sonore et visuelle extérieure est également activée pour avertir le conducteur.

L'avertisseur sonore du véhicule retentit rapidement trois fois en même temps qu'un seul clignotement des feux extérieurs du véhicule.

NOTA :

- Les portières doivent être ouvertes puis fermées pour que le véhicule détecte une télécommande. La fonction d'alerte de clé laissée dans le véhicule est activée lorsque la première portière est fermée et qu'aucune télécommande n'est détectée dans le véhicule. Si un avertissement a été activé et que les autres portes sont fermées, aucun autre avertissement n'est émis.
- Ces alarmes ne sont pas activées dans les situations où, soit le moteur du véhicule reste en marche avec la télécommande à l'intérieur, soit les signaux de la télécommande sont bloqués.

Utiliser la télécommande pour ouvrir les glaces du véhicule – selon l'équipement

De l'extérieur du véhicule, appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande, puis, dans les cinq secondes, appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pendant jusqu'à sept secondes. Toutes les glaces de portière du véhicule s'ouvrent alors.

NOTA :

- Cette fonction est activée au moyen des paramètres Uconnect ➔ page 236.
- Le véhicule doit être équipé de glaces à ouverture/fermeture automatique à l'avant et à l'arrière.

Remplacement de la pile de la télécommande

Le modèle de la pile de remplacement est de type CR2450.

NOTA :

- Il est recommandé aux clients d'utiliser une pile obtenue auprès de Mopar^{MD}. Les spécifications des piles boutons du marché secondaire peuvent ne pas correspondre aux spécifications des piles boutons d'origine.
- Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.

- Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur la carte de circuit imprimé.
 - Ne remplacez pas la pile bouton si la DEL de la télécommande au-dessus des touches de la rangée du haut clignote lors de l'appui sur une touche. La pile bouton devrait durer au moins trois ans d'utilisation normale avec le véhicule.
1. Retirez la clé d'urgence (2) en appuyant sur le bouton de déverrouillage de clé d'urgence (1) situé sur le côté de la télécommande tout en tirant avec l'autre main la clé d'urgence hors du logement.



A0204000060US

Retrait de la clé d'urgence

- 1 - Bouton de déverrouillage de la clé d'urgence
- 2 - Clé d'urgence



A0204000063US

Clé d'urgence retirée

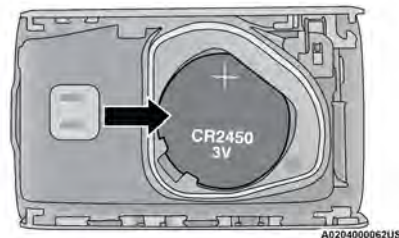
2. Placez les boutons de la télécommande vers le bas et repérez le petit espace rectangulaire sur le côté gauche, entre le boîtier et le couvercle arrière de la télécommande. Utilisez un petit outil à lame plate pour séparer les deux moitiés de la télécommande. Veillez à ne pas endommager le joint d'étanchéité lorsque vous retirez les piles.



A0204000061US

Séparer les moitiés de la télécommande

3. Ensuite, repérez l'espace du côté droit de la télécommande, qui est placé plus loin au bord que l'espace du côté gauche. Ouvrez le côté droit et retirez le couvercle arrière.
4. Retirez la pile en vous servant de votre pouce pour la faire glisser vers le bas et vers la couronne de la clé.

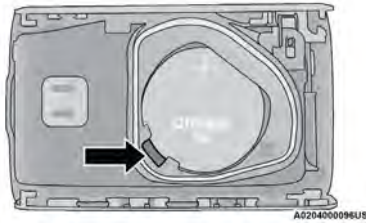


A0204000062US

Emplacement de la pile de la télécommande

NOTA :

Vous pouvez également insérer un tournevis ou un outil semblable dans la fente de retrait de pile pour retirer cette dernière.

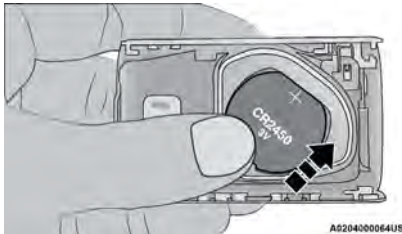


Fente de retrait de pile

NOTA :

Lorsque vous remplacez la pile, assurez-vous que le signe (+) sur la pile est orienté vers le haut. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

5. Remplacez la pile en utilisant votre pouce pour la pousser vers le bas et la faire glisser sous la petite bordure sur le bord supérieur de l'ouverture.



Remplacement de la pile de la télécommande

6. Pour assembler le boîtier de la télécommande, alignez le bord supérieur du couvercle arrière avec la partie supérieure de la télécommande, puis enfoncez les bords dans les charnières emboîtables jusqu'à ce que tous les bords s'enclenchent sans gros espaces.
7. Réinsérez la clé d'urgence jusqu'à ce qu'elle se verrouille en place.

NOTA :

La pile de la télécommande ne doit être remplacée que par des techniciens qualifiés. Si la batterie doit être remplacée, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

- La télécommande intégrée contient une pile bouton. N'ingérez pas la pile, car il y a risque de brûlure chimique. Si la pile est avalée, cela pourrait causer de graves brûlures internes dans les deux heures et entraîner la mort.
- Si vous pensez que la pile peut avoir été avalée ou placée à l'intérieur d'une partie du corps, consultez immédiatement un médecin.
- Conservez les piles neuves et usagées hors de portée des enfants. Si le compartiment de la pile ne se ferme pas de façon sécuritaire, cessez d'utiliser le produit et conservez-le hors de portée des enfants.

Programmer et demander des télécommandes supplémentaires

La programmation de la télécommande peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

NOTA :

- Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être réutilisée et reprogrammée pour un autre véhicule.
- Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.
- Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-n-Go^{MC}, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) quand vous sortez du véhicule.

La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA :

- Apportez toutes vos clés de véhicule chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarrreur Sentry Key.
- Les clés d'urgence doivent être commandées avec la découpe qui correspond aux serrures du véhicule.
- Il n'est pas obligatoire de remplacer la télécommande si une nouvelle clé d'urgence est nécessaire et inversement.

ANTIDÉMARRREUR SENTRY KEY

L'antidémarrreur Sentry Key neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe si le véhicule est verrouillé ou déverrouillé.

Le système utilise une télécommande réglée à l'usine, un bouton-poussoir d'allumage sans clé et un récepteur radiofréquence pour prévenir l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système ne peut pas reprogrammer une télécommande provenant d'un autre véhicule.

Après l'allumage, le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, quelqu'un a tenté de démarrer le moteur avec une télécommande non valide. Dans le cas où une télé-

commande valide est utilisée pour démarrer le moteur, mais qu'il y a un problème avec le circuit électronique du véhicule, le moteur démarre et s'arrête après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

L'antidémarrreur Sentry Key n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et modifier la protection antivol du véhicule.

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule ➔ page 455.

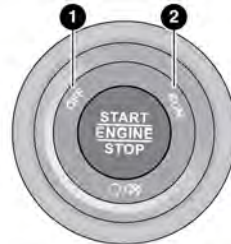
NOTA :

Une télécommande qui n'a pas été programmée est aussi considérée non valide.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE**ALLUMAGE AVEC LE SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER 'N GO^{MC}**

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.

Le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) de l'allumage comporte plusieurs modes de fonctionnement qui sont identifiés par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Ces modes sont OFF (ARRÊT), ON/RUN (MARCHE) et START (DÉMARRAGE).



A020500029US

Bouton DÉMARRAGE/ARRÊT de l'allumage

- 1 - HORS FONCTION
- 2 - MARCHE

Le module d'allumage par bouton-poussoir peut être placé dans les modes suivants :

ARRÊT

- Le moteur est coupé.
- Certains dispositifs électriques (p. ex., serrures électriques, alarme, etc.) sont toujours disponibles.

ON/RUN (MARCHÉ)

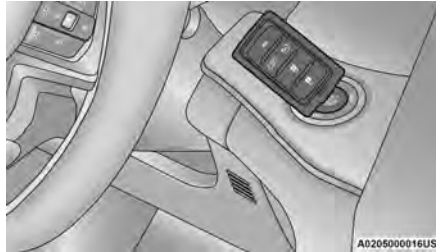
- Position de conduite.
- Tous les dispositifs électriques sont disponibles (p. ex., commandes du système de chauffage-climatisation, sièges chauffants, etc.)

COMMENCER

- Le moteur démarre (lorsque le pied est sur la pédale de frein).

NOTA :

- Si la position du commutateur d'allumage ne change pas au moyen d'une simple pression sur le bouton d'allumage et que le message « Key Fob Not Detected » (Télécommande non détectée) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, la pile de la télécommande peut être faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Mettez le côté avant de la télécommande (le côté opposé à la clé d'urgence) contre le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) et poussez pour actionner le commutateur d'allumage.
- Le remplacement de la pile de télécommande est recommandé.



Procédure lorsque la pile de la télécommande est déchargée

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule et verrouillez ce dernier.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ni dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas le commutateur d'allumage du système d'accès et de

(Suite)

AVERTISSEMENT!

démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ON/RUN (MARCHÉ). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.


- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

2

MISE EN GARDE!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

NOTA :

- La télécommande peut ne pas être détectée par le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} du véhicule si elle se trouve à côté d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique, ou si elle se trouve dans le porte-gobelet près d'une canette en aluminium; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} de démarrer le véhicule.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur la procédure de démarrage du moteur, consultez  page 151.

- Si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHE) (moteur arrêté), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). En plus du carillon, le message « Ignition ON » (Commutateur d'allumage en position de MARCHE) s'affiche au groupe d'instruments.

DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER 'N GO^{MC} – HYBRIDE SEULEMENT

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.

NOTA :

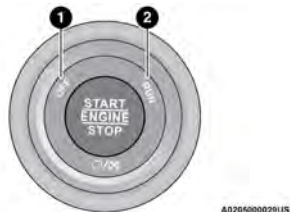
Ce véhicule est équipé d'une fonction de mise hors fonction automatique. Si le commutateur d'allumage se trouve à la position RUN (MARCHE) (moteur arrêté) et que le sélecteur de rapport reste à P (STATIONNEMENT), le contact se coupera automatiquement au bout de 30 minutes. Si la portière du conducteur est ouverte, puis fermée pendant que le système de propulsion est actif et que le sélecteur de rapport est à P (STATIONNEMENT), le véhicule s'arrête. Les notifications de cette fonction servent à rappeler de l'événement prévu à une certaine heure. Le groupe d'instruments affiche le message « Ready to Drive » (Prêt à conduire) accompagné de trois carillons sonores à la fermeture. Les avertissements intérieurs retentissent, peu importe si la télécommande est à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. L'avertisseur sonore retentit trois fois et les clignotants clignotent si la télécommande est retirée du véhicule et l'état de l'allumage est en mode « READY » (PRÊT).

Pour redémarrer le véhicule, suivez le processus normal de démarrage de votre véhicule.

Le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) de l'allumage comporte plusieurs modes de fonctionnement qui sont identifiés par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Ces modes sont OFF (ARRÊT), ON/RUN (MARCHE) et START (DÉMARRAGE).

NOTA :

- Appuyer sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) peut activer seulement le système de propulsion électrique sans démarrer le moteur du véhicule (si le fonctionnement du moteur n'est pas actuellement requis par le système hybride). Le message READY (PRÊT) s'affiche au groupe d'instruments chaque fois que le véhicule fonctionne en mode électrique et qu'il est à l'arrêt.
- Si le commutateur d'allumage est à ON/RUN (MARCHE), l'indicateur de charge peut ne pas afficher une charge supérieure à 99 % en raison de la consommation d'énergie du véhicule.



Bouton-poussoir d'allumage sans clé

- 1 – HORS FONCTION
2 – MARCHE

Le commutateur d'allumage sans clé peut être placé dans les positions suivantes :

OFF (Hors fonction)

- Le véhicule est immobilisé.
- Certains dispositifs électriques (p. ex., serrures électriques, alarme, etc.) sont toujours disponibles.
- L'énergie mécanique (propulsion du véhicule) n'est pas disponible.

ON/RUN (MARCHE)

- Position de conduite.
- Tous les dispositifs électriques sont disponibles (p. ex., commandes du système de chauffage-climatisation, sièges chauffants, etc.)
- Tant que le message READY (PRÊT) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, peu importe si le moteur est en marche ou non, la propulsion du véhicule est disponible.

COMMENCER

- Le véhicule démarre

NOTA :

La propulsion du véhicule est seulement disponible si le commutateur d'allumage est passé par la position START (DÉMARRAGE).

Conditions qui peuvent provoquer le démarrage du moteur

NOTA :

Ces conditions peuvent faire que le moteur démarre lorsque la batterie à haute tension exige une période de conditionnement thermique prolongée.

- Lorsque l'état de charge (SOC) de la batterie hybride est inférieur à 1 %
- En atteignant une accélération maximale

- Pendant le maintien de la température de catalyseur du système d'échappement dans les modes Hybride ou e-Save
- Lorsque le capot est ouvert alors que le commutateur d'allumage est en mode RUN (MARCHÉ) après START (DÉMARRAGE)
- Lorsque le mode AutoStick/les palettes de changement de vitesse sont en cours d'utilisation
- Lorsque le moteur fonctionne temporairement en mode d'actualisation de carburant et d'huile (p. ex., si le système détecte la présence de carburant vicié ou d'huile trop âgée après une longue période sans utilisation du moteur à combustion ou de courts déplacements fréquents avec le moteur en marche)

NOTA :

Le mode d'actualisation de l'huile est requis lorsque l'huile moteur est diluée avec de l'essence, ce qui peut se produire en cas de courts déplacements fréquents avec le moteur en marche (comme pourrait avoir lieu par temps froid).

- Lorsque le véhicule est démarré alors que la température ambiante est très basse
- Lorsque le véhicule est à une température ambiante plus basse et qu'il doit possiblement réchauffer l'habitacle

NOTA :

- Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) de l'allumage, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Mettez le côté avant de la télécommande (le côté opposé à la clé d'urgence)

contre le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) et poussez pour actionner le commutateur d'allumage. Le remplacement de la pile de télécommande est recommandé.

- Dans des climats extrêmes (environnements chauds ou froids), le véhicule doit être branché avant de démarrer le véhicule; sinon, il pourrait ne pas démarrer.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ni dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas le commutateur d'allumage du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position RUN (MARCHÉ). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

2**MISE EN GARDE!**

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation. Vous devez toujours couper le contact du véhicule, retirer les télécommandes de celui-ci et verrouiller toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

NOTA :

Si la pédale de frein est enfoncée alors que le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ) et que l'équipement d'alimentation de véhicule électrique (EAVE) de niveau 1 ou niveau 2 est branché sur le véhicule, le groupe d'instruments n'affiche pas l'état READY (PRÊT). Lorsque l'EAVE est débranché du véhicule, celui-ci passe en mode READY (PRÊT). Si le véhicule n'est pas enlevé de la position P (STATIONNEMENT) dans les 30 minutes suivant son débranchement, le véhicule éteint le message READY (PRÊT). Après une période de 30 minutes supplémentaires sans changement d'état du commutateur d'allumage, le commutateur d'allumage et le véhicule s'éteignent.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procédures normales de démarrage, consultez

↩ page 151.

DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT



Ce système utilise la télécommande pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du système est d'environ 100 m (328 pi).

Le démarrage à distance est utilisé pour dégivrer les glaces par temps froid et pour atteindre une température confortable dans toutes les conditions ambiantes avant que le conducteur entre dans le véhicule.

NOTA :

Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée ➔ page 455.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone qui est inodore et incolore. L'oxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

UTILISATION DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les feux de stationnement clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes. Appuyez sur le bouton de démarrage à distance une troisième fois pour couper le moteur.

NOTA :

- Si le bouton de démarrage à distance sur la télécommande est enfoncé trop rapidement au cours de l'activation, le véhicule peut ne pas démarrer.
 - Avec le démarrage à distance, le moteur ne fonctionne que pendant 15 minutes.
 - Le démarrage à distance ne peut être utilisé que deux fois.
 - En cas d'anomalie du moteur ou d'un bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.
 - Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
 - L'animation des phares (selon l'équipement) se produit lorsque le démarrage à distance est activé, si l'option « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche) est activée dans les réglages du système Uconnect.
 - Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.
 - Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage à distance pour un troisième cycle.
- Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :
- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
 - Les portières sont fermées.
 - Le capot est fermé.
 - Le hayon est fermé.
 - L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
 - Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
 - Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
 - Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
 - Le témoin de sécurité du véhicule clignote.
 - Le contact est COUPÉ.
 - Le niveau de carburant répond aux exigences minimales.
 - Le système de sécurité du véhicule ne signale pas une intrusion.
 - Le témoin d'anomalie n'est pas allumé.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. L'oxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

POUR QUITTER LE MODE DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Pour conduire le véhicule après avoir lancé le système de démarrage à distance vous pouvez appuyer brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières; ou déverrouiller le véhicule au moyen du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} – déverrouillage passif par l'intermédiaire des poignées de portière, puis désamorcer le système de sécurité du véhicule (selon l'équipement). Ensuite, avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT).

Le système de démarrage à distance éteint le moteur lorsqu'on appuie à nouveau sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande ou si le moteur tourne pendant le cycle complet de 15 minutes. Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la posi-

tion ON/RUN (MARCHE), les commandes du système de chauffage-climatisation reprennent les opérations précédemment définies (température, commande du ventilateur, etc.)


NOTA :

- Pour éviter des mises hors fonction involontaires, le système se désactive pendant deux secondes après la réception d'une demande de démarrage à distance valide.
- Pour les véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – déverrouillage passif, le message « Remote Start Active – Push Start Button » (Démarrage à distance activé – appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT).

ACTIVATION DU DÉGIVRAGE AVANT AVEC LE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le démarrage à distance est actif et que la température ambiante extérieure est inférieure ou égale à 4,5 °C (40 °F), le système active automatiquement le dégivrage avant pendant 15 minutes ou moins. La durée dépend de la température ambiante. Une fois la minuterie expirée, le système règle automatiquement les réglages en fonction des conditions ambiantes. Consultez « Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement » dans la prochaine section pour connaître le fonctionnement détaillé.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE AVEC FONCTIONS CONFORT – SELON L'ÉQUIPEMENT


Lorsque le système de démarrage à distance est activé, le dégivrage avant et arrière s'active automatiquement par temps froid. La fonction de volant chauffant et de siège chauffant pour conducteur s'active si elle est programmée dans l'écran du menu de confort des réglages du système Uconnect  page 236. Par temps chaud, la fonction d'aération du siège conducteur s'active automatiquement lorsque le démarrage à distance est activé, si la fonction est programmée à l'écran du menu de confort. Le véhicule modifie les réglages du système de chauffage-climatisation selon la température ambiante extérieure.

NOTA :

Si le véhicule est équipé d'un système de climatisation arrière, celui-ci restera désactivé pour permettre un fonctionnement optimal de la rangée avant.

Réglage automatique de la température – selon l'équipement

Les commandes du système de chauffage-climatisation se règlent automatiquement à la température optimale et aux réglages de mode en fonction de la température ambiante extérieure. Cela se poursuit jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position ON/RUN (MARCHE); dans ce cas, les commandes du système de chauffage-climatisation reprennent leurs réglages antérieurs.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de chauffage-climatisation à commande et sur les réglages de ce système, consultez  page 89.

NOTA :

Ces fonctions resteront activées pendant toute la durée du démarrage à distance jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE). Les réglages du système de chauffage-climatisation changent et dévient des valeurs par défaut automatiques s'ils sont modifiés manuellement par le conducteur alors que le véhicule est en mode de démarrage à distance. Cela comprend la désactivation des commandes du système de chauffage-climatisation au moyen du bouton OFF (ARRÊT).

ACTIVATION DU DÉGIVREUR D'ESSUIE-GLACE LORS DU DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le démarrage à distance est activé et que la température ambiante extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F), le dégivreur d'essuie-glace s'active. À la sortie du démarrage à distance, le dégivreur reprend son mode de fonctionnement antérieur. Si le dégivreur d'essuie-glace était actif, son minuteur et son fonctionnement se poursuivront.

MESSAGE D'ANNULATION DU DÉMARRAGE À DISTANCE

Un des messages suivants apparaît à l'affichage du groupe d'instruments si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Démarrage à distance annulé – portière ouverte
- Démarrage à distance annulé – capot ouvert
- Démarrage à distance annulé – hayon ouvert

- Démarrage à distance annulé – bas niveau de carburant
- Démarrage à distance annulé – délai expiré
- Démarrage à distance annulé – anomalie du système
- Remote Start Disabled – Start Vehicle to Reset (Démarrage à distance désactivé – démarrer le véhicule pour réinitialiser)

Le message reste à l'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position ON/RUN (MARCHE).

DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT (hybride seulement)

NOTA :

Lorsque le véhicule est branché, il est possible que le démarreur à distance ne fasse pas démarrer le moteur.



Ce système utilise la télécommande pour démarrer le véhicule de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. Le dispositif a une portée de 100 m (328 pi).

Le démarrage à distance active également le système de chauffage-climatisation à une température supérieure à 26,7 °C (80 °F). Les sièges chauffants (selon l'équipement) et le volant chauffant (selon l'équipement) sont également activés à une température inférieure à 4,4 °C (40 °F).

NOTA :

Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée.

UTILISATION DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières du véhicule se verrouillent, les clignotants clignotent deux fois (si cela est activé dans les réglages du système Uconnect) et l'avertisseur sonore retentit deux fois (si activé dans les réglages du système Uconnect). Ensuite, le moteur/véhicule démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

Appuyez sur le bouton de démarrage à distance une troisième fois pour éteindre le moteur.

NOTA :

- Avec le démarrage à distance, le moteur ne fonctionne que pendant 15 minutes.
- Le démarrage à distance ne peut être utilisé que deux fois.
- En cas d'une anomalie du moteur ou d'un bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.
- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.

- Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage à distance pour un troisième cycle.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Le hayon est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie de 12 V est suffisant.
- Le bouton Panic (Alarme d'urgence) de la télécommande de déverrouillage n'est pas enfoncé.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le témoin du système de sécurité du véhicule clignote.
- Le contact est COUPÉ.
- Le niveau de carburant répond aux exigences minimales.
- Le témoin d'anomalie est éteint alors que le système de propulsion du véhicule est actif

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. L'oxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

POUR QUITTER LE MODE DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de démarrage à distance ou laissez le cycle de démarrage à distance effectuer tout le cycle de 15 minutes.

De plus, le commutateur d'allumage peut être placé à la position RUN (MARCHE; système de propulsion disponible) en appuyant sur le bouton d'allumage lorsque la télécommande est dans le véhicule, puis en appuyant sur le bouton d'allumage une fois de plus pour COUPER le contact.

NOTA :

Pour éviter des mises hors fonction involontaires, le système se désactive pendant deux secondes après la réception d'une demande de démarrage à distance valide.

Consultez le manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

CLIMATISATION PROGRAMMÉE DE L'HABITACLE (SCC) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet au conducteur de climatiser (réchauffer ou refroidir) l'habitacle au préalable en fonction d'une heure de départ planifiée. La température cible est définie à la même valeur utilisée par le démarrage à distance. Contrairement au démarrage à distance, le conducteur n'a pas besoin de lancer la climatisation de l'habitacle en appuyant sur le bouton de démarrage à distance; au lieu, une heure de départ planifiée sera utilisée. De plus, la climatisation programmée de l'habitacle sera alimentée par la batterie à haute tension du véhicule, de concert avec tout équipement d'alimentation de véhicule électrique (EAVE) connecté au véhicule. Contrairement au démarrage à distance, en mode climatisation programmée de l'habitacle, le moteur à essence du véhicule ne démarre pas pour fournir du courant ou de la chaleur pour la climatisation de l'habitacle.

Afin de conserver l'énergie de la batterie à haute tension du véhicule, le conducteur peut choisir entre laisser la batterie se décharger jusqu'à <1 % ou arrêter la climatisation programmée de l'habitacle lorsque la batterie à haute tension a été déchargée à un état de charge de 25 %. Les pourcentages de la batterie s'affichent sur l'affichage du groupe d'instruments.

Au plus, deux minuteries de programme indépendant peuvent être utilisées par la fonction de climatisation programmée de l'habitacle et la fonction de recharge programmée pour la recharge de la batterie à haute tension. Les minuteries peuvent être utilisées dans n'importe quelle combinaison pour la climatisation programmée de l'habitacle et la charge programmée, mais seulement trois minuteries sont disponibles.

Les temps de climatisation programmée de l'habitacle sont utilisés pour réveiller le véhicule afin que le système de chauffage-climatisation puisse climatiser l'habitacle avant l'heure de départ planifiée. En fonction des conditions de fonctionnement du véhicule, de la température ambiante et de la prochaine heure de départ planifiée, le véhicule déterminera quand commencer la climatisation de l'habitacle. La climatisation de l'habitacle peut commencer jusqu'à 30 minutes avant l'heure de départ planifiée, à condition que les conditions de batterie à haute tension indiquées précédemment soient remplies.

La climatisation programmée de l'habitacle continue pendant un maximum de 15 minutes après l'heure de départ planifiée.

Une fois qu'un événement planifié a été créé, il peut être appliqué à un ou plusieurs jours de la semaine. L'événement planifié peut également être défini pour se produire seulement dans la semaine actuelle, ou se répéter chaque semaine jusqu'à ce que la fonction soit désactivée ou que l'événement soit modifié.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le déclenchement d'un événement de climatisation programmée de l'habitacle :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Le hayon est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le niveau de charge de la batterie de 12 V est suffisant.
- La télécommande ne se trouve pas à l'intérieur du véhicule.

- Le commutateur d'allumage en position OFF (ARRÊT).
- Le démarrage à distance n'a pas été activé.

Programmation d'un événement de climatisation programmée de l'habitacle :

Pour définir la programmation de climatisation de l'habitacle, sélectionnez l'application « Hybrid Electric Pages » (Pages du système électrique hybride) à l'écran tactile et suivez ces étapes :

1. Sélectionnez « Schedules » (Programmes).



Écran de programmation de chargement

2. Sélectionnez « Climate Schedule » (Programme de climatisation).
3. Sélectionnez l'une des deux plages de climatisation en appuyant sur la flèche appropriée du côté droit de l'écran.
4. Sélectionnez si la climatisation programmée doit s'arrêter lorsque la charge de la batterie haute tension chute à 25 % ou moins.
5. Réglage de l'heure de départ : Heures, Minutes et AM/PM.



Réglage du programme de climatisation

6. Sélectionnez les jours où l'événement de climatisation programmée de l'habitacle se produira.
7. Choisissez le moment où la climatisation de l'habitacle pourra se produire : « Anytime (even when not plugged in) » (En tout temps [même lorsque débranché]), ou « Only When Plugged In » (Uniquement lorsque branché).
8. Pour planifier un autre événement de climatisation programmée de l'habitacle, appuyez sur la touche de retour et répétez ces étapes.

NOTA :

Si vous choisissez « Anytime (even when not plugged in) » (En tout temps [même lorsque débranché]), le véhicule climatisera l'habitacle d'avance chaque fois que survient l'heure de départ, tirant la puissance de la prise murale si le véhicule est branché ou de la batterie à haute tension du véhicule si celui-ci n'est pas branché.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de sécurité du véhicule surveille les portières, le capot et le hayon du véhicule ainsi que l'utilisation non autorisée du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – Allumage. Lorsque le système de sécurité du véhicule est amorcé, les commutateurs intérieurs des serrures de portière et la poignée d'ouverture du hayon sont désactivés. Si l'alarme se déclenche, le système de sécurité du véhicule émet les signaux sonores et visuels suivants :

- L'avertisseur sonore retentit.
- Les clignotants se mettent à clignoter.
- Le témoin de sécurité du véhicule du groupe d'instruments clignote.

AMORÇAGE DU SYSTÈME

Suivez ces étapes pour amorcer le système de sécurité du véhicule :

1. Si une portière, une fenêtre ou le toit ouvrant est ouvert, fermez-le.
2. Assurez-vous que l'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT).
 - Assurez-vous que le commutateur d'allumage sans clé du véhicule est à OFF (ARRÊT).

3. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :

- Appuyez sur le bouton de verrouillage du commutateur de verrouillage électrique des portières intérieur lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
- Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur la poignée extérieure de portière à déverrouillage passif avec une télécommande valide dans la même zone extérieure ↪ page 55.
- Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

Lorsque le système de sécurité du véhicule est amorcé, le témoin de sécurité du véhicule (situé dans la partie inférieure droite de l'affichage du groupe d'instruments) commence à clignoter toutes les deux secondes, jusqu'à ce que le système soit désamorcé.

NOTA :

Si le système est amorcé en appuyant sur le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière, le témoin de sécurité du véhicule clignote rapidement pendant environ 15 secondes une fois la portière fermée, puis ralentit pour clignoter toutes les deux secondes.

DÉSAMORÇAGE DU SYSTÈME

Le système de sécurité du véhicule peut être désamorcé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif pour déverrouiller la portière ↪ page 55.
- Placez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (ARRÊT) pour désamorcer le système.

NOTA :

- Le système de sécurité du véhicule ne peut pas être amorcé ou désamorcé au moyen du barillet de serrure de la portière du conducteur. L'utilisation du barillet de serrure de la portière lorsque l'alarme est amorcée fait retentir l'alarme lorsque la portière est ouverte.

- Le système de sécurité du véhicule demeure amorcé lorsque le hayon à commande électrique est ouvert au moyen du bouton de hayon de la télécommande. L'alarme retentira si un intrus pénètre dans le véhicule par le hayon ouvert et ouvre une des portières de l'intérieur.

- Si le déverrouillage passif (selon l'équipement) est utilisé pour déverrouiller le hayon, le système de sécurité du véhicule est désamorcé et les autres portières du véhicule demeurent verrouillées jusqu'à ce que toutes les portières soient définies comme déverrouillées à la première pression, dans les réglages du système Uconnect.

- Lorsque le système de sécurité du véhicule est amorcé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique de portière ne permettent pas de déverrouiller les portières.

Le système antivol du véhicule est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'amorçage précédemment décrites, le système antivol du véhicule s'amorce, peu importe si vous êtes à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désamorcez le système antivol du véhicule.

Si le système de sécurité du véhicule est amorcé et que la batterie est débranchée, le système de sécurité du véhicule demeurera activé lorsque la batterie sera rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désamorcez le système antivol du véhicule.

RÉAMORÇAGE DU SYSTÈME

Si l'alarme se déclenche et qu'aucune mesure n'est prise pour désarmer le système de sécurité du véhicule, l'avertisseur sonore s'arrête après un cycle de 29 secondes (cinq secondes entre les cycles et jusqu'à huit cycles si le déclenchement reste actif), puis se réamorce.

NEUTRALISATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

Le système antivol du véhicule ne s'amorce pas si vous verrouillez les portières à l'aide du verrouillage manuel des portières.

ALERTE DE TENTATIVE D'EFFRACTION

Si le système de sécurité du véhicule s'est déclenché en votre absence, l'avertisseur sonore retentit trois fois et les feux extérieurs clignotent trois fois lorsque vous désamorcez le système.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DE LUXE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de sécurité de luxe surveille les portières du véhicule, le loquet du capot et le hayon, détecte leur ouverture ainsi que l'utilisation non autorisée du commutateur d'allumage. Le système comprend également un capteur d'intrusion à deux fonctions et un capteur d'inclinaison du véhicule. Le capteur d'intrusion permet de détecter les mouvements à l'intérieur du véhicule.

Le capteur d'inclinaison du véhicule permet de détecter tout mouvement d'inclinaison du véhicule (dû au remorquage, au retrait d'une roue, au transport en ferry, etc.).

Si une infraction de périmètre déclenche le système de sécurité, l'avertisseur sonore retentit pendant 29 secondes et les feux extérieurs clignotent, puis suivent environ cinq secondes sans activité. Cela se poursuit pendant huit cycles si aucune action n'est prise pour désamorcer le système.

AMORÇAGE DU SYSTÈME

Suivez ces étapes pour amorcer le système de sécurité :

1. Si les portes, les fenêtres ou le toit ouvrant (selon l'équipement) sont ouverts, fermez-les.
2. Assurez-vous que le contact est coupé.
3. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :
 - Appuyez sur le bouton de verrouillage du commutateur de verrouillage électrique des portières intérieur lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
 - Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur la poignée extérieure de portière à déverrouillage passif avec une télécommande dans la même zone extérieure → page 55.
 - Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

NOTA :

- Lorsqu'il est activé, le capteur de mouvement intérieur détecte le mouvement à l'intérieur du véhicule, y compris les objets mobiles (personnes et animaux) et les courants d'air par les fenêtres ou le toit ouvrant ouverts. Les fenêtres et le toit ouvrant doivent être fermés, et les objets mobiles ne doivent pas être laissés dans le véhicule lorsque le capteur d'intrusion est amorcé; autrement, de fausses alertes peuvent survenir.
- Une fois que le système de sécurité est amorcé, il demeurera dans cet état jusqu'à ce que vous le désamorciez en suivant l'une des procédures de désamorçage décrites. Si une perte d'alimentation se produit après avoir amorcé le système, vous devrez le désamorcer après avoir rétabli l'alimentation afin d'éviter que l'alarme se déclenche.
- Le capteur d'intrusion ultrasonore (détecteur de mouvements) surveille activement votre véhicule chaque fois que vous activez le système de sécurité du véhicule. Si vous préférez, vous pouvez désactiver le capteur d'intrusion ultrasonore lorsque vous activez le système de sécurité du véhicule. Pour ce faire, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande trois fois en l'espace de 15 secondes après avoir activé le système (pendant que le témoin de sécurité du véhicule clignote rapidement) Le véhicule demeurera verrouillé, mais désactivera l'alarme dans le cas de fausses alarmes répétées en raison de conditions ambiantes.

DÉSAMORÇAGE DU SYSTÈME

Le système de sécurité du véhicule peut être désamorçé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif pour déverrouiller la portière ➔ page 55.
- Déplacez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (ARRÊT) en appuyant sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) (nécessite au moins une télécommande valide dans le véhicule).

NOTA :

- Le barillet de serrure de la portière du conducteur et le bouton du coffre/hayon sur la télécommande ne peuvent pas amorcer ou désamorcer le système de sécurité du véhicule.
- Le système de sécurité du véhicule demeure amorcé pendant l'ouverture du coffre/hayon à commande électrique. Si une télécommande ou une télécommande de déverrouillage passif valide est utilisée pour ouvrir le coffre/hayon, le capteur de mouvement sera désactivé jusqu'à ce que le coffre/hayon soit fermé. L'alarme retentit si un intrus pénètre dans le véhicule par le coffre/hayon ouvert et ouvre une des portières.
- Lorsque le système de sécurité du véhicule est amorcé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique de portière ne permettent pas de déverrouiller les portières.

- Le capteur d'intrusion ultrasonore (détecteur de mouvements) surveille activement votre véhicule chaque fois que vous activez le système de sécurité du véhicule. Si vous préférez, vous pouvez désactiver le capteur d'intrusion ultrasonore lorsque vous activez le système de sécurité du véhicule. Pour ce faire, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande trois fois en l'espace de 15 secondes après avoir activé le système (pendant que le témoin de sécurité du véhicule clignote rapidement) Le véhicule demeurera verrouillé, mais désactivera l'alarme dans le cas de fausses alarmes répétées en raison de conditions ambiantes.

Le système de sécurité du véhicule est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'amorçage précédemment décrites, le système antivol du véhicule s'amorce, peu importe si vous êtes à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désamorcez le système antivol du véhicule.

Si le système de sécurité du véhicule du véhicule est amorcé et que la batterie est débranchée, le système de sécurité du véhicule demeurera activé lorsque la batterie sera rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désamorcez le système antivol du véhicule.

NEUTRALISATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

Le système antivol du véhicule ne s'amorce pas si vous verrouillez les portières à l'aide du verrouillage manuel des portières.

PORTIÈRES

VERROUILLAGE MANUEL DES PORTIÈRES

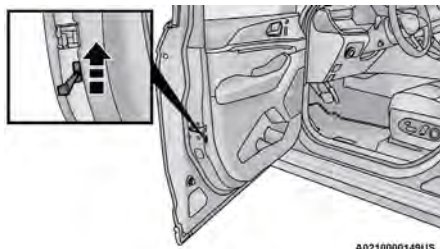
Les portières avant peuvent être déverrouillées manuellement en tirant à une reprise sur la poignée intérieure de portière. La portière du conducteur peut également être déverrouillée manuellement en insérant la clé d'urgence dans le barillet de serrure sur la poignée extérieure de la portière.

NOTA :

Lors de l'utilisation de la clé d'urgence pour déverrouiller la poignée extérieure de portière, assurez-vous que la poignée de la clé d'urgence est orientée vers l'arrière du véhicule. Cela permet de s'assurer que la poignée peut être tirée complètement pendant que la clé est dans le barillet de serrure.

Les portières arrière peuvent être déverrouillées manuellement en tirant à deux reprises sur la poignée intérieure de portière.

Chaque portière peut être verrouillée manuellement en insérant la clé d'urgence dans le levier de verrouillage d'urgence et en faisant glisser ce dernier vers le haut. Le levier de verrouillage d'urgence est situé sur la face du loquet de chaque portière.



Levier de verrouillage d'urgence (portière du conducteur illustrée)

NOTA :

- Le levier de verrouillage d'urgence n'est accessible que lorsque la portière est ouverte.
- Le verrouillage manuel du véhicule n'activera pas le système de sécurité du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule et verrouillez ce dernier.

(Suite)

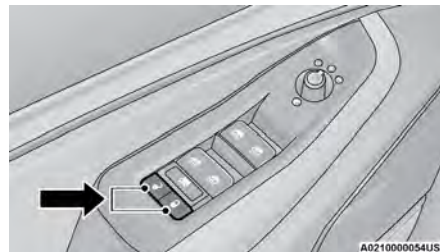
AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ni dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas le commutateur d'allumage du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

COMMANDE ÉLECTRIQUE VERROUILLAGE DES PORTIÈRES

Chaque panneau de portière avant est pourvu de boutons de verrouillage à commande électrique des portières. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portières et le hayon; ou sur le bouton de déverrouillage pour déverrouiller toutes les portières et le hayon.

Lorsque les portières sont verrouillées, un témoin dans le bouton de verrouillage est allumé.



Commutateurs de verrouillage électrique des portières

La portière du conducteur se déverrouille automatiquement si la télécommande est détectée dans le véhicule lorsque le bouton de verrouillage de portière sur le panneau de portière avant est utilisé pour verrouiller la portière, puis que la portière est fermée. L'avertisseur sonore retentira également trois fois pour prévenir l'utilisateur. Cela se produit deux fois. À la troisième tentative, les portières se verrouillent même si la télécommande est l'intérieur.

NOTA :

Si la télécommande est située à côté d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portatif ou autre appareil électronique, le signal sans fil peut être bloqué et la portière du conducteur peut ne pas se déverrouiller automatiquement.

Si vous appuyez sur le bouton de verrouillage des portières alors que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et que la portière du conducteur est ouverte, les portières ne se verrouillent pas.

Verrouillage à commande électrique de portière de passager arrière

Chaque panneau de garnissage de portière arrière est pourvu de boutons de verrouillage à commande électrique des portières. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller la portière arrière ou appuyez sur le bouton de déverrouillage pour déverrouiller la portière arrière.

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER 'N GO^{MC} – DÉVERROUILLAGE PASSIF

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télédéverrouillage (RKE) et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC}. Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.

Selon l'équipement, les portières arrière sont également munies des capacités de déverrouillage passif.

NOTA :

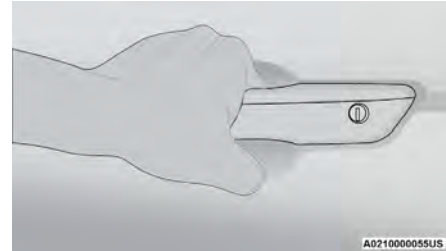
- Le déverrouillage passif peut être programmé pour être activé ou désactivé par l'intermédiaire des réglages du système Uconnect ➔ page 236
- La télécommande peut ne pas être détectée par le système de déverrouillage passif du véhicule si elle se trouve à côté d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique;

ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système de déverrouillage passif de verrouiller et de déverrouiller le véhicule.

- Le système de déverrouillage passif active l'éclairage d'approche (feux de croisement, éclairage de la plaque d'immatriculation, feux de stationnement, éclairage de cavité de poignée de portière [selon l'équipement]) pendant la durée réglée de 0, 30, 60 ou 90 secondes. Le système de déverrouillage passif active également les ampoules de clignotant deux fois.
- Si vous portez des gants, s'il a plu/neigé ou s'il y a de la poussière ou du sel sur une poignée de portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage et de verrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.
- Les portières peuvent se verrouiller et se déverrouiller lorsque de l'eau éclabousse les poignées de portière à déverrouillage passif, si la télécommande est située à l'extérieur du véhicule à 1,5 m (5 pi) ou moins de la poignée.
- Au verrouillage passif, l'avertisseur sonore retentit une fois et les clignotants s'allument à une reprise. Ces réglages peuvent être activés ou désactivés dans les réglages du système Uconnect ➔ page 236.
- Si le véhicule est déverrouillé au moyen du système de déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouille de nouveau et le système de sécurité du véhicule s'amorce (selon l'équipement).

Pour déverrouiller la portière à partir du côté conducteur ou du côté passager

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière, saisissez la poignée pour déverrouiller le véhicule. Saisissez la poignée de portière du conducteur déverrouille automatiquement cette portière. Lorsque vous saisissez la poignée de portière du passager avant (ou une poignée arrière, lorsqu'équipé du déverrouillage passif pour les quatre portières), toutes les portières ainsi que le hayon se déverrouillent automatiquement.



Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

NOTA :

- Selon le réglage sélectionné dans le système Uconnect, seule la portière du conducteur ou toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du conducteur ➔ page 236.

- Toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du passager avant (ou de portière arrière, lorsque le véhicule est équipé de déverrouillage passif pour les quatre portières), peu importe le réglage de préférence en matière de déverrouillage de portière du conducteur.

Clé FOBIK (« Frequency Operated Button Integrated Key »)

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande du système de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique des portières qui est activée lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

Cinq situations déclenchent une recherche de la fonction de sécurité de la clé FOBIK dans un véhicule muni du déverrouillage passif :

- Une sollicitation de verrouillage est faite par une télécommande du système de déverrouillage passif valide lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par la poignée de portière à déverrouillage passif lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par le commutateur de panneau de portière lorsqu'une portière est ouverte.
- Lorsque le système de sécurité du véhicule est à l'état préamorcé ou amorcé et que le hayon passe de l'état ouvert à l'état fermé.
- Lorsque le hayon passe de l'état ouvert à l'état fermé et que le système de démarrage à distance est actif.

Lorsqu'une de ces situations se produit, la recherche de fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée quand toutes les portières ouvertes sont fermées. Si le véhicule détecte une télécommande de déverrouillage passif dans le véhicule, il déverrouille les portières et en informe l'utilisateur.

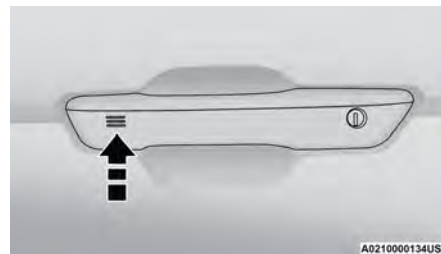
NOTA :

Les portières se déverrouillent seulement lorsqu'une télécommande de déverrouillage passif valide est détectée à l'intérieur du véhicule. Les portières ne se déverrouillent pas si une des conditions suivantes est présente :

- Les portières sont verrouillées manuellement à l'aide du levier de verrouillage d'urgence.
- Trois tentatives sont effectuées pour verrouiller les portières à l'aide du commutateur du panneau de portière, puis les portières se ferment.
- Une télécommande du système de déverrouillage passif valide se trouve à l'extérieur du véhicule à moins de 1,5 m (5 pi) d'une poignée de portière à déverrouillage passif.

Verrouillage des portières et du hayon du véhicule

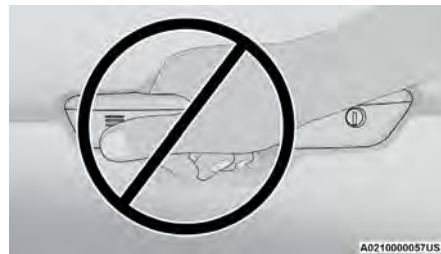
Alors qu'une des télécommandes du système de déverrouillage passif se trouve à 1,5 m (5 pi) ou moins de la poignée de portière à déverrouillage passif, appuyez sur l'icône de verrouillage sur la poignée de portière afin de verrouiller les quatre portières et le hayon du véhicule.



Appuyer sur l'icône de verrouillage de la poignée de portière pour verrouiller

NOTA :

NE saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur l'icône de verrouillage. Cela pourrait déverrouiller les portières.



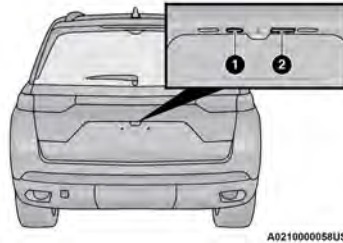
Ne saisissez PAS la poignée de portière lors du verrouillage

NOTA :

- Après avoir appuyé sur l'icône de verrouillage de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une des poignées de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si le véhicule est verrouillé en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule réagisse et se déverrouille.
- Si le déverrouillage passif est désactivé dans les réglages du système Uconnect, la protection de clé FOB décrite dans la rubrique « Clé FOB (Frequency Operated Button Integrated Key) » demeure active ou fonctionnelle.
- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande est déchargée.

Déverrouillage et accès au hayon

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée au bouton de déverrouillage électronique du hayon. En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) du hayon, appuyez sur le bouton de déverrouillage du hayon électronique pour l'ouvrir en mode électrique dans le cas d'un véhicule muni d'un hayon à commande électrique. Tirez la poignée du hayon électronique et soulevez le hayon dans le cas des véhicules munis d'un hayon à commande manuelle.

**Poignée du hayon électronique**

- 1 - Bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif
- 2 - Bouton de déverrouillage électronique du hayon

Verrouillage du hayon

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 5 pi (1,5 m) du hayon, appuyez sur le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif situé sur la poignée extérieure de portière.

NOTA :

Le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif du hayon verrouille toutes les portières et le hayon ➔ page 455.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES À LA SORTIE

Les portes des véhicules munies de serrures électriques se déverrouillent automatiquement après la séquence d'actions suivantes :

1. La fonction de déverrouillage automatique des portières à la sortie est activée dans les réglages du système Uconnect ➔ page 236.
2. Toutes les portières sont fermées.
3. Le sélecteur de rapport n'était pas en position P (STATIONNEMENT), puis il est placé en position P (STATIONNEMENT).
4. Une des portières est ouverte.

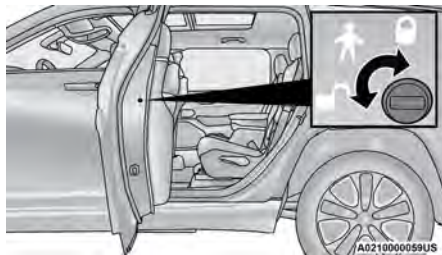
2**VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES**

La fonction de verrouillage automatique des portières est activée par défaut. Lorsque cette fonction est activée, les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse des véhicules est supérieure à 24 km/h (15 mi/h). La fonction de verrouillage automatique des portières doit être activée ou désactivée par un concessionnaire autorisé à la demande écrite de l'utilisateur. Consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer cette intervention.

SYSTÈME DE VERROUILLAGE SÉCURITÉ-ENFANTS – PORTES ARRIÈRE

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portières arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour utiliser le système, ouvrez chaque portière arrière et, à l'aide d'un tournevis à lame plate (ou de la clé d'urgence), tournez le bouton à la position verrouillage ou déverrouillage. Lorsque le système de sécurité d'une portière est enclenché, cette portière ne peut plus s'ouvrir qu'à l'aide de la poignée de portière extérieure, même si le verrou intérieur est déverrouillé.



Fonction de verrouillage sécurité-enfants

NOTA :

- Lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, la portière ne peut s'ouvrir qu'au moyen de la poignée extérieure de portière, même si la serrure intérieure de portière est en position de déverrouillage.
- Après avoir désactivé le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la porte de l'intérieur pour vous assurer que la serrure se trouve à la position déverrouillée.
- Après avoir enclenché le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer qu'elle se trouve à la position verrouillée.

AVERTISSEMENT!

Prenez garde de ne pas laisser de passagers enfermés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché (verrouillé).

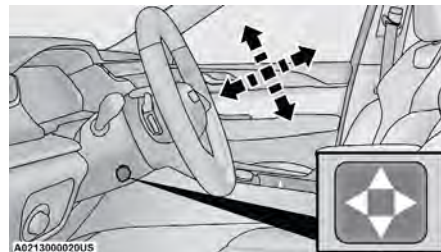
NOTA :

Utilisez toujours ce dispositif lors du transport des enfants. Après avoir enclenché le verrouillage de sécurité pour les enfants sur les deux portières arrière, vérifiez l'efficacité de l'engagement en essayant d'ouvrir une portière à l'aide de la poignée interne. Une fois que le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, il est impossible d'ouvrir les portières depuis l'intérieur du véhicule. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que personne n'est à l'intérieur.

VOLANT

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. La commande électrique d'inclinaison et de réglage télescopique de la colonne de direction est située sous le levier multifonction sur la colonne de direction.



Emplacement de la commande électrique d'inclinaison et de réglage télescopique de la colonne de direction

Utilisez la commande à quatre directions pour régler la colonne de direction.

NOTA :

Si le véhicule est équipé de réglages mémorisés du conducteur, utilisez la télécommande ou le commutateur de mémoire du panneau de garnissage de la portière du conducteur pour replacer la colonne de direction inclinable et télescopique aux positions enregistrées ↔ page 60.

AVERTISSEMENT!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous réglez la colonne de direction pendant la conduite ou si vous conduisez sans verrouiller la colonne de direction. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT



Le volant contient un dispositif de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le désactive. Le volant chauffant ne s'active pas lorsqu'il est déjà chaud.

Le bouton du volant chauffant est situé dans le système Uconnect et, si le véhicule en est équipé, sur le tableau de bord, sous la radio. Vous pouvez accéder au bouton à partir du menu de climatisation ou des commandes de l'écran tactile.

- Appuyez une fois sur le bouton du volant chauffant pour activer l'élément chauffant.
- Appuyez une seconde fois sur le bouton du volant chauffant pour désactiver l'élément chauffant.

NOTA :

Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez

👉 page 47.

AVERTISSEMENT!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la moelle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes

(Suite)

AVERTISSEMENT!

quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.

- Ne placez sur le volant aucun objet pouvant couper la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type et matériau. Cela pourrait faire surchauffer le volant.

ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT

PRÉSENTATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Commencez à utiliser la reconnaissance vocale du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Ces commandes vocales clés et ces conseils vous aideront à gérer le système de reconnaissance vocale (RV) de votre véhicule.

COMMANDES VOCALES DE BASE

Les commandes vocales de base suivantes peuvent être données à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) du volant ou prononcez les mots de réveil du véhicule

« Hey Uconnect » (Hé Uconnect) ou « Hey Jeep® » (Hé Jeep®). Le mot de réveil défini par défaut en usine est « Hey Uconnect » (Hé Uconnect); il peut être reprogrammé dans les réglages du système Uconnect. Après le bip, dites :

- « **Annuler** » pour arrêter une session vocale courante.
- « **Aide** » pour entendre une liste de commandes vocales suggérées.
- « **Répéter** » pour réécouter les messages-guides du système.

Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale.

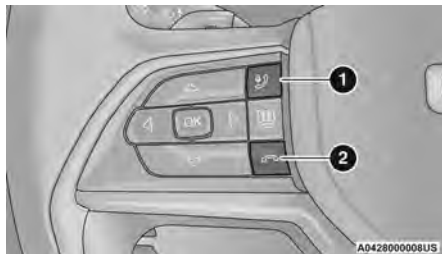
MISE EN ROUTE

Le bouton VR (Reconnaissance vocale) 🗣️ est utilisé pour activer ou désactiver votre système de reconnaissance vocale. Vous pouvez également utiliser le mot de « réveil » du système pour activer la reconnaissance vocale. Le mot de « réveil » peut être défini dans les réglages du système Uconnect 🗣️ page 236.

Conseils utiles pour l'utilisation de la reconnaissance vocale :

- Réduisez le bruit de fond. Le bruit du vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.
- Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant.
- Chaque fois que vous énoncez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) 🗣️ ou prononcez le mot de réveil, attendez le signal sonore, puis dites votre commande vocale.

- Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR (reconnaissance vocale) et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.
- Vous pouvez également interrompre le message d'aide ou les messages guides du système en parlant. Cette fonction est appelée une « intervention » et peut être réglée par l'intermédiaire des réglages du système Uconnect ➔ page 236.



Boutons des commandes vocales du système Uconnect

1 – Pour les véhicules équipés du système de navigation : Appuyer sur le bouton de reconnaissance vocale pour démarrer les fonctions de radio, multimédias, de navigation ou de chauffage-climatisation, pour effectuer un appel ou répondre à un appel ou pour envoyer ou recevoir un télémessage

1 – Pour les véhicules non équipés du système de navigation : Appuyer sur le bouton Phone (Téléphone) pour répondre à un appel entrant

2 – Appuyez sur le bouton Raccrocher pour mettre fin à un appel en cours

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

© 2023 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. SiriusXM^{MD} et toutes les marques et tous les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM^{MD} Radio inc ➔ page 455.

Pour le service à la clientèle relatif au système Uconnect, composez le 1-877-855-8400 (service offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine) ou visitez les sites DriveUconnect.com (États-Unis) ou DriveUconnect.ca (Canada).

RÉGLAGES MÉMORISÉS DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet au conducteur et, selon l'équipement, au passager avant d'enregistrer jusqu'à deux profils d'utilisateur différents et de les activer facilement à l'aide d'un commutateur de mémoire. Chaque profil d'utilisateur enregistre les réglages de position désirés pour les fonctions suivantes :

Côté conducteur

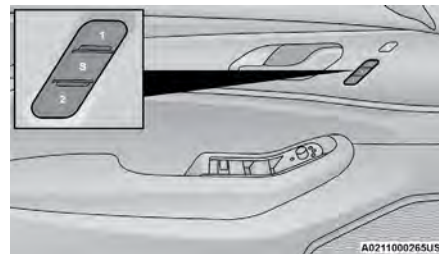
- Position du siège
- Siège avec recul automatique à l'entrée et à la sortie (selon l'équipement)
- Rétroviseurs latéraux
- Colonne de direction inclinable et télescopique à commande électrique (selon l'équipement)
- Un ensemble de stations de radio prédéfinies

Côté passager (selon l'équipement)

- Seat Position (Position du siège)

Les commutateurs de réglages mémorisés sont situés sur les panneaux de portières avant, à côté de la poignée de portière, et comprennent trois boutons :

- Le bouton de réglage (S), qui est utilisé pour activer la fonction de mémorisation.
- Les boutons (1) et (2), qui sont utilisés pour rappeler un des deux profils d'utilisateur enregistrés.



Boutons de réglage mémorisés

NOTA :

- Votre véhicule est équipé de deux télécommandes; chacune peut être associée à la position de mémoire no 1 ou no 2 du côté conducteur.
- Les réglages mémorisés du passager avant ne peuvent pas être associés à une télécommande.

PROGRAMMATION DE LA FONCTION DE MÉMORISATION

Pour créer un profil d'utilisateur, procédez comme suit :

NOTA :

L'enregistrement d'un nouveau profil d'utilisateur efface le profil sélectionné de la mémoire.

1. Placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position ON/RUN (MARCHÉ) (sans faire démarrer le moteur).
2. Effectuez les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (c'est-à-dire le siège, les rétroviseurs extérieurs, la colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique et les stations de radio programmées).
3. Appuyez brièvement sur le bouton S (Réglage) du commutateur de mémoire.
4. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez brièvement sur une des deux touches de mémoire (1) ou (2). L'écran du groupe d'instruments affichera la position de mémoire qui a été programmée.


NOTA :

Vous pouvez définir des profils d'utilisateur alors que le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT); toutefois, le véhicule doit se déplacer à moins de 8 km/h (5 mi/h) pour activer un profil d'utilisateur.

ASSOCIATION ET DISSOCIATION DE LA TÉLÉCOMMANDE À LA FONCTION DE MÉMOIRE

Vos télécommandes peuvent être programmées pour rappeler un de deux profils d'utilisateur enregistrés pour le côté conducteur.

NOTA :

Avant de programmer vos télécommandes, vous devez sélectionner la fonction « Personal Settings Linked To Key Fob » (Réglages personnalisés associés à la télécommande) au moyen du système Uconnect  page 236.

Pour programmer vos télécommandes, procédez comme suit :

1. Placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position OFF (MARCHÉ).
2. Sélectionnez le profil d'utilisateur voulu 1 ou 2 pour le côté conducteur.
3. Une fois le profil rappelé, appuyez brièvement sur le bouton de réglage (S) du commutateur de mémoire.
4. Dans les cinq secondes, appuyez brièvement sur la touche (1) ou (2) en conséquence. Le message « Memory Profile Set » (Profil d'utilisateur réglé) (1 ou 2) s'affiche dans le groupe d'instruments.
5. Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande dans les 10 secondes.

NOTA :

Il est possible de dissocier une télécommande des réglages mémorisés en appuyant sur le bouton S (Réglage), puis sur le bouton de déverrouillage de la télécommande dans les 10 secondes suivantes.

RAPPEL DES POSITIONS MÉMORISÉES

NOTA :

Le rappel de réglages mémorisés est disponible lorsque le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT et que sa vitesse est inférieure à 8 km/h (5 mi/h).

- Pour rappeler les réglages de profils mémorisés au moyen des commutateurs de mémoire, appuyez sur le bouton de mémoire (1) ou (2) du commutateur de mémoire.
- Pour rappeler les réglages mémorisés du côté conducteur au moyen de la télécommande, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande associé à la position mémorisée 1 ou 2.

Vous pouvez annuler un rappel en appuyant sur une des touches de mémoire pendant un rappel (touches S, 1 ou 2) ou en appuyant sur n'importe quel commutateur de réglage des sièges. Lorsqu'un rappel est annulé, le siège et la colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique s'immobilisent. Un délai d'une seconde sera nécessaire avant de pouvoir déclencher un autre rappel.

SIÈGES

Les sièges constituent un élément des dispositifs de retenue des occupants du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

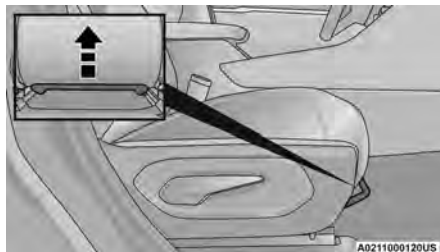
SIÈGES AVANT À RÉGLAGE MANUEL – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité pourrait ne pas être ajustée correctement et vous pourriez être blessé. Réglez la position du siège uniquement lorsque le véhicule est stationné.
- Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous pourriez glisser sous la ceinture de sécurité et risqueriez de subir des blessures graves ou la mort. Utilisez le levier de réglage d'inclinaison du siège seulement lorsque le véhicule est stationné.

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière du siège du passager avant

Certains modèles peuvent être munis d'un siège passager avant à réglage manuel. Le siège du passager peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière au moyen d'une barre située à l'avant du coussin de siège, près du plancher.

**Barre de réglage**

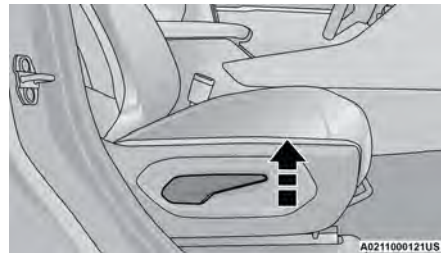
Lorsque vous êtes assis dans le siège, soulevez la barre située sous le coussin de siège et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les dispositifs de réglage.

AVERTISSEMENT!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Réglage manuel du dossier de siège du passager avant – inclinaison

Pour vous incliner vers l'arrière, penchez-vous légèrement vers l'avant puis tirez le levier situé sur le côté extérieur du siège. Poussez ensuite le siège vers l'arrière jusqu'à la position désirée, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier dans sa position normale, penchez-vous vers l'avant et levez le levier. Pour vous assurer que le dossier est verrouillé, utilisez la pression du corps pour vous incliner vers l'avant et l'arrière.

**Levier d'inclinaison****AVERTISSEMENT!**

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

RÉGLAGE MANUEL (SIÈGES ARRIÈRE)

Les véhicules équipés de sièges de troisième rangée peuvent comporter une banquette ou des sièges capitaines dans la deuxième rangée. Les véhicules qui ne comportent que des sièges de deuxième rangée sont équipés d'une banquette de deuxième rangée.

AVERTISSEMENT!

Ne placez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou de collision.

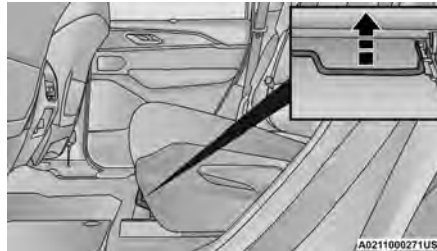
NOTA :

Vous pourriez observer une déformation dans les coussins de siège due aux boucles de ceinture de sécurité, si les sièges sont laissés pliés pendant une période prolongée. Cela est normal et un simple déploiement des sièges en position ouverte permettra, avec le temps, aux coussins de siège de reprendre leur forme normale.

Banquette de deuxième rangée – selon l'équipement

RÉGLAGE VERS L'AVANT/ARRIÈRE DU SIÈGE BANQUETTE DE DEUXIÈME RANGÉE – SELON L'ÉQUIPEMENT

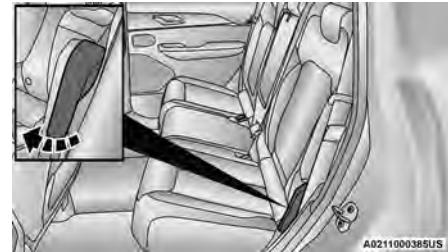
Levez la barre de réglage située à l'avant du siège près du plancher, puis relâchez-la lorsque le siège est à la position voulue. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les dispositifs de réglage.



Barre de réglage des sièges arrière

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DE LA BANQUETTE DE DEUXIÈME RANGÉE

Pour vous incliner vers l'arrière, penchez-vous légèrement vers l'avant puis tirez le levier situé sur le côté extérieur du siège. Poussez ensuite le siège vers l'arrière jusqu'à la position désirée, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier dans sa position normale, penchez-vous vers l'avant et levez le levier. Pour vous assurer que le dossier est verrouillé, utilisez la pression du corps pour vous incliner vers l'avant et l'arrière.



Levier d'inclinaison du siège arrière

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

SIÈGE DE BANQUETTE DE DEUXIÈME RANGÉE RABATTABLE À PLAT

Pour fournir un espace de rangement supplémentaire, chaque siège arrière peut être rabattu à plat. Ceci permet d'augmenter l'espace de chargement sans compromettre l'utilisation de certains sièges arrière.

NOTA :

Avant de rabattre le siège arrière, vous devrez peut-être régler le siège avant en position médiane sur ses glissières. De plus, assurez-vous que les dossiers avant sont complètement redressés et que les sièges sont avancés. Cela vous permettra de rabattre facilement le siège arrière.

Pour baisser le dossier, tirez vers le haut sur le levier d'inclinaison situé sur le côté extérieur du siège et laissez le dossier se rabattre automatiquement vers l'avant.



Siège de banquette de deuxième rangée rabattu à plat

Pour relever le dossier, rabattez le dossier vers le haut jusqu'à sa position originale et verrouillez-le en place.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si le dossier du siège n'est pas bloqué en position de manière sécuritaire, le siège n'offrira pas la stabilité voulue pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.

BANQUETTE DE DEUXIÈME RANGÉE AVEC ACCÈS FACILE AUX SIÈGES DE TROISIÈME RANGÉE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Si le véhicule est équipé de sièges de troisième rangée, les sièges de deuxième rangée peuvent être rabattus vers l'avant pour permettre aux passagers d'accéder facilement aux sièges de la troisième rangée.

Tirez vers le haut le levier d'accès facile au siège situé sur le côté extérieur du dossier du siège, puis faites basculer et glissez le siège complet vers l'avant.



Emplacement du levier d'accès facile



Accès aux sièges de troisième rangée

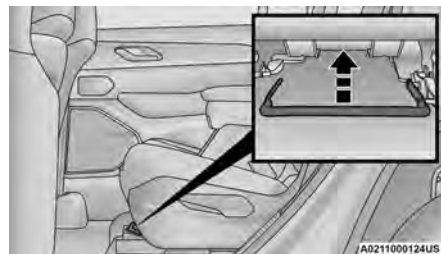
Pour remettre le siège à la position assise, dépliez le dossier de siège en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche, puis poussez le siège vers l'arrière jusqu'à ce que la glissière se bloque.

Sièges capitaines de deuxième rangée – selon l'équipement

Les véhicules équipés de sièges de troisième rangée peuvent être équipés de sièges capitaines dans la deuxième rangée.

RÉGLAGE D'INCLINAISON VERS L'AVANT ET L'ARRIÈRE DES SIÈGES CAPITAINES DE LA DEUXIÈME RANGÉE

Levez la barre de réglage située à l'avant du siège près du plancher, puis relâchez-la lorsque le siège est à la position voulue. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les dispositifs de réglage.

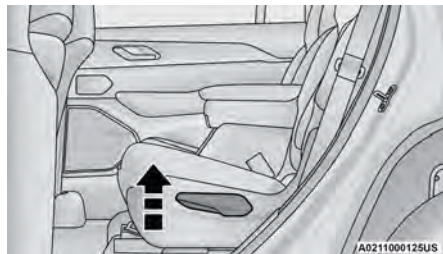


Barre de réglage des sièges arrière

RÉGLAGE D'INCLINAISON DES SIÈGES CAPITAINES DE LA DEUXIÈME RANGÉE

Pour vous incliner vers l'arrière, penchez-vous légèrement vers l'avant puis tirez le levier situé sur le côté extérieur du siège. Poussez ensuite le siège vers l'arrière jusqu'à la position désirée, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier dans sa position normale,

penchez-vous vers l'avant et levez le levier. Pour vous assurer que le dossier est verrouillé, utilisez la pression du corps pour vous incliner vers l'avant et l'arrière.



Levier d'inclinaison du siège arrière

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

SIÈGES CAPITAINES DE DEUXIÈME RANGÉE RABATTABLES À PLAT

Les dossiers de sièges de deuxième rangée peuvent être rabattus à plat pour transporter une charge.

Tirez vers le haut sur le levier d'inclinaison situé sur le côté extérieur de chaque siège de deuxième rangée, puis guidez le dossier vers le bas dans la position rabattue.



Sièges capitaines de deuxième rangée rabattus à plat

Pour relever les sièges arrière

Rabattez les dossiers vers le haut à leur position d'origine, puis verrouillez-les en place.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si le dossier du siège n'est pas bloqué en position de manière sécuritaire, le siège n'offrira pas la stabilité voulue pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.

SIÈGES CAPITAINES DE DEUXIÈME RANGÉE AVEC ACCÈS FACILE À LA TROISIÈME RANGÉE

Les sièges de deuxième rangée peuvent basculer vers l'avant pour faciliter l'accès des passagers aux sièges de troisième rangée.

Tirez vers le haut le levier d'accès facile au siège situé sur le côté extérieur du dossier du siège, puis faites basculer et glisser le siège complet vers l'avant.



Emplacement du levier d'accès facile



Accès aux sièges de troisième rangée

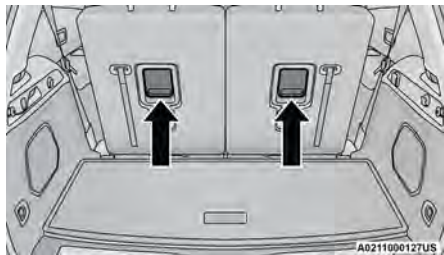
Pour remettre le siège à la position assise, dépliez le dossier de siège en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche, puis poussez le siège vers l'arrière jusqu'à ce que la glissière se bloque.

Rabattement manuel de troisième rangée – selon l'équipement

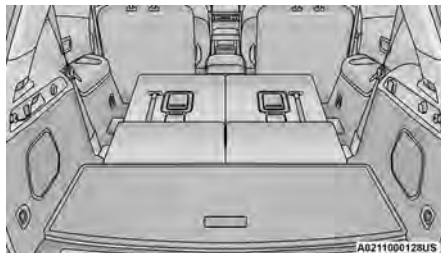
Les deux sièges de troisième rangée peuvent être rabattus vers l'avant pour augmenter l'espace de chargement. Pour abaisser l'un ou l'autre des sièges, tirez sur la poignée de déverrouillage qui se trouve à l'arrière du siège, puis abaissez le siège à l'aide de la courroie de tirage située près de la poignée de déverrouillage.

NOTA :

Les sièges de deuxième rangée doivent être en position complètement verticale ou alors rabattus à plat lorsque vous rabattez les sièges de troisième rangée.



Poignées de déverrouillage



Siège de troisième rangée en position rabattue

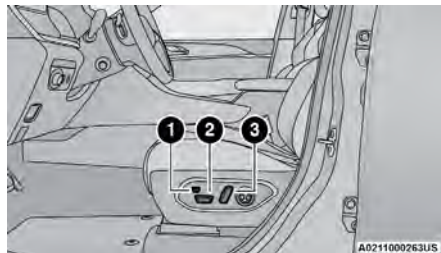
Pour élever le siège, tirez le siège vers vous à l'aide de la courroie située à l'arrière du siège.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si le dossier du siège n'est pas bloqué en position de manière sécuritaire, le siège n'offrira pas la stabilité voulue pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE (SIÈGES AVANT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Certains modèles peuvent être équipés de sièges du conducteur et du passager avant à commande électrique à 12 directions. Les commutateurs des sièges à commande électrique se trouvent sur le côté extérieur du siège. Les sièges sont munis de trois commandes du mouvement du coussin et du dossier de siège.



Commutateurs de siège à réglage électrique

- 1 – Commutateur de rallonge de coussin (si le véhicule en est équipé)
- 2 – Commutateur de siège
- 3 – Commutateur de réglage du support et du dossier

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur du siège vers l'avant ou vers l'arrière. Le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez sur l'arrière du commutateur de siège vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé dans deux directions. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant du commutateur de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du dossier

L'angle du dossier peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur de dossier vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

AVERTISSEMENT!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.
- Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

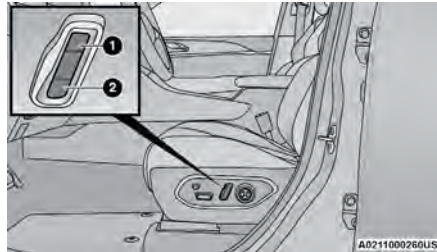
MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Réglage du support de dossier – selon l'équipement

Les supports de dossiers de siège du conducteur et du passager avant peuvent être prolongés vers l'avant ou rétractés en appuyant sur le bouton de réglage du support situé au centre du commutateur de dossier.

Appuyez sur la partie supérieure du bouton pour prolonger les supports ou sur la partie inférieure pour les rétracter.



Bouton de réglage du support de dossier

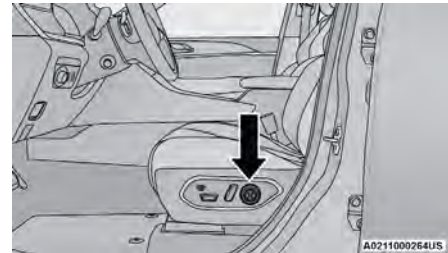
- 1 – Prolonger les supports de dossier
- 2 – Rétracter les supports de dossier

Rallonge de coussin

Le coussin peut être prolongé vers l'avant de quelques centimètres (pouces) afin d'accroître le support des cuisses. Poussez le commutateur de rallonge de coussin vers l'avant ou l'arrière pour prolonger ou rétracter le coussin. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement

Les véhicules qui sont équipés de sièges de conducteur et de passager à réglage électrique peuvent aussi être munis d'un support lombaire à réglage électrique. Le commutateur du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à réglage électrique. Appuyez sur la commande vers l'avant pour augmenter le support lombaire. Appuyez sur la commande vers l'arrière pour diminuer le support lombaire. Pour lever ou abaisser la position du support lombaire, appuyez sur la commande vers le haut ou vers le bas.



Commutateur du support lombaire à réglage électrique

Easy Entry/Exit Seat (Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie) – selon l'équipement

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.

La distance de déplacement du siège du conducteur dépend de sa position lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (Hors fonction).

- Lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), le siège du conducteur se déplace d'environ 2,4 po (6 cm) vers l'arrière s'il se trouve à au moins 2,7 po (6,8 cm) à l'avant de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous tournez le commutateur d'allumage du véhicule à la position ON/RUN (MARCHE).
- La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie est désactivée lorsque le siège du conducteur se trouve à moins de 2,3 cm (0,9 po) à l'avant de la butée arrière. Lorsque le siège est déjà dans cette position, la fonction de recul automatique ne présente aucun avantage pour le conducteur à l'entrée et à la sortie du véhicule.

Lorsqu'elle est activée dans les réglages du système Uconnect, la fonction de recul automatique enregistre les positions du siège à l'entrée et à la sortie dans le profil d'utilisateur ➔ page 60.

NOTA :

La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie peut être activée ou désactivée dans le système Uconnect ➔ page 236.

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE SIÈGES ARRIÈRE – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.
- Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le boudinier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.
- Ne placez pas la sangle de ceinture de sécurité derrière le clip de retenue de troisième rangée lorsque la ceinture de sécurité est utilisée pour retenir un occupant. La ceinture de sécurité ne sera pas placée correctement sur l'occupant et ce dernier pourrait ainsi subir des blessures encore plus graves en cas d'accident.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Dossiers de siège arrière rabattables à commande électrique – selon l'équipement

Si le véhicule est équipé de sièges de troisième rangée, les sièges de la deuxième et de la troisième rangées peuvent être équipés de dossiers à rabattement électrique.

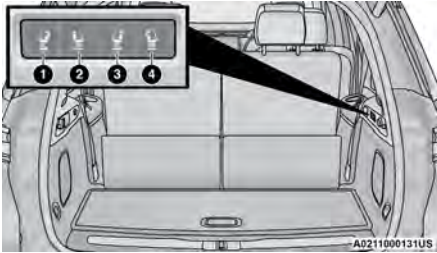
La commande monotouche de siège rabattable de troisième rangée est située dans le bloc de commandes à l'intérieur de l'espace de rangement, sur le panneau de garnissage arrière droit.

NOTA :

- Il pourrait être nécessaire d'avancer les sièges avant pour que la deuxième rangée de sièges puisse être convenablement rabattue et éviter qu'ils heurtent les écrans tactiles de siège arrière.
- Les ceintures de sécurité de la troisième rangée peuvent nuire au rabattement électrique du siège. Placez la sangle de ceinture de sécurité derrière l'attache de retenue avant de ranger ou d'ouvrir le siège. Lorsque le siège se trouve à la position voulue, retirez la sangle de l'attache de retenue de façon à ce qu'il soit prêt pour l'utilisation. Ne laissez jamais la ceinture de sécurité dans l'attache de retenue lorsqu'elle est utilisée pour retenir un occupant.

- Les appuie-têtes s'abaissent automatiquement, au besoin, lorsque le siège à commande électrique commence à se déplacer alors que le véhicule est en position P (STATIONNEMENT) et qu'une portière arrière ou le hayon sont ouverts.

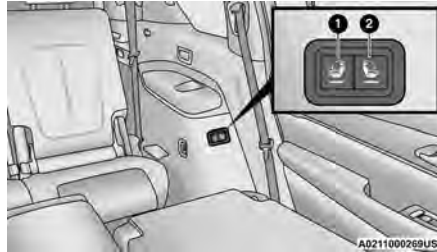
Le bloc de commandes arrière autorise de nombreuses positions de rabattement électrique des sièges de la deuxième ou troisième rangée. Les sièges de deuxième rangée peuvent être rabattus au moyen de ces commutateurs, alors que la troisième rangée peut être rabattue ou déployée.



Bloc de commandes électriques du panneau de garnissage arrière

- 1 - Rabattement, deuxième rangée, côté gauche
- 2 - Rabattement, deuxième rangée, côté droit
- 3 - Rabattement/déploiement, troisième rangée, côté gauche
- 4 - Rabattement/déploiement, troisième rangée, côté droit

Des commutateurs de rabattement électrique pour les sièges de troisième rangée se trouvent également sur le pilier C (juste derrière les portières arrière, sur les panneaux de garnissage).



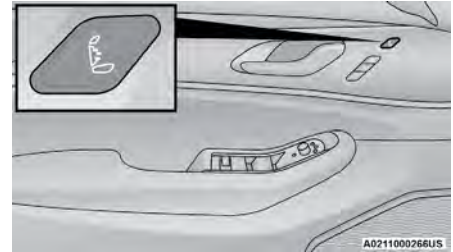
Commutateurs de rabattement électrique sur le pilier C (côté gauche illustré)

- 1 - Rabattement/déploiement, troisième rangée, côté gauche
- 2 - Rabattement/déploiement, troisième rangée, côté droit

MASSAGE PAR DOSSIER À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les dossiers des sièges de conducteur et de passager avant peuvent être équipés d'une fonction de massage à commande électrique.

La fonction de massage peut être activée ou désactivée au moyen du bouton de massage, situé sur le panneau de portière près de la poignée, ou au moyen de l'écran Comfort (Confort) de la radio.



Bouton de massage de panneau de portière

Une fois activées par l'un des deux moyens, les commandes de massage apparaissent à l'écran de la radio; les options « Massage Type » (Type de massage) et « Intensity Level » (Niveau d'intensité) peuvent être réglées pour le siège activé.

Il y a quatre niveaux d'intensité et cinq types de massages qui peuvent être sélectionnés.

Intensity Levels (Niveaux d'intensité) :

- High (Élevé)
- Med (Moyen)
- Low (Bas)
- Hors fonction

Massage Types (Types de massage) :

- Waterfall (Chute d'eau)
- Lower Back (Bas du dos)
- Extend (Extension)
- Low Extend (Extension inférieure)
- Rock Climb (Escalade)

Les réglages sélectionnés sont enregistrés dans la mémoire du système lorsqu'il est éteint, et sont repris à la prochaine activation du système.

NOTA :

- Le massage par dossier à commande électrique ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.
- La fonctionnalité de massage se désactivera après 20 minutes d'utilisation. Quoiqu'il en soit, si le type de massage ou le niveau d'intensité est modifié, la minuterie sera réinitialisée.

SIÈGES CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.

Sièges chauffants avant



Les boutons de commande des sièges avant ventilés sont situés dans le bloc central sous l'écran de la radio ou dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder aux boutons de commande à partir de l'écran Confort.

- Appuyez une fois sur le commutateur de siège chauffant pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le commutateur de siège chauffant pour activer le réglage de niveau MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le commutateur de siège chauffant pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le commutateur de siège chauffant pour DÉSACTIVER les éléments chauffants.

NOTA :

- La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.
- Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.
- Le niveau de chaleur sélectionné sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le change.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez page 47.

Sièges chauffants arrière – selon l'équipement



Les deux places d'extrémité de deuxième rangée peuvent être équipées de sièges chauffants. Deux commutateurs de siège chauffant permettent aux passagers arrière d'activer indépendamment le chauffage des sièges. Les commutateurs de siège chauffant pour chaque dispositif de chauffage sont situés sur l'arrière de la console centrale.

Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, MOYEN, BAS ou HORS FONCTION. Des témoins dans chaque commutateur s'allument pour indiquer le niveau de chauffage utilisé.

- Appuyez une fois sur le commutateur de siège chauffant pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le commutateur de siège chauffant pour activer le réglage de niveau MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le commutateur de siège chauffant pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le commutateur de siège chauffant pour désactiver les éléments chauffants.

Le niveau de chaleur sélectionné sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le change.

NOTA :

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

SIÈGES VENTILÉS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le coussin et le dossier de siège sont munis de ventilateurs qui récupèrent l'air circulant dans l'habitacle et le renvoient dans la housse de siège par de petits trous d'aération afin de rafraîchir l'occupant lorsque la température ambiante est plus élevée.

Sièges ventilés avant



Les boutons de commande des sièges ventilés sont situés dans le bloc central sous l'écran de la radio ou dans le système Uconnect. Les ventilateurs fonctionnent à trois vitesses : HI (ÉLEVÉE), MED (MOYENNE) et LO (BASSE).

- Appuyez une fois sur le commutateur de siège ventilé pour choisir HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le commutateur de siège ventilé pour choisir MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le commutateur de siège ventilé pour choisir LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le commutateur de siège ventilé pour désactiver la ventilation.

NOTA :

La ventilation des sièges ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez

➔ page 47.

Sièges ventilés arrière – selon l'équipement



Les deux places d'extrémité de deuxième rangée peuvent être équipées de sièges ventilés. Les commutateurs de commande de sièges arrière ventilés sont situés sur la partie arrière de la console centrale et permettent aux passagers arrière de commander les sièges de manière indépendante. Les ventilateurs fonctionnent à trois vitesses : HI (ÉLEVÉE), MED (MOYENNE) et LO (BASSE). Appuyez sur les commutateurs de sièges ventilés pour parcourir les vitesses ou pour éteindre la fonction.

Il y a deux commutateurs de sièges ventilés

- Appuyez une fois sur le commutateur de siège ventilé pour choisir HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le commutateur de siège ventilé pour choisir MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le commutateur de siège ventilé pour choisir LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le commutateur de siège ventilé pour désactiver la ventilation.

NOTA :

La ventilation des sièges ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

APPUIE-TÊTE

Les appuie-tête sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

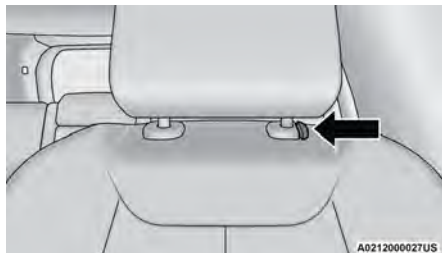
Appuie-tête avant

Votre véhicule est équipé d'appuie-tête du conducteur et du passager avant avec réglage dans quatre directions.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

NOTA :

Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, aux fins de réparation seulement. Si l'un des appuie-tête doit être retiré, consultez un concessionnaire autorisé.

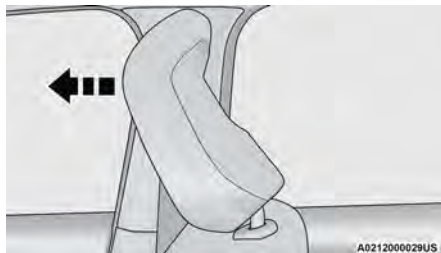


Bouton de réglage de l'appuie-tête

Pour régler l'appuie-tête vers l'avant, tirez le haut de l'appuie-tête vers l'avant du véhicule selon votre préférence et relâchez-le. Pour régler l'appuie-tête vers l'arrière, tirez le haut de l'appuie-tête à la position la plus avancée et relâchez-le. L'appuie-tête revient au maximum.



Position droite



Réglage vers l'avant

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Appuie-têtes – sièges capitaines de deuxième rangée (selon l'équipement)

Si la deuxième rangée est équipée de sièges capitaines, les appuie-têtes ne sont ni réglables ni amovibles. Ils se replient automatiquement vers l'avant lorsque le dossier est rabattu et ils ne retournent pas à leur position d'origine lorsque le dossier est relevé. Lorsque le dossier est retourné en position verticale après une opération de rabattement, relevez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se bloque en position.

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

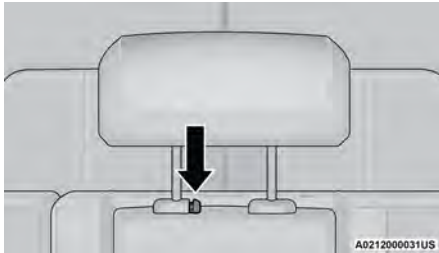
Appuie-tête – banquette de deuxième rangée (selon l'équipement)

Si la deuxième rangée est équipée d'une banquette, les appuie-tête sur les sièges extérieurs ne sont ni réglables ni amovibles. Ils se replient automatiquement vers l'avant lorsque le dossier est rabattu et ils ne retournent pas à leur position d'origine lorsque le dossier est relevé. Lorsque le dossier est retourné en position verticale après une opération de rabattement, relevez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se bloque en position.

L'appuie-tête central comporte une seule position de réglage et peut être placé vers le haut ou le bas lorsque le siège est occupé. Tirez vers le haut sur l'appuie-tête pour le relever. Pour abaisser l'appuie-tête, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez celui-ci vers le bas jusqu'à ce qu'il se bloque en position.

NOTA :

L'appuie-tête central n'est pas amovible.



Bouton de réglage de l'appuie-tête de la place centrale

NOTA :

Pour plus d'informations sur l'ensemble de retenue pour enfants, voir ➡ page 305.

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Appuie-tête de troisième rangée – selon l'équipement

Les appuie-tête de troisième rangée ne sont ni réglables ni amovibles, mais ils peuvent être rabattus pour améliorer la visibilité lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE et que les sièges arrière sont inoccupés.



Appuyez sur le bouton Headrest Fold (Rabattre l'appuie-tête) dans le menu Controls (Commandes) du système Uconnect pour rabattre électriquement les appuie-tête de la troisième rangée.

Les appuie-tête se rabattent aussi automatiquement lorsque les dossiers sont rabattus vers l'avant au moyen des poignées de déverrouillage à l'arrière des sièges, à partir de l'espace de chargement.

NOTA :

- Les appuie-tête doivent être relevés manuellement lorsque les passagers prennent place dans les sièges de troisième rangée.
- Ne les rabattez pas si des passagers sont assis dans les sièges de la troisième rangée.

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

2

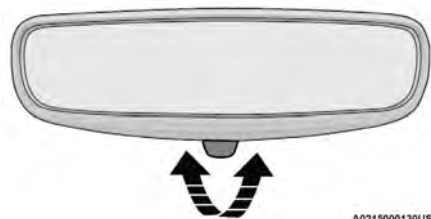
RÉTROVISEURS

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Rétroviseur manuel – selon l'équipement

Le rétroviseur peut être réglé vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Vous devez régler le rétroviseur lorsqu'il est à la position de jour (petit mouvement de la commande vers l'avant, vers le pare-brise).



Réglage du rétroviseur

Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement

Le rétroviseur peut être réglé vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous.

NOTA :

La fonction de rétroviseur à atténuation automatique est désactivée lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE, pour améliorer la vue du conducteur.

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction dans le système Uconnect ↪ page 236.



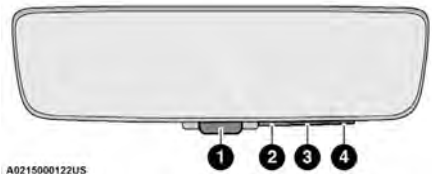
Rétroviseur à atténuation automatique

Rétroviseur numérique – selon l'équipement

Le rétroviseur numérique offre une vue large, sans obstruction et à haute résolution de la route à l'arrière pendant la conduite.

Placez le rétroviseur en mode d'atténuation automatique habituel, puis activez le mode de rétroviseur numérique.

Pour activer le rétroviseur numérique, tirez le levier de commande « on/off » (marche/arrêt), situé au bas du rétroviseur, vers l'arrière en direction du conducteur.



Rétroviseur numérique

- 1 – Commande/basculement On/Off (Marche/Arrêt)
- 2 – Bouton Menu
- 3 – Bouton de défilement vers la gauche
- 4 – Bouton de défilement vers la droite

Appuyez sur le bouton Menu situé à côté de la commande/du basculement « on/off » (« marche/arrêt ») afin d'accéder aux options suivantes du rétroviseur :

- Luminosité
- Inclinaison

Utilisez le bouton de menu pour faire défiler les options de la fonction, et les boutons de défilement gauche et droite pour régler le contenu de la fonction (luminosité ou inclinaison) plus haut/plus bas.

Lorsque la fonction n'est pas utilisée, poussez la commande « on/off » (« marche/arrêt ») vers l'avant en direction du pare-brise pour que le rétroviseur reprenne sa fonction habituelle de rétroviseur à atténuation automatique.

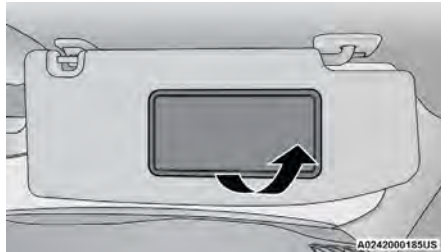
NOTA :

- Le rétroviseur numérique n'est pas aussi efficace pendant la nuit par faible luminosité en raison de la faible lumière ambiante. Dans l'éventualité où le rétroviseur ne fournit pas la visibilité voulue, il peut être ramené à sa fonction habituelle de rétroviseur électrochromatique en poussant la commande de basculement vers l'avant dans le véhicule.
- Lorsque le lave-glace de lunette arrière est activé en appuyant vers l'avant sur le levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace, la caméra de recul et la caméra de rétroviseur numérique (selon l'équipement) sont également nettoyées. Pour obtenir plus d'informations, consultez ↪ page 88.

MIROIRS DE COURTOISIE ÉCLAIRÉS

Pour accéder aux miroirs de courtoisie éclairés, rabattez un des pare-soleil.

Soulevez le couvercle pour découvrir le miroir. L'éclairage s'allume automatiquement.



Lever le couvercle du miroir de courtoisie

Pare-soleil à rallonge télescopique – selon l'équipement

La rallonge de pare-soleil procure une plus grande souplesse de positionnement pour bloquer les rayons du soleil.

1. Rabattez le pare-soleil.
2. Détachez le pare-soleil de l'agrafe centrale.
3. Faites pivoter le pare-soleil vers la glace latérale.
4. Étendez le pare-soleil pour augmenter la couverture.

NOTA :

Vous pouvez également étendre le pare-soleil pendant que le pare-soleil se trouve contre le pare-brise pour augmenter la couverture contre les rayons de soleil à l'avant du véhicule.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Réglez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation adjacente, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue avec le rétroviseur intérieur.

AVERTISSEMENT!

Les véhicules et les autres objets que vous apercevez dans un rétroviseur extérieur convexe paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. Évitez de vous fier uniquement aux rétroviseurs convexes, car vous risqueriez une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans un rétroviseur convexe.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Tous les rétroviseurs extérieurs sont munis de charnières et peuvent être déplacés vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter les dommages. Les charnières comportent trois crans :

- position complètement vers l'avant;
- position complètement vers l'arrière;
- position normale.

Rétroviseurs extérieurs avec clignotants et éclairage d'approche – Selon l'équipement

Les rétroviseurs extérieurs côté conducteur et passager avec clignotants et éclairage d'approche contiennent quatre DEL, situées au coin extérieur supérieur de chaque rétroviseur.

Trois des DEL sont des témoins de clignotants qui clignotent en même temps que les ampoules de clignotant avant et arrière du véhicule. L'allumage des feux de détresse active également ces voyants DEL.

NOTA :

L'éclairage d'approche ne fonctionne pas lorsque le sélecteur de rapport quitte la position P (STATIONNEMENT).

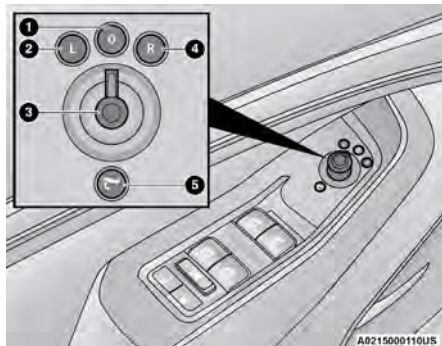
RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR À ATTÉNUATION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le rétroviseur extérieur du conducteur se règle automatiquement pour atténuer l'éblouissement provenant des phares des véhicules qui vous suivent. Cette fonction est commandée par le rétroviseur intérieur à atténuation automatique. Le rétroviseur se règle automatiquement pour atténuer l'éblouissement en même temps que le rétroviseur intérieur.

RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES

Le commutateur de commande de rétroviseur à commande électrique est situé sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur.

Pour régler un rétroviseur, faites tourner le commutateur de commande à la position (L) (gauche) ou (R) (droit) du rétroviseur que vous souhaitez régler. Appuyez ensuite sur le commutateur dans la direction voulue pour déplacer le rétroviseur.



Rétroviseurs à commande électrique

- 1 - Position neutre
- 2 - Rétroviseur gauche
- 3 - Commutateur de commande
- 4 - Rétroviseur droit
- 5 - Position des rétroviseurs rabattables à commande électrique

NOTA :

Une fois le réglage terminé, tournez le bouton à la position neutre pour éviter tout mouvement accidentel.

Rabattement à commande électrique – selon l'équipement

Pour rabattre les rétroviseurs de portière au moyen de la fonction de rétroviseurs rabattables à commande électrique, faites tourner le commutateur de commande à la position de rabattement électrique. Faites tourner la commande vers la gauche, la droite ou la position neutre pour retourner les rétroviseurs à la position de conduite.

Si le commutateur de commande de rétroviseur à commande électrique est déplacé une nouvelle fois pendant le rabattement des rétroviseurs (de la position fermée à la position ouverte et vice versa), le sens du mouvement est inversé.

Réinitialisation des rétroviseurs extérieurs rabattables à commande électrique

Il peut être nécessaire de réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique dans les cas suivants :

- Les rétroviseurs sont accidentellement obstrués lors du rabattement.
- Les rétroviseurs sont accidentellement rabattus ou déployés (manuellement ou en appuyant sur le commutateur de rétroviseurs rabattables à commande électrique).
- Les rétroviseurs ne restent pas en position déployée.
- Les rétroviseurs produisent des secousses et des vibrations à une vitesse normale de conduite.

Pour réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique : Rabattez-les ou déployez-les en tournant le commutateur (cela peut demander plu-

sieurs activations du commutateur afin de synchroniser le rétroviseur côté conducteur et celui côté passager). Cette procédure permet de les réinitialiser à leur position normale.

La position de rétroviseurs à commande électrique peut être enregistrée dans le cadre des réglages mémorisés du conducteur (selon l'équipement) ➔ page 60.

RÉTROVISEURS RABATTABLES À COMMANDE ÉLECTRIQUE AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsqu'activés dans les réglages du système Uconnect ➔ page 236, les rétroviseurs extérieurs se rabattent automatiquement lorsque le commutateur d'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT) et une fois que les portières sont fermées et verrouillées.

Les rétroviseurs extérieurs se rabattent dans les situations suivantes une fois que le commutateur d'allumage sera positionné à OFF (ARRÊT) :

- Enfoncement du bouton de verrouillage sur le panneau de la portière avant l'ouverture de la portière.

NOTA :

- Si les portières sont déjà verrouillées, enfoncez de nouveau le bouton de verrouillage.
- Ouverture de la porte, puis enfoncement du bouton de verrouillage sur le panneau de la portière, suivi de la fermeture de la portière.
- Après avoir quitté le véhicule, fermez les portières, puis appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

- Après avoir quitté le véhicule, fermez les portières, puis touchez l'icône de verrouillage sur la poignée de portière à déverrouillage passif.

Si les rétroviseurs extérieurs sont rabattus de façon automatique, ils se déploient lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :

Si les rétroviseurs ont été rabattus manuellement (repoussés à la main la tête du miroir vers l'intérieur), au moyen du commutateur de rabattement des rétroviseurs à commande électrique sur le panneau de portière du conducteur, ils ne se déploieront pas automatiquement.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT



Ces rétroviseurs extérieurs sont chauffants afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée lorsque vous mettez en fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement) ➔ page 89.

TILT SIDE MIRRORS IN REVERSE (RÉTROVISEURS INCLINABLES EN MARCHE ARRIÈRE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

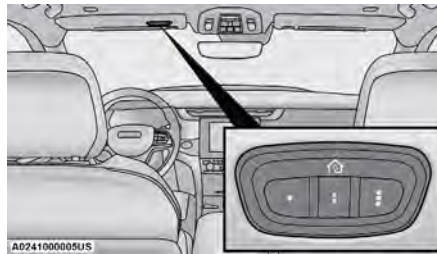
La fonction d'inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière oriente automatiquement les rétroviseurs extérieurs pour aider le conducteur à voir la partie du sol directement derrière les portières avant. Les rétroviseurs extérieurs se déplacent légèrement vers le bas à partir de la position initiale lorsque la MARCHE

ARRIÈRE est engagée. Les rétroviseurs extérieurs reviennent à la position initiale lorsque l'on quitte la MARCHE ARRIÈRE. Chaque réglage mémorisé est associé à une position d'inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière.

NOTA :

L'inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect ➔ page 236.

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (HOMELINK^{MD}) – SELON L'ÉQUIPEMENT



Boutons et témoin HomeLink^{MD}

- La télécommande HomeLink^{MD} remplace trois télécommandes portatives maximales qui actionnent des appareils comme des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées, des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink^{MD} est alimentée par la batterie de 12 V de votre véhicule.

- Les boutons de la télécommande HomeLink^{MD} qui sont situés sur la console au pavillon ou sur le pare-soleil désignent les trois différents canaux de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour utiliser la télécommande HomeLink^{MD}, appuyez brièvement sur l'un des boutons programmés de la télécommande HomeLink^{MD}. Ces boutons activeront les dispositifs auxquels ils sont programmés chaque fois que vous appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} correspondant.
- Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} est situé au-dessus du bouton central.

NOTA :

La télécommande HomeLink^{MD} est désactivée lorsque le système de sécurité du véhicule est activé ➔ page 455.

AVANT DE COMMENCER LA PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink^{MD}. Assurez-vous que votre télécommande portative est programmée pour activer l'appareil pour lequel vous essayez de configurer votre bouton HomeLink^{MD}.

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Nous recommandons d'effacer tous les canaux de votre télécommande HomeLink^{MD} avant de l'utiliser pour la première fois.

EFFACER TOUS LES CANAUX DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour effacer les canaux, suivez cette procédure :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Maintenez les deux boutons extérieurs (I et III) de la télécommande HomeLink^{MD} enfoncés pendant jusqu'à 20 secondes ou jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote.

NOTA :

L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink^{MD}. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

IDENTIFICATION DE LA PRÉSENCE D'UN CODE ROULANT OU NON ROULANT

Avant de programmer un appareil sur l'un des boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, vous devez déterminer si l'appareil comporte un code roulant ou non roulant.

Appareils à codes roulants

Pour déterminer si votre appareil comporte un code roulant, la date de fabrication est un bon indicateur. Généralement, les dispositifs fabriqués après 1995 ont un code roulant. Un appareil doté d'un code roulant comporte également un bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT), situé à l'endroit où l'antenne est connectée à l'appareil. Le bouton peut

ne pas être immédiatement visible lorsque l'on regarde l'appareil. Le nom du bouton et la couleur peuvent varier légèrement selon le constructeur.

NOTA :

Le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT) n'est pas le bouton que vous utilisez normalement pour faire fonctionner l'appareil.

Appareils à codes non roulants

La plupart des dispositifs fabriqués avant 1995 n'ont pas un code roulant. Ces appareils n'ont pas non plus le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT).

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD} À UN OUVERTE-PORTE DE GARAGE

Pour programmer l'un des boutons de la télécommande HomeLink^{MD} afin d'activer le moteur de votre ouvre-porte de garage, procédez comme suit :

NOTA :

Tous les boutons de la télécommande HomeLink^{MD} sont programmés ainsi. Vous n'avez pas besoin d'effacer tous les canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Placez la télécommande de l'ouvre-porte de garage à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.

3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande de l'ouvre-porte de garage.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin HomeLink^{MD}. Le témoin HomeLink^{MD} clignote lentement, puis rapidement. Une fois que cela se produit, relâchez les deux boutons.

NOTA :

Assurez-vous que le moteur de l'ouvre-porte de garage est branché avant de passer aux dernières étapes du code roulant/fixe.

Dernières étapes de l'ouvre-porte de garage à code roulant

NOTA :

Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape 2 finale du code roulant après avoir terminé l'étape 1 finale du code roulant.

1. Repérez le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (PROGRAMMATION) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ces boutons se trouvent habituellement près du raccord du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (PROGRAMMATION).
2. Revenez au véhicule et appuyez trois fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage fonctionne, la programmation est terminée.

- Appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} programmé pour confirmer que le moteur de l'ouvre-porte de garage est en fonction. Si le moteur de l'ouvre-porte de garage ne fonctionne pas, répétez les dernières étapes de la procédure avec un code roulant.

Dernières étapes de l'ouvre-porte de garage à code fixe

- Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin HomeLink^{MD}. Si le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} reste allumé en permanence, la programmation est terminée.
- Appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} programmé pour confirmer que le moteur de l'ouvre-porte de garage est en fonction. Si le moteur de l'ouvre-porte de garage ne fonctionne pas, répétez les étapes depuis le début.

AVERTISSEMENT!

- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre transmetteur universel. Ne programmez pas le transmetteur si des personnes ou des animaux domestiques se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille.
- Ne faites pas tourner le moteur du véhicule dans un garage ou un endroit fermé lorsque vous programmez le transmetteur. Le gaz d'échappement provenant de votre véhicule contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort pour vous et les autres en cas d'inhalation.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD} POUR DIVERS APPAREILS

La procédure pour programmer la télécommande HomeLink^{MD} pour divers appareils suit la même procédure que pour programmer un ouvre-porte de garage ➔ page 78. Assurez-vous de déterminer si l'appareil comporte un code roulant ou un code non roulant avant de démarrer la programmation.

NOTA :

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink^{MD} capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne. La procédure peut devoir être exécutée plusieurs fois pour jumeler correctement l'appareil aux boutons de votre télécommande HomeLink^{MD}.

REPROGRAMMATION D'UN SEUL BOUTON DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour reprogrammer un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD} déjà programmé auparavant, sans effacer tous les canaux, procédez comme suit. Assurez-vous de déterminer si le nouveau dispositif auquel vous souhaitez programmer le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} a un code roulant ou fixe.

- Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) sans démarrer le moteur.
- Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} voulu jusqu'à ce que le témoin HomeLink^{MD} clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**
- Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 dans la section « Programming HomeLink® To A Garage Door Opener » (Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} à un ouvre-porte de garage), puis effectuez toutes les autres étapes.

PROGRAMMATION AU CANADA ET PROGRAMMATION DE GRILLE D'ENTRÉE

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes :

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink^{MD} capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher l'appareil pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

- Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHÉ).

NOTA :

Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC}, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHÉ). Lorsque vous programmez la télécommande universelle HomeLink^{MD} et que le moteur est en marche, assurez-vous que votre véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

- Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}, tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portative toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink^{MD} ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.
- Assurez-vous que le clignotement du témoin HomeLink^{MD} est plus rapide. Si c'est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.
- Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

NOTA :

- Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD} (Canada et grille d'entrée)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

- Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHÉ).
- Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} visé jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). Ne relâchez pas le bouton.
- Sans relâcher le bouton, passez à l'étape 2 sous « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée », puis effectuez toutes les autres étapes.

SECURITY (SÉCURITÉ)

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés pendant 20 secondes jusqu'au clignotement du témoin. Veuillez prendre note que tous les canaux seront effacés. Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande HomeLink^{MD} Universal Transceiver n'est pas fonctionnelle lorsque le système de sécurité est activé.

CONSEILS DE DÉPANNAGE

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink^{MD} :

- Remplacez la pile de la télécommande portative de l'ouvre-porte de garage.
- Appuyez sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) de l'ouvre-porte de garage pour conclure la programmation du système à code roulant.
- Avez-vous débranché l'appareil pour la programmation et l'avez-vous rebranché ?

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le HomeLink.com pour des renseignements ou de l'assistance.

AVERTISSEMENT!

- Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche si vous programmez la télécommande dans un garage. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves ou mortelles.
- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre transmetteur universel. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille d'entrée. N'utilisez cet émetteur-récepteur qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « d'arrêt et d'inversion de course » conformément aux normes

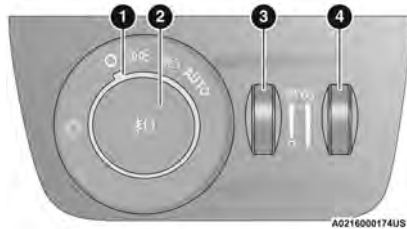
(Suite)

AVERTISSEMENT!

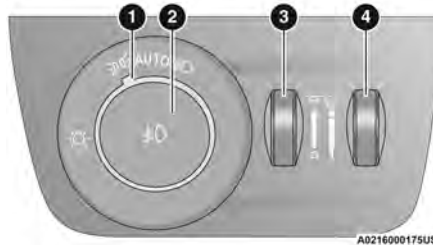
de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces fonctions de sécurité.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR**COMMUTATEUR DES PHARES**

Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord, à côté du volant. Le commutateur des phares commande le fonctionnement des phares, des feux de position, de l'éclairage du tableau de bord et des phares antibrouillard (selon l'équipement).

**Commutateur des phares**

- 1 - Tourner la commande des phares
- 2 - Commande « Push » (Pousser) de phares antibrouillard avant
- 3 - Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant
- 4 - Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

**Commutateur des phares (véhicules vendus au Canada seulement)**

- 1 - Tourner la commande des phares
- 2 - Commande « Push » (Pousser) de phares antibrouillard avant
- 3 - Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant
- 4 - Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

NOTA :

Les véhicules vendus au Canada sont équipés d'un commutateur des phares avec un cran AUTO (AUTOMATIQUE) et ON (MARCHE), mais sans un cran OFF (ARRÊT). Les phares seront désactivés lorsque le commutateur des phares est placé à la position de feux de stationnement. Toutefois, les feux de jour seront activés avec les feux de gabarit avant et arrière. Les feux de jour peuvent être désactivés lorsque le frein de stationnement est engagé.

Pour allumer les phares, tournez le commutateur des phares dans le sens horaire. Lorsque le commutateur des phares est activé, les feux de stationnement, les feux rouges arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation

et l'éclairage du tableau de bord sont également allumés. Pour désactiver les phares, remettez le commutateur des phares à la position 0 (hors fonction).

Pour les véhicules vendus au Canada, tournez le commutateur des phares dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position des feux de stationnement et de l'éclairage du tableau de bord jusqu'à la position AUTO (AUTOMATIQUE) pour les phares automatiques. Tournez-le jusqu'au deuxième cran pour allumer les phares, les feux de position et l'éclairage du tableau de bord.

NOTA :

- Votre véhicule est équipé de lentilles de phares et de phares antibrouillard en plastique (selon l'équipement), plus légères et plus résistantes aux projections de cailloux que les phares en verre. Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.
- Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux abrasifs pour nettoyer les phares.

LEVIER MULTIFONCTION

Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.



Levier multifonction

FEUX DE JOUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les feux de jour s'allument lorsque le moteur est en marche et que les feux de croisement ne sont pas allumés. Les feux demeurent allumés jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit tourné à la position OFF (ARRÊT) ou ON/RUN (MARCHÉ) ou que le frein de stationnement soit serré. Les feux de croisement doivent être utilisés pour la conduite nocturne normale.

NOTA :

- Pour les véhicules vendus au Canada, les feux de jour sont automatiquement désactivés lorsque les phares antibrouillard sont allumés.
- Si la loi le permet dans le pays dans lequel le véhicule a été acheté, les feux de jour peuvent être activés et désactivés à l'aide du système Uconnect ➔ page 236.

- Sur certains véhicules, les feux de jour peuvent s'éteindre ou perdre en intensité d'un côté (lorsqu'un clignotant est mis de ce côté) ou des deux côtés (lorsque les feux de détresse sont activés).

INVERSEUR ROUTE-CROISEMENT

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour passer des phares aux feux de route. Retournez le levier multifonction vers le volant pour réactiver les feux de croisement ou pour désactiver les feux de route.

FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE DES FEUX DE ROUTE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de feux de route automatiques produit un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le rétroviseur intérieur. Cette caméra détecte l'éclairage du véhicule et passe automatiquement des feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

NOTA :

- Le système de feux de route automatiques peut être activé ou désactivé en sélectionnant ou en désélectionnant « Auto Atténuation High Beam » (Feux de route automatiques) dans les réglages du système Uconnect ➔ page 236.
- Pour que la fonction soit activée, le commutateur des phares doit également être tourné à la position AUTO (AUTOMATIQUE) une fois les feux de route automatiques activés dans les réglages du système Uconnect.

- Les feux de route automatiques ne s'activent que lorsque le véhicule roule à plus de 35 km/h (22 mi/h).
- Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.

En cas de remplacement du pare-brise ou du rétroviseur de commande des feux de route automatiques, le rétroviseur doit être réorienté afin d'en assurer le rendement optimal. Consultez un concessionnaire autorisé local.

APPEL DE PHARES

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

PHARES AUTOMATIQUES

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour mettre le système en fonction, tournez le commutateur des phares dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à la position AUTO. Le temporisateur de phares est également activé lorsque le système est en fonction. Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après que le contact a été COUPÉ. Le délai d'extinction des phares peut être réglé à 0, 30, 60 ou 90 secondes dans le système Uconnect ➔ page 236.

Pour mettre le système hors fonction, déplacez le commutateur des phares hors de la position AUTO (AUTOMATIQUE).

NOTA :

En mode automatique, les phares s'allument uniquement si le moteur est en marche.

FEUX DE STATIONNEMENT ET ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Pour allumer les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord, tournez le commutateur des phares dans le sens horaire. Pour désactiver les feux de stationnement, remettez le commutateur des phares à la position 0 (hors fonction).

NOTA :

Les véhicules vendus au Canada sont équipés d'un commutateur des phares avec un cran AUTO (AUTOMATIQUE) et ON (MARGE), mais sans un cran OFF (ARRÊT). Les phares seront désactivés lorsque le commutateur des phares est placé à la position de feux de stationnement. Toutefois, les feux de jour seront activés avec les feux de gabarit avant et arrière. Les feux de jour peuvent être désactivés lorsque le frein de stationnement est engagé.

ALLUMAGE AUTOMATIQUE DES PHARES AVEC LES ESSUIE-GLACES

Les véhicules munis de phares automatiques possèdent également cette fonction programmable par l'utilisateur. Lorsque les phares sont en mode automatique et que le moteur est en marche, les phares s'allument automatiquement si les essuie-glaces fonctionnent. Cette fonction est programmable au moyen du système Uconnect ➔ page 236.

NOTA :

Lorsque les phares sont allumés pendant le jour, le véhicule surveille la luminosité extérieure et décide si l'éclairage du tableau de bord doit être réduit ➔ page 85.

HEADLIGHT ILLUMINATION ON APPROACH (ÉCLAIRAGE DES PHARES À L'APPROCHE)

Lorsque cette fonction est activée, les phares, l'éclairage de cavité de poignée extérieure de portière (selon l'équipement) et l'éclairage intérieur s'allument lorsque le bouton de déverrouillage est enfoncé sur la télécommande alors que l'utilisateur s'approche du véhicule. Cette fonction peut être activée ou désactivée et la durée d'éclairage des phares peut être programmée à une valeur maximale de 90 secondes dans les réglages du système Uconnect ➔ page 236.

Proximity Wake-Up (Réveil de proximité) – Selon l'équipement

Cette fonction s'active et se désactive dans le système Uconnect; elle s'active lorsque l'utilisateur s'approche de la portière du conducteur, de la portière du passager ou du hayon en ayant en sa possession une télécommande valide. Certaines lumières extérieures et intérieures s'allumeront afin d'offrir un accueil chaleureux et sécuritaire à l'utilisateur qui entre dans le véhicule en temps de noirceur. La fonction « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche) doit être sélectionnée et réglée à une valeur autre que zéro dans les réglages du système Uconnect pour que Proximity Wake-Up (Réveil de proximité) s'active.

Les portes peuvent être verrouillées ou non pour l'activation de cette fonction, tant que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT), ou pendant un démar-

rage à distance. Elle ne s'activera pas si les portes sont verrouillées et que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARGE).

NOTA :

La fonction Proximity Wake-Up (Réveil de proximité) peut ne pas s'activer dans les conditions suivantes :

- Après de nombreuses activations consécutives, afin de préserver la batterie du véhicule.
- Après plusieurs jours sans avoir démarré le moteur

Headlight Animation (Animation des phares) – selon l'équipement

Lorsque la fonction « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche) est activée, et réglée à une valeur supérieure à zéro, l'éclairage extérieur s'allume de manière théâtrale à l'approche du véhicule. Cette fonction s'active dans les situations suivantes :

- La fonction Proximity Wake-Up (Réveil de proximité, selon l'équipement) est activée
- La fonction Remote Start (démarrage à distance) est activée
- Le bouton de déverrouillage de la télécommande est enfoncé

NOTA :

Pour que l'animation des phares s'active pendant le démarrage à distance ou à l'appui du bouton de déverrouillage, l'option « Greeting Lights » (Éclairage d'accueil) doit également être sélectionnée dans le système Uconnect.

DÉLAI D'EXTINCTION DES PHARES

Pour faciliter la sortie de votre véhicule, celui-ci est doté d'un délai d'extinction des phares qui les garde allumés pendant environ 90 secondes. Ce délai d'extinction des phares débute à la coupure du contact alors que le commutateur des phares est tourné à la position allumée, puis à la position éteinte. Pour annuler le délai d'extinction des phares, tournez le commutateur des phares en position allumée puis en position éteinte, ou placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHÉ).

NOTA :

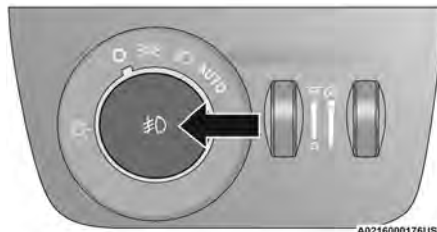
Le délai d'extinction des phares est programmable au moyen des réglages Uconnect ➔ page 236.

AVERTISSEUR DE PHARES ALLUMÉS

Si les phares ou les feux de stationnement sont laissés allumés une fois le commutateur d'allumage placé en position OFF (ARRÊT), un carillon retentit dès que la portière du conducteur est ouverte.

PHARES ANTIBROUILLARD AVANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Pour activer les phares antibrouillard avant, allumez les feux de stationnement ou les feux de croisement, puis appuyez sur le bouton des phares antibrouillard du commutateur des phares.



Bouton des phares antibrouillard



Bouton des phares antibrouillard (véhicules vendus au Canada seulement)

Les phares antibrouillards ne peuvent être allumés lorsque les feux de position ou les feux de croisement sont allumés. Un témoin situé sur l'affichage du groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés. Les phares antibrouillard s'éteignent lorsque le bouton est enfoncé une deuxième fois, lorsque le commutateur des phares est mis à la position d'arrêt ou lorsque les feux de route sont sélectionnés.

Feux de virage

Les feux de virage permettent d'améliorer la visibilité la nuit lorsque le véhicule tourne. Lorsque cette fonction est activée, un feu incorporé au phare antibrouillard avant s'allume sur le côté du véhicule vers lequel le volant est tourné ou sur lequel le témoin de clignotant est allumé. Il peut être activé à partir du système Uconnect ➔ page 236.

CLIGNOTANTS

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer que les ampoules de clignotant avant et arrière fonctionnent correctement.

NOTA :

Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme très rapide au groupe d'instruments, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures.

SYSTÈME D'ALARME DE CHANGEMENT DE VOIE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Appuyez une fois sur le levier multifonction vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran de verrouillage, et le feu de direction (droite ou gauche) clignotera trois fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

RÉGLAGE AUTOMATIQUE DU NIVEAU DES PHARES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet d'éviter que les phares n'éblouissent les conducteurs des voitures roulant en sens inverse. Le système de réglage du niveau des phares ajuste automatiquement la hauteur du faisceau des phares en fonction des modifications de l'angle d'inclinaison du véhicule.

PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE

Pour prolonger la durée de vie utile de la batterie de votre véhicule, l'éclairage intérieur et extérieur peut faire l'objet d'un délestage.

Si le contact est à la position OFF (ARRÊT) et qu'une portière demeure entrouverte pendant 10 minutes ou si le commutateur Dome On (Plafonnier allumé) de la console au pavillon est laissé allumé pendant 10 minutes, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement.

NOTA :

Le mode de protection de la batterie est annulé si le commutateur d'allumage est mis en position ON/RUN (MARCHE).

Si les phares demeurent allumés lorsque le contact est placé à la position OFF (ARRÊT), l'éclairage extérieur s'éteint automatiquement après huit minutes. Si les phares sont allumés et qu'ils demeurent allumés pendant huit minutes lorsque le contact est mis en position OFF (Hors fonction), l'éclairage extérieur s'éteint automatiquement.

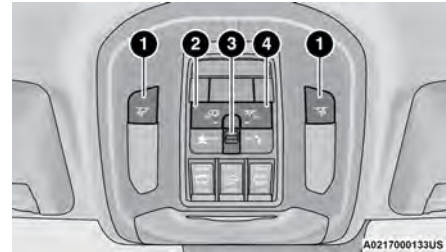
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

L'éclairage d'accueil et le plafonnier s'allument lorsque les portières avant sont ouvertes ou lorsque le bouton ON (MARCHE) du plafonnier est enfoncé sur la console au pavillon. Si votre véhicule est équipé du dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé, l'éclairage d'accueil et le plafonnier s'allument également lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Lorsqu'une portière est ouverte, que l'éclairage intérieur est activé et que vous appuyez sur le bouton Dome Defeat (Désactivation du plafonnier) de la console au pavillon, toutes les lampes intérieures s'éteignent.

Lampes de lecture avant – selon l'équipement

Vous pouvez aussi utiliser les lampes de la console au pavillon séparément en appuyant sur les lentilles correspondantes.



Éclairage d'accueil

- 1 – Boutons de marche/arrêt des lampes de lecture
- 2 – Bouton de désactivation de l'éclairage du plafonnier
- 3 – Éclairage ambiant
- 4 – Bouton ON (MARCHE) du plafonnier

Éclairage d'accueil et lampes de lecture arrière

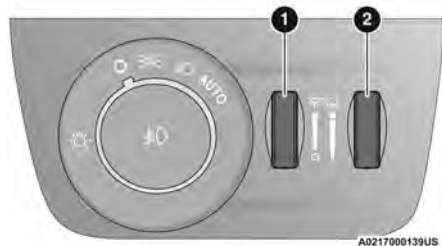
L'éclairage de lecture et d'accueil se trouve au-dessus des sièges de passager arrière de la deuxième et de la troisième rangée. L'éclairage d'accueil s'allume lorsqu'une portière ou le hayon sont ouverts. Les lampes s'allument également lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Les lampes d'accueil servent aussi de lampes de lecture. Appuyez sur le bouton d'éclairage de lecture pour allumer cette lampe lorsque vous vous trouvez dans le véhicule. Appuyez une deuxième fois sur le bouton d'éclairage de lecture pour éteindre chaque lampe.

Rhéostats d'intensité lumineuse

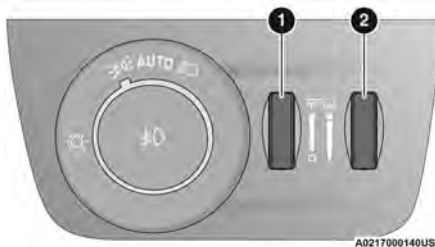
Les rhéostats d'intensité lumineuse sont situés près du commutateur des phares, du côté gauche du tableau de bord.

Lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés, tournez le rhéostat d'intensité lumineuse droit vers le haut pour augmenter l'intensité de l'éclairage du groupe d'instruments. Faites tourner la commande du rhéostat pour régler les niveaux d'éclairage intérieur de l'éclairage ambiant du tableau de bord et des portières. Certaines couleurs d'éclairage ambiant peuvent être personnalisées ↪ page 86.



Rhéostats d'intensité lumineuse

- 1 – Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant
- 2 – Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord



Rhéostats d'intensité lumineuse (véhicules vendus au Canada seulement)

- 1 – Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant
- 2 – Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

NOTA :

- L'éclairage d'ambiance multicolore pour la première et la deuxième rangées, ainsi que l'éclairage ambiant blanc au plafond pour les sièges de deuxième et de troisième rangées (selon l'équipement) peuvent ne pas faire partie de l'équipement du véhicule.
- Le réglage du rhéostat d'intensité lumineuse à la plus haute position fera passer l'écran radio au thème Light (Clair); s'il est réglé à la position la plus basse, l'écran radio passera au thème Dark (Sombre).
- L'atténuation de l'éclairage lié à l'état des phares (p. ex., luminosité de l'écran de la radio) est programmable au moyen du système Uconnect ↪ page 236.

Éclairage ambiant multicolore – selon l'équipement

La couleur de certains éléments de l'éclairage ambiant dans l'habitacle peut être sélectionnée dans le menu Apps (Applications) à l'écran de la radio ou dans les réglages du système Uconnect ↪ page 236. La luminosité est réglée au moyen du rhéostat d'intensité lumineuse ambiante sur le commutateur des phares.

Cinq couleurs peuvent être sélectionnées pour les deux zones suivantes à l'intérieur du véhicule :

- Zone 1 :
 - Éclairage ambiant décoratif du tableau de bord
- Zone 2 :
 - Zones d'espace pour les jambes des sièges avant sous le tableau de bord
 - Éclairage sous les sièges de deuxième rangée
 - Éclairage de pochette pour cartes routières sur les quatre panneaux de portières

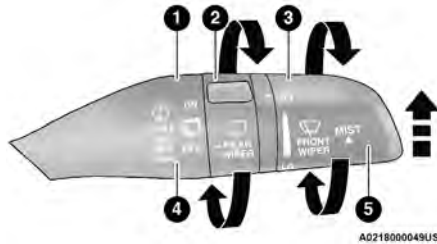
Ces zones peuvent être réglées à des couleurs différentes. Si le bouton SYNC (SYNCHRONISER) est sélectionné dans le menu des réglages, toutes les lumières colorées sont automatiquement réglées à la même couleur.

NOTA :

Le reste de l'éclairage ambiant à l'intérieur du véhicule demeure blanc, et le rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant commande tout l'éclairage ambiant en même temps.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Le levier d'essuie-glaces et de lave-glace se trouve du côté droit de la colonne de direction. Les essuie-glaces avant sont actionnés par un commutateur rotatif situé à l'extrémité du levier.



Levier multifonction

- 1 – Tirer pour actionner le lave-glace avant
- 2 – Faire tourner pour actionner les essuie-glace arrière
- 3 – Faire tourner pour actionner les essuie-glaces du pare-brise
- 4 – Pousser vers l'avant pour actionner le lave-glace arrière
- 5 – Déplacer vers le haut en position antibruïte

FONCTIONNEMENT DES ESSUIE-GLACES

Les essuie-glaces et le lave-glace sont actionnés par un commutateur intégré au levier d'essuie-glace. Tournez le commutateur à l'extrémité du levier vers le haut jusqu'au premier cran au-delà des réglages intermittents pour un fonctionnement lent des essuie-glaces. Tournez le commutateur à l'extrémité du levier vers le haut jusqu'au deuxième cran au-delà des réglages intermittents pour un fonctionnement rapide des essuie-glaces. Pour arrêter les essuie-glaces, tournez le commutateur du levier de commande d'essuie-glaces complètement à la position OFF (ARRÊT).

MISE EN GARDE!

Retirez toujours l'accumulation de neige qui empêche les balais d'essuie-glace de revenir en position de fin de course. Le moteur des essuie-glaces pourrait être endommagé si le commutateur des essuie-glaces est tourné à la position d'arrêt et que les balais ne peuvent pas revenir à leur position de fin de course.

Système de balayage intermittent des essuie-glaces

Utilisez le balayage intermittent des essuie-glaces lorsqu'un seul balayage à intervalles variables est requis par les conditions météorologiques. Tournez le commutateur à l'extrémité du levier d'essuie-glaces jusqu'au premier cran, puis tournez le commutateur à l'extrémité du levier pour sélectionner l'intervalle souhaité. Les quatre réglages d'intervalle vous permettent de régler les intervalles entre les cycles de un balayage par

seconde à un balayage toutes les 36 secondes environ. Lorsque la vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle double entre les balayages.

NOTA :

Si le véhicule se déplace à moins de 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle est doublé.

Fonctionnement du lave-glace

Pour actionner le lave-glace, tirez le levier vers l'arrière (vers vous) et maintenez-le dans cette position. Si vous tirez le levier lorsque les essuie-glaces sont en mode de balayage intermittent, les essuie-glaces s'activent et effectuent plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez le levier, puis ils reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné. Si vous tirez le levier lorsque les essuie-glaces sont en position d'arrêt, les essuie-glaces effectuent plusieurs cycles, puis ils s'arrêtent.

NOTA :

- Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 20 secondes. Dès que le commutateur est relâché, la pompe reprend son fonctionnement normal.
- Si la fonction de lave-glace avant est activée, toutes les caméras avant (selon l'équipement) du véhicule sont également nettoyées.

AVERTISSEMENT!


La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Utilisez cette fonction lorsque les conditions météorologiques nécessitent une utilisation occasionnelle des essuie-glaces. Appuyez sur le levier vers le haut à la position MIST (ESSUYAGE ANTIBRUINE), puis relâchez-le pour obtenir un seul cycle de balayage.

NOTA :

La fonction Mist (Essuyage antibruine) n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, aucun liquide lave-glace n'est pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.


Pour obtenir des renseignements sur l'entretien et le remplacement des essuie-glaces, consultez  page 382.

ESSUIE-GLACES À DÉTECTION DE PLUIE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction détecte la présence de pluie ou de neige sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Tournez l'extrémité du levier de commande d'essuie-glace à l'un des quatre crans pour activer cette fonction.

Le levier de commande d'essuie-glace permet de régler la sensibilité du système. La première position d'essuie-glaces est la moins sensible et la quatrième position est la plus sensible.

NOTA :

- La fonction de détection de pluie n'est pas disponible lorsque le commutateur d'essuie-glace est à la position basse, élevée ou OFF (HORS FONCTION). Seulement dans l'une des positions de balayage intermittent.
- La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou des résidus de sel séchés sont présents sur le pare-brise.
- L'utilisation de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.
- La fonction de détection de pluie peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect  page 236.

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de sécurité relatives aux balais et bras d'essuie-glace. Il ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :

- **Désactivation des essuie-glaces à basse température** – La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le contact est à la position ON/RUN (MARCHE), que le véhicule est immobile et que la température extérieure est inférieure à 0 °C (32 °F), sauf si la commande des essuie-glaces du levier de commande d'essuie-glace est actionnée, si la vitesse du véhicule dépasse 5 km/h (3 mi/h) ou si la température extérieure est au-dessus du point de congélation.

- **Désactivation des essuie-glaces au point mort** – La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le contact est à la position ON/RUN (MARCHE), que le sélecteur de rapport de transmission est en position N (POINT MORT) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h (3 mi/h), sauf si la commande des essuie-glaces du levier de commande d'essuie-glace est actionnée, si la vitesse du véhicule dépasse 5 km/h (3 mi/h) ou si le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position N (POINT MORT).
- **Désactivation des essuie-glaces au démarrage à distance** – Pour les véhicules dotés d'un démarreur à distance, les essuie-glaces à détection de pluie ne fonctionnent pas lorsque le véhicule est en mode démarrage à distance. Une fois que le conducteur est dans le véhicule et qu'il a placé le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), l'essuie-glace à détection de pluie peut reprendre, si cette fonction a été sélectionnée et qu'aucune autre condition de désactivation (tel que mentionné précédemment) n'est présente.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE ARRIÈRE

L'essuie-glace et le lave-glace arrière sont actionnés par un commutateur rotatif, situé au milieu du levier.



Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au premier cran pour un fonctionnement intermittent et jusqu'au deuxième cran pour un fonctionnement continu de l'essuie-glace arrière.

Fonctionnement du lave-glace de lunette



Poussez le levier d'essuie-glace vers l'avant pour activer le lave-glace de lunette. Si vous poussez le levier lorsque les essuie-glaces sont en mode de balayage intermittent, les essuie-glaces s'activent et effectuent plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez le levier, puis ils reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné. Si vous poussez le levier lorsque les essuie-glaces sont en position d'arrêt, les essuie-glaces effectuent plusieurs cycles de balayage, puis ils s'arrêtent.

NOTA :

Si le véhicule est équipé d'un lave-caméra de recul, lorsque le lave-glace de lunette arrière est activé, la caméra de recul arrière et les caméras de rétroviseur numérique (selon l'équipement) sont également nettoyées.

DÉGIVREUR D'ESSUIE-GLACE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'un dégivreur d'essuie-glace qui peut être activé dans les conditions suivantes :

- **Activation lors du dégivrage du pare-brise** – Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement en cas de démarrage manuel par temps froid en mode de dégivrage avant complet et lorsque la température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F).
- **Activation lors du dégivrage de la lunette** – Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lorsque le dégivrage de lunette est activé et lorsque la température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F).

- **Activation lors du démarrage à distance** – Lorsque le système de démarrage à distance est activé et que la température ambiante extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F), le dégivreur d'essuie-glace s'active. À la sortie du démarrage à distance, le dégivreur reprend son mode de fonctionnement antérieur. Si le dégivreur d'essuie-glace était actif, son minuteur et son fonctionnement se poursuivront.

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Le système de chauffage-climatisation permet de régler la température ainsi que le débit et la circulation de l'air dans tout l'habitacle. Les commandes sont situées sur l'écran tactile et sur le tableau de bord, sous la radio.

DESCRIPTION ET FONCTIONS DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION AUTOMATIQUE



Commandes de température du système Uconnect 5 NAV avec écran de 10,1 pouces



Commandes de température du système Uconnect 5/5 NAV avec écran de 8,4 pouces

Bouton Max A/C (Climatisation maximale)



Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé. Lorsque vous appuyez de nouveau sur ce bouton, le fonctionnement de la CLIMATISATION MAXIMALE passe en mode manuel et le témoin de CLIMATISATION MAXIMALE s'éteint. Le fait d'appuyer sur d'autres boutons de réglage entraîne également l'annulation du mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE).

Le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) permet de régler la commande pour un refroidissement maximal.

NOTA :

Le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) n'est disponible qu'à l'écran tactile.

Bouton A/C (CLIMATISATION)



Appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou appuyez brièvement sur le bouton de la plaque frontale pour modifier le réglage actuel. Le témoin A/C (Climatisation) s'allume lorsque la climatisation est en marche.

Bouton de recirculation



Appuyez brièvement sur le bouton de recirculation de l'écran tactile ou appuyez brièvement sur le bouton de la plaque frontale pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes. La recirculation de l'air peut ne pas être disponible si les conditions qui pourraient créer des glaces embuées sur l'intérieur du pare-brise sont présentes. Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes. Le mode de recirculation d'air peut se régler automatiquement pour optimiser l'expérience client pour le chauffage, le refroidissement, la déshumidification, etc.

Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces. La fonction de recirculation de l'air peut ne pas être disponible si les conditions qui pourraient créer des glaces embuées sur l'intérieur du pare-brise sont présentes.

Bouton AUTO (AUTOMATIQUE)



Le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition et l'intensité du débit d'air. La climatisation (A/C) peut fonctionner en même temps que le mode AUTO (AUTOMATIQUE) pour améliorer le rendement. Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système passe entre les modes manuel et automatique. Le mode AUTO (AUTOMATIQUE) est fortement recommandé pour une meilleure efficacité. Pour obtenir plus de renseignements sur le fonctionnement automatique, consultez page 96.

Bouton de dégivrage MAX (MAXIMAL)



Appuyez sur le bouton MAX Defrost (Dégivrage MAXIMAL) pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage. Le témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. Lorsque vous exécutez cette fonction, le système de chauffage-climatation automatique passe au mode manuel et les réglages suivants surviendront :

- La vitesse du ventilateur augmente au maximum (tous les voyants DEL s'allument)
- Le ventilateur arrière est hors fonction
- Le compresseur de climatisation est mis en marche (voyant DEL éteint).
- Les commandes de température du côté conducteur et du côté passager sont réglées sur HI (ÉLEVÉ)
- Le mode de dégivrage est sélectionné (voyant DEL allumé)
- Le dégivreur de lunette arrière est activé (voyant DEL allumé)
- La recirculation de l'air est coupée (voyant DEL éteint)

Si le mode de dégivrage MAX (MAXIMAL) est désactivé, le système de chauffage-climatation retourne alors au réglage précédent. Le dégivrage maximal s'éteint automatiquement après environ 20 minutes.

Bouton de dégivrage arrière



Pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement), appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou appuyez brièvement sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin de dégivrage arrière s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes.

MISE EN GARDE!

Respectez les mises en garde suivantes pour éviter d'endommager les éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.
- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sécuritaire de la lunette.

Bouton de commande REAR CLIMATE (Système de chauffage-climatisation arrière)



Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile du système de chauffage-climatisation pour accéder aux commandes de ce système à l'arrière. L'indicateur de chauffage-climatisation arrière s'allume lorsque les commandes de chauffage-climatisation arrière sont activées.

Commutateurs de température du côté conducteur et du côté passager

Ces commutateurs permettent au conducteur et au passager de régler indépendamment la température de l'air.



Tirez vers le haut sur le commutateur à bascule du côté conducteur ou du côté passager de la plaque frontale ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché rouge de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud.



Appuyez vers le bas sur le commutateur à bascule du côté conducteur ou du côté passager de la plaque frontale ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché bleu de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid.

Bouton SYNC (synchronisation)



Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) de l'écran tactile pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin SYNC s'allume lorsque le mode SYNC (AUTOMATIQUE) est activé. Le mode SYNC (SYNCHRONISATION) est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avant et de la température, du mode et du ventilateur du côté passager arrière avec les paramètres de la température, du mode et du ventilateur du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager avant ou de la température, du mode et du ventilateur du côté passager arrière est modifié lorsque le mode SYNC (SYNCHRONISATION) est activé, cette fonction est automatiquement désactivée.

NOTA :

- Le paramètre SYNC (SYNCHRONISATION) n'est disponible qu'à l'écran tactile.
- Pour les véhicules équipés du système de chauffage-climatisation à commande automatique à quatre zones, les réglages de la climatisation arrière (température, vitesse du ventilateur et mode) seront modifiés pour correspondre aux réglages du conducteur lorsque le véhicule est démarré pour la première fois, sans changer l'état de SYNC.
- Lorsque le mode SYNC (SYNCHRONISATION) n'est pas actif, les réglages de chauffage-climatisation de passager arrière doivent être ajustés manuellement pour obtenir le confort souhaité. Voir [page 92](#) ou [page 94](#) pour plus d'informations.

Commande du ventilateur



Cette commande sert à régler la quantité d'air dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de plusieurs vitesses.

Le régime du ventilateur peut être modifié en levant la commande de ventilateur sur le tableau de bord afin d'accroître son régime ou en la poussant vers le bas pour réduire le régime du ventilateur.

Vous pouvez également sélectionner le régime au moyen du bouton de commande du ventilateur à l'écran tactile. Appuyez sur la zone de la barre du ventilateur entre les icônes à l'écran tactile.

Sélecteur de mode



Sélectionnez le mode en appuyant sur l'un des boutons de mode de l'écran tactile ou de la plaque frontale pour modifier le mode de répartition du débit d'air. Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de dégivrage et des bouches de désenneigement.

Mode Tableau de bord



L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une molette de coupure se trouve à côté des ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

Mode Deux niveaux



L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

NOTA :

Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

Pour obtenir plus de renseignements sur la sélection du mode, consultez page 92.

Mode Plancher



L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

Mode Mixte



L'air est dirigé par les bouches du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches du désembueur des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

Combiner des modes

Combinaison à deux niveaux

Dégivrage avant et mode Tableau de bord

Combinaison à trois niveaux

Dégivrage avant, mode Tableau de bord et mode Plancher



Le conducteur ou le passager avant peuvent combiner deux ou trois des modes décrits ci-dessous en les sélectionnant individuellement sur leur côté de l'écran du système de chauffage-climatisation. Combinez les modes en appuyant sur chaque icône de l'écran tactile.



Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation



Appuyez brièvement sur ce bouton pour mettre en fonction (ON) ou hors fonction (OFF) le système de chauffage-climatisation.

Contrôle des réglages de chauffage-climatisation arrière à partir du panneau de contrôle automatique de la température avant



Commandes arrière du panneau du système de chauffage-climatisation à commande automatique avant du système Uconnect 5 NAV avec écran de 10,1 pouces



Commandes arrière du panneau du système de chauffage-climatisation à commande automatique avant du système Uconnect 5/5 NAV avec écran de 8,4 pouces

Le contrôle automatique de la température à trois et à quatre zones permet de régler les commandes du système de chauffage-climatisation arrière à partir du panneau de contrôle automatique de la température avant.

Pour modifier les réglages du système arrière :

- Appuyez sur le bouton Rear (arrière) de l'écran tactile pour afficher les commandes du système de chauffage-climatisation arrière. Les fonctions de commande permettent alors de commander le système arrière.
- Appuyez sur le bouton Front (avant) de l'écran tactile pour retourner aux commandes du système de chauffage-climatisation avant.

NOTA :

Si le véhicule est équipé d'un système de contrôle automatique de la température à quatre zones, les côtés gauche et droit des zones des passagers arrière peuvent être réglés séparément à partir du panneau de commande automatique de la température à l'avant ou à l'arrière.

BOUTON REAR AUTO (ARRIÈRE AUTOMATIQUE)



Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile pour modifier le réglage actuel. L'indicateur REAR AUTO (ARRIÈRE AUTOMATIQUE) s'allume lorsque le réglage REAR AUTO (ARRIÈRE AUTOMATIQUE) est activé. Cette fonction permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle arrière en réglant la répartition du débit et la quantité d'air. Déplacer cette fonction forcera le système arrière à passer entre les modes manuel et automatique ➔ page 96.

BOUTON REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE)



Appuyez brièvement sur ce bouton pour verrouiller les commandes manuelles de température arrière contre toute modification des réglages de température et du ventilateur arrière. L'indicateur LOCK REAR (ARRIÈRE AUTOMATIQUE) s'allume lorsque le réglage LOCK REAR (ARRIÈRE AUTOMATIQUE) est activé.

BOUTON FRONT CLIMATE (CHAUFFAGE-CLIMATISATION AVANT)



Appuyez brièvement sur ce bouton pour revenir à l'écran du système de chauffage-climatisation avant.

BOUTON SYNC (SYNCHRONISATION)



Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) de l'écran tactile pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin SYNC (SYNCHRONISATION) s'allume lorsque la SYNCHRONISATION est activée. Le mode SYNC (SYNCHRONISATION) est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avant et de la température, du mode et du ventilateur du côté passager arrière avec les paramètres de la température, du mode et du ventilateur du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager avant ou de la température, du mode ou du ventilateur du côté passager arrière est modifié lorsque le mode SYNC (SYNCHRONISATION) est activé, cette fonction est automatiquement désactivée.

NOTA :

- Le paramètre SYNC (SYNCHRONISATION) n'est disponible qu'à l'écran tactile.
- Pour les véhicules équipés du système de chauffage-climatisation à commande automatique à quatre zones, les réglages de la climatisation arrière (température, vitesse du ventilateur et mode) seront modifiés pour correspondre aux réglages du conducteur lorsque le véhicule est démarré pour la première fois, sans changer l'état de SYNC.
- Lorsque le mode SYNC (SYNCHRONISATION) n'est pas actif, les réglages de chauffage-climatisation de passager arrière doivent être ajustés manuellement pour obtenir le confort souhaité. Voir ➔ page 92 ou ➔ page 94 pour plus d'informations.

COMMANDE DU VENTILATEUR ARRIÈRE



La commande du ventilateur arrière sert à régler la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation arrière. Le ventilateur dispose de plusieurs vitesses.

Les régimes peuvent aussi être sélectionnés à l'aide de la zone de barre du ventilateur entre les icônes à l'écran tactile.

COMMANDE DE MODE ARRIÈRE



Les modes de répartition du débit d'air peuvent être réglés de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du pavillon, de celles du plancher ou des deux. Sélectionnez les icônes « flèche » séparément sur l'écran des commandes de climatisation.



Combinez les modes en appuyant sur les deux icônes.

MODE PAVILLON



L'air provient des bouches d'aération de la garniture de pavillon. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Si vous déplacez les ailettes des bouches d'air d'un côté, le débit de l'air est coupé.

MODE DEUX NIVEAUX



Appuyez sur ce bouton de l'écran tactile pour modifier le mode de répartition de l'air au mode à deux niveaux. En mode deux niveaux, l'air provient des bouches d'aération du pavillon et du plancher.

NOTA :

Dans plusieurs positions de la commande de température, le mode deux niveaux produit de l'air plus frais par les bouches d'aération du pavillon et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

MODE PLANCHER



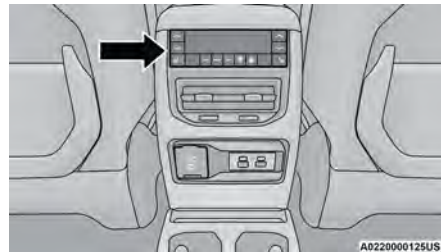
Appuyez sur ce bouton de l'écran tactile pour modifier le mode de répartition de l'air au mode Plancher. En mode plancher, l'air provient des bouches d'aération du plancher.

BOUTON (HORS FONCTION) DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION ARRIÈRE



Pour désactiver manuellement les commandes du ventilateur arrière, appuyez sur le bouton Off (Désactivation) de la commande du système de chauffage-climatisation et du ventilateur arrière.

COMMANDE AUTOMATIQUE DE TEMPÉRATURE ARRIÈRE



Commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière

Le système de commande automatique de la température arrière comprend des bouches d'aération du plancher du côté arrière droit des sièges de troisième rangée et des bouches d'aération au pavillon de chaque place d'extrémité arrière. Il distribue l'air chauffé par les bouches d'aération du plancher ou l'air refroidi et déshumidifié par les bouches d'aération au pavillon.

Les boutons de commande de la température du système arrière sont situés sur la partie arrière de la console centrale.

NOTA :

Si le véhicule est équipé d'un système de contrôle automatique de la température à quatre zones, les côtés gauche et droit des zones des passagers arrière peuvent être réglés séparément à partir du panneau de commande automatique de la température à l'avant ou à l'arrière.

Bouton AUTO (AUTOMATIQUE)



Le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition et l'intensité du débit d'air. Lancer cette fonction forcera le système à passer entre les modes manuel et automatique ➔ page 96.

Commande de température arrière

Ces boutons permettent de régler d'une manière indépendante la température des côtés gauche et droit de la zone des sièges arrière.



Appuyez sur le bouton fléché vers le haut de la plaque frontale pour obtenir de l'air plus chaud.



Appuyez sur le bouton fléché vers le bas de la plaque frontale pour obtenir de l'air plus froid.

Commande du ventilateur arrière



Utilisez le bouton du ventilateur avec la flèche pointée vers le bas pour réduire le réglage du ventilateur et le bouton du ventilateur avec la flèche pointée vers le haut pour augmenter le réglage du ventilateur. Le réglage de ventilateur arrière est affiché.

Commande de mode arrière



Appuyez sur le bouton du mode arrière pour modifier le mode de répartition du débit d'air. Les réglages de mode arrière s'affichent à l'écran arrière. Le mode de répartition du débit d'air arrière peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du pavillon, ainsi que des sorties d'air du plancher.

Mode Tableau de bord



L'air provient des bouches d'aération de la garniture de pavillon. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Si vous déplacez les ailettes des bouches d'air d'un côté, le débit de l'air est coupé.

Mode Deux niveaux



L'air sort à la fois par les bouches du plancher et de la garniture de pavillon.

NOTA :

Dans plusieurs positions de la commande de température, le mode deux niveaux produit de l'air plus frais par les bouches d'aération du pavillon et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

Mode Plancher



L'air provient des bouches d'aération du plancher.

Verrouillage de température arrière



Le symbole « Rear Temperature Lock » (Verrouillage de la température arrière) sur l'écran arrière s'illumine lorsque les commandes arrière sont verrouillées par le système à l'avant.

VERROUILLAGE ARRIÈRE

Lorsque vous appuyez sur le bouton Rear Temperature Lock (Verrouillage de la température arrière) à l'écran tactile du système Uconnect, un pictogramme de verrouillage s'allume à l'affichage arrière. La température arrière et le débit d'air sont ainsi commandés à partir du système Uconnect.

Les occupants des sièges arrière peuvent régler seulement le système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière lorsque la commande de verrouillage de température arrière est désactivée.

La commande automatique de température arrière est située à l'arrière de la console centrale avant.

- Appuyez une deuxième fois sur le bouton Rear Temperature Lock (Verrouillage de température arrière) à l'écran tactile avant du système Uconnect pour éteindre l'icône de verrouillage de température arrière à l'écran arrière.
- Appuyez sur un bouton de ventilateur arrière, réglez la température au moyen des flèches arrière vers le haut ou le bas et sélectionnez un mode de commande qui convient aux besoins de l'occupant arrière.
- La commande automatique de température est sélectionnée en appuyant sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) de la plaque frontale de commande du système de chauffage-climatisation arrière.

Lorsque la température souhaitée s'affiche à l'écran arrière, le système de commande automatique de température atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

COMMANDE DE RÉGLAGE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE

Fonctionnement automatique

1. Appuyez d'abord sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) du bloc de commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique avant et le mot « AUTO » (AUTOMATIQUE) apparaît à l'affichage du système avant, ainsi que les deux réglages de température du côté conducteur et du côté passager avant. Dans ce mode, le système contrôle automatiquement la circulation de l'air.
2. Réglez la température voulue du côté conducteur, du côté passager et en arrière. Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement.
3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA :

Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionnera à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid jusqu'à ce que le moteur se

réchauffe. Le ventilateur démarre immédiatement si vous sélectionnez le mode dégivrage ou si vous modifiez le réglage de la commande du ventilateur avant.

Neutralisation manuelle du fonctionnement

Ce système offre un ensemble complet de fonctions manuelles. Le symbole « AUTO » (automatique) affiché à l'affichage du bloc de commande de la température avant s'éteint lorsque le système fonctionne en mode manuel.

NOTA :

Le système ne détecte pas automatiquement la formation de glace, de givre ou de buée sur le pare-brise. Le mode de dégivrage doit être sélectionné manuellement pour dégager le pare-brise et les glaces latérales.

RECONNAISSANCE VOCALE POUR LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE- CLIMATISATION

Réglez en mains libres la température du véhicule et assurez le confort de tout le monde tout en continuant de conduire (si le véhicule est équipé de commandes de chauffage-climatisation).

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale). Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- « **Set the driver temperature to 70 degrees** » (Régler la température à 20 °C pour le conducteur)
- « **Set the passenger temperature to 70 degrees** » (Régler la température à 20 °C pour le passager)

Le saviez-vous : La commande vocale du système de chauffage-climatisation peut être utilisée seulement pour régler la température à l'intérieur de votre véhicule. Les sièges ou le volant chauffants (selon l'équipement) ne peuvent être réglés à l'aide de la commande vocale.

CONSEILS UTILES

MISE EN GARDE!

Le système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière prélève l'air de l'habitacle par une grille d'admission située sur le panneau de garnissage du côté droit, derrière les sièges de troisième rangée. Les bouches d'air chaud sont situées dans le panneau de garnissage du côté droit, juste derrière les portières arrière. Évitez de placer des objets directement devant la grille d'admission et les bouches d'air ou d'obstruer celles-ci de quelque autre façon. Vous risqueriez de causer une surcharge électrique susceptible d'endommager le moteur du ventilateur.

NOTA :

Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.


Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS.90032, est recommandé. Pour obtenir plus d'informations, consultez ↪ page 448.

Fonctionnement en hiver

Pour obtenir le meilleur rendement possible du chauffage et du dégivreur, assurez-vous que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne correctement et veillez à utiliser la quantité, le type et la concentration de liquide de refroidissement appropriés. Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recirculation de l'air durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Pour obtenir de l'information sur l'entretien du système de chauffage-climatisation lorsque le véhicule est entreposé pendant une période prolongée, consultez  page 439.

Embuage des glaces

Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embuer de l'intérieur par temps doux, pluvieux ou humide. Pour dégager les glaces, sélectionnez le mode dégivrage ou le mode mixte et augmentez la vitesse du ventilateur avant. N'utilisez pas le mode Recirculation pour de longues périodes sans avoir recours au climatiseur, car les glaces pourraient s'embuer.

Arrivée d'air de l'extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air; si elles entrent dans la chambre de répartition d'air, elles pourraient bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace ou de la neige.

Filtre à air de l'habitacle

Le système de chauffage-climatisation filtre la poussière et le pollen. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour effectuer l'entretien du filtre à air de l'habitacle, et faites-le remplacer au besoin.

Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

En mode d'arrêt automatique, le système de chauffage-climatisation peut régler automatiquement le débit d'air pour maintenir le confort dans l'habitacle. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement


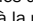

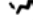
Le dégivreur d'essuie-glace est un élément chauffant situé à la base du pare-brise.



Il fonctionne automatiquement si les conditions suivantes sont présentes :

- **Activation lors du dégivrage du pare-brise**
Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lors d'un démarrage manuel par temps froid en mode de **dégivrage complet** et lorsque la **température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F)**.
- **Activation lors du dégivrage de la lunette**
Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lorsque le dégivrage de la lunette est activé et que la **température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F)**.
- **Activation lors du démarrage à distance**
Lorsque le système de démarrage à distance est activé et que la **température ambiante extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F)**, le dégivreur

d'essuie-glace s'active. À la sortie du démarrage à distance, le dégivreur reprend son mode de fonctionnement antérieur. Si le dégivreur d'essuie-glace était actif, son minuteur et son fonctionnement se poursuivront.

Tableau de conseils utiles

CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps très chaud et habitacle du véhicule très chaud	Réglez la commande au mode de tableau de bord  , mettez la climatisation ^{MAX} A/C en marche et réglez le ventilateur à une vitesse élevée. Baissez les glaces pendant une minute pour évacuer l'air chaud. Réglez les commandes selon vos préférences pour atteindre le confort.
Temps chaud	Mettez la climatisation ^{A/C} en marche et réglez les commandes de mode à la position  (Tableau de bord).
Temps frais et ensoleillé	Utilisez à la position  (mode Deux niveaux).
Temps frais et humide	Réglez le mode à  (mode Plancher) et mettez la climatisation ^{A/C} en marche afin d'éviter la formation de buée.

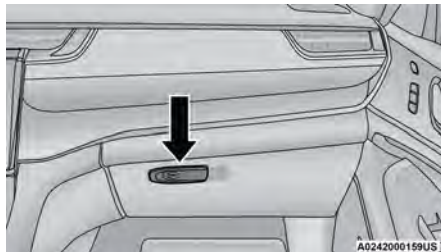
CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps froids	Réglez la commande de mode à la position  (mode Plancher). Si le pare-brise commence à s'embuer, déplacez la commande à la position  (mode Mixte).

RANGEMENT INTERNE ET ÉQUIPEMENT

RANGEMENT

Boîte à gants

La boîte à gants est située du côté passager du tableau de bord.



Poignée de déverrouillage de la boîte à gants

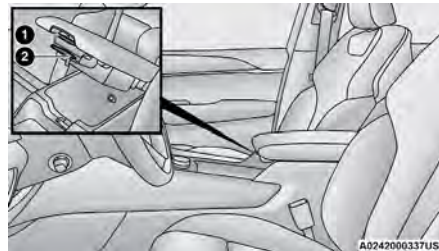
Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée de déverrouillage.

Console centrale avant

La console centrale avant comporte des espaces de rangement supérieur et inférieur.

Pour ouvrir le compartiment de rangement supérieur, tirez sur le levier d'ouverture de la palette supérieure.

Pour ouvrir le compartiment de rangement inférieur, tirez sur le levier d'ouverture de la palette inférieure.



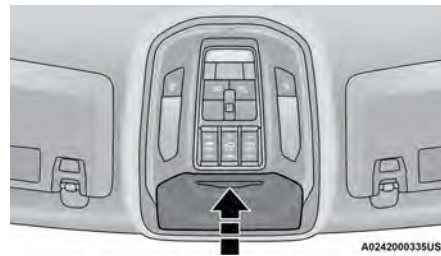
Leviers d'ouverture de compartiment de rangement

- 1 - Levier d'ouverture de compartiment supérieur
- 2 - Levier d'ouverture de compartiment inférieur

Tirez vers le haut sur le plus grand des leviers d'ouverture pour accéder au compartiment de rangement inférieur.

Volet de rangement pour lunettes de soleil

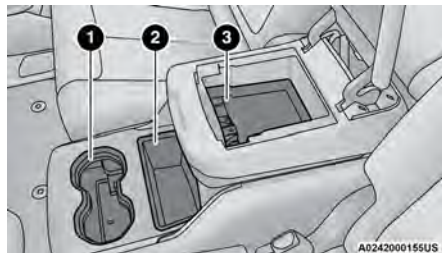
Un compartiment est aménagé à l'avant de la console pour le rangement d'une paire de lunettes de soleil. L'accès au compartiment de rangement est de type pousser pour ouvrir ou pousser pour fermer. Poussez la plaquette en chrome du volet pour l'ouvrir. Poussez la plaquette en chrome du volet pour le fermer.



Volet de rangement pour lunettes de soleil

Console centrale arrière pleine grandeur – selon l'équipement

La console centrale arrière pleine grandeur comprend un espace de rangement supérieur et inférieur.

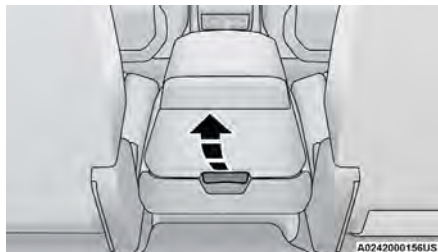


Console centrale arrière

- 1 - Porte-gobelets de console
- 2 - Espace de rangement inférieur ouvert
- 3 - Compartiment de rangement couvert

Pour ouvrir le compartiment de rangement couvert, tirez sur le levier d'ouverture de palette supérieure à l'avant du couvercle.

Le compartiment de rangement peut également être soulevé vers l'avant. Tirez le levier d'ouverture de palette situé à l'arrière du couvercle de console.



Levier de déverrouillage de palette arrière

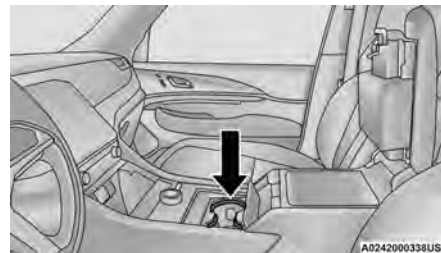
Lorsque les sièges de deuxième rangée sont rabattus à plat, lever la console vers l'avant permet d'obtenir une surface de plancher de chargement plat à partir de l'espace de chargement. Il est également possible d'accéder au compartiment de rangement à partir de la troisième rangée.

MISE EN GARDE!

Déposez tous les articles rangés dans les porte-gobelets de console ou les appareils avec fils d'alimentation acheminés à travers l'espace de rangement supérieur. Le couvercle et les fils des appareils peuvent subir des dommages lorsque le compartiment de rangement supérieur est soulevé en avant.

PORTE-GOBELETS ILLUMINÉS

Certains véhicules sont équipés d'un anneau d'éclairage qui illumine les porte-gobelets des passagers avant.



Anneau d'éclairage du porte-gobelet avant

Les porte-gobelets arrière peuvent être munis d'un anneau d'éclairage qui les illumine pour les passagers arrière. L'anneau d'éclairage est contrôlé par le rhéostat d'intensité lumineuse ↩ page 86.



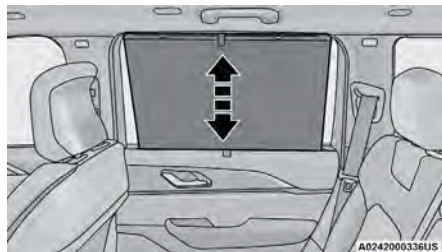
Anneau d'éclairage du porte-gobelet arrière

PARE-SOLEILS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Des pare-soleils sont disponibles pour les glaces de deuxième rangée. Les pare-soleils se rangent dans les panneaux de garniture de seuil de glace et la partie supérieure des glaces est munie de crochets qui servent à fixer les pare-soleils afin de les déployer.

Tirez lentement sur la patte pour soulever le pare-soleil. Continuez de tirer le pare-soleil jusqu'à ce que la patte soit à proximité de la partie supérieure de la glace.

Une fois que le pare-soleil atteint le haut de la glace, étirez la barre supérieure du pare-soleil sur les deux crochets fixés au haut de la glace.



Pare-soleil ouvert

Pour abaisser le pare-soleil, soulevez doucement la patte pour dégager les crochets et guidez le pare-soleil jusque dans la base du seuil.

COMMANDE USB/AUX

Cette caractéristique permet de brancher un dispositif USB externe sur l'un des ports USB, situés dans le bloc central du tableau de bord.

Le branchement d'un téléphone intelligent à un port USB activera les fonctions Android Auto^{MC} ou Apple CarPlay^{MD}, selon l'équipement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections Android Auto^{MC} et Apple CarPlay^{MD} dans le supplément du manuel du propriétaire.

NOTA :

Deux appareils peuvent être branchés en même temps, et les deux ports offrent des capacités de charge. Un seul port à la fois peut transférer des données vers le système.

Par exemple, si un dispositif est branché dans le port USB de type A et qu'un autre dispositif est branché dans le port USB de type C, un message s'affiche et vous permet de choisir le dispositif à utiliser.

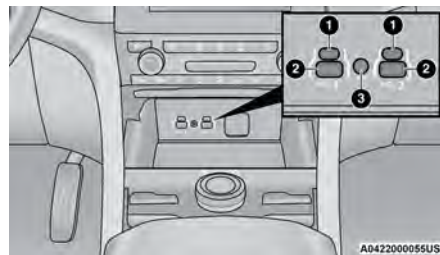
Les messages suivants s'afficheront lorsque des dispositifs autres que des téléphones sont branchés dans les petits et grands ports USB, et lorsque des téléphones sont branchés aux petits et grands ports USB :

- « Un nouvel appareil est maintenant connecté. La connexion précédente a été rompue.* »
- « (Nom du téléphone) maintenant connecté. La connexion précédente a été rompue.* »
- « Un autre appareil est utilisé par l'intermédiaire du même port USB. Veuillez débrancher le premier appareil afin d'utiliser le second.* »

Si vous branchez un téléphone ou un autre dispositif USB, vous pouvez perdre la connexion à un appareil précédent.

Branchement d'un dispositif AUX (AUXILIAIRE) ou USB externe

Utilisez un câble de connexion pour brancher un dispositif USB externe au port USB du véhicule ou utilisez un câble auxiliaire pour connecter un dispositif au port AUX (AUXILIAIRE) du véhicule. Les deux sont situés sous les commandes de chauffage-climatisation.

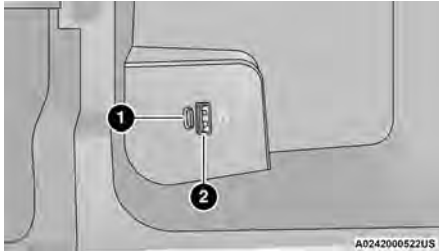


Ports USB et AUX

- 1 – Port USB C
- 2 – Port USB A (USB standard)
- 3 – Port AUX (AUXILIAIRE)

Une fois qu'un dispositif est branché au port USB, il commence à se recharger et est prêt à être utilisé avec le système. Les ports USB de type C et de type A de charge seulement peuvent être utilisés en même temps, mais pas pendant la lecture de contenu multimédia. Lorsque les deux ports USB de type C et de type A de charge seulement sont utilisés, la vitesse de chargement sera réduite.

Selon équipé, l'accoudoir central comporte des ports USB pour le système de divertissement pour passagers arrière. Les ports USB A (USB standard) et USB C peuvent être utilisés comme source multimédia pour les écrans arrière.



Ports USB de divertissement de siège arrière, accoudoir central – si le véhicule en est équipé

- 1 – Port USB C
2 – Port USB A (USB standard)

NOTA :

Si la pile du dispositif est complètement déchargée, une charge minimale sera peut-être nécessaire avant que la communication avec le système Uconnect puisse s'établir. Le niveau de recharge nécessaire peut être obtenu en laissant le dispositif branché au port USB.

Utilisation de cette fonction

En utilisant un câble USB pour connecter un appareil externe :

- Le contenu de l'appareil audio peut être diffusé par le système stéréo du véhicule, qui affiche alors l'artiste, le titre de la piste et de l'information sur l'album à l'écran de la radio.

NOTA :

- Selon la configuration de la piste, de l'information sur la piste peut ne pas apparaître sur l'écran de radio.
- L'appareil peut être commandé au moyen des boutons de la radio pour lancer la lecture et parcourir le contenu de l'appareil.
 - La batterie de l'appareil audio se recharge lorsque celui-ci est branché dans le port USB.

En utilisant un câble auxiliaire pour connecter un appareil externe :

- L'appareil audio peut être diffusé sur le système audio du véhicule. Le système Uconnect n'affiche pas d'information relative à l'artiste ou à l'album et le titre de piste.

NOTA :

Lorsque le port AUX (AUXILIAIRE) est utilisé, l'appareil externe ne peut pas être commandé au moyen des boutons de la radio. L'appareil ne se recharge pas.

Pour obtenir plus de détails, consultez le manuel d'instructions de la radio Uconnect.

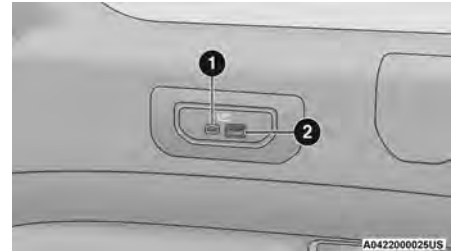
Ports USB de deuxième et troisième rangées

Les ports USB de deuxième rangée peuvent être utilisés pour recharger un dispositif externe.



Ports USB arrière de la console centrale

Dans la troisième rangée, un ensemble de deux ports USB peut être utilisé pour recharger un dispositif. Ces ports sont pour la recharge seulement.



Ports USB de troisième rangée (selon l'équipement)

- 1 – Port USB de type C de charge seulement
2 – Port USB de type A de charge seulement

NOTA :

Rechargez les appareils non pris en charge à l'aide des ports USB de recharge uniquement. Si un appareil non pris en charge est branché dans un port USB de multi-média, un message notifiant que l'appareil n'est pas pris en charge par le système s'affichera sur l'écran tactile.

PRISES DE COURANT ÉLECTRIQUE

Votre véhicule est muni de prises de courant de 12 V (13 A) qui permettent d'alimenter des téléphones cellulaires, des petits appareils électroniques et d'autres accessoires électriques à faible consommation. Les prises de courant sont munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé ou d'une batterie pour indiquer une source d'alimentation. Les prises portant le symbole d'une clé sont alimentées lorsque le commutateur d'allumage est à ON/RUN (MARCHE), tandis que les prises portant le symbole d'une batterie sont alimentées en permanence directement de la batterie.

NOTA :

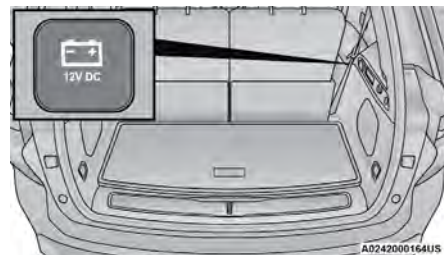
- Tous les accessoires reliés à ces prises de la batterie doivent être débranchés ou mis hors tension lorsque vous n'utilisez pas le véhicule, de façon à éviter de décharger la batterie.
- Ne dépassez pas la puissance maximale de 160 W (13 A) à 12 V. Si la valeur nominale de 160 W (13 A) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système doit être remplacé.

- Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant pour éviter d'endommager la prise et de griller le fusible. L'utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La prise de courant avant est située dans l'espace de rangement du bloc central du tableau de bord, sous les commandes de chauffage-climatisation.

**Prise de courant avant**

La prise de courant de l'espace de chargement arrière est située dans l'espace de chargement arrière du côté droit, lorsque le véhicule est équipé d'une troisième rangée de sièges. Lorsque le véhicule est équipé de deux rangées de sièges seulement, la prise de courant de l'espace de chargement est située sur le panneau de garnissage du côté gauche.

**Prise de courant de l'espace de chargement arrière (troisième rangée de sièges)****NOTA :**

La prise de courant de l'espace de chargement arrière peut être alimentée par l'allumage en position ON/RUN (ARRÊT), plutôt que par la batterie, en déplaçant le fusible de cette prise de la position F44B à la position F44A dans la centrale de servitudes arrière, selon l'équipement ➔ page 391.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- ne branchez dans la prise de 12 V que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

MISE EN GARDE!

- Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (par exemple, les téléphones mobiles, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.
- Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.) réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez très vigilant.
- Après avoir utilisé des accessoires à forte consommation de courant ou lorsque le véhicule n'a pas été démarré depuis une longue période (alors que des accessoires y étaient toujours branchés), vous devez rouler suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.

ONDULEUR D'ALIMENTATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Une prise pour onduleur d'alimentation de 115 V, 150 W, à l'arrière de la console centrale, convertit le courant continu en courant alternatif. Cette prise peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 150 W. Certaines consoles de jeux dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.

**Commande électrique Onduleur**

L'onduleur d'alimentation est muni d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 150 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupe automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la prise, l'onduleur d'alimentation devrait se réinitialiser automatiquement. Pour éviter de surcharger le circuit, vérifiez la puissance nominale des dispositifs électriques avant d'utiliser l'onduleur.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- n'insérez aucun objet dans les prises;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

CONSOLE DE CHARGEMENT SANS FIL – SELON L'ÉQUIPEMENT

**Console de chargement sans fil**

Votre véhicule peut être équipé d'une console de recharge sans fil Qi^{MD} de 15 W à 3 A située en dessous du bloc central, près des porte-gobelets. Cette console de chargement est conçue pour charger sans fil votre téléphone mobile compatible Qi^{MD}. Qi^{MD} est une norme qui permet la recharge sans fil de votre téléphone mobile.

Votre téléphone mobile doit être conçu pour le chargement Qi^{MD} sans fil. Si le téléphone n'est pas équipé d'une fonctionnalité de chargement Qi^{MD} sans fil, vous pouvez acheter un accouplement de marché secondaire ou une plaque arrière spécialisée chez votre fournisseur de téléphone mobile ou un détaillant local de produits électroniques. Veuillez consulter le guide d'utilisation de votre téléphone pour plus de renseignements.

La console de recharge sans fil est munie d'une surface antidérapante pour tenir en place votre téléphone mobile et d'un témoin à DEL.

Placez l'appareil à l'intérieur de la zone préparée, délimitée dans le tapis comme illustré. Un mauvais positionnement empêchera le téléphone de se recharger.

État du témoin à DEL :

- **Aucun voyant :** La console de recharge est en veille ou recherche un appareil. L'appareil peut n'être pas compatible avec la norme Qi^{MD}.
- **Voyant bleu :** Un appareil est détecté et est en cours de recharge.
- **Voyant rouge/clignotant :** Erreur interne ou corps étranger détecté.
- **Voyant vert :** L'appareil a terminé la recharge de la batterie (si l'appareil est équipé pour transmettre cette information).

Remarques importantes concernant la console de recharge sans fil de ce véhicule :

- La présence de la fonction de communication en champ proche (CCP) active sur un téléphone intelligent pourrait signaler un mauvais fonctionnement.
- Le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche) pour que le téléphone se recharge.
- Pour éviter toute interférence avec la recherche sur la télécommande, le tapis de chargement sans fil arrêtera la charge lorsque l'une des portes ou le hayon est ouvert, même si le moteur tourne.
- Assurez-vous de positionner l'appareil mobile correctement (écran tourné vers le haut, la DEL non cachée par le téléphone) sur le tapis de recharge sans fil.
- Si le téléphone se déplace sur la console et que le témoin rouge s'allume, le téléphone doit être replacé correctement sur la console pour que la recharge reprenne.
- La recharge sans fil n'est pas aussi rapide que lorsque le téléphone est connecté au chargeur par un fil.
- Si le téléphone se déplace sur la console et que le témoin rouge s'allume, le téléphone doit être replacé correctement sur la console pour que la recharge reprenne.
- La recharge sans fil n'est pas aussi rapide que lorsque le téléphone est connecté au chargeur par un fil.
- La coque du téléphone doit être retirée lorsqu'il est placé sur la console de recharge sans fil.
- L'iPhone^{MD} 12 (y compris l'iPod^{MD}) est équipé d'un logiciel qui le protège de la surchauffe. Lorsque le logiciel est actif, le taux de charge est limité afin de protéger l'appareil.
- Le téléphone doit toujours être placé sur la console de recharge sans fil à l'intérieur des limites tracées sur celle-ci de manière à ce que ses éléments de recharge soient connectés aux bobines de recharge du système. Le déplacement du téléphone durant la recharge peut interrompre ou limiter le taux de charge.
- L'ouverture de plusieurs applications sur le téléphone pendant la recharge peut réduire l'efficacité de charge et il se peut même que certaines applications en cours d'exécution soient fermées (p. ex., Apple Carplay^{MD}). Cela peut également provoquer une surchauffe du téléphone.
- Les consoles de recharge sans fil peuvent activer certaines méthodes pour empêcher le téléphone de surchauffer durant la charge comme limiter le taux de charge. Dans certains cas, l'appareil peut s'éteindre pour un court instant (lorsque l'appareil atteint une certaine température). Si cela se pro-

duit, cela ne signifie pas qu'il y a un problème avec la console de recharge. Il s'agit peut-être d'une mesure de protection contre les dommages au téléphone.

- L'utilisation simultanée de plusieurs fonctions sans fil (recharge sans fil, Apple Carplay^{MD} Android Auto^{MC}) peut engendrer une surchauffe de l'appareil, entraînant une réduction des fonctions, voire son extinction. Dans ce cas, il est recommandé de connecter le système à l'aide d'un port USB.
- Ne placez pas la télécommande ou tout autre type d'objet en métal ou magnétisé à l'intérieur d'un boîtier de téléphone mobile ou à proximité d'une console de chargement sans fil.
- Un appareil compatible placé sur la console de recharge et le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (arrêt), un message de rappel peut s'afficher sur l'écran du groupe d'instruments pour avertir le conducteur.

MISE EN GARDE!

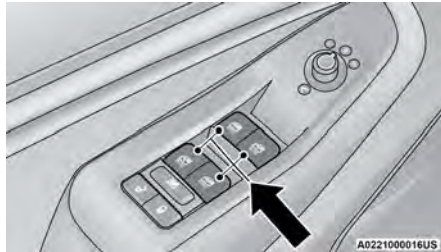
La télécommande ne doit pas être placée sur la console de recharge ni à 15 cm (6 po) ou moins de celle-ci. Cela peut causer une surchauffe excessive et endommager la télécommande. Placer la télécommande à proximité de la console de chargement bloque la détection de la télécommande par le véhicule et empêche le véhicule de démarrer.

GLACES

COMMANDES DES GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Les commandes électriques de glaces, situées sur le panneau de garnissage de portière du conducteur, actionnent le mouvement des quatre glaces à commande électrique.

La portière de passager avant et les portières de passagers arrière sont équipées d'un seul commutateur qui permet d'actionner la glace de cette portière seulement.



Commutateurs de glace à commande électrique de la portière du conducteur

NOTA :

- Les commutateurs de glace à commande électrique restent alimentés jusqu'à dix minutes après la coupure du contact. L'ouverture d'une des deux portières avant annule cette fonction.

- Les commandes des glaces ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHÉ).
- Les glaces à commande électrique peuvent être actionnées de l'extérieur du véhicule au moyen de la télécommande. Pour obtenir plus d'informations, consultez ➔ page 39.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule, et ne laissez pas des enfants jouer avec les glaces à commande électrique. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ni dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas le commutateur d'allumage du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ON/RUN (MARCHÉ). Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs des glaces à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.

Caractéristiques de glace automatique

Tant la glace du conducteur que celle du passager avant, et selon l'équipement, les deux glaces arrière, peuvent avoir un fonctionnement d'ouverture et de fermeture automatiques.

Fonction d'ouverture automatique

Pour les glaces équipées du fonctionnement automatique AUTO, poussez le commutateur de glace vers le bas jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le : la glace s'ouvre automatiquement.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez ou poussez brièvement le commutateur.

Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection antipincement

Pour les glaces équipées du fonctionnement automatique AUTO, levez le commutateur de glace vers le haut jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le : la glace remonte automatiquement.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, appuyez brièvement sur le commutateur vers le bas.

Pour fermer partiellement la glace, soulevez brièvement le commutateur de glace, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

Pour les véhicules dotés de la protection antipincement, si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement, puis s'abaisse de nouveau. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace de nouveau pour fermer la glace.

NOTA :

Tout choc imputable à une chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. En pareil cas, tirez légèrement le commutateur et maintenez-le dans cette position pour fermer la glace manuellement.

AVERTISSEMENT!

La protection antipincement n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Pour éviter les blessures, assurez-vous de garder les bras, les mains, les doigts et tout obstacle à l'intérieur pour ne pas obstruer la fermeture de la glace.

Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique

Si la fonction de fermeture automatique cesse de fonctionner, il peut être nécessaire de réinitialiser la glace. Pour réinitialiser la fonction de fermeture automatique :

Portes avant

1. Relevez le commutateur de glace pour fermer complètement la glace et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.

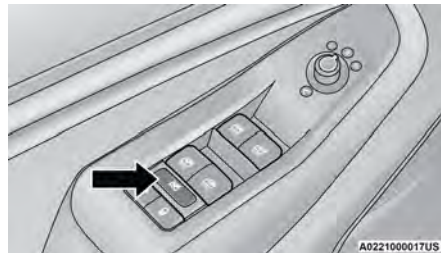
Portières arrière

1. Relevez le commutateur de glace pour fermer complètement la glace et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.
2. Relâchez le commutateur de glace, puis dans les cinq secondes, tirez à nouveau ce commutateur vers le haut pendant deux secondes de plus.

Commutateur de verrouillage de glace

Le commutateur de verrouillage de glace situé sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur vous permet de désactiver les commandes des glaces des portières de passager arrière. Pour désactiver les commandes des glaces, appuyez brièvement sur le

bouton de verrouillage des glaces (le témoin situé sur le bouton s'allume). Pour activer les commandes des glaces, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton de verrouillage des glaces (le témoin sur le bouton s'éteint de nouveau).



Commutateur de verrouillage de glace à commande électrique

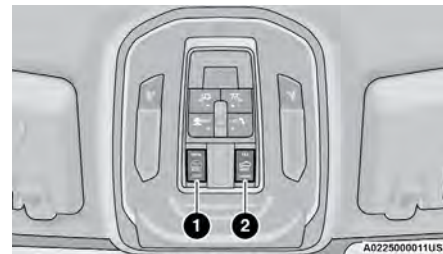
TREMBLEMENT DÛ AU VENT

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant/ volet supérieur coulissant à commande électrique (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les vitres arrière sont baissées, baissez les vitres avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

TOIT OUVRANT À UN VOLET À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commutateurs de toit ouvrant à commande électrique se trouvent sur la console au pavillon entre les lampes d'accueil et de lecture.



Commutateurs de toit ouvrant à commande électrique

- 1 – Ouverture et fermeture du toit ouvrant
- 2 – Ventilation du toit ouvrant

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en position ON/RUN (MARCHÉ). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.
- Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'en suivre.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant**Ouverture et fermeture rapides**

Pour ouvrir le toit ouvrant, appuyez sur OPEN (ouvrir) du commutateur du toit ouvrant et relâchez dans la demi-seconde qui suit; le toit ouvrant s'ouvrira automatiquement à partir de n'importe quelle position.

Pour fermer le toit ouvrant, appuyez sur CLOSE (fermer) du commutateur du toit ouvrant et relâchez dans la demi-seconde qui suit; le toit ouvrant se fermera automatiquement, quelle que soit sa position.

Pendant l'ouverture rapide ou la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrête si l'on appuie d'une quelconque autre manière sur le commutateur.

Ouverture et fermeture manuelles

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur OPEN (OUVRIR) du toit ouvrant.

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé la position CLOSE (FERMER) du commutateur de toit ouvrant.

Si le commutateur est relâché pendant l'opération d'ouverture ou de fermeture, le mouvement du toit ouvrant cesse et il reste dans cette position. Le toit ouvrant demeure partiellement ouvert jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé.

Ventilation rapide par le toit ouvrant

Pour ventiler par le toit ouvrant, appuyez brièvement (moins d'une demi-seconde) sur TILT (INCLINER) sur le commutateur de ventilation. Le toit ouvrant s'ouvre en position de ventilation, quelle que soit sa position initiale. Pendant l'ouverture partielle rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

NOTA :

Si le rideau pare-soleil est en position fermée lorsque vous actionnez le toit ouvrant en mode express ou manuel, le rideau pare-soleil s'ouvre automatiquement en même temps que la vitre du toit ouvrant.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant.

NOTA :

Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la fonction de détection des obstacles se désactive et vous devez fermer le toit ouvrant en mode manuel.

Fonctionnement du rideau pare-soleil

Le rideau pare-soleil peut être ouvert manuellement. Toutefois, il s'ouvre automatiquement lors de l'ouverture du toit ouvrant.

NOTA :

Le rideau pare-soleil ne peut pas être fermé si le toit ouvrant est ouvert.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique reste alimenté jusqu'à environ dix minutes après avoir placé le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

NOTA :

Le délai de coupure de contact est programmable à l'écran du système Uconnect ➔ page 236.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré. Effectuez des vérifications périodiques pour retirer tous les débris accumulés dans les glissières.

TOIT OUVRANT À DEUX VOLETS À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commutateurs de toit ouvrant à commande électrique se trouvent sur la console au pavillon entre les lampes d'accueil et de lecture.



Commutateurs de toit ouvrant à commande électrique

- 1 – Ouverture et fermeture du toit ouvrant
- 2 – Ventilation du toit ouvrant
- 3 – Ouverture et fermeture du pare-soleil

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en position ON/RUN (MARCHÉ). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.
- Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant

Le toit ouvrant est doté de deux butées automatiques programmées pour la position d'ouverture du toit ouvrant; une position de confort et une position d'ouverture complète. La position d'ouverture jusqu'à la butée de confort réduit le tremblement dû au vent au sein de l'habitacle.

Ouverture et fermeture rapides

Pour ouvrir le toit ouvrant, appuyez brièvement (moins d'une demi-seconde) sur OPEN (OUVRIR) du commutateur du toit ouvrant. Le toit ouvrant s'ouvre jusqu'à la butée de confort et s'arrête automatiquement. Appuyez brièvement à nouveau sur OPEN (OUVRIR) pour passer à la position d'ouverture complète.

Pour fermer le toit ouvrant, appuyez brièvement (moins d'une demi-seconde) sur CLOSE (FERMER) du commutateur du toit ouvrant. Le toit ouvrant se ferme automatiquement à partir de n'importe quelle position.

Pendant l'ouverture rapide ou la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrête si l'on appuie d'une quelconque autre manière sur le commutateur.

Ouverture et fermeture manuelles

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur OPEN (OUVRIR) du toit ouvrant. Le toit ouvrant s'ouvre jusqu'à la butée de confort, puis s'arrête automatiquement. Relâchez le commutateur, puis maintenez-le enfoncé de nouveau pour passer à la position d'ouverture complète.

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé la position CLOSE (FERMER) du commutateur de toit ouvrant.

Si le commutateur est relâché pendant l'opération d'ouverture ou de fermeture, le mouvement du toit ouvrant cesse et il reste dans cette position.

Ventilation rapide par le toit ouvrant

Pour ventiler par le toit ouvrant, appuyez brièvement (moins d'une demi seconde) sur TILT (INCLINER) sur le commutateur de ventilation. Le toit ouvrant s'ouvre en position de ventilation, quelle que soit sa position initiale. Pendant l'ouverture partielle rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

NOTA :

Si le rideau pare-soleil est en position de fermeture lorsque vous actionnez le toit ouvrant en mode rapide ou manuel d'ouverture ou de ventilation, le rideau pare-soleil s'ouvre automatiquement en position de demi-ouverture avant l'ouverture du toit ouvrant.

Ouverture et fermeture du rideau pare-soleil à commande électrique

Le rideau pare-soleil a deux positions d'ouverture programmées : demi-ouverture et ouverture complète. Lorsque vous actionnez le rideau pare-soleil à partir de la position fermée, celui-ci s'arrête toujours à la position de demi-ouverture, peu importe si l'ouverture est rapide ou manuelle. Le commutateur doit être enfoncé de nouveau pour passer à la position d'ouverture complète.

Si le toit ouvrant est ouvert ou entrouvert, le rideau pare-soleil ne peut se fermer qu'en position de demi-ouverture. Si vous appuyez sur le commutateur de fermeture du rideau pare-soleil lorsque le toit ouvrant est ouvert ou entrouvert et que le rideau pare-soleil est en position de demi-ouverture, le toit ouvrant se ferme automatiquement avant le rideau pare-soleil.

Ouverture et fermeture rapides

Pour ouvrir le rideau pare-soleil, appuyez sur OPEN (OUVRIR) du commutateur du rideau pare-soleil, puis relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde, le rideau pare-soleil s'ouvrira à la position de demi-ouverture et s'arrêtera automatiquement. Appuyez brièvement à nouveau sur OPEN (OUVRIR) pour continuer d'ouvrir le rideau pare-soleil jusqu'à la position d'ouverture complète.

Pour fermer le rideau pare-soleil, appuyez sur CLOSE (FERMER) sur commutateur du rideau pare-soleil et relâchez-le en moins d'une demi seconde.

Si vous actionnez le commutateur du toit ouvrant pendant l'ouverture rapide ou la fermeture rapide, le rideau pare-soleil s'arrêtera en position partiellement ouverte.

Ouverture et fermeture manuelles

Pour ouvrir le rideau pare-soleil, appuyez sur OPEN (OUVRIR) du commutateur du rideau pare-soleil et maintenez-le enfoncé, et le pare-soleil s'ouvrira à la position de demi-ouverture puis s'arrêtera automatiquement. Appuyez à nouveau sur OPEN (OUVRIR) du commutateur du rideau pare-soleil et maintenez-le enfoncé pour continuer d'ouvrir le rideau pare-soleil jusqu'à la position d'ouverture complète.

Pour fermer le rideau pare-soleil, appuyez sur CLOSE (FERMER) du commutateur du rideau pare-soleil et maintenez-le enfoncé.

Si vous relâchez le commutateur pendant que le rideau pare-soleil est en mouvement, celui-ci s'arrêtera en position partiellement ouverte.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant.


NOTA :

Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la fonction de détection des obstacles se désactive et vous devez fermer le toit ouvrant en mode manuel.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique reste alimenté jusqu'à environ dix minutes après avoir placé le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

NOTA :

Le délai de coupure de contact est programmable à l'écran du système Uconnect  page 236.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré. Effectuez des vérifications périodiques pour retirer tous les débris accumulés dans les glissières.

CAPOT

OUVERTURE DU CAPOT

AVERTISSEMENT!

Pour les modèles hybrides : Tournez toujours le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) avant l'ouverture du capot. Si le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE) et que le système de propulsion est actif lorsque le capot est ouvert, le démarrage du moteur électrique s'effectue automatiquement et les personnes qui ne sont pas à l'écart du véhicule peuvent subir des blessures causées par les pièces en mouvement du moteur électrique.

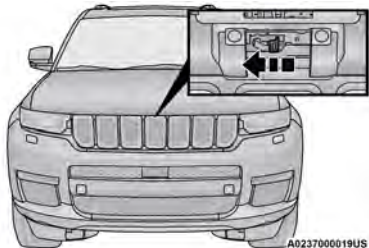
Pour ouvrir le capot, deux loquets doivent être actionnés.

1. Tirez le levier d'ouverture situé sous le tableau de bord du côté conducteur.



Ouverture du capot

2. insérez votre main sous le capot de l'extérieur du véhicule, déplacez le loquet de sûreté vers la gauche, puis soulevez le capot.



Emplacement du loquet de sûreté

NOTA :

- Le véhicule doit être à l'arrêt et le sélecteur de rapport doit être à la position P (STATIONNEMENT).
- Au besoin, abaissez légèrement le capot avant de pousser le loquet de sûreté.
- Tout en soulevant le capot, utilisez les deux mains.
- Avant de lever le capot, vérifiez que les bras d'essuie-glace ne sont pas en mouvement et dans la position relevée.
- **Pour les modèles hybrides :** Si le véhicule chargeait la batterie haute tension au moment où le capot a été ouvert, le chargement sera interrompu jusqu'à ce que le capot soit fermé.
- **Pour les modèles hybrides :** Le mode de conduite électrique n'est pas disponible si le capot est ouvert. Un message s'affiche sur l'écran du groupe d'instruments pour alerter le conducteur.

FERMETURE DU CAPOT

En un mouvement continu et en usant d'une force modérée, tirez le bord avant du capot vers le bas jusqu'à ce que l'angle se situe au-dessous du point de croisement (où les vérins à gaz ne résistent plus) et laissez le capot descendre de lui-même jusqu'à la position de fermeture.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

MISE EN GARDE!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Abaissez le capot jusqu'à environ 30 à 36 cm (10 à 14 po), puis laissez-le tomber pour le fermer. Assurez-vous que le capot est complètement fermé et verrouillé en place. Ne conduisez jamais le véhicule si le capot n'est pas complètement fermé et verrouillé.

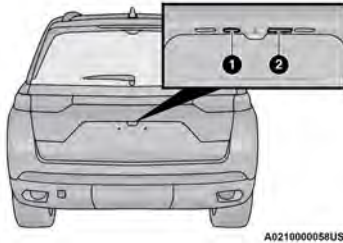
HAYON

DÉVERROUILLAGE ET OUVERTURE DU HAYON



Le hayon à commande électrique peut être ouvert en appuyant sur le bouton du hayon de la télécommande ou en appuyant sur le bouton d'ouverture électronique du hayon.

Pour ouvrir le hayon à commande électrique, appuyez à deux reprises en moins de cinq secondes sur le bouton de hayon de la télécommande. Lorsque le hayon est ouvert, appuyez sur le bouton à deux reprises en moins de cinq secondes une deuxième fois pour le fermer.



Ouverture du hayon

- 1 – Bouton de déverrouillage passif
- 2 – Bouton de déverrouillage électronique du hayon

NOTA :

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'ouverture électronique du hayon, seul le hayon se déverrouille ou toutes les portes et le hayon se déverrouillent, selon le réglage sélectionné dans le système Uconnect
 ➔ page 236.

NOTA :

- Utilisez le commutateur de verrouillage électrique des portières sur le panneau de garnissage de portière avant ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le hayon.
- Le barillet de serrure de la portière du conducteur ne permet pas de verrouiller ou de déverrouiller le hayon.

AVERTISSEMENT!

Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.

NOTA :

Le hayon peut également être ouvert manuellement en appuyant sur le bouton d'ouverture électronique du hayon et en tirant vers le haut d'un seul mouvement fluide.

VERROUILLAGE DU HAYON

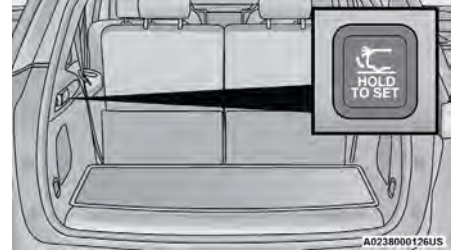
Il y a plusieurs façons de fermer le hayon :

- Manuellement (agrippez la poignée de fermeture du hayon et tirez vers le bas)
- Télécommande
- Mains libres (selon l'équipement)
- Bouton de fermeture du hayon dans l'espace de chargement

Alors qu'une télécommande valide du système de déverrouillage passif se trouve à 1,5 m (5 pi) ou moins du hayon, appuyez sur le bouton de déverrouillage passif situé à gauche de la poignée d'ouverture électronique du hayon pour verrouiller le véhicule seulement.

Si le hayon est complètement ouvert, vous pouvez le fermer en appuyant sur le bouton de fermeture du hayon situé dans l'espace de chargement sur le panneau de garniture arrière gauche, près de l'ouverture

du hayon. Si le hayon est en mouvement, appuyez à nouveau sur le bouton de fermeture du hayon pour inverser la course du hayon.



Bouton de fermeture du hayon

HAUTEUR RÉGLABLE DU HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE

La hauteur maximale d'ouverture du hayon peut être réglée et enregistrée afin que le hayon ne s'ouvre qu'à la hauteur désirée. Pour régler la hauteur voulue, procédez comme suit :

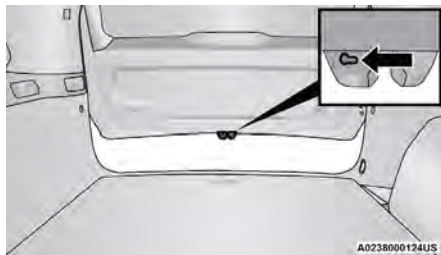
1. Ouvrez complètement le hayon, puis tirez-le manuellement vers le bas jusqu'à la hauteur désirée.
2. Appuyez sur le bouton de fermeture du hayon (situé sur le côté gauche du panneau de garnissage à l'intérieur de l'espace de chargement) et maintenez-le enfoncé pendant trois secondes. Un carillon est émis pour vous indiquer que la hauteur a été sauvegardée.

Pour remplacer le réglage de hauteur enregistré par un nouveau réglage, procédez comme suit :

1. Ouvrez le hayon, puis poussez manuellement le hayon vers le haut jusqu'à sa position d'ouverture complète.
2. Tirez manuellement le hayon vers le bas jusqu'à la nouvelle hauteur désirée, puis maintenez le bouton diode fermeture du hayon enfoncé pendant trois secondes, jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.

Procédure en cas de défaillance du hayon à commande électrique :

1. En cas de panne électrique du hayon, le hayon peut être ouvert en utilisant la fonction d'ouverture d'entretien du loquet. Vous pouvez le faire à l'aide d'un tournevis de 3 mm de diamètre.



Ouverture pour l'entretien du hayon

2. De l'intérieur du hayon, un œillet est visible. Placez le tournevis dans l'œillet.
3. Faites tourner la poignée du tournevis pour actionner le levier et relâchez le loquet.

4. Si le hayon est laissé ouvert pendant une période prolongée, il est possible que vous deviez le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon à commande électrique.

HAYON MAINS LIBRES – SELON L'ÉQUIPEMENT



Zone d'activation du hayon mains libres

Pour ouvrir ou fermer le hayon au moyen de l'activation mains libres, faites un mouvement rectiligne de pied vers l'avant et vers l'arrière sous la zone d'activation du véhicule, dans l'emplacement général en dessous de la plaque d'immatriculation arrière. La zone d'activation est d'environ 0,5 m (1,8 pi) d'un côté à l'autre. Ne déplacez pas votre pied de façon latérale ou dans un mouvement de balayage, car les capteurs peuvent ne pas détecter le mouvement.

NOTA :

La zone d'activation est la même pour les véhicules équipés ou non d'un ensemble de remorquage.

Lorsqu'un mouvement du pied valide est effectué, le hayon émet une sonnerie, les feux de détresse clignotent et le hayon s'ouvre après une seconde environ ou se ferme après environ trois secondes. Ces réglages peuvent être activés ou désactivés dans les réglages du système Uconnect ➔ page 236.

NOTA :

- L'ouverture ou la fermeture du hayon mains libres exige une télécommande de télédéverrouillage du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée du hayon. Si une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide ne se trouve pas à moins de 1,5 m (5 pi), le hayon ne réagira à aucun mouvement de pied.
- Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de hayon mains libres au moyen des réglages du système Uconnect ➔ page 236.
- La fonction de hayon mains libres devrait être désactivée pendant la mise sur cric, le changement de pneu, le lavage manuel de la voiture et l'entretien du véhicule.
- La fonction de hayon mains libres peut être activée par tout objet métallique se déplaçant de l'avant vers l'arrière sous le pare-chocs arrière, comme un nettoyeur à l'aide d'un balai en métal.
- La fonction de hayon mains libres ne fonctionne que lorsque la transmission est en position de STATIONNEMENT.
- Si lors de son ouverture ou de sa fermeture le hayon mains libres rencontre une résistance suffisamment importante en raison d'un obstacle, il revient automatiquement à la position fermée/ouverte.

- Des capteurs de pincement sont fixés sur le côté de l'ouverture du hayon. Une légère pression sur ces bandes entraîne le retour du hayon à la position ouverte.
- Si le hayon à commande électrique rencontre plusieurs obstacles au cours du même cycle de déplacement, le système s'arrête automatiquement. Si cela se produit, le hayon doit être actionné manuellement.
- Le hayon à commande électrique se déverrouille, mais ne s'ouvre pas en mode électrique, à une température inférieure à -24 °C (-12 °F). Veuillez à éliminer toute accumulation de neige ou de glace sur le hayon avant d'ouvrir le hayon.
- Si le hayon est laissé ouvert pendant une période prolongée (environ une heure), il est possible que vous deviez le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon à commande électrique.

AVERTISSEMENT!

- Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veuillez à fermer le hayon pendant la conduite.
- Si vous devez rouler en gardant le hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez pas le mode de recirculation d'air.

Le hayon est maintenu en position ouverte par des vérins à gaz. Cependant, la pression du gaz diminuant avec la température, il peut s'avérer nécessaire de forcer le jeu naturel des vérins lorsque vous ouvrez le hayon par temps froid.

NOTA :

Laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez manuellement le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles du hayon et d'arrêter le fonctionnement en mode électrique ou d'inverser la course du hayon.

AVERTISSEMENT!

Des blessures ou des dommages à l'espace de chargement pourraient survenir pendant le fonctionnement automatique du hayon. Veuillez à dégager la zone de fermeture du hayon de tout obstacle. Assurez-vous de fermer et d'enclencher le hayon avant de démarrer.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT

Rangement de l'espace de chargement

Le plancher de chargement est conçu pour soutenir une charge maximale de 136 kg (300 lb).

Selon l'équipement, il peut y avoir un bac de rangement amovible dans l'espace de chargement arrière, du côté gauche.

Un espace de rangement supplémentaire se trouve sous le couvercle de rangement. Pour accéder au rangement inférieur, soulevez la poignée et relevez le couvercle de rangement.



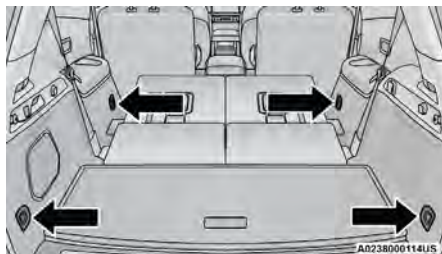
Levez la poignée du couvercle de rangement

Crochets d'arrimage de l'espace de chargement

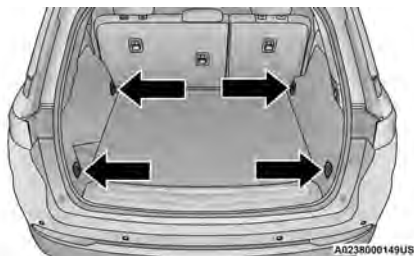
Les points d'arrimage qui se trouvent sur les côtés de l'espace de chargement permettent de retenir le chargement en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

NOTA :

Les attaches de chargement sont conçues pour une charge maximale de 136 kg (300 lb).



Crochets d'arrimage (véhicules avec sièges de troisième rangée)



Crochets d'arrimage (véhicules sans sièges de troisième rangée)

AVERTISSEMENT!

- Les sangles d'arrimage du chargement ne constituent pas un point d'ancrage sûr pour la courroie d'attache d'un siège d'enfant. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, une sangle d'arrimage pourrait se desserrer et ne plus retenir le siège d'enfant. L'enfant risque alors d'être gravement blessé. N'utilisez donc que les ancrages fournis pour les courroies d'attache des sièges d'enfant.
 - Pour éviter des blessures, les passagers ne doivent pas s'asseoir sur le plancher de l'espace de chargement arrière. L'espace de chargement arrière est en effet réservé uniquement au transport des charges et n'est pas destiné aux passagers, qui doivent s'asseoir sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité.
- Le poids et la position de la charge et des passagers peuvent modifier le centre de gravité et la maniabilité du véhicule. Pour éviter toute perte de maîtrise du véhicule risquant d'entraîner des blessures, suivez les directives décrites ci-après lorsque vous chargez votre véhicule.
- Ne transportez pas des objets d'un poids qui dépasse la limite figurant sur l'étiquette apposée sur la portière gauche ou le pied milieu de la portière gauche.
 - Placez toujours les charges de façon uniforme sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.
 - Placez autant de charges que possible à l'avant de l'essieu arrière. Une charge trop lourde ou mal placée sur l'essieu arrière ou derrière cet essieu risque de causer un louvoiement du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

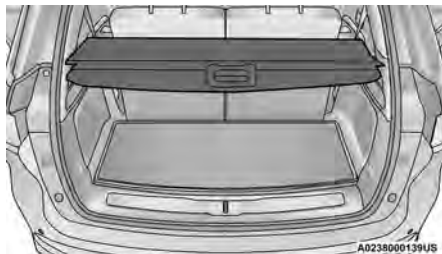
Couvre-bagages escamotable de l'espace de chargement – selon l'équipement

Ce couvre-bagages sert à dissimuler les objets et non à fixer les charges. Il ne prévient pas le déplacement des articles et ne protège pas les passagers contre des articles non fixés.

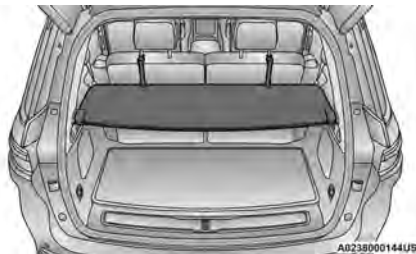
Pour couvrir l'espace de chargement :

1. Saisissez le couvre-bagages par sa poignée centrale et tirez-le par-dessus l'espace de chargement.
2. Insérez les goupilles des extrémités du couvre-bagages dans les fentes de la garniture de pied.
3. Il est possible d'ouvrir le hayon lorsque le couvre-bagages est en place.

(Suite)



Couvre-bagages arrière



Couvre-bagages pliable de l'espace de chargement

AVERTISSEMENT!

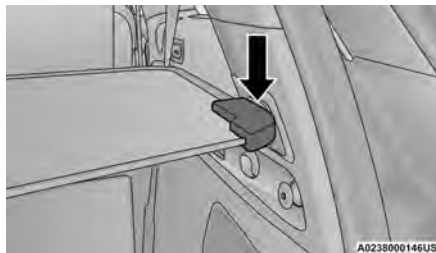
En cas de collision, un couvre-bagages mal fixé dans le véhicule pourrait provoquer des blessures. Il risque en effet de se transformer en projectile en cas d'arrêt soudain et de frapper l'un des occupants. Ne rangez pas le couvre-bagages sur le plancher de l'espace utilitaire ni dans l'habitacle. Lorsqu'il est retiré de ses fixations, retirez-le du véhicule. Ne rangez pas le couvre-bagages dans le véhicule.

Couvre-bagages pliable de l'espace de chargement – selon l'équipement

Ce couvre-bagages sert à dissimuler les objets et non à fixer les charges. Il ne prévient pas le déplacement des articles et ne protège pas les passagers contre des articles non fixés.

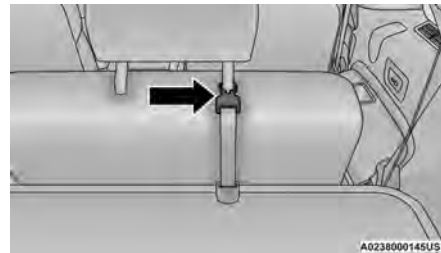
Pour couvrir l'espace de chargement :

1. Retirez le couvre-bagages plié de la pochette de rangement et dépliez-le en exerçant un mouvement de torsion.
2. Insérez les goupilles aux extrémités du couvre-bagages dans les fentes de chaque côté de la garniture de pied.



Étape 2

3. Accrochez les courroies à la tige extérieure de l'appuie-tête arrière de chaque côté.

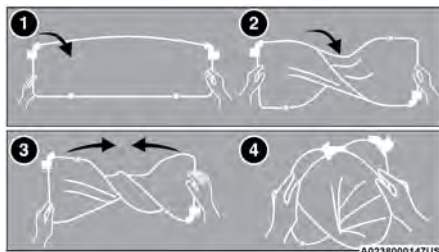


Étape 3

NOTA :

Il est possible d'ouvrir le hayon lorsque le couvre-bagages est en place.

Pour ranger le couvre-bagages pliable, inversez les étapes d'installation et replacez le couvre-bagages dans sa pochette de rangement.



Pliage du couvre-bagages

- 1 - Retirer le couvre-bagage du véhicule
- 2 - Tordre le couvre-bagage
- 3 - Pousser le couvre-bagage tordu vers l'intérieur
- 4 - Placer le couvre-bagage plié dans la pochette

AVERTISSEMENT!

En cas de collision, un couvre-bagages mal fixé dans le véhicule pourrait provoquer des blessures. Il risque en effet de se transformer en projectile en cas d'arrêt soudain et de frapper l'un des occupants. Ne rangez pas le couvre-bagages sur le plancher de l'espace utilitaire ni dans l'habitacle. Lorsqu'il est retiré de ses fixations, retirez-le du véhicule. Ne rangez pas le couvre-bagages dans le véhicule.

PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les traverses et les longerons sont conçus pour transporter des charges sur des véhicules équipés d'un porte-bagages de toit. La charge ne doit pas dépasser 68 kg (150 lb) et doit être uniformément répartie sur les traverses du porte-bagages.

NOTA :

Consultez un concessionnaire autorisé pour commander et installer des traverses Mopar^{MD} conçues précisément pour ces porte-bagages de toit.

Équilibrez la charge sur les traverses du porte-bagages de toit. Le porte-bagages de toit n'augmente pas la capacité de charge totale du véhicule. Assurez-vous que la somme de la charge totale transportée dans le véhicule et de celle placée sur le porte-bagages externe ne dépasse pas la capacité maximale du véhicule. Placez une traverse dans la position avant. Placez la traverse arrière dans l'une des deux positions arrière optionnelles, selon la charge qui est fixée.

Pour déplacer les traverses, desserrez les fixations situées au bord supérieur de chaque traverse, d'environ huit tours à l'aide de la clé fournie avec les traverses Mopar^{MD}. Placez ensuite la traverse à la position voulue, en la maintenant en parallèle au cadre du porte-bagages. Lorsque la traverse est à la position voulue, resserrez les vis à l'aide de la clé pour verrouiller la traverse en place.

NOTA :

Si une charge, ou la traverse arrière (ou tout objet métallique), est placée au-dessus l'antenne radio satellite (selon l'équipement), la réception radio par satellite risque d'être interrompue. Pour améliorer la réception du signal radio satellite, placez la traverse arrière dans la position avant, parmi les deux positions de traverse arrière.

AVERTISSEMENT!

Avant de prendre la route, assurez-vous que le chargement est solidement arrimé. Les objets mal fixés risquent de s'envoler ou de tomber du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées, causant ainsi des blessures ou des dommages matériels. Observez toutes les mises en garde énoncées précédemment lorsque vous transportez une charge sur le porte-bagages de toit.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager le toit de votre véhicule, ne transportez aucune charge sur le porte-bagages de toit sans installer les traverses. La charge doit être fixée sur les traverses du support et non directement sur le toit. S'il est nécessaire de déposer la charge sur le toit, placez d'abord une couverture ou une autre protection similaire entre la surface du toit et la charge.
- Pour éviter d'endommager le porte-bagages de toit et le véhicule, ne dépassez pas la charge maximale admissible de 68 kg (150 lb) sur le porte-bagages. Assurez-vous de bien répartir toute charge lourde et de l'immobiliser convenablement.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Les objets longs qui dépassent le pare-brise, comme les panneaux en bois ou les planches à voile, et les objets à surface frontale importante doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.
- Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit. Le vent ou les rafales causées par le passage de camions peuvent soudainement augmenter la force exercée sur une charge. Ceci s'applique surtout aux charges plates et de grandes dimensions qui, dans de telles conditions, risquent d'endommager le chargement ou votre véhicule.
- L'utilisation de systèmes du véhicule qui modifieraient les hauteurs de caisse (comme les modes Selec-Terrain « Rock » [Roche] ou « Sand/Mud » [Sable/boue]) n'est pas recommandée lorsque vous utilisez un porte-bagages de toit pour transporter une charge.

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

THÈME NUMÉRIQUE DU GROUPE D'INSTRUMENTS



En tenant enfoncé le bouton **OK** sur les commandes d'affichage du groupe d'instruments situées sur le volant, vous pouvez passer de l'affichage numérique à l'affichage analogique.

DESCRIPTIONS DU THÈME NUMÉRIQUE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

1. Compteur de vitesse
 - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
2. Indicateur de température
 - L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
 - L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, nous vous recommandons d'appeler un concessionnaire autorisé ➔ page 385.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

3. Compte-tours
 - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).
4. Jauge de carburant
 - L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le bouton-poussoir d'allumage sans clé est à la position ON/RUN (MARCHE).
 - La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.



NOTA :

Les témoins d'avertissement du groupe d'instruments s'allument brièvement à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule quand le contact est initialement établi.

THÈME ANALOGIQUE DU GROUPE D'INSTRUMENTS – ESSENCE SEULEMENT



En tenant enfoncé le bouton **OK** sur les commandes d'affichage du groupe d'instruments situées sur le volant, vous pouvez passer de l'affichage analogique à l'affichage numérique.

DESCRIPTIONS DU THÈME ANALOGIQUE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

1. Compte-tours

- Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).

2. Compteur de vitesse

- Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

3. Indicateur de température

- L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
- L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, nous vous recommandons d'appeler un concessionnaire autorisé ➔ page 385.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

4. Jauge de carburant

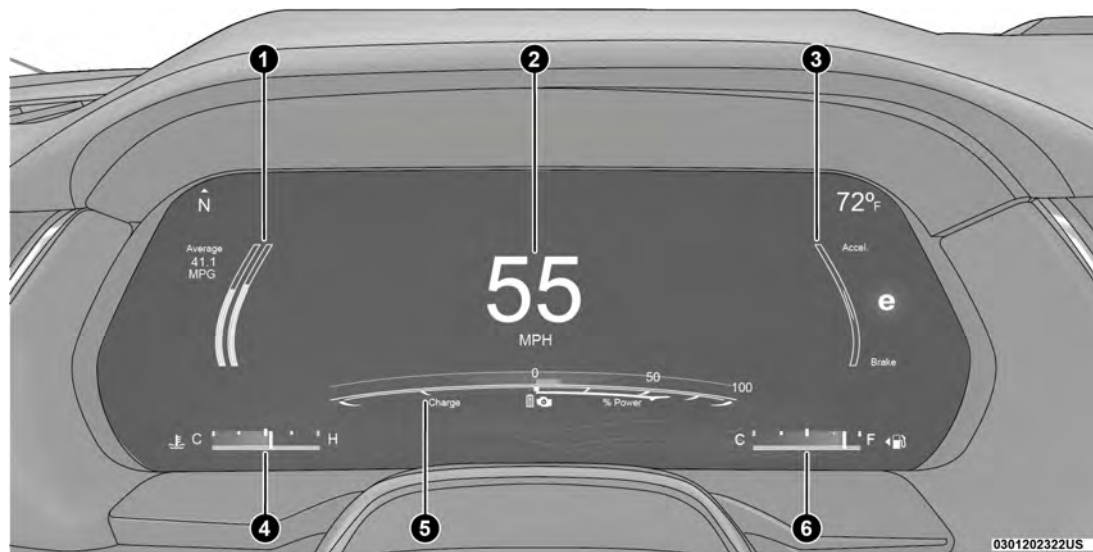
- L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le bouton-poussoir d'allumage sans clé est à la position ON/RUN (MARCHE).
- La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.



NOTA :

Les témoins d'avertissement du groupe d'instruments s'allument brièvement à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule quand le contact est initialement établi.

GRUPE D'INSTRUMENTS – HYBRIDE SEULEMENT



DESCRIPTIONS DU GROUPE D'INSTRUMENTS – HYBRIDE SEULEMENT

1. Économie moyenne/courante

- Affiche l'économie moyenne sous forme de valeur numérique
- Affiche la jauge d'économie moyenne
- Affiche la jauge d'économie courante

2. Compteur de vitesse

- Indique la vitesse du véhicule

3. Accompagnateur de rendement

L'accompagnateur de rendement surveille votre style de conduite pour vous aider à adopter un style de conduite le plus efficace possible.

4. Indicateur de température

- Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
- L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, nous vous recommandons d'appeler un concessionnaire autorisé ➔ page 385.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

5. Jauge de Charge/Énergie

- Cet indicateur représente la source d'énergie utilisée lors de l'accélération du véhicule. La ligne supérieure verte représente la puissance de sortie de la batterie haute tension pendant l'accélération et la puissance d'entrée pendant la régénération. La ligne inférieure bleue représente la puissance de sortie du moteur.

6. Jauge de carburant

- L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le bouton-poussoir d'allumage sans clé est à la position ON/RUN (MARCHÉ).
- La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.



NOTA :

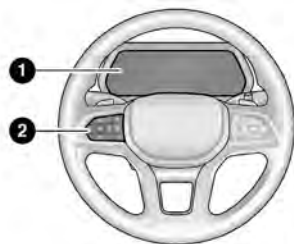
Les témoins d'avertissement du groupe d'instruments s'allument brièvement à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule quand le contact est initialement établi.

AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

Selon le niveau de garniture de votre véhicule, les fonctions et les options peuvent varier.

Votre véhicule sera doté d'un affichage du groupe d'instruments qui offre des renseignements utiles au conducteur. Avec le commutateur d'allumage en mode OFF (ARRÊT), l'ouverture ou la fermeture d'une portière active l'affichage à des fins de visualisation et affiche le nombre total de milles ou de kilomètres au compteur kilométrique. Votre affichage du groupe d'instruments est conçu pour afficher des renseignements importants à propos des systèmes et fonctions du véhicule. À l'aide d'un affichage interactif situé sur le tableau de bord, votre affichage du groupe d'instruments peut vous montrer comment les systèmes fonctionnent et vous avertir quand ils ne fonctionnent pas. Les commandes au volant vous permettent de les faire défiler les menus principaux et les sous-menus. Vous pouvez accéder aux renseignements particuliers que vous voulez et effectuer des sélections et des réglages.

EMPLACEMENT ET COMMANDES

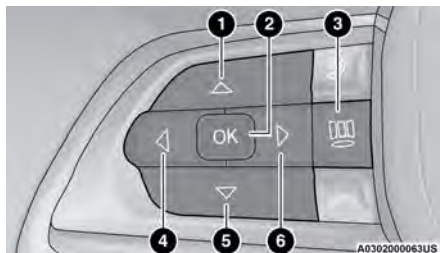


A0302000170US

Emplacement des commandes et de l'affichage du groupe d'instruments

- 1 – Écran d'affichage du groupe d'instruments
 2 – Commandes de l'affichage du groupe d'instruments

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :


Boutons de commande d'affichage du groupe d'instruments

- 1 – Bouton fléché vers le haut
 2 – Bouton OK
 3 – Bouton Menu
 4 – Bouton fléché vers la gauche
 5 – Bouton fléché vers le bas
 6 – Bouton fléché vers la droite

1. Bouton fléché vers le haut

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut \triangle pour faire défiler vers le haut au moyen du menu principal.

2. Bouton OK

Appuyez sur le bouton **OK** pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu d'une option de menu principal. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pendant une seconde pour réinitialiser les fonctions affichées ou sélectionnées qui peuvent être réinitialisées.

3. Bouton Menu

Appuyez sur le bouton **Menu** pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu de l'écran d'accueil. Appuyez longuement sur le bouton **OK** pour entrer en mode de modification.

4. Bouton fléché vers la gauche

Appuyez sur le bouton fléché vers la gauche \triangleleft pour retourner au menu principal à partir d'un écran d'information ou d'une option de sous-menu.

5. Bouton fléché vers le bas

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le bas ∇ pour faire défiler vers le bas au moyen du menu principal.

6. Bouton fléché vers la droite

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la droite \triangleright pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

Options d'affichage – selon l'équipement

Le maintien de l'appui sur **OK** permet aussi de basculer en mode Digital (Numérique) ou Analog (Analogique).

- Le thème Digital (Numérique) est celui par défaut.
- Les menus disparaissent de l'écran après 10 secondes. Appuyez sur **OK** pour les réactiver
- Le compteur de vitesse doit toujours être présent.
- Les notifications pertinentes et les informations contextuelles seront toujours affichées dans la zone d'écran principale (dans ce cas-ci, le compteur de vitesse se déplace vers le haut).

Configuration personnalisée des vignettes du menu

Pour encore plus personnaliser le groupe d'instruments, vous avez la possibilité de choisir jusqu'à cinq vignettes pour afficher les renseignements qui vous sont nécessaires.

- Appuyez sur le bouton **Menu** pour afficher l'écran d'accueil.



Bouton du menu

- Naviguez vers la **gauche** ◀ ou vers la **droite** ▶ pour mettre en évidence la vignette du menu souhaitée.
- Appuyez sur **OK** pour sélectionner la vignette et entrer dans le sous-menu, puis appuyez à nouveau sur **OK** pour ajouter votre sélection à votre affichage de vignettes.
- Les options de la vignette de menu de l'écran d'accueil sont : Navigation, info véhicule, info sur le conducteur, audio, info hybride (selon l'équipement) et hors route.

VIGNETTES DE MENU

Appuyez sur le bouton **Menu** pour afficher l'écran d'accueil.

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **gauche** ◀ ou vers la **droite** ▶ pour mettre en évidence la sélection souhaitée. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour effectuer la sélection. Appuyez sur les boutons fléchés vers le **haut** ▲ ou vers le **bas** ▼ pour sélectionner un écran différent au sein de la catégorie sélectionnée. Si vous appuyez sur le bouton **Menu** dans cette vue, le groupe d'instruments retourne à l'écran précédemment affiché.

Options de l'écran d'accueil



Vignette d'écran personnalisée

NOTA :

Les vignettes de menu peuvent varier selon les options de votre véhicule.

- Navigation – selon l'équipement**
 - Affichage de la carte
 - Trajet A
 - Trajet B

- Information sur le véhicule**
 - Température du liquide de refroidissement
 - Température de la transmission
 - Température de l'huile
 - Pression d'huile
 - Tension de la batterie
 - Vie utile de l'huile
 - Pression des pneus
 - Économie de carburant

- Driver Info (Info au conducteur) – selon l'équipement**
 - Panneau de limite de vitesse affiché
 - Systèmes d'assistance au conducteur

- Audio**
 - Information relative au système audio

- Hors route**
 - Selec-Terrain/État de la suspension pneumatique – selon l'équipement
 - Steering Angle (Angle de direction)
 - Inclinaison longitudinale
 - Inclinaison latérale

- Hybrid info (Info hybride) – selon l'équipement**
 - Autonomie de carburant
 - Accompagnateur de rendement
 - Charge/Energie
 - Mode E-Drive

RÉINITIALISATION DE LA VIE UTILE DE L'HUILE MOTEUR

Vidange d'huile requise

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pendant cinq secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer

la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton **OK** ou sur les boutons fléchés. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez comme suit :

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – Allumage

Utilisez les commandes de l'affichage du groupe d'instruments situées sur le volant pour effectuer les procédures suivantes :

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **bas** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).
3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** pour accéder à l'écran « Oil Life » (Vie utile de l'huile).
4. Appuyez longuement sur le bouton **OK** pour réinitialiser la vie utile de l'huile. Si les conditions sont réunies, l'indicateur et l'affichage numérique se mettent à jour pour afficher 100 %. Si les conditions ne sont pas réunies, un message contextuel « To

reset oil life engine must be off with ignition in run » (Pour réinitialiser la vie utile de l'huile, le moteur doit être coupé avec le commutateur d'allumage à la position de marche) s'affiche pendant cinq secondes et l'utilisateur ne quitte pas l'écran Oil Life (Vie utile de l'huile).

5. Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ pour sortir de l'écran du sous-menu.

NOTA :

Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. Au besoin, recommencez cette procédure.

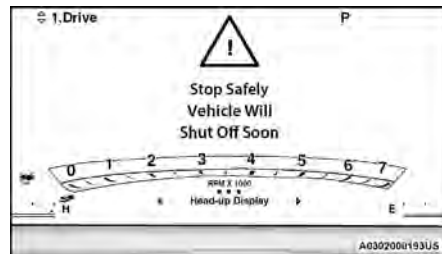
Méthode secondaire pour réinitialiser la vie utile de l'huile moteur

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de 10 secondes.
3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pour remettre le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. Au besoin, recommencez cette procédure.

ARRÊTÉ DE MANIÈRE SÉCURITAIRE, LE VÉHICULE SE DÉSACTIVERA BIENTÔT

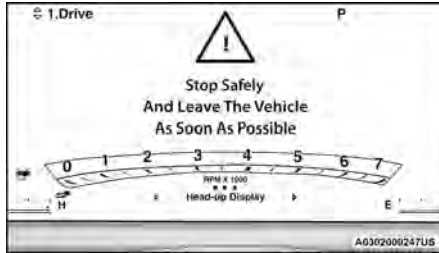


Messages d'avertissement Stop Safely Vehicle Will Shut Off Soon (Arrêter de manière sécuritaire, le véhicule se désactivera bientôt)

Cet avertissement est affiché à l'écran du tableau de bord lorsque le véhicule a détecté un problème opérationnel qui engendrera sous peu l'arrêt du système de propulsion électrique du véhicule. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule à un endroit sécuritaire dès que possible. Faites remorquer le véhicule chez un concessionnaire autorisé.

- Ce message s'affiche en continu
- Ne peut pas être effacé en appuyant sur le bouton
- Un simple carillon retentit

ARRÊTEZ-VOUS EN TOUTE SÉCURITÉ ET QUITTEZ LE VÉHICULE DÈS QUE POSSIBLE



Message d'avertissement Stop Safely And Leave The Vehicle As Soon As Possible (Arrêtez-vous en toute sécurité et quittez le véhicule dès que possible)

Un avertissement s'affiche à l'écran du tableau de bord si le système détecte une surchauffe de la batterie haute tension. Cela peut provoquer un incendie du véhicule et la libération de gaz toxiques ou inflammables. Pour réduire le risque d'incendie, le **système de propulsion haute tension du véhicule s'éteint dans les trente secondes suivant l'affichage de cet avertissement**. À ce moment, le véhicule peut ne pas accélérer. Vous pouvez toujours diriger et freiner le véhicule. **Arrêtez et stationnez le véhicule dans une zone dégagée**. Faites sortir tous les passagers du véhicule dès que possible et éloignez-les du véhicule. Lorsque tous les passagers sont sortis du véhicule en toute sécurité, appelez immédiatement les services d'urgence. Même

si vous ne voyez pas de flammes, un incendie peut se produire à tout moment. N'essayez donc pas de rentrer à nouveau dans le véhicule ou de le faire démarrer.

- Ce message s'affiche en continu.
- Ne peut pas être effacé en appuyant sur le bouton.
- Un carillon continu et rapide retentit.

AVERTISSEMENT!

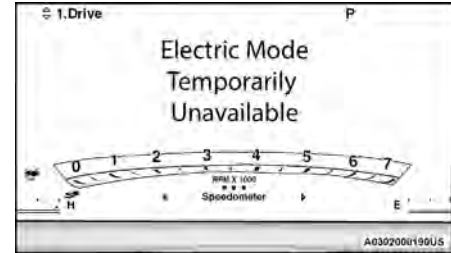
- Une batterie haute tension surchauffée peut provoquer un incendie dans le véhicule et provoquer la libération de gaz toxiques ou inflammables. Les occupants du véhicule pourraient être blessés ou tués. Quittez immédiatement le véhicule et restez aussi loin que possible du véhicule.
- L'alimentation du véhicule peut s'arrêter trente secondes après l'affichage de ce message. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, loin de la circulation, des autres véhicules et des structures du bâtiment. Le non-respect d'un arrêt sécuritaire du véhicule peut entraîner des blessures graves ou la mort.

MISE EN GARDE!

- Une batterie haute tension surchauffée peut endommager les circuits électriques. Ne pas tenter de démarrer le véhicule de nouveau. Le véhicule doit être remorqué chez un concessionnaire autorisé.

MODE ÉLECTRIQUE TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Si le mode électrique est indisponible, la raison de cette indisponibilité s'affichera pendant cinq secondes au démarrage. Si le témoin d'anomalie du moteur s'allume, veuillez vous rendre immédiatement chez un concessionnaire autorisé.



Message de mode électrique temporairement indisponible

Consultez les renseignements suivants pour voir les raisons les plus courantes pour lesquelles le mode électrique serait indisponible :


Choix de l'opérateur pouvant inhiber le mode électrique :

- Transmission commandée par palettes de changement de vitesse – revenez au mode automatique pour utiliser le mode électrique.

- Pédale d'accélérateur fortement pressée, demandant une haute puissance – en raison des limites de la transmission électrique, ceci fait tourner le moteur pour permettre à la transmission de produire la puissance combinée maximale offerte en mode hybride.
- Fonctionnement soutenu à haute vitesse en mode électrique – pour les hautes vitesses, il est plus efficace d'employer le moteur que le mode électrique.
- Boîte de transfert et sélection du mode de conduite – les modes eSave/Hybride/Sport, Sand (sable), Mud (boue), 4WD Low (4 roues motrices, gamme basse)/hybride font fonctionner le moteur.
- L'autonomie électrique est épuisée – vous devez recharger le véhicule pour utiliser le mode électrique ou vous pouvez continuer normalement en mode hybride.
- Capot ouvert (ou défaillance du commutateur de capot) – ceci sert à prévenir les démarrages de moteur inattendus lorsque le capot est ouvert.

Protection thermique pouvant inhiber le mode électrique :

- Moteur, transmission ou courroie de démarrage trop froids – certains systèmes exigent d'être réchauffés pour fonctionner correctement si la température ambiante se situe sous 0 °C (32 °F) (-9 °C [15 °F] en mode électrique).
- Limite de capacité du chauffage électrique de l'habitacle (ou défaillance du chauffage électrique de l'habitacle) – au contraire des véhicules électriques à batterie (VEB), le véhicule hybride peut réchauffer l'habitacle de façon plus efficace avec la chaleur du moteur lorsqu'il fonctionne à température extérieure inférieure à -9 °C (15 °F).

- Surchauffe de la batterie à haute tension, des moteurs ou des contacteurs – ceci est une caractéristique temporaire de protection du matériel. Le rendement du véhicule reprendra une fois que la protection n'est plus requise. Si le rendement du véhicule est accompagné d'un témoin d'anomalie , faites examiner le véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Protection des composants pouvant inhiber le mode électrique :

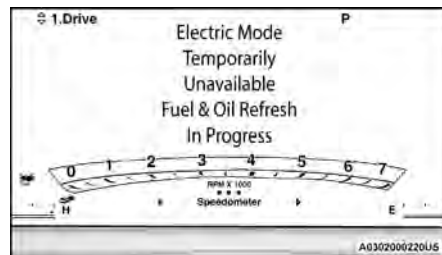
- Sous tension de la batterie à haute tension – un fonctionnement soutenu du véhicule électrique à haute vitesse, surtout avec des jantes et pneus de marché secondaire, peut provoquer ceci.
- Autres défaillances du système de propulsion électrique indiquées par un témoin d'anomalie – consultez un concessionnaire autorisé pour l'entretien.
- Mode actualisation de carburant et d'huile – consultez la section suivante.

Mode actualisation de carburant et d'huile

Étant donné qu'il est possible d'utiliser ce véhicule pendant de longues périodes sans faire tourner le moteur à essence, le carburant à l'intérieur du réservoir de carburant du véhicule peut devenir vicié ou les propriétés de lubrification de l'huile moteur peuvent être réduites. Pour prévenir des dommages au moteur ou au circuit d'alimentation en carburant à cause du carburant vicié ainsi que pour assurer la lubrification interne du moteur, ce véhicule est muni d'un mode d'actualisation de carburant et d'huile.

NOTA :

Si le véhicule passe au mode d'actualisation de carburant et d'huile pour maintenir la lubrification du moteur, il ne quittera pas le mode plus tôt si vous ajoutez du carburant.



Mode actualisation de carburant et d'huile

Le véhicule passe automatiquement au mode d'actualisation de carburant et d'huile pour minimiser les risques de carburant vicié et pour assurer la lubrification de composants internes du moteur. Dans ce mode, le moteur à essence tourne pour assurer la propulsion du véhicule (le fonctionnement électrique uniquement est interdit). Un message s'affiche au groupe d'instruments chaque fois que le mode d'actualisation de carburant et d'huile est actif.

Le véhicule quitte automatiquement le mode d'actualisation de carburant et d'huile lorsque les conditions de carburant et de lubrification ont été remplies. Si le véhicule passe au mode d'actualisation de carburant et d'huile à cause du fait que le carburant est dans le réservoir depuis longtemps (carburant vicié), le moteur tourne chaque fois que le véhicule est fonctionnel (sans fonctionnement électrique uniquement) jusqu'à ce que le témoin de bas niveau de carburant soit activé. Il est

également possible de quitter le mode d'actualisation de carburant et d'huile plus tôt en ajoutant au moins 4 gal US de nouveau carburant au réservoir du véhicule.

Si le véhicule passe en mode d'actualisation de carburant et d'huile pour maintenir les propriétés de lubrification du moteur, le moteur peut tourner pendant une période pouvant aller jusqu'à 2,5 heures lorsque le véhicule est réchauffé et fonctionnel (sans fonctionnement électrique uniquement). Si le véhicule est arrêté avant que les conditions de sortie du mode d'actualisation ne soient remplies, le moteur peut tourner pendant des délais supplémentaires ultérieurement. L'actualisation de l'huile peut demander beaucoup plus de temps dans des températures de gel.

NOTA :

- De courts déplacements fréquents à basse température ambiante faisant que le moteur n'atteint pas sa température de fonctionnement normale ont davantage tendance à déclencher le mode actualisation de carburant et d'huile.
- Le mode électrique sera temporairement indisponible pendant que le mode actualisation de carburant et d'huile est actif. Ne tentez pas de revenir en mode électrique avant que le cycle du mode d'actualisation de carburant et d'huile soit terminé.

MISE EN GARDE!

Si le groupe d'instruments vous indique de changer l'huile moteur, ne réinitialisez pas le témoin d'entretien sans changer l'huile. Cela pourrait endommager le moteur.

AFFICHAGE ET MESSAGES

L'affichage du groupe d'instruments se trouve dans la partie centrale du groupe d'instruments et comportent plusieurs sections :

- Écran principal – L'anneau intérieur de l'affichage s'allume en noir dans les conditions normales, en jaune pour les avertissements non critiques et en rouge pour les avertissements critiques.
- Points de sous-menu – Lorsque des sous-menus sont disponibles, la position dans les sous-menus est affichée à cet endroit.
- Témoins reconfigurables et informations.
- État du sélecteur de rapport (PRND)
- Affichage interactif pour le conducteur (boussole, température, autonomie de carburant, trajet A, trajet B, économie moyenne de carburant, économie actuelle de carburant et heure)
- État de la suspension pneumatique – selon l'équipement
- État du mode 4WD (4 roues motrices) – selon l'équipement

L'affichage du groupe d'instruments présente normalement le menu principal ou les écrans d'une fonction sélectionnée du menu principal. La zone d'affichage principale affiche également les messages contextuels ou les messages d'avertissement ou d'information possibles. Ces messages contextuels se divisent en plusieurs catégories :

• Messages de cinq secondes mémorisés

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. La plupart de ces messages sont ensuite mémori-

sés (aussi longtemps que la condition qui l'a activé est toujours présente) et peuvent être réaffichés en sélectionnant l'option de menu principal « Messages ». Les messages « Right Front Turn Signal Lamp Out » (Ampoule de clignotant avant droit grillée) et « Low Tire Pressure » (Basse pression des pneus) sont des exemples de ce type de message.

• Messages non mémorisés

Ce type de message est affiché en permanence ou jusqu'à ce que la condition qui l'a activé ne soit plus présente. Les messages « Turn Signal On » (Clignotant allumé) (si un clignotant est toujours en fonction) et « Lights On » (Phares allumés) (si le conducteur a quitté le véhicule avec les phares allumés) sont des exemples de ce type de messages.

• Messages non mémorisés jusqu'à l'établissement du contact

Ces messages sont liés principalement à la fonction de démarrage à distance. Ce type de message s'affiche jusqu'à ce que le contact soit ÉTABLI. Les messages « Remote Start Canceled – Door Ajar » (Démarrage à distance annulé – portière ouverte) et « Press Brake Pedal and Push Button to Start » (Enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton pour démarrer) sont des exemples de ce type de message.

• Messages de cinq secondes non mémorisés

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. Le message « Automatic High Beams On » (Feux de route automatiques activés) est un exemple de ce type de message.

Comprend les éléments suivants, qui comprennent notamment :

Vehicle Speed is Too High to Shift to R (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position R [MARCHE ARRIÈRE])	Front Seat Belts Unbuckled (Ceintures de sécurité avant non bouclées)	Driver Seat Belt Unbuckled (Ceinture de sécurité du conducteur débouclée)
Doors Open (Portières ouvertes)	Passenger Seat Belt Unbuckled (Ceinture de sécurité du passager débouclée)	Traction Control Off (Système antipatinage désactivé)
Vehicle Speed Too High To Shift to D (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position D [MARCHE AVANT])	Washer Fluid Low (Bas niveau de liquide lave-glace)	Oil Pressure Low (Basse pression d'huile)
Capot ouvert	Oil Change Due (Vidange d'huile requise)	Fuel Low (Bas niveau de carburant)
Shift Not Allowed (Aucun changement de vitesse permis)	Service Anti-lock Brake System (Réparer le système de freinage antiblocage)	Service Electronic Throttle Control (Réparer la commande électronique de l'accélérateur)
Service Shifter (Réparer le levier de vitesses)	Service Power Steering (Réparer la direction assistée)	Cruise Off (Régulateur de vitesse hors fonction)
Vehicle Speed is Too High to Shift to P (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position P [STATIONNEMENT])	Cruise Ready (Régulateur de vitesse prêt)	ACC Override (Neutralisation du régulateur de vitesse programmé)
Service Transmission (Réparer la transmission)	Cruise Set To XXX mph or km/h (Régulateur de vitesse programmé à XXX km/h ou à XXX mi/h)	Fermer la trappe de carburant
Hayon ouvert	Vehicle Not in Park (Le véhicule n'est pas en position de stationnement)	Service Tire Pressure System (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus)
Portière ouverte	Park Brake Engaged (Frein de stationnement serré)	Brake Fluid Low (Bas niveau de liquide de frein)
Service Air Bag Warning Light (Réparer le témoin de sac gonflable)	Lights On (Phares allumés)	Engine Temperature Hot (Température élevée du moteur)
Remote Start Disabled Start To Reset (Démarrage à distance désactivé, démarrer pour réinitialiser)	Right Front Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant avant droit grillée)	Right Rear Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant arrière droit grillée)
Service Air Bag System (Réparer le système de sacs gonflables)	Left Front Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant avant gauche grillée)	Left Rear Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant arrière gauche grillée)
Remote Start Canceled Liftgate Open (Démarrage à distance annulé, hayon ouvert)	Ignition On (Allumage activé)	Check The Rear Seat (Vérifier la banquette arrière)
Remote Start Canceled Time Expired (Démarrage à distance annulé, délai expiré)	Remote Start Active Push Start Button (Démarrage à distance activé, appuyer sur le bouton de démarrage)	Remote Start Canceled Fuel Low (Démarrage à distance annulé, bas niveau de carburant)
Remote Start Canceled Hood Open (Démarrage à distance annulé, capot ouvert)	Remote Start Canceled Door Open (Démarrage à distance annulé, portière ouverte)	

La section des témoins reconfigurables est divisée en une zone de témoins de couleur blanche ou jaune à gauche et en une zone de témoins de couleur verte ou rouge à droite.

OPTIONS DE MENU POUR L’AFFICHAGE DU GROUPE D’INSTRUMENTS

L’affichage du groupe d’instruments peut être utilisé pour afficher les éléments du menu principal pour de nombreuses fonctions. Utilisez les boutons fléchés vers le **haut** \triangle et vers le **bas** ∇ pour faire défiler les options du menu d’affichage interactif jusqu’à ce que le menu souhaité soit atteint.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Menu principal

INFORMATION SUR LE CONDUCTEUR

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** \triangle ou vers le **bas** ∇ jusqu’à ce que le titre du menu du conducteur s’affiche à l’écran du groupe d’instruments.

Compteur de vitesse

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** \triangle ou vers le **bas** ∇ jusqu’à ce que le titre du menu du compteur de vitesse s’affiche à l’écran du groupe d’instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour alterner entre les unités (km/h ou mi/h) du compteur de vitesse numérique. Maintenez enfoncé le bouton **OK** pour alterner entre le compteur de vitesse numérique et le compteur analogique.

Aide au conducteur – selon l’équipement

Pendant que vous consultez le titre de menu Speedometer (Compteur de vitesse), appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **gauche** \triangleleft ou la **droite** \triangleright jusqu’à ce que le titre de menu d’aide à la conduite s’affiche à l’écran du groupe d’instruments. L’écran d’aide au conducteur indique l’état actuel du régulateur de vitesse adaptatif, de la gestion active de voie et du système d’assistance active à la conduite/Assist+/Pilot. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** à nouveau pour alterner entre les vues en zoom avant et en zoom arrière (« Press OK to Zoom In » [Appuyer sur OK pour faire un zoom avant] apparaît lorsqu’en zoom arrière; « Press OK to Zoom Out » [Appuyer sur OK pour faire un zoom arrière] apparaît lorsqu’en zoom avant).

Vision nocturne – selon l’équipement



Pendant que vous consultez le titre de menu Speedometer (Compteur de vitesse), appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **gauche** \triangleleft ou la **droite** \triangleright jusqu’à ce que le titre de menu de vision nocturne s’affiche à l’écran du groupe d’instruments. Les icônes Pedestrian/Animal (Piéton/animal) sont alors affichées dans le coin supérieur gauche \swarrow page 210.

INFORMATION SUR LE VÉHICULE

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** \triangle ou vers le **bas** ∇ jusqu’à ce que le titre d’information sur le véhicule soit en surbrillance à l’affichage du groupe d’instruments. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** \triangleleft ou vers la **droite** \triangleright pour faire défiler les sous-menus d’information.

Économie de carburant

- Consommation moyenne de carburant
- Économie de carburant actuelle
- Autonomie de carburant
- Appuyez sur le bouton **OK** pour réinitialiser la consommation moyenne de carburant

NOTA :

Vous ne pouvez pas réinitialiser la fonction Range (Autonomie) au moyen des commandes de l’affichage du groupe d’instruments.

Gauge Summary (Sommaire de l’indicateur)

- **Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement) – selon l’équipement**

Affiche la température actuelle du liquide de refroidissement.

- **Tension de la batterie**

Affiche la tension actuelle de la batterie.

- **Transmission Temperature (Température de la transmission)**

Affiche la température actuelle de la transmission.

- **Température de l’huile**

Affiche la température actuelle de l’huile.

- **Pression d’huile**

Affiche la pression d’huile actuelle.

Vie utile de l’huile

- Affiche la vie utile actuelle de l’huile du véhicule.

Tire Pressure Monitor System (Système de surveillance de la pression des pneus)

- Si tous les pneus sont **OK** (gonflés à la pression appropriée), une icône de véhicule s’affiche avec les valeurs de pression des pneus dans chaque coin de l’icône.

- Si la pression d'au moins un pneu est basse, le message « Inflate Tire To XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche, accompagné de l'icône de véhicule et des valeurs de pression dans chaque coin de l'icône, avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente de la valeur de pression des autres pneus.
- Si le système de surveillance de la pression des pneus doit être réparé, le message « Service Tire Pressure System » (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus) apparaît à l'affichage.

L'option « Tire Pressure » (Pression des pneus) ne s'affiche qu'à titre indicatif et ne peut être réinitialisée
 ⇨ page 300.

État du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

- Pour afficher l'état actuel du système d'arrêt et de démarrage.

Energy Economy (Économie énergétique) – Hybride seulement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** \triangle ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que l'option « Energy Economy » (Économie énergétique) soit mise en évidence dans le groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** \triangleleft ou vers la **droite** \triangleright pour faire défiler les sous-menus d'information suivants :

- Indicateur de consommation d'énergie moyenne + valeur (maintenez la pression sur le bouton **OK** pour réinitialiser)
- Indicateur de consommation d'énergie actuelle + valeur
- Autonomie de carburant

INFO HYBRIDE

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** \triangle ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que « Hybrid Info » (Information sur le système hybride) soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** \triangleleft ou vers la **droite** \triangleright pour faire défiler les sous-menus d'information suivants :

Autonomie de carburant

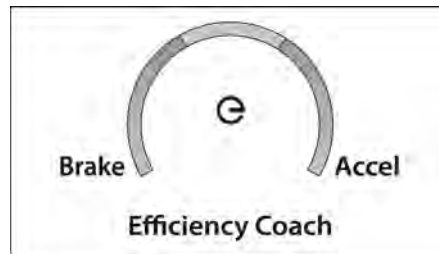
- Autonomie électrique
- Autonomie hybride
- Plage totale

Accompagnateur de rendement

L'accompagnateur de rendement surveille votre style de conduite pour vous aider à adopter un style de conduite le plus écoénergétique possible.

- « Brake » (Freinage) est fonction de la décélération (ralentissement).
 - La jauge baissera uniquement lorsque les freins sont serrés (ou en décélération lorsque le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est engagé).
 - La couleur de la jauge passe du vert au jaune à l'orange.
- Accel est fonction du type d'accélération (diffère de L/100 km).
 - La jauge monte uniquement lorsque le conducteur appuie sur l'accélérateur (ou qu'il appuie sur l'accélérateur lorsque le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est engagé).
 - Le style de conduite sera considéré comme non écoénergétique au-delà d'un certain taux de variation.
 - La couleur de la jauge passe du vert au jaune à l'orange.

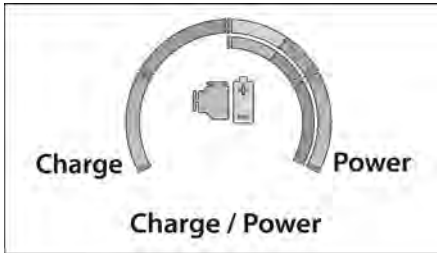
- La transition de couleur se fera progressivement et graduellement en fonction du rendement énergétique.
 - Lorsque la jauge est au centre, l'accélération et le freinage sont à 0 %.
 - Le vert occupe +/-0-35 % de la jauge, le jaune occupe +/-36 à 80 % et l'orangée occupe +/-81 à 100 % (zone de transition entre chaque couleur).



Jauge de l'accompagnateur de rendement

Charge/Énergie

- La recharge est représentée par la jauge qui se remplit à gauche.
- L'énergie est représentée par la jauge qui se remplit à droite.



Jauge de Charge/Énergie

Mode E-Drive

- Le mode hybride s'adapte automatiquement pour fournir le rendement le plus écoénergétique possible.
- Le mode électrique permet de conserver l'essence pour un usage ultérieur.
- Le mode e-Save permet de conserver l'énergie de la batterie pour un usage ultérieur.

MENU PRINCIPAL

Trajet

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que le titre de menu Trip (Trajet) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez sur les boutons fléchés vers la **gauche** \triangleleft ou vers la **droite** \triangleright pour sélectionner Trip A (Trajet A) ou Trip B (Trajet B). Les renseignements suivants relatifs au trajet s'affichent :

- **Distance** – cet écran indique la distance totale parcourue (km ou mi) pour le totalisateur partiel A ou B depuis la dernière réinitialisation.

- **Consommation moyenne de carburant** – cet affichage indique la consommation moyenne de carburant (mi/gal, l/100 km ou km/l) du totalisateur partiel A ou B depuis la dernière réinitialisation.
- **Temps écoulé** – indique le temps total écoulé du trajet depuis que le totalisateur partiel A ou B a été réinitialisé.

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données de la fonction.

Trajet – Hybride seulement

- Distance – Électrique
- Distance – Hybride
- Distance – Total
- Consommation moyenne d'énergie
- Temps écoulé

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données de la fonction.

NAVIGATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que le titre d'affichage Navigation soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments.

OFF ROAD (HORS ROUTE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que titre de menu Off Road (Hors route) soit mis en évidence. Appuyez sur les boutons fléchés vers la **gauche** \triangleleft ou vers la **droite** \triangleright pour faire défiler les sous-menus.

- **État du terrain – selon l'équipement**
 - État du système Selec-Terrain
 - État de la suspension pneumatique

- **Dynamique du véhicule**
 - Articulation des roues
 - État de la boîte de transfert – selon l'équipement
 - Angle de direction
 - État de la barre stabilisatrice – selon l'équipement
 - État du verrouillage d'essieu – selon l'équipement
- **Tangage et roulis**
 - Tangage (inclinaison longitudinale) du véhicule
 - Roulis (inclinaison latérale) du véhicule

AUDIO

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que le titre de menu Audio soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Ce menu affiche les données sur la source audio, y compris le nom de la pièce musicale, le nom de l'artiste et la source audio avec un graphique correspondant.

MESSAGES ENREGISTRÉS

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que l'option de menu Messages soit mise en évidence. Cette fonction indique le nombre de messages d'avertissement mémorisés. Appuyez sur les boutons fléchés vers la **gauche** \triangleleft ou vers la **droite** \triangleright pour afficher les messages enregistrés.

RÉGLAGES

Configuration de l'écran

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que le titre du menu des réglages soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour accéder aux sous-menus, puis suivez les

messages-guides à l'écran au besoin. La fonction Settings (Réglages) vous permet de modifier l'information affichée au groupe d'instruments ainsi que l'emplacement d'affichage de l'information.

Partie supérieure gauche ou partie supérieure droite		
Aucune	Économie actuelle de carburant	Économie moyenne de carburant
Outside Temp (Température extérieure)	Trip A Distance (Distance du trajet A)	Trip B Distance (Distance du trajet B)
Autonomie de carburant – Selon l'équipement	Boussole	Heure
Pourcentage de la batterie – Hybride seulement	Autonomie électrique – Hybride seulement	Autonomie hybride – Hybride seulement
Autonomie totale – Hybride seulement		

Gauche ou droite – Hybride seulement		
Aucune	Energy Economy (Économie énergétique)	Accompagnateur de rendement
Charge/Énergie	Pourcentage et autonomie de la batterie	Toutes les valeurs d'autonomie : Électrique, hybride et autonomie totale

Rapport actuel

- Marche
- Hors fonction

Compteur kilométrique

- Show (Afficher)
- Hide (Masquer)

Jauge de carburant

- Show Range (Afficher autonomie)
- Hide Range (Masquer autonomie)

Menus des favoris		
Totaliseur partiel (afficher/masquer)	Off Road (Show/Hide) (Hors route [Afficher/Masquer])	Navigation (Show/Hide) (Navigation [Afficher/Masquer]) – Selon l'équipement
Audio (afficher/masquer)	Hybrid Info (Show/Hide) (info hybride [Afficher/Masquer]) – Hybride seulement	

NOTA :

Les menus qui présentent l'option (show/hide [afficher/masquer]) vous permettent d'appuyer sur le bouton **OK** pour choisir d'afficher ou de masquer ce menu à l'affichage du groupe d'instruments.

Defaults [Réglages par défaut (rétablit tous les réglages aux valeurs par défaut)]

- Restauration
- Annuler

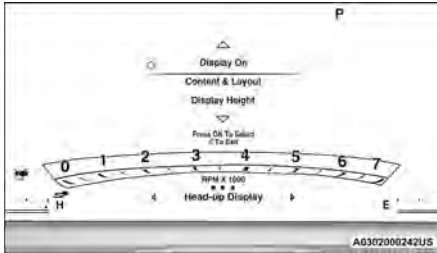
AFFICHAGE TÊTE HAUTE (HUD) – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA :

Les réglages de la fonction d'affichage tête haute sont disponibles, peu importe la vitesse du véhicule. Certains renseignements, notamment la limite de vitesse ou l'assistance au conducteur, peuvent ne pas apparaître sur l'écran d'affichage tête haute, à moins que votre véhicule soit équipé du système d'aide sur les panneaux de signalisation ou d'assistance au conducteur.

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que l'icône du menu des réglages/le titre est en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **gauche** \triangleleft ou vers la **ou droite** \triangleright jusqu'à ce que l'icône du menu d'affichage tête haute/le titre soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour accéder à l'affichage tête haute. Utilisez les boutons fléchés vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ pour sélectionner un réglage, puis appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour modifier le réglage.

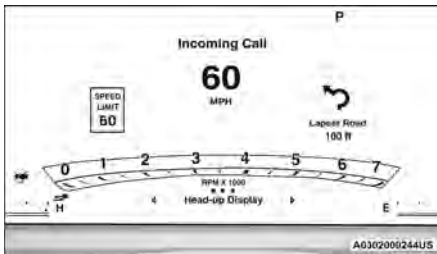
- ON (ACTIVÉ)/OFF (DÉSACTIVÉ)



HUD ON/OFF (HUD ACTIVÉ/DÉSACTIVÉ)

Lorsque « Display On » (Affichage activé) est sélectionné, le HUD s'affichera sur le pare-brise. Lorsque cette option n'est pas sélectionnée, rien n'est affiché sur le pare-brise.

- Contenu et disposition
 - **Simple** : vitesse, limite de vitesse
 - **Standard** : vitesse, limite de vitesse, navigation



Mode standard

Lorsque le mode « Standard » est sélectionné, l'image du HUD est divisée en tiers avec l'indicateur de limite de vitesse affiché à gauche, la vitesse du véhicule au centre et le système de navigation Turn-by-Turn à droite.

- **Avancé** : Vitesse, limite de vitesse, navigation, aide au conducteur (régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse, système de gestion active de voie, système d'assistance active à la conduite), rapport (disponible avec le mode Sport)



Mode avancé

Lorsque le mode « Avancé » est sélectionné, le HUD affiche la vitesse du véhicule, le système de navigation Turn-by-Turn, la limite de vitesse, les fonctions d'aide au conducteur et le rapport actuel.

- **Personnalisé 1** : vitesse, limite de vitesse
- **Personnalisé 2** : vitesse, limite de vitesse, navigation

- **Personnalisé 3** : Vitesse, limite de vitesse, navigation, aide au conducteur (régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse, système de gestion active de voie, système d'assistance active à la conduite)
- **Personnalisé 4** : Vitesse, limite de vitesse, navigation, aide au conducteur (régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse, système de gestion active de voie, système d'assistance active à la conduite), rapport (disponible avec le mode Sport)

- Hauteur de l'affichage
- Luminosité

NOTA :

- Les réglages de base de l'affichage tête haute (luminosité, hauteur de l'affichage et dispositions non personnalisées) sont modifiés sur l'écran Settings (Réglages) dans le groupe d'instruments
 ➔ page 123.

NOTA :

Si le thème actuel est réglé à Numérique, le compteurs n'est pas affiché dans le menu Réglages.

PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE ACTIVÉE/MESSAGE RELATIF AU MODE DE PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE – MESURES DE RÉDUCTION DE LA CHARGE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce véhicule est équipé d'un capteur de batterie intelligent (IBS) pour procéder à une surveillance supplémentaire du système électrique et de l'état de la batterie du véhicule.

Dans les cas où l'IBS détecte une défaillance du circuit de charge ou lorsque l'état de la batterie du véhicule s'est détérioré, des mesures de réduction de la charge électrique sont appliquées pour prolonger le temps de conduite et la distance du véhicule. Ceci est fait en réduisant l'alimentation ou en mettant hors tension les charges électriques non essentielles.

La réduction de la charge n'est active que lorsque le moteur tourne. Il affiche un message s'il y a un risque de décharge de la batterie au point où le véhicule peut caler en raison d'un manque d'alimentation électrique, ou ne redémarre pas après le cycle de conduite actuel.

Lorsque la réduction de la charge est activée, le message « Battery Saver On » (Protection antidécharge de la batterie activée) ou « Battery Saver Mode » (Mode de protection antidécharge de la batterie) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Ces messages indiquent que la charge de la batterie du véhicule est faible et qu'elle continue de se décharger à un rythme qui le circuit de charge ne peut supporter.

NOTA :

- Le circuit de charge est indépendant de la réduction de charge. Le circuit de charge effectue un diagnostic sur le circuit de charge en permanence.
- Si le témoin d'avertissement de charge de la batterie est allumé, cela peut indiquer un problème avec le circuit de charge → page 138.

Les charges électriques qui peuvent être coupées (selon l'équipement) et les fonctions du véhicule qui peuvent être affectées par la réduction de charge :

- Sièges chauffants, sièges ventilés et volant chauffant
- Dégivreur de lunette et rétroviseurs chauffants
- Système de chauffage, ventilation et climatisation
- Onduleur d'alimentation de 115 V c.a.
- Systèmes audio et télématique

La perte de charge de la batterie peut indiquer une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Le circuit de charge ne peut pas fournir une alimentation électrique en quantité suffisante au système du véhicule parce que les charges électriques sont plus importantes que la capacité du circuit de charge. Le circuit de charge fonctionne toujours correctement.
- Activation de toutes les charges électriques possibles du véhicule (p. ex., les réglages du système de CVC au maximum, l'éclairage extérieur et intérieur, les prises de courant +12 V, 115 V CA surchargées, les ports USB) pendant certaines situations de conduite (conduite urbaine, remorquage, arrêt fréquent, etc.).

- Installation des options telles des feux supplémentaires, des accessoires électriques pour l'ensemble de conversion, des chaînes audio, des alarmes et des dispositifs semblables.
- Cycles de conduite irréguliers (courts trajets séparés par de longues périodes de stationnement).
- Le véhicule a été stationné pendant une période prolongée (semaines, mois).
- La batterie a été remplacée récemment et n'a pas été chargée complètement.
- La batterie a été déchargée par une charge électrique laissée allumée lorsque le véhicule était stationné.
- La batterie a été utilisée pendant une période prolongée avec le moteur à l'arrêt pour alimenter la radio, les feux, les chargeurs, les appareils portatifs de +12 V tels que les aspirateurs, les consoles de jeux et les appareils similaires.

Démarche à suivre en présence d'un message relatif aux mesures de réduction de charge électrique (« Battery Saver On » [Protection antidécharge de la batterie activée] ou « Battery Saver Mode » [Mode de protection antidécharge de la batterie])

Lors d'un trajet :

- Réduisez l'alimentation des charges inutiles si possible :
 - Éteignez les feux redondants (intérieur ou extérieur)
 - Vérifiez ce qui peut être branché dans les prises de courant (+12 V, 115 V CA, ports USB)
 - Vérifiez les réglages du système de chauffage, ventilation et climatisation (ventilateur, température)
 - Vérifiez les réglages audio (volume)

Après un trajet :

- Vérifiez si un équipement du marché secondaire a été installé (feux supplémentaires, accessoires électriques pour ensemble de conversion, systèmes audio et alarmes) et passez en revue toute spécification s'il en existe (courants de charge et du fusible d'alimentation directe de la batterie [IOD]).
- Évaluez les cycles de conduite les plus récents (distance, durée de conduite et durée de stationnement).
- L'entretien du véhicule doit être effectué si le message est toujours présent pendant des trajets consécutifs et si l'évaluation et le modèle de conduite du véhicule n'ont pas aidé à identifier la cause.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES

Les témoins d'avertissement et les indicateurs s'allument sur le tableau de bord, accompagnés d'un message dédié et/ou d'un signal sonore, le cas échéant. Ces alarmes sont fournies à titre indicatif et de prévention et ne doivent pas être considérées comme étant exhaustives ni comme un remplacement de l'information contenue dans le manuel du propriétaire, que nous vous recommandons de lire avec la plus grande attention dans tous les cas. Reportez-vous toujours à l'information fournie dans ce chapitre en cas d'indication d'anomalie. Tous les témoins actifs s'affichent en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de vérification des circuits peut différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ROUGES

Système d'assistance active à la conduite – témoin d'avertissement d'inattention du conducteur



Ce témoin s'allume lorsque l'inattention du conducteur a été détectée de façon continue, afin d'avertir le conducteur de remettre ses mains sur le volant.

Témoin d'avertissement de sac gonflable



Ce témoin d'avertissement indique une anomalie du système de sacs gonflables et s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est placé à la position

ON/RUN (MARCHÉ) pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le système de sacs gonflables, celui-ci reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système.

Témoin du système de freinage



Ce témoin d'avertissement contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin de circuit de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

nement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé une fois que le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du système de freinage hydraulique, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage double indique une fuite dans une des moitiés du système, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA :

Le témoin peut clignoter occasionnellement pendant des virages serrés qui entraînent une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule devrait être exécuté et le niveau de liquide pour freins vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du système de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez causer une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage. Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage.

Le fonctionnement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins n'ait été détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :

Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Témoin d'avertissement Battery Charge (Charge de la batterie)

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Cela indique un problème possible dans le système électrique ou dans un de ses composants.

Témoin d'avertissement de portière ouverte

Ce témoin s'allume lorsqu'une portière est laissée ouverte ou qu'elle n'est pas bien fermée.

NOTA :

Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'il y a une anomalie avec le système de direction assistée électrique (EPS) ➔ page 174.

AVERTISSEMENT!

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Témoin de la commande électronique du papillon

Ce témoin d'avertissement s'allume pour avertir d'un problème avec le système de commande électronique de l'accélérateur. Si une anomalie est détectée pendant que le véhicule est en marche, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire et placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin demeure allumé lorsque le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

NOTA :

Ce témoin peut s'allumer si les pédales d'accélérateur et de frein sont enfoncées en même temps.

Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de la température du liquide de refroidissement du moteur



Ce témoin d'avertissement indique une surchauffe du moteur. Si la température du liquide de refroidissement est trop élevée, cet indicateur s'allume et un carillon retentit une fois. Si la température atteint la limite supérieure, un carillon continu retentit pendant quatre minutes ou jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir, selon la première éventualité.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et immobilisez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule ➔ page 359.

Témoin d'avertissement de capot ouvert



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le capot est laissé ouvert ou entrouvert.

NOTA :

Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement de hayon ouvert



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le hayon est ouvert.

NOTA :

Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement d'animal du système de vision nocturne



Le témoin d'avertissement d'animal du système de vision nocturne s'allumera en rouge lorsqu'un animal est détecté directement dans la trajectoire du véhicule, près des phares, et qu'une collision est possible ➔ page 210.

Si la fonction est activée, un carillon retentira et une fenêtre contextuelle vidéo peut s'afficher au moment de la détection.

Témoin d'avertissement de piéton du système de vision nocturne



Le témoin d'avertissement de piéton du système de vision nocturne s'allumera en rouge lorsqu'un piéton est détecté directement dans la trajectoire du véhicule, près des phares, et qu'une collision est possible ➔ page 210.

Si la fonction est activée, un carillon retentira et une fenêtre contextuelle vidéo peut s'afficher au moment de la détection.

Témoin de pression d'huile



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que la pression d'huile moteur est faible. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule, arrêtez le moteur dès que possible et communiquez avec un concessionnaire autorisé. Un avertissement sonore retentit lorsque le témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

Témoin d'avertissement de la température d'huile



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et arrêtez le moteur dès que possible. Attendez jusqu'à ce que la température de l'huile soit revenue à des niveaux plus normaux.

Témoin de rappel des ceintures de sécurité arrière – selon l'équipement



Ce témoin indique qu'une ceinture de sécurité arrière est déboutlée à la deuxième rangée. Lorsque le commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON/RUN (MARCHE) et qu'une ceinture de sécurité est déboutlée à la deuxième rangée, un témoin qui correspond à la place spécifique s'allume dans la partie supérieure droite de l'affichage du groupe d'instruments, en remplaçant momentanément les renseignements réglables du coin. Si un passager de la deuxième rangée détache une

ceinture de sécurité qui a été bouclée au début du trajet, le témoin de rappel des ceintures de sécurité arrière passe du symbole de ceinture bouclée à celui de ceinture débouclée et un carillon retentit une fois ↪ page 305.

Témoin de rappel des ceintures de sécurité



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager est débouclée. Lorsque le commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON/RUN (MARCHE) et que le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un carillon retentit et le témoin s'allume. Lors de la conduite, si le conducteur ou le passager avant n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu et un carillon retentit ↪ page 305.

Témoin d'avertissement de la température de la transmission – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour signaler que la température d'huile de transmission est élevée. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense, comme lors de la traction d'une remorque. Si le témoin s'allume, immobilisez le véhicule, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et laissez tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement, jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Une fois que le témoin est éteint, vous pouvez continuer à conduire normalement.

AVERTISSEMENT!

Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, cela risque d'entraîner l'ébullition du liquide, qui en contact avec le moteur chaud ou le système d'échappement provoquerait un incendie.

MISE EN GARDE!

La conduite continue lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci.

Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement



Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système de sécurité du véhicule soit amorcé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désamorcé.

Témoin d'avertissement d'entretien du système électrique hybride du véhicule



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'un entretien du système électrique hybride est nécessaire. Il sera accompagné d'un message dans le groupe d'instruments.

Si le témoin reste illuminé ou continue de s'allumer, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin d'avertissement d'anomalie de l'état de branchement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'une anomalie de l'état de branchement est détectée (lorsque le véhicule n'est pas en mouvement). Il est accompagné d'un message du groupe d'instruments indiquant le type d'anomalie. Vous pouvez recevoir un des messages suivants si une anomalie est détectée :

- « Service Charging System » (Entretien du circuit de charge) – Si ce message s'affiche, il est recommandé de débrancher, puis rebrancher le connecteur ou d'utiliser une autre borne de recharge. Si le problème persiste, communiquez avec un concessionnaire autorisé.
- Lors de la recharge avec des modèles EAVE non conformes à J1772, le démarrage de la charge du véhicule peut prendre jusqu'à 20 secondes. La prise rouge et le message EVIC disparaissent lorsque la charge commence.
- « Issue Detected Check External Charging Station » (Problème détecté; vérifier la borne de recharge externe) – Si ce message s'affiche, il est possible que la borne de recharge soit hors tension, présente une anomalie interne ou soit programmée pour une recharge ultérieure. Il est recommandé d'essayer une autre borne de recharge. Si le problème ne se règle pas, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

NOTA :

- Les modèles de cordon EAVE plus anciens ou non conformes aux normes J1772 pourraient ne pas convenir à la charge de ce véhicule. Si ce véhicule ne se charge pas, il est possible qu'il soit connecté à un cordon EAVE de niveau 2 non-conforme. Dans ce cas, les témoins clignotent. Veuillez signaler cette défaillance au responsable du site ou au fournisseur du cordon EAVE.
- Avant que ce véhicule puisse être conduit, le cordon de recharge d'EAVE doit être débranché du véhicule.

Témoin d'avertissement relatif à la limitation de couple

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque l'accélération du véhicule est limitée en raison du rendement réduit du moteur ou du moteur électrique. Si le témoin reste illuminé ou continue de s'allumer, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin de bas niveau de liquide de refroidissement de la batterie de traction

Ce témoin s'allume lorsque le niveau du liquide de refroidissement de la batterie haute tension est bas. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si le témoin reste allumé.

Témoin d'avertissement de défaillance de la batterie de traction

Ce témoin signale au conducteur la présence d'une défaillance dans le système de batterie de traction. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si le témoin reste allumé.

Témoin d'avertissement de défaillance du système électrique hybride du véhicule

Ce témoin avertit le conducteur de la présence d'une défaillance dans le système de véhicule hybride électrique. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si le témoin reste allumé.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT JAUNES**Système d'assistance active à la conduite – témoin d'avertissement d'inattention du conducteur**

Ce témoin s'allume lorsque l'inattention du conducteur a été détectée, afin d'avertir le conducteur de remettre ses mains sur le volant.

Témoin d'avertissement de défaillance du système d'assistance active à la conduite – Selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le système d'assistance active à la conduite a détecté une défaillance.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la suspension pneumatique

Ce témoin s'allume en cas d'anomalie dans le système de barre stabilisatrice à déconnexion.

Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS)

Ce témoin d'avertissement surveille le système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le contact est ÉTABLI et peut rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer dès que possible. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas également, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est placé à ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de défaillance du système de frein de stationnement électrique



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement d'activation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système de commande de stabilité électronique est actif. Le témoin de la commande de stabilité électronique (ESC) situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin d'avertissement reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

- Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).

- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée.
- Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de commande de stabilité électronique (ESC).

Témoin d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement indique que le système de commande de stabilité électronique (ESC) est désactivé. Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système de gestion active de voie – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de gestion active de voie ne fonctionne pas et doit être réparé. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de la gestion active de voie – selon l'équipement



Le témoin d'avertissement de la gestion active de voie est de couleur jaune non clignotant lorsque le véhicule approche d'une marque de voie. Le témoin d'avertissement clignotera lorsque le véhicule traverse un marquage au sol → page 204.

Témoin d'avertissement de défaillance du capteur de pression de carburant



Ce témoin d'avertissement s'allume et un message spécialisé apparaît à l'écran lors de la détection d'une anomalie du capteur de pression du carburant. Si ce témoin s'allume, communiquez immédiatement avec un concessionnaire autorisé.

Témoin de bas niveau de carburant



Lorsque le niveau de carburant atteint environ 7,5 L (2 gal), ce témoin s'allume et un carillon retentit. Le pictogramme reste allumé jusqu'à ce que vous ajoutiez du carburant.

Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas → page 376.

Témoin d'avertissement de vérification/d'anomalie du moteur



Le témoin de vérification/d'anomalie du moteur fait partie d'un système de diagnostic embarqué appelé OBD II qui surveille le moteur et la transmission automatique. Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE), avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, telles qu'un bouchon de réservoir de carburant desserré ou manquant, une mauvaise qualité de carburant, etc., peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être réparé si le témoin demeure allumé pendant plusieurs cycles de conduite en conditions habituelles. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le témoin d'anomalie clignote pour prévenir d'une situation grave pouvant entraîner une perte de puissance immédiate ou des dommages importants au convertisseur catalytique. Le cas échéant, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes

(Suite)

AVERTISSEMENT!

séchées, du bois ou du carton, etc. Cela pourrait causer la mort ou des blessures graves au conducteur et aux passagers.

MISE EN GARDE!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de maîtrise du véhicule. Cela peut également nuire à l'économie de carburant et compromettre la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

Témoin d'avertissement d'animal du système de vision nocturne



Le témoin d'avertissement d'animal détecté par le système de vision nocturne s'allume en jaune lorsqu'un animal s'approche de la trajectoire du véhicule ou se trouve dans celle-ci → page 210.

Témoin d'avertissement de piéton du système de vision nocturne



Le témoin d'avertissement de piéton détecté par le système de vision nocturne s'allume en jaune lorsqu'un piéton s'approche de la trajectoire du véhicule ou se trouve dans celle-ci → page 210.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système 4 roues motrices – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du système 4WD (4 roues motrices). Si le témoin reste allumé pendant la conduite, cela indique que le mode 4WD (4 roues motrices) ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer. Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule immédiatement.

3

Témoin d'avertissement d'entretien requis du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas et doit être réparé → page 176.

Témoin d'avertissement du système d'avertissement de collision frontale (FCW) ou de freinage d'urgence avec détection des piétons (PEB) – Selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du système d'avertissement de collision frontale (FCW) ou de freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons (PEB). Communiquez avec un concessionnaire autorisé → page 297.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système d'arrêt et de démarrage ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la barre stabilisatrice



Ce témoin s'allume en cas d'anomalie dans le système de barre stabilisatrice à déconnexion ➔ page 168.

Témoin d'avertissement du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR) – Selon l'équipement



Ce témoin s'allume pour indiquer une anomalie du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR). Communiquez avec un concessionnaire autorisé si le témoin ne disparaît pas après le redémarrage du moteur.

Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée ou qu'une perte de pression lente est en cours. Dans ces cas, la durée optimale des pneus et la consommation de carburant peuvent ne pas être garanties.

Si un ou plusieurs pneus se trouvent dans l'état indiqué précédemment, l'affichage présente des indications qui correspondent à chaque pneu.

AVERTISSEMENT!

Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la conduite pourrait être compromise. Arrêtez le véhicule en évitant les freinages et les changements de direction brusques. En cas de crevaison de pneu, réparez immédiatement le problème à l'aide de la trousse de réparation de pneus dédiée et communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.

Par mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus dont le témoin s'allume quand la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est trop basse. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. La conduite sur un pneu dangereusement dégonflé cause une surchauffe du pneu qui peut provoquer une défaillance du pneu. Des pneus sous-gonflés augmentent la consommation de carburant, s'usent plus rapidement et peuvent nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système

de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.

Témoin de coupure d'alimentation de la batterie de traction



Ce témoin s'allume pour indiquer que le système de batterie de traction ne fonctionne pas correctement. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si le témoin reste allumé.

TÉMOINS JAUNES

Témoin du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement



Ce témoin avise le conducteur que le véhicule est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse). Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La gamme basse fournit un rapport de démultiplication plus grand afin de fournir un couple plus élevé sur les roues ↪ page 165.

Témoin du système de suspension pneumatique actif – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est activement en train de régler la hauteur de caisse ↪ page 170.

Témoin de hauteur aérodynamique de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position aérodynamique ↪ page 170.

Témoin de fonction d'entrée ou de sortie du système de suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est automatiquement abaissé de la hauteur de caisse vers le bas pour faciliter l'entrée et la sortie du véhicule.

Témoin hors route 1 de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position Off-Road 1 (Hors route 1) ↪ page 170.

Témoin Hors route 2 de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position Off-Road 2 (Hors route 2) ↪ page 170.

MAINTIEN automatique! Témoin d'anomalie – selon l'équipement



Témoin « Auto HOLD! » (MAINTIEN automatique!) Le témoin s'allume si une anomalie est détectée, elle sera indiquée par un témoin jaune « HOLD! » (MAINTIEN!) qui demeure allumé tant que le problème subsiste.

Témoin d'avertissement du système d'avertissement de collision frontale (FCW) ou de freinage d'urgence avec détection des piétons (PEB) OFF – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le système d'avertissement de collision frontale ou le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons est désactivé ➔ page 297.

Témoin de dépassement de charge utile maximale



Ce témoin indique que la charge utile maximale a possiblement été dépassée ou la mise à niveau de la charge ne peut être effectuée à sa hauteur de caisse actuelle.

Témoin de POINT MORT – selon l'équipement



Ce témoin avertit le conducteur que la boîte de transfert du mode 4WD (4 roues motrices) est en mode POINT MORT et que les arbres de transmission avant et arrière ne sont pas sollicités à partir du groupe motopropulseur.

Témoin de la barre stabilisatrice – Selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque la barre stabilisatrice avant est débranchée ➔ page 168.

Témoin OFF (arrêt) du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR)



Ce témoin s'allume lorsque le système TSR est désactivé.

TÉMOINS VERTS

Système d'assistance active à la conduite – témoin d'attention du conducteur



Ce témoin s'allume lorsque le système détecte que le conducteur est attentif et conduit le véhicule de manière active.

Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de cible – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé et qu'un véhicule est détecté à l'avant ➔ page 176.

Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoin de cible détectée – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé et qu'un véhicule est détecté à l'avant ➔ page 176.

Témoin MAINTIEN automatique – selon l'équipement



La fonction « Auto HOLD » (MAINTIEN automatique!) maintient votre véhicule complètement immobilisé sans que vous deviez garder votre pied sur la pédale de frein. Une fois cette fonction activée, un témoin vert « HOLD » (MAINTIEN) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Témoin du régulateur de vitesse programmé – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue ➔ page 176.

Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés ➔ page 81.

Témoin de la gestion active de voie – selon l'équipement



Le témoin du système de gestion active de voie s'allume en vert fixe lorsque les deux marques de voie ont été détectées et le système est « amorcé » et prêt à fournir des avertissements visuels et de couple au volant en cas de sortie involontaire de voie ➔ page 204.

Témoin du système de vision nocturne actif – selon l'équipement



Ce témoin indique au conducteur que le système d'avertissement par vision nocturne est activé ➔ page 210.

Témoin de marche des feux de stationnement/phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés ➔ page 81.

Témoin de ceinture de sécurité arrière bouclée – selon l'équipement



Ce témoin indique qu'une ceinture de sécurité arrière a été bouclée à la deuxième rangée. Un témoin apparaît dans le coin supérieur droit de l'affichage du groupe d'instruments et correspond à la place spécifique où la ceinture de sécurité a été bouclée ➔ page 305.

Témoin du mode sport



Ce témoin s'allume lorsque le mode Sport est actif.

Témoin de système d'arrêt et de démarrage actif – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque la fonction d'arrêt et de démarrage est en mode « arrêt automatique » ➔ page 174.

Témoins des clignotants/feux de détresse



Lorsque le clignotant de gauche ou de droite est activé, le témoin des clignotants clignote indépendamment et les clignotants extérieurs correspondants clignotent. Vous pouvez activer les clignotants en déplaçant le levier multifonction vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite).

NOTA :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1,6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

Témoin Prêt à conduire



Ce témoin s'allume pour indiquer que le véhicule a suffisamment d'alimentation pour la conduite, indépendamment de la vitesse du véhicule.

Témoin d'état de branchement



Lorsque le véhicule est branché, le témoin vert de la prise s'allume si la fiche de chargement de l'équipement d'alimentation de véhicule électrique (EAVE) est solidement fixée dans le port de chargement. Cela indique que la fiche est détectée, mais ne signifie pas qu'elle est en cours de chargement. Il peut être accompagné d'un message sur l'état de charge dans le groupe d'instruments :

- « Plugged In And Charging » (Branché et en cours de recharge)

- « Plugged In And Waiting To Charge On A Set Schedule » (Branché et en attente de recharge selon le calendrier de recharge programmé)
- « Plugged In And Charging Complete » (Branché et recharge complète)

NOTA :

Vous ne pouvez pas conduire le véhicule tant qu'il n'est pas débranché.

Témoin de régénération maximale



Ce témoin s'allume pour indiquer que la régénération maximale est activée et en service.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur, les messages suivants apparaissent au groupe d'instruments :

- « Max Regeneration On » (Régénération maximale activée) – apparaît lorsque la fonction est allumée.
- « Max Regeneration Off » (Régénération maximale désactivée) – apparaît lorsque la fonction est éteinte.
- « Max Regeneration Unavailable » (Régénération maximale non disponible) – apparaît lorsque la fonction est demandée, mais que le véhicule ne peut pas activer la fonction. Le témoin à DEL clignote alors pendant cinq secondes pour signaler la non-disponibilité ➔ page 22.

TÉMOINS BLANCS

Témoin de mise en marche du système d'assistance active à la conduite



Ce témoin s'allume lorsque le système est en fonction, mais n'assure pas une direction active du véhicule.

Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) a été activé, mais non réglé → page 176.

Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est prêt, mais n'est pas programmé → page 176.

Témoin du limiteur de vitesse en descente – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse en descente (HDC) est activé. Le témoin est allumé lorsque le limiteur de vitesse en descente est activé. Le limiteur peut être activé seulement lorsque la boîte de transfert est en position 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) et que la vitesse du véhicule est inférieure à

48 km/h (30 mi/h). Si ces conditions ne sont pas remplies, le témoin du limiteur de vitesse en descente (HDC) clignote lors d'une tentative d'utilisation du limiteur.

Témoin de siège arrière inoccupé – selon l'équipement



Ce témoin indique que les sièges des passagers arrière sont inoccupés et s'allume dans la partie supérieure droite de l'affichage du groupe d'instruments, en remplaçant momentanément les renseignements réglables du coin → page 285.

Témoin du système de régulateur de vitesse Selec-Speed – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse Selec-Speed est activé. Pour activer le régulateur de vitesse Selec-Speed, assurez-vous que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme basse et appuyez sur le bouton situé sur le tableau de bord → page 169.

NOTA :

Si le véhicule n'est pas en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse), le message « To Enter Selec-Speed Shift to 4WD Low » (Pour accéder au système de régulateur de vitesse, passer au mode 4WD Low [4 roues motrices gamme basse]) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Témoin de régénération maximale



Ce témoin s'allume pour indiquer que la régénération maximale est activée et n'est pas prête.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur, les messages suivants apparaissent au groupe d'instruments :

- « Max Regeneration On » (Régénération maximale activée) – apparaît lorsque la fonction est allumée.
- « Max Regeneration Off » (Régénération maximale désactivée) – apparaît lorsque la fonction est éteinte.
- « Max Regeneration Unavailable » (Régénération maximale non disponible) – apparaît lorsque la fonction est demandée, mais que le véhicule ne peut pas activer la fonction. Le témoin à DEL clignote alors pendant cinq secondes pour signaler la non-disponibilité → page 22.

Témoin du mode électrique



Ce témoin informe le conducteur que le mode électrique est actif.

Témoin du mode hybride



Ce témoin informe le conducteur que le mode hybride est actif.

Témoin du mode e-Save



Ce témoin avertit le conducteur que le mode e-Save (Réserve électrique) est engagé.

TÉMOINS BLEUS

Témoin des feux de route



Ce témoin s'allume pour indiquer que les feux de route sont allumés. Lorsque les feux de croisement sont allumés, poussez le levier multifonction vers l'avant (vers l'avant du véhicule) pour allumer les feux de route. Tirez le levier multifonction vers l'arrière (vers l'arrière du véhicule) pour éteindre les feux de route. Si les feux de route sont éteints, tirez le levier vers vous pour allumer brièvement les feux de route afin d'effectuer un « appel de phares ».

TÉMOINS GRIS

Témoin du système de vision nocturne désactivé – selon l'équipement



Ce témoin indique au conducteur que le système d'avertissement de vision nocturne est désactivé ↪ page 210.

DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système sophistiqué de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le rendement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir un excellent rendement en matière de conduite et d'économie de carburant, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Si l'un de ces dispositifs tombe en panne, le système de diagnostic embarqué OBD II allume le témoin d'anomalie. Il met également en mémoire des codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aident les mécaniciens à effectuer les réparations nécessaires. Malgré qu'il soit possible de continuer de rouler avec votre véhicule et qu'il ne soit pas nécessaire de le faire remorquer, adressez-vous à un concessionnaire autorisé dès que possible.

MISE EN GARDE!

- Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.
- Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le véhicule est en marche, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.

CYBERSÉCURITÉ RELATIVE AU SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II)

Votre véhicule doit être équipé d'un système de diagnostic embarqué (OBD II) et d'un port de connexion pour permettre d'accéder à l'information relative au fonctionnement du système antipollution. Les techniciens d'entretien qualifiés auront peut-être besoin d'accéder à cette information pour faciliter le diagnostic et les réparations de votre véhicule et des dispositifs antipollution ↪ page 236.

3

AVERTISSEMENT!

- SEUL un technicien qualifié peut connecter un équipement au port de connexion OBD II afin de lire le NIV, de diagnostiquer ou de réparer votre véhicule.
- Si un équipement non autorisé est connecté au port de connexion OBD II, comme un dispositif d'enregistrement du comportement du conducteur, il se peut alors :
 - que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles,
 - qu'il accède, ou autorise d'autres systèmes à accéder à de l'information enregistrée dans le système du véhicule, y compris de l'information personnelle.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les États où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

NOTA :

Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.

3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous COUPIEZ le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.
- Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt**, vous devriez consulter un concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué précédemment, il est fort probable qu'il indique que le système est **maintenant prêt**.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Avant de démarrer, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs, bouclez votre ceinture de sécurité et, le cas échéant, rappelez à tous les autres occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Avant de quitter un véhicule, immobilisez toujours complètement le véhicule, puis placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et serrez le frein de stationnement.
- Assurez-vous toujours que l'allumage sans clé est HORS FONCTION, la télécommande retirée du véhicule et le véhicule verrouillé.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-n-Go^{MC} en mode ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Le sélecteur de rapport doit être placé à la position N (POINT MORT) ou à la position P (STATIONNEMENT) avant que vous puissiez faire démarrer le moteur. Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport.

MISE EN GARDE!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Ne passez pas de la position R (MARCHE ARRIÈRE), P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à quelque position de marche avant que ce soit lorsque le moteur tourne au-dessus du régime de ralenti.
- Ne passez à la position P (STATIONNEMENT) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Passez de la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au ralenti.
- Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER 'N GO^{MC} – ALLUMAGE

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, pourvu que la télécommande du système de démarrage à distance ou d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} se trouve dans l'habitacle.

DÉMARRAGE NORMAL

Mise en marche du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Le système prend la relève et tente de faire démarrer le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).

Arrêt du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).
2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (ARRÊT).
3. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) doit être maintenu enfoncé pendant deux secondes ou appuyé brièvement trois fois d'affilée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h) avant que le moteur s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ON/RUN (MARCHE) jusqu'à ce que le sélecteur de rapport passe à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton a été enfoncé deux fois à la position OFF (ARRÊT).
4. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé une fois lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « **Vehicle Not In Park** » (Le véhicule n'est pas en position P) et le moteur continue de fonctionner. Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA :

Si le sélecteur de rapport est à la position P (STATIONNEMENT), appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h); le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage reste à la position ON/RUN (MARCHE). Si la vitesse du véhicule tombe sous 1,9 km/h (1,2 mi/h), le véhicule peut passer au mode stationnement automatique AutoPark ➡ page 152.

Fonctions du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – pied du conducteur ne reposant pas sur la pédale de frein (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])

Le fonctionnement du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Il comporte trois positions : OFF (ARRÊT), ON/RUN (MARCHE) et START (DÉMARRAGE). Pour changer les positions du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces directives :

1. Commencez avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) une fois pour placer le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
3. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois pour placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

N'appuyez que sur une pédale à la fois lorsque vous conduisez le véhicule. Le rendement du couple du véhicule pourrait être réduit si les deux pédales sont enfoncées en même temps. Si une pression est détectée sur les deux pédales simultanément, un message d'avertissement s'affiche dans le groupe d'instruments ➡ page 118.

STATIONNEMENT AUTOMATIQUE AUTOPARK

La fonction de stationnement automatique AutoPark est une fonction supplémentaire qui aide à placer le véhicule en position P (STATIONNEMENT) dans les situations décrites dans les pages suivantes. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

Les conditions dans lesquelles la fonction de stationnement automatique AutoPark s'engage sont décrites dans les pages suivantes.

AVERTISSEMENT!

- Le manque d'attention du conducteur pourrait empêcher de placer le véhicule en mode STATIONNEMENT. TOUJOURS VÉRIFIER VISUELLEMENT que votre véhicule est en position de STATIONNEMENT en vérifiant que le « P » apparaît bien en continu (sans clignoter) à l'affichage du groupe d'instruments et sur le sélecteur de vitesse. Si le témoin « P » clignote, cela indique que votre véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le stationnement automatique est une fonction supplémentaire. Elle n'est pas conçue pour remplacer le fait de devoir placer la transmission du véhicule en position de STATIONNEMENT. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur coupe le moteur, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction de stationnement automatique AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports;
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h).

NOTA :

Pour les véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC}, le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage passe à la position ON/RUN (MARCHE). Après 30 minutes, le commutateur d'allumage passe automatiquement en mode OFF (ARRÊT), à moins que le conducteur mette le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur quitte le véhicule avec le moteur en marche, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports;
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h).
- La ceinture de sécurité du conducteur est déboutée.
- La portière du conducteur est ouverte.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.

Le message « **AutoPark Engaged Shift to P then Shift to Gear** » (Fonction de stationnement automatique AutoPark activée, passez à la position stationnement, puis changez de rapport) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

Dans certains cas, le graphique ParkSense sera présent dans l'affichage du groupe d'instruments. Dans ces cas, le sélecteur de rapport doit être remis à la position P (STATIONNEMENT) pour sélectionner le rapport désiré.

Si le conducteur passe en position de STATIONNEMENT lorsque le véhicule est en mouvement, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active **SEULEMENT** lorsque la vitesse du véhicule est de 1,9 km/h (1,2 mi/h) ou moins.

Le message « **Vehicle Speed is Too High to Shift to P** » (la vitesse du véhicule est trop élevée pour passer à la position stationnement) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h).

AVERTISSEMENT!

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h), la transmission passe par défaut à la position N (POINT MORT) jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h). Un véhicule qui est laissé au POINT MORT peut rouler. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

Mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement

La fonction de stationnement automatique AutoPark est désactivée lorsque le véhicule est en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

Le message « **Fonction de stationnement automatique AutoPark désactivée** » apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Des avertissements supplémentaires au client se présentent lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La portière du conducteur est ouverte.

Le message « **Fonction de stationnement automatique AutoPark non activée** » apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Un carillon d'avertissement se fait entendre et se poursuit jusqu'à ce que vous placiez le véhicule en position de STATIONNEMENT ou que la portière du conducteur soit fermée.

TOUJOURS VÉRIFIER VISUELLEMENT que votre véhicule est en mode STATIONNEMENT en vérifiant que le « P » est bien indiqué à l'affichage du groupe d'instruments et sur le sélecteur de rapport. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

DÉMARRAGE APRÈS UN STATIONNEMENT PROLONGÉ

NOTA :

Une condition de démarrage après un stationnement prolongé survient lorsque le véhicule n'a pas été démarré ou conduit depuis plus de 30 jours.

1. Installez un chargeur de batterie ou des câbles volant sur la batterie pour assurer une charge complète de celle-ci durant la phase de lancement.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Si le moteur ne démarre pas dans un délai de 10 secondes, attendez 10 à 15 secondes pour laisser le démarreur se refroidir, puis répétez la procédure de démarrage après un stationnement prolongé.
4. Si le moteur ne démarre pas après huit tentatives, laissez le démarreur refroidir pendant au moins dix minutes, puis répétez la procédure de démarrage après un stationnement prolongé.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas le moteur de façon continue pendant plus de 10 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

SI LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

Si le moteur ne démarre pas après que vous avez suivi la procédure « Démarrage normal » et que le véhicule n'a pas été garé sur une période prolongée comme il est décrit précédemment, il est peut-être noyé. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position pendant le lancement du moteur. Cela permet d'éliminer l'excès de carburant au cas où le moteur serait noyé. Le moteur de démarreur s'engagera automatiquement pendant 10 secondes et se désengagera. Relâchez ensuite la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, attendez entre 10 et 15 secondes, puis reprenez la procédure de démarrage.

AVERTISSEMENT!

- N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant du carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.
- Ne tentez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le car-

(Suite)

AVERTISSEMENT!

burant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.

- Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas sans arrêt le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

UTILISATION PAR TEMPS FROID (MOINS DE 22 ° F OU -30 ° C)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès d'un concessionnaire autorisé).

APRÈS LE DÉMARRAGE

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

DÉMARRAGE DU MOTEUR – HYBRIDE

Avant de démarrer, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs, bouclez votre ceinture de sécurité et, le cas échéant, rappelez à tous les autres occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Avant de quitter un véhicule, immobilisez toujours complètement le véhicule, puis placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et serrez le frein de stationnement.
- Assurez-vous toujours que l'allumage sans clé est HORS FONCTION, la télécommande retirée du véhicule et le véhicule verrouillé.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-n-Go^{MC} en mode ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

Pour obtenir le mode du système de propulsion actif (PSA) ou le mode « Ready to Drive » (Prêt à la conduite), enfoncez la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).

Dans des températures extrêmes, très élevées ou très basses, la batterie haute tension peut nécessiter un conditionnement et par conséquent peut nécessiter que le véhicule soit branché ↪ page 21.

NOTA :

Si le commutateur d'allumage ne change pas de mode lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez le côté avant de la télécommande (le côté opposé à la clé d'urgence) contre le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et poussez pour actionner le commutateur d'allumage.

DÉMARRAGE NORMAL

Placer le véhicule en mode READY (PRÊT) à partir du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).

1. Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Le témoin READY (PRÊT) s'affiche dans le groupe d'instruments lorsque le véhicule est en mode « Ready to Drive » (Prêt à conduire); le moteur peut démarrer en fonction de certaines conditions, notamment l'état de charge de la batterie et la température du moteur.
4. Si vous souhaitez désactiver le mode « Ready to Drive » (Prêt à conduire), appuyez de nouveau sur le bouton.

Fonctions du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) – pied du conducteur ne reposant pas sur la pédale de frein (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])

Le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) offre un fonctionnement similaire à celui d'un commutateur d'allumage avec deux positions : OFF (ARRÊT) ET ON/RUN (MARCHE). Pour changer le mode du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule (pour alimenter des accessoires), suivez ces étapes :


1. Commencez avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) une fois, sans enfoncer la pédale de frein, pour placer le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) (le groupe d'instruments affiche le message « Ignition or Accessory On » [Allumage en position de marche ou accessoires]).

NOTA :

Le véhicule ne peut pas être conduit en mode « Ignition or Accessory On » (Allumage en mode de marche ou accessoires). Consultez la rubrique « Activation du témoin READY (PRÊT) à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) » plus haut dans la présente section afin d'obtenir de plus amples renseignements.

- Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois, sans enfoncer la pédale de frein, pour retourner le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) (le groupe d'instruments affiche le message « OFF » [ARRÊT]).

NOTA :

N'appuyez que sur une pédale à la fois lorsque vous conduisez le véhicule. Le rendement du couple du véhicule pourrait être réduit si les deux pédales sont enfoncées en même temps. Si une pression est détectée sur les deux pédales simultanément, un message d'avertissement s'affiche dans le groupe d'instruments  page 118.

APRÈS LE DÉMARRAGE

Pour optimiser le rendement d'énergie, le véhicule contrôle automatiquement le fonctionnement du moteur.

POUR COUPER LE CONTACT À PARTIR DU BOUTON ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

- Placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).
- L'indicateur du bouton d'allumage retournera à la position OFF (ARRÊT).
- Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h), et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé, l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « Vehicle Not In Park » (Le véhicule n'est pas en position P) et le véhicule continue de fonctionner.
- Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), que la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h) et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé pendant au moins deux secondes (ou trois fois brièvement), le véhicule quitte le mode de conduire « Ready » (Prêt) et passe au mode ON/RUN (MARGE). Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA :

- Ce véhicule est équipé d'une fonction de mise hors fonction automatique. Si le mode « READY » (PRÊT) (moteur en marche) est engagé et que le sélecteur de rapport reste à P (STATIONNEMENT), le contact se coupera automatiquement au bout de 30 minutes.
- Le véhicule fournit automatiquement une notification (l'avertisseur sonore retentit trois fois, des carillons sonnent dans le groupe d'instruments et le message « Key Fob has Left the Vehicle » [Télécommande à l'extérieur du véhicule] s'affiche au groupe d'instruments) si le contact n'est pas coupé (toujours en mode « Ready to Drive » [Prêt à conduire]) et qu'une télécommande valide n'est pas détectée dans l'habitacle, après l'ouverture et la fermeture d'une porte (toutes les portes doivent être fermées avant que la vérification liée à la télécommande soit effectuée). Ces alertes automatiques rappellent au conducteur de couper le contact avant de quitter le véhicule et lui signalent qu'un passager a peut-être sorti par inadvertance la télécommande du véhicule. Après le retentissement de l'avertisseur sonore, les autres avertisseurs sont neutralisés jusqu'à ce que le sélecteur de rapport soit déplacé hors de la position P (STATIONNEMENT) ou que le contact soit coupé et rétabli.

AVERTISSEMENT!

Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. L'oxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et la transmission (la transmission et l'axe) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 500 premiers kilomètres (300 mi). Après les 100 premiers kilomètres (60 mi), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

Pendant le rodage, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à pleins gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. Les fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues ➔ page 377.

MISE EN GARDE!

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risqueriez de l'endommager.

NOTA :

Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres (milles) de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui se produit lors du rodage et qui ne doit pas être interprété comme un problème. Pendant la période de rodage, vérifiez souvent le niveau d'huile à l'aide du témoin d'huile moteur. Ajoutez de l'huile au besoin.

FREIN DE STATIONNEMENT

SYSTÈME DE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Votre véhicule est équipé d'un système de frein de stationnement électrique (EPB) qui offre un fonctionnement simple et plusieurs fonctions supplémentaires procurant un frein de stationnement plus pratique et utile.

Le frein de stationnement est destiné principalement à empêcher le véhicule de se déplacer inopinément lorsqu'il est stationné. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est activé. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (STATIONNEMENT).

Vous pouvez serrer le frein de stationnement de deux façons :

- Manuellement, en utilisant le commutateur du frein de stationnement.
- Automatiquement, en activant la fonction de frein de stationnement automatique sous les fonctions programmables par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect.

Le commutateur de frein de stationnement est situé sur le tableau de bord, à gauche du volant (sous le commutateur des phares).



Commutateur de frein de stationnement électrique

4

Pour appliquer manuellement le frein de stationnement, tirez brièvement vers le haut sur le commutateur. Vous pouvez entendre un bruit provenant de l'arrière du véhicule au cours du serrage du frein de stationnement. Une fois que le frein de stationnement est complètement serré, le témoin d'avertissement des FREINS au groupe d'instruments et un témoin situé sur le commutateur s'allument. Si votre pied repose sur la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Vous pouvez serrer le frein de stationnement même lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), mais le témoin d'avertissement des FREINS ne s'allumera pas; toutefois, le frein de stationnement ne peut être desserré que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :

Le témoin d'avertissement du système de frein de stationnement électrique (EPB) s'allume si le commutateur de frein de stationnement électrique est maintenu pendant plus de 20 secondes en position serrée ou desserrée. Le témoin s'éteint dès que vous relâchez le commutateur.

Si la fonction de frein de stationnement automatique est activée, le frein de stationnement est automatiquement serré chaque fois que la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT). Si votre pied repose sur la pédale de frein, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement.

Le frein de stationnement est desserré automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est en position ON (MARCHE), que le levier de vitesses de la transmission est en position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), que la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée et qu'une tentative est effectuée pour démarrer.

Pour desserrer manuellement le frein de stationnement, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE). Placez votre pied sur la pédale de frein, puis appuyez brièvement vers le bas sur le commutateur de frein de stationnement électrique. Vous pouvez entendre un bruit provenant de l'arrière du véhicule pendant le desserrage du frein de stationnement. Vous pouvez également remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Une fois que le frein de stationnement est complètement desserré, le témoin des FREINS sur le groupe instruments et le voyant DEL situé sur le commutateur s'éteignent.

NOTA :

Lorsque vous stationnez dans une pente descendante, braquez les roues avant contre le trottoir. Dans une pente ascendante, braquez-les vers la rue. Serrez le frein de stationnement AVANT de placer le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT).

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.
- Lorsque vous quittez le véhicule, coupez toujours le contact, prenez la télécommande et verrouillez votre véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} à la position ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.
- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'avertissement du système de freinage reste allumé après que le frein de stationnement aura été desserré, cela indique une défectuosité du système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Si en raison de circonstances exceptionnelles il est nécessaire de serrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, maintenez une pression vers le haut sur le commutateur de frein de stationnement électrique (EPB) aussi longtemps que le serrage est souhaité. Le témoin de FREINS s'allume, accompagné d'un carillon continu. Les feux d'arrêt arrière s'allument également automatiquement pendant que le véhicule est en mouvement.

Pour desserrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, relâchez le commutateur. Si le véhicule est immobilisé complètement à l'aide du frein de stationnement, le frein de stationnement reste serré lorsque le véhicule atteint environ 5 km/h (3 mi/h).

AVERTISSEMENT!

Conduire le véhicule avec le frein de stationnement serré, ou utiliser le frein de stationnement de manière répétée pour ralentir le véhicule peut endommager gravement le système de freinage. Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.

Dans le cas peu probable d'une anomalie du système de frein de stationnement électrique (EPB), un témoin d'avertissement jaune de l'EPB s'allume. Il se peut que ce témoin soit accompagné du témoin de FREINS clignotant. Dans ce cas, une réparation urgente du système de frein de stationnement électrique est nécessaire. Ne vous fiez pas au frein de stationnement pour maintenir le véhicule immobilisé.

FREIN DE STATIONNEMENT AUTOMATIQUE

Le frein de stationnement électrique (EPB) peut être programmé pour être automatiquement appliqué lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le levier de vitesses de la transmission est placé en position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement automatique est activé et désactivé au moyen de la fonction programmable sélectionnée par l'utilisateur à partir des paramètres du système Uconnect ➔ page 236.

Toute application individuelle de frein de stationnement automatique peut être contournée en poussant le commutateur de frein de stationnement électrique vers la position de déverrouillage lorsque la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT).

SAFEHOLD (SAUVEGARDE)

La fonction de maintien sécuritaire SafeHold est une fonction de sécurité du système de frein de stationnement électrique qui permet de placer la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et d'activer automatiquement le frein de stationnement si le véhicule n'est pas dans un état sécuritaire d'immobilisation alors que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Le frein de stationnement est activé automatiquement si toutes les conditions suivantes sont présentes :

- Le véhicule est immobilisé.
- Aucune tentative n'est effectuée pour enfoncer la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- La ceinture de sécurité est débouclée.
- La portière du conducteur est ouverte.

La fonction de sauvegarde SafeHold peut être temporairement contournée en appuyant sur le commutateur de frein de stationnement électrique lorsque la portière du conducteur est ouverte. Une fois que la fonction est contournée manuellement, la fonction de sauvegarde sera réactivée lorsque la vitesse du véhicule atteint 20 km/h (12 mi/h) ou lorsque le contact P est COUPÉ puis RÉTABLI.

HOLD 'N GO – SELON L'ÉQUIPEMENT

La fonction de confort Hold 'N Go permet au conducteur de retirer le pied de la pédale de frein une fois le véhicule immobilisé. Le véhicule doit être immobilisé pendant une période prédéterminée par le freinage hydraulique. Le frein de stationnement électrique est alors serré et continue d'immobiliser le véhicule jusqu'à ce que le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur. La fonction Hold 'N Go peut être activée ou désactivée en appuyant sur le bouton HOLD (MAINTENIR) situé dans le bloc de commandes.



Commutateur HOLD (frein de stationnement électrique)

Les critères suivants doivent être remplis pour que la fonction Hold *N Go entre en fonction :

- La portière du conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le véhicule est immobilisé.
- Un rapport de marche avant est sélectionné.
- Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas engagé.
- Le frein de stationnement électrique n'est pas serré.
- Une manœuvre de stationnement automatique du système d'aide au stationnement actif ParkSense n'est pas activée.

MODE D'ENTRETIEN DES FREINS

Nous vous recommandons de faire réparer les freins par un concessionnaire autorisé. Vous devriez effectuer uniquement les réparations pour lesquelles vous êtes familiers et pour lesquelles vous possédez les outils nécessaires. Vous devriez accéder uniquement au mode d'entretien des freins durant l'entretien des freins.

Lors de l'entretien des freins arrière, il peut être nécessaire pour vous ou pour votre technicien d'enfoncer le piston arrière dans l'alésage de l'étrier arrière. Dans le cas du système de frein de stationnement électrique, cela ne peut être effectué qu'après avoir rétracté l'actionneur du frein de stationnement électrique. Heureusement, la rétraction d'actionneur peut facilement être effectuée en accédant au mode d'entretien des freins au moyen des réglages du système Uconnect de votre véhicule. Ce système basé sur des menus vous guidera parmi les étapes nécessaires pour rétracter l'actionneur du système de frein de stationnement électrique afin d'effectuer l'entretien des freins arrière.

Le mode d'entretien comporte des exigences qui doivent être remplies afin de l'activer :

- Le véhicule doit être à l'arrêt.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

En mode d'entretien, le témoin d'avertissement du frein de stationnement électrique clignote continuellement pendant que le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).

Lorsque les travaux d'entretien des freins sont terminés, les étapes suivantes doivent être effectuées pour réinitialiser le système de frein de stationnement en mode de fonctionnement normal :

- Assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez sur la pédale de frein de façon modérée.
- Appliquez le commutateur du frein de stationnement électrique.

AVERTISSEMENT!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier sélecteur hors de la position P (STATIONNEMENT).

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que d'autres personnes si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Vérifiez en essayant de déplacer le sélecteur de rapport de transmission de position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.
- La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.
- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, arrêtez toujours complètement le véhicule, puis serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et COUPEZ le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule et verrouillez ce dernier.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage à ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

MISE EN GARDE!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) ou quittez ces positions uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur au régime de ralenti.
- Avant de mettre en prise, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

SYSTÈME DE VERROUILLAGE DE CLÉ DE CONTACT/POSITION DE STATIONNEMENT

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). Le conducteur évite ainsi de laisser par inadvertance le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT). Ce système verrouille également le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position OFF (ARRÊT).

NOTA :

La transmission ne quitte pas la position P (STATIONNEMENT) si le moteur ne tourne pas, même si les freins sont appliqués. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) et que le commutateur d'allumage est à **OFF** (ARRÊT) (et pas à la position ON/RUN [MARCHE]) avant de quitter le véhicule.

DISPOSITIF DE DÉVERROUILLAGE DE LA TRANSMISSION AU FREIN (BTSI)

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage de la transmission au frein (BTSI) qui maintient le sélecteur du rapport de transmission en position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas appliqués. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée. La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE À 8 VITESSES

La transmission est contrôlée au moyen d'un levier de vitesses électronique rotatif situé sur la console centrale. La plage de rapports de transmission (PRND) s'affiche au-dessus du levier de vitesses et à l'affichage du groupe d'instruments. Pour sélectionner une plage de rapports, tournez simplement le levier de vitesses. Vous devez appuyer sur la pédale de frein pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position de STATIONNEMENT (ou au POINT MORT, si le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse). Pour effectuer des passages de plage de rapports multiples simultanément (par exemple, le passage de la position P [STATIONNEMENT] à la position D [MARCHE AVANT]), tournez simplement le levier de vitesses jusqu'au cran approprié. Choisissez la gamme MARCHE AVANT (D) pour la conduite normale.

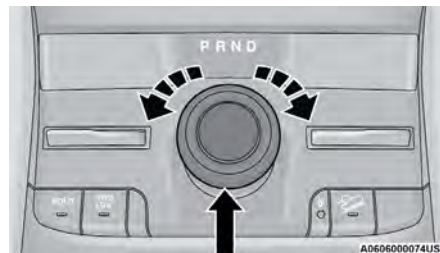
NOTA :

En cas de non-concordance entre la position du levier de vitesses et le rapport actuel de la transmission (par exemple, le conducteur sélectionne la position P [STATIONNEMENT] durant la conduite), le témoin de position clignotera continuellement tant que le levier de vitesses n'est pas replacé à la position appropriée ou que le changement de vitesse sollicité n'est pas effectué.

La transmission commandée électroniquement adapte son programme de passage de rapports en fonction des actions du conducteur, de l'état de la route et des conditions environnementales. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).

Passer seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein lorsque vous passez ces rapports.

Le sélecteur de rapport de transmission comporte seulement les positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) et D (MARCHE AVANT). Le passage manuel à un rapport inférieur peut être effectué au moyen des palettes de changement de vitesse situées sur le volant. Appuyez sur les commutateurs « +/- » du volant lorsqu'il se trouve en position D (MARCHE AVANT) pour sélectionner le rapport de transmission le plus élevé disponible et afficher le rapport limité sélectionné (1, 2, 3, etc.) dans le groupe d'instruments. Certains modèles affichent le rapport limité sélectionné et le rapport actuel, en mode de Autostick.



Levier sélecteur de la transmission

Plage de rapports

N'enfonchez pas la pédale d'accélérateur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à une autre plage de rapports.

NOTA :

Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) quand le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez le véhicule dans une pente, serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

Lorsque vous quittez le véhicule, effectuez toujours ce qui suit :

- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
- COUPEZ le contact.
- Retirez la télécommande du véhicule.

NOTA :

Sur les véhicules à quatre roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert se trouve à la position D (prise directe).

MISE EN GARDE!

- Avant de déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez démarrer le moteur et serrer également la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.
- N'emballiez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT) comme il faut, procédez comme suit :

- Lorsque vous passez en position P (STATIONNEMENT), faites tourner le sélecteur complètement dans le sens antihoraire jusqu'à ce que l'indicateur passe à la position P (STATIONNEMENT).
- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas.
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le sélecteur de rapport ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

N (POINT MORT)

Passez à la position N (POINT MORT) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Serrez le frein de stationnement et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission.

Dans le cas d'un remorquage derrière un véhicule de loisir, consultez ➡ page 228.

Dans le cas du remorquage d'un véhicule en panne, consultez ➡ page 362.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et offre la meilleure économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant.

Lorsque de fréquents changements de rapport de transmission surviennent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez la commande de sélection de vitesse AutoStick pour sélectionner un rapport inférieur ➡ page 164. Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et la surchauffe.

Par temps froid, il est possible que le fonctionnement de la transmission soit modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission ainsi que de la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'accélérer le réchauffement du moteur et de la transmission afin d'optimiser l'efficacité du véhicule. L'engagement de

l'embrayage du convertisseur de couple est neutralisé jusqu'à ce que l'huile de la transmission soit chaude. La transmission retrouve un fonctionnement normal dès que sa température atteint un niveau acceptable.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission peut fonctionner seulement dans certaines gammes, ou peut ne pas effectuer le passage des vitesses. Le rendement du véhicule pourrait se dégrader sévèrement et le moteur pourrait caler. Dans certaines situations, la transmission pourrait ne pas se réengager si le moteur est arrêté puis relancé. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Un message dans le groupe d'instruments informe le conducteur des conditions plus sérieuses, et indique quelles actions peuvent être nécessaires.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

NOTA :

Dans les cas où le message de groupe d'instruments indique que la transmission ne peut pas se réengager après l'arrêt du moteur, exécutez cette procédure uniquement dans un emplacement désigné (préférablement, chez un concessionnaire autorisé).

1. Immobilisez le véhicule.
2. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), si possible. Si cela n'est pas possible, déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
3. Appuyez longuement sur le commutateur d'allumage jusqu'à ce que le moteur soit coupé.
4. Attendez environ 30 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

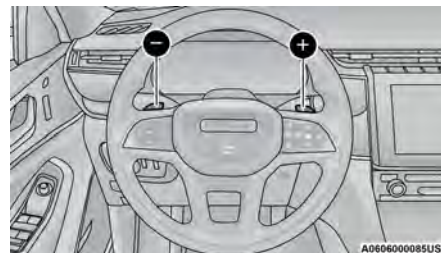
NOTA :

Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Un concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic pour évaluer l'état de votre transmission.

Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.

AutoStick – selon l'équipement

La transmission interactive AutoStick offre une commande de sélection de vitesse manuelle pour vous assurer une meilleure maîtrise du véhicule. Elle permet d'optimiser le frein moteur, d'éliminer les passages à des rapports supérieurs ou les rétrogradations indésirables et d'améliorer le rendement global du véhicule. Cette fonction peut également vous procurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez un autre véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses, pendant la traction de remorque, etc.



Palettes de changement de vitesse AutoStick

Fonctionnement

Pour activer le mode AutoStick, appuyez sur l'une des palettes de changement de vitesse du volant. Lorsque vous appuyez sur la palette de changement de vitesse (-) pour accéder au mode AutoStick, la transmission rétrograde au prochain rapport inférieur, tandis que lorsque vous appuyez sur (+) pour accéder au mode AutoStick, le rapport actuel est retenu. Le rapport de transmission actuel s'affiche dans le groupe d'instruments. En mode AutoStick, vous pouvez utiliser les palettes de changement de vitesse pour déplacer manuellement la transmission. Appuyez sur la palette de changement de vitesse (-) pour faire passer la transmission au prochain rapport inférieur. Appuyez sur la palette de changement de vitesse (+) pour faire passer la transmission au prochain rapport supérieur.

En mode AutoStick, la transmission passe au rapport ascendant ou descendant lorsque le conducteur sélectionne manuellement la touche (+/-), à moins que ce passage fasse peiner le moteur ou entraîne un état de

survitesses. Sauf dans les conditions décrites ci-dessous, il restera dans le rapport choisi jusqu'à ce qu'un autre passage à la vitesse supérieure ou la rétrogradation soit sélectionné.

- La transmission fera automatiquement la rétrogradation à mesure que le véhicule ralentit (pour empêcher l'emballement du moteur) et affichera le rapport sélectionné.
- La transmission rétrograde automatiquement au PREMIER rapport lors du freinage du véhicule. Après un arrêt, le conducteur devrait faire passer manuellement la transmission à une vitesse supérieure (+) alors que le véhicule est en cours d'accélération.
- Vous pouvez démarrer au PREMIER ou au DEUXIÈME rapport à partir d'un arrêt. Appuyez légèrement sur le bouton (+) à un arrêt pour permettre le démarrage au DEUXIÈME rapport. Le démarrage au DEUXIÈME rapport peut être utile lorsque les routes sont enneigées ou glacées.
- Si une rétrogradation sollicitée risque de provoquer l'emballement du moteur, cette rétrogradation n'a pas lieu.
- Le dispositif ignore toute tentative de passage ascendant lorsque la vitesse du véhicule est trop basse.
- Lorsque vous maintenez la palette (-) enfoncée, la transmission rétrograde au rapport le plus bas possible à la vitesse actuelle.
- Le passage des rapports de la transmission est plus perceptible lorsque le mode AutoStick est en fonction.
- Il est possible que le système retourne au mode de changement de vitesse automatique si une anomalie ou une surchauffe est détectée. Le véhicule force alors un passage à un rapport supérieur, tout en demeurant en mode AutoStick.

Pour désactiver le mode AutoStick, maintenez la palette de changement de rapports (+) enfoncée jusqu'à ce que la position « D » (MARCHE AVANT) soit indiquée de nouveau dans le groupe d'instruments. Vous pouvez passer au mode AutoStick ou en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait dérapier et entraîner une collision ou des blessures graves.

MODE SPORT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule est équipé d'une fonction mode Sport. Lorsque ce mode est activé, le moteur et la transmission, la direction et la suspension (si équipé d'une suspension pneumatique) passent tous à leurs réglages SPORT. Le mode Sport fournit une réponse d'accélérateur améliorée et des points de passage des rapports modifiés, de même qu'une direction et une suspension plus fermes pour une expérience de conduite améliorée. Ce mode peut être activé et désactivé en appuyant sur le bouton SPORT ON (SPORT ACTIVÉ) dans le bloc de commandes du tableau de bord ou en sélectionnant le mode SPORT au moyen du commutateur Selec-Terrain (selon l'équipement). Lorsque le mode sport est activé, un témoin s'allume dans le groupe d'instruments.



Mode SPORT

4

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME À 4 ROUES MOTRICES

La transmission est équipée d'une déconnexion d'essieu avant (FAD) pour une transmission à une et à deux vitesses. Le fonctionnement de la déconnexion d'essieu avant est entièrement automatisé et commandé par le module de commande de transmission (DTCM). Aucune action du client n'est requise pour l'activer. La déconnexion d'essieu avant est réglée pour connecter, déconnecter et fournir la fonction de 4 roues motrices selon certaines conditions définies qui sont détectées par le module de commande de transmission, incluant sans s'y limiter :

- La température ambiante
- Essuie-glaces
- Sélection du mode Selec-Terrain
- Détection de patinage

La déconnexion d'essieu avant est activée seulement en gamme 4WD HI (4 roues motrices gamme haute) et demeure connectée en gamme 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

DIRECTIVES D'UTILISATION ET PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME QUADRA-TRAC I – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le dispositif Quadra-Trac I est une boîte de transfert à une seule vitesse (gamme élevée seulement) qui offre la conduite à 4 roues motrices sur demande, avec la gestion active du couple. Aucune intervention du conducteur n'est nécessaire. Le système antipatinage au freinage, qui combine le système de freinage antibloccage et le système antipatinage, procure une résistance à toute roue qui patine pour transmettre un couple additionnel aux roues motrices.

NOTA :

Le système Quadra-Trac I ne convient pas lorsqu'il s'agit d'utiliser le mode 4WD BAS (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) ➔ page 233.

DIRECTIVES D'UTILISATION ET PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME QUADRA-TRAC II – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système Quadra-Trac II est livré avec une boîte de transfert opérée sur demande et sélectionnable de manière électronique par l'utilisateur. Elle offre la gestion active du couple dans toutes les gammes de conduite. Cette boîte de transfert offre les gammes de fonctionnement suivantes :

- 4WD HI (4 roues motrices gamme automatique)
- N (POINT MORT)
- 4WD LOW (4 roues motrices gamme automatique)

Lorsqu'un couple et qu'un effort de traction additionnels sont requis, la position 4WD LOW (4 roues motrices GAMME BASSE) peut être utilisée. La position 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) est conçue pour les chaussées meubles ou glissantes seulement. Si vous roulez en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) sur des chaussées pavées sèches, il peut en résulter une usure prématurée des pneus et des dommages aux organes de transmission.

En mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse), le régime du moteur est environ trois fois plus élevé qu'en mode Normal 4WD HI (4 roues motrices gamme haute) à une vitesse donnée. Faites attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence nuira au rendement et au fonctionnement de la boîte de transfert.

Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par l'état de la route.

AVERTISSEMENT!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut rouler, même si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

POSITIONS DE CHANGEMENT DE VITESSE

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'utilisation appropriée de chaque position de mode du système à 4 roues motrices, consultez :

4WD HI (4 roues motrices gamme automatique)

Il s'agit de la gamme de fonctionnement par défaut pour l'utilisation au quotidien.

N (POINT MORT)

Cette gamme désengage la transmission de la transmission. Cette gamme est utilisée pour remorquer votre véhicule derrière un autre véhicule ➔ page 228.

AVERTISSEMENT!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut rouler, même si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

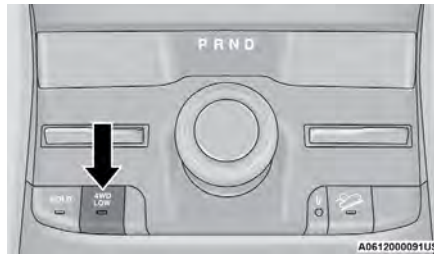
4WD LOW (4 roues motrices gamme automatique)

Cette gamme est utilisée pour la conduite à basse vitesse en mode 4 roues motrices. Elle fournit un rapport de démultiplication plus grand, ce qui permet de procurer un couple plus élevé aux roues avant et arrière tout en fournissant un couple maximal pour les surfaces meubles ou glissantes seulement. Ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

PROCÉDURES DE PASSAGE DES RAPPORTS

4WD HI (4 roues motrices gamme haute) à 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

Lorsque le véhicule roule à une vitesse de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h), que le commutateur d'allumage est à ON/RUN (MARCHE) et que le moteur tourne, placez la transmission à la position N (POINT MORT), puis appuyez longuement sur le bouton « 4WD BAS » (4 roues motrices gamme basse) jusqu'à ce que le témoin « 4WD BAS » (4 roues motrices gamme basse) commence à clignoter dans le groupe d'instruments. Lorsque le passage des rapports est terminé, le témoin « 4WD BAS » (4 roues motrices gamme basse) demeure allumé sans clignoter.



Bouton 4WD LOW (4 roues motrices GAMME BASSE)

NOTA :

Si les conditions de verrouillage ou de passage de rapport ne sont pas satisfaites, les messages « To Complete 4WD Shift Put Transmission in Neutral » (Pour passer en 4 roues motrices, placer la transmission au point mort) ou « To Complete 4WD Shift Speed Must be Below 3 MPH » (Pour passer en 4 roues motrices, la vitesse doit être inférieure à 5 km/h [3 mi/h]) ou « To Complete 4WD Shift Allow Engine To Return To Idle » (Pour passer en 4 roues motrices, laisser le moteur revenir au régime de ralenti) clignotent à l'affichage du groupe d'instruments ➔ page 123.

4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) à 4WD HI (4 roues motrices gamme haute)

Lorsque le véhicule roule à une vitesse de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h), que le commutateur d'allumage est à ON (MARCHE) ou que le moteur tourne, placez la transmission à la position N (POINT MORT), puis appuyez longuement sur le bouton « 4WD BAS » (4 roues motrices gamme basse) jusqu'à ce que le témoin « 4WD BAS » (4 roues motrices gamme basse) commence à clignoter dans le groupe d'instruments. Lorsque le passage des rapports est terminé, le témoin « 4WD BAS » (4 roues motrices gamme basse) reste éteint.

NOTA :

- Si les conditions de changement de gamme ne sont pas présentes ou si les gammes sont verrouillées, le message « 4WD Shift Canceled » (Passage à 4 roues motrices annulé) ou « 4WD Shift Aborted/Retry Shift » (Passage à 4 roues motrices annulé; réessayer le changement) est alors affiché au groupe d'instruments. Pour réessayer le changement, placez la transmission à N (POINT MORT), puis appuyez longuement sur le bouton « 4WD LOW » (4 roues motrices gamme BASSE).
- Si les conditions de verrouillage ou de passage de rapport ne sont pas satisfaites, les messages « To Complete 4WD Shift Put Transmission in Neutral » (Pour passer en 4 roues motrices, placer la transmission au point mort) ou « To Complete 4WD Shift Speed Must be Below 3 MPH » (Pour passer en 4 roues motrices, la vitesse doit être inférieure à 5 km/h [3 mi/h]) ou « To Complete 4WD Shift Allow Engine To Return To Idle » (Pour passer en 4 roues motrices, laisser le moteur revenir au régime de ralenti) clignotent à l'affichage du groupe d'instruments ➔ page 123.
- Il est possible d'engager ou de quitter le mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) lorsque le véhicule est immobile, mais cela peut s'avérer difficile en raison du désalignement des dents d'embrayage. Il faudra peut-être répéter plusieurs fois la manœuvre afin d'aligner correctement les dents de l'embrayage et de terminer le passage de gamme. Il est recommandé que la vitesse du véhicule soit de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h). La boîte de transfert ne peut changer de gamme si le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

SYSTÈME QUADRA-TRAC II – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système Quadra-Trac II comporte deux coupleurs de transfert de couple. Ces coupleurs comprennent le différentiel électronique à glissement limité (ELSD) sur le pont arrière et la boîte de transfert Quadra-Trac II. L'essieu à différentiel électronique à glissement limité (ELSD) est entièrement automatique et ne nécessite pas l'intervention du conducteur. Dans des conditions normales de conduite, le pont agit comme un pont ordinaire en répartissant le couple uniformément entre les roues de gauche et de droite. Lorsqu'il y a une différence d'adhérence entre les roues de gauche et de droite, le coupleur détecte cette différence de vitesse. Dès qu'une roue commence à tourner plus rapidement que l'autre, le couple est automatiquement transféré de la roue qui a le moins d'adhérence à celle qui en a plus. Bien que la conception des coupleurs de la boîte de transfert et du pont soit différente, ils fonctionnent de la même façon. Suivez les directives de sélection des rapports de la boîte de transfert Quadra-Trac II de la précédente section.

BARRE STABILISATRICE À DÉCONNEXION ÉLECTRONIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule est peut-être équipé d'une barre stabilisatrice à déconnexion électronique. Ce système permet de profiter du débattement maximal de la suspension avant en conduite hors route.

Ce système est commandé par le commutateur SWAY BAR (BARRE STABILISATRICE) situé sur le tableau de bord (à la droite du sélecteur de rapport).



Commutateur de BARRE STABILISATRICE

Appuyez sur le commutateur SWAY BAR (barre stabilisatrice) pour activer le système. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour désactiver le système. Le témoin de la barre stabilisatrice (situé dans le groupe d'instruments) s'allume si celle-ci est débranchée. Il clignote lors du passage à l'activation ou lorsque les conditions d'activation ne sont pas réunies. La barre stabilisatrice doit demeurer en position de conduite sur route en conduite normale.

NOTA :

Si la barre stabilisatrice à déconnexion électronique est déconnectée et que vous conduisez à une vitesse supérieure à 29 km/h (18 mi/h), le système se reconnectera pour assurer la sécurité du conducteur. Le témoin de la barre stabilisatrice continue de clignoter pendant que le système attend que le conducteur ralentisse le véhicule et se déconnecte à nouveau automatiquement à moins que le conducteur n'annule la demande à l'aide du commutateur de la barre stabilisatrice. Le système peut annuler la demande de déconnexion en cours si le groupe motopropulseur est modifié (par exemple, passage de 4RM HI [4 roues motrices gamme haute] à 4RM LOW [4 roues motrices gamme basse]) en fonction de l'état de la route.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que la barre stabilisatrice est rebranchée avant de rouler sur des chaussées pavées sèches ou à une vitesse supérieure à 29 km/h (18 mi/h); une barre stabilisatrice débranchée peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule et vous causer des blessures graves. Dans certaines circonstances, la barre stabilisatrice avant améliore la stabilité du véhicule et permet d'en conserver la maîtrise. Le système contrôle la vitesse du véhicule et tente de réengager automatiquement la barre stabilisatrice à une vitesse supérieure à 29 km/h (18 mi/h). Cette opération est indiquée par l'allumage continu ou le clignotement du témoin de la barre stabilisatrice. Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 22 km/h (14 mi/h), le système tente de nouveau de revenir en mode hors route.

Pour débrancher la barre stabilisatrice, passez à la position 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) et appuyez sur le commutateur de la barre stabilisatrice jusqu'à la position hors route ➔ page 165. Le témoin de la barre stabilisatrice clignote jusqu'à ce que la barre stabilisatrice soit complètement débranchée.

NOTA :

Une réaction de couple, engendrée par un écart de hauteur entre les côtés gauche et droit de la suspension, pourrait bloquer la barre stabilisatrice. Cette condition peut être causée par un terrain accidenté ou par la répartition inégale de la charge du véhicule. Les demi-parties de la barre stabilisatrice doivent être alignées pour que cette dernière puisse s'engager ou se désengager. Pour ce faire, il faudra peut-être déplacer le véhicule sur un terrain de niveau ou bercer légèrement la carrosserie d'un côté à l'autre.

Pour retourner en mode conduite sur route, appuyez de nouveau sur le commutateur SWAY BAR (BARRE STABILISATRICE).

AVERTISSEMENT!

Si la barre stabilisatrice/antiroulis ne revient pas en mode de conduite sur route, le témoin de barre stabilisatrice clignote au groupe d'instruments et la stabilité du véhicule peut être réduite. Dans ce cas, ne roulez pas à plus de 29 km/h (18 mi/h). Si vous dépassez la vitesse de 29 km/h (18 mi/h) avec une barre stabilisatrice/antiroulis débranchée, vous risquez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir des blessures graves.

SELEC-TERRAIN – SELON L'ÉQUIPEMENT**SÉLECTION DU MODE SELEC-TERRAIN**

Le système Selec-Terrain allie les capacités des systèmes de maîtrise du véhicule aux données fournies par le conducteur afin d'offrir le meilleur rendement sur tous les types de surfaces de roulement. Appuyez sur le commutateur vers le haut ou le bas pour circuler parmi les positions.

**Selec-Terrain**

- 1 – Positions Selec-Terrain
- 2 – Commutateur Selec-Terrain

Le système Selec-Terrain offre les réglages suivants :

- **ROCK (ROCHE)** – Ce réglage est destiné à la conduite hors route et est offert uniquement en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse). Le véhicule est élevé (s'il est équipé de la suspension pneumatique), ce qui lui confère une garde au sol améliorée. Ce réglage en fonction de l'adhé-

rence offre une direction améliorée et est destiné à la conduite hors route à adhérence élevée. Utilisez ce réglage lors de la conduite à basse vitesse en présence d'obstacles tels que de grosses roches, des rigoles profondes, etc. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau du véhicule passera à la position OR2 (Hors route 2). Si le sélecteur du système Selec-Terrain est en mode ROCK (ROCHE) et que la boîte de transfert est déplacée du mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) au mode 4WD HI (4 roues motrices gamme haute), le système Selec-Terrain revient au mode AUTO (AUTOMATIQUE).

- **SAND/MUD (SABLE/BOUE)** – Ce réglage est destiné à la conduite hors route sur des surfaces d'adhérence faible, telles que la boue ou le sable. La transmission est optimisée aux fins d'adhérence. Certaines secousses peuvent se produire lorsque le véhicule roule sur un terrain accidenté. Les systèmes de commande électronique des freins sont réglés pour limiter la gestion de contrôle de l'adhérence de l'accélération et du patinage des roues. Si le véhicule est équipé d'une suspension pneumatique, le niveau passe à la position OR1 (Hors route 1).
- **NEIGE** – Ce réglage est destiné à la conduite par temps froid pour assurer une plus grande stabilité. Utilisez ce réglage lors de la conduite sur route et hors route sur des surfaces d'adhérence instable telles que de la neige. Lorsque le mode SNOW (NEIGE) est sélectionné (selon certaines conditions d'utilisation), la transmission pourrait passer au DEUXIÈME rapport (plutôt qu'au PREMIER rapport) pendant le lancement pour minimiser le patinage

des roues. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau par défaut pour le mode SNOW (NEIGE) est à la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE).

- **AUTO** – Ce réglage est destiné à la conduite sur route et hors route lorsque le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme automatique à prise permanente. Il combine une adhérence optimale et une direction sans effort pour assurer une maniabilité et une accélération améliorées par rapport aux véhicules à deux roues motrices. Si la suspension est déjà en mode OR1 ou OR2, le véhicule ne passe pas à la hauteur de caisse normale avec sélection automatique afin de maintenir cette capacité.

NOTA :

Si le véhicule est équipé d'une suspension pneumatique, le niveau ne passe à la hauteur de garde au sol normale qu'en mode AUTO (AUTOMATIQUE). Si le véhicule est en mode OR1 ou OR2, la hauteur n'est pas automatiquement réduite jusqu'à ce que les seuils de vitesse définis soient dépassés.

- **SPORT** – Ce mode n'est offert qu'en 4WD HI (4 roues motrices gamme haute). Lorsque ce mode est activé, le moteur et la transmission, la direction et la suspension (si équipé d'une suspension pneumatique) passent tous à leurs réglages SPORT. Le mode SPORT fournit une réponse d'accélérateur améliorée et des points de passage des rapports modifiés, de même qu'une direction et une suspension plus fermes; le véhicule descend également à la hauteur aérodynamique pour une expérience de conduite améliorée. Lorsque le mode SPORT est activé, un témoin s'allume dans le groupe d'instruments.

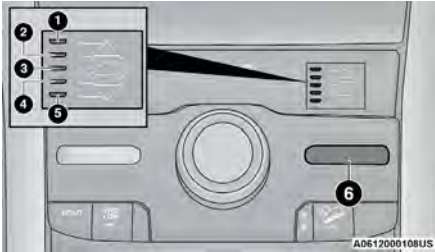
AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS MESSAGES

En présence des conditions appropriées, un message apparaît sur le groupe d'instruments ➔ page 123.

SYSTÈME DE SUSPENSION PNEUMATIQUE QUADRA-LIFT – SELON L'ÉQUIPEMENT

DESCRIPTION

Le système de suspension pneumatique Quadra-Lift offre une correction d'assiette en tout temps ainsi que la capacité de réglage de la hauteur du véhicule en appuyant sur un commutateur à bascule. Le véhicule se soulève automatiquement et abaisse la hauteur de caisse pour s'adapter aux conditions de conduite appropriées. À des vitesses plus élevées, le véhicule s'abaisse à une hauteur de conduite aérodynamique et lors de la conduite en mode hors route, le véhicule relève la hauteur de caisse en conséquence. Vous pouvez utiliser les boutons situés près du commutateur de terrain dans la zone de console centrale pour régler la hauteur de caisse voulue pour correspondre aux conditions adéquates.



Commutateur Quadra-Lift

- 1 – Témoin de garde au sol hors route 2 (défini par l'utilisateur)
- 2 – Témoin de garde au sol hors route 1 (défini par l'utilisateur)
- 3 – Témoin de hauteur de caisse normale (défini par l'utilisateur)
- 4 – Témoin de garde au sol aérodynamique (défini par l'utilisateur)
- 5 – Témoin de garde au sol d'entrée et de sortie (défini par l'utilisateur)
- 6 – Commutateur à bascule

- **Hors route 2 (OR2) (modèles autres que TrailHawk : élève le véhicule à environ 60 mm [2,4 po]) (modèles TrailHawk : élève le véhicule à environ 75 mm [3,0 po])** – Cette position doit être utilisée seulement pour la conduite hors route lorsqu'une garde au sol maximale est requise. Pour passer à la position OR2 (Hors route 2), appuyez deux fois sur le bouton fléché vers le HAUT à partir de la position NRH (Garde au sol normale) ou une fois à partir de la position OR1 (Hors route 1) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h). En position OR2 (Hors route 2), si la vitesse du véhicule

dépasse 40 km/h (25 mi/h), la hauteur de véhicule est automatiquement abaissée à la position OR1 (Hors route 1) ↪ page 232.

- **Hors route 1 (OR1) (élève le véhicule à environ 40 mm [1,6 po])** – Il s'agit de la position principale pour la conduite hors route jusqu'à ce que la position OR2 (HORS ROUTE 2) s'avère nécessaire. Appuyez une fois sur le bouton UP (haut) à partir de la position NRH (Garde au sol normale) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 61 km/h (38 mi/h). En position OR1 (hors route 1), si la vitesse du véhicule demeure entre 64 km/h (40 mi/h) et 80 km/h (50 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse dépasse 80 km/h (50 mi/h), le véhicule est automatiquement abaissé à la position NRH (Garde au sol normale) ↪ page 232.
- **Hauteur de caisse normale (NRH), 0 mm (0,0 po)** – Il s'agit de la position courante de la suspension et elle est utilisée pour la conduite normale.
- **Hauteur aérodynamique (abaisse le véhicule à environ -21 mm [-0,8 po] à l'avant et -25 mm [-1,0 po] à l'arrière)** – Cette position permet d'améliorer l'aérodynamisme du véhicule en abaissant le véhicule. Le véhicule passe automatiquement à aérodynamique lorsque la vitesse du véhicule demeure entre 100 km/h (62 mi/h) et 106 km/h (66 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule dépasse 106 km/h (66 mi/h). Le véhicule passe d'aérodynamique à NRH (GARDE AU SOL NORMALE) si la vitesse du véhicule demeure entre 48 km/h (30 mi/h) et 56 km/h (35 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mi/h). Le véhicule passe à aérodynamique, peu importe la vitesse du véhicule, si celui-ci est en mode SPORT.

- **Hauteur d'entrée et de sortie (abaisse le véhicule à environ -46 mm [-1,8 po] à l'avant et -50 mm [-2,0 po] à l'arrière)** – Cette position permet d'abaisser le véhicule pour faciliter l'entrée et la sortie des passagers ainsi que d'abaisser l'arrière du véhicule pour faciliter le chargement et le déchargement d'objets. Pour accéder à la hauteur d'entrée et de sortie, appuyez deux fois sur le bouton fléché vers le BAS à partir de la position de garde au sol normale lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 6 km/h (4 mi/h). Pour quitter la hauteur d'entrée et de sortie, appuyez deux fois sur le bouton fléché vers le HAUT lorsque le véhicule est à la hauteur d'entrée et de sortie ou conduisez le véhicule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mi/h).

NOTA :

L'abaissement automatique du véhicule en mode d'entrée et de sortie peut être activé au moyen de la radio à écran tactile du système Uconnect en sélectionnant le réglage « Auto Entry/Exit » (Mode entrée et sortie automatique). Si cette fonction est activée, le véhicule s'abaisse seulement si le sélecteur de rapport est à la position P (STATIONNEMENT), le commutateur de terrain est en position AUTO (AUTOMATIQUE), la boîte de transfert est en position AUTO (AUTOMATIQUE) et la hauteur du véhicule est en mode de garde au sol normale ou aérodynamique. Le véhicule n'est pas automatiquement abaissé à la hauteur d'entrée et de sortie si le niveau de la suspension pneumatique est en mode OR2 (Hors route 2) ou OR1 (Hors route 1). Si le véhicule est équipé du module d'intrusion et antivol, l'abaissement ne s'effectue pas lorsque le contact est COUPÉ et que la portière est ouverte pour éviter que l'alarme ne se déclenche.

Le système Selec-Terrain modifie automatiquement la hauteur du véhicule à la hauteur appropriée en fonction de la position du sélecteur Selec-Terrain. Le réglage de hauteur par défaut du système Selec-Terrain peut être modifié au moyen des boutons de suspension pneumatique utilisés normalement ➔ page 169.

Pour effectuer toutes les modifications relatives au système, le moteur doit être en marche. Lors de l'abaissement du véhicule, toutes les portières doivent être fermées. Si une portière est ouverte à n'importe quel moment alors que le véhicule s'abaisse, la modification ne s'effectuera pas tant que la portière n'est pas fermée.

Le système de suspension pneumatique Quadra-Lift utilise une séquence de soulèvement et d'abaissement qui prévient l'éclairage inadéquat des phares en cas de circulation en sens inverse. En soulevant le véhicule, l'arrière du véhicule s'élève d'abord, puis l'avant. En abaissant le véhicule, l'avant du véhicule s'abaisse d'abord, puis l'arrière.

Après l'arrêt du moteur, vous pourriez constater que le système de suspension pneumatique fonctionne brièvement, ceci est normal. Le système corrige la position du véhicule pour assurer une apparence appropriée.

Pour faciliter le remplacement d'une roue de secours, le système de suspension pneumatique Quadra-Lift est muni d'une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique ➔ page 236.

Hauteur de caisse par défaut

- Sélectionnez la hauteur de caisse aérodynamique ou normale comme valeur par défaut, peu importe le mode de fonctionnement et la vitesse du véhicule. Il s'agit de la hauteur sélectionnée que la suspension atteindra pour les changements de vitesse (p. ex., soulèvement à partir de la hauteur d'entrée et de sortie lorsque la vitesse est atteinte, abaissement à partir de la hauteur hors route à cette vitesse, etc.)

- La hauteur de garde au sol par défaut peut être modifiée en réglant manuellement le commutateur de hauteur de caisse de la hauteur de caisse normale à la hauteur de caisse aérodynamique et en demeurant à cette hauteur sélectionnée pendant 2,5 secondes. Elle sera enregistrée comme hauteur de caisse par défaut, et la hauteur sera maintenue jusqu'à ce qu'une nouvelle hauteur de caisse par défaut soit sélectionnée.

Si le véhicule est muni d'une radio à écran tactile, toutes les fonctions d'activation et de désactivation de la suspension pneumatique doivent être effectuées au moyen de la radio ➔ page 236.

AVERTISSEMENT!

Le système de suspension pneumatique utilise de l'air à haute pression pour activer le système. Pour éviter de vous blesser ou d'endommager le système, consultez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système.

MODES DE SUSPENSION PNEUMATIQUE

Le système de suspension pneumatique comporte plusieurs modes pour protéger le système dans des situations particulières :

Mode pneu-cric

Pour faciliter le remplacement d'une roue de secours, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique ➔ page 236.

NOTA :

Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.

Mode entrée et sortie automatique

Pour faciliter l'accès et la sortie de l'habitacle, le système de suspension pneumatique est doté d'une fonction qui abaisse automatiquement la garde au sol du véhicule à la hauteur d'entrée et de sortie ➔ page 236.

NOTA :

Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.

Mode transport

Pour faciliter le remorquage sur un camion-plat, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet au véhicule de passer en mode de hauteur à l'entrée et à la sortie et de désactiver le système de mise à niveau automatique ➔ page 236.

NOTA :

Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.

Mode messages d'affichage de la suspension

Le réglage « Suspension Display Messages » (Messages d'affichage de la suspension) permet d'afficher seulement les avertissements de la suspension ➔ page 236.

NOTA :

Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.

Mode de réglage de la géométrie

Avant d'effectuer le réglage de la géométrie ce mode doit être activé ➔ page 236 .

NOTA :

Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.

Si le véhicule est muni d'une radio à écran tactile, toutes les fonctions d'activation et de désactivation de la suspension pneumatique doivent être effectuées au moyen de la radio ➔ page 236.

AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS MESSAGES

En présence des conditions appropriées, un message apparaît sur le groupe d'instruments ➔ page 123.

FONCTIONNEMENT

Les témoins 1 à 5 s'allument pour indiquer la position actuelle du véhicule. Les témoins clignotants indiquent une position que le système prévoit atteindre. Pendant le soulèvement, si plusieurs témoins clignotent, le témoin clignotant le plus haut est la position que le système tente d'atteindre. Pendant l'abaissement, si plusieurs témoins clignotent, le témoin allumé en continu le plus bas est la position que le système tente d'atteindre.

Poussez le commutateur une fois vers le haut pour déplacer la suspension à une position plus élevée que la position actuelle, pourvu que toutes les conditions soient réunies (c.-à-d., le moteur tourne, la vitesse est en dessous du seuil, etc.) Vous pouvez pousser le commutateur plusieurs fois vers le haut. Chaque fois que vous poussez le commutateur vers le haut, le niveau demandé s'élève d'une position jusqu'à la position maximale « OR2 » (HORS ROUTE 2) ou la position la plus élevée permise selon les conditions actuelles (c.-à-d., la vitesse du véhicule, etc.).

Poussez le commutateur une fois vers le bas pour déplacer la suspension à une position plus basse que la position actuelle, pourvu que toutes les conditions soient présentes (c.-à-d., le moteur tourne, les portières sont fermées, la vitesse est en dessous du seuil, etc.). Vous pouvez pousser le commutateur plusieurs fois vers le bas. Chaque fois que vous poussez le commutateur vers le bas, le niveau sollicité s'abaisse d'une position jusqu'à la position minimale de la hauteur d'entrée et de sortie ou la position la plus basse permise selon les conditions actuelles (c.-à-d., la vitesse du véhicule, etc.).

Les modifications de la hauteur automatiques sont effectuées en fonction de la vitesse du véhicule et de la hauteur du véhicule actuelle. Les témoins et les messages de l'affichage du groupe d'instruments s'allument et s'affichent de façon similaire tant pour les modifications automatiques que pour les modifications sollicitées par l'utilisateur.

- Garde au sol hors route 2 (OR2) – les témoins 1 à 5 s'allument.
- Garde au sol hors route 1 (OR1) – les témoins 2 à 5 s'allument.
- Hauteur de caisse normale (NRH) – les témoins 3 à 5 s'allument.
- Hauteur aérodynamique – les témoins 4 et 5 s'allument.
- Hauteur d'entrée et de sortie – le témoin 5 s'allume.
- Mode transport – le témoin 5 s'allume. La conduite à une vitesse de plus de 5 km/h (3 mi/h) ou la désélection du réglage dans la radio désactivent le mode Transport.

- Mode pneu-cric – les témoins 3 à 5 s'allument. La conduite à une vitesse de plus de 8 km/h (5 mi/h) ou la désélection du réglage dans la radio désactivent le mode Pneu-cric.
- Mode de réglage de la géométrie – les témoins 3 à 5 s'allument. La conduite à une vitesse de plus de 8 km/h (5 mi/h) ou la désélection du réglage dans la radio désactivent le mode de réglage de la géométrie.

TECHNOLOGIE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT – MOTEUR DE 5,7 L SEULEMENT

Cette caractéristique offre une meilleure économie de carburant en mettant hors fonction quatre des huit cylindres du moteur en conditions de charge légère et de conduite stable. Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur.

NOTA :

Ce système peut prendre un certain temps à se rétablir après le débranchement de la batterie.


DIRECTION ASSISTÉE

Le système électrique de direction assistée améliore la réponse du véhicule et facilite sa manœuvrabilité. Le système électrique de direction assistée s'adapte à différentes conditions de conduite.


AVERTISSEMENT!

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

NOTA :

Il est possible de sélectionner des efforts différents de direction assistée électrique à l'aide du système Uconnect. Voir  page 236.



Si l'icône d'avertissement relative à la direction assistée électrique s'affiche et que le message « Service Power Steering » (Réparer la direction assistée) ou le message « Power Steering Assist Off – Service System » (Réparer la direction assistée – Assistance hors fonction) s'affiche dans le groupe d'instruments, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Voir  page 137.

Si l'icône d'avertissement de direction s'affiche et que le message « Power Steering System Over Temp » (Température élevée de la direction assistée) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, cela indique une surchauffe du système de direction assistée. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que le pictogramme et le message disparaissent.

NOTA :

- Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.
- Si la condition persiste, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La fonction d'arrêt et de démarrage est conçue pour réduire la consommation de carburant. Le système arrête automatiquement le moteur lors d'un arrêt du véhicule si les conditions requises sont présentes. Il suffit de relâcher la pédale de frein ou d'enfoncer la pédale d'accélérateur pour redémarrer automatiquement le moteur.

Ce véhicule a été mis à niveau avec un démarreur renforcé, une batterie optimisée et d'autres pièces du moteur mises à niveau afin de supporter les démarrages supplémentaires du moteur.

MODE D'ARRÊT AUTOMATIQUE


AVERTISSEMENT!

- Les véhicules munis du système d'arrêt/démarrage seront équipés de deux batteries. La batterie principale et les batteries supplémentaires doivent être débranchées pour mettre complètement hors tension le système électrique de 12 V.
- Des blessures graves ou mortelles peuvent survenir si vous ne débranchez pas les deux batteries. Pour savoir comment effectuer correctement le débranchement, consultez un concessionnaire autorisé.



La fonction d'arrêt et de démarrage est activée après chaque démarrage du moteur effectué par le conducteur. Le système passe alors en mode STOP/START READY (ARRÊT/DÉMARRAGE PRÊT) et, si toutes les autres conditions sont présentes, peut passer en mode STOP/START AUTOSTOP ACTIVE « Autostop » (ARRÊT/DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ).

Pour activer le mode arrêt automatique, les états suivants doivent se produire :

- Le système doit être à l'état d'arrêt-démarrage prêt. Le message « Stop/Start Ready » (système d'arrêt et de démarrage prêt) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments dans la section sur le système d'arrêt et de démarrage  page 123.
- Le véhicule doit être complètement immobilisé.
- Le sélecteur de rapport doit être placé dans un rapport de marche avant et la pédale de frein doit être enfoncée.

Le moteur s'arrêtera, le compte-tours passera à la position zéro et le témoin d'arrêt et de démarrage s'allumera pour indiquer le mode arrêt automatique. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

RAISONS POSSIBLES POUR QUE LE MOTEUR NE PASSE PAS EN MODE ARRÊT AUTOMATIQUE

Avant la coupure du moteur, le système vérifie plusieurs conditions de sécurité et de confort pour déterminer si elles sont présentes. Des informations détaillées du fonctionnement du système d'arrêt et de démarrage se trouvent à l'écran Arrêt/Démarrage de l'affichage du groupe d'instruments. Le moteur ne s'arrête pas dans les situations suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- La portière du conducteur n'est pas fermée.
- La température de la batterie est trop chaude ou froide.
- La charge de batterie est faible.
- Le véhicule se trouve sur une pente abrupte.
- Le chauffage ou le refroidissement de l'habitacle est en cours et une température acceptable n'a pas été atteinte dans l'habitacle.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet et le ventilateur est réglé à haut régime.
- Le réglage du système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé à MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE).
- Le moteur n'a pas atteint la température normale de fonctionnement.
- Aucun rapport de marche avant n'est engagé.
- Le capot est ouvert.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée avec une pression suffisante.
- Appui de la pédale d'accélérateur.
- La température du moteur est trop élevée.
- Le seuil de 8 km/h (5 mi/h) du mode d'arrêt automatique précédent n'est pas atteint.
- L'angle de direction se trouve au-delà du seuil.

Il se peut que le véhicule puisse rouler plusieurs fois sans que le système arrêt-démarrage passe à un état d'arrêt et de démarrage prêt dans des conditions plus extrêmes que celles indiquées plus haut.

DÉMARRAGE DU MOTEUR EN MODE ARRÊT AUTOMATIQUE

Lorsque la transmission est à la position de marche avant, le moteur démarre si la pédale de frein est relâchée ou si la pédale d'accélérateur est enfoncée. La transmission se réengage automatiquement lors du redémarrage du moteur.

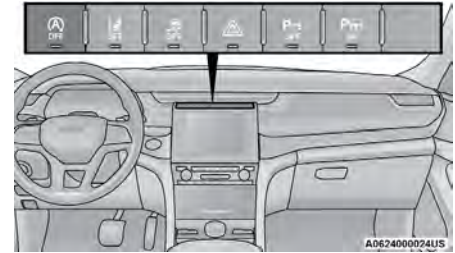
Conditions qui entraînent le démarrage automatique du moteur en mode arrêt automatique :

- Le levier de vitesses de la transmission est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Pour maintenir la température de l'habitacle confortable.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.
- La température du système de chauffage, ventilation et climatisation ou la vitesse du ventilateur est réglé à la main.
- La tension de la batterie est trop basse.

- Le commutateur « STOP/START OFF » (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) est enfoncé.
- Une erreur du système d'arrêt et de démarrage se produit.
- L'angle de direction se trouve au-delà du seuil.

DÉSACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE

Appuyez sur le commutateur Stop/Start OFF (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'allume. Le message « Stop/Start OFF » (désactivation du système d'arrêt et de démarrage) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments et le mode d'arrêt automatique est désactivé ↵ page 123.



Commutateur de DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage

NOTA :

Le système d'arrêt et de démarrage se réinitialise à l'état ON (ACTIVÉ) chaque fois que le contact est mis sur OFF (ARRÊT) puis sur ON (MARCHE).

ACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE

Appuyez sur le commutateur Stop/Start OFF (DÉS-ACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'éteint.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Si une anomalie est présente dans le système d'arrêt et de démarrage, le système ne permettra pas l'arrêt du moteur. Un message « Service Stop/Start System » (Réparer le système d'arrêt et de démarrage) apparaît et un témoin jaune correspondant s'allume à l'affichage du groupe d'instruments ➔ page 123.

Si le message « Service Stop/Start System » (Réparer le système d'arrêt de démarrage) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈMES DE RÉGULATEUR DE VITESSE

Votre véhicule est équipé du système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) qui réglera la vitesse du véhicule jusqu'à la vitesse programmée pour maintenir une distance avec le véhicule devant.

NOTA :

Dans les véhicules qui ne sont **PAS** équipés du système d'assistance active à la conduite (ADA) :

- Le régulateur de vitesse à vitesse constante peut être utilisé lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est désactivé, en tant que régulateur de vitesse normal.
- Le régulateur de vitesse à vitesse constante ne détectera pas les véhicules directement devant vous. Soyez toujours attentif à la fonction utilisée.
- Une seule fonction de régulateur de vitesse ne peut fonctionner à la fois. Par exemple, si le régulateur de vitesse à vitesse constante est activé, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible, et vice versa.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes et les routes principales. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions.

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est légère ou modérée, sans devoir constamment être réinitialisé. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar et une caméra orientée vers l'avant conçus pour détecter un véhicule qui vous précède directement.

NOTA :

- Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.
- Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.
- Dans les véhicules qui ne sont **PAS** équipés du système d'assistance active à la conduite, le régulateur de vitesse à vitesse constante (sans le système d'assistance active à la conduite) ne détecte pas les véhicules en avant de vous. Soyez toujours attentif à la fonction utilisée ➔ page 455.

AVERTISSEMENT!

- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de la part du conducteur. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui et surtout au freinage, de manière à assurer la sécurité du véhicule, peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :
 - Ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse, ni les objets stationnaires (p. ex., un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne);
 - ne tient pas compte des conditions routières, météorologiques ou de circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises;
 - ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants;
 - immobilise complètement le véhicule et le maintient dans la position d'arrêt pendant environ 10 minutes lorsque le véhicule suit un véhicule devant. Si le véhicule devant ne démarre pas dans un délai de 10 minutes, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) devra être désactivé dans les conditions suivantes :
 - Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (par exemple, dans des zones de construction d'autoroute).
 - Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'autoroute; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
 - Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.

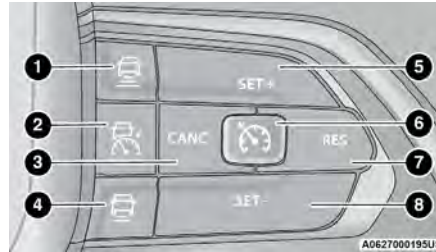
(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons situés à la droite du volant permettent de manœuvrer le régulateur de vitesse adaptatif.

**Boutons du régulateur de vitesse adaptatif**

- 1 - Bouton d'augmentation de la distance
- 2 - Marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
- 3 - CANC/Cancel (Annulation)
- 4 - Bouton de réduction de la distance
- 5 - SET (+)/Accel (RÉGLAGE [+]/Accélération)
- 6 - Marche-arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante (selon l'équipement)
- 7 - RES/Resume (Reprise)
- 8 - SET (-)/Decel (RÉGLAGE [-]/Décélération)

Menu Driving Assist (Aide à la conduite)

L'affichage du groupe d'instruments montre les réglages actuels des systèmes pour le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), la gestion active de voie (ALM) et l'assistance active à la conduite (ADA). L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif, de la gestion active de voie et de l'assistance active à la conduite.

Appuyez sur les boutons du régulateur de vitesse adaptatif jusqu'à ce qu'un des messages suivants apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments :

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Adaptive Cruise Control Set (Régulateur de vitesse adaptatif programmé)

Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) jusqu'à ce que le message « ACC: XX mph (km/h) » (Régulateur de vitesse adaptatif : XX km/h [mi/h]) s'affiche.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut être affiché à nouveau si l'une de ces activités associées à ce régulateur se produit :

- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif

- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

La vitesse programmée minimale du régulateur de vitesse adaptatif est de 32 km/h (20 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état prêt, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

- Lorsqu'en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Lorsque les freins sont appliqués.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque la transmission est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).

- Lorsque les freins surchauffent.
- Lorsque la portière du conducteur est ouverte à basse vitesse.
- Lorsque la ceinture de sécurité du siège du conducteur est déboutée à basse vitesse.
- Lorsqu'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule, à une faible distance.
- Lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation complète.

Activation et désactivation

Poussez et relâchez le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Le menu du régulateur de vitesse adaptatif de l'EVIC affiche le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton on/off (marche/arrêt) du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). À ce moment, le système se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) et relâchez-le. La vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

Le régulateur de vitesse à vitesse constante (selon l'équipement) est utilisé sans que le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) soit activé. Pour alterner entre le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) et le régulateur de vitesse à vitesse constante, désactivez d'abord le régulateur de vitesse adaptatif en appuyant sur le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif. Ensuite, activez le régulateur de vitesse à vitesse constante en appuyant sur le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante.

AVERTISSEMENT!

Lorsque le mode de régulation à vitesse constante est sélectionné, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. De plus, puisqu'il ne détecte pas ces véhicules, le système n'émet aucun avertissement de proximité et aucune alarme ne retentit pour vous aviser de la présence du véhicule ou que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Assurez-vous de conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Si le régulateur de vitesse adaptatif est programmé lorsque la vitesse du véhicule est **inférieure** à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée passe par défaut à 32 km/h (20 mi/h).

NOTA :

Le régulateur de vitesse à vitesse constante ne peut pas être réglé à une vitesse inférieure à 32 km/h (20 mi/h).

Si l'un des deux systèmes est programmé lorsque la vitesse du véhicule est **supérieure** à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule.

NOTA :

- Si vous maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée, le véhicule peut continuer d'accélérer au-delà de la vitesse programmée. Dans ce cas, le message « DRIVER OVERRIDE » (PRIORITÉ CONDUCTEUR) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.
- Si vous continuez d'accélérer au-delà de la vitesse programmée alors que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ou le régulateur de vitesse à vitesse constante :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Le système de commande de stabilité électronique (ESC) ou le système antipatinage (TCS) est activé.
- Le frein de stationnement est serré.

- Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) est activé.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

Les conditions suivantes annulent seulement le système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :

- La ceinture de sécurité du conducteur est déboutonnée à basses vitesses.
- La portière du conducteur est ouverte à basses vitesses.

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.
- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante.
- L'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT).
- Le mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) est activé.
- Le système d'aide active à la conduite (ADA) (selon l'équipement) est activé/engagé et le bouton ADA est enfoncé.

NOTA :

Si le système ADA n'est pas activé/engagé et que le bouton ADA est enfoncé, le système du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) demeurera activé ou s'activera, selon l'état du système ACC au moment de la pression du bouton ADA.

Retour à la vitesse programmée

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

La fonction de reprise peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) lorsque seul le régulateur de vitesse à vitesse constante est en cours d'utilisation.

Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 0 km/h (0 mi/h) lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif.

NOTA :

- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est en fonction, si votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux secondes, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou sur la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ne peut revenir à la vitesse programmée s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter ou réduire la vitesse définie

Après avoir défini une vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse définie en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou la réduire en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]).

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.

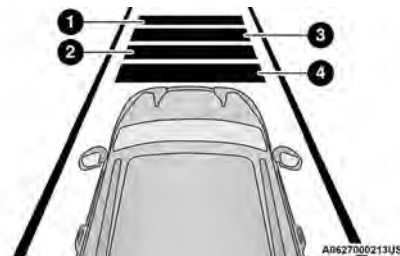
Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif

- Lorsque vous utilisez le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ralentit le véhicule jusqu'à l'immobilisation complète lorsqu'il suit le véhicule à l'avant. Si votre véhicule suit le véhicule à l'avant jusqu'à l'arrêt, le conducteur devra après deux secondes appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) à la vitesse déjà définie.
- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée. En outre, une rétrogradation peut se produire lors des montées et des descentes. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse réglée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de températures normale (surchauffe).

Réglage du créneau dans le régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Vous pouvez régler la distance entre véhicules précisée pour le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage et de la vitesse du véhicule, le régulateur

de vitesse adaptatif (ACC) calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.



Réglages de distance

- 1 – Réglage de distance maximale (quatre barres)
- 2 – Réglage de distance moyenne (deux barres)
- 3 – Réglage de longue distance (trois barres)
- 4 – Réglage de courte distance (une barre)

Pour augmenter le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton d'augmentation de la distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance augmente d'une barre (plus long).

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de diminution de la distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court).

Si aucun véhicule ne vous précède, votre véhicule maintient sa vitesse programmée. Si un véhicule se déplaçant plus lentement que le vôtre est détecté dans la même voie, le témoin de cible détectée du régulateur de vitesse adaptatif programmé apparaît à l'affichage

du groupe d'instruments et le système modifie automatiquement la vitesse du véhicule afin de maintenir la distance définie, peu importe la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur;
- le réglage de distance soit modifié;
- Le système se désactive → page 178.

Le freinage maximal appliqué par le régulateur de vitesse adaptatif est limité, mais le conducteur peut toujours serrer les freins manuellement, au besoin.

NOTA :

Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif serre les freins.

Un avertissement de proximité avise le conducteur quand le régulateur de vitesse adaptatif juge que le niveau de freinage maximal est insuffisant pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE! » (FREINAGE!) clignote à l'affichage du groupe d'instruments et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa puissance de freinage maximale.

NOTA :

L'écran « BRAKE! » (FREINAGE!) situé dans l'affichage du groupe d'instruments est un avertissement pour que le conducteur agisse et ne signifie pas nécessairement que le système d'avertissement de collision frontale serre les freins de façon autonome.

Aide au dépassement

Lorsque le véhicule roule avec le régulateur de vitesse adaptatif activé et qu'il suit un véhicule, le système procure une accélération additionnelle jusqu'à la vitesse programmée du régulateur de vitesse adaptatif pour aider à dépasser les véhicules qui le précèdent. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche et est active uniquement lors de dépassement du côté gauche.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt

Si le régulateur de vitesse adaptatif provoque l'arrêt de votre véhicule alors qu'il suit un véhicule à l'avant et que ce véhicule à l'avant démarre dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, votre véhicule se remet en marche automatiquement sans aucune action de votre part.

Si le véhicule à l'avant ne démarre pas dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.

NOTA :

- Si votre véhicule est immobilisé pendant plus de 2 secondes, le système maintient la pression de freinage pendant jusqu'à 10 minutes. Si le conducteur n'effectue aucune action après ces 10 minutes, le frein de stationnement électrique est serré et le système de régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

- Pendant que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt (ou que le véhicule se déplace à moins de 5 km/h [3 mi/h]), si la ceinture de sécurité du conducteur est déboutée ou si la portière du conducteur est ouverte, le frein de stationnement électrique est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

AVERTISSEMENT!

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif reprend la vitesse, le conducteur doit s'assurer qu'aucun piéton, véhicule ou objet ne se trouvent dans la trajectoire du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

4

Messages d'avertissement et d'entretien

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DE NETTOYAGE DU CAPTEUR RADAR AVANT SITUÉ À L'AVANT DU VÉHICULE

Le message d'avertissement « ACC Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif non disponible – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche et un carillon retentit lorsque les conditions limitent temporairement le fonctionnement du système.

Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut également être temporairement non disponible à cause d'obstructions, telles que de la boue, des saletés ou de

la glace. En pareil cas, l'affichage du groupe d'instruments présente le message précédemment mentionnés et le système se désactive.

Ce message peut parfois être affiché pendant la conduite dans des conditions de haute réflectivité (p. ex., glace et neige, tunnels dotés de carreaux réfléchissants). Le régulateur de vitesse adaptatif redevient disponible lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas lorsque le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

NOTA :

Si le message d'avertissement « ACC Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif non disponible, nettoyer le capteur radar avant) est activé, le mode de régulation à vitesse constante est toujours disponible.

Si les conditions météorologiques sont favorables, le conducteur devrait examiner le capteur. Il pourrait être nécessaire de le nettoyer ou de retirer une obstruction. Le capteur est situé au centre du véhicule derrière la calandre inférieure.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, il est important d'effectuer l'entretien suivant :

- Gardez toujours le capteur propre. Essayez soigneusement la lentille du capteur à l'aide d'un chiffon doux. Faites attention de ne pas endommager la lentille du capteur.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.

- Si le capteur ou le train avant du véhicule est endommagé en raison d'une collision, voyez votre concessionnaire autorisé pour les réparations.
- Ne posez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents ou des grilles après-vente. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou arrêter de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) et il suffit alors de le réactiver.

NOTA :

- Si le message « ACC Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif non disponible – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche fréquemment (p. ex., plus d'une fois par trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner le capteur radar chez un concessionnaire autorisé.
- L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur ou d'une grille après-vente à l'avant du véhicule, ou la modification de la grille, n'est pas recommandée. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif.

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DE NETTOYAGE DU PARE-BRISE

Le message d'avertissement « ACC Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif – nettoyer le pare-brise) s'affiche à l'écran et un carillon retentit lorsque les conditions limitent temporairement le fonctionnement du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il

neige ou par forte pluie et brouillard. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace sur le pare-brise, ou par la présence de buée. Dans ce cas, l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ACC Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif – nettoyer le pare-brise) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Ce message peut parfois être affiché pendant la conduite dans des conditions météorologiques difficiles. Le régulateur de vitesse adaptatif redevient disponible lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du pare-brise et de la caméra située derrière le rétroviseur intérieur. Le cas échéant, nettoyez-les ou retirez toute obstruction.

Lorsque la cause du fonctionnement limité a été corrigée, le système doit normalement redevenir pleinement fonctionnel.

NOTA :

Si le message « ACC Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif – nettoyer le pare-brise) s'affiche fréquemment, soit plus d'une fois par trajet et en l'absence de neige, de pluie, de boue ou autre obstruction, faites vérifier la caméra orientée vers l'avant par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT D'ENTRETIEN DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (ACC)

Si le système se désactive et que le message « ACC Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse adaptatif non disponible – entretien requis) ou le message « Cruise Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse non disponible – entretien requis) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, une anomalie liée au système interne pourrait être présente ou une anomalie provisoire pourrait limiter le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction après un cycle d'allumage. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif

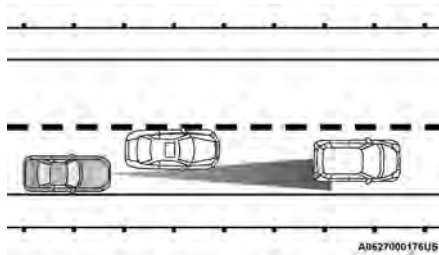
Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire. Voici quelques exemples de ces types de situations :

TRACTION D'UNE REMORQUE

Il est déconseillé d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif en tractant une remorque.

CONDUITE DÉCENTRÉE

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalée dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décentré pourrait entrer et sortir de la ligne de visée, ce qui pourrait entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.



Exemple de conduite décalée

VIRAGES ET COURBES

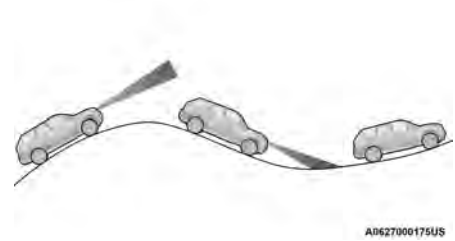
Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait augmenter ou réduire la vitesse du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule à l'avant. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

NOTA :

Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF DANS LES PENTES

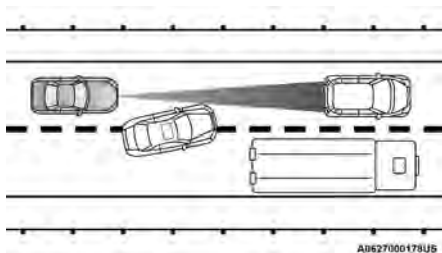
Le rendement du régulateur de vitesse adaptatif peut être limité au cours de la conduite en montée. Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas détecter un véhicule dans votre voie en raison de la vitesse, du chargement du véhicule, des conditions de circulation et de la raideur de la pente.



Exemple d'utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

CHANGEMENT DE VOIE

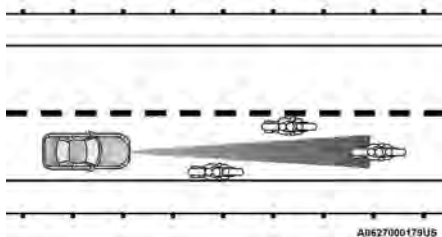
Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'exemple de changement de voie suivant, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple de changement de voie

VÉHICULES ÉTROITS

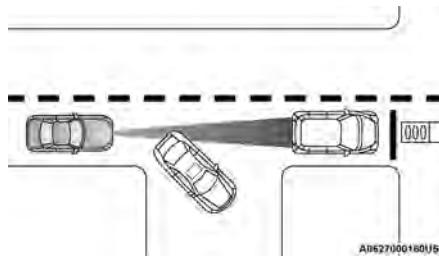
Certains véhicules étroits utilisant les bords extérieurs de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas entièrement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.



Exemple de véhicules étroits

OBJETS ET VÉHICULES IMMOBILES

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets et aux véhicules qui sont immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Il considère alors ce véhicule immobilisé comme un objet immobile, puisqu'il n'a pas détecté de mouvement de sa part auparavant. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple d'objet et de véhicule immobiles

SYSTÈME D'AIDE SUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide sur les panneaux de signalisation (TSA) utilise une caméra montée sur le pare-brise, de même que des données de cartes lorsque le véhicule est équipé de la fonction de navigation, afin de détecter les panneaux de signalisation reconnaissables comme :

- Limites de vitesse
- Zones scolaires
- Zones d'interdiction de dépassement

NOTA :

- Le système d'aide sur les panneaux de signalisation affiche automatiquement le panneau de signalisation détecté avec l'unité de mesure (km/h ou mi/h) sélectionnée à l'affichage du groupe d'instruments.
- Si aucun panneau de limite de vitesse n'est détecté, le système utilise alors les indications de limite de vitesse qui sont enregistrées dans le système de navigation.
- Le système vérifie toujours les panneaux de signalisation indiquant la limite de vitesse actuelle. Le système est capable de reconnaître et d'afficher jusqu'à deux panneaux de signalisation sur l'affichage du groupe d'instruments. Ces panneaux de signalisation se trouvent sur la page Driver Assist (Aide au conducteur).


ACTIVATION ET DÉSACTIVATION

Le système d'aide sur les panneaux de signalisation peut être activé ou désactivé dans le système Uconnect par l'intermédiaire du menu « Safety/Driver Assistance » (Sécurité/assistance au conducteur). La MISE EN FONCTION du système est signalée par les panneaux de signalisation représentés sur l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

Même si le système est HORS FONCTION, le panneau de limite de vitesse est affiché lorsque le conducteur le sélectionne ACTIVÉ l'écran « HOME » (ACCUEIL).

MODES D'AIDE SUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION

La fonction d'aide sur les panneaux de signalisation (TSA) comporte trois modes de fonctionnement qui peuvent être sélectionnés dans le système Uconnect  page 236.

Visual (Signal visuel)

Lorsque l'option « Visual » (Signal visuel) est sélectionnée, le système alerte le conducteur lorsque la vitesse actuelle du véhicule dépasse la limite de vitesse détectée, au moyen d'un graphique à l'affichage du groupe d'instruments.

Visual + Chime (Signal visuel + signal sonore)

Lorsque l'option « Visual + Chime » (Signal visuel + signal sonore) est sélectionnée, le système alerte le conducteur lorsque la vitesse actuelle du véhicule dépasse la limite de vitesse détectée, au moyen d'un graphique à l'affichage du groupe d'instruments et en faisant retentir une alarme sonore. L'alarme sonore dure pendant 10 secondes, alors que l'alarme visuelle demeure aussi longtemps que le véhicule dépasse la limite de vitesse.

TSA Off (Système TSA désactivé)

Lorsque le système d'aide sur les panneaux de signalisation (TSA) est désactivé, le système ne montre aucun panneau de signalisation (sauf si sélectionné à l'écran « HOME » [ACCUEIL], qui affiche les panneaux de limites de vitesse détectés) et aucune alarme n'est émise pour le conducteur.

INDICATIONS SUR L'AFFICHAGE

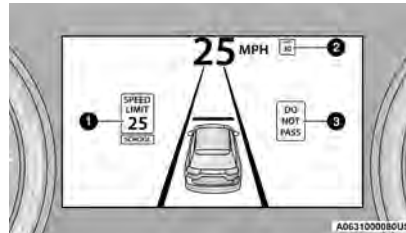
Les panneaux de signalisation détectés apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments et peuvent afficher une combinaison de panneaux en même temps (p. ex., limite de vitesse, limite de vitesse et information supplémentaire, interdictions de dépasser) selon l'information disponible.

Lorsqu'une limite de vitesse nouvellement détectée est plus élevée que la limite de vitesse actuelle, l'affichage est mis en jour et une flèche vers le haut apparaît.

Lorsqu'une limite de vitesse nouvellement détectée est plus basse que la limite de vitesse actuelle, l'affichage est mis en jour et une flèche vers le bas apparaît.

NOTA :

Les flèches vers le haut ou le bas sont affichées pendant jusqu'à cinq secondes.



Panneaux de signalisation reconnus

- 1 - Limite de vitesse actuelle avec information supplémentaire (zone scolaire)
- 2 - Prochaine limite de vitesse détectée
- 3 - Zone à dépassement interdit détectée

Information supplémentaire

De l'information supplémentaire peut être affichée en même temps qu'une limite de vitesse nouvellement détectée pour porter à l'attention du conducteur des circonstances particulières qu'il devrait connaître. L'information supplémentaire peut comprendre :

- École
- Construction
- Pluie
- Neige
- Phares antibrouillard

NOTA :

L'information supplémentaire n'est pas affichée lorsque le véhicule est SEULEMENT équipé d'un GPS.

Limite de vitesse dépassée

Lorsque la vitesse du véhicule dépasse la limite de vitesse affichée de 5 km/h (3 mi/h), le panneau de limite de vitesse à l'affichage du groupe d'instruments est entouré en rouge pour avertir le conducteur.


MISE EN GARDE!

- Le système d'aide sur les panneaux de signalisation est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer. Il est de la responsabilité du conducteur de continuer de surveiller la vitesse du véhicule.
- Les fonctionnalités peuvent être limitées ou le système peut être inopérant si le capteur est obstrué.
- Le système peut avoir un fonctionnement limité ou devenir entièrement inopérant dans des conditions météorologiques comme une forte pluie, de

(Suite)

MISE EN GARDE!


la grêle ou un brouillard dense. Les forts contrastes de lumière peuvent influencer la capacité de reconnaissance du capteur.

- La surface entourant le capteur ne doit pas être couverte d'autocollants ou d'autres objets quelconques.
- N'effectuez aucune modification ou autre opération quelconque dans la zone du vitrage du pare-brise entourant le capteur.
- Nettoyez les substances étrangères comme les fientes d'oiseaux, les insectes, la neige ou la glace sur le pare-brise. Pour obtenir des recommandations sur le nettoyage des surfaces vitrées, voir  page 442.

SYSTÈME D'ASSISTANCE ACTIVE À LA CONDUITE – SELON L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONNEMENT

Le système d'assistance active à la conduite (ADA), de concert avec le régulateur de vitesse adaptatif, centre le véhicule dans la voie lorsque le véhicule roule à moins de 145 km/h (90 mi/h).

Pour obtenir des instructions sur l'utilisation du régulateur de vitesse adaptatif et connaître les limites de ce système, reportez-vous à  page 176.

NOTA :

- Le conducteur doit toujours respecter le Code de la route et les limites de vitesse. Ne roulez jamais au-dessus des limites de vitesse applicables.
- Le conducteur peut contourner en tout temps le système d'assistance active à la conduite en freinant, en accélérant ou en modifiant la direction du véhicule.

Tout comme le régulateur de vitesse adaptatif, l'assistance active à la conduite maintient une vitesse définie tant que la distance fixée entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède est maintenue. Le système d'assistance active à la conduite garde également votre véhicule centré entre les marqueurs de voie et surveille la présence d'autres véhicules dans les voies adjacentes au moyen des capteurs du système de surveillance des angles morts.

Deux types de systèmes d'assistance active à la conduite sont disponibles :

- Assistance active à la conduite de base
- Assistance active à la conduite mains libres

Système d'assistance active à la conduite de base – Selon l'équipement

Le système d'assistance active à la conduite de base utilise des capteurs dans le volant pour mesurer le niveau d'attention du conducteur, et exige que le conducteur garde ses mains sur le volant en tout temps.

Le système tente généralement de maintenir le véhicule centré dans la voie, mais lorsque le conducteur tourne le volant (p. ex., pour s'éloigner davantage d'un gros véhicule dans la voie adjacente), le système relâche son contrôle et passe en mode de « codirection ». En mode de codirection, le système fournit une assistance réduite et permet au conducteur de contrôler la trajectoire du véhicule. Une fois que le conducteur

cesse de déplacer le volant, quelques secondes s'écoulent avant que le système reprenne l'assistance complète de centrage dans la voie, en particulier dans les courbes.

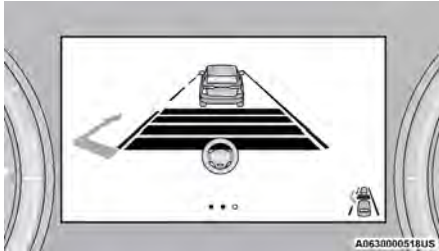
Système d'assistance active à la conduite mains libres – Selon l'équipement

Le système d'assistance active à la conduite mains libres utilise des capteurs dans le volant ainsi qu'une caméra de surveillance du conducteur, située sur le dessus de la colonne de direction, pour surveiller le niveau d'attention du conducteur. Le système d'assistance active à la conduite mains libres permet au conducteur de relâcher le volant après s'être engagé, mais exige qu'il garde les yeux sur la route.

Le système d'assistance active à la conduite mains libres effectue également un changement de voie si le clignotant est activé et si la voie adjacente dans la direction indiquée est libre, c'est-à-dire qu'aucun véhicule ne s'y trouve et que les marques de voie sont détectées (cela est indiqué par une ligne à tiret dans la direction du changement de voie disponible). Le système utilise des capteurs, y compris la surveillance des angles morts (BSM), pour déterminer si un changement de voie est possible. Si le changement de voie assisté est en cours, une flèche verte est affichée. Si un changement de voie est nécessaire, mais qu'il est impossible de prendre la direction indiquée, une flèche jaune s'affichera. Une fois que la voie est libre, cette flèche passera au vert et le changement de voie assisté pourra prendre place.



De plus, le système d'assistance active à la conduite mains libres ralentit le véhicule et émet un signal lumineux sur l'écran du groupe d'instruments à l'approche et dans les virages serrés.



Changement de voie assistée (flèche gauche verte)

AVERTISSEMENT!

Le conducteur est toujours responsable de déterminer si un changement de voie est sécuritaire. L'observation de cette mise en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Extended Auto Resume (Reprise automatique étendue)

Si le véhicule est équipé de l'assistance active à la conduite mains libres (ADA) et que le système immobilise le véhicule derrière le véhicule de tête, votre véhicule se remettra automatiquement en mouvement sans intervention de votre part lorsque le véhicule de tête s'éloignera alors que vous êtes alerte. Le dégagement de la voie devant le véhicule sera déterminé à partir des données provenant de la caméra orientée vers l'avant, des radars avant et des capteurs ultrasonores avant.

Si le véhicule de tête ne démarre pas dans un délai de 10 minutes, le frein de stationnement électrique (EPB) est activé et le système est annulé.

NOTA :

- Le système d'assistance active à la conduite mains libres n'est disponible que sur les routes compatibles approuvées. Veuillez consulter le site Web de Jeep® pour obtenir des détails sur les routes compatibles.
- Le système d'assistance active à la conduite mains libres nécessite un abonnement actif par l'entremise d'un forfait Jeep® Connect (Services connectés Uconnect). Si le bouton On/Off (En fonction-Hors fonction) du système d'assistance active à la conduite est appuyé en l'absence d'un abonnement actif, l'écran du groupe d'instruments affichera le message « Active Driving Assist Unavailable Update Subscription » (Assistance active à la conduite non disponible, veuillez mettre à jour votre abonnement). Consultez le supplément du manuel du propriétaire pour le système Uconnect pour obtenir des renseignements supplémentaires.
- S'il avait été désactivé précédemment, l'activation du système d'assistance active à la conduite mains libres activera également le système d'avertissement de collision frontale et le système de freinage d'urgence avec détection des piétons ➔ page 297.
- Si le véhicule est équipé du forfait Jeep® Connect (Services connectés Uconnect), d'autres données peuvent être recueillies par l'intermédiaire du système Jeep® Connect (Services connectés Uconnect). Cela comprend de l'information sur le fonctionnement du véhicule, une collision mettant en cause le véhicule, l'utilisation du véhicule et de ses fonctionnalités, et dans certaines situations, l'emplacement et la vitesse approximative (mesurée

par GPS) du véhicule. Consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect pour connaître les conditions générales et les déclarations de confidentialité.

- La caméra de surveillance du conducteur peut enregistrer des images du conducteur au cours de certaines collisions ou quasi-collisions. Pour récupérer les images enregistrées par une caméra, un équipement spécial est requis et l'accès au véhicule ou à la caméra est également nécessaire.
- Les données sur le véhicule peuvent être lues à partir du système d'assistance active à la conduite mains libres au moyen d'un équipement spécial et d'un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement (EDR).

AVERTISSEMENT!

Le système d'assistance active à la conduite (ADA) est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de la part du conducteur. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la circulation sur la route, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui, à sa position dans la voie par rapport aux autres véhicules et au freinage de manière à assurer la sécurité du véhicule peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

Les lois de certaines localités ou régions peuvent exiger que les mains demeurent sur le volant en tout temps. Pour les véhicules équipés de l'assistance active à la conduite mains libres, ne retirez vos mains du volant **SEULEMENT** si le système mains libres est enclenché, qu'il est sécuritaire de le faire et que cela est permis par les lois locales et provinciales, territoriales ou de l'État.

Vous devriez éteindre le système d'assistance active à la conduite :

- Lorsque vous conduisez dans des situations complexes (p. ex., environnements urbains, zones de construction, etc.), sous des conditions météorologiques défavorables ou des conditions de faible visibilité (p. ex., pluie, neige, brouillard, verglas, poussière) ou alors que l'état de la route est difficile (p. ex., congestion routière, marques de voie usées ou absentes, etc.)
- Lorsque vous empruntez une entrée ou quittez une sortie d'autoroute.
- Lorsque vous conduisez sur des routes glacées, couvertes de neige ou glissantes.
- Lorsque vous conduisez dans des conditions difficiles ou incertaines.

ACTIVER OU DÉACTIVER LE SYSTÈME D'ASSISTANCE ACTIVE À LA CONDUITE



Bouton On/Off (Marche/Arrêt) d'assistance active à la conduite

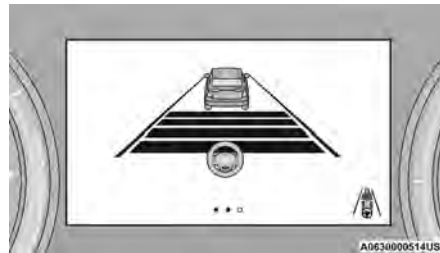
Pour activer le système d'assistance active à la conduite, procédez comme suit :

1. Appuyez sur le bouton On/Off (Marche/Arrêt) d'assistance active à la conduite, situé sur le côté droit du volant. L'image de volant apparaît alors en blanc à l'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que le système soit engagé. Si le régulateur de vitesse adaptatif avait été désactivé auparavant, le fait d'appuyer sur ce bouton active les systèmes de régulateur de vitesse adaptatif ET d'assistance active à la conduite.
2. Si le régulateur de vitesse adaptatif était engagé avant d'appuyer sur le bouton de marche/arrêt de l'assistance active à la conduite, le régulateur de

vitesse adaptatif demeure alors activé et l'assistance active à la conduite est engagée (une fois toutes les autres conditions réunies).

3. Si le régulateur de vitesse adaptatif n'était pas actif avant d'appuyer sur le bouton de marche/arrêt de l'assistance active à la conduite, appuyez sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) puis relâchez-les lorsque la vitesse souhaitée est indiquée à l'affichage du groupe d'instruments.
4. Si souhaité, modifiez le réglage de distance du régulateur de vitesse adaptatif en appuyant sur les boutons Distance Increase (Augmenter la distance) ou Distance Decrease (Réduire la distance).

Lorsque toutes les conditions du système sont réunies, comme décrit à la rubrique « Conditions d'engagement du système » dans la prochaine section, le système s'engage et l'image du volant à l'affichage devient verte.



Assistance active à la conduite engagée (volant vert)

NOTA :

- En plus du changement de couleur du volant affiché, l'effet de « lueur » à l'affichage du groupe d'instruments devient également vert lorsque l'assistance active à la conduite est engagée.

Conditions d'engagement du système

Les conditions suivantes doivent être remplies avant que le système ne soit activé :

- Le système d'assistance active à la conduite est activé.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le conducteur n'appuie pas sur la pédale de frein
- La portière du conducteur est fermée.
- Le système détecte les marques de voie visibles.
- Le véhicule est à une hauteur de caisse admissible
- Le véhicule roule à moins de 145 km/h (90 mi/h).
- Le véhicule est centré dans la voie.
- Le clignotant n'est pas activé.
- Le véhicule ne se trouve pas dans un virage serré.
- Une remorque n'est pas connectée.
- Le conducteur a les mains sur le volant et porte attention à la route.
- S'il est équipé du système mains libres, le véhicule se déplace sur une route approuvée.
- Si le véhicule est doté du système mains libres, un abonnement est actif et le véhicule reçoit un signal cellulaire clair

NOTA :

Pour que le système puisse détecter les mains du conducteur sur le volant, le conducteur doit tenir le volant par son contour. La tenue du volant par ses zones internes ne satisfait pas aux conditions des mains sur le volant pour enclencher le système.



Ne pas tenir le volant par l'intérieur

Désactivation du système

Le système est désactivé dans l'une des situations suivantes :

- Si le système détecte l'état d'inattention du conducteur et que tous les avertissements ont été générés :
 - **Assistance active à la conduite de base** : Le système ne détecte plus que les mains sont sur le volant
 - **Assistance active à la conduite mains libres** : Le conducteur n'est plus attentif.
- Si les marques de voie ne sont plus détectées ou que l'état de la route devient difficile.
- Si la pédale de frein est enfoncée ou que le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé.

- Si un clignotant est utilisé lorsque le véhicule est doté de l'assistance active à la conduite de base (sauf si une cible est dans la zone d'angle mort du même côté que celui indiqué par le clignotant).
- Si le conducteur effectue une manœuvre d'évitement, appliquant un couple important sur le volant pendant une courte durée
- Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.
- Si le véhicule roule à plus de 145 km/h (90 mi/h).
- Si le bouton de marche/arrêt de l'assistance active à la conduite est enfoncé à nouveau (ce système d'assistance est alors éteint).
- Si le conducteur dévie hors de la voie et traverse une marque de voie
- Si le système d'avertissement de collision frontale devient actif et fournit des avertissements ou un freinage.

NOTA :

- L'assistance active à la conduite n'est pas activée si le système détecte qu'une remorque est connectée au véhicule.
- Le fait d'appuyer sur le bouton de marche/arrêt de l'assistance active à la conduite ou de désactiver le régulateur de vitesse adaptatif arrête alors le système. Toutes les autres conditions de désactivation placent le système à l'état « activé », avec l'indicateur de volant affiché en blanc, jusqu'à ce que les conditions d'engagement soient à nouveau réunies.
- Lorsque le système est désactivé, les témoins d'état du système s'allument, la gestion active de voie retourne à son état antérieur et le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé ou demeure engagé en fonction des conditions du système.

Désactivation du système mains libres (selon l'équipement)

En plus des conditions de désactivation énumérées précédemment, le système d'assistance active à la conduite mains libres se désactivera également dans les situations suivantes :

- Le système commence une manœuvre d'immobilisation du véhicule dans la voie en raison de l'inattention du conducteur. La manœuvre d'immobilisation dans la voie peut être annulée en plaçant les mains sur le volant et en pressant la pédale d'accélérateur ou de frein. Reportez-vous à « Indications sur l'affichage » dans la prochaine section pour de plus amples informations.
- Le véhicule ne reçoit pas un signal cellulaire clair pendant une période prolongée.
- L'abonnement au système mains libres est expiré.
- Le véhicule quitte une voie prise en charge.

INDICATIONS SUR L'AFFICHAGE

L'état du système d'assistance active à la conduite peut toujours être vu à l'affichage du groupe d'instruments, et les changements d'état sont représentés par des changements de la couleur des témoins du système.

Lorsque le système détecte l'inattention du conducteur comme décrit précédemment ↪ page 186, les témoins d'état du système passent du vert au jaune, puis au rouge. Les indicateurs suivants changent de couleur au fur et à mesure que les avertissements au conducteur se font plus impérieux :

- Indicateur du système d'assistance active à la conduite (icône de volant à l'affichage du groupe d'instruments ou de l'affichage tête haute [selon l'équipement])

- Effet de lueur de l'affichage du groupe d'instruments

Pour le système d'assistance active à la conduite de base, si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant, le système se désactivera.

Pour l'assistance active à la conduite mains libres, si l'attention du conducteur ne se ravive pas, le système effectuera une manœuvre d'immobilisation du véhicule dans la voie. Une fois que le véhicule sera immobilisé, le véhicule passera à la position PARK (STATIONNEMENT) et le frein de stationnement électrique (EPB) sera appliqué. Alors, le véhicule tentera de lancer un appel d'urgence par l'entremise du système Assist (assistance) et SOS. Si un trop grand nombre de manœuvres d'immobilisation du véhicule dans la voie sont amorcées ou si l'une d'entre elles est complétée, le système sera indisponible jusqu'à ce que le contact soit mis sur OFF (ARRÊT), puis remis à ON (MARCHE).

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont éteints

- Ce système n'est pas mis en fonction ni activé par le conducteur.

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont blancs

- Ce système est mis en fonction ou activé par le conducteur, mais le système ne fournit pas la direction active et le contrôle de la vitesse du véhicule.

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont verts

- Le système fournit la direction active et le contrôle de la vitesse du véhicule et détecte que le conducteur est attentif.

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont jaunes

- L'inattention du conducteur a été détectée et le système avertit le conducteur de remettre ses mains sur le volant, ou de regarder la route devant lui (si le véhicule est équipé du système mains libres).

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont rouges

- L'inattention du conducteur est encore détectée ou le système demande au conducteur de reprendre le contrôle du véhicule et le système avertit le conducteur de remettre ses mains sur le volant, ou, si le véhicule est équipé du système mains libres, de prendre le contrôle du véhicule.

NOTA :

Que ce soit pour le système d'assistance active à la conduite de base ou mains libres, le conducteur **DOIT** remettre ses mains sur le volant et reprendre la maîtrise du véhicule lorsque le système est désactivé.



Message d'annulation du système d'assistance active à la conduite

SYSTEM STATUS (ÉTAT DU SYSTÈME)

En plus des changements touchant ses témoins lumineux (vert, jaune et rouge), le système peut aussi émettre plusieurs avertissements visant à donner au conducteur suffisamment de temps pour réagir, éviter ou atténuer le choc d'une collision frontale.

Système d'assistance active à la conduite de base

- Deux secousses de frein haptiques d'avertissement sont envoyées (le témoin d'avertissement rouge s'allume).
- Un avertissement par vibration du volant (si activé) se produit si le véhicule traverse une marque de voie, par exemple dans un virage serré. La fonction de vibration du volant peut être activée ou désactivée dans le système Uconnect, sous l'écran de gestion active de voie ➔ page 236.

Système d'assistance active à la conduite mains libres

- Un avertissement par vibration du siège se produit (le témoin d'avertissement rouge s'allume).

Le conducteur peut prendre le contrôle du véhicule à tout moment pour supprimer les avertissements en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou de frein ou en faisant bouger le volant et en portant attention à la route.

FONCTIONNEMENT ET LIMITES DU SYSTÈME

AVERTISSEMENT!

Le système d'assistance active à la conduite est une fonctionnalité d'aide à la conduite de niveau 2 de la SAE, qui exige en tout temps l'attention du conducteur. Pour prévenir des blessures graves ou mortelles :

- N'oubliez jamais que le système d'assistance active à la conduite est fourni pour votre commodité uniquement; il ne permet pas de détecter avec précision toutes les situations possibles. Vous devez demeurer alerte à tout moment lorsque vous conduisez, et cela, même quand vous utilisez le système d'assistance active à la conduite.
- Demeurez alerte à tout moment et soyez toujours prêt à prendre le contrôle du véhicule dans l'éventualité où le système d'assistance active à la conduite se désactive ou que sa fonctionnalité est réduite, comme il est décrit avant et après cet énoncé.
- Gardez toujours les yeux sur la route et les mains sur le volant lorsque le système d'assistance active à la conduite de base est activé.
- Gardez toujours les yeux sur la route lorsque le système d'assistance active à la conduite mains libres est activé.
- Maintenez une distance sécuritaire par rapport aux autres véhicules et soyez attentif aux conditions de la circulation.

(Suite)

AVERTISSEMENT!


- N'utilisez pas un appareil portatif lorsque le système d'assistance active à la conduite de base ou mains libres est activé.
- Maintenez toujours votre attention sur la route lorsque le système d'assistance active à la conduite mains libres est activé. Le système d'assistance active à la conduite n'entraînera pas un changement de direction pour éviter les risques pour la sécurité, les zones de construction, les objets ou les autres dangers sur la route. Vous devez prendre le contrôle pour tourner le volant et freiner ou immobiliser le véhicule dans de telles situations, de même qu'au moment de vous réinsérer dans la circulation, de quitter une voie rapide, de tourner à contre-courant du trafic ou de vous immobiliser vis-à-vis d'un dispositif de contrôle de la circulation.
- Ne placez aucun objet sur le volant (p. ex., un couvre-volant) pouvant perturber le fonctionnement du capteur de détection des mains.

Voici ce que le système d'assistance active à la conduite de base et le système d'assistance active à la conduite mains libres **NE FONT PAS** :

- Avertir ou prévenir des collisions avec d'autres véhicules
- Diriger votre véhicule pour contourner un véhicule immobilisé, un véhicule plus lent, des zones ou de l'équipement de construction, des piétons ou des animaux.
- Réagir aux feux de circulation ou aux panneaux d'arrêt

- Insérer le véhicule dans la circulation sur une autoroute ou une sortie
- Changer de voie (exception : mains libres, seulement lorsque le conducteur l'amorce)
- Réagir à la circulation transversale

NOTA :

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est un composant clé du système d'assistance active à la conduite. Pour connaître les limitations du système de régulateur de vitesse adaptatif, reportez-vous à la section  page 176.

La fonctionnalité du système d'assistance active à la conduite peut être limitée ou réduite dans l'une des conditions suivantes :

- Les capteurs radar ou la caméra avant du véhicule (ou les deux) sont endommagés, couverts, désalignés ou obstrués (p. ex., par de la boue, de la glace, de la neige, etc.)
- Si l'alignement de la suspension est incorrect, si le véhicule est modifié (p. ex., levage ou abaissement de la suspension, installation de roues ou de pneus de dimensions différentes) ou en présence de dommages causés par la détérioration de la route.
- Pendant la conduite près des postes de péage sur les autoroutes.

NOTA :

Si le pare-brise devient endommagé, adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer le pare-brise dès que possible.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT ET AU REcul PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement ParkSense présente des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière ou avant (selon l'équipement) et un obstacle détecté lorsque le véhicule recule ou avance (p. ex., au cours d'une manœuvre de stationnement). Les freins du véhicule peuvent être automatiquement appliqués et relâchés lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement en marche arrière si le système détecte une collision possible avec un obstacle.

NOTA :


- Le conducteur peut désactiver la fonction de freinage automatique en désactivant le système ParkSense au moyen du commutateur du système ParkSense. Le conducteur peut également annuler la fonction de freinage automatique en changeant de rapport ou en appuyant sur la pédale d'accélérateur à plus de 90 % de sa capacité pendant un freinage.
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si le véhicule est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si une anomalie est détectée dans le système d'aide au stationnement ParkSense ou dans le module du système de freinage.

- La fonction de freinage automatique ne peut être appliquée que si la décélération du véhicule n'est pas suffisante pour éviter la collision avec un obstacle détecté.
- La fonction de freinage automatique peut ne pas être appliquée assez rapidement pour les obstacles qui se déplacent vers l'arrière du véhicule des côtés gauche et droit.
- La fonction de freinage automatique peut être activée ou désactivée sous les fonctions programmables de l'utilisateur du système Uconnect.
- Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pour la fonction de freinage automatique pendant les cycles d'allumage.

La fonction de freinage automatique est conçue pour aider le conducteur à éviter les collisions possibles avec les obstacles détectés lors de la MARCHÉ ARRIÈRE.

NOTA :

- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Le conducteur doit contrôler complètement l'accélération et le freinage du véhicule et il est responsable des déplacements du véhicule.

Pour connaître les limites de ce système et les recommandations, consultez  page 199.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHÉ).

Le système ParkSense ne peut s'activer que lorsque le sélecteur de rapport se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou D (MARCHE AVANT). Si le système ParkSense est activé lorsque le sélecteur de rapport se trouve à l'une de ces positions, le système reste activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne au moins 11 km/h (7 mi/h) environ. Le système est réactivé lorsque la vitesse descend à une vitesse inférieure à environ 9 km/h (6 mi/h). Un message d'avertissement s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments si le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE et que sa vitesse dépasse 11 km/h (7 mi/h).

CAPTEURS DU SYSTÈME PARKSENSE

Les quatre capteurs du système ParkSense situés dans le bouclier/pare-chocs arrière et les six capteurs ParkSense dans le bouclier/pare-chocs avant surveillent la zone devant et derrière le véhicule dans la zone de détection des capteurs. Les capteurs avant détectent des obstacles à une distance approximative de 30 cm (12 po) à 120 cm (47 po) du carénage/pare-chocs avant. Les capteurs arrière peuvent détecter des obstacles à une distance approximative de 30 cm (12 po) à 200 cm (79 po) du carénage/pare-chocs arrière. Ces distances dépendent de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle dans la direction horizontale.

NOTA :

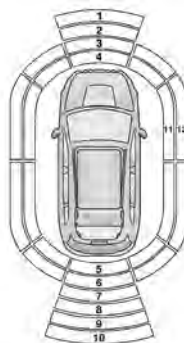
Si le véhicule est équipé de l'aide active au stationnement ParkSense, il y a alors six capteurs du système ParkSense dans le pare-chocs/bouclier arrière.

AFFICHAGE DU SYSTÈME PARKSENSE

L'affichage d'avertissement s'active pour indiquer l'état du système lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à la position D (MARCHE AVANT) et qu'un obstacle a été détecté.

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans la zone avant ou arrière gauche ou droite en fonction de la distance et de l'emplacement de l'objet par rapport au véhicule.

Si un objet est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage montre un arc dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de 1/2 seconde à une tonalité lente, rapide et continue.



ASSISTANCE

Arcs du système ParkSense avant/arrière/latéraux

- 1 - Aucune tonalité et arc non clignotant
- 2 - Aucune tonalité et arc clignotant
- 3 - Tonalité rapide et arc clignotant
- 4 - Tonalité continue et arc clignotant
- 5 - Tonalité continue et arc clignotant
- 6 - Tonalité rapide et arc clignotant

- 7 - Tonalité rapide et arc clignotant
- 8 - Tonalité lente et arc non clignotant
- 9 - Tonalité lente et arc non clignotant
- 10 - Tonalité de 1/2 seconde et arc non clignotant
- 11 - Tonalité continue et arcs clignotants
- 12 - Tonalité rapide et arcs clignotants

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage du groupe d'instruments présente un arc clignotant, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'ARRIÈRE							
Distance arrière (cm/po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	150 à 120 cm (59 à 47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore (carillon)	Aucune	Tonalité de 1/2 seconde	Lent	Lent	Rapide	Rapide	Continu
Arcs - zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	6e arc clignotant	5e arc clignotant
Arcs - zone centrale	Aucune	10e arc non clignotant	9e arc non clignotant	8e arc non clignotant	7e arc clignotant	6e arc clignotant	5e arc clignotant
Arcs - zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	6e arc clignotant	5e arc clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

4

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'AVANT					
Distance avant cm (po)	Supérieure à 120 cm (47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore (carillon)	Aucune	Aucune	Aucune	Rapide	Continu
Arcs - zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	3e arc clignotant	4e arc clignotant
Arcs - zone centrale	Aucune	1er arc non clignotant	2e arc clignotant	3e arc clignotant	4e arc clignotant
Arcs - zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	3e arc clignotant	4e arc clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Non	Non	Oui	Oui

NOTA :

Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

Alarmes sonores du système d'aide au stationnement avant

Le système ParkSense éteint l'alarme sonore (carillon) du système d'aide au stationnement avant après environ trois secondes lorsqu'un obstacle a été détecté et le véhicule est à l'arrêt.

Réglages du volume du signal sonore

Les réglages du volume du signal sonore avant et arrière peuvent être sélectionnés à partir du système Uconnect ➔ page 236.

Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux bas, moyen et haut.

Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

AFFICHAGE D'AVERTISSEMENT DU SYSTÈME PARKSENSE

L'écran d'avertissement du système ParkSense se trouve à l'affichage du groupe d'instruments ➔ page 123. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière, ou le bouclier ou le pare-chocs avant, et l'obstacle détecté.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME PARKSENSE



Vous pouvez activer et désactiver le système ParkSense à l'aide du commutateur du système ParkSense situé sur le panneau de commutateurs au-dessus de l'affichage du système Uconnect

Lorsque vous appuyez sur le commutateur ParkSense afin d'activer le système, le groupe d'instruments indique l'état du système.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments pendant environ deux secondes. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) apparaît sur l'affichage du groupe d'instruments tant que le véhicule demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE).

NOTA :

Lorsque le système ParkSense est désactivé et que le levier sélecteur est déplacé à la position D (MARCHE AVANT), aucun message d'avertissement ne s'affiche.

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense et que le système doit faire l'objet d'un entretien, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé en continu.

ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE

Au cours du démarrage du véhicule, lorsque le système ParkSense a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul carillon (une fois par cycle d'allumage) et affiche un message contextuel. Le message contextuel inclut jusqu'à deux anomalies. Les messages de défaillance possibles sont : « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE,

NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE); « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT); ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS). Le message contextuel s'affiche pendant cinq secondes.

Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments pendant cinq secondes. Après cinq secondes, un graphique de véhicule accompagné du message « UNAVAILABLE » (NON DISPONIBLE) s'affiche à l'emplacement du capteur avant ou arrière selon l'endroit où l'anomalie a été détectée. Le système continue de fournir les alertes d'arc pour le côté qui fonctionne correctement. Ces alertes d'arc interrompent les messages « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) si un objet est détecté dans le délai de

cinq secondes de l'affichage. Le graphique de véhicule reste affiché tant que le levier de vitesses demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière ou avant est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue à s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU REcul NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, consultez un concessionnaire autorisé.

NETTOYAGE DU SYSTÈME PARKSENSE

Nettoyez les capteurs du système ParkSense avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Veillez à ne pas égratigner ou perforer les capteurs.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION DU SYSTÈME PARKSENSE

NOTA :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs et boucliers avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté et d'autres débris.
- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU REcul DÉACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactivez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsque vous déplacez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments, tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonc-

tionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.

- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système ParkSense si des objets tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) au groupe d'instruments.
- Le système ParkSense doit être désactivé lorsque le hayon est en position ouverte. Un hayon ouvert pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

4

AVERTISSEMENT!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier ou le pare-chocs arrière lorsque le véhicule émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT RELATIF À LA DISTANCE LATÉRALE

Le système d'avertissement relatif à la distance latérale détecte la présence d'obstacles latéraux près du véhicule à l'aide des capteurs de stationnement situés dans les pare-chocs/boucliers avant et arrière.

Affichage d'avertissement relatif à la distance latérale

L'écran d'avertissement relatif à la distance latérale n'est affiché que si cette fonctionnalité est activée dans les réglages du système Uconnect ➔ page 236.

Le système avertit le conducteur au moyen d'un signal sonore et, lorsqu'activé, au moyen d'indications visuelles à l'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le véhicule est en MARCHE AVANT, le volume et le type de signal sonore de l'avertissement relatif à la distance latérale correspondent au volume et au type de signal sonore du système ParkSense avant.

Lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE, le volume et le type de signal sonore de l'avertissement relatif à la distance latérale correspondent au volume et au type de signal sonore du système ParkSense arrière.

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT

Distance (cm / po)	Inférieure à 30 cm (12 po)	30 à 60 cm (12 à 24 po)
Arcs - zone gauche	Clignotement	Clignotement
Arcs - zone droite	Clignotement	Clignotement

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT

Alarme sonore (carillon)	Continu	Le carillon accélère le rythme à mesure que l'objet se rapproche du véhicule.
Volume de la radio réduit	Oui	Oui

NOTA :

Si la radio est en fonction, le système ParkSense en réduit le volume lorsqu'il émet une tonalité audible. Une tonalité audible retentit seulement si une collision est possible.

Activation et désactivation

Le système peut fonctionner seulement après un déplacement sur une courte distance et si la vitesse du véhicule se situe entre 0 et 11 km/h (0 et 7 mi/h). Vous pouvez activer et désactiver le système au moyen du menu Settings (Réglages) du système Uconnect. Si le système ParkSense est désactivé au moyen du commutateur matériel du système ParkSense, le système d'avertissement relatif à la distance se désactive alors automatiquement.

Message à l'affichage pour la fonction d'avertissement relatif à la distance latérale :

« Wipe Sensors » (Essuyer les capteurs) – ce message s'affiche dans le cas d'une défaillance des capteurs du système d'avertissement relatif à la distance latérale. Afin que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, débarrassez les pare-chocs de tout obstacle et assurez-vous que les pare-chocs et boucliers avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté et d'autres débris.

« System Not Available » (Système non disponible) : ce message s'affiche si le système d'avertissement relatif à la distance latérale n'est pas disponible. L'échec du fonctionnement du système peut être dû à une tension insuffisante de la batterie ou à d'autres défaillances du système électrique. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible pour faire vérifier le système électrique.

Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense

Certaines conditions peuvent modifier le rendement du système d'avertissement relatif à la distance latérale :

NOTA :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs et boucliers avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté et d'autres débris.
- Les équipements de construction, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME PARKSENSE DÉACTIVÉ) s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactivez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.
- La présence d'un crochet de remorquage sans une remorque peut nuire au bon fonctionnement des capteurs de stationnement. Avant d'utiliser le système ParkSense, il est recommandé de retirer du véhicule la rotule du crochet de remorquage amovible et les outils lorsqu'ils ne sont pas utilisés pour les opérations de remorquage.

AVERTISSEMENT!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.
- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier ou le pare-chocs arrière lorsque le véhicule émet une tonalité

(Suite)

AVERTISSEMENT!

continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

4

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est conçu pour aider le conducteur pendant les manœuvres de stationnement parallèle et perpendiculaire en déterminant un espace de stationnement adéquat, en offrant des directives audibles et visuelles et

en contrôlant le volant. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est défini comme étant « semi-automatique », car le conducteur maintient le contrôle de la pédale d'accélérateur, du sélecteur de rapport et des freins. En fonction de la sélection de manœuvres de stationnement du conducteur, le système d'aide au stationnement actif ParkSense peut manœuvrer un véhicule dans un espace de stationnement parallèle ou perpendiculaire de chaque côté (côté conducteur ou côté passager).

NOTA :

- Le conducteur est toujours responsable de contrôler le véhicule, de vérifier la présence d'objets à proximité et d'intervenir au besoin.
- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Pendant une manœuvre semi-automatique, si le conducteur touche le volant après avoir été averti de retirer les mains du volant, le système est désactivé et le conducteur devra terminer manuellement la manœuvre de stationnement.
- Le système peut ne pas fonctionner dans toutes les conditions (par exemple, les conditions environnementales comme la forte pluie, la neige, etc., ou lors de la recherche d'un espace de stationnement dont les surfaces absorbent les vagues de capteurs ultrasonores).
- Les nouveaux véhicules qui se trouvent chez le concessionnaire doivent avoir au moins 48 km (30 mi) accumulés avant que le système ParkSense d'aide au stationnement actif soit bien étalonné et fonctionne avec précision. Ceci provient de l'étalonnage dynamique du système du véhicule pour améliorer la performance de cette fonction. Le système effec-

tue continuellement l'étalonnage du véhicule dynamique pour tenir compte des différences comme le sous ou le surgonflage des pneus ainsi que des pneus neufs.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE



Le système d'aide au stationnement actif ParkSense peut être activé et désactivé à l'aide du commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, situé sur le panneau de commutateurs au-dessus de l'affichage du système Uconnect.

Pour activer ou désactiver le système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyez une fois sur le commutateur de ce système ParkSense (le voyant DEL s'allume). Appuyez une seconde fois sur le commutateur pour désactiver le système (le voyant DEL s'éteint).

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- La manœuvre de stationnement est terminée.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) lorsque vous recherchez un espace de stationnement
- La vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h (5 mi/h) pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement
- Vous touchez le volant pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement
- Le commutateur du système d'aide au recul et au stationnement avant ParkSense est enfoncé.

- La portière du conducteur est ouverte
- Le hayon arrière est ouvert.
- Une intervention est effectuée sur la commande de stabilité électronique ou sur le système de freinage antiblocage.

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet un nombre maximal de changements de rapports entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans le nombre maximal de changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments.

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense ne peut fonctionner et chercher un espace de stationnement que si les conditions suivantes sont réunies :

- Le sélecteur de rapport est en position D (MARCHE AVANT).
- Le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE).
- Le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé.
- La portière du conducteur est fermée.
- Le hayon arrière est fermé.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (15 mi/h)
- La surface extérieure et le dessous des boucliers ou des pare-chocs avant et arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction

NOTA :

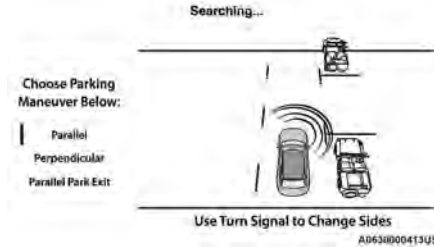
Si la vitesse du véhicule est supérieure à 25 km/h (15 mi/h) environ, le conducteur doit ralentir, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) environ, le système est désactivé. Le conducteur doit ensuite réactiver le système en appuyant sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, le voyant DEL du commutateur clignote brièvement, puis il S'ÉTEINT si une des conditions ci-dessus n'est pas présente.

Si le véhicule est dans un autre rapport que la MARCHÉ AVANT et qu'un objet est détecté, le système passe par défaut à la sortie du stationnement parallèle. Un message guide apparaît à l'écran de la radio et le conducteur doit choisir « Yes » (Oui) ou « No » (Non) pour une manœuvre de sortie du stationnement parallèle. Toute autre condition entraîne par défaut une manœuvre de stationnement parallèle.

FONCTIONNEMENT DE L'AIDE AU STATIONNEMENT DANS UN ESPACE PERPENDICULAIRE/PARALLÈLE

Lorsque le système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé, vous pouvez choisir entre les manœuvres Parallèle, Perpendiculaire et Sortie du stationnement parallèle dans le système Uconnect.



Choisir une manœuvre de stationnement

NOTA :

- Lorsque vous recherchez un espace de stationnement, utilisez le témoin de clignotant pour sélectionner le côté du véhicule dont vous voulez effectuer la manœuvre de stationnement. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense cherchera automatiquement un espace de stationnement du côté passager du véhicule si le clignotant n'est pas activé.
 - Le conducteur doit s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné pour la manœuvre soit exempt de tout obstacle (par exemple, piétons, bicyclettes, etc.).
 - Le conducteur est responsable de s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné soit approprié pour la manœuvre et qu'il soit exempt d'objet en saillie (par exemple, des échelles, des hayons, etc. se trouvant à proximité d'objets ou de véhicules).
- Lors de la recherche d'un espace de stationnement, le conducteur doit conduire en position parallèle ou perpendiculaire (selon le type de manœuvre) aux autres véhicules autant que possible.
 - La fonction indique seulement le dernier espace de stationnement détecté (p. ex., en cas de plusieurs espaces de stationnement disponibles, le système indique seulement le dernier espace de stationnement détecté pour la manœuvre).
 - Lorsque le véhicule est en MARCHÉ AVANT, une image remplit l'écran du système Uconnect. Si le conducteur passe en position R (MARCHÉ ARRIÈRE) tout en cherchant un espace de stationnement, une image de caméra apparaît à l'écran du système Uconnect, accompagnée du message « Shift To Drive » (Passer en MARCHÉ AVANT).

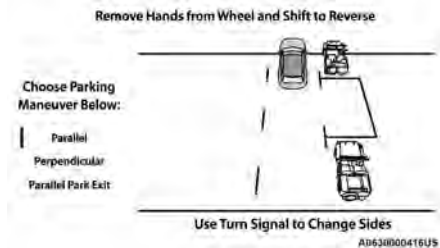
Lorsqu'un espace de stationnement disponible est détecté et que le véhicule n'est pas en position, le système vous indiquera d'avancer afin de positionner le véhicule pour une séquence de stationnement perpendiculaire ou parallèle (selon le type de la manœuvre effectuée).

Lorsque la direction active commence, une image de caméra est affichée à l'écran du système Uconnect, avec des messages guides affichés pendant toute la manœuvre.

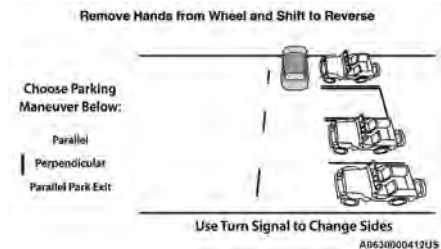


Parking Space Found – Keep Moving Forward (Espace de stationnement détecté – continuer d'avancer)

Une fois que le véhicule est en position, le système vous indiquera d'arrêter le véhicule et de retirer vos mains du volant. Lorsque le véhicule est immobilisé (vos mains du volant ne sont toujours pas sur le volant), le système vous indiquera de placer le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE).



Shift To Reverse – Parallel Parking Space (Passer en MARCHE ARRIÈRE – Espace de stationnement parallèle)



Shift To Reverse – Perpendicular Parking Space (Passer en MARCHE ARRIÈRE – Espace de stationnement perpendiculaire)

Le système peut alors demander au conducteur d'attendre que le volant termine sa manœuvre pour ensuite lui demander de vérifier les environs immédiats du véhicule et de reculer ce dernier.

Le conducteur sera invité à effectuer plusieurs autres changements de vitesse (D [MARCHE AVANT] et R [MARCHE ARRIÈRE]) tout en gardant les mains à l'écart du volant et en surveillant les environs du véhicule, jusqu'à ce que la manœuvre de stationnement soit terminée.

Lorsque le véhicule est en position de stationnement, la manœuvre est terminée et le conducteur est invité à vérifier la position de stationnement du véhicule, puis à placer le véhicule en position P (STATIONNEMENT). Le message « Active ParkSense Complete – Check Parking Position » (Manœuvre du système d'aide au stationnement ParkSense terminée; vérifier la position de stationnement) s'affiche brièvement.

NOTA :

- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.
- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et la pédale d'accélérateur pendant la manœuvre de stationnement semi-automatique.
- Lorsque le système indique au conducteur de retirer les mains du volant, le conducteur doit vérifier les environs immédiats et reculer lentement.
- Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet huit changements de vitesse maximaux entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les huit changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments.
- Le système annule la manœuvre si la vitesse du véhicule dépasse 7 km/h (5 mi/h) durant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement. Le système fournit un avertissement au conducteur lorsque la vitesse atteint 5 km/h (3 mi/h) pour lui indiquer de ralentir. Il incombe alors au conducteur de terminer la manœuvre si le système est désactivé.
- Si le système est désactivé pendant la manœuvre pour une raison quelconque, le conducteur doit prendre le contrôle du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Les conducteurs doivent toujours être vigilants lorsqu'ils effectuent des manœuvres de stationnement parallèle ou perpendiculaire, même si le système d'aide au stationnement actif ParkSense est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles avant d'avancer ou de reculer le véhicule, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.
- Avant d'utiliser le système d'aide au stationnement ParkSense, il est fortement recommandé de retirer le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier ou le pare-chocs arrière lorsque le véhicule émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Le système d'aide au stationnement ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Conduisez lentement lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement ParkSense pour être en mesure de freiner à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé aux conducteurs de regarder par-dessus l'épaule lorsqu'ils utilisent le système d'aide au stationnement ParkSense.

QUITTER L'ESPACE DE STATIONNEMENT**NOTA :**

Cette fonction ne s'applique pas dans un espace de stationnement perpendiculaire, mais uniquement lors de la sortie d'un espace de stationnement parallèle.

Activation

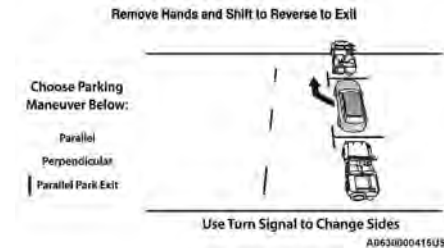
Pour activer cette fonction, appuyez une fois sur le commutateur du système d'aide au stationnement ParkSense actif. Après la sélection, le système s'active et avertit le conducteur par l'intermédiaire de l'affichage du groupe d'instruments des étapes requises pour effectuer la manœuvre correctement.

Sélection du côté de la manœuvre

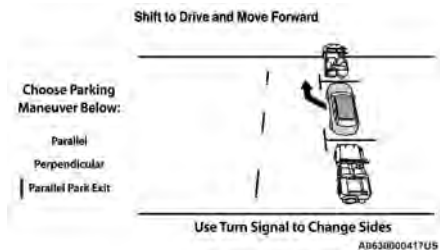
Utilisez les clignotants pour choisir la direction dans laquelle vous voulez effectuer la manœuvre. Utilisez l'indicateur de flèche droite pour exécuter la manœuvre du côté droit et l'indicateur de flèche gauche pour la manœuvre vers la gauche.

Pendant la manœuvre, le système demande au conducteur de passer en MARCHE ARRIÈRE et d'utiliser le clignotant lié à la direction dans laquelle il veut sortir. Lâchez le volant et appuyez sur les pédales de frein ou d'accélérateur comme demandé pendant que le système dirige automatiquement le véhicule pour quitter l'espace de stationnement. Si le conducteur utilise le volant de manière volontaire ou involontaire pendant la manœuvre de sortie (toucher ou tenir le volant pour empêcher le déplacement), la manœuvre est interrompue.

4



Passer en marche arrière puis reculer



Passer en marche avant puis avancer

Fin de la manœuvre

La manœuvre semi-automatique se termine lorsque l'affichage présente un message indiquant la fin de la manœuvre. À la fin de la manœuvre, le système redonne la commande du véhicule au conducteur.

SYSTÈME DE GESTION ACTIVE DE VOIE – SELON L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONNEMENT DE LA GESTION ACTIVE DE VOIE

Le système de gestion active de voie (ALM) utilise une caméra d'observation vers l'avant pour détecter les marques de voie ou limites de route et mesurer la position du véhicule dans les limites de voie. Il utilise également les capteurs du système de surveillance des angles morts (BSM) pour détecter les véhicules dans les voies adjacentes alors que le conducteur se prépare à changer de voie.

Le système fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h).

Quand les deux marques de voie ont été détectées, que le véhicule se rapproche de la marque de voie (ou la traverse) sans que le clignotant soit activé et que l'espace de l'angle mort est libre, le système de gestion active de voie (ALM) génère des avertissements pour informer le conducteur qu'il doit demeurer dans sa voie. Ces avertissements consistent en une indication visuelle dans le groupe d'instruments et un couple d'assistance au volant (si cela est configuré dans les réglages Uconnect).

Si le conducteur traverse la marque de voie, le système ramène le véhicule au centre de la voie, fait vibrer le volant ou fait les deux, selon les réglages de la radio.

Lorsque les deux marques de voie sont détectées et que le conducteur active le clignotant pour indiquer un changement de voie alors que le système détecte un autre véhicule dans la zone de surveillance des angles morts (BSM) sur ce côté du véhicule, le système de gestion active de voie (ALM) fournit un avertissement sous la forme d'une assistance au volant ou d'une vibration du volant (ou les deux, selon les réglages de la radio) pour ramener le véhicule au centre de la voie.

NOTA :

- Le système met fin aux avertissements visuels, à la vibration du volant (si cela est sélectionné dans les réglages de radio) et l'assistance au volant (si cela est sélectionné dans les réglages de radio) lorsque le conducteur active le clignotant, que l'espace de l'angle mort est libre et qu'un changement de voie est amorcé.

- Si le système de surveillance des angles morts (BSM) détecte un véhicule dans la voie adjacente et que le clignotant est activé dans cette direction, le voyant DEL du système de surveillance des angles morts (BSM) sur le rétroviseur clignote. Si le conducteur continue de tenter de changer de voie, un couple sera appliqué au volant pour que le véhicule demeure dans les marques de voie.

Le conducteur peut manuellement contourner l'avertissement par assistance au volant en appliquant une force au volant à tout moment.

Lorsqu'une seule marque de voie est détectée et que le conducteur franchit la marque de voie (sans que le clignotant soit allumé), le système de gestion active de voie fournit un avertissement visuel dans le groupe d'instruments, de même qu'un couple d'assistance au volant (si cela est configuré dans les réglages du système Uconnect) pour inviter le conducteur à demeurer dans les limites de la voie. Si le conducteur continue de dévier hors de la voie, le système fournit un avertissement visuel clignotant au moyen de l'affichage du groupe d'instruments de même qu'une vibration haptique du volant (si cela est configuré dans les réglages du système Uconnect) lorsque le véhicule franchit la limite de voie.

NOTA :

Lorsque les conditions de fonctionnement sont présentes, le système de gestion active de voie surveille si les mains du conducteur se trouvent sur le volant et fournit un avertissement audible et visuel au conducteur si ses mains sont retirées. Le système se désactive si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant.

ACTIVATION OU DÉSACTIVATION DE LA GESTION ACTIVE DE VOIE



Le bouton du système de gestion active de voie se trouve sur le panneau de commutateurs situé au-dessus de l'affichage du système Uconnect.

Pour activer le système, appuyez sur le bouton de gestion active de voie (le voyant DEL s'éteint). Un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour désactiver le système, appuyez une fois de plus sur le bouton (le voyant DEL s'allume).

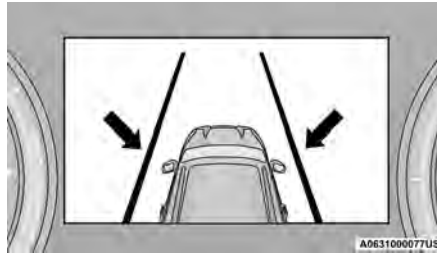
NOTA :

Le système de gestion active de voie maintient le dernier état (en fonction ou hors fonction) du système à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage passe à la position ON/RUN (MARCHE).

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DE GESTION ACTIVE DE VOIE

Le système de gestion active de voie indique l'état actuel de déviation de la voie au moyen de l'affichage du groupe d'instruments.

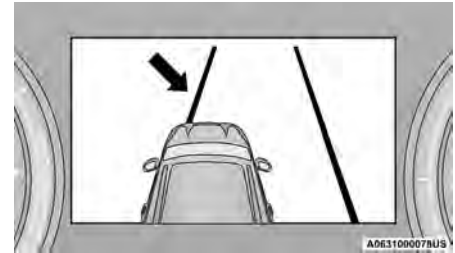
Lorsque le système est activé, les lignes de voie sont de couleur grise quand les deux limites de voie n'ont pas été détectées.



Système en fonction (lignes grises)

Sortie de voie gauche – seulement la voie gauche détectée

- Lorsque le système est en fonction, que seule la marque de voie gauche a été détectée, que le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments et un avertissement de vibration ou d'assistance au volant en cas de sortie de voie, la marque de voie gauche est alors affichée en vert.
- Lorsque le système détecte que la marque de voie approche (mais n'a pas été traversée), la marque de voie gauche devient alors jaune fixe et le système fournit un avertissement haptique en faisant vibrer le volant ou un couple d'assistance au volant (ou les deux; selon les réglages du système Uconnect).
- Lorsque le système détecte que la marque de voie est en train d'être franchie, la marque de voie gauche clignote en jaune.



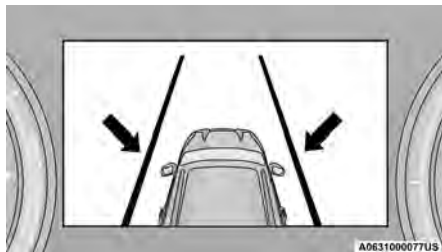
Voie traversée (ligne clignotante jaune)

NOTA :

Le système de gestion active de voie fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.

Sortie de voie gauche – les deux voies détectées

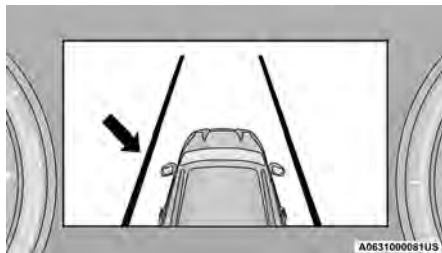
- Lorsque le système est activé, les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur verte pour indiquer que les deux marques de voie ont été détectées. Lorsque les deux marques de voie ont été détectées, le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments et un avertissement de couple au volant en cas d'une sortie de voie.



Voies détectées (lignes vertes)

- Lorsque le système détecte une situation de sortie de voie, la ligne de voie gauche passe à la couleur jaune non clignotante. À ce moment, le couple d'assistance est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

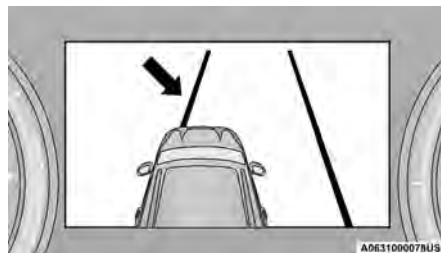
Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.



Dérive de la voie (ligne fixe jaune)

- Lorsque le système détecte que la marque de voie est en train d'être franchie, la marque de voie gauche passe du jaune fixe au jaune clignotant (allumé/éteint). À ce moment, le volant vibre.

Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.



Voie traversée (ligne clignotante jaune)

NOTA :

- Le système de gestion active de voie fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie vers la droite.
- Si le clignotant est activé et que le véhicule commence à sortir de la voie alors que le système de surveillance des angles morts détecte un autre véhicule dans les zones d'angles morts, le système fournit un avertissement haptique en faisant vibrer le volant et/ou un couple d'assistance au volant (ou les deux; selon les réglages du système Uconnect).

CHANGER L'ÉTAT DE LA GESTION ACTIVE DE VOIE

Les réglages configurables du système de gestion active de voie sont disponibles dans le système Uconnect ➔ page 236.

Types d'avertissements sélectionnables :

- Vibration seulement
- Assistance au volant seulement
- Vibration et assistance au volant

D'autres réglages configurables pour ce système sont l'intensité de la vibration (élevée, moyenne ou faible), les avertissements d'assistance au volant (élevée, moyenne ou faible) et la sensibilité de la zone d'avertissement (précoce, moyenne ou tardive).

NOTA :

- Le système ne fait pas vibrer le volant et n'applique pas de couple d'assistance au volant lorsqu'un système de sécurité est activé (système de freinage antiblocage, système antipatinage, commande de stabilité électronique, système d'avertissement de collision frontale, etc.).
- Le système de surveillance des angles morts est activé de force lorsque le système de gestion active de voie est activé.
- Le système de gestion active de voie est désactivé lorsque le système d'assistance active à la conduite (selon l'équipement) est engagé.

CAMÉRA DE REcul ARRIÈRE DE STATIONNEMENT

Votre véhicule est équipé d'une caméra d'aide au recul ParkView qui permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran Uconnect accompagnée de l'avertissement « Check Entire Surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. La caméra ParkView est située à l'arrière du véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec le délai de caméra désactivé), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran précédent.

Activation manuelle de la caméra d'aide au recul

1. Appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule) situé dans le bas de l'écran Uconnect (Uconnect), puis sélectionnez le menu Controls (Commandes).
2. Appuyez sur l'icône Back Up Camera (Caméra d'aide au recul) pour activer le système de caméra d'aide au recul.

NOTA :

La caméra d'aide au recul ParkView est dotée de modes de fonctionnement programmables que vous pouvez sélectionner à l'écran du système Uconnect ➔ page 236.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec le délai de caméra désactivé), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran précédent. Lorsque le levier

de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le délai de caméra est activé, l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant au maximum 10 secondes à moins que : la vitesse du véhicule ne soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses soit placé à la position P (STATIONNEMENT), que le contact soit mis à la position OFF (ARRÊT) ou que le bouton X soit enfoncé à l'écran tactile pour désactiver l'affichage de la caméra d'aide au recul.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur. Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule.

Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2 m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m (6,5 pi) ou plus

AVERTISSEMENT!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité

(Suite)

AVERTISSEMENT!

dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.
- Lorsque vous utilisez la caméra ParkView, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView.

NOTA :

Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

Lave-caméra arrière (selon l'équipement)

Lorsque le lave-glace de lunette arrière est activé en appuyant vers l'avant sur le levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace, la caméra de recul et la caméra de rétroviseur numérique (selon l'équipement) sont également nettoyées. Pour obtenir plus d'informations, consultez ➔ page 88.

AFFICHAGE DU ZOOM



Lorsque l'image de la caméra d'aide au recul est affichée et que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h), peu importe la position du sélecteur de rapport, l'affichage du zoom est disponible. Si vous appuyez sur l'icône de « loupe » dans le coin supérieur gauche de l'écran d'affichage, l'image agrandira jusqu'à quatre fois la vue standard. Si vous appuyez sur l'icône une deuxième fois, l'affichage revient à l'affichage standard de la caméra d'aide au recul.

Lorsque vous sélectionnez l'affichage du zoom pendant que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que vous le transférez en position D (MARCHE AVANT), la fonction de temporisation de la caméra affiche la vue standard de la caméra d'aide au recul. Si vous revenez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) du véhicule à partir de la position D (MARCHE AVANT), la sélection de l'affichage du zoom reprend automatiquement.

Le passage à la position N (POINT MORT) à partir de n'importe quel rapport maintient la vue sélectionnée (Zoom ou Standard) tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 mi/h (13 km/h).

Si le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT), l'affichage du zoom n'est pas disponible lorsque vous placez le levier de vitesses à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est égale ou supérieure à 8 mi/h (13 km/h).

NOTA :

- Si le véhicule est à la position D (MARCHE AVANT), N (POINT MORT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est supérieure ou égale à 13 km/h (8 mi/h), l'affichage du zoom n'est pas disponible et l'icône sera affichée en gris.
- Dans l'affichage du zoom, les directives ne sont pas visibles.

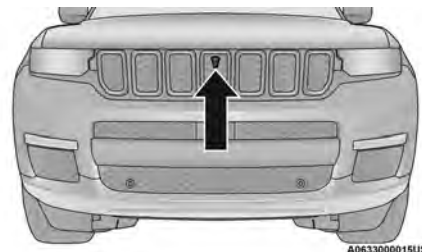
VISIONNER PENDANT LE DÉPLACEMENT



Lorsque le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT), vous pouvez activer la caméra d'aide au recul au moyen du bouton « Rear View Camera » (Caméra d'aide au recul) dans le menu « Controls » (Commandes). Cette fonction permet au client de surveiller la zone directement derrière le véhicule (ou d'une remorque, selon l'équipement) pendant un maximum de dix secondes au cours de la conduite. Si la vitesse du véhicule demeure inférieure à 13 km/h (8 mi/h), l'image de la caméra d'aide au recul reste affichée en permanence jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton X à l'écran tactile.

SYSTÈME TRAILCAM – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système TrailCam vous permet d'afficher à l'écran la vue devant le véhicule. L'image s'affiche à l'écran Uconnect accompagnée de l'avertissement « Check Entire Surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran.



Caméra de vue avant

NOTA :



Le système demeure actif en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).

Le système TrailCam est doté de réglages programmables que vous pouvez sélectionner au moyen du système Uconnect ➔ page 236.

Activation manuelle du système TrailCam

La vue du système TrailCam peut être activée au moyen des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton FWD Camera (Caméra avant) sur l'écran de commandes.
- Appuyez sur le bouton Forward Facing Camera (Caméra orientée vers l'avant) dans le menu des applications.
- Appuyez sur le bouton TrailCam (Caméra TrailCam) dans l'application Off Road Pages (Pages Hors route).

La vue du système TrailCam peut également être activée en appuyant sur l'icône  dans la vue Backup Camera (Caméra d'aide au recul). La vue Backup Camera (Caméra d'aide au recul) peut également être activée en appuyant sur l'icône  dans la vue du système TrailCam.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra désactivée) et que la vue du système TrailCam est active, le système quitte le mode TrailCam et revient à l'écran précédent.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée) et que la vue du système TrailCam, l'image diffusée par le système TrailCam reste affichée pendant 10 secondes maximales, à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses de la transmission soit placé à la position P (STATIONNEMENT), que le contact soit COUPÉ ou que le bouton « X » à l'écran tactile pour désactiver l'affichage de la vue du système TrailCam soit enfoncé.

NOTA :

- Si la vitesse du véhicule demeure inférieure à 13 km/h (8 mi/h) en mode de conduite 2WD (2 roues motrices) ou 4WD High (4 roues motrices gamme haute), l'image du système TrailCam reste affichée en permanence jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton X à l'écran tactile, que vous placiez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) ou que vous placiez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

- Vous pouvez désactiver l'affichage de l'image de la caméra à l'aide du X de l'écran tactile UNIQUEMENT lorsque le levier de vitesses ne se trouve pas à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
- La vue du système TrailCam reste active indépendamment de la vitesse du véhicule et de la durée en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).

Nettoyage du système TrailCam

Appuyez longuement sur le bouton à l'écran « Clean Camera » (Nettoyer la caméra) dans la vue TrailCam pour nettoyer la caméra du système TrailCam. Le liquide lave-glace cessera de couler au relâchement de la touche. La caméra peut être lavée pendant jusqu'à 20 secondes à la fois à l'activation de la touche.

NOTA :

- Le fait d'appuyer sur le bouton à l'écran Clean Camera (Nettoyer la caméra) nettoie également la caméra de vision nocturne (selon l'équipement).
- Si la fonction de lave-glace avant est activée, toutes les caméras avant du véhicule sont également nettoyées. Les lave-caméras avant ne sont pas actionnés lorsqu'un avertissement de niveau faible de liquide lave-glace est affiché.

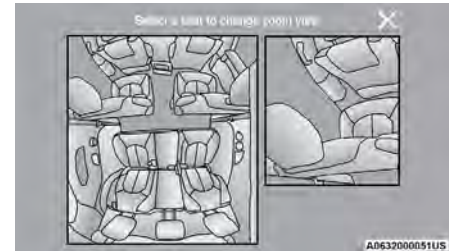
Lorsque cette option est activée, des lignes dynamiques de guidage des pneus sont projetées sur le plan de sol de la vue du système TrailCam en fonction de la position du volant.

SYSTÈME FAMCAM – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système FamCam comprend une caméra de surveillance intérieure montée sur la garniture de pavillon, qui permet au conducteur de voir l'espace de chargement et les passagers à l'arrière à l'intérieur du véhicule au moyen de l'écran Uconnect.

Fam Cam Pour activer la fonction, appuyez sur le bouton FamCam dans l'onglet Controls (Commandes) du menu Vehicle (Véhicule). Vous pouvez également accéder à la fonction FamCam à partir de l'App Drawer (Tiroir d'applications) ou de la barre d'état au haut de l'écran du système Uconnect.

L'écran affiche alors la vue complète à l'intérieur du véhicule sur le côté gauche de l'écran, ainsi qu'une vue en zoom avant du siège sélectionné sur le côté droit.



Exemple d'affichage FamCam (véhicule à 7 passagers illustré)

Pour modifier le siège affiché dans la vue en zoom avant, appuyez sur un emplacement de siège différent sur le côté gauche de l'affichage. La vue en zoom avant affiche alors le nouvel emplacement de siège. Par défaut, le siège de deuxième rangée du côté conducteur est affiché dans la vue avec zoom avant.

L'image apparaît en couleur si la luminosité ambiante est suffisante ou en noir et blanc dans les autres cas. Si le conducteur passe en MARCHE ARRIÈRE ou appuie sur le X à l'écran, l'affichage se ferme. Autrement, la vue FamCam demeure affichée.

NOTA :

Lorsque la fonction FamCam est désactivée, le siège sélectionné dans la vue en zoom avant du côté droit de l'écran est conservé. À la prochaine activation de la même fonction, le même siège est affiché sur la vue en zoom avant.

SYSTÈME DE CAMÉRA DE VISION NOCTURNE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'un système de caméra de vision nocturne qui utilise une caméra à infrarouge pour voir la zone devant le véhicule au-delà des phares, afin de détecter les personnes et les animaux de grande taille lorsqu'il fait nuit.

Le système détecte les piétons et les animaux de grande taille en mesurant la différence de température entre l'objet et la zone environnante.

Les objets thermiques détectés par la caméra peuvent être affichés dans le groupe d'instruments. Faites défiler jusqu'à la page Night Vision (Vision nocturne) dans le menu à l'affichage du groupe d'instruments

➡ page 131 pour afficher l'écran de vision nocturne.

Les objets chauds (p. ex., animaux) sont affichés d'une manière plus pâle à l'écran, alors que les objets froids (p. ex., panneaux de signalisation) apparaissent plus sombres.

NOTA :

- La vision nocturne affiche seulement les objets d'intérêt qui sont plus chauds ou plus froids que leur environnement.
- Réglez le contrôle d'intensité lumineuse du groupe d'instruments pour rendre l'image plus claire ou plus sombre.

Pour sortir de l'écran Night Vision (Vision nocturne), sélectionnez un menu différent à l'affichage du groupe d'instruments.

Une bordure jaune ou rouge et un rectangle de mise en évidence sont affichés autour des objets d'intérêt. Plus d'un objet d'intérêt peut être mis en évidence.



Mise en évidence autour d'objets d'intérêt

La mise en évidence du ou des objets d'intérêt est mise à jour en temps réel en fonction de l'évaluation actuelle du système de vision nocturne.

Les deux catégories d'avertissement du système de vision nocturne sont les avertissements de piéton et les avertissements d'animal.



Témoignage d'avertissement de piétons



Témoignage d'avertissement d'animaux

Un avertissement de piéton ou d'animal peut être de niveau 1 ou de niveau 2. Les avertissements de niveau 1 sont jaunes, alors que ceux de niveau 2 sont rouges. Les couleurs ne sont pas configurables.

Avertissements de niveau 1 :

- Témoignage jaune à l'affichage du groupe d'instruments
- Mise en évidence jaune autour du piéton ou de l'animal détecté
- Se produit lorsque le véhicule se déplace à plus de 13 km/h (8 mi/h) et que la cible se trouve dans la trajectoire du véhicule ou s'en approche

Avertissements de niveau 2 :

- Témoignage rouge à l'affichage du groupe d'instruments
- Mise en évidence rouge autour du piéton ou de l'animal détecté
- Se produit lorsque le véhicule se déplace à plus de 13 km/h (8 mi/h) et qu'une collision avec le piéton ou l'animal détecté est possible

- Le piéton ou l'animal est dans la trajectoire directe du véhicule, près de la zone des phares
- Une fenêtre contextuelle de vidéo s'affiche lorsqu'une cible est détectée et que le groupe d'instruments n'affiche pas la page de vision nocturne
- Un signal sonore retentit en cas d'événement de détection de niveau 2

Un seul témoin peut être affiché à la fois, selon la priorité.


L'ordre de priorité des avertissements, de la plus élevée à la plus faible, est :

1. Avertissement de piéton de niveau 2
2. Avertissement d'animal de niveau 2
3. Avertissement de piéton de niveau 1
4. Avertissement d'animal de niveau 1

Les avertissements de niveau 2 peuvent s'afficher dans l'affichage tête haute (HUD) (selon l'équipement).

NOTA :


Si le véhicule est immobilisé ou ralenti, tous les avertissements de niveau 2 deviennent des avertissements de niveau 1.

Vous pouvez activer ou désactiver les avertissements dans le système Uconnect  page 236.


Si les avertissements sont désactivés, les témoins, signaux sonores et messages d'avertissement sont alors tous désactivés. Les piétons et les animaux peuvent tout de même être détectés par le système, mais cela ne déclenche pas d'avertissement.



Le témoin d'état de l'alerte de vision nocturne est gris lorsque les avertissements sont désactivés. Le témoin devient également gris pour indiquer que les alertes sont désactivées en raison de facteurs environnementaux

(p. ex., il fait jour, la température extérieure est supérieure à 30 °C [86 °F]) ou si le sélecteur de rapport est en MARCHE ARRIÈRE. Lorsque les alertes de vision nocturne sont actives, le témoin est vert  page 137.

Lave-caméras

Lorsque le lave-glace de lunette avant est activé, la caméra de vision nocturne sera également nettoyée  page 87.

AVERTISSEMENT!

- Ne donnez pas de coup brusque au volant en réaction à un avertissement.
- N'essayez jamais de contourner un animal lorsque cela pourrait mettre votre sécurité ou celle d'autres personnes.
- Ne fixez pas l'image pendant la conduite. Vous pourriez avoir un accident et vous ou d'autres personnes pourriez subir des blessures.
- Le système de vision nocturne ne fournit que des alertes relatives à des objets d'intérêt; il ne peut pas remplacer le jugement personnel du conducteur. Les avertissements sont destinés à attirer votre attention sur les objets détectés, mais le système de vision nocturne ne freine pas automatiquement le véhicule et peut ne pas émettre un avertissement suffisamment précoce pour éviter une collision.
- Des avertissements ne sont émis que si un piéton ou un animal de grande taille est détecté par le système.
- Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant

(Suite)

AVERTISSEMENT!

lui et surtout au freinage, de manière à assurer la sécurité du véhicule peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule.

PORTÉE DE DÉTECTION

Le système peut détecter des personnes d'une taille de 1,25 m (4 pi) ou plus en position verticale. Le système peut également détecter les animaux à quatre pattes d'une taille de 1 m (3 pi) ou plus en position droite.

La distance de détection de ce système s'étend de 8 m (26 pi) à 100 m (328 pi) de l'avant du véhicule.

Le système peut ne pas être en mesure de détecter des piétons ou des animaux dans les situations suivantes :

- Le piéton ou l'animal est au-delà de la portée de détection.
- Le piéton ou l'animal est complètement ou partiellement couvert.
- Le piéton ou l'animal n'atteint pas la hauteur minimale de détection.

NOTA :

D'autres objets sur la route qui satisfont aux critères de hauteur, forme et température (p. ex., exposition au soleil) de piétons ou d'animaux peuvent être détectés et classés comme des cibles.

AVERTISSEMENT!

- La vision nocturne peut seulement détecter les piétons et les animaux situés dans la portée de la caméra à infrarouge.
- La vision nocturne peut ne pas détecter des piétons ou des animaux et les mettre en évidence si :
 - Ils ne sont pas en position droite, par exemple s'ils sont assis ou couchés, ou si un piéton se trouve sur une bicyclette.
 - La silhouette à l'écran semble incomplète, par exemple parce que le piéton ou l'animal est partiellement caché derrière un véhicule.
 - Le piéton ou l'animal n'est pas directement devant dans la zone de couverture.
 - Le piéton ou l'animal fait partie d'un groupe.
 - Le piéton porte certains types de vêtements.
 - Le piéton ou l'animal se déplace trop rapidement dans le champ de détection.
 - Le capteur est obstrué par des saletés, de la pluie, de la neige ou de la glace.

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE VISION NOCTURNE

Lorsque des conditions d'entretien sont présentes, les messages d'anomalie suivants peuvent apparaître à l'affichage du groupe d'instruments lorsque le véhicule est placé à la position ON (MARCHE).

Si le message « Night Vision Unavailable Sensor Blocked » (Vision nocturne non disponible, capteur obstrué) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, assurez-vous que la caméra est exempte de neige, boue, saleté ou autres débris. La caméra est située dans le pare-chocs/bouclier avant, à l'intérieur de la fente de calandre côté conducteur. Nettoyez la caméra

au moyen d'un linge doux et humide ou en appuyant sur le bouton « Clean Camera » (Nettoyer la caméra) dans le système Uconnect. Si le message continue de s'afficher après un cycle d'allumage, consultez un concessionnaire autorisé.

Si les messages « Night Vision Temporarily Unavailable » (Vision nocturne temporairement non disponible) ou « Night Vision Unavailable Service Required » (Vision nocturne non disponible; entretien requis) apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments après un cycle d'allumage, consultez un concessionnaire autorisé.

La caméra doit être alignée de manière appropriée afin de fonctionner correctement. Si la caméra a besoin d'être réglée, consultez un concessionnaire autorisé. Ne tentez pas de régler la caméra vous-même.

NOTA :

L'alignement et la performance de la vision nocturne peuvent être affectés par des modifications du marché secondaire. Des pièces Mopar^{MD} devraient être utilisées pour tirer un rendement optimal de ce système.

LIMITES DU SYSTÈME DE VISION NOCTURNE

L'affichage de la vision nocturne est désactivé dans les conditions suivantes :

- Le véhicule passe en MARCHE ARRIÈRE.
- Le commutateur d'allumage n'est pas à la position ON/RUN (MARCHE).
- Les phares sont éteints et la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h)

Les avertissements de l'affichage de la vision nocturne sont supprimés dans les conditions suivantes :

- Heures diurnes
- Température supérieure à 30 °C (86 °F)

Le système peut ne pas être entièrement fonctionnel dans les situations suivantes :

- Sur des pentes raides
- Dans des virages serrés sur la route
- Si la caméra ou le capteur sont endommagés ou obstrués par des saletés, de la neige, de la glace ou d'autres débris
- Dans des conditions de faible visibilité, comme un épais brouillard, de la pluie ou neige forte ou d'autres conditions météorologiques
- Si le véhicule a été modifié au moyen de pièces ou d'accessoires du marché secondaire.

NOTA :

Si l'une de ces conditions est présente, l'entretien du système n'est pas nécessaire.

SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE PANORAMIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé du système de caméra de vue panoramique qui vous permet d'afficher une image de la zone extérieure et de la vue de dessus du véhicule chaque fois que le sélecteur de rapport est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou qu'un affichage différent est sélectionné au moyen des boutons à l'écran tactile. La vue de dessus du véhicule indique les portières qui sont ouvertes. L'image s'affiche à l'écran Uconnect accompagnée de l'avertissement « Check Entire Surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. Le système de caméra de vue panoramique est constitué de quatre caméras séquentielles situées dans la calandre avant, dans le hayon arrière et dans les rétroviseurs latéraux.

NOTA :

Le système de caméra de vue panoramique est doté de réglages programmables que vous pouvez sélectionner au moyen du système Uconnect ➔ page 236.



Appuyez sur ce bouton de l'écran tactile pour entrer dans le menu Surround View Camera (Caméra de vue panoramique) du système Uconnect.

Lorsque le levier de vitesses est placé en position R (MARCHE ARRIÈRE), la vue de la caméra de recul ou la vue de dessus sont les vues par défaut du système.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant jusqu'à 10 secondes, à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (ARRÊT). Un bouton X à l'écran tactile permet de désactiver l'affichage de l'image de la caméra.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra de vue panoramique et revient au dernier écran affiché connu.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule, y compris les rétroviseurs latéraux et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant.

Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule.

Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

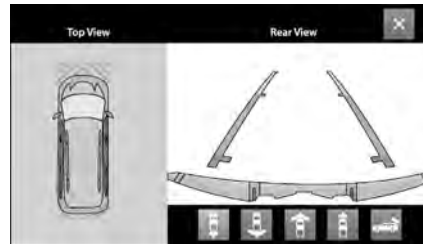
Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2 m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m (6,5 pi) ou plus

Modes de fonctionnement

La caméra de vue panoramique peut être activée manuellement en appuyant sur le bouton à l'écran Surround View Camera (Caméra de vue panoramique), qui se trouve dans le menu « Controls » (Commandes) du système Uconnect.

Vue de dessus

La vue de dessus s'affiche dans le système Uconnect avec la vue arrière ou la vue avant dans un affichage divisé. Les arcs du système ParkSense se trouvent dans l'image à l'avant, à l'arrière et, selon l'équipement, sur les côtés du véhicule. Les arcs passent du jaune au rouge, ce qui correspond à la distance avec les objets venant en sens inverse.



Vue de la caméra panoramique

NOTA :

- Les pneus avant sont en image lorsque vous braquez les pneus.
- En raison des caméras à grand-angle dans les rétroviseurs, l'image peut sembler déformée.
- La vue de dessus indique les portières qui sont ouvertes.
- L'ouverture des portières avant ou du hayon annule l'affichage de l'image extérieure en vue de dessus, mais la vue standard demeure inchangée.

Vue arrière plus vue de dessus

Il s'agit de la vue par défaut du système lorsque le levier de vitesses est en position R (MARCHE ARRIÈRE) et est toujours jumelée avec la vue de dessus du véhicule dotée de lignes de guide actives en option pour la trajectoire prévue lorsqu'elle est activée.

Vue du système de surveillance de circulation en marche arrière

Appuyez sur le bouton Rear Cross Path (Surveillance de circulation en marche arrière) à l'écran pour obtenir une vue plus élargie du système de caméra arrière. La vue de dessus est désactivée lorsque vous sélectionnez cette option.

Vue avant plus vue de dessus

Appuyez sur le bouton Front View (Vue avant) pour voir ce qui se trouve immédiatement à l'avant du véhicule et est toujours accompagné de la vue du dessus du véhicule.

Vue du système de surveillance de circulation en marche avant



Appuyez sur le bouton Front Cross Path (Surveillance de circulation en marche avant) à l'écran pour obtenir une vue plus élargie du système de caméra avant. La vue de dessus est désactivée lorsque vous sélectionnez cette option.

Vue de la caméra d'aide au recul



Appuyez sur la touche Back Up Camera (Caméra d'aide au recul) à l'écran pour obtenir une vue en plein écran de l'arrière avec l'affichage du zoom.

NOTA :

Si l'affichage de la caméra de recul a été sélectionné au moyen du menu de la caméra de vue panoramique, en quittant l'écran de la caméra de recul, vous revenez alors au menu de la caméra de vue panoramique. Si la caméra d'aide au recul a été manuellement activée au moyen du menu Controls (Commandes) du système Uconnect, en quittant l'écran d'affichage, vous revenez alors au menu Controls (Commandes).

Désactivation

Vous pouvez désactiver le système dans les cas suivants :

- La vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h).
- Le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT).
- Le véhicule est à un rapport autre que REVERSE (MARCHE ARRIÈRE) et le bouton X de l'écran tactile est sélectionné.
- Le système de temporisation de la caméra est désactivé manuellement à partir des réglages du système Uconnect ➔ page 236.

Lave-caméras avant et arrière

Lorsque le lave-glace avant est activé en tirant vers l'arrière sur le levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace, la caméra avant est également nettoyée.

Lorsque le lave-glace de lunette arrière est activé en appuyant vers l'avant sur le levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace, la caméra de recul et la caméra de rétroviseur numérique (selon l'équipement) sont également nettoyées. Pour obtenir plus d'informations, consultez ➔ page 88.

NOTA :

- Si les lentilles de la caméra sont obstruées par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-les à l'eau et essuyez-les à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas les lentilles.
- Si le système est défectueux, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Le conducteur doit toujours être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si la caméra de vue panoramique est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra de vue panoramique uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra de vue panoramique ne peut détecter tous les obstacles ou les objets qui se trouvent dans votre trajectoire.
- Lorsque vous utilisez la caméra de vue panoramique, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra de vue panoramique.

AFFICHAGE DU ZOOM

Lorsque l'image de la caméra d'aide au recul est affichée et que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h), peu importe la position du sélecteur de rapport, l'affichage du zoom est disponible.



Si vous appuyez sur l'icône de « loupe » dans le coin supérieur gauche de l'écran d'affichage, l'image s'agrandira jusqu'à deux fois la vue standard.



Si vous appuyez sur l'icône une deuxième fois, l'affichage revient à l'affichage standard de la caméra d'aide au recul.

Lorsque vous sélectionnez l'affichage du zoom pendant que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que vous le transférez en position D (MARCHE AVANT), la fonction de temporisation de la caméra affiche la vue standard de la caméra d'aide au recul. Si

vous revenez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) du véhicule à partir de la position D (MARCHE AVANT), la sélection de l'affichage du zoom reprend automatiquement.

Le passage à la position N (POINT MORT) à partir de n'importe quel rapport maintient la vue sélectionnée (Zoom ou Standard) tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 mi/h (13 km/h).

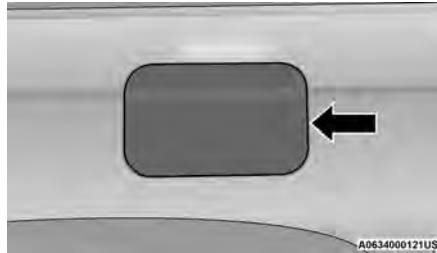
Si le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT), l'affichage du zoom n'est pas disponible lorsque vous placez le levier de vitesses à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est égale ou supérieure à 8 mi/h (13 km/h).

NOTA :

- Si le véhicule est à la position D (MARCHE AVANT), N (POINT MORT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est supérieure ou égale à 13 km/h (8 mi/h), l'affichage du zoom n'est pas disponible et l'icône sera affichée en gris.
- Dans l'affichage du zoom, les directives ne sont pas visibles.

RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE – MOTEUR À ESSENCE

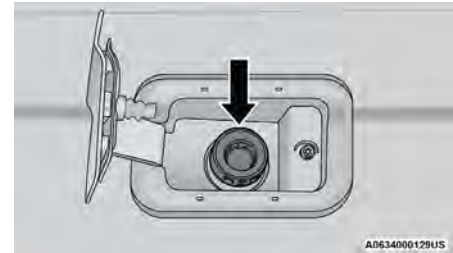
1. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant en appuyant près du rebord extérieur arrière de la trappe, près du centre, afin de la déverrouiller. Puis, faites tourner la trappe avec la main pour l'ouvrir complètement.



Trappe du réservoir de carburant

NOTA :

- Il se peut dans certains cas, par temps froid, que de la glace empêche l'ouverture de la trappe de carburant. Dans un tel cas, appuyez légèrement sur le pourtour de la trappe du réservoir de carburant pour briser l'accumulation de glace.
 - Il n'y a pas de bouchon de réservoir de carburant. Le système est scellé par deux volets à battants situés à l'intérieur du tuyau.
2. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage; le pistolet ouvre et maintient le volet à battant pendant le ravitaillement.



Orifice de remplissage de carburant

3. Faites le plein; lorsque le pistolet de la pompe à carburant émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
4. Attendez cinq secondes avant de retirer la buse de carburant, afin que le carburant atteigne l'injecteur.
5. Retirez le pistolet et fermez la trappe de carburant. Enclenchez le loquet de trappe en poussant sur le rebord extérieur arrière, près du centre.

AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'État ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les contenants de carburant sur le sol pour les remplir.

MISE EN GARDE!

Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage.

RAVITAILLEMENT EN CARBURANT DU VÉHICULE – HYBRIDE

1. Placez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT).
2. Appuyez sur le bouton d'ouverture de la trappe du réservoir de carburant (situé au-dessus du commutateur des phares).



Bouton d'ouverture de la trappe du réservoir de carburant

3. Appuyez sur le bouton pour amorcer la séquence de dépressurisation du circuit d'alimentation en carburant. Un message s'affiche dans le groupe d'instruments lorsque le véhicule est prêt à être ravitaillé.



Message du groupe d'instruments

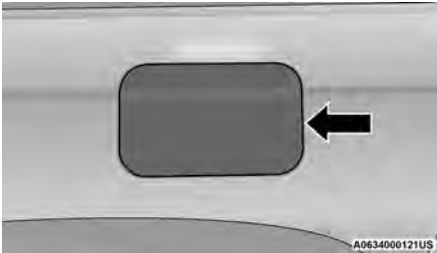
NOTA :

- Après avoir appuyé sur le bouton de déverrouillage, vous aurez 20 minutes pour alimenter le véhicule, au-delà de 20 minutes, vous devrez appuyer de nouveau sur le bouton de déverrouillage.
 - Dans des conditions normales, la trappe de carburant devrait s'ouvrir en 15 secondes. Son ouverture peut prendre plus de temps dans certaines situations, comme lorsque la température ambiante est élevée ou en haute altitude.
 - Si vous entendez un sifflement, attendez que le sifflement cesse avant de commencer le ravitaillement.
4. La trappe de carburant s'ouvre lorsqu'elle est relâchée. Pour ouvrir complètement la trappe de carburant, tournez-la manuellement pour la détacher du véhicule.

NOTA :

- Si la pompe à carburant de la station-service émet un dé clic à plusieurs reprises (et cesse de fournir du carburant) avant que le réservoir de carburant ne soit plein, appuyez à nouveau sur le bouton d'ouverture de trappe de carburant.
- Si le fait d'appuyer une seconde fois sur le bouton d'ouverture de trappe de carburant ne corrige pas le problème, essayez une autre pompe à carburant. Si l'arrêt prématuré de pompe à carburant continue d'être un problème, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

- Si la trappe de carburant ne s'enclenche pas lors de la fermeture, appuyez à nouveau sur le bouton d'ouverture de trappe de carburant afin de réinitialiser le loquet. Si le fait d'appuyer une seconde fois sur le bouton d'ouverture de trappe de carburant ne corrige pas le problème, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.



Trappe du réservoir de carburant

NOTA :

Il se peut dans certains cas, par temps froid, que de la glace empêche l'ouverture de la trappe de carburant. Si ceci se produit, appuyez légèrement sur le pourtour de la trappe de carburant pour briser l'accumulation de glace et déverrouillez de nouveau la trappe de carburant au moyen du bouton intérieur de déverrouillage. Ne forcez pas la trappe.

- 5. Il n'y a pas de bouchon de réservoir de carburant. Le système est scellé par deux volets à battants situés à l'intérieur du tuyau.

6. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage; le pistolet ouvre et maintient les deux volets à battants pendant le ravitaillement.
7. Faites le plein du réservoir. Lorsque le pistolet de la pompe émet un dé clic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
8. Attendez cinq secondes avant de retirer le pistolet de carburant, afin que le surplus de carburant s'écoule du pistolet.
9. Sortez le pistolet et fermez la trappe de carburant. Enclenchez le loquet de trappe en poussant sur le rebord extérieur arrière, près du centre.

AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'État ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.
- Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les contenants de carburant sur le sol pour les remplir.

MISE EN GARDE!

Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage.

Ouverture d'urgence de la trappe de carburant

1. Placez le commutateur d'allumage à RUN (MARCHE) et assurez-vous que le témoin READY (PRÊT) n'est pas allumé.

NOTA :

Sinon, la soupape d'aération du réservoir ne s'ouvre pas. Cela se traduira par une usure prématurée des arrêts de la pompe d'alimentation en carburant.

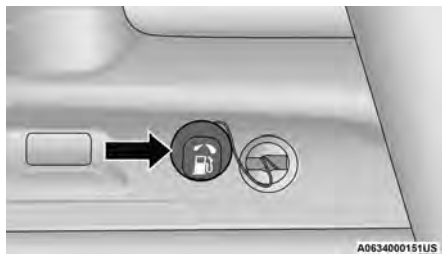
2. Ouvrez le hayon.
3. Repérez le crochet pour sac à provisions à gauche, sur le panneau latéral arrière.



Panneau latéral arrière

4. Tournez le crochet sur un quart de tour et tirez pour le sortir du panneau latéral.

- Sortez le crochet en ligne droite, le câble d'ouverture toujours attaché, puis tirez doucement pour déverrouiller la trappe du réservoir de carburant.



Crochet pour sac à provisions

NOTA :

Une force excessive peut briser l'attache du câble.

- Attendez 15 secondes, puis commencez le ravitaillement de votre véhicule.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

POIDS NOMINAL BRUT DU VÉHICULE (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements et de la charge transportée. L'étiquette d'homologation du véhicule informe également sur les capacités de poids maximales des essieux avant et arrière (PNBE). La charge totale doit être limitée de façon à ne pas dépasser le PNBV et le PNBE des essieux avant et arrière.

CHARGE UTILE

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements et des articles transportés.

POIDS NOMINAL BRUT SUR L'ESSIEU (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des éléments de suspension ou essieux plus robustes, comme en demandant parfois les clients pour augmenter la longévité des pièces, ne permettent pas nécessairement d'augmenter le PNBV du véhicule.

DIMENSIONS DES PNEUS

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

DIMENSIONS DES JANTES

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

PRESSION DE GONFLAGE DES PNEUS

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

POIDS À VIDE

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

CHARGEMENT

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les deux essieux. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Des charges mal réparties peuvent nuire au comportement directionnel et routier du véhicule ainsi qu'aux performances du système de freinage.

AVERTISSEMENT!

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au poids nominal brut du véhicule (PNBV) et au poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

TRACTION DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie limitée de véhicule neuf, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce manuel au sujet du remorquage.

TERMINOLOGIE DU REMORQUAGE

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids au timon de la remorque. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV ↪ page 123.

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, bagages et équipements (permanents ou non) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif.

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-basculé lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-basculé.

AVERTISSEMENT!

Si le poids brut de la remorque est de 2 267 kg (5 000 lb) ou plus, l'utilisation d'un attelage répartiteur de charge est requis pour assurer la stabilité du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et provoquer une collision si vous utilisez un attelage porteur standard.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids combiné maximal autorisé de votre véhicule et de la remorque.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière ↪ page 218.

AVERTISSEMENT!

Il est important que vous ne dépassiez pas le poids nominal brut sur les essieux avant et arrière. Les conditions de conduite de votre véhicule pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

4

Poids au timon de la remorque

Le poids au timon correspond à la charge exercée par la remorque sur la boule de remorque du véhicule. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale de la remorque

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif antilouvoisement de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoisement de la remorque peut être une tige coulissante mécanique qui peut être installée entre le support de boule et le timon de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le roulis de la remorque sur la route.

Le dispositif électronique TSC (selon l'équipement) détecte un louvoisement de la remorque et serre automatiquement les freins de la roue individuelle ou réduit la puissance du moteur pour tenter d'éliminer le louvoisement de la remorque.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids au timon de la remorque, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau de la boule d'attelage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ces types d'attelages sont utilisés pour tirer des remorques de petite ou de moyenne taille.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids au timon de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et l'essieu de la remorque. S'il est utilisé conformément aux directives du constructeur, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antiroulis hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents latéraux et contribue à

accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif anti-louvoisement (TSC) et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids au timon de la remorque plus élevés. Ils peuvent même être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

AVERTISSEMENT!

- Si le poids brut de la remorque est de 2 267 kg (5 000 lb) ou plus, l'utilisation d'un attelage répartiteur de charge est requise pour assurer la stabilité du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et provoquer une collision si vous utilisez un attelage porteur standard.
- Un système d'attelage répartiteur de charge incorrectement réglé peut compromettre la tenue de route, la stabilité et le freinage du véhicule, risquant ainsi de provoquer une collision.
- Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs des systèmes de freinage à inertie. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le constructeur de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules de loisir digne de confiance.

RÉGLAGE RECOMMANDÉ DE L'ATTELAGE DE RÉPARTITION

1. Vérifiez que le véhicule est à la hauteur de caisse normale.

NOTA :

Pour la mise à niveau appropriée du système de suspension pneumatique, le moteur du véhicule doit être en marche avec toutes les portières fermées lorsque vous raccordez une remorque.

2. Positionnez le véhicule de sorte qu'il soit prêt à être raccordé à la remorque (ne raccordez pas la remorque).
3. Pour les véhicules équipés d'une suspension pneumatique Quadra-Lift, utilisez les réglages de l'écran tactile de radio pour activer le mode Tire/Jack (Pneu-cric). Le mode Pneu/cric est annulé et la procédure doit être reprise si le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mi/h).
4. Mesurez la hauteur entre la partie supérieure de l'ouverture de la roue avant sur l'aile et le sol, cette valeur correspond à la hauteur H1.



A0636000086US

Mesure de la hauteur (H)

5. Fixez la remorque au véhicule sans raccorder les barres de répartition de charges.
6. Mesurez la hauteur entre la partie supérieure de l'ouverture de la roue avant sur l'aile et le sol : cette valeur correspond à la hauteur H2.
7. Installez et ajustez la tension dans les barres de répartition de charges, conformément aux recommandations du fabricant, pour que la hauteur de l'aile avant soit approximativement $(H2-H1)/2+H1$ (environ 1/2 de la différence entre H2 et H1 au-dessus de la hauteur de caisse normale [H1]).
8. Utilisez les réglages de la radio à écran tactile pour désactiver le mode pneu-cric. Assurez-vous que le camion revienne à la hauteur de caisse normale. Effectuez une inspection visuelle de la remorque et de l'attelage répartiteur de charge pour confirmer que les recommandations du constructeur sont suivies.
9. Vous pouvez à présent conduire le véhicule.

Exemple de mesure	Exemple de hauteur (mm)
H1	925
H2	946
H2-H1	21
$(H2-H1)/2$	10,5
$(H2-H1)/2 + H1$	935,5

CLASSIFICATION DES ATTELAGES DE REMORQUE

Le tableau suivant, qui présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter, vise à vous aider à sélectionner l'attelage de remorque convenant à vos besoins de remorquage.

Définition des classes d'attelage de remorque	
Classe	Valeurs maximales de l'attelage de remorque (normes de l'industrie)
Classe I – service léger	907 kg (2 000 lb)
Classe II – service moyen	1 587 kg (3 500 lb)
Classe III – service intensif	2 722 kg (6 000 lb)
Classe IV – service très intensif	4 535 kg (10 000 lb)
Consultez le tableau des capacités de remorquage (Poids maximal de la remorque) pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction de la transmission de votre véhicule.	
L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.	

CAPACITÉ DE REMORQUAGE (POIDS MAXIMAL DE LA REMORQUE)

Grand Cherokee – Sièges de 2e rangée

Moteur	Modèle	PNBC	Surface frontale	PBR maximal	Poids au timon de remorque maximaux (voir la remarque)
2,0 L	Transmission intégrale sans groupe ensemble de remorquage	4 366 kg (9 625 lb)	2,79 m ² (30 pi ²)	1 588 kg (3 500 lb)	159 kg (350 lb)
2,0 L	Transmission intégrale avec groupe ensemble de remorquage	5 568 kg (12 125 lb)	3,72 m ² (40 pi ²)	2 722 kg (6 000 lb)	272 kg (600 lb)
3,6 L	Transmission intégrale sans groupe ensemble de remorquage	3 901 kg (8 600 lb)	2,79 m ² (30 pi ²)	1 588 kg (3 500 lb)	159 kg (350 lb)
3,6 L	Transmission intégrale avec groupe ensemble de remorquage	5 126 kg (11 300 lb)	3,72 m ² (40 pi ²)	2 812 kg (6 200 lb)	281 kg (620 lb)
3,6 L	Propulsion arrière sans groupe ensemble de remorquage	3 856 kg (8 500 lb)	2,79 m ² (30 pi ²)	1 588 kg (3 500 lb)	159 kg (350 lb)
3,6 L	Propulsion arrière avec groupe ensemble de remorquage	5 080 kg (11 200 lb)	3,72 m ² (40 pi ²)	2 812 kg (6 200 lb)	281 kg (620 lb)

Moteur	Modèle	PNBC	Surface frontale	PBR maximal	Poids au timon de remorque maximaux (voir la remarque)
5,7 L	Transmission intégrale avec groupe ensemble de remorquage	5 761 kg (12 700 lb)	3,72 m ² (40 pi ²)	3 266 kg (7 200 lb)	327 kg (720 lb)
Consultez la législation locale pour les vitesses maximales de remorquage.					

Grand Cherokee L – sièges de 3e rangée

Moteur	Modèle	PNBC	Surface frontale	PBR maximal	Poids au timon de remorque maximaux (voir la remarque)
3,6 L	Propulsion arrière sans groupe ensemble de remorquage	4 082 kg (9 000 lb)	2,79 m ² (30 pi ²)	1 588 kg (3 500 lb)	159 kg (350 lb)
3,6 L	Propulsion arrière avec groupe ensemble de remorquage	5 307 kg (11 700 lb)	3,72 m ² (40 pi ²)	2 812 kg (6 200 lb)	281 kg (620 lb)
3,6 L	Transmission intégrale sans groupe ensemble de remorquage	4 082 kg (9 000 lb)	2,79 m ² (30 pi ²)	1 588 kg (3 500 lb)	159 kg (350 lb)
3,6 L	Transmission intégrale avec groupe ensemble de remorquage	5 307 kg (11 700 lb)	3,72 m ² (40 pi ²)	2 812 kg (6 200 lb)	281 kg (620 lb)
5,7 L	Transmission intégrale avec groupe ensemble de remorquage	5 942 kg (13 100 lb)	3,72 m ² (40 pi ²)	3 266 kg (7 200 lb)	327 kg (720 lb)
Consultez la législation locale pour les vitesses maximales de remorquage.					

Grand Cherokee 4xe

Modèle	PNBC	Surface frontale	PBR maximal	Poids au timon de remorque maximal
Hybrid 4x4 - Limited/Overland/TrailHawk/Summit avec groupe de préparation à la traction de remorque	5 568 kg (12 125 lb)	5,11 m ² (55 pi ²)	2 722 kg (6 000 lb)	272 kg (600 lb)
Hybrid 4x4 - Limited/Overland/TrailHawk/Summit sans groupe de préparation à la traction de remorque	4 366 kg (9 625 lb)	2,79 m ² (30 pi ²)	1 588 kg (3 500 lb)	159 kg (350 lb)

Consultez la législation locale pour les vitesses maximales de remorquage.

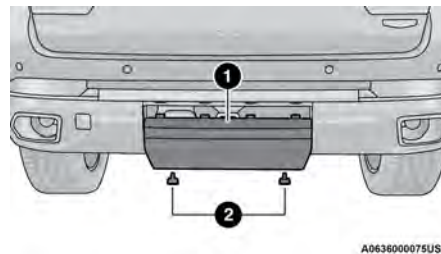
NOTA :

- Le poids au timon de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids combiné des passagers et de la charge; ce poids ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ➔ page 423. Lorsqu'on ajoute les passagers et le chargement, il est parfois nécessaire de réduire le poids au timon de la remorque et le poids brut de la remorque. Pour un poids brut en charge de 2 267 kg (5 000 lb) ou plus, se référer à l'attelage à répartition de poids ➔ page 220. Il est parfois nécessaire de répartir la charge (dans la remorque) pour ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu arrière.
- Pour les véhicules non équipés à l'usine de l'ensemble de traction de remorque, un maximum de 1 588 kg (3 500 lb) s'applique pour le poids brut de la remorque et un maximum de 158 kg (350 lb) pour le timon de la remorque.

RETRAIT DU COUVERCLE DU RÉCEPTEUR D'ATTELAGE DE REMORQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'un couvercle du récepteur d'attelage de remorque. Ce couvercle doit être retiré pour accéder au récepteur d'attelage de remorque. Ce couvercle est situé dans la partie inférieure centrale du bouclier/pare-chocs arrière.

1. Tournez les deux dispositifs de retenue situés au bas du couvercle du récepteur d'attelage d'un quart de tour dans le sens antihoraire et tirez la partie inférieure du couvercle vers l'extérieur (vers vous).
2. Tirez la partie inférieure du couvercle vers l'extérieur (vers vous), tirez vers le bas pour dégager les pattes situées dans la partie supérieure du couvercle du récepteur d'attelage à retirer.



Couvercle du récepteur d'attelage

- 1 – Couvercle du récepteur d'attelage
- 2 – Dispositifs de retenue

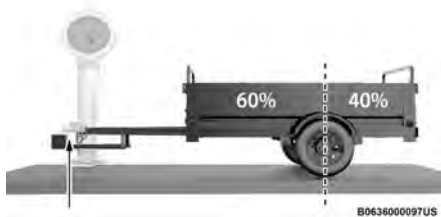
Pour réinstaller le couvercle à la fin du remorquage, répétez la procédure en inversant l'ordre des étapes.

NOTA :

Avant l'installation, assurez-vous de bien engager toutes les pattes du couvercle du récepteur d'attelage dans le bouclier/pare-chocs.

POIDS DE LA REMORQUE ET POIDS AU TIMON DE LA REMORQUE

Ne dépassez jamais le poids maximal au timon de la remorque qui est estampé sur le bouclier/pare-chocs ou l'attelage de remorque de votre véhicule.



Répartition de la charge

AVERTISSEMENT!

Chargez toujours une remorque avec 60 % du poids sur l'avant de la remorque. Cela place 10 % du PBR sur l'attelage de remorquage de votre véhicule. De fortes charges sur les roues ou des charges plus lourdes à l'arrière peuvent causer un louvoiement important de la remorque, ce qui provoquera la perte de la maîtrise du véhicule et de la remorque. L'omis-

(Suite)

AVERTISSEMENT!

sion de charger plus lourdement la remorque à l'avant est la cause de nombreuses collisions impliquant une remorque.

Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- Le poids au timon de la remorque.
- Le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans votre véhicule ou sur ce dernier.
- Le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA :

N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. Également, des équipements optionnels installés à l'usine ou par un concessionnaire doivent être pris en compte en regard de la charge maximale de votre véhicule. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître le poids maximal combiné des occupants et de la charge pour votre véhicule.

EXIGENCES DE REMORQUAGE

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants de la transmission du nouveau véhicule.

MISE EN GARDE!

- Ne tractez pas une remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 premiers milles) d'utilisation de votre véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Donc, au cours des 805 premiers km (500 mi) parcourus avec une remorque, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à toute vitesse. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.

Effectuez les opérations d'entretien énumérées dans la section Entretien périodique ➔ page 366. Lorsque vous tractez une remorque, vous ne devez jamais dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) ou le poids nominal brut combiné (PNBC).

4

AVERTISSEMENT!

Un remorquage inadéquat peut provoquer une collision. Suivez ces directives pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible.

- Assurez-vous que la charge est correctement retenue en place dans la remorque et qu'elle ne tombera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas fixée assez solidement, les mouvements possibles de la charge dynamique peuvent nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.
- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, à l'essieu, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous l'attelage de remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.
- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement du véhicule tracteur. Placez la transmission du véhicule tracteur à la position P (STATIONNEMENT). Dans le cas d'un véhicule à 4 roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert n'est pas à la position N (POINT MORT). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.
- Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).
- **Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :**
 - PNBV
 - PBR
 - PNBE
 - Poids au timon de la remorque pour l'attelage de remorque utilisé

Exigences de remorquage – pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.

- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) lors d'un remorquage avec une roue de secours pleine grandeur.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages.
- Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.
- Pour plus d'informations ➔ page 423.

Exigences de remorquage – freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freins hydrauliques ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du système de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.
- Un système de commande électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un système de commande électronique des freins n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de freinage hydraulique.
- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 453 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

AVERTISSEMENT!

- Ne raccordez jamais les freins de remorque au système de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le système de freinage, ce qui pourrait donner lieu à la perte des freins et provoquer un accident.
- Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. La non-observance de cette règle pourrait être la cause d'un accident.

MISE EN GARDE!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 453 kg (1 000 lb), celle-ci doit être équipée de ses propres freins et leur capacité de freinage doit être adéquate. La non-observance de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale et prolonger les distances de freinage.

Exigences de remorquage – feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des clignotants et des feux d'arrêt.

L'ensemble de remorquage peut inclure un faisceau de câblage à quatre ou sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le constructeur de votre véhicule.

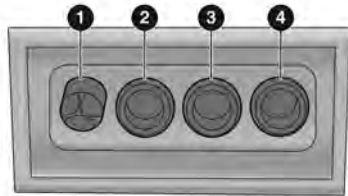
NOTA :

Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.

Toutes les connexions aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.

NOTA :

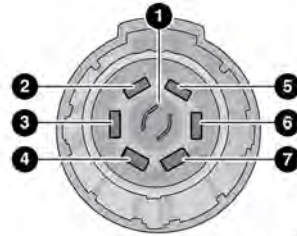
- Débranchez le connecteur de câblage de la remorque du véhicule avant de lancer un bateau (ou tout autre appareil branché dans les connexions électriques du véhicule) dans l'eau.
- Assurez-vous de le rebrancher après avoir quitté la zone d'eau.



M063600043US

Connecteur à quatre broches

- 1 - Masse
- 2 - Feux de position
- 3 - Feu de freinage et clignotant gauche
- 4 - Feu de freinage et clignotant droit



A0638000085US

Connecteur à sept broches

- 1 - Feux de recul
- 2 - Feux de jour
- 3 - Feu de freinage et clignotant gauche
- 4 - Masse
- 5 - Batterie
- 6 - Feu de freinage et clignotant droit
- 7 - Freins électriques

CONSEILS POUR LE REMORQUAGE

Avant d'effectuer un remorquage, il est recommandé de pratiquer les virages, arrêts et manœuvres de marche arrière avec la remorque dans un endroit peu fréquenté.

Transmission automatique

Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) lors du remorquage. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Toutefois, si la transmission change trop souvent de rapport dans la gamme D (MARCHE AVANT), vous pouvez utiliser la commande de sélection de vitesse de la boîte-pont AutoStick pour choisir manuellement un rapport inférieur.

NOTA :

L'utilisation d'un rapport inférieur pour conduire le véhicule dans des conditions de lourdes charges permet d'améliorer la performance de la transmission et d'en prolonger la durée de vie utile, en réduisant les passages de rapports excessifs et en évitant la surchauffe. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.

Régulateur de vitesse – selon l'équipement

- N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le régulateur de vitesse et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à une vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du régulateur de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE)

REMORQUAGE DU VÉHICULE DERRIÈRE UN AUTRE

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Modèles à 2 roues motrices	Modèles à 4 roues motrices sans le mode 4WD LOW (4 roues motrices GAMME BASSE)	Modèles à 4 roues motrices avec le mode 4WD LOW (4 roues motrices GAMME BASSE)
Remorquage à plat	AUCUN	NON PERMIS	NON PERMIS	Consultez les directives <ul style="list-style-type: none"> • Transmission à la position P (STATIONNEMENT) • Assurez-vous que le véhicule est réglé à la hauteur de caisse normale – selon l'équipement • Boîte de transfert à la position N (POINT MORT) • Remorquage en direction avant
Chariot roulant	Avant	NON PERMIS	NON PERMIS	NON PERMIS
	Arrière	OK	NON PERMIS	NON PERMIS
Sur la remorque	TOUTES	OK	OK	OK

NOTA :

- Lorsque vous remorquez derrière un véhicule, suivez toujours les réglementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.
- Les véhicules équipés d'une suspension pneumatique Quadra-Lift doivent être placés en mode transport avant d'être arrimés (par la carrosserie) sur une remorque ou un camion à plateau. Si le véhicule ne peut pas être placé en mode transport (par exemple, le moteur refuse de démarrer), les cordons devraient être attachés aux pneus (pas à la caisse) au moyen de sangles spécifiques. Si vous ne respectez pas ces directives, vous risquez la mémorisation de codes d'anomalie ou la perte de tension des sangles appropriée.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR – MODÈLES À 2 ROUES MOTRICES

Ne remorquez **PAS** ce véhicule avec les 4 roues au sol. Vous risqueriez d'endommager la transmission.

Le remorquage derrière un véhicule de loisir (pour les modèles à 2 roues motrices) est permis SEULEMENT si les roues arrière sont SOULEVÉES du sol. Pour ce faire, utilisez un chariot roulant ou une remorque pour véhicule. Si vous utilisez un chariot roulant, suivez les étapes ci-dessous :

1. Fixez solidement le chariot au véhicule tracteur en suivant les directives du constructeur de chariots.
2. Placez les roues arrière sur le chariot roulant.
3. Appliquez le frein de stationnement électrique. Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
4. COUPEZ le contact.
5. Fixez solidement les roues arrière au chariot en suivant les directives du fabricant de chariot.
6. Installez un appareil de serrage approprié, conçu pour le remorquage, pour fixer les roues avant en position droite.

MISE EN GARDE!

Le remorquage du véhicule avec les roues arrière au sol endommagera gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR – MODÈLES À 4 ROUES MOTRICES ÉQUIPÉS DU SYSTÈME QUADRA-TRAC I (BOÎTE DE TRANSFERT À UNE VITESSE SANS 4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Le remorquage derrière un véhicule de loisir n'est pas permis. La boîte de transfert de ces modèles ne comporte pas de point mort (N).

NOTA :

Ce véhicule peut être remorqué sur camion-plateau ou une remorque pour véhicule à condition que les quatre roues ne touchent **PAS** le sol.

MISE EN GARDE!

Si vous remorquez ce véhicule sans observer les directives citées précédemment, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR – QUADRA-TRAC II AVEC GAMME 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

La boîte de transfert doit être à la position N (POINT MORT) et la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Le bouton de sélection de la position N (POINT MORT) se trouve à proximité du commutateur de suspension pneumatique. Vous pouvez passer à la position N (POINT MORT) de la boîte de transfert, ou en sortir, quelle que soit la position du sélecteur de commande.

NOTA :

- Assurez-vous que le véhicule est réglé à la hauteur de caisse normale – selon l'équipement
↪ page 170.
- Si le véhicule est équipé du système de suspension pneumatique Quadra-Lift, le moteur doit être mis en marche et tourner pendant un minimum de 60 secondes (avec toutes les portières fermées) au moins une fois toutes les 24 heures. Ce procédé permet à la suspension pneumatique d'ajuster la hauteur de caisse du véhicule pour compenser l'influence de la température.

MISE EN GARDE!

- NE remorquez PAS sur chariot roulant un véhicule 4WD (4 roues motrices). Le remorquage avec seulement un ensemble de roues au sol (avant ou arrière) endommagera gravement la transmission ou la boîte de transfert. Remorquez le véhicule avec les quatre roues SUR le sol, ou SOULEVÉES du sol (à l'aide d'une remorque pour véhicule).
- Le remorquage doit être effectué uniquement en direction avant. Le remorquage du véhicule vers l'arrière peut endommager gravement la boîte de transfert.
- La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir.
- Avant de remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir, effectuez la procédure décrite dans le paragraphe « Passage à la position N (point mort) » pour vous assurer que la boîte de transfert est bien en position N (POINT MORT). Autrement, des dommages internes pourraient survenir.
- Si vous remorquez ce véhicule sans observer les directives citées précédemment, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.
- N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du pare-chocs.

Passage de la boîte de transfert au POINT MORT (N)**AVERTISSEMENT!**

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement électrique n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut rouler, même si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement électrique doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

MISE EN GARDE!

Afin d'éviter d'endommager les pièces internes, vous devez suivre ces étapes pour vous assurer que la boîte de transfert est entièrement engagée à la position N (POINT MORT) avant le remorquage d'un véhicule de loisir.

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage derrière un véhicule de loisir :

1. Immobilisez complètement le véhicule sur une surface de niveau et laissez le moteur tourner.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Mettez le levier sélecteur de la transmission au point mort (N).

4. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique Quadra-Lift, assurez-vous qu'il est réglé à la hauteur de caisse normale et que le réglage Auto Entry/Exit (Entrée et sortie automatique) est désactivé.

NOTA :

- Les conditions des étapes 1 à 4 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton ou n'est plus en vigueur pendant le passage, puis le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton.
- Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin de position ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.
- Si le véhicule est équipé du système de suspension pneumatique Quadra-Lift, le moteur doit être mis en marche et tourner pendant un minimum de 60 secondes (avec toutes les portières fermées) au moins une fois toutes les 24 heures. Ce procédé permet à la suspension pneumatique d'ajuster la hauteur de caisse du véhicule pour compenser l'influence de la température.

- Pour engager/dégager le frein de stationnement électrique, le commutateur d'allumage doit être positionné à ON/RUN (MARCHE).
 - Si les conditions de changement de gamme ne sont pas présentes ou si les gammes sont verrouillées, le message « 4WD Shift Canceled » (Passage à 4 roues motrices annulé) ou « 4WD Shift Aborted/Retry Shift » (Passage à 4 roues motrices annulé; réessayer le changement) est alors affiché au groupe d'instruments. Pour réessayer le changement, placez la transmission à N (POINT MORT), puis appuyez longuement sur le bouton « 4WD LOW » (4 roues motrices gamme BASSE).
 - Si les conditions de verrouillage ou de passage de rapport ne sont pas satisfaites, les messages « To Complete 4WD Shift Put Transmission in Neutral » (Pour passer en 4 roues motrices, placer la transmission au point mort) ou « To Complete 4WD Shift Speed Must be Below 3 MPH » (Pour passer en 4 roues motrices, la vitesse doit être inférieure à 5 km/h [3 mi/h]) ou « To Complete 4WD Shift Allow Engine To Return To Idle » (Pour passer en 4 roues motrices, laissez le moteur revenir au régime de ralenti) clignotent à l'affichage du groupe d'instruments
 ↪ page 123.
5. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de la boîte de transfert (situé près du sélecteur) pendant plus de quatre secondes. Le témoin derrière le symbole N (Point mort) clignote pour indiquer que le passage de rapport est en cours. Le témoin arrête de clignoter (s'allume en continu) lorsque le passage à la position N (POINT

MORT) est terminé. Le message « Four Wheel Drive System in Neutral » (Système à quatre roues motrices au point mort) s'affiche au groupe d'instruments.



Bouton N (POINT MORT)

6. Lorsque le passage est terminé et que le témoin N (POINT MORT) reste allumé, relâchez le bouton N (POINT MORT).
7. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou D (MARCHE AVANT).
8. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule demeure immobile.
9. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
10. Appliquez le frein de stationnement électrique.

11. Avec la transmission et la boîte de transfert à la position N (POINT MORT), appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur s'arrête. Assurez-vous que le véhicule soit en position RUN (MARCHE) et que le moteur est coupé.
12. Placez le sélecteur de rapport de transmission à la position P (STATIONNEMENT). Relâchez la pédale de frein.
13. Fixez le véhicule au véhicule tracteur au moyen d'une barre de remorquage.
14. Relâchez le frein de stationnement électrique. Assurez-vous que le véhicule soit en position RUN (MARCHE) et que le moteur est coupé.
15. Appuyez deux fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) (sans appuyer sur la pédale de frein) pour placer le commutateur d'allumage à la position d'arrêt.

Passage hors du POINT MORT (N) de la boîte de transfert

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à une utilisation normale :

1. Immobilisez le véhicule et maintenez-le fixé au véhicule tracteur.
2. Mettre le contact sur ON/RUN (MARCHE).
3. Appliquez le frein de stationnement électrique.
4. Faites démarrer le moteur.

NOTA :

- Les conditions des étapes 1 à 5 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton ou n'est plus en vigueur pendant le passage, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton.
 - Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin de position ne s'allumera ou ne clignotera.
 - Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.
5. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
 6. Mettez le levier sélecteur de la transmission au point mort (N).
 7. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de la boîte de transfert (situé près du sélecteur) pendant cinq secondes.

**Bouton N (POINT MORT)****NOTA :**

Si le régime du moteur atteint le ralenti élevé après un démarrage à froid, le groupe d'instruments affichera le message « To Complete 4WD Shift Allow Engine To Return To Idle » (Pour passer en 4 roues motrices, placer la transmission au point mort) et la boîte de transfert ne permettra pas de sortir le levier de vitesses de la position N (POINT MORT).

8. Lorsque le témoin N (POINT MORT) s'éteint, relâchez le bouton N (POINT MORT). Une fois le bouton N (POINT MORT) relâché, la boîte de transfert passera toujours en gamme 4WD HI (4 roues motrices gamme haute).
9. Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement). Coupez le contact.
10. Relâchez la pédale de frein.
11. Débranchez le véhicule du véhicule tracteur.
12. Faites démarrer le moteur.

13. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
14. Relâchez le frein de stationnement électrique.
15. Placez la transmission aux positions R (MARCHE ARRIÈRE) ou D (MARCHE AVANT), relâchez la pédale de frein, puis vérifiez que le véhicule fonctionne normalement.

CONSEILS DE CONDUITE**CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE**

Les véhicules utilitaires sont dotés d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite qui les rend capables de meilleures performances dans diverses conditions de conduite tout terrain. Des caractéristiques particulières de conception leurs confèrent un centre de gravité plus élevé que celui des véhicules de tourisme conventionnels.

Un des avantages de la garde au sol plus élevée est la meilleure vue que vous avez sur la route, ce qui vous permet de parer aux problèmes. En revanche, cette garde au sol élevée fait en sorte que les véhicules n'ont pas été conçus pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme conventionnels, tout comme les voitures sport surbaissées ne sont pas conçues pour fonctionner de manière satisfaisante dans des conditions tout terrain. Évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise et un capotage si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule.

CONSEILS SUR LA CONDUITE HORS ROUTE

Système de suspension pneumatique Quadra-Lift – selon l'équipement

Lors de la conduite hors route, il est conseillé de sélectionner la plus basse hauteur du véhicule qui peut être utilisée pour libérer l'obstacle actuel ou le terrain. La hauteur du véhicule doit ensuite être élevée selon les conditions changeantes du terrain.

Le sélecteur Selec-Terrain modifie automatiquement la hauteur du véhicule à la hauteur optimale selon la position du sélecteur Selec-Terrain. La hauteur par défaut du véhicule peut être modifiée pour chaque mode du système Selec-Terrain au moyen des commutateurs de suspension pneumatique utilisés normalement.

Conditions d'utilisation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) – selon l'équipement

En conduite hors route, passez au mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) pour obtenir une meilleure adhérence. Cette gamme devrait se limiter aux situations extrêmes comme la neige, la boue ou le sable profonds où une adhérence supplémentaire est nécessaire à basse vitesse. Évitez de rouler à plus de 40 km/h (25 mi/h) en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas dans la gamme 4WD LOW (4 roues motrices GAMME BASSE) sur une chaussée sèche, car vous risqueriez d'endommager la transmission. La gamme 4WD LOW (4 roues motrices GAMME BASSE) verrouille ensemble les transmissions avant et arrière et ne permet pas une réaction de différentiel entre les arbres de transmission avant et arrière. La conduite dans le mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) entraîne le grippage de la transmission; utilisez cette gamme uniquement sur les chaussées mouillées ou glissantes.

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule puisse traverser des nappes d'eau, vous devriez prendre certaines précautions avant d'entrer dans l'eau.

NOTA :

Votre véhicule peut passer un gué d'une profondeur maximale de 61 cm (24 po) s'il est muni d'une suspension pneumatique, ou de 53 cm (21 po) sans une telle suspension, lorsque vous traversez de petites rivières et des ruisseaux. Pour optimiser le rendement du système de chauffage et de ventilation de votre véhicule, il est recommandé de sélectionner le mode de recirculation d'air lorsque vous passez un gué. Assurez-vous d'éviter de descendre le véhicule dans l'eau; et assurez-vous que la fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie est désactivée dans les réglages du système Uconnect.

MISE EN GARDE!

Lorsque vous conduisez dans l'eau, ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer et vérifiez tous les liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut causer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule. Si vous devez traverser une accumulation d'eau, tentez de déterminer la profondeur et l'état du fond (et l'emplacement des obstacles) avant d'y pénétrer. Procédez avec prudence et maintenez une vitesse contrôlée stable de moins de 8 km/h (5 mi/h) dans l'eau profonde pour minimiser les effets de vagues.

Nappe d'eau

Si l'eau s'écoule rapidement et s'élève (comme les écoulements lors d'un orage), évitez de la traverser jusqu'à ce que le niveau d'eau et le débit diminuent. Si vous devez traverser l'eau qui s'écoule, évitez des profondeurs dépassant 9 po (23 cm). L'eau qui s'écoule peut éroder le lit et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Déterminez des points de sortie en aval du point d'entrée pour tenir compte de la dérive.

Eau stagnante

Évitez de rouler dans de l'eau stagnante d'une profondeur dépassant 61 cm (24 po) si le véhicule est muni d'une suspension pneumatique ou de 53 cm (21 po) sinon, et réduisez la vitesse de manière appropriée pour éviter les effets de vague. La vitesse maximale est de 8 km/h (5 mi/h).

Entretien

Après avoir roulé dans l'eau profonde, vérifiez les liquides et les lubrifiants du véhicule (huile moteur, huile de la transmission, huile pour ponts, huile pour boîte de transfert) pour vous assurer qu'ils n'ont pas été contaminés. Vidangez tout liquide contaminé (d'apparence laiteuse ou mousseuse) dès que possible pour prévenir les dommages aux composants.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Dans la neige abondante, lorsque vous remorquez une charge ou pour une maîtrise accrue à basse vitesse, placez la transmission à un rapport inférieur, puis placez la boîte de transfert à la gamme 4WD BAS (4 roues motrices GAMME BASSE) au besoin ➔ page 165. Rétrogradez uniquement pour continuer à avancer. Un sursrégime du moteur peut causer le patinage des roues et faire perdre la motricité.

Évitez de rétrograder brusquement sur les routes glacées ou glissantes, car le freinage moteur peut causer un patinage et une perte de maîtrise du véhicule.

Montée de pente

NOTA :

Avant de tenter de monter une pente, déterminez les conditions au niveau de la crête et de l'autre côté.

Avant de monter une pente abrupte, placez la transmission à un rapport inférieur et la boîte de transfert à la gamme 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Utilisez le PREMIER rapport et le mode 4WD LOW (4 roues motrices GAMME BASSE) pour la conduite sur des pentes très abruptes.

Si le moteur cale ou si vous commencez à perdre votre élan en montant une pente abrupte, laissez votre véhicule s'arrêter et appuyez immédiatement sur les freins. Redémarrez le moteur et passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Reculez lentement vers le bas de la pente en laissant le frein moteur par compression vous aider à réguler votre vitesse. Appuyez légèrement sur les freins si vous en avez besoin pour maîtriser la vitesse du véhicule afin d'éviter le blocage ou le patinage des pneus.

AVERTISSEMENT!

Si le moteur s'étouffe, que vous perdez votre élan ou que vous n'arrivez pas à atteindre le sommet d'une colline ou d'une pente raide, n'essayez jamais de faire demi-tour. Le véhicule pourrait se renverser et faire des tonneaux. Reculez toujours prudemment, tout droit vers le bas de la pente, en MARCHE ARRIÈRE (R). Ne reculez jamais sur une pente au POINT MORT (N) en utilisant seulement les freins.

N'oubliez pas qu'il ne faut jamais conduire en diagonale sur une pente. Conduisez toujours tout droit, en montant ou en descendant.

Si les roues commencent à patiner à l'approche de la crête, relâchez légèrement la pédale d'accélérateur et continuez à avancer en tournant lentement les roues avant. Cette manœuvre fait adhérer les roues à la surface et assure généralement une adhérence suffisante pour terminer la montée.

Traction en descente

Lorsque vous descendez des montagnes ou des pentes, utilisez le limiteur de vitesse en descente ou le régulateur de vitesse de sélection pour éviter des freinages répétés et appuyés.

Si le véhicule n'est pas équipé du limiteur de vitesse en descente ou du régulateur de vitesse de sélection, utilisez la méthode suivante :

Placez la transmission à un rapport inférieur et la boîte de transfert en position 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Laissez le véhicule descendre lentement la pente avec les quatre roues tournant contre la résistance de compression du moteur. Cela vous permettra de maîtriser la vitesse et la direction du véhicule.

Lorsque vous descendez des montagnes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la perte éventuelle de la capacité de freinage. Évitez des freinages répétés et appuyés en rétrogradant autant que possible.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages. Vous pouvez ainsi remédier immédiatement aux problèmes et maintenir votre véhicule prêt quand vous en avez besoin.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez si les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement sont endommagés.
- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez, au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin, et serrez-les, si nécessaire, aux valeurs de couple spécifiées dans le manuel d'atelier.

- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. En outre, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.
- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. Vous pourriez ne pas bénéficier de la puissance de freinage nécessaire pour éviter une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions salissantes, faites vérifier et nettoyer vos freins dès que possible.

- Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après avoir conduit dans la boue, la neige fondante ou autres éléments similaires, recherchez des accumulations de matière sur les jantes. Des matières ainsi compactées peuvent causer un déséquilibre des roues et dégager celles-ci suffit à corriger la situation.

MULTIMÉDIA

SYSTÈMES UCONNECT


Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre système Uconnect 5/5 NAV avec écran de 8,4 po ou votre système Uconnect 5/5 NAV avec écran de 10,1 po, consultez le supplément du manuel d'instruction de la radio Uconnect.

NOTA :

Les images du système Uconnect ne sont fournies qu'à des fins explicatives et ne représentent pas avec exactitude le logiciel de votre véhicule.

CYBERSÉCURITÉ

Selon ce qui est applicable, votre véhicule peut avoir la capacité d'envoyer ou de recevoir de l'information d'un réseau filaire ou sans fil. Ces données permettent aux systèmes et aux fonctions du véhicule de fonctionner correctement.

Votre véhicule peut être équipé de certaines fonctions de sécurité pour réduire le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes et aux communications sans fil du véhicule. La technologie logicielle du véhicule continue d'évoluer avec le temps et FCA US LLC, en collaboration avec ses fournisseurs, évalue et prend les mesures appropriées au besoin. Comme toujours, si vous constatez un comportement inhabituel, communiquez immédiatement avec un concessionnaire autorisé  page 451 ou reportez-vous au manuel d'instructions pour la radio Uconnect pour les coordonnées détaillées de contact.

Le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule peut toujours exister, même si la version la plus récente du logiciel du véhicule (tel que le logiciel du système Uconnect) est installée.

AVERTISSEMENT!

- Insérez SEULEMENT les appareils/composants de confiance dans votre véhicule. Un dispositif multimédia d'origine inconnue pourrait possiblement contenir des logiciels malveillants et si vous l'installez dans votre véhicule, il peut augmenter le risque d'endommagement des systèmes du véhicule.
- Comme toujours, si vous ressentez un comportement inhabituel du véhicule, confiez-le immédiatement à un concessionnaire autorisé.

NOTA :

Pour contribuer à améliorer l'expérience utilisateur, les fonctions, la stabilité, etc., et minimiser le risque d'une violation de sécurité, les propriétaires de véhicule devraient visiter régulièrement www.driveuconnect.com (résidents des É.-U.) ou www.driveuconnect.ca (résidents du Canada) pour de l'information sur les mises à jour disponibles pour le logiciel Uconnect.

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT

Le système Uconnect utilise une combinaison de boutons situés sur l'écran tactile et de boutons situés sur la plaque frontale au centre du tableau de bord. Ces boutons vous permettent d'accéder aux fonctions programmables par l'utilisateur et de les modifier. Plusieurs des caractéristiques peuvent varier en fonction du véhicule.

Les boutons situés sur la plaque frontale se trouvent en dessous ou à côté du système Uconnect au centre du tableau de bord. De plus, un bouton de commande « SCROLL/ENTER » (DÉFILEMENT-ENTRÉE) se trouve sur le côté droit. Tournez le bouton de commande pour faire défiler les menus et modifier les réglages. Appuyez sur le centre du bouton de commande une ou plusieurs fois pour sélectionner ou modifier un réglage.

Le système Uconnect peut également être muni des boutons SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) et MUTE (MISE EN SOURDINE) situés sur la plaque frontale.

Appuyez sur le bouton SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) sur la plaque frontale pour éteindre l'écran du système Uconnect. Appuyez à nouveau sur le bouton ou appuyez sur l'écran pour allumer celui-ci.

Appuyez sur le bouton fléché de retour pour sortir d'un menu ou d'une certaine option du système Uconnect.

Maintenez le bouton Power (Alimentation) de la plaque frontale de la radio enfoncé pendant au moins 15 secondes afin de réinitialiser la radio.

FONCTIONS PROGRAMMABLES PAR L'UTILISATEUR



Uconnect 5/5 NAV avec affichage de 10,1 po

1 – Boutons du système Uconnect situés sur l'écran tactile

2 – Boutons du système Uconnect situés sur la plaque frontale

Appuyez sur le bouton Véhicule (Véhicule), puis appuyez sur l'onglet Settings (Réglages) au haut de l'écran tactile. Dans ce menu, le système Uconnect vous permet d'accéder à toutes les fonctions programmables disponibles.

NOTA :

- Seulement une zone à la fois de l'écran tactile peut être sélectionnée.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour accéder au menu voulu. Une fois le menu voulu sélectionné, appuyez brièvement sur l'option de réglage préférée jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant que ce dernier a été sélectionné. Une fois le réglage effectué, appuyez sur le bouton Véhicule (Véhicule) pour quitter cet écran. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

Display (Affichage)

Lorsque le bouton Display (Affichage) est enfoncé sur l'écran tactile, le système affiche les options associées au thème (selon l'équipement), à la luminosité et à la couleur de l'écran tactile. Les réglages disponibles sont les suivants :

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Language (Langue)	Ce réglage modifie la langue utilisée par le système Uconnect. Les langues proposées sont l'anglais, le français, l'espagnol et l'italien.

Nom de réglage	Description
Mode d'affichage	Ce réglage vous permet de définir manuellement la luminosité ou de laisser le système la régler automatiquement. Le réglage « Auto » (Automatique) permet au système de régler automatiquement la luminosité de l'affichage. Le réglage « Manual » (Manuel) permet à l'utilisateur de régler la luminosité de l'affichage.
Display Brightness Daytime (Luminosité de jour de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité pendant le jour. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Display Brightness Nighttime (Luminosité de nuit de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque c'est la nuit. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Set Theme (Définir le thème)	Ce réglage vous permet de changer le thème d'affichage.
Unités	Ce réglage vous permet de changer les unités. Le réglage modifie indépendamment chaque unité de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation actuelle (l/100 km, km/l, mi/gal [É.-U.] ou mi/gal [R.-U.]), de pression (lb/po ² , kPa ou bar) et de température (°C ou °F).
Mode Thème	Ce réglage vous permet d'ajuster la luminosité de votre thème. Les options de réglage sont « Light » (Clair), « Dark » (Sombre) et « Auto » (Automatique). Sélectionnez-les pour voir les thèmes en mode clair ou sombre. Le mode « Auto » (Automatique) modifie le thème avec les témoins.
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le signal sonore de l'écran tactile.
Show Main Category Bar Labels (Afficher les étiquettes de la barre de catégorie principale)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les étiquettes de la barre de catégorie principale inférieure.
Navigation Turn-by-Turn Displayed in Cluster (Affichage de la navigation détaillée au tableau de bord)	Ce réglage affiche les messages guides de navigation à l'affichage du groupe d'instruments.
Phone Pop-ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage affiche les messages et les notifications d'un téléphone intelligent à l'affichage du groupe d'instruments.
Fenêtres contextuelles « Prêt à conduire »	Ce réglage active les fenêtres contextuelles Ready To Drive (Prêt à conduire) à l'affichage du groupe d'instruments.
Message Pop-ups Displayed With Button Press (Fenêtres contextuelles de message affichées en appuyant sur le bouton)	Ce réglage active ou désactive les fenêtres contextuelles de la fonction de massage.

Entertainment Screens (Écrans de divertissement)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Entertainment Screens (Écrans de divertissement) de l'écran tactile, le système affiche les différentes options associées aux fonctions du système de divertissement du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Passenger Screen Permissions (Permissions de l'écran du passager)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver les permissions de l'écran du passager. Les options disponibles pour ce réglage sont « Navigation » (Navigation), « Device Manager » (Gestionnaire d'appareils) et « Uconnect Theater » (Uconnect Theater). Chaque option peut être réglée à « On » (Activé) et à « Off » (Désactivé).
Rear Seat Screen Permissions (Permissions de l'écran du siège arrière)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver les permissions de l'écran du siège arrière. Les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé) se trouvent sous « Navigation » (Navigation).

5

Mon profil

Lorsque vous appuyez sur le bouton My Profile (Mon profil) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux profils du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Language (Langue)	Ce réglage modifie la langue utilisée par le système Uconnect. Les langues proposées sont l'anglais, le français, l'espagnol et l'italien.
Mode d'affichage	Ce réglage modifie l'écran de radio à « Auto » (Automatique) ou « Manual » (Manuel). Le mode « Manual » (Manuel) permet une personnalisation plus poussée de la luminosité de l'affichage pour la radio.
Display Brightness Daytime (Luminosité de jour de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité pendant le jour. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.

Nom de réglage	Description
Display Brightness Nighttime (Luminosité de nuit de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque c'est la nuit. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Mode Thème	Ce réglage vous permet d'ajuster la luminosité de votre thème. Les options de réglage sont « Light » (Clair), « Dark » (Sombre) et « Auto » (Automatique). Sélectionnez-les pour voir les thèmes en mode clair ou sombre. Le mode « Auto » (Automatique) modifie le thème avec les témoins.
Unités	Ce réglage vous permet de changer les unités. Le réglage modifie indépendamment chaque unité de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation actuelle (l/100 km, km/l, mi/gal [É.-U.] ou mi/gal [R.-U.]), de pression (lb/po ² , kPa ou bar) et de température (°C ou °F).
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le signal sonore de l'écran tactile.
Show Main Category Bar Labels (Afficher les étiquettes de la barre de catégorie principale)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage des étiquettes de la barre de catégorie principale.
Navigation Turn-by-Turn Displayed in Cluster (Affichage de la navigation détaillée au tableau de bord)	Ce réglage affiche les messages guides de navigation à l'affichage du groupe d'instruments.
Phone Pop-Ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage affiche les messages et les notifications d'un téléphone intelligent à l'affichage du groupe d'instruments.
Message Pop-ups Displayed With Button Press (Fenêtres contextuelles de message affichées en appuyant sur le bouton)	Ce réglage active ou désactive les fenêtres contextuelles de la fonction de massage.
Format de l'heure	Ce réglage vous permet de définir le format de l'heure (AM/PM). Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « 12 hrs » définit l'heure au format 12 heures. Le réglage « 24 hrs » définit l'heure au format 24 heures.
Voice Options (Options vocales)	Ce réglage vous permet de modifier de la radio pour qu'elle utilise une voix « Male » (Masculine) ou « Female » (Féminine).
Wake Up Word (Mot de réveil)	Ce réglage vous permet de définir le mot de « réveil » du système. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Hey, Uconnect » (Hé, Uconnect) et « Hey, Jeep® » (Hé, Jeep®).
Voice Barge-in (Intervention vocale)	Ce réglage permettra l'utilisation de la fonction Voice Barge-in (Intervention vocale), qui vous permet d'interrompre le message d'assistance ou l'invite du système en demandant à voix haute son activation ou sa désactivation.
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage de la liste de commandes.
Navigation Settings (Paramètres de navigation)	Ce réglage vous redirige vers la liste des réglages du système de navigation. Consultez le manuel d'instructions du système Uconnect.

Nom de réglage	Description
Ambient Color Personalization (Personnalisation de la couleur ambiante)	Ce réglage vous achemine vers un nouveau menu, qui vous permet de modifier la couleur de l'éclairage ambiant dans l'habitacle.
Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Heated Steering Wheel (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement)	Ce réglage active le système de confort du véhicule et les sièges chauffants ou le volant chauffant lorsque le véhicule a été démarré à distance ou que le contact a été mis. Le réglage « Off » (Désactivé) n'active pas les systèmes de confort. Le réglage « Remote Start » (Démarrage à distance) active seulement les systèmes de confort lorsque le démarrage à distance est utilisé. Le réglage « All Start » (Tous les démarrages) active les systèmes de confort, peu importe la manière dont le véhicule a été démarré.
Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio)	Ce réglage maintient certaines caractéristiques électriques en fonction après la coupure du moteur. Lorsque l'une des portières est ouverte, le système électronique est alors désactivé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 45 sec », « 5 min » et « 10 min ».
Radio Off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage vous permet de déterminer si la radio s'éteint lorsque l'une des portières est ouverte.
Réglages audio	Ce réglage ouvre le sous-menu qui contient les réglages audio ➡ page 255.
Fenêtres contextuelles pour placer des tiroirs d'applications dans vos favoris	Ce réglage vous permet de placer des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications dans vos favoris avec les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
App Drawer Unfavoriting Pop-ups (Fenêtres contextuelles pour retirer de vos favoris des tiroirs d'applications)	Ce réglage vous permet de retirer de vos favoris des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications avec les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
New Text Message Pop-ups (Notifications contextuelles de nouveau télémessagerie)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles de nouveau télémessagerie. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Missed Calls Message (Message d'appel manqué)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles d'appel manqué. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Navigation Pop-ups (Fenêtres contextuelles de navigation)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles de navigation. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Reset App Drawer to Default Order (Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	Ce réglage réinitialise le tiroir d'applications à sa disposition d'usine par défaut.
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	Ce réglage réinitialise tous les réglages précédemment modifiés à leurs valeurs d'usine par défaut.
More Profile Options (Autres options de profil)	Ce réglage vous donne accès à d'autres options de profil.

Sécurité et aide à la conduite

Lorsque vous appuyez sur le bouton Safety/Driving Assistance (Sécurité/Aide à la conduite) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux réglages de sécurité du véhicule. Ces options peuvent varier selon les caractéristiques dont votre véhicule est muni. Les réglages peuvent être présentés sous la forme d'une liste ou au sein de sous-dossiers à l'écran. Pour accéder à un sous-dossier, sélectionnez le dossier souhaité; les options disponibles qui sont associées à cette caractéristique seront alors affichées à l'écran.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale – Situé dans le sous-menu Freinage d'urgence automatique	Ce réglage modifie la distance à laquelle l'alarme du système d'avertissement de collision frontale (FCW) retentit. Avec le réglage « Medium » (Moyen), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsqu'un objet est visible et qu'une possibilité de collision est détectée. Avec le réglage « Near » (Près), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsque l'objet est plus près du véhicule. Avec le réglage « Far » (Éloigné), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsqu'un objet est à une distance éloignée du véhicule.
Système d'avertissement de collision frontale – Situé dans le sous-menu Freinage d'urgence automatique	Ce réglage active ou désactive le système d'avertissement de collision frontale. Le réglage « Off » (Désactivé) désactive les systèmes d'avertissement de collision frontale et de freinage d'urgence. Si le réglage « Off » (Désactivé) est sélectionné, une icône désactivation s'affichera sur votre affichage du groupe d'instruments. Le réglage « Warning Only » (Avertissement seulement) ne fournit qu'une alarme sonore lorsqu'une collision est détectée. Le réglage « Warning + Active Braking » (Avertissement et freinage actif) fournit une alarme sonore et applique une certaine pression de freinage lorsqu'une collision est détectée.
Traffic Sign Assist (Aide sur les panneaux de signalisation)	Ce réglage active ou désactive la fonction d'aide sur les panneaux de signalisation.
Traffic Sign Assist Warning (Avertissement d'aide sur les panneaux de signalisation)	Ce réglage vous permet de régler le type d'avertissement associé au panneau de signalisation. Les options disponibles sont « Off » (Désactivé), « Visual » (Visuel) et « Visual + Chime » (Visuel et sonore).
Traffic Sign Assist Sensivity (Sensibilité de l'aide sur les panneaux de signalisation)	Ce réglage modifiera la sensibilité de l'aide sur les panneaux de signalisation. Les options disponibles sont « + 0 », « + 5 » et « + 10 ».
Traffic Sign Assist Offset (Décalage de l'aide sur les panneaux de signalisation)	Ce réglage modifiera le décalage de l'aide sur les panneaux de signalisation. Les options offertes vous permettront de régler ce décalage dans une plage de 0 à 8 km/h (0 à 5 mi/h).

Nom de réglage	Description
Traffic Sign (Panneau de signalisation)	Dans ce réglage, on trouve supplémentaires : « Traffic Sign Blinking » (Panneau de signalisation clignotant) avec options On (Activé) et Off (Désactivé), « Traffic Sign Sensitivity » (Sensibilité relative aux panneaux de signalisation) avec options « + 0 », « + 5 » et « + 10 » et « Traffic Sign Information Offset » (Décalage de l'information sur les panneaux de signalisation) avec options sélectionnables de 8 km/h (0 à 5 mi/h).
New Speed Zone Indication (Indication de nouvelle zone de vitesse)	Ce réglage vous permet de définir si le système doit vous avertir lorsqu'une limite de vitesse a changé dans une zone. Les options disponibles sont « Off » (Désactivé), « Visual » (Visuel) et « Visual + Chime » (Visuel et sonore).
Gestion de voie active	Ce réglage alerte le conducteur lorsqu'une sortie de voie est détectée. Les options proposées sont « Vibration Only » (Vibration seulement), « Steering Assist Only » (Aide au volant seulement) et « Vibration + Steering Assist » (Vibration et aide au volant).
Lane Warning (Avertissement de voie)	Ce réglage vous offre le choix entre « Early » (Précoce), « Medium » (Moyen) et « Late » (Tardif).
Vibration Strength (Force de la vibration)	Ce réglage vous permet de modifier la force de vibration en sélectionnant parmi les options « Low » (Faible), « Medium » (Moyenne) et « High » (Élevée).
Steering Assist Strength (Force de l'aide au volant)	Ce réglage modifie la force de la rétroaction au volant au moment d'une sortie de voie. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Night Vision Video Warning (Avertissement vidéo de vision nocturne)	Ce réglage active ou désactive l'avertissement vidéo de vision nocturne ainsi que le témoin vert ou gris du groupe d'instruments.
ParkSense	Ce réglage modifie le type d'alerte ParkSense lorsqu'un objet est détecté à proximité et accompagné des options « avertissement seulement » et « avertissement et freinage ».
Front ParkSense Volume (Volume du système ParkSense avant)	Ce réglage modifie le volume du système ParkSense avant. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Rear ParkSense Volume (Volume du système ParkSense arrière)	Ce réglage modifie le volume du système ParkSense arrière. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage	Ce réglage active ou désactive le système d'assistance au freinage arrière ParkSense.
Avertissement relatif à la distance latérale	Ce réglage active ou désactive le système d'avertissement relatif à la distance latérale.
Détection de somnolence au volant	Ce réglage surveille les habitudes de conduite du conducteur et l'informe de tout changement, qui pourrait signifier que le conducteur est somnolent. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort)	Ce réglage modifie le type d'alarme fournie lorsqu'un objet est détecté dans un angle mort du véhicule. Le réglage « Off » (Désactivé) désactive l'alarme d'angle mort. Le réglage « Lights » (Feux) active les feux d'alarme d'angle mort sur les rétroviseurs extérieurs. Le réglage « Lights & Chime » (Feux et carillon) active les feux sur les rétroviseurs extérieurs et une alarme sonore.

Nom de réglage	Description
Réglage par défaut de la direction assistée électrique	Ce réglage modifie la valeur par défaut de la direction assistée électrique. Les options proposées sont « Comfort » (Confort), qui demande un effort moindre pour tourner le volant, « Normal » pour un effort normal, et « Sport », pour un effort plus élevé.
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente)	Ce réglage active ou désactive le système d'assistance au départ en pente.
Assistance au gonflage des pneus	Ce réglage active ou désactive la fonction d'assistance au gonflage des pneus.
Rear Seat Alert (Alerte de siège arrière)	Lorsque ce réglage est activé et que les portières arrière sont ouvertes alors que le moteur tourne ou lorsque le moteur est lancé dans les 10 minutes suivant l'ouverture de la portière, un message s'affiche pour vous inviter à vérifier le siège arrière lors de la COUPURE du contact du véhicule.

Clock & Date (Horloge et date)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock & Date (Horloge et date) de l'écran tactile, le système affiche les différentes options associées à l'horloge interne du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS)	Ce réglage synchronise l'heure avec le récepteur GPS du système. Le système contrôle alors l'heure en fonction de l'emplacement GPS.
Format de l'heure	Ce réglage vous permet de définir le format de l'heure (AM/PM). Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « 12 hrs » définit l'heure au format 12 heures. Le réglage « 24 hrs » définit l'heure au format 24 heures.
Set Time (Régler l'heure)	Ce réglage vous permet de régler les heures et les minutes. Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « + » augmente les heures ou les minutes. Le réglage « - » réduit les heures ou les minutes.
Set Time Hours (Régler les heures)	Ce réglage vous permet de définir les heures. Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « + » augmente les heures. Le réglage « - » réduit les heures.

Nom de réglage	Description
Set Time Minutes (Régler les minutes)	Ce réglage vous permet de définir les minutes. Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « + » augmente les minutes. Le réglage « - » réduit les minutes.
Set Date (Régler la date)	Ce réglage vous permet de régler le jour, le mois et l'année. En utilisant « + » ou « - », vous pouvez faire défiler les jours, mois et années disponibles.
Show Time and Date During Screen Off (Afficher l'heure et la date pendant que l'écran est éteint)	Ce réglage vous permet d'afficher l'heure et la date alors que l'écran est éteint. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Phone/Bluetooth® (Téléphone/Bluetooth^{MD})

Lorsque vous appuyez sur le bouton Téléphone/Bluetooth^{MD} de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la connectivité Bluetooth^{MD} à partir d'un appareil audio externe ou d'un téléphone intelligent. À partir de ce menu, vous pouvez accéder à la liste des téléphones intelligents et appareils audio jumelés.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Device Manager (Gestionnaire d'appareils)	Ce réglage affiche l'écran principal Device Manager (Gestionnaire d'appareils).
Do Not Disturb All (Ne pas déranger tout)	Ce réglage ouvre le menu des réglages « Do Not Disturb All » (Ne pas déranger tout). Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Enable Two Active Phones (Permettre deux téléphones actifs)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver deux téléphones actifs avec le véhicule. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Phone Pop-Ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage active les fenêtres contextuelles relatives aux messages du téléphone à l'affichage du groupe d'instruments.

Voice (Vocal)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Voice (Vocal) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux fonctions de reconnaissance vocale du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Voice Options (Options vocales)	Ce réglage vous permet de choisir une voix « Male » (Masculine) ou « Female » (Féminine) pour le système.
Wake Up Word (Mot de réveil)	Ce réglage vous permet de définir le mot de « réveil » du système. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Hey, Uconnect » (Hé, Uconnect) et « Hey, Jeep® » (Hé, Jeep®).
Voice Barge-In (Intervention vocale)	Ce réglage vous permet de répondre à une réponse vocale avant que le système ait terminé sa phrase. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver la liste de commandes. Le réglage « Always » (Toujours) permet de toujours afficher la liste de commandes. Le réglage « With Help » (Avec de l'aide) permet d'afficher la liste de commandes accompagnée d'une courte description de la fonction de chaque commande. Le réglage « Never » (Jamais) désactive l'affichage de la liste de commandes.

Navigation

Lorsque vous appuyez sur le bouton Navigation de l'écran tactile, le système affiche les options associées au système de navigation intégré au véhicule. Ces réglages peuvent changer les icônes qui sont affichées sur la carte, la manière dont l'heure d'arrivée est calculée et les types d'itinéraires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de navigation et les réglages, consultez le manuel d'instructions du système Uconnect.

Caméra

Lorsque vous appuyez sur le bouton Camera (Caméra) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux fonctions de caméra du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Surround View Camera Delay (Temporisation de la caméra de vue panoramique)	Ce réglage ajoute un délai minuté à la caméra de vue panoramique lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
Surround View Camera Guidelines (Lignes de guide de la caméra de vue panoramique)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide de la caméra de vue panoramique.
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage ajoute un délai minuté à la caméra d'aide au recul ParkView lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView.
Lignes de guide de la caméra orientée vers l'avant	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide de la caméra orientée vers l'avant.

Rétroviseurs et essuie-glaces

Lorsque vous appuyez sur le bouton Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux rétroviseurs et essuie-glaces du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Rétroviseurs inclinables en marche arrière	Lorsque ce réglage est sélectionné, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et que le sélecteur du rapport de transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Les rétroviseurs reviennent à leur position précédente lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la transmission hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Rétroviseurs latéraux rabattables automatiquement	Ce réglage permet de rabattre et de déployer automatiquement les rétroviseurs extérieurs lorsque le moteur est coupé, que les portières sont verrouillées ou que le bouton de la télécommande est enfoncé. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Essuie-glaces automatiques à détection de pluie	Ce réglage active ou désactive les essuie-glaces automatiques à détection de pluie.
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces)	Ce réglage allume les phares lorsque les essuie-glaces sont activés.

Feux

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux feux extérieurs et intérieurs du véhicule.

NOTA :

- Lorsque la fonction « Daytime Running Lights » (Feux de jour) est sélectionnée, il est possible d'activer ou de désactiver les feux de jour. Cette fonction est seulement disponible si la loi du pays dans lequel le véhicule a été acheté l'autorise.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Ambient Color Personalization (Personnalisation de la couleur ambiante)	Ce réglage vous achemine vers un nouveau menu, qui vous permet de modifier la couleur de l'éclairage ambiant dans l'habitacle.
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le contact du véhicule a été coupé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».
Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le véhicule est déverrouillé. L'option « Greeting Lights » (Éclairage d'accueil) doit être sélectionnée et l'option « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche) doit être réglée à plus de 0 seconde pour que la fonction soit activée. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces)	Ce réglage allume les phares lorsque les essuie-glaces sont activés.
Proximity Wake-Up (Réveil de proximité)	Ce réglage vous permet d'allumer ou d'éteindre certains feux intérieurs et extérieurs à l'approche du véhicule. NOTA : La fonction « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche) doit être réglée à une valeur autre que zéro pour que la fonction Proximity Wake-Up (Réveil de proximité) s'active.
Greeting Lights (Éclairage d'accueil)	Lorsque la fonction « Greeting Lights » (Éclairage d'accueil) est sélectionnée, elle active la fonction « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche). Lorsque la fonction « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche) est sélectionnée, elle permet de régler la durée d'allumage des phares après le déverrouillage des portières à l'aide de la télécommande. L'option « Greeting Lights » (Éclairage d'accueil) doit être sélectionnée et l'option « Headlight Illumination on Approach » doit être réglée à plus de 0 seconde pour que la fonction soit activée. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Feux de route à antiéblouissement automatique	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les feux de route à antiéblouissement automatique.

Nom de réglage	Description
Daytime Running Lights (Feux de jour)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les feux de jour.
Feux de virage	Lorsque cette fonction est sélectionnée, si l'angle de rotation du volant est grand ou si les clignotants sont allumés, un feu (incorporé au phare antibrouillard) s'allume sur le côté correspondant en vue d'améliorer la visibilité la nuit.
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le clignotement des feux lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé.

Freins

Lorsque vous appuyez sur le bouton Brakes (Freins) de l'écran tactile, le système affiche les réglages associés au système de freinage du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Frein de stationnement automatique	Ce réglage active ou désactive le frein de stationnement automatique.
Entretien des freins	Ce réglage vous permet de placer les freins en position d'entretien. Lorsque le réglage est sélectionné, une fenêtre contextuelle affiche les choix « Yes » (Oui) et « No » (Non).

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) de l'écran tactile, le système affiche les options associées au verrouillage et au déverrouillage des portières du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	Ce réglage déverrouille les portières lorsque l'une des portières est ouverte de l'intérieur.
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le clignotement des feux lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé.
Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé. Le réglage « Off » (Désactivé) ne fera pas retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez sur le bouton Lock (Verrouiller). Le réglage « 1st Press » (Première pression) fera retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez une fois sur le bouton Lock (Verrouiller). Le réglage « 2nd Press » (Seconde pression) fera retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton Lock (Verrouiller).
Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le démarrage à distance est activé à partir de la télécommande.
Déverrouillage des portières à distance, verrouillage des portières/Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande	Ce réglage modifie le nombre de pressions sur le bouton Unlock (Déverrouiller) de la télécommande nécessaire pour déverrouiller toutes les portières. Le réglage « Driver Door » (Portière du conducteur) ne déverrouille que la portière du conducteur lorsque le bouton Unlock (Déverrouiller) est enfoncé une première fois. Le réglage « All Doors » (Toutes les portières) déverrouille toutes les portières lorsque le bouton Unlock (Déverrouiller) est enfoncé une fois.
Passive Entry (Entrée passive)	Ce réglage vous permet d'activer et de désactiver la fonction de déverrouillage passif (système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC}).
Réglages personnalisés associés à la télécommande	Ce réglage rappelle les stations de radio présélectionnées et la position mémorisée du siège du conducteur qui ont été associées à la télécommande.
Power Lift Gate Alert (Alarme du hayon à commande électrique)	Ce réglage fait retentir une alarme sonore lorsque le hayon à commande électrique se soulève ou s'abaisse. Les options sélectionnables sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Nom de réglage	Description
Hands – Free Power Liftgate (Hayon à commande électrique mains libres)	Ce réglage utilise la technologie mains libres pour ouvrir ou fermer automatiquement le hayon à commande électrique. Les options sélectionnables sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Nouveau verrouillage automatique	Ce réglage verrouille les portières 30 secondes après que les portières aient été laissées déverrouillées. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Sièges et confort

Lorsque vous appuyez sur le bouton Seats & Comfort (Sièges et confort) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux systèmes de confort du véhicule lorsque le démarrage à distance a été activé ou que le véhicule a été démarré.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Recul automatique du siège à la sortie	Ce réglage déplace automatiquement le siège du conducteur vers l'arrière lorsque le moteur est coupé. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Heated Steering Wheel With Vehicle Start (Siège chauffant et ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage du véhicule)	Ce réglage active les systèmes de confort du véhicule et les sièges chauffants ou le volant chauffant lorsque le véhicule a été démarré à distance ou que le contact a été mis. Le réglage « Off » (Désactivé) n'active pas les systèmes de confort. Le réglage « Remote Start » (Démarrage à distance) (selon l'équipement) active seulement les systèmes de confort lorsque le démarrage à distance est utilisé. Le réglage « All Start » (Tous les démarrages) active les systèmes de confort, peu importe la manière dont le véhicule a été démarré.
Verrouillage de l'inclinaison du dossier de siège de troisième rangée	Ce réglage active le verrouillage de l'inclinaison du dossier de siège de troisième rangée. Les options sélectionnables sont « Off » (Désactivé), « Lock On Ignition » (Verrouillage à l'allumage) et « Always Locked » (Toujours verrouillé).

Options avec moteur arrêté

Lorsque vous appuyez sur le bouton Key Off Options (Options avec moteur arrêté) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux situations où le moteur est à l'arrêt. Ces réglages ne sont activés que lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Sound Horn with Lower (Retentissement de l'avertisseur sonore lors de l'abaissement)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le bouton Lower (Abaissement) de la télécommande est enfoncé.
Flash Lights with Lower (Activation des clignotants lors de l'abaissement)	Ce réglage fait clignoter les feux lorsque le bouton Lower (Abaissement) de la télécommande est enfoncé.
Recul automatique du siège à la sortie	Ce réglage déplace les sièges afin de faciliter la sortie du véhicule.
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	Ce réglage vous permet de définir la durée pendant laquelle les phares demeurent allumés une fois le véhicule mis à l'arrêt. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».
Suspension à l'entrée et à la sortie automatique	Ce réglage active ou désactive le système de suspension automatique à l'entrée et à la sortie.
Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio)	Ce réglage maintient la radio en fonction pendant le délai sélectionné après l'arrêt du véhicule. Les options possibles sont « 0 sec », « 45 sec », « 5 min » et « 10 min ».
Radio Off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage garde la radio allumée lorsqu'une portière est ouverte ou que le délai défini pour l'option Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio) est atteint. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Windows With Key Fob (Glaces avec télécommande)	Ce réglage vous permet de commander le fonctionnement des glaces alors que le véhicule est éteint. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Suspension

Lorsque vous appuyez sur le bouton Suspension de l'écran tactile, le système affiche les réglages associés à la suspension pneumatique du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Suspension à l'entrée et à la sortie automatique	Ce réglage active ou désactive le système de suspension automatique à l'entrée et à la sortie.
Affichage des messages sur la suspension	Ce réglage affiche les messages relatifs à la suspension à l'affichage du groupe d'instruments. Le réglage « All » (Tout) affiche tous les messages disponibles. Le réglage « Warnings Only » (Seulement les avertissements) n'affiche que les messages d'avertissement.
Mode pneu-cric	Ce réglage désactive le système de suspension pneumatique pour faciliter l'installation d'une roue de secours.
Modes auxiliaires	Ce réglage vous permet de définir le mode de suspension auxiliaire. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Transport Mode » (Mode de transport) et « Wheel Alignment Mode » (Mode de réglage de la géométrie). En mode de transport, le véhicule n'effectue pas son nivellement automatique lorsqu'il est transporté par un autre véhicule. En mode de réglage de la géométrie, le véhicule n'effectue pas son nivellement automatique alors qu'un réglage de la géométrie des roues est en cours.

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio de l'écran tactile, le système affiche les options associées au système audio du véhicule. Ces réglages peuvent modifier l'emplacement de l'audio au sein du véhicule, régler les niveaux de basses et hautes fréquences et les réglages de lecture automatique d'un appareil audio ou d'un téléphone intelligent.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Ce réglage modifie les niveaux audio de haut-parleurs particuliers à l'avant/arrière ou sur le côté gauche/droit du véhicule. L'icône Speaker (Haut-parleur) peut être déplacée pour définir l'emplacement de l'audio.
Equalizer (Égaliseur)	Ce réglage modifie les plages de fréquences « Bass » (Basses), « Mid » (Moyennes) et « Treble » (Hautes) du contenu audio.
Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse)	Ce réglage modifie le volume audio en fonction de la vitesse. À un réglage plus élevé, le volume augmente davantage lorsque le véhicule accélère. Les réglages possibles sont « Off » (Désactivé), « 1 », « 2 » et « Max. ».
Surround Sound (Son ambiophonique)	Ce réglage active ou désactive le système de son ambiophonique.
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX)	Ce réglage adapte les niveaux sonores d'un dispositif connecté au port AUX (AUXILIAIRE). Les réglages possibles sont « + » et « - ».
Auto Play (Lecture automatique)	Ce réglage démarre automatiquement la lecture du contenu audio sur un appareil connecté.
Auto-On Radio (Radio activée automatiquement)	S'il est sélectionné, ce réglage allume automatiquement la radio lorsque le véhicule est démarré. Les réglages possibles sont « Off » (Hors fonction), « On » (En fonction) et « Recall Last » (Réglage précédent). Avec l'option « Recall Last » (Réglage précédent), le système reprend la tâche antérieure avant l'arrêt du véhicule.
Radio off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage garde la radio allumée lorsqu'une portière est ouverte ou que le délai défini pour l'option Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio) est atteint. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Volume Adjustment (Réglage du volume)	Ce réglage vous permet de régler les niveaux de volume audio pour chaque option (multimédia, téléphone, navigation, etc.) Le volume peut être réglé à une valeur de 0 à 38.
Media Expander (Extension multimédia)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le réglage Media Expander (Extension multimédia).
Loudness (Intensité du volume)	Ce réglage améliore la qualité du son à des volumes plus faibles.

Notifications

Lorsque vous appuyez sur le bouton Notifications de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux notifications pour le système.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Notification Sounds (Sons de notification)	Ce réglage « active » ou « désactive » les sons de notification dans l'ensemble de votre système.
App Drawer Favoriting Pop-Ups (Fenêtres contextuelles pour placer des tiroirs d'applications dans vos favoris)	Ce réglage active ou désactive la fenêtre contextuelle « App Favorited » (Application placée dans les favoris).
App Drawer Unfavoriting Pop-Ups (Fenêtres contextuelles pour retirer de vos favoris des tiroirs d'applications)	Ce réglage active ou désactive la fenêtre contextuelle « App Unfavorited » (Application retirée des favoris).
New Text Message Pop-Ups (Notifications contextuelles de nouveau télémesssage)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage d'un message contextuel pour les nouveaux télémesssages d'un quelconque téléphone connecté.
Missed Calls Message (Message d'appel manqué)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage d'un message contextuel pour les appels manqués d'un quelconque téléphone connecté.
Navigation Pop-ups (Fenêtres contextuelles de navigation)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage de messages contextuels de navigation prédictive.

Configuration de SiriusXM^{MD}

Lorsque vous appuyez sur le bouton SiriusXM^{MD} Setup (Configuration de SiriusXM^{MD}) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la radio satellite SiriusXM^{MD}. Ces réglages peuvent être utilisés pour sauter certaines chaînes de radio particulières et pour redémarrer du début des chansons préférées.

NOTA :

- Un abonnement à la radio satellite SiriusXM^{MD} est requis pour que ces réglages soient fonctionnels.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Compte, profil et réglages de SiriusXM ^{MD}	Ce réglage vous mène au menu des réglages de SiriusXM ^{MD} au sein du menu SiriusXM ^{MD} .
Block Explicit (Bloquer le contenu explicite)	Ce réglage ignore le contenu désigné explicite. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Accessibility (Accessibilité) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Accessibility (Accessibilité) de l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Bouton de relecture vidéo	Ce réglage active ou désactive la fonction « Video Button Readback » (Bouton de relecture vidéo).

Mises à jour logicielles

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Software Updates » (Mises à jour logicielles) de l'écran tactile, le système affiche le réglage associé à la mise à jour du logiciel Uconnect.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Téléchargements de logiciels par Wi-Fi	Ce réglage permet d'effectuer les mises à jour logicielles par Wi-Fi. Les options sélectionnables pour le réglage sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

System Information (Information sur le système)

Lorsque vous appuyez sur le bouton System Information (Information sur le système) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Données au sujet de la version	Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran « Version Information » (Données au sujet de la version) s'affiche, avec des renseignements sur la version de votre radio.
Renseignements sur les licences	Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran « License Information » (Renseignements sur les licences) s'affiche, avec des renseignements sur les licences pour votre radio.
Passenger License Information (Renseignements sur les licences pour passagers)	Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran « Passenger License Information » (Renseignements sur les licences pour passagers) s'affiche.

Réinitialisation

Lorsque vous appuyez sur le bouton Reset (Réinitialiser) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la réinitialisation du système Uconnect à ses réglages par défaut. Ces réglages peuvent effacer les données personnelles et réinitialiser les réglages sélectionnés provenant d'autres menus.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Restart Radio (Redémarrer la radio)	Ce réglage redémarre la radio.
Reset Apps Drawer To Default Order (Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	Ce réglage remet le tiroir d'applications dans l'ordre par défaut. Les options disponibles sont « Yes » (Oui) et « Cancel » (Annuler). Vous pouvez également appuyer sur le bouton « X » pour annuler l'écran.
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	Ce réglage réinitialise tous les réglages précédemment modifiés à leurs valeurs d'usine par défaut.
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	Ce réglage affiche une fenêtre contextuelle qui vous propose l'option d'effacer toutes les données personnelles du système, y compris les appareils Bluetooth ^{MD} et les valeurs mémorisées.
Reset Wi-Fi Password For Projection (Réinitialiser le mot de passe du Wi-Fi pour la projection)	Ce réglage vous permet de réinitialiser le mot de passe du Wi-Fi du véhicule pour la projection de téléphone intelligent. Les options disponibles sont « Yes » (Oui) et « Cancel » (Annuler). Vous pouvez également appuyer sur le bouton « X » pour annuler l'écran.
Reset Performance Values (Réinitialiser les valeurs de performance)	Ce réglage réinitialisera les valeurs de performance de votre véhicule.
Factory Reset (Réinitialisation des réglages d'usine)	Ce réglage réinitialise la radio à ses réglages d'usine par défaut.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant, aux positions trois heures et neuf heures.



Commandes audio au volant

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le niveau de volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la partie supérieure de la commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la partie inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central de commande de main droite pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM, FM, SXM ou multimédia, etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne stéréo.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après :

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO

Appuyez sur la partie supérieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences et appuyez sur la partie inférieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale du commutateur de gauche permet de syntoniser la prochaine station présélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

MODE MULTIMÉDIA

Lorsque vous appuyez une fois sur la partie supérieure du commutateur, le lecteur du média sélectionné (AUX/USB/Bluetooth^{MD}) passe à la piste suivante. Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure du commutateur, le lecteur retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans les huit secondes de lecture de la piste en cours.

ÉCRAN DU PASSAGER – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'un écran du passager situé au-dessus de la boîte à gants, du côté passager du véhicule. À partir de l'écran du passager, vous serez en mesure d'accéder à plusieurs fonctions semblables à celle de la radio Uconnect, comme des fonctions multimédias, le système de divertissement pour passagers arrière avec Amazon FireTV intégré, la navigation, et le gestionnaire d'appareils.

Pour commencer à utiliser l'écran du passager, appuyez sur le bouton Power (Alimentation) dans le bloc central, ou appuyez sur le bouton Power (Alimentation) sous l'onglet Controls (Commandes) dans le système Uconnect. L'écran du passager peut être éteint en accédant à l'écran Controls (Commandes) et en appuyant sur le bouton Power Off (Mise hors tension).

Vous devez jumeler un casque d'écoute Bluetooth^{MD} à l'écran du passager pour commencer à écouter l'audio du système ➔ page 264.

NOTA :

L'écran du passager devra être démarré chaque fois que le véhicule est démarré, et le système affichera l'écran d'accueil au démarrage.

PASSENGER SCREEN PERMISSIONS (PERMISSIONS DE L'ÉCRAN DU PASSAGER)

Par l'entremise du système Uconnect, les fonctions de l'écran du passager peuvent être activées et désactivées à partir de la section Passenger Screen Permissions (Permissions de l'écran du passager). Pour accéder aux permissions, appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule) de la barre de menu et sélectionnez l'onglet Settings (Réglages). Appuyez ensuite sur le menu des paramètres de l'écran du passager. Appuyez sur le bouton On (Activé) du paramètre Passenger Screen Permissions (Permissions de l'écran du passager) pour activer les permissions.



Menu « Passenger Screen Permissions Settings » (Réglages des permissions de l'écran du passager)

Par défaut, le paramètre Passenger Screen Permissions (Permissions de l'écran du passager) est réglé à Off (Désactivé) et le conducteur devra donner les permissions pour les différentes fonctions.

Lorsque les permissions sont activées, vous pouvez individuellement sélectionner les permissions suivantes :

- Navigation
- Device Manager (Gestionnaire d'appareils)
- Rear Seat Entertainment (Système de divertissement pour passagers arrière) – selon l'équipement

Les permissions de l'écran du passager peuvent également être activées à partir de l'écran Controls (Commandes), sous le bouton Vehicle (Véhicule) de la barre de menu. Si « Deny Passenger Screen Permissions » (Refuser les permissions de l'écran du passager) est réglé à « On (Activé) », le paramètre se réglera à « Off (Désactivé) ».

ÉCRAN D'ACCUEIL



Écran d'accueil de l'écran du passager

- 1 – Bouton de l'écran d'accueil
- 2 – Bouton Notifications
- 3 – Bouton Controls (Commandes)
- 4 – Cartes de fonctions

Lorsque l'écran du passager est démarré et qu'aucun contenu multimédia n'était en lecture pendant le dernier cycle d'allumage, l'écran d'accueil s'affiche. Ici, vous pouvez sélectionner parmi les fonctions sur l'écran du passager. Du côté gauche de l'écran, vous pouvez accéder aux « Notifications and system Controls » (Notifications et commandes du système).

Le bouton de notifications (la cloche) vous acheminera vers l'écran des notifications, de la même manière qu'avec la radio principale.

Vous pouvez parcourir les fonctions en balayant vers la gauche ou vers la droite sur l'écran tactile. En accédant à une fonction, appuyez sur le bouton Home (Accueil) sur le côté gauche pour accéder à la vue des fonctions et en choisir une autre.

Les fonctions disponibles sont les suivantes :

- Audio
- Video & Images (Vidéo et images)
- HDMI
- Rear Seat Entertainment (Système de divertissement pour passagers arrière) – selon l'équipement
- Navigation
- Devices (Appareils)
- Cameras (Caméras)

Écran Controls (Commandes)

À partir de l'écran Controls (Commandes), vous pouvez ajuster la luminosité de l'écran pour le jour ou la nuit, régler le volume du casque d'écoute, et éteindre l'écran du passager.

Pour régler la luminosité, glissez la barre coulissante vers le haut ou vers le bas, ou appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas situés à côté de la barre coulissante. L'option « Up » (Haut) augmentera la luminosité, alors que l'option « Down » (Bas) la réduira. Les niveaux de luminosité pour le jour et la nuit sont variables, et le réglage du minimum et du maximum dépend de l'heure de la journée.

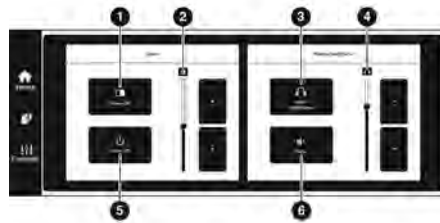
Pour régler le volume du casque d'écoute, glissez la barre coulissante vers le haut ou vers le bas, ou appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas situés à côté de la barre coulissante. L'option « Up » (Haut) augmentera le volume, alors que l'option « Down » (Bas) le réduira.

NOTA :

Le volume du casque d'écoute peut aussi être réglé manuellement à partir du casque. Le réglage manuel du volume du casque d'écoute ne se reflétera pas sur la barre coulissante de volume du casque sur l'écran du passager.

Si le bouton Screen Off (Écran éteint) est appuyé, l'écran du passager continuera de fonctionner, mais avec l'écran éteint. Pour retourner à l'affichage, touchez simplement l'écran. Pendant que l'écran est éteint, vous pourrez toujours entendre le contenu audio de l'écran du passager.

Le bouton Power Off (Mise hors tension) éteindra complètement l'écran du passager. Il ne lira ni contenu audio ni contenu vidéo.



Écran Controls (Commandes) de l'écran du passager

- 1 - Screen Off (Écran éteint)
- 2 - Display Brightness (Luminosité de l'affichage)
- 3 - Manage Headphones (Gérer les casques d'écoute)
- 4 - Volume du casque d'écoute
- 5 - Power Off (Mise hors tension)
- 6 - Mute Headphones (Mettre les casques d'écoute en sourdine)

AUDIO ET VIDÉO



Fonction audio

- 1 - Onglet « All Sources » (Toutes les sources)
- 2 - Onglet « Now Playing » (À l'écoute)
- 3 - Onglet « Browse » (Parcourir)

La fonction Audio vous permet d'écouter votre station de radio préférée, un dispositif USB connecté ou un appareil multimédia connecté. Vous pouvez directement changer la source sur l'écran d'accueil en appuyant sur le bouton Source dans cette fonction. Vous pouvez aussi l'agrandir en appuyant sur le bouton Full Screen View (vue plein écran).

Pour changer la source multimédia, appuyez sur le bouton Source, puis appuyez sur la source voulue. Les sources disponibles sont les suivantes :

- Live Radio (Radio en direct) (FM, AM, SXM)
- Bluetooth^{MD}
- USB 1
- USB 2
- AUX
- AV 1 – selon l'équipement
- AV 2 – selon l'équipement
- Rear Screen 1 Listen In (Écoute écran arrière 1) – selon l'équipement
- Rear Screen 2 Listen In (Écoute écran arrière 2) – selon l'équipement

NOTA :

- La connexion d'appareils audio par Bluetooth^{MD} doit se faire à partir de Device Manager (Gestionnaire d'appareils) dans la radio. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le jumelage d'un appareil, consultez le manuel d'instructions du système Uconnect.
- Si le conducteur écoute la radio en direct, l'option ne sera pas disponible à l'écran du passager. Sélectionnez « Now Playing On Radio » (Présentement syntonisé à la radio) pour écouter la station actuellement syntonisée. Si le conducteur sélectionne une station de radio pendant que l'écran du passager diffuse du contenu radiophonique en direct, la diffusion s'arrêtera à l'écran du passager et les commandes seront passées au système Uconnect.

Sur le menu Preset (Préréglage), vous pouvez syntoniser les préréglages radio que vous avez enregistrés. Appuyez sur le préréglage voulu pour commencer l'écoute.

L'onglet Browse (Parcourir) vous permet de parcourir parmi les différentes stations de radio ou fichiers audio enregistrés dans un appareil USB ou audio. Appuyez sur « Browse (Parcourir) » et choisissez parmi les différents dossiers. Vous pouvez faire défiler vers le haut ou vers le bas pour voir les options dans ces dossiers. Appuyez sur la station de radio ou la piste audio voulue pour commencer la lecture.

Lorsque la source USB est sélectionnée, vous pouvez choisir de lire un fichier vidéo s'il est enregistré sur un dispositif USB. Appuyez sur « Browse (Parcourir) » et trouvez le dossier qui contient le fichier vidéo. Appuyez sur le nom du fichier vidéo, et la lecture commencera à l'écran du passager.

NOTA :

Ce ne sont pas tous les fichiers vidéo qui pourront être lus par USB. Certains fichiers vidéo pourraient nécessiter des droits numériques pour être visionnés ou lus. La lecture de ces derniers à l'écran du passager pourrait donc ne pas fonctionner.



Lecture d'une vidéo

- 1 – Barre de source
- 2 – Onglet « Now Playing » (À l'écoute)
- 3 – Bouton Browse (Parcourir)
- 4 – Barre de présélections
- 5 – Bouton Related (Semblable)
- 6 – Bouton de recherche vers le bas
- 7 – Bouton Tune (Syntonisation)
- 8 – Bouton « Seek Up » (Rechercher vers le haut)
- 9 – Bouton Replay (Relecture)

SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT POUR PASSAGERS ARRIÈRE AVEC AMAZON FIRE TV INTÉGRÉ – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré vous permet de gérer et d'écouter le contenu actuellement en lecture sur les écrans de divertissement arrière. Vous pouvez visionner le contenu des écrans arrière, les verrouiller, changer leur source, ou les allumer et les éteindre ➔ page 266.

PROJECTION HDMI

Le mode HDMI vous permet de connecter un appareil au port HDMI fourni à l'aide d'un câble HDMI, et ainsi projeter l'appareil directement vers l'écran du passager. Pour commencer, connectez un appareil au port HDMI. Appuyez ensuite sur le bouton HDMI de l'écran tactile. Le mode HDMI continuera d'afficher la barre de menu et le bouton de jumelage de casque d'écoute.

NOTA :

- La carte HDMI ne démarrera pas automatiquement au moment où un nouvel appareil est connecté. La carte HDMI affichera qu'un appareil est connecté, et il faudra appuyer sur la carte.
- Si l'utilisateur déconnecte un appareil du port HDMI pendant que la carte HDMI est en plein écran, le système fermera le mode HDMI et chargera l'écran d'accueil à nouveau.

DEVICE MANAGER (GESTIONNAIRE D'APPAREILS)



Device Manager (Gestionnaire d'appareils)

- 1 – Bouton Device Settings (Réglages de l'appareil)
- 2 – Bouton Phone Connectivity (Connectivité de téléphone)
- 3 – Bouton Media Connectivity (Connectivité multimédia)
- 4 – Bouton Android Auto^{MC}/Apple CarPlay^{MD}
- 5 – Bouton Add Device (Ajouter un appareil)
- 6 – Bouton Manage Headphone (Gérer les casques d'écoute)
- 7 – Bouton Do Not Disturb (Ne pas déranger)
- 8 – Bouton Two Active Phones (Deux téléphones actifs)

Le gestionnaire d'appareils offre un endroit convivial où voir tous les appareils qui sont connectés au système Uconnect et vous permet de jumeler le téléphone intelligent du conducteur au système Uconnect. C'est également par l'entremise de l'écran du passager de cet écran que vous pouvez jumeler un casque d'écoute Bluetooth^{MD}.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le jumelage de votre téléphone intelligent, consultez le manuel d'instructions du système Uconnect.

Pour jumeler un casque d'écoute Bluetooth^{MD} :

1. Si vous visionnez Device Manager (Gestionnaire d'appareils) en plein écran, appuyez sur le bouton « Add device » (Ajouter un appareil). Si vous visionnez Device Manager (Gestionnaire d'appareils) à partir de l'écran d'accueil, appuyez sur « Pair Bluetooth[®] headphones » (Jumeler un casque d'écoute Bluetooth^{MD}).
2. Dans la fenêtre contextuelle, appuyez sur « Search For Headphones » (Rechercher un casque d'écoute). Le système commencera à rechercher le signal Bluetooth^{MD} de votre casque d'écoute.
3. Sélectionnez le nom de votre casque d'écoute à partir de la liste d'appareils possibles. Le système se connectera à votre casque d'écoute.

NOTA :

Après l'activation de l'écran du passager, il se connectera au casque d'écoute Bluetooth^{MD} précédemment jumelé.

Retirer un casque d'écoute Bluetooth^{MD}

1. À partir de l'écran Controls (Commandes), appuyez sur le bouton Manage Headphones (Gérer les casques d'écoute)
2. Appuyez sur le bouton de réglages (icône en forme d'engrenage) à côté du casque d'écoute que vous souhaitez retirer.
3. Appuyez sur « Delete Device » (Supprimer l'appareil); le casque d'écoute Bluetooth^{MD} sera retiré du système.

NAVIGATION

La Navigation vous permet d'aider le conducteur à trouver des destinations à l'aide du système de navigation intégré dans Uconnect. Pour obtenir des renseignements concernant la fonctionnalité complète de la Navigation, consultez le manuel d'instruction de la radio Uconnect.

Lorsqu'un nouvel itinéraire est sélectionné à partir de l'écran du passager, une confirmation sera envoyée au conducteur. Le conducteur pourra confirmer ou refuser l'itinéraire.

NOTA :

L'utilisation de la Navigation sur l'écran du passager n'aura pas d'incidence sur l'écran de Navigation du système Uconnect. Le conducteur peut continuer d'utiliser la Navigation pendant que l'écran du passager « suggère » de nouveaux itinéraires ou de nouvelles destinations.

CAMÉRA

L'option Camera (Caméra) affichera les caméras dont le véhicule est équipé. Lorsqu'elle est sélectionnée, appuyez sur le bouton de la caméra voulue. L'affichage de cette caméra sera montré au centre de l'écran tactile. Appuyez sur le bouton X ou sur la flèche vers l'arrière pour retourner à l'écran d'accueil.

NOTA :

L'écran du passager perdra l'accès à une caméra si le conducteur décide de la visionner sur le système Uconnect ou si une condition l'active sur le système Uconnect (par exemple, la vue arrière qui s'active lorsque le véhicule est placé en MARCHÉ ARRIÈRE).

APPLICATIONS DE TIERCES PARTIES

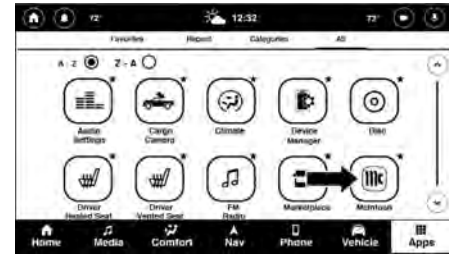
Selon l'équipement, votre véhicule peut contenir certaines applications de tierces parties qui améliorent davantage votre système Uconnect.

McIntosh

McIntosh est une application de tierce partie qui peut améliorer le lecteur multimédia de votre système Uconnect. Pour que l'application soit efficace, il doit y avoir une lecture audio active dans le lecteur multimédia du système Uconnect. McIntosh peut commander la lecture du contenu audio et peut afficher le niveau de sortie audio en décibels.

Pour lancer l'application, commencez la lecture du contenu audio et suivez ces étapes :

1. Appuyez sur le bouton Apps (Applications).
2. Appuyez sur l'application McIntosh.



McIntosh

L'application McIntosh vous permet d'effectuer les actions suivantes pendant que vous écoutez de la musique.

NOTA :

La fonction de recherche ne fonctionnera pas en utilisant Bluetooth^{MD}.

Skip Backward (Saut rapide vers l'arrière)	Appuyez pour effectuer un saut rapide vers l'arrière. Maintenez enfoncé pour effectuer un recul rapide.
Lecture/Pause	Appuyez pour lire la piste ou mettre en pause la lecture.
Skip Forward (Saut rapide vers l'avant)	Appuyez pour effectuer un saut rapide vers l'avant. Maintenez enfoncé pour effectuer une avance rapide.

Repeat (Relecture)	Appuyez pour répéter la lecture de la piste. Appuyez à nouveau pour répéter la lecture de la liste de lecture. Appuyez à nouveau pour désactiver (ne fonctionne qu'avec un dispositif USB).
Change Channel Down (Changer de canal vers le bas)	Appuyez pour changer de canal vers le bas. Appuyez longuement pour effectuer une recherche de canal vers le bas. En utilisant AM/FM, appuyer sur le changement de canal vers le bas abaissera la fréquence de 0,1. Maintenir AM/FM enfoncé enclenchera la recherche de canaux.
Change Channel Up (Changer de canal vers le haut)	Appuyez pour changer de canal vers le haut. Appuyez longuement pour effectuer une recherche de canal vers le haut. En utilisant AM/FM, appuyer sur le changement de canal vers le haut augmentera la fréquence de 0,1. Maintenir AM/FM enfoncé enclenchera la recherche de canaux.
Menu	Appuyez pour accéder aux réglages McIntosh.
About (À propos de)	Appuyez pour en savoir davantage à propos de McIntosh.
Audio	Appuyez sur ce bouton pour ouvrir la page Paramètres audio du lecteur multimédia Uconnect.

NOTA :

Pour modifier la source dans l'application, appuyez sur le nom de la source. Lorsque vous appuierez, un menu présentant toutes les sources disponibles s'affichera. Pour modifier la source audio hors de l'application, appuyez sur le bouton Media (Multimédia), puis appuyez sur le bouton Sources (Sources).

Pour sortir de l'application, appuyez sur l'un des boutons de la barre de menu inférieure.

Day/Night Mode (Mode jour et nuit)

Appuyez sur le bouton de menu dans le coin supérieur gauche pour accéder aux réglages McIntosh. Touchez un mode pour le régler en tant que mode par défaut ou touchez « Auto Mode » (Mode automatique) pour permettre à votre écran de basculer automatiquement entre les modes jour et nuit.

Mode Theater (Cinéma)

Appuyez sur le bouton de menu dans le coin supérieur gauche pour accéder aux réglages McIntosh. Sous la section du mode Theater (Cinéma), sélectionnez « On » (Activé) pour accéder aux lectures de niveau de McIntosh. Les lectures de niveau seront agrandies et plus faciles à consulter.

NOTA :

Si l'utilisateur n'intervient pas dans les 10 secondes, le mode Theater (Cinéma) sera lancé.

Pour obtenir plus d'information sur McIntosh ainsi que l'application McIntosh et ses fonctionnalités, visitez <https://www.mcintoshlabs.com>.

SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT POUR PASSAGERS ARRIÈRE AVEC AMAZON FIRE TV INTÉGRÉ – SELON L'ÉQUIPEMENT

VUE D'ENSEMBLE

Le système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré est conçu pour offrir des années de plaisir aux membres de votre famille.

Fire TV permet aux passagers d'accéder à des contenus variés à partir d'applications populaires (des abonnements peuvent être nécessaires). En route, ils pourront profiter de vidéos diffusées en continu, de jeux, de musique, d'information et du visionnement d'émissions téléchargées. Deux télécommandes vocales avec Alexa sont comprises avec le système. Appuyez sur le bouton

Microphone (Microphone) de la télécommande vocale avec Alexa pour trouver, lancer et gérer ces contenus facilement. Vérifiez les résultats sportifs, écoutez de la musique, contrôlez vos appareils domestiques intelligents ou regardez les images tournées en temps réel avec vos caméras (appareils domestiques intelligents compatibles requis et vendus séparément). En plus des contenus diffusés en continu et téléchargés, en modifiant l'entrée dans Fire TV, vous pourrez aussi :

- Projetez en miroir les contenus de votre téléphone et de votre tablette sur Fire TV à partir d'appareils compatibles Miracast
- Il vous permet de diffuser vos séries préférées avec FireTV
- Il vous permet de brancher et utiliser plusieurs types de consoles de jeux vidéo ou d'appareils courants dans le port HDMI
- Écoutez vos fichiers audio à l'aide d'un casque avec ou sans fil (non inclus, les passagers devront apporter le leur ou écouter les fichiers audio par l'entremise des haut-parleurs de l'habitacle grâce à la fonction Listen In [Écoute] pour les sièges avant)
- Il vous permet de brancher et utiliser plusieurs types d'appareils dans le port USB vidéo du siège avant. Les ports USB situés sous les écrans arrière effectuent uniquement la charge
- Voyez des contenus distincts sur chacun des écrans arrière ou projetez-les simultanément en miroir sur les deux écrans

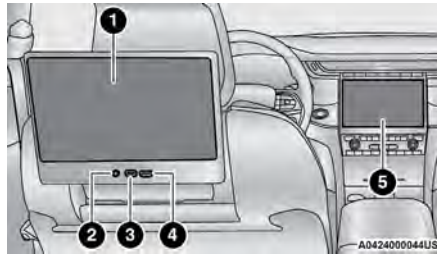
NOTA :

Le véhicule doit se trouver à la portée d'une tour cellulaire active et utilisable, et être convenablement équipé d'un système Uconnect 5 et du système de divertissement pour passagers arrière avec le forfait Fire TV. La diffusion en continu nécessite une connexion Wi-Fi et

un compte Amazon dûment enregistré pour permettre le fonctionnement de Fire TV dans le véhicule. Les abonnements à la plateforme de diffusion en continu ne sont pas compris. Les services et les fonctions sont sujets à modification ou à retrait en tout temps; ils peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions et exiger des abonnements séparés.

Veillez lire ce Guide de l'automobiliste pour vous familiariser avec ses caractéristiques et son fonctionnement.

PREMIERS PAS



Système de divertissement pour passagers arrière pour le système Uconnect 5/5 NAV

- 1 - Système de divertissement pour passagers arrière (écran tactile arrière)
- 2 - Fiche pour casque
- 3 - Port de chargement USB C
- 4 - Port HDMI
- 5 - Système Uconnect (écran tactile avant)

Il y a quatre façons distinctes d'activer les fonctions du système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré :

- Télécommande vocale avec Alexa
- Écran de la radio avant
- Écran du passager (selon l'équipement)
- Écrans tactiles arrière individuels pour le système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré activé par le toucher pour chaque écran

Pour plus d'informations sur les ports USB/AUX du concentrateur multimédia avant, ➔ page 100.

ACCÉDER AU SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT POUR PASSAGERS ARRIÈRE AVEC FIRETV INTÉGRÉ À PARTIR DE L'ÉCRAN DE LA RADIO AVANT

Vous pouvez accéder au contenu du système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré en suivant ces étapes :

Option 1

1. Appuyez sur le bouton « Media » (Multimédia).
2. Appuyez sur l'icône du bouton « Rear Seat » (siège arrière).

Option 2

1. Appuyez sur le bouton « Apps » (Applications) au bas de l'écran tactile.
2. Appuyez sur le bouton « Uconnect Theater » sur l'écran tactile. Vous devrez peut-être parcourir différentes pages du tiroir d'applications pour trouver le bouton Uconnect Theater.

ACCÉDER AU SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT POUR PASSAGERS ARRIÈRE AVEC FIRETV INTÉGRÉ À PARTIR DES ÉCRANS ARRIÈRE

Vous pouvez également accéder à votre système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré à en sélectionnant l'une des options suivantes :

Option 1

- Le système s'active automatiquement lorsque le véhicule est démarré. Appuyez sur le bouton d'alimentation de la télécommande vocale avec Alexa pour rallumer le système s'il a été éteint manuellement. Si l'écran est inactif et montre un économiseur d'écran, vous pouvez relancer le système en touchant l'écran ou en appuyant sur n'importe quel bouton de la télécommande vocale avec Alexa.

Option 2

- Balayez l'un des écrans tactiles arrière.

NOTA :

Lorsque vous utilisez les écrans arrière, le système démarre avec Fire TV.

ACCÉDER AU SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT POUR PASSAGERS ARRIÈRE AVEC FIRE TV INTÉGRÉ À PARTIR DE L'ÉCRAN DU PASSAGER – SELON L'ÉQUIPEMENT

Vous pouvez également accéder au contenu du système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré à partir de l'écran du passager.

Procédez comme suit :

1. Accédez à l'écran d'accueil de l'écran du passager.
2. Balayez vers la droite sur l'écran Home (Accueil) et sélectionnez Fire TV Rear Seat Entertainment Controls (Commandes du système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV).

PREMIER DÉMARRAGE (À L'AIDE DES ÉCRANS ARRIÈRE)

Écran de démarrage

En allumant le système pour la première fois à partir des écrans arrière, un écran de démarrage apparaîtra sur le système en affichant le logo Fire TV.

Pendant cette séquence de démarrage, les options de langue seront disponibles pour le système.

Jumelage de la télécommande vocale avec Alexa

Une fois la séquence de démarrage terminée, vous aurez l'option de jumeler une télécommande vocale avec Alexa (deux télécommandes sont comprises avec le système).

Suivez les instructions à l'écran pour jumeler une télécommande vocale avec Alexa avec le système. Deux télécommandes vocales avec Alexa sont comprises et peuvent être jumelées à chaque écran arrière.

Une télécommande vocale avec Alexa peut être jumelée à chaque écran arrière. Elle fonctionnera avec l'écran arrière avec lequel elle est jumelée. Les étapes de jumelage devront être effectuées pour chaque écran arrière.

NOTA :

Si le jumelage de la télécommande vocale avec Alexa échoue, des instructions apparaîtront à l'écran ou essayer à nouveau.

Connexion à un réseau

Lors du processus de démarrage, le système devra ensuite se connecter ensuite à un réseau pour fonctionner. Plusieurs sources réseau peuvent être configurées en tant qu'options du système.

Voici quelques options de connexion réseau :

- Point d'accès Wi-Fi utilisant un téléphone intelligent compatible (si activé, il s'affichera à l'écran comme possibilité de réseau pour le système).
- Connexion externe, par exemple, un réseau Wi-Fi domestique.
- Wi-Fi dans le véhicule.

NOTA :

Lorsqu'un réseau est connecté au système pour la première fois, une mise à jour logicielle sans fil est effectuée à l'aide de la connexion Wi-Fi. Pendant cette mise à jour, il est recommandé d'utiliser une connexion Wi-Fi illimitée, lorsque cela est disponible. Après cette première mise à jour, les mises à jour subséquentes auront lieu lorsqu'elles seront disponibles.

Connexion au compte

À la prochaine étape, vous aurez l'option de vous connecter à votre compte Amazon.

Vous pouvez vous connecter au système de deux façons :

- **I already have an Amazon account (Je possède déjà un compte Amazon) :** Connectez-vous à l'aide d'un compte Amazon existant
- **I am new to Amazon (Je suis nouveau à Amazon) :** Créez un nouveau compte Amazon

Si vous sélectionnez « I am new to Amazon » (Je suis nouveau à Amazon), suivez les étapes à l'écran pour configurer un compte Amazon à l'aide du système.

Contrôles parentaux

Les contrôles parentaux sont une autre fonction qui sera proposée lors de cette configuration initiale.

Lorsque la page des contrôles parentaux apparaît, elle offre les options « Enable Parental Controls » (Activer les contrôles parentaux) et « No Parental Controls » (Pas de contrôles parentaux). Si vous sélectionnez « Enable Parental Controls » (Activer les contrôles parentaux), suivez les étapes à l'écran pour configurer les contrôles parentaux pour le système.

COMMANDE VOCALE ALEXA

Alexa est une fonction offerte par le système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré qui contribuera à améliorer votre expérience. La marche à suivre pour commencer à utiliser cette fonction est très simple. Appuyez sur le bouton Microphone (Microphone) dans le haut de la télécommande vocale avec Alexa pour activer Alexa et commencer à l'utiliser.

ÉCOUTE À PARTIR DES HAUT-PARLEURS DU VÉHICULE

La fonction d'écoute à partir de la radio avant est intégrée au système de divertissement pour passagers arrière. À l'écran Home (Accueil) de la radio avant pour Fire TV, sélectionnez le bouton Listen (Écoute) dans le coin supérieur droit de l'une ou l'autre des cartes pour l'écran 1 ou 2. Cela vous permettra d'activer la sortie audio de l'un ou l'autre des écrans arrière à partir de tous les haut-parleurs du véhicule.

MENU RAPIDE

L'accès au menu rapide vous mènera à des options supplémentaires pour Fire TV.

Pour accéder au menu rapide et le faire apparaître, touchez l'écran. Vous pouvez aussi accéder au menu rapide en appuyant sur le bouton Gear/Settings (Engrenage/Réglages) sur la télécommande vocale avec Alexa.

Voici quelques-unes des options du menu rapide :

- **Power (Alimentation)** – Cette option met l'écran hors tension.
- **On-Screen Remote (Télécommande à l'écran)** – Cette option lance la télécommande à l'écran à utiliser avec le système.
- **Back (Arrière)** – Cette option vous permet de retourner à la page précédente.
- **Home (Accueil)** – Cette option vous achemine vers l'écran d'accueil.

- **Gear/Settings (Engrenage/Réglages)** – Cette option vous permet d'accéder à certains réglages dans le système. Pour plus de réglages, sélectionnez « Settings » (Réglages) dans le menu Gear/Settings (Engrenage/Réglages).
- **Vehicle (Véhicule)** – Cette option lance le menu Vehicle (Véhicule). À partir d'ici, vous pouvez régler les commandes du système de chauffage-climatisation arrière et l'application « Are We There Yet? » (Sommes-nous arrivés?).

CONTRÔLES PARENTAUX (À L'AIDE DES ÉCRANS ARRIÈRE)

Si les contrôles parentaux n'ont pas été configurés lors du premier démarrage du système, ils peuvent l'être en suivant ces étapes :

1. Appuyez sur le bouton Gear/Settings (Engrenage/Réglages) sur la télécommande vocale avec Alexa ou touchez l'écran pour accéder à « Settings » (Réglages) dans le « menu rapide ».
2. Sélectionnez l'icône Gear/Settings (Engrenage/Réglages) sur l'écran.
3. Sélectionnez « Settings » (Réglages) à l'écran.
4. Dans les réglages, sélectionnez « Preferences » (Préférences).
5. Sélectionnez « Parental Controls ». Ici, vous pouvez activer ou désactiver les contrôles parentaux et définir un PIN (NIP) pour les contrôles à l'aide de la télécommande vocale avec Alexa.

JUMELAGE DE LA TÉLÉCOMMANDE VOCALE AVEC ALEXA (UTILISATION DES ÉCRANS ARRIÈRE)

Si la télécommande vocale avec Alexa doit être jumelée de nouveau ou qu'une nouvelle télécommande doit être jumelée, suivez ces procédures :

1. Installez les piles dans la télécommande.
2. Touchez l'écran et sélectionnez l'icône Gear/Settings (Engrenage/Réglages) sur l'écran.
3. Sélectionnez « Settings » (Réglages) à l'écran.
4. Dans les paramètres, sélectionnez « Controllers & Bluetooth® Devices » (Contrôleurs et appareils Bluetooth^{MD})
5. Dans ce menu, sélectionnez « Add New Remote » (Ajouter une nouvelle télécommande).
6. Suivez les étapes à l'écran pour effectuer le jumelage de la télécommande vocale avec Alexa.

Une longue pression du bouton Home (Accueil) permet également de jumeler de nouveau une télécommande vocale avec Alexa qui a été déconnectée.

NOTA :

Deux télécommandes vocales avec Alexa sont fournies avec votre véhicule. Une télécommande vocale avec Alexa peut être jumelée à chaque écran arrière. Elle fonctionnera avec l'écran arrière avec lequel elle est jumelée. Les étapes de jumelage devront être effectuées pour chaque écran arrière.

ENTRÉE DE SOURCES MULTIMÉDIA (À L'AIDE DE LA RADIO AVANT ET DES ÉCRANS ARRIÈRE)

Écran de la radio avant

Les utilisateurs peuvent choisir des entrées pour chaque écran arrière à partir de l'écran tactile de la radio avant en sélectionnant l'onglet Rear Seat (Siège arrière) et en choisissant le contenu désiré en sélectionnant « Launch Source » (Lancement de la source) sur l'onglet de l'écran 1 ou 2.

Les entrées disponibles dans « Launch Source » (Lancement de la source) sous « Inputs » (Entrées) sont « Fire TV », « HDMI », et « USB ».

Écrans arrière

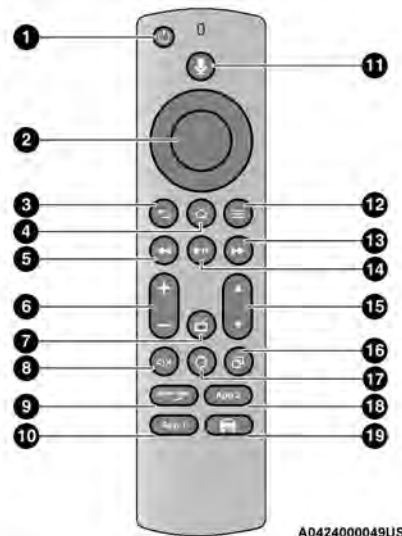
Pour choisir des entrées sur l'écran arrière, faites défiler l'écran d'accueil du système Fire TV et sélectionnez l'entrée voulue sous « Input » (Entrée).

Les entrées peuvent également être sélectionnées sous l'onglet Brand (Marque) dans le menu supérieur. Lorsque vous naviguez dans cet onglet, faites défiler l'écran vers le bas jusqu'à « Inputs » (Entrées) pour sélectionner une option.

NOTA :

Le nom de l'onglet de marque du menu supérieur dépendra de la marque de votre véhicule.

TÉLÉCOMMANDE VOCALE AVEC ALEXA



Télécommande vocale avec Alexa

1. **Bouton d'alimentation** – Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre l'écran pour le canal sélectionné.

2. **Commande de navigation à 5 voies** – Parcourez parmi les sélections à l'écran en appuyant en haut, en bas, à gauche ou à droite sur la commande circulaire, et appuyez sur le bouton du centre pour confirmer vos choix.
3. **Retour** – Appuyez sur ce bouton pour quitter les menus ou pour retourner à l'écran précédent.
4. **Home (Accueil)** – Appuyez sur ce bouton pour retourner à l'écran d'accueil de Fire TV.
5. **Bouton de recherche arrière/recul** – Maintenez ce bouton enfoncé pour reculer rapidement dans la piste. Appuyez une fois pour revenir à la piste précédente.
6. **Volume** – Appuyez sur le bouton – pour réduire le volume et sur le bouton + pour l'augmenter.
7. **Guide des chaînes** – Appuyez sur ce bouton pour accéder au guide des chaînes du système.
8. **Sourdine** – Appuyez sur ce bouton pour mettre en sourdine l'audio des casques d'écoute.
9. **Prime Video (Prime Video)** – Appuyez ici pour lancer l'application Prime Video.
10. **App 1 (Application 1)** – Appuyez ici pour accéder à l'application 1.
11. **Bouton Microphone (Microphone)** – Appuyez ici pour activer Alexa.
12. **Menu (Menu)** – Appuyez sur ce bouton pour accéder au menu de Fire TV.
13. **Bouton de recherche avant** – Maintenez ce bouton enfoncé pour avancer rapidement dans la piste audio ou le chapitre vidéo en cours de lecture. Appuyez une fois pour passer à la piste suivante.
14. **Bouton lecture ou pause ||** – Appuyez sur ce bouton pour commencer ou reprendre la lecture du disque ou l'interrompre momentanément.
15. **Chaîne +/-** – Appuyez sur le bouton fléché des chaînes vers le haut ou vers le bas pour parcourir les chaînes disponibles sur Fire TV.
16. **Récent** – Appuyez sur ce bouton pour accéder au contenu visionné récemment sur Fire TV.
17. **Engrenage/Réglages** – Appuyez sur ce bouton pour lancer le menu de réglages pour Fire TV.
18. **App 2 (Application 2)** – Appuyez ici pour lancer l'application 2.
19. **Bouton Vehicle (Véhicule)** – Appuyez sur ce bouton pour activer le menu Vehicle (Véhicule).

REMPACEMENT DES PILES DE LA TÉLÉCOMMANDE VOCALE AVEC ALEXA

Chaque télécommande vocale avec Alexa fonctionne avec deux piles AAA.

Pour remplacer les piles :

1. faites glisser vers le bas le couvercle du compartiment des piles situé au dos de la télécommande vocale avec Alexa;
2. Retirez les piles usées et suivez les procédures de recyclage des piles en vigueur dans votre région.
3. Installez les piles neuves en vous assurant d'orienter les pôles selon l'illustration à l'intérieur du compartiment des piles.
4. Glissez le couvercle du compartiment des piles pour le remettre en place.

SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT POUR PASSAGERS ARRIÈRE AVEC DIFFUSION EN CONTINU FIRETV INTÉGRÉE (À L'AIDE DE LA RADIO AVANT ET DES ÉCRANS ARRIÈRE)

Accès à l'aide de Launch Source (Lancement de la source)

Pour accéder au système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré à partir de la radio avant, appuyez sur l'onglet Media (Multimédia) situé dans la barre de menu du bas. Puis, sélectionnez l'option Rear Seat (Siège arrière) située sur la barre de menu supérieure. Sélectionnez « Launch Source » (Lancement de la source), puis, sous « Inputs » (Entrées), sélectionnez « Fire TV Home » (Accueil Fire TV).

Accès à l'aide de Browse Media (Parcourir le contenu multimédia)

En sélectionnant « Browse Media » (Parcourir le contenu multimédia) sur l'écran de la radio avant, vous aurez accès à différentes options de contenu multimédia dans le système de divertissement avec Fire TV intégré pour passagers arrière.

Ces options seront dans le menu supérieur de « Browse Media » (Parcourir le contenu multimédia) et comprennent ce qui suit :

- **Fire TV (Fire TV)** – La sélection de « Fire TV » (Fire TV) fera apparaître les options de diffusion en continu pour différentes catégories et de sélectionner les applications. Cette option pourra être sélectionnée dans le menu de la barre coulissante gauche, sous « Browse Media » (Parcourir le contenu multimédia). Pendant que vous êtes dans « Browse Media » (Parcourir le contenu multimédia) sous Fire TV, vous pourrez consulter votre activité récente

sous Recent (Récent). Ce menu affiche les vidéos qui ont été consultées récemment sur Fire TV, ainsi que les récents téléchargements.

- **USB Video (Vidéo USB)** – Sous « USB Videos » (Vidéos USB), vous verrez les vidéos qui peuvent être lues à partir d'un dispositif USB branché au système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré.
- **USB Music (Musique USB)** – Sous « USB Music » (Musique USB), vous verrez les pistes audio qui peuvent être lues à partir d'un dispositif USB branché au système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré.

Accès à l'aide de la télécommande vocale avec Alexa et des écrans arrière

Les passagers arrière pourront accéder à certaines options de diffusion en continu en appuyant sur le bouton « Prime Video » (Prime Video), « App 1 » (Application 1) ou « App 2 » (Application 2) sur la télécommande vocale avec Alexa. En appuyant sur l'un de ces boutons sur la télécommande vocale avec Alexa, vous serez acheminé à la page d'accueil de la plateforme de diffusion en continu respective. En allumant n'importe lequel des écrans arrière, vous lancez le système Fire TV. Par défaut, les écrans arrière lanceront toujours FireTV. D'autres options de diffusion en continu peuvent être sélectionnées dans la page d'accueil de Fire TV.

Fire TV

Fire TV est votre source de diffusion en continu avec le système de divertissement pour passagers arrière et Fire TV intégré.

NOTA :

Une source de données doit être connectée au système pour que la diffusion en continu soit accessible. Vous pouvez configurer cette fonction lors du premier lancement du système Fire TV à partir des écrans arrière. Certaines de ces options peuvent utiliser un point d'accès Wi-Fi 4 G dans le véhicule, un point d'accès Wi-Fi compatible à partir d'un appareil mobile ou un point d'accès Wi-Fi provenant d'un réseau externe, par exemple, à partir de la maison ou du garage.

Pour accéder à Fire TV sur l'écran avant, sélectionnez « Lancer la source » à la radio pour l'écran du siège arrière, puis « Accueil Fire TV » sous les entrées.

Visionnez le contenu à l'écran de la radio avant ou les rétroviseurs des passagers, ou contrôlez l'expérience Fire TV à partir d'un des écrans Fire TV arrière.

La barre de menu pour Fire TV affichera les options « Home » (Accueil), « Find » (Trouver), « Library » (Bibliothèque), « Brand » (Marque) et « Live » (En direct).

Sous la barre de menu, vous trouverez des options de diffusion en continu liées à votre compte Prime telles que « Prime Video ».

L'écran de la radio avant offre quelques options :

- **Power (Alimentation)** – Ceci allumera ou éteindra Fire TV.
- **Screen 1 and Screen 2 Toggle (Alterner entre l'écran 1 et l'écran 2)** – Ceci alterne entre les écrans arrière (à utiliser avec l'écran de la radio avant seulement).
- **Collapse (Réduire)** – Pendant le visionnement sur l'écran de la radio avant, ceci réduit l'écran à la vue du tableau de bord.

- **Source Drawer (Tiroir de sources)** – Ceci ouvrira le « tiroir de sources », et le logo de la source s'affichera sur l'icône.
- **Browse Media (Parcourir le contenu multimédia)** – Ceci ouvrira la fenêtre contextuelle « Browse Media » (Parcourir le contenu multimédia).
- **Back (Arrière)** – Ceci vous permet de retourner à la page précédente.
- **Fire TV Home (Accueil Fire TV)** – Ceci vous permet de retourner à la page d'accueil de Fire TV.
- **Menu** – Ceci ouvrira le menu de Fire TV
- **Remote icon (Icône de télécommande)** – Ceci affichera la télécommande à l'écran.

NOTA :

La projection en miroir et le visionnement sur l'écran de la radio avant ne sont possibles que si le véhicule est en position P (STATIONNEMENT). Le véhicule doit se trouver à la portée d'une tour cellulaire active et utilisable, et être convenablement équipé d'un système Uconnect 5 NAV et du système de divertissement pour passagers arrière avec le forfait Fire TV. Pour la diffusion en continu, une connexion Wi-Fi et un compte Amazon dûment enregistré sont requis pour permettre le fonctionnement de Fire TV dans le véhicule. Les abonnements à la plateforme de diffusion en continu ne sont pas compris. Les services et les fonctions sont sujets à modification ou à retrait en tout temps; ils peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions et exiger des abonnements séparés.

APPLICATIONS ET JEUX FIRE TV (AVEC LES ÉCRANS ARRIÈRE)

Il est possible d'accéder à des applications et à des jeux à partir du système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré.

Pour accéder aux applications sur l'écran arrière, allumez le système et choisissez « Find » (Trouver) dans le menu supérieur. Dans la page Find (Trouver), sélectionnez « App store^{MD} ». Dans l'App Store^{MD}, vous pouvez télécharger des applications et des jeux gratuits ou en acheter. À partir d'ici, vous pouvez également faire une sélection parmi toutes les applications et tous les jeux que vous avez téléchargés.

« ARE WERE THERE YET? » (SOMMES-NOUS ARRIVÉS?)

Lorsque vous avez réglé un itinéraire de navigation à partir du système Uconnect, les passagers de la deuxième rangée peuvent utiliser l'option « Are Were There Yet? » (Sommes-nous arrivés?) pour obtenir un écran animé qui affiche la distance restante et le temps restant sur les itinéraires de navigation ainsi que l'heure d'arrivée estimée avec les avis de la fenêtre contextuelle.

Voici certaines des informations qui apparaîtront à l'écran :

- Diminue le délai entre les boutons d'avis
- Bouton ON/OFF (MARCHE-ARRÊT) de notification
- Augmente le délai entre les boutons d'avis
- Heure d'arrivée
- Temps restant jusqu'à la destination
- Distance restante

Pour accéder à « Are We There Yet? » (Sommes-nous arrivés?) à partir des écrans arrière, suivez ces étapes :

1. Touchez l'un des écrans arrière et sélectionnez l'icône du véhicule ou appuyez sur le bouton Véhicule (Véhicule) sur la télécommande vocale avec Alexa.
2. Sélectionnez « Are We There Yet? » (Sommes-nous arrivés?) près du bas du menu sur la première page d'options.

UTILISATION DU PORT USB DE LA VIDÉO

Branchez une clé USB ou un périphérique de stockage de masse et faites jouer votre musique ou vos films préférés.

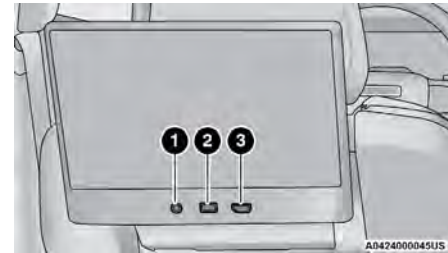
NOTA :

Pour visionner du contenu multimédia par USB sur les écrans arrière, insérez une clé USB dans le port. Le port de la clé USB se trouve sous les commandes de la radio dans le tableau de bord.

À l'écran arrière, vous pouvez parcourir le contenu du dispositif USB en allant à la source USB dans les entrées. Utilisez la fonction de recherche pour trouver votre contenu multimédia plus rapidement.

UTILISER UNE CONSOLE DE JEU VIDÉO

Branchez la console de jeu vidéo à l'un des ports HDMI, situés derrière l'un ou l'autre des sièges de la première rangée.



Prise pour casque d'écoute/HDMI/USB

- 1 – Fiche pour casque (sortie casque d'écoute seulement)
- 2 – Port USB (charge seulement)
- 3 – Port HDMI

NOTA :

Certaines consoles de jeux vidéo haut de gamme pourraient dépasser la limite de puissance de l'onduleur d'alimentation ➔ page 103.

FONCTIONNEMENT DES CASQUES D'ÉCOUTE

Le système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré n'est pas fourni avec un casque d'écoute. Les clients doivent fournir leur propre casque d'écoute sans fil qui peut être jumelé avec le système par Bluetooth^{MD}. Les clients peuvent aussi utiliser leur propre casque d'écoute filaire en le branchant dans une fiche pour casque située sous l'un des écrans arrière.

Jumelage d'un casque d'écoute sans fil

Pour jumeler un casque d'écoute sans fil au système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré à l'aide des écrans arrière, suivez ces étapes :

1. Appuyez sur le bouton Gear/Settings (Engrenage/Réglages) sur la télécommande vocale avec Alexa ou touchez l'écran.
2. Sélectionnez l'icône Gear/Settings (Engrenage/Réglages) sur l'écran.
3. Sélectionnez « Settings » (Réglages) à l'écran.

4. Dans le menu « Settings » (Réglages), sélectionnez « Controllers & Bluetooth® Devices » (Contrôleurs et appareils Bluetooth^{MD})
5. Sélectionnez « Other Bluetooth® Devices » (Autres appareils Bluetooth^{MD}) et suivez les étapes à l'écran pour le jumelage.


Bien qu'il soit possible de jumeler plusieurs casques d'écoute, la sortie audio s'appliquera à un seul casque d'écoute à la fois.

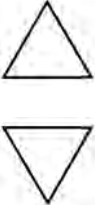



SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION ARRIÈRE

Vous pouvez également commander le système de chauffage-climatisation arrière au moyen du système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré ➔ page 89.

Les commandes de chauffage-climatisation arrière peuvent être accédées par le menu Vehicle (Véhicule). Touchez l'un ou l'autre des écrans arrière et sélectionnez l'icône du véhicule ou appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule) sur la télécommande vocale avec Alexa. Puis, choisissez l'option Rear Climate Controls (Commandes de chauffage-climatisation arrière).

Les options de commandes de chauffage-climatisation arrière comprennent :

icône	Description
ON (Marche)	Bouton ON (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation Appuyez brièvement sur ce bouton pour mettre en fonction le système de chauffage-climatisation arrière.
ARRÊT	Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation Appuyez brièvement sur ce bouton pour mettre hors fonction le système de chauffage-climatisation arrière.
SYNC (SYNCHRONISATION)	Bouton SYNC (synchronisation) En appuyant sur ce bouton, vous synchronisez les deux côtés des commandes de chauffage-climatisation arrière.
	Bouton AUTO (AUTOMATIQUE) Ce bouton permet de contrôler automatiquement la température arrière de l'habitacle en réglant la répartition du débit d'air et la quantité. Déplacer cette fonction forcera le système à passer entre les modes manuel et automatique.

Icône	Description
	<p>Boutons fléchés vers le haut ou vers le bas de commande de température du côté passager arrière Ce bouton permet aux passagers arrière de régler indépendamment la température. Appuyez sur le bouton à l'écran tactile pour augmenter ou baisser la température. La température augmente lorsque vous déplacez le bouton vers la flèche rouge en haut et baisse lorsque vous déplacez le bouton vers la flèche bleue en bas.</p>
<p>Mode pavillon</p> 	<p>Mode pavillon L'air provient des bouches d'air du pavillon. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Si vous déplacez les ailettes des bouches d'air d'un côté, le débit de l'air est coupé.</p>
<p>Mode Deux niveaux</p> 	<p>Mode Deux niveaux L'air provient des bouches d'aération du pavillon et du plancher.</p> <p>NOTA : Dans plusieurs positions de la commande de température, le mode deux niveaux produit de l'air plus frais par les bouches d'aération du pavillon et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.</p>
<p>Mode Plancher</p> 	<p>Mode Plancher L'air provient des bouches d'aération du plancher.</p>
<p>1, 2, 3, etc.</p>	<p>Commande du ventilateur Cette commande sert à régler la quantité d'air dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque vous réglez le ventilateur.</p>

RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES ET DE CONFORMITÉ

Pour accéder aux renseignements juridiques et de conformité sur le système de divertissement pour passagers arrière avec Fire TV intégré à l'aide des écrans arrière, suivez ces étapes :

1. Appuyez sur le bouton Gear/Settings (Engrenage/Réglages) sur la télécommande vocale avec Alexa ou touchez l'écran.
2. Sélectionnez l'icône Gear/Settings (Engrenage/Réglages) sur l'écran.
3. Sélectionnez « Settings » (Réglages) à l'écran.
4. Dans le menu Settings (Réglages), sélectionnez « My Fire TV » (Mon Fire TV), puis « Legal & Compliance » (Renseignements juridiques et de conformité).

OFF-ROAD PAGES (PAGES HORS ROUTE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé de l'application Off-Road Pages (Pages hors route), qui indique l'état du véhicule au cours de la conduite dans des conditions hors route. Cette application fournit des informations relatives à la hauteur de caisse du véhicule, à l'état de la boîte de transfert, à l'inclinaison longitudinale et latérale du véhicule, ainsi que sur le mode Selec-Terrain actif.

Pour accéder aux pages Off-Road (Hors route), appuyez sur le bouton Off Road (Hors route) à l'écran tactile à partir du menu Vehicle (Véhicule), puis appuyez sur « Launch Off-Road » (Lancer l'application Hors route).

Voici les pages sélectionnables de l'application Off Road Pages :

- Dynamique du véhicule
- Jauge des accessoires
- Tangage et roulis
- Selec-Terrain – selon l'équipement
- Suspension – selon l'équipement
- Caméra orientée vers l'avant – selon l'équipement

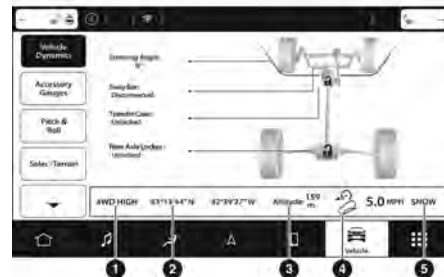
NOTA :

Avec un abonnement aux Services connectés (selon l'équipement), vous pouvez enregistrer vos données Off-Road (Hors route) et les envoyer directement à l'application mobile. Pour commencer, appuyez sur la touche Record (Enregistrer).

BARRE D'ÉTAT DE L'APPLICATION OFF-ROAD PAGES (PAGES HORS ROUTE)

La barre d'état de l'application Off Road Pages se trouve le long du bas de l'application Off Road Pages et est présente dans chacune des options sélectionnables de la page. Elle fournit en permanence les renseignements mis à jour pour les éléments suivants :

- État actuel de la boîte de transfert
- Mode Selec-Terrain en cours d'utilisation
- Latitude et longitude actuelles
- Altitude actuelle du véhicule
- État du limiteur de vitesse en descente ou du régulateur de vitesse Selec-Speed, vitesse sélectionnée en mi/h (km/h).
- Mode Terrain en cours d'utilisation



Barre d'état

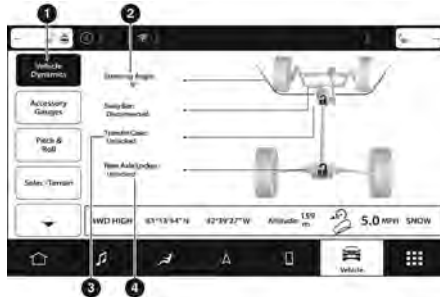
- 1 – État de la boîte de transfert
- 2 – Latitude et longitude actuelles
- 3 – Altitude
- 4 – Commande du limiteur de vitesse en descente ou du système de régulateur de vitesse de sélection
- 5 – Mode Terrain en cours d'utilisation

DYNAMIQUE DU VÉHICULE

La page Vehicle Dynamics (Dynamique du véhicule) affiche les renseignements au sujet de la transmission du véhicule.

Les renseignements suivants sont affichés :

- Angle de direction en degrés
- État de la boîte de transfert
- État du dispositif de verrouillage d'essieu arrière – selon l'équipement
- États de la barre stabilisatrice – selon l'équipement

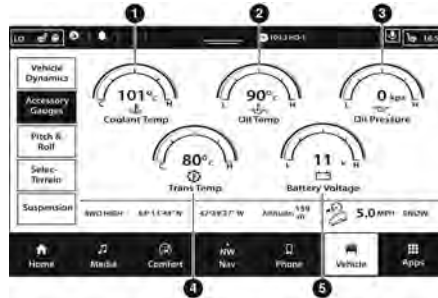


Menu Vehicle Dynamics (Dynamique du véhicule)

- 1 – Vehicle Dynamics (Dynamique du véhicule)
- 2 – Angle de direction
- 3 – État de la boîte de transfert
- 4 – État de l'essieu arrière

JAUGE DES ACCESSOIRES

La page Accessory Gauges (Jauges des accessoires) affiche l'état actuel du liquide de refroidissement, la température de l'huile, la température pression d'huile, la température de la transmission et la tension de la batterie.



Menu des jauges des accessoires

- 1 – Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement)
- 2 – Oil Temperature (Température de l'huile)
- 3 – Pression de l'huile
- 4 – Température de la transmission
- 5 – Battery Voltage (Tension de la batterie)

TANGAGE ET ROULIS

La page de tangage et roulis affiche le tangage actuel du véhicule (l'angle qu'il décrit vers le haut ou vers le bas) et le roulis (l'angle d'un côté à l'autre) en degrés. Les indicateurs de tangage et de roulis fournissent un aperçu en image de l'angle actuel du véhicule.



Menu Pitch And Roll (Tangage et roulis)

- 1 – Tangage actuel
- 2 – Roulis actuel

SELEC-TERRAIN – SELON L'ÉQUIPEMENT

La page Selec-Terrain affiche le mode Selec-Terrain au moyen d'une image haute résolution. Le fait de régler le mode Selec-Terrain modifiera l'image à l'écran. Le véhicule doit se trouver au mode ON/RUN (MARCHE) pour afficher les renseignements sur le système Selec-Terrain.

Les modes de sélection sont les suivants :

- Pierre – le véhicule doit se trouver en mode 4WD Low (quatre roues motrices, gamme basse)
- Sable/boue
- Neige
- Auto – mode par défaut
- Sport

NOTA :

La barre d'état des pages du système hors route affiche également le mode Selec-Terrain actuel.

SUSPENSION – SELON L'ÉQUIPEMENT

La page Suspension affiche les renseignements au sujet de la suspension du véhicule.

Les renseignements suivants sont affichés :

- Articulation des roues
- État de la hauteur de caisse actuelle
 - Hors route 2
 - Hors route 1
 - Normal
 - Aérodynamique
 - Entrée/Sortie

NOTA :

L'articulation de la roue sera représentée par une couleur jaune dans l'articulation de la roue. Si la garde au sol est réglée, le témoin de garde au sol sur l'écran passe à la hauteur appropriée et l'articulation de la roue indique le mouvement et le changement de hauteur.



Menu Suspension

- 1 – Articulation des roues
- 2 – Hauteur de caisse actuelle

ENREGISTREMENT DES PISTES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Vue d'ensemble

La fonction d'enregistrement des pistes est accessible de différentes manières : à l'écran du tableau de bord du véhicule ou avec Off-Road pages. Les options de « Enregistrement de piste » vous permettent de commencer à enregistrer votre piste ou d'afficher les enregistrements sauvegardés, ce qui vous permet de voir les pistes enregistrées précédemment.

Enregistrement d'une piste et arrêt de l'enregistrement

Pour commencer à enregistrer une piste, sélectionnez « Démarrer l'enregistrement » en bas de l'écran tactile. Une fois sélectionnée, votre piste commencera à enregistrer pendant la durée souhaitée.

Lorsque la piste est terminée, appuyez sur « Arrêter l'enregistrement ». Choisissez de sauvegarder ou non la piste dans laquelle la piste sera sauvegardée et apparaîtra dans « Enregistrements sauvegardés ». En sélectionnant « Annuler », la piste n'est pas sauvegardée et elle est supprimée.

NOTA :

Au bout de 48 km (30 mi), une notification s'affiche sur l'écran tactile pour vous demander si vous souhaitez poursuivre l'enregistrement.

Ajouter un point de repère – Selon l'équipement

En bas à gauche de l'écran tactile, sélectionnez « Ajouter un point de repère » dans l'écran d'enregistrement de la piste. Cela permettra à l'utilisateur d'épingler un endroit le long du sentier, à la fois pendant et après l'enregistrement. Trois options peuvent être sélectionnées pour marquer un point de repère : Un point de repère peut être placé, que le véhicule soit en mouvement ou non, mais il ne peut être modifié que lorsque le véhicule ne se déplace pas. Par défaut, les points de repère sont nommés chronologiquement dans l'ordre dans lequel ils ont été marqués ou ajoutés. Ils peuvent être renommés ultérieurement en appuyant sur l'icône de modification située à droite du nom du point de passage par défaut.

- Destinations
- Obstacle
- Orientation

NOTA :

Un point de repère peut être placé, que le véhicule soit en mouvement ou non, mais il ne peut être modifié que lorsque le véhicule ne se déplace pas.

Agrandir/réduire la vue

Dans l'écran d'enregistrement des pistes, appuyez sur le bouton Expand (agrandir) situé à droite de la vue cartographique pour agrandir l'écran de la carte des pistes pendant les enregistrements. Une fois en vue élargie, appuyez sur l'icône de réduction qui rétrécira la carte des pistes pendant les enregistrements d'écran.

Modification d'une piste

Une fois l'enregistrement d'une piste terminé, une échelle d'évaluation de la difficulté de la piste sera accessible pour référence ultérieure. L'échelle va de 1 à 10, 1 étant le plus facile et 10 le plus difficile.

NOTA :

Le réglage de la difficulté n'est pas nécessaire pour enregistrer la piste et peut être modifié par la suite.

Modifier/supprimer un point de repère

Pour modifier un point de repère, sélectionnez le point de repère souhaité sur la carte. Une fois sélectionné, choisissez le type de point de repère. Une fois sélectionné, choisissez un sous-type qui décrit le point de repère. Les sous-types de points de repère sont énumérés dans le tableau suivant. Une fois le point de repère modifié, appuyez sur le bouton Enregistrer.

Pour supprimer le point de repère, sélectionnez le point de repère souhaité sur la carte, puis appuyez sur le bouton Supprimer le point de repère.

Point d'intérêt	Obstacles	Orientation
Camping	Boue	Gauche nue
Vue panoramique	Rock	Droite nue
Zone de transit	Sable	Impasse
Point de départ du sentier	Montée abrupte	Virage serré à gauche
Eau	Descente abrupte	Virage serré à droite
	Eau	Lent
		Fermeture de route

Les points de repère peuvent être renommés ultérieurement en appuyant sur l'icône du crayon située à droite du nom du point de passage par défaut. La sélection de l'icône du crayon fait apparaître un clavier qui vous permet de personnaliser le nom du point de repère.

NOTA :

Cette fonction n'est pas accessible lorsque le véhicule se déplace. Pour modifier et personnaliser les points de repère, le véhicule ne doit pas être en mouvement.

Si vous souhaitez supprimer un point de repère, sélectionnez le point de repère que vous avez créé et appuyez sur le bouton Supprimer le point de repère situé en bas de votre écran tactile. La fenêtre contextuelle « Votre point de repère a été supprimé avec succès » s'affiche sur votre écran tactile une fois que le point de repère a été supprimé avec succès.

Sauvegarde et annulation d'une piste

Lorsque vous avez fini de modifier une piste, sélectionnez « Enregistrer ». La piste sera stockée dans l'onglet Enregistrements sauvegardés.

En sélectionnant « Annuler », vous effacez la piste et un écran contextuel s'affiche pour vous demander si vous êtes sûr de vouloir annuler l'enregistrement de la piste en cours. En sélectionnant « Non, ne pas annuler » ou le bouton X, vous retournerez à l'écran de modification du point de repère. La sélection de « Oui, Annuler » annule l'enregistrement de la piste sélectionnée.

Enregistrer les pistes

Pour visualiser les pistes précédemment enregistrées, cliquez sur le bouton Enregistrements sauvegardés sur la page d'accueil de l'enregistrement des pistes. Une fois que vous avez accédé aux enregistrements sauvegardés, une liste des pistes précédemment sauvegardées s'affiche. Le bouton Supprimer l'icône situé à l'extrême droite de chaque piste permet de supprimer la piste. Pour supprimer toutes les pistes, sélectionnez « Supprimer tout » en bas de l'écran tactile.

NOTA :

Les enregistrements sauvegardés sont accessibles même après l'expiration de l'abonnement aux services connectés de la marque.

Après avoir sélectionné un enregistrement sauvegardé, des options sont disponibles pour visionner, modifier, supprimer ou exporter l'enregistrement sur un périphérique USB. En appuyant sur « Voir les données de performance », vous verrez apparaître le tangage, le roulis, l'altitude et la position du véhicule pour chaque point de repère sélectionné. Une fonction d'instantané est disponible, permettant d'exporter une photo des données de performance sur un périphérique USB connecté.

Exporter un enregistrement sur une clé USB

Après avoir sélectionné un enregistrement sauvegardé, appuyez sur le bouton Export (exporter) vers le bas de l'écran tactile et sélectionnez l'option de l'icône USB. Un message contextuel s'affiche ensuite pour indiquer si l'exportation a réussi ou non.

LES GUIDES D'AVENTURE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Pour accéder à la fonction Guides d'aventure, appuyez sur l'icône Véhicule dans la barre de menu inférieure de votre écran tactile. Depuis le tableau de bord du véhicule, appuyez sur « Guides d'aventure ».



Application des guides d'aventure

Recherche d'un sentier hors route :

1. Appuyez sur le champ de recherche et saisissez une adresse ou un mot-clé.



Recherche d'un sentier hors route

NOTA :

- Un abonnement actif aux services connectés de la marque est nécessaire pour accéder à la fonction Guides d'aventure. Si vous n'avez pas d'abonnement actif, cliquez sur le bouton Enregistrer sur l'écran tactile et suivez les instructions.
 - Si l'il n'y a pas de connexion réseau, un message s'affiche sur votre écran tactile : « La connexion de données n'est temporairement pas disponible. Veuillez réessayer. » Appuyez sur « OK » et assurez-vous que la connexion réseau est stable.
 - Si aucun résultat de recherche n'est disponible dans la zone dans laquelle vous avez ajouté l'adresse ou le mot-clé, le message « Aucun résultat trouvé » s'affiche sur votre écran tactile.
2. La distance par rapport à chaque résultat de recherche apparaît à gauche de chaque destination. Le niveau de difficulté de chaque sentier est indiqué à droite de chaque destination. Sélectionnez la piste que vous désirez atteindre.



Difficulté de la piste

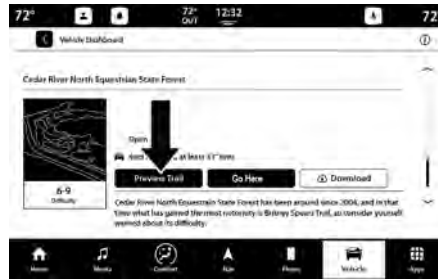
NOTA :

- Appuyez sur le bouton de vue de la carte pour afficher un résumé détaillé de chaque piste et de son niveau de difficulté.

**Bouton d'affichage de la carte****Vue élargie de la difficulté de la piste****NOTA :**

Chaque écran de détail de la piste vous fournira des informations comme l'adresse, le numéro de téléphone, les heures d'ouverture et de fermeture habituelles et les exigences en matière de véhicules.

- Appuyez sur le bouton d'aperçu de la piste pour afficher les informations relatives à la piste. Appuyez sur le bouton de démarrage de l'enregistrement qui vous amènera à l'application Off Road Pages où vous pourrez sauvegarder l'enregistrement, visionner les enregistrements sauvegardés et voir la distance jusqu'à votre destination.

**Aperçu de la piste****NOTA :**

En appuyant sur la flèche de retour à la page Informations sur la piste, vous reviendrez à l'écran détaillé du tracé.

- Appuyez sur le bouton « Go Here » (aller ici) pour envoyer les directions à votre système de navigation TomTom.

**Bouton de navigation Aller ici**

- Si la piste n'existe pas dans la mémoire locale de votre système Uconnect, appuyez sur le bouton de téléchargement. Si la piste existe déjà, c'est-à-dire si elle a déjà été téléchargée à un moment donné, cliquez sur le bouton de vérification des mises à jour. Les pages suivantes sont propres à chaque page d'information des sentiers :

NOTA :

- **Highlights (Informations générales) :** Fournit des informations générales sur le nom du sentier, le niveau de difficulté et les icônes d'expérience.
- **Advanced Rating System (Système d'évaluation avancé) :** Fournit des informations comme le véhicule recommandé pour le sentier et un onglet « Préoccupations » qui fournit des informations sur ce à quoi il faut se préparer en conduisant sur le sentier sélectionné. Seules les préoccupations mises en évidence s'appliquent au sentier.

- **Technical Rating (Évaluation technique)** : Fournit une brève description du sentier ainsi qu'une évaluation « obligatoire » et une évaluation « facultative ». À côté de chaque évaluation, une icône « i » indique la difficulté du sentier, 1 étant le plus facile et 10 le plus difficile.
- **Waypoint (Point de cheminement)** : La dernière page fournit des informations sur les différents points de cheminement le long du sentier, comme la distance par rapport au point de cheminement sélectionné et les itinéraires de navigation vers d'autres points de cheminement le long du sentier.

NOTA :

- Le message « Mise à jour réussie de la piste » s'affiche en haut de votre écran tactile si la mise à jour de la piste s'est déroulée correctement. Si le message « La piste n'a pas pu être mise à jour. Pas assez d'espace » apparaît, vous devez libérer de l'espace dans vos « pistes téléchargées » en supprimant les pistes qui ne sont plus nécessaires ou souhaitées. « Aucune mise à jour disponible » signifie que la piste que vous avez sélectionnée est à jour.
- En appuyant sur « X » sur l'un de ces écrans, vous reviendrez à l'écran des détails de la piste.

Pistes près de vous

La fonction des pistes près de vous affiche les 20 premières pistes sur une distance de 805 km (500 mi) à partir de l'emplacement de votre véhicule actuel.

NOTA :

Si aucune piste ne se trouve dans un rayon de 805 km (500 mi) autour de l'emplacement de votre véhicule, le message « Aucun résultat trouvé » s'affiche sur l'écran tactile.

Pistes préchargées

Appuyez sur la fonction de pistes préchargées pour afficher la liste des pistes préchargées sur votre système Uconnect.



Pistes préchargées

NOTA :

Les « pistes préchargées » ne peuvent pas être supprimées de la liste, car il s'agit des pistes par défaut qui restent en permanence sur votre système.

Pistes téléchargées

Si vous souhaitez télécharger une piste, cliquez sur le bouton de téléchargement de la piste que vous avez sélectionnée.

NOTA :

- Le message « Téléchargement réussi de la piste » s'affiche en haut de votre écran tactile si le téléchargement de la piste s'est déroulé correctement. Une fois que le téléchargement réussit, l'option « Vérifier les mises à jour » est disponible si vous souhaitez vérifier les mises à jour de la piste.

- « Téléchargement de pistes plein. Libérez de l'espace » s'affichera en haut de votre écran tactile si l'espace est insuffisant. Appuyez sur le bouton des pistes téléchargées pour supprimer les pistes existantes.

Appuyez sur l'icône Supprimer pour supprimer une piste de la liste. Un message de confirmation s'affiche : « Êtes-vous sûr de vouloir supprimer cette piste ? » Appuyez sur « Oui » pour indiquer que la piste a été supprimée avec succès, ou appuyez sur « Non » ou sur le bouton X pour revenir à la liste des pistes téléchargées.



Supprimer les pistes téléchargées

Go All Access (Accès complet)

En sélectionnant le bouton « Go All Access » (Accès complet) sur la page principale des guides d'aventure, l'écran de gestion du compte s'affiche. Sur cet écran, vous pouvez acheter un abonnement All Access qui vous permet d'accéder à l'ensemble du catalogue des pistes tout-terrain. Un code à barres 2D s'affichera à l'écran pour permettre l'achat d'un abonnement All Access.

NOTA :

Si l'icône d'un sentier est grisée à l'extrême droite, cela signifie qu'il faut être membre de l'association All Access pour pouvoir visualiser le sentier.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant le téléphone mobile dans le véhicule. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio ne s'améliore pas après avoir déplacé le téléphone mobile, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect n'est pas utilisé.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION ET LA SÉCURITÉ

CANADA ET ÉTATS-UNIS

Exposition aux émissions de radiofréquences

La puissance de sortie de cette radio sans fil interne est bien en deçà des limites d'exposition aux ondes radio définies par la FCC et Industrie Canada. Néanmoins, la radio sans fil sera utilisée de manière à ce que la radio se trouve à 20 cm (8 po) ou plus du corps humain.

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique.

Le constructeur de radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les téléphones cellulaires. Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou certains environnements, par exemple, à bord d'avions. Si vous êtes incertain des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil ➡ page 455.

SÉCURITÉ

FONCTIONS DE SÉCURITÉ

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOPAGE (ABS)

Le système de freinage antiblopage augmente la stabilité du véhicule et le rendement du freinage dans la plupart des situations de conduite. Le système empêche automatiquement le blocage des roues et améliore la maîtrise du véhicule pendant le freinage.

Le système ABS effectue un cycle d'autocontrôle pour s'assurer qu'il fonctionne bien. Pendant cette autovérification, vous pourriez également percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de moteur.

Le système de freinage antiblopage est activé pendant le freinage lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues commencent à se bloquer. L'état de la route, par exemple de la glace, de la neige, du gravier, des bosses, des rails de chemin de fer, des débris non collés ou une situation de freinage d'urgence peut augmenter la probabilité d'activation du système de freinage antiblopage.

Vous pouvez également observer les phénomènes normaux suivants lorsque le système de freinage antiblopage s'active :

- Bruit du moteur du système de freinage antiblopage ou cliquetis (qui peuvent se poursuivre pendant un court moment après l'arrêt)
- Pulsations dans la pédale de frein.
- Léger enfoncement de la pédale de frein à la fin de l'arrêt.

Le système de freinage antiblopage est conçu pour fonctionner avec les pneus d'origine. Toute modification peut altérer le rendement du système de freinage antiblopage.

AVERTISSEMENT!

- Le système de freinage antiblopage comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio mal installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antiblopage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.
- Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblopage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.
- Le système de freinage antiblopage ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou de l'adhérence du véhicule ne le permet.
- Le système de freinage antiblopage ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Témoin d'avertissement du système de freinage antiblopage (ABS)

Le témoin d'avertissement jaune du système de freinage antiblopage s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et il peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage antiblopage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblopage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer. Toutefois, même lorsque le témoin d'avertissement du système de freinage antiblopage est allumé, le système de freinage traditionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage antiblopage est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le système de freinage antiblopage. Si le témoin d'avertissement du système de freinage antiblopage ne s'allume pas à la mise du contact sur ON/RUN (MARCHE), faites réparer ce témoin dès que possible.

DÉTECTION DE LA SOMNOLENCE DU CONDUCTEUR (DDD) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de détection de somnolence du conducteur détecte les signes de fatigue du conducteur et lui recommande de ranger le véhicule au bord de la route et de prendre une pause.

Activation et désactivation

Le système de détection de somnolence du conducteur peut être activé ou désactivé au moyen du système Uconnect en sélectionnant, dans l'ordre :

1. « Safety & Driving Assistance » (Sécurité et aide à la conduite)
2. « Drowsy Driver Detection » (Détection de la somnolence du conducteur)

AVERTISSEMENT!

Le système de détection de somnolence du conducteur est un système d'aide à la conduite et ne libère pas le conducteur de sa responsabilité de conduire le véhicule. Vous devez être alerte et suffisamment reposé pour pouvoir conduire. Si vous ressentez de la fatigue au volant, n'attendez pas que le système de détection de somnolence intervienne par un avertissement. Choisissez un endroit sécuritaire et protégé pour vous immobiliser et vous reposer. Ne reprenez la route que lorsque vous êtes en bon état physique et mental afin d'éviter de vous mettre ou de mettre d'autres personnes en danger.

Fonctionnement du système

En utilisant la rétroaction obtenue des tendances de conduite, les boutons et les commutateurs qui ont été enfoncés et en utilisant l'information de la caméra avant, le système applique deux logiques de fonctionnement :

- La première logique de fonctionnement tient compte du style de conduite, en observant la route et en détectant dans quelle mesure le conducteur peut continuer à conduire sans trop sortir des limites de la voie.
- La seconde logique de fonctionnement mesure le temps de conduite avec une vitesse du véhicule supérieure à 60 km/h (40 mi/h) et inférieure à 160 km/h (100 mi/h).

Si le style de conduite indique que le conducteur n'est pas en mesure de suivre la trajectoire de la route et de respecter les marquages horizontaux de la voie tout en restant dans la plage de vitesse de fonctionnement du système, une fenêtre contextuelle s'affiche sur l'écran du groupe d'instruments pour suggérer au conducteur de s'arrêter et de prendre une pause. Un signal sonore retentira également.

Si le conducteur **accepte** la suggestion fournie par le système en appuyant sur le bouton « OK » sur le côté gauche du volant, le message disparaîtra de l'écran.

Si le conducteur **ne prend pas connaissance** de l'avertissement, celui-ci s'affichera pendant 60 secondes, puis disparaîtra.

NOTA :


En cas de panne du système de détection de somnolence du conducteur, un message dédié apparaîtra sur l'affichage du groupe d'instruments.



Message d'avertissement du système de détection de somnolence du conducteur

ALERTE DE RAPPEL DE SIÈGE ARRIÈRE (RSRA)

L'alerte de rappel de siège arrière (RSRA) vous avertit de la présence possible d'un objet, d'un passager ou d'un animal de compagnie sur les sièges arrière au moyen d'une notification visuelle et sonore. Lorsque le système est actif, l'alerte de rappel de siège arrière génère l'affichage du message « Check Rear Seat » (Vérifier le siège arrière) à l'écran du groupe d'instruments ainsi qu'une alerte sonore au moment où le conducteur place le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) avant de quitter le véhicule. Le système s'active automatiquement si une portière arrière a été ouverte dans les 10 minutes suivant la mise du contact à la position ON/RUN (MARCHÉ). La RSRA doit être utilisée pour rappeler de vérifier les sièges arrière, elle ne détecte pas directement les objets, les passagers ou les animaux domestiques et n'est activée que lorsque les conditions précédentes sont remplies.

Pour activer ou désactiver l'alerte de rappel de siège arrière, reportez-vous à  page 236.

AVERTISSEMENT!

- Avant de quitter un véhicule, immobilisez toujours complètement le véhicule, puis placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et serrez le frein de stationnement.
- Assurez-vous toujours que l'allumage sans clé est HORS FONCTION, la télécommande retirée du véhicule et le véhicule verrouillé.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS (EBC)

Votre véhicule est muni d'un système de commande électronique des freins (EBC) perfectionné. Ce système comprend le système de freinage antiblocage (ABS), le système d'assistance au freinage (BAS), le système électronique de répartition du freinage (EBD), le dispositif électronique antiroulis (ERM), la commande de stabilité électronique (ESC), le système d'assistance au

départ en pente (HSA) et le système antipatinage (TCS). Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la maîtrise et la stabilité du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Votre véhicule peut également être équipé du système de freinage par temps de pluie (RBS), du système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB) et du dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC).

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le BAS (système d'assistance au freinage) est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le BAS complète le travail du système ABS (système de freinage antiblocage). L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage (BAS). Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression uniforme sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le système d'assistance au freinage se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

AVERTISSEMENT!

Le BAS (système d'assistance au freinage) ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état de la route. Le système d'assistance au freinage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse

AVERTISSEMENT!

excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Système de freinage Témoin d'avertissement

Le témoin d'avertissement rouge du système de freinage s'allume lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON/RUN (MARCHE) et il peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le système de freinage ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer immédiatement. Si le témoin d'avertissement du système de freinage ne s'allume pas à la mise du contact sur ON/RUN (MARCHE), faites réparer ce témoin dès que possible.

Système électronique de répartition du freinage (EBD)

Le système électronique de répartition du freinage (EBD) gère la répartition du couple de freinage entre les essieux avant et arrière en limitant la pression de freinage à l'essieu arrière. Cette mesure a pour but d'éviter le patinage excessif des roues arrière pour maintenir la stabilité du véhicule et empêcher que le système de freinage antiblocage ne s'applique d'abord sur l'essieu arrière avant l'essieu avant.

(Suite)

Dispositif électronique antiroulis (ERM)

Le dispositif électronique antiroulis (ERM) anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état de la route, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

AVERTISSEMENT!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influencer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des objets ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise dans différentes conditions de conduite. Cette commande corrige le survirage et le sous-virage du véhicule en serrant les freins de la roue ou des roues appropriées afin de contrer les conditions suivantes. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

- **Survirage** – tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- **Sous-virage** – tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique (ESC) applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC), situé dans le groupe d'instruments, se met à clignoter dès que le système de commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) se met à clignoter pendant

l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

AVERTISSEMENT!

- La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique (ESC) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.
- Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire le rendement du système de commande de stabilité électronique (ESC). Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage, ou l'utilisation d'une taille ou d'un type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance de la commande de stabilité électronique (ESC). Des pneus mal gonflés ou usés de façon

AVERTISSEMENT!

inégale peuvent également réduire la performance de la commande de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système de commande de stabilité électronique (ESC) pourrait augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique

Selon le modèle et le mode de fonctionnement, la commande de stabilité électronique offre plusieurs modes de fonctionnement.

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système de la commande de stabilité électronique se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la majorité des conditions de conduite. Les autres modes de la commande de stabilité électronique ne doivent être utilisés qu'en présence de conditions particulières, telles que celles qui sont décrites dans les paragraphes suivants.

Désactivation partielle

Ce mode peut être utile si votre véhicule s'est enlisé. Ce mode peut modifier les seuils d'activation du système antipatinage (TCS) et de la commande de stabilité électronique (ESC), ce qui se traduit par un patinage des roues supérieur aux valeurs normales.

Pour activer le mode de désactivation partielle, appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume. Pour réactiver la commande de stabilité électronique (ESC), appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de l'ESC); le témoin de désactivation de l'ESC s'éteint alors.

NOTA :

Pour les véhicules dotés de plusieurs modes de commande de stabilité électronique partielle, appuyer brièvement sur le bouton permet d'activer ou de désactiver les modes de commande de stabilité électronique. Plusieurs tentatives peuvent être requises pour revenir au mode de commande de stabilité électronique activée.

AVERTISSEMENT!

- En mode de désactivation partielle, la fonction antipatinage du système ESC, sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivée et le témoin ESC OFF (Commande de stabilité électronique désactivée) est allumé. Dans le mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur de système antipatinage (TCS) est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique (ESC) est réduite.
- Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est en mode de désactivation partielle.

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)



Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé en mode ON/RUN (MARGE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote également lorsque le système antipatinage (TCS) est activé. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.



Le témoin ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) indique que le client a choisi de faire fonctionner la commande de stabilité électronique (ESC) dans un mode limité.

NOTA :

- Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé en mode ON/RUN (MARCHÉ), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

Limiteur de vitesse en descente (HDC) – selon l'équipement



Le limiteur de vitesse en descente est destiné à la conduite hors route à basse vitesse en mode 4WD Low (4 roues motrices en gamme basse). Le limiteur de vitesse en descente maintient la vitesse du véhicule en descente pendant les situations de conduite diverses. Le limiteur de vitesse en descente contrôle la vitesse du véhicule en contrôlant activement les freins.

Le limiteur de vitesse en descente comporte trois états :

- Désactivation (la fonction n'est pas dans un état d'activation en attente et ne s'activera pas).
- Activation en attente (la fonction est dans un état d'activation en attente et prête, mais les conditions d'activation ne sont pas présentes, ou le conducteur neutralise activement la fonction par l'application de la pédale du frein ou de la pédale d'accélérateur).
- Activation en cours (la fonction est activée et contrôle activement la vitesse du véhicule).

Mise en service du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est mis en service en appuyant sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente, mais les conditions suivantes doivent aussi être présentes :

- La transmission est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h).
- Le frein de stationnement est desserré.
- La portière du conducteur est fermée.

Activation du limiteur de vitesse en descente

Une fois que le limiteur de vitesse en descente est mis en service, il s'activera automatiquement dans une pente d'inclinaison suffisante. La vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente est sélectionnable par le conducteur et peut être réglée à l'aide du module de changement de vitesse +/- . Les vitesses programmées du limiteur de vitesse en descente sont indiquées ci-dessous :

Vitesses programmées cibles du limiteur de vitesse en descente

- P = Aucune vitesse programmée. Le limiteur de vitesse en descente peut être dans un état d'activation en attente, mais il ne s'activera pas.
- R (MARCHÉ ARRIÈRE) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- N (POINT MORT) = 2 km/h (1,2 mi/h)
- D (MARCHÉ AVANT) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 1re = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 2e = 2 km/h (1,2 mi/h)
- 3e = 3 km/h (1,8 mi/h)
- 4e = 4 km/h (2,5 mi/h)
- 5e = 5 km/h (3,1 mi/h)
- 6e = 6 km/h (3,7 mi/h)
- 7e = 7 km/h (4,3 mi/h)
- 8e = 8 km/h (5,0 mi/h)

NOTA :

Lorsque le limiteur de vitesse en descente est en fonction, l'entrée du levier de vitesses +/- est utilisée pour la sélection de vitesse cible du limiteur de vitesse en descente, mais n'affectera pas le rapport sélectionné par la transmission. Lorsque le limiteur de vitesse en descente est activement en fonction, la transmission passera au rapport approprié pour la vitesse programmée sélectionnée par le conducteur et les conditions de conduite correspondantes.

Priorité conducteur

Le conducteur peut neutraliser l'activation du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur à tout moment.

Désactivation du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est désactivé, mais reste disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur neutralise la vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection (HDC) en appuyant sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h), mais reste inférieure à 64 km/h (40 mi/h).
- Le véhicule se trouve sur une pente descendante d'inclinaison insuffisante, sur une surface plane ou sur une pente ascendante.
- Le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT).

Mise hors service du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est mis hors service et reste indisponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente.
- La transmission est déplacée hors du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Le frein de stationnement est serré.
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pendant plus de 70 secondes.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mi/h) (le limiteur de vitesse en descente est annulé immédiatement).
- Le limiteur de vitesse en descente détecte une surchauffe des freins.

Rétroaction au conducteur

Le groupe d'instruments comporte un pictogramme de limiteur de vitesse en descente et le commutateur du limiteur de vitesse en descente est muni d'une icône de DEL qui offre une rétroaction au conducteur sur l'état actuel du limiteur de vitesse en descente.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur s'allument et restent allumés lorsque le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente ou d'activation en cours. Il s'agit du fonctionnement normal du limiteur de vitesse en descente.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente, mais les conditions d'activation ne sont pas présentes.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le limiteur de vitesse en descente se désactive en raison de la vitesse excessive.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent lorsque le limiteur de vitesse en descente se désactive en raison de la surchauffe des freins. Le clignotement s'arrête et le limiteur de vitesse en descente se réactive lorsque les freins sont refroidis suffisamment.

AVERTISSEMENT!

Le limiteur de vitesse en descente (HDC) est uniquement destiné à maintenir la vitesse du véhicule en descente. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et maintenir la vitesse du véhicule à un niveau sécuritaire.

Système d'assistance au départ en pente

L'assistance au départ en pente (HSA) est conçue pour atténuer le dispositif antiroulis à partir d'un arrêt complet lorsque le véhicule se trouve sur une pente. Si le conducteur relâche le frein lorsque le véhicule est immobilisé en pente, l'assistance au départ en pente continue brièvement de maintenir la pression de freinage. Si le conducteur n'enfoncé pas l'accélérateur pendant ce temps, le système relâche la pression de freinage et le véhicule roule normalement vers le bas de la pente.

Les critères suivants doivent être remplis pour que l'assistance au départ en pente (HSA) entre en fonction :

- La fonction doit être activée.
- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- La portière du conducteur doit être fermée.
- Le véhicule doit être sur une pente abrupte.
- La position de la transmission doit correspondre à la direction du véhicule (c.-à-d., un véhicule qui avance pour monter une pente est en marche avant; un véhicule qui recule pour monter une pente est en MARCHÉ ARRIÈRE).


- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) fonctionne lorsque le véhicule est en MARCHÉ ARRIÈRE et lorsque le levier de vitesses se trouve dans tous les rapports de marche avant. Le système ne s'active pas si la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT). Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, si vous enfoncez la pédale d'embrayage, le système d'assistance au départ en pente (HSA) reste actif.

AVERTISSEMENT!

L'assistance au départ en pente (HSA) peut ne pas entrer en fonction et un léger roulis peut survenir dans des pentes peu prononcées lorsque le véhicule est chargé ou lorsqu'une remorque est tractée. Cette assistance au départ en pente ne remplace pas une conduite active de votre part. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et, très important, de manœuvrer les freins pour conduire le véhicule en toute sécurité peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Désactivation et activation du système d'assistance au départ en pente

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, procédez comme suit :

- Si vous désactivez l'assistance au départ en pente à l'aide des paramètres Uconnect, consultez  page 236 pour obtenir plus d'informations.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente (HSA)

L'assistance au départ en pente (HSA) fournit aussi une assistance pour atténuer le dispositif antiroulis lors de la traction d'une remorque.

AVERTISSEMENT!

- Si vous utilisez un régulateur de freins de remorque, les freins de la remorque peuvent se serrer et se desserrer avec le contacteur de freinage. Le cas échéant, la pression de freinage peut être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque en pente lorsque la pédale de frein est relâchée. Pour empêcher le recul de l'ensemble véhicule-remorque dans une pente lorsque vous commencez à accélérer, serrez manuellement les freins de la remorque ou appliquez une pression de freinage plus élevée avant de relâcher la pédale de frein.
- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) ne remplace pas le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous également de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Système de freinage par temps de pluie (RBS)

Le système de freinage par temps de pluie (RBS) peut améliorer le rendement de freinage lors de la conduite sur chaussée mouillée. Il applique régulièrement une légère pression de freinage pour retirer toute accumulation d'eau sur les disques de frein avant. Le système ne fonctionne que si les essuie-glaces sont en mode de balayage lent ou rapide. L'absence d'indication visuelle et sonore permet à ce système de fonctionner sans que le conducteur constate sa présence lorsque le système est activé.

Anticipation au freinage d'urgence (RAB)

Le système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB) peut réduire le temps requis pour que les freins atteignent leur pleine puissance en cas d'urgence. Il anticipe une situation de freinage d'urgence en contrôlant la rapidité du conducteur pour relâcher l'accélérateur. Le système de commande électronique des freins prépare le système de freinage pour un arrêt d'urgence.

Régulateur de vitesse Selec-Speed (SSC) – selon l'équipement



Le régulateur de vitesse Selec-Speed (SSC) est conçu pour la conduite hors route en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) seulement. Le régulateur de vitesse de sélection maintient la vitesse du véhicule en contrôlant activement le couple moteur et les freins.

Le régulateur de vitesse de sélection comporte trois états :

1. Désactivation (la fonction n'est pas dans un état d'activation en attente et ne s'activera pas)
2. Désactivation en attente (la fonction est dans un état d'activation en attente et prête, mais les conditions d'activation ne sont pas présentes, ou le conducteur neutralise activement la fonction par l'application de la pédale du frein ou de la pédale d'accélérateur)
3. Activation en cours (la fonction est activée et contrôle activement la vitesse du véhicule)

Mise en service du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection est mis en service en appuyant sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection, mais les conditions suivantes doivent aussi être présentes :

- La transmission est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h).
- Le frein de stationnement est desserré.
- La portière du conducteur est fermée.
- Le conducteur n'appuie pas sur la pédale d'accélérateur.

Activation du régulateur de vitesse de sélection

Une fois que le régulateur de vitesse de sélection est mis en service, il s'activera automatiquement si les conditions suivantes sont présentes :

- Le conducteur relâche l'accélérateur.
- Le conducteur relâche le frein.

- La transmission n'est pas à la position P (STATIONNEMENT).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h).

La vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection est sélectionnable et peut être réglée à l'aide du levier de vitesses +/- . De plus, la vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection peut être réduite en pente ascendante et le niveau de réduction de vitesse programmée dépend du degré d'inclinaison. Les vitesses programmées du régulateur de vitesse de sélection sont indiquées ci-dessous :

Vitesse programmée cible du régulateur de vitesse de sélection

- 1re = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 2e = 2 km/h (1,2 mi/h)
- 3e = 3 km/h (1,8 mi/h)
- 4e = 4 km/h (2,5 mi/h)
- 5e = 5 km/h (3,1 mi/h)
- 6e = 6 km/h (3,7 mi/h)
- 7e = 7 km/h (4,3 mi/h)
- 8e = 8 km/h (5 mi/h)
- R (MARCHÉ ARRIÈRE) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- N (POINT MORT) = 2 km/h (1,2 mi/h)
- P (STATIONNEMENT) = Le régulateur de vitesse de sélection demeure actif, mais n'intervient pas

NOTA :

- Lorsque le régulateur de vitesse de sélection est en fonction, l'entrée du levier de vitesses +/- est utilisée pour la sélection de vitesse cible du régulateur de vitesse de sélection, mais n'affectera pas le rapport sélectionné par la transmission. Lorsque le régulateur de vitesse de sélection est activement en fonction, la transmission passera au rapport approprié pour la vitesse programmée sélectionnée par le conducteur et les conditions de conduite correspondantes.
- Le régulateur de vitesse Selec-Speed (SSC) est influencé par le mode de conduite Off Road+ (Hors route+), si celui-ci est actif. Les différences peuvent être importantes pour le conducteur et peuvent être perçues comme un niveau variable d'agressivité.

Priorité conducteur :

Le conducteur peut neutraliser l'activation du régulateur de vitesse de sélection par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur à tout moment.

Désactivation du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection est désactivé, mais reste disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur neutralise la vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h), mais reste inférieure à 64 km/h (40 mi/h).
- Le levier de vitesses est déplacé à la position P (STATIONNEMENT).

Mise hors service du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection sera mis hors service et ne sera plus disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur appuie sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection.
- La transmission est déplacée hors du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Le frein de stationnement est serré.
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pendant plus de 70 secondes.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mi/h) (le régulateur de vitesse de sélection est annulé immédiatement).

Rétroaction au conducteur :

Le groupe d'instruments comporte un pictogramme de régulateur de vitesse de sélection et le commutateur du régulateur de vitesse de sélection est muni d'un voyant DEL qui offre une rétroaction au conducteur sur l'état actuel du régulateur de vitesse de sélection.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin lumineux du commutateur s'allument et restent allumés lorsque le régulateur de vitesse de sélection est dans un état d'activation en attente ou d'activation en cours. Il s'agit du fonctionnement normal du régulateur de vitesse de sélection.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin lumineux du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le conducteur appuie sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection, mais les conditions d'activation ne sont pas présentes.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin lumineux du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le régulateur de vitesse de sélection se désactive en raison de la vitesse excessive.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin lumineux du commutateur clignotent lorsque le régulateur de vitesse de sélection se désactive en raison de la surchauffe des freins.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin lumineux du commutateur clignotent lorsque le régulateur de vitesse de sélection se désactive en raison du frein de stationnement électrique.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin lumineux du commutateur clignotent lorsque le régulateur de vitesse de sélection se désactive en raison de l'ouverture de la porte du conducteur.

AVERTISSEMENT!

Le système régulateur de vitesse (SSC) est destiné uniquement à aider le conducteur à contrôler la vitesse du véhicule en conditions hors route. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et maintenir la vitesse du véhicule à un niveau sécuritaire.

Système antipatinage


Le système antipatinage contrôle le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage des roues est détecté, le système antipatinage (TCS) peut appliquer la pression de freinage aux roues qui patinent ou réduire la puissance du moteur en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) est une

fonction du système antipatinage (TCS), qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de puissance du moteur à la roue qui ne patine pas. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) reste actif même si le système antipatinage (TCS) et la commande de stabilité électronique (ESC) sont dans un mode limité.

Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoiement de la remorque utilise des capteurs intégrés au véhicule pour détecter le louvoiement excessif de la remorque et prend les mesures appropriées pour éliminer le louvoiement. Il peut également être activé automatiquement s'il détecte un louvoiement excessif de la remorque.

NOTA :

Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) ne peut empêcher le louvoiement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence quand vous tractez une remorque; observez les recommandations quant au poids au timon de la remorque  page 219.

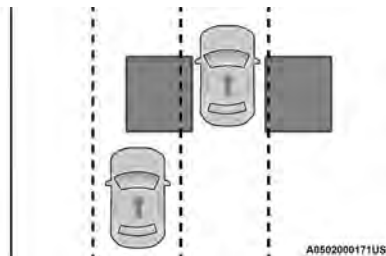
Lorsque le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) fonctionne, le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote, la puissance du moteur peut être réduite et vous pouvez sentir que le véhicule applique le frein à une roue particulière afin d'éliminer le louvoiement. Le dispositif antilouvoiement de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.

AVERTISSEMENT!

Si le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoiement.

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES**SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM)**

Le système de surveillance des angles morts (BSM) utilise deux capteurs radar, situés dans le bouclier/pare-chocs arrière, pour détecter les véhicules immatriculés permis sur l'autoroute (voitures, camions, motocyettes, etc.) qui pénètrent dans l'angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.

**Zones de détection arrière**

Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Les capteurs du système de surveillance des angles morts fonctionnent lorsque le véhicule est engagé dans un rapport quelconque de marche avant.

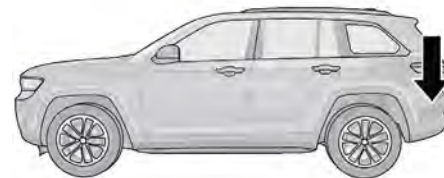
La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une largeur de voie, soit 3,8 m (12 pi), des deux côtés du véhicule. La longueur de zone commence sur le côté du véhicule, près du pilier B, et s'étend sur environ 3 m (10 pi) au-delà du bouclier/pare-chocs arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque le véhicule atteint au moins 10 km/h (6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones. Le système de surveillance des angles morts lance une alerte plus rapidement lorsque les véhicules approchent à une vitesse plus élevée, jusqu'à 54 km/h (33 mi/h) de différence.

NOTA :

Les zones de détection du système de surveillance des angles morts ne changent PAS si votre véhicule tracte une remorque. Par conséquent, vérifiez si la voie adjacente est libre pour votre véhicule et votre remorque avant d'effectuer un changement de voie. Si la remorque ou un autre objet (par exemple, une bicyclette, un article de sport) dépasse sur le côté de votre véhicule, cela peut entraîner de fausses détections aléatoires liées à la remorque et de fausses alertes sonores lorsque le clignotant est activé ➔ page 236.

Le système de surveillance des angles morts peut devenir obstrué si de la neige, de la glace, de la boue ou d'autres contaminants de la route s'accumulent sur le bouclier/pare-chocs arrière, où sont situés les cap-

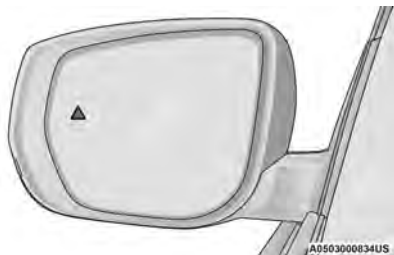
teurs radar. Le système peut également détecter une obstruction si le véhicule est utilisé dans des zones avec un retour de signal radar extrêmement faible, comme dans un désert ou le long d'un dénivelé négatif important. Si une obstruction est détectée, le message « Blind Spot Temporarily Unavailable, Sensor Blocked » (Surveillance des angles morts temporairement non disponible : capteurs obstrués) est affiché dans le groupe d'instruments, les deux rétroviseurs s'illuminent et les alertes du système de surveillance des angles morts et du système de surveillance de circulation en marche arrière sont désactivées. Il s'agit du fonctionnement normal. Le système reprend automatiquement son fonctionnement normal lorsque la situation est résolue ou lorsqu'un cycle d'allumage est réalisé. Pour réduire les interruptions du système, n'obstruez pas la zone du bouclier/pare-chocs arrière où se trouvent les capteurs radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.) et gardez cette zone exempte de contaminants de la route.



A0503000830US

Emplacement du capteur (côté gauche illustré)

Le système de surveillance des angles morts signale au conducteur la présence d'objets dans les zones de détection en allumant le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts sur les rétroviseurs extérieurs. En outre, lorsque le clignotant est activé pendant l'alerte sur le côté correspondant du véhicule, une alarme sonore (carillon) peut retentir. Durant cette alarme sonore (carillon), le volume de la radio diminue ➔ page 297.

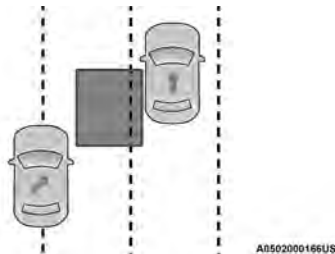


Témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

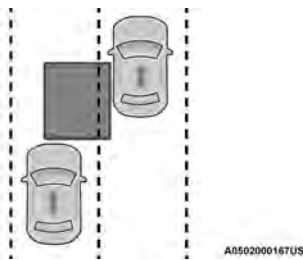
Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.



Surveillance latérale

Accès de l'arrière

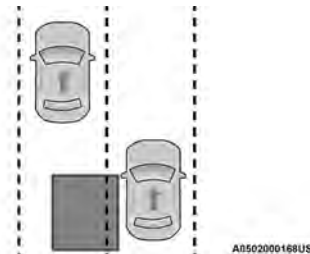
Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 54 km/h (33 mi/h). Les véhicules qui s'approchent rapidement recevront une alerte plus tôt en fonction de leur vitesse relative.



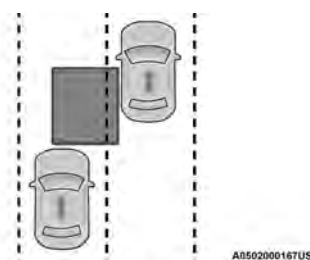
Surveillance arrière

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule à une vitesse relative inférieure à 24 km/h (15 mi/h) le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.



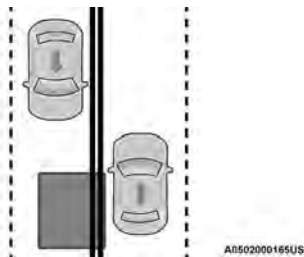
Dépassement et approche



Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les murets, le feuillage, les bermes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes ➔ page 455.



Circulation en sens opposée

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre

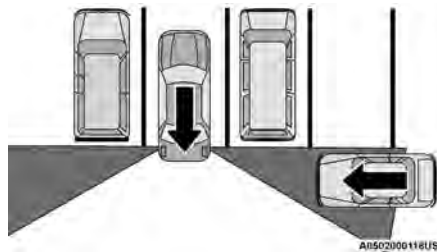
(Suite)

AVERTISSEMENT!

épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP)

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.



Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 8 km/h (5 mi/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 32 km/h (20 mi/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

NOTA :

Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être obstruée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé (voyants seulement ou voyants/carillon d'angles morts) et que le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE, des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, y compris la réduction du volume de la radio.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière n'est pas une caméra d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter un véhicule dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, malgré l'aide apportée par le système de surveillance de circulation en marche arrière. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Modes de surveillance des angles morts

Vous pouvez sélectionner trois différents modes de fonctionnement dans le système Uconnect

➔ page 236.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si un clignotant qui correspond à une alarme du côté du véhicule est activé, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

NOTA :

La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système de surveillance des angles morts.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est sollicitée. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré; l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Désactivation de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est désactivé, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts, ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière.

NOTA :

Le système de surveillance des angles morts enregistre le mode de fonctionnement en vigueur au moment de la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE

Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage présente au conducteur des avertissements audibles et visuels (à l'affichage du groupe d'instruments) et peut produire un freinage limité lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements et le freinage limité sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

NOTA :

Si le système d'avertissement de collision frontale ou de freinage d'urgence avec détection des piétons est désactivé, le témoin FCW OFF (AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE DÉACTIVÉ) s'allume. Le voyant FCW OFF (AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE DÉACTIVÉ) s'éteindra automatiquement uniquement si les deux fonctions ont été activées et que le freinage actif est activé.

NOTA :

Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) contrôle les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins (EBC) pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système donne un coup de frein. Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage actif pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale. Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision, mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.

Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage se produit initialement à une vitesse inférieure à 62 km/h (39 mi/h), le système pourrait produire le freinage maximal nécessaire pour éviter le risque d'une collision frontale. Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins.



Message du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé ➡ page 455.

NOTA :

- Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse minimale du véhicule doit être de 5 km/h (3 mi/h).
- Selon la trajectoire prévue, les alertes du système d'avertissement de collision frontale peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale (FCW).
- Il est risqué de tester le système d'avertissement de collision frontale (FCW). Pour éviter une telle utilisation inadéquate du système, après quatre freinages actifs dans un cycle d'allumage, la portion de freinage actif du système d'avertissement de collision frontale est désactivée jusqu'au prochain cycle d'allumage.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) est destiné seulement à la conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale (FCW) doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats. Si le véhicule entre en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse), le système d'avertissement de collision frontale est automatiquement désactivé.

AVERTISSEMENT!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale (FCW). Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

État et sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Les réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW) et de l'état du freinage actif sont programmables par l'intermédiaire du système Uconnect ➡ page 236.

NOTA :

- La sensibilité par défaut du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est « Medium » (Moyen) et l'état du système est « Warning & Braking » (Avertissement et freinage). Cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels; le système applique un freinage autonome.
 - Modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) en sélectionnant le réglage « Far » (Éloigné) pour permettre au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'un avertissement sonore et visuel, lorsque ce véhicule est à une distance plus éloignée par rapport au réglage « Medium » (Moyen). Ce réglage assure le plus grand temps de réaction pour éviter une collision éventuelle.
- Le réglage « Far » (Éloigné) peut contribuer à augmenter le nombre d'avertissements émis par le système d'avertissement de collision frontale.

- Modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) en sélectionnant le réglage « Near » (Proche) pour permettre au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède lorsque la distance qui sépare les deux véhicules est beaucoup plus courte. Ce réglage procure moins de temps de réaction que les réglages « Far » (Éloignée) et « Medium » (Moyen) et offre une expérience de conduite plus dynamique.

Le réglage « Near » (Proche) peut contribuer à réduire le nombre d'avertissements émis par le système d'avertissement de collision frontale.

NOTA :

- Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) en sélectionnant le réglage « Warning Only » (Avertissement seulement), le système ne fournira plus l'option de freinage actif limité ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle, mais il fournira quand même les avertissements audibles et visuels.
- Si vous changez l'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) en sélectionnant le réglage « Off » (Hors fonction), le système ne fournira plus l'option de freinage autonome ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle.
- Le système retient le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) est désactivé de façon similaire au régulateur de vitesse adaptatif (ACC) décrit ci-dessous avec les écrans de non-disponibilité.

Message d'avertissement de fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Si le message « Automatic Emergency Braking (AEB) Limited Service Required » (Service limité du freinage d'urgence automatique requis) ou le message « Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité – nettoyer le pare-brise) apparaît momentanément à l'affichage du groupe d'instruments, une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

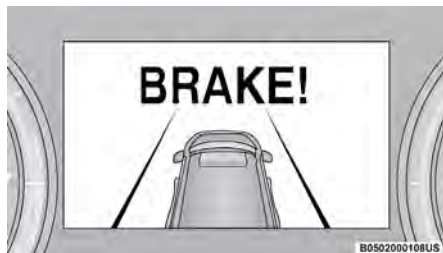
Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus (FCW)

Si le système se désactive, le message « AEB Unavailable Service Required » (Système de freinage d'urgence automatique non disponible; entretien requis) apparaît au groupe d'instruments.

« AEB Unavailable Service Required » (Système de freinage d'urgence automatique non disponible – entretien requis) indique une anomalie interne du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons (PEB) – selon l'équipement

Le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons (PEB) est un sous-système du système d'avertissement de collision frontale (FCW) qui fournit au conducteur des avertissements sonores et visuels à l'affichage du groupe d'instruments. Il peut appliquer un freinage automatique limité lorsqu'il détecte une collision frontale potentielle avec un piéton ou un cycliste.



Message du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons

Si un événement de freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons se produit initialement à une vitesse inférieure à 62 km/h (39 mi/h), le système pourrait effectuer un freinage maximal pour éviter la possibilité d'une collision avec un piéton ou un cycliste. Si l'événement lié au freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins. Lorsque le système détermine qu'une collision avec le piéton ou cycliste qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

Pour activer le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons, la vitesse minimale du véhicule doit être de 3 mi/h (5 km/h).

AVERTISSEMENT!

Une collision ne peut être évitée uniquement par le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons, qui ne peut également détecter chaque type de collision potentielle avec un piéton/cycliste. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

NOTA :

Le système retient le dernier réglage d'avertissement de collision frontale sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé. Le système ne se réinitialise pas au réglage par défaut lorsque le véhicule redémarre.

Assistance contre les collisions dans une intersection (ICA) – selon l'équipement

Le système d'assistance contre les collisions dans une intersection (ICA) utilise trois capteurs radar sur le bouclier/pare-chocs avant pour détecter les véhicules qui s'approchent à l'avant ou sur un côté lorsque le véhicule traverse une intersection. Lorsque le système détermine qu'une collision est probable lors d'un virage face à une circulation en sens inverse, il tente d'atténuer cette collision en ralentissant le véhicule. Lorsque le système détermine qu'une collision est probable lors d'un virage face à une circulation en sens inverse, il est possible qu'il applique un freinage qui vient s'ajouter à celui exercé par le conducteur pour tenter d'atténuer cette collision en ralentissant le véhicule. Le système

fournit également des avertissements sonores et visuels (qui apparaissent dans le groupe d'instruments). Si le conducteur détermine qu'une accélération est nécessaire pour éviter une collision, le système d'assistance contre les collisions dans une intersection se désactive lorsque l'accélérateur est enfoncé.

TIRE PRESSURE MONITORING SYSTEM (TPMS) (SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS)

Le TPMS avertit le conducteur si la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule → page 455.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression des pneus augmente aussi quand le véhicule roule – cette situation est normale et ne nécessite aucun réglage de la pression.

Pour obtenir des renseignements sur la manière appropriée de gonfler les pneus du véhicule, consultez → page 423.

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute sous le seuil d'avertissement, y compris en raison du temps froid ou d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système de surveillance de la pression des pneus maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur à froid recommandée. Une fois le témoin de basse pression allumé, la pression du pneu doit être augmentée et atteindre la valeur de pression de gonflage à froid recommandée pour que le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne.

NOTA :

Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

La mise à jour s'effectue automatiquement et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'éteint à la réception des nouvelles valeurs de pression. Pour recevoir ces renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression à froid recommandée des pneus (stationné depuis plus de trois heures) est de 248 kPa (36 lb/po²). Si la pression des pneus est de 193 kPa (28 lb/po²) à une température ambiante de 20 °C (68 °F), lorsque la température baisse à -7 °C (20 °F) la pression des pneus

descend à environ 165 kPa (24 lb/po²). Cette pression est suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsque le véhicule se déplace, la pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 193 kPa (28 lb/po²), mais le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reste allumé. Dans ce cas, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ne s'éteint que lorsque les pneus ont été gonflés conformément à la valeur de pression de gonflage à froid recommandée sur l'étiquette.

MISE EN GARDE!

- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et avertissements du système TPMS ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus n'est pas conçu pour être utilisé sur les roues du marché secondaire; cela peut contribuer à une mauvaise performance globale du système ou à des dommages au capteur. Nous vous encourageons à utiliser des roues d'origine (OEM) pour assurer un fonctionnement approprié du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

(Suite)

MISE EN GARDE!

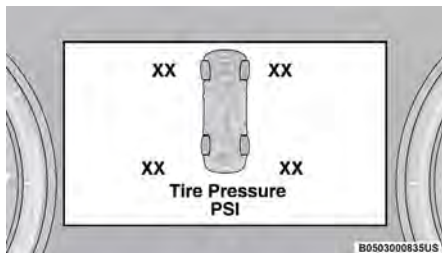
- L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.
- Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

NOTA :

- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Le système de surveillance de la pression des pneus ne doit pas être utilisé en guise de manomètre lorsque vous réglez la pression des pneus, sauf si le véhicule est équipé d'un système d'alerte de gonflage des pneus (TFA).
- La conduite sur un pneu dangereusement dégonflé cause une surchauffe du pneu qui peut provoquer une défaillance du pneu. Des pneus sous-gonflés augmentent la consommation de carburant, s'usent plus rapidement et peuvent nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate avec un manomètre exact, même si elle n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus.
- Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surveille la pression réelle des pneus.

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs installés sur chacune des roues sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.



Affichage du système de surveillance de la pression des pneus

NOTA :

Il est particulièrement important de vérifier régulièrement la pression de tous vos pneus et de les maintenir à une pression appropriée.

Voici les composants du système de surveillance de la pression des pneus :

- Un module récepteur
- Capteurs du système de surveillance de la pression des pneus aux quatre roues
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus, qui apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments, et un graphique qui indique la pression des pneus
- Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus

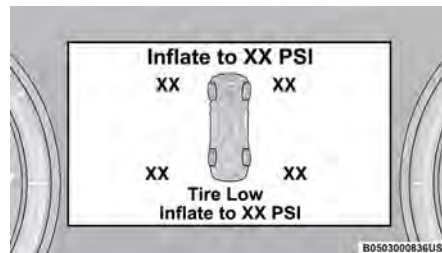
Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et le carillon retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus de route actifs est basse. De plus, l'affichage du groupe d'instruments contient le message « Inflate to XX » (Gonfler à XX) et un graphique des pneus, où les valeurs de pression des pneus sous-gonflés sont de couleur différente ↵ page 123.

NOTA :

Le système peut être configuré de manière à afficher la pression en kPa, en bar ou en lb/po².



Affichage du système de surveillance de la basse pression des pneus

Si le système détecte que l'un des quatre pneus route est sous-gonflé, vous devez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler le pneu dont la valeur de pression est de couleur différente sur l'affichage graphique de la valeur de pression à froid recommandée affichée dans le message « Inflate to XX » (Gonfler à XX).

NOTA :

Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les valeurs de pression, l'affichage graphique des valeurs de pression revient à sa couleur d'origine et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès que les valeurs de pression mises à jour sont reçues. Le système met automatiquement à jour l'affichage graphique de la ou des valeurs de pression et retourne à sa couleur originale. Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint une fois que la ou les pressions de pneu mises à jour ont été reçues lorsque le commutateur d'allumage est à ON (MARCHE). Lorsque le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT), le commutateur d'allumage doit être placé à ON (MARCHE) et le véhicule peut devoir être conduit pendant jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h) pour que ces données soient reçues à des fins de mise à jour de la ou des valeurs de pression.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis demeure allumé si une anomalie du système est détectée. L'anomalie du système fait également retentir un carillon. Le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) apparaît sur l'affichage du groupe d'instruments pendant au moins cinq secondes. Ce message est suivi d'un affichage graphique indiquant « - » à la place de la valeur de pression, ce qui signifie que les données du ou des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus ne sont pas reçues.

Si le contact a été coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus cesse de clignoter, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et la valeur de pression s'affiche à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

- Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou voisinage d'installations émettrices de radiofréquences identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.
- Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.
- Utilisation de chaînes antidérapantes.
- Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de surveillance de la pression des pneus.

NOTA :

Un capteur du système de surveillance de la pression des pneus n'est pas offert sur les roues de secours, peu importe leurs dimensions. Qu'une roue de secours pleine grandeur soit fournie ou non, la pression de pneu n'est pas surveillée ni affichée au groupe d'instruments pour l'emplacement correspondant de la roue de secours. Si vous installez la roue de secours à la place d'un pneu de route dont la pression se situe sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé, un carillon retentit, l'affichage graphique de la valeur de pression continue de clignoter dans le

groupe d'instruments et le message « Inflate to XX » (Gonfler à XX) s'affiche. Après avoir roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis affiche des tirets (-) à la place de la valeur de pression. À chaque cycle d'allumage suivant, le carillon retentit; le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu; et l'affichage du groupe d'instruments montre le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis des tirets (-) à la place de la valeur de pression. Lorsque vous réparez ou remplacez un pneu de route d'origine, puis le réinstallez sur le véhicule à la place de la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données.

De plus, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique dans le groupe d'instruments affiche une nouvelle valeur de pression au lieu des tirets (-), pourvu qu'aucun des quatre pneus de route actifs ne soit à une pression inférieure au seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

Désactivation du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) – selon l'équipement

Le système de surveillance de la pression des pneus peut être désactivé si vous remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des ensembles de roues et pneus dépourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, comme lors de la pose des ensembles de roues et pneus d'hiver sur votre véhicule.

Pour désactiver le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), commencez par remplacer les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des pneus dépourvus de capteurs de ce système de surveillance. Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h). Si le système détecte une anomalie, le carillon du système de surveillance de la pression des pneus retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des tirets (–) à la place des valeurs de pression.

En commençant au prochain cycle d'allumage, le système de surveillance de la pression des pneus ne fait plus retentir un carillon et le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) disparaît de l'affichage du groupe d'instruments mais les tirets (–) restent à la place des valeurs de pression.

Pour réactiver le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des pneus pourvus de capteurs du système de surveillance de la pres-

sion des pneus (TPMS). Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes au maximum à plus de 24 km/h (15 mi/h). Si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) détecte une anomalie, le carillon du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'éteint. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des valeurs de pression à la place des tirets. Au prochain cycle d'allumage, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus tant que l'anomalie du système n'est plus présente.

Alerte de gonflage des pneus

Cette fonction prévient l'utilisateur lorsque la pression des pneus recommandée est atteinte lors du gonflage ou du dégonflage des pneus.

Le client peut choisir d'activer ou de désactiver la fonction d'alerte de gonflage des pneus dans le menu d'applications du système Uconnect.

NOTA :

- Le système d'alerte de gonflage des pneus n'effectue le gonflage ou le dégonflage qu'un pneu à la fois. L'utilisateur doit attendre que les feux de détresse cessent de clignoter ou de 26 à 30 secondes après que la pression souhaitée soit atteinte dans un pneu avant de passer à une autre roue.
- Vous ne pouvez pas accéder à l'alerte de gonflage des pneus si une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus est « active » ou si le système est en mode de désactivation (selon l'équipement).

Le système est activé lorsqu'il détecte une augmentation de la pression du pneu pendant le remplissage de ce dernier. Le commutateur d'allumage doit être en mode ON/RUN (MARCHE), avec la transmission à la position P (STATIONNEMENT) dans le cas des véhicules équipés d'une transmission automatique. Dans le cas des véhicules à transmission manuelle, le frein de stationnement doit être serré.

NOTA :

Il n'est pas nécessaire que le moteur soit en marche pour accéder au mode d'alerte de gonflage des pneus.

Les feux de détresse s'allument pour confirmer que le véhicule est en mode d'alerte de gonflage des pneus. Si les feux de détresse ne s'allument pas lors du gonflage, le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est peut-être dans une position inopérante qui prévient la réception de son signal. Dans ce cas, il peut être nécessaire de déplacer le véhicule légèrement vers l'avant ou l'arrière.

Lorsque vous accédez au mode d'alerte de gonflage des pneus, l'écran de pression des pneus s'affiche dans le groupe d'instruments.

Fonctionnement :

- L'avertisseur sonore retentit une fois pour indiquer à l'utilisateur lorsqu'il doit arrêter de gonfler le pneu au moment où il atteint la pression recommandée.
- L'avertisseur sonore retentit trois fois si le pneu est trop gonflé et continue de sonner toutes les cinq secondes si l'utilisateur continue de gonfler le pneu.
- L'avertisseur sonore retentit de nouveau lorsqu'une quantité suffisante d'air est sortie pour atteindre le niveau de gonflage adéquat.

- L'avertisseur sonore retentit également trois fois si le pneu est ensuite insuffisamment gonflé; il continue de sonner toutes les cinq secondes si l'utilisateur continue de dégonfler le pneu.

Alerte sélectionnable de gonflage des pneus – selon l'équipement

Le système d'alerte sélectionnable de gonflage des pneus est une fonction optionnelle qui fait partie du système normal d'alerte de gonflage des pneus. Le système est conçu pour vous permettre de choisir une pression afin de faire gonfler ou dégonfler les pneus des essieux avant et arrière du véhicule, ainsi que pour vous fournir de la rétroaction lors du gonflage ou du dégonflage des pneus du véhicule.

Dans l'application du système d'alerte sélectionnable de gonflage des pneus (dans le menu des applications du système Uconnect), vous pouvez sélectionner la pression des pneus des essieux avant et arrière en faisant défiler une plage de pressions de ≥ 15 lb/po² à XX par palier de 1 lb/po² pour chaque essieu.

XX = les valeurs de pression à froid pour les essieux avant et arrière comme illustré sur l'étiquette de pression du véhicule.

Vous pouvez également enregistrer les valeurs de pression choisies pour chaque essieu en tant que pressions prédéfinies dans l'application du système Uconnect. Jusqu'à deux ensembles de valeurs de pression prédéfinies peuvent être enregistrés dans le système Uconnect pour l'essieu avant et arrière. Une fois que vous choisissez la pression de gonflage ou de dégonflage des pneus des essieux avant et arrière, vous pouvez commencer le gonflage ou le dégonflage, un pneu à la fois.

NOTA :

Le système d'alerte sélectionnable de gonflage des pneus n'effectue le gonflage ou le dégonflage qu'un pneu à la fois. L'utilisateur doit attendre que les feux de détresse CESSENT de clignoter ou de 26 à 30 secondes après que la pression souhaitée soit atteinte dans un pneu avant de passer à une autre roue.

Le système est activé lorsque le module récepteur du système de surveillance de la pression des pneus détecte un changement de pression. Le commutateur d'allumage doit être en mode ON/RUN (MARCHÉ), avec la transmission à la position P (STATIONNEMENT) dans le cas des véhicules équipés d'une transmission automatique, ou à la position N (POINT MORT) avec le frein de stationnement engagé dans le cas des véhicules équipés d'une transmission manuelle. Les feux de détresse s'allument pour confirmer que le véhicule est en mode d'alerte de gonflage des pneus.

Lorsque vous accédez au mode d'alerte de gonflage des pneus, l'écran de pression des pneus s'affiche dans le groupe d'instruments. Si les feux de détresse ne s'allument pas lors du gonflage ou du dégonflage, le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est peut-être dans une position inopérante qui bloque son signal. Dans ce cas, il peut être nécessaire de déplacer le véhicule légèrement vers l'avant ou l'arrière.

L'avertisseur sonore indique l'état du système d'alerte sélectionnable de gonflage des pneus à mesure que les pneus sont gonflés/dégonflés. L'avertisseur sonore indique les états suivants du système d'alerte sélectionnable de gonflage des pneus :

1. L'avertisseur sonore retentit une fois lorsque la pression sélectionnée est atteinte pour vous alerter lorsque vous devez arrêter de gonfler ou de dégonfler le pneu.
2. L'avertisseur sonore retentit trois fois si le pneu est trop gonflé ou dégonflé.
3. L'avertisseur sonore retentit de nouveau lorsqu'une quantité suffisante d'air est ajoutée ou sortie pour atteindre le niveau de gonflage adéquat sélectionné.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes de votre véhicule :

FONCTIONS DU DISPOSITIF DE RETENUE DES OCCUPANTS



- Ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Ensembles de retenue pour enfants


Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Ils décrivent la façon d'utiliser correctement les dispositifs de retenue afin que tous les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable :

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.
2. Les enfants trop petits pour porter une ceinture de sécurité correctement doivent être attachés dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint appropriés, sur un siège arrière  page 325.
3. Lorsqu'un enfant âgé entre 2 et 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié  page 325.
4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.
5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer de l'utiliser correctement.
6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.

7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant suffisamment d'espace pour se déployer.
8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.
9. Si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée, reportez-vous à  page 451 pour obtenir les coordonnées du service à la clientèle.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Système BeltAlert du conducteur et du passager - selon l'équipement



La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), un carillon émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité de siège avant) est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activée lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à une gamme de vitesse du véhicule spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est débouclée (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) (le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à ce

que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées.

Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou d'autres objets se trouvent sur le siège passager d'extrémité avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par un concessionnaire autorisé. FCA US LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

NOTA :

Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le siège passager est équipé du système BeltAlert) est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.
- Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Les occupants, y compris le conducteur, doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, qu'un sac gonflable soit fourni ou non à leur place, pour minimiser les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.
- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.
- Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une contre l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT!

- Si la ceinture sous-abdominale est portée trop haut, il y a risque de lésions internes en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.
- Une ceinture de sécurité tordue ne vous protégera pas adéquatement. En cas de collision, elle pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé.
- Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous pour attacher la ceinture de sécurité.
- Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protégera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.
- Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi

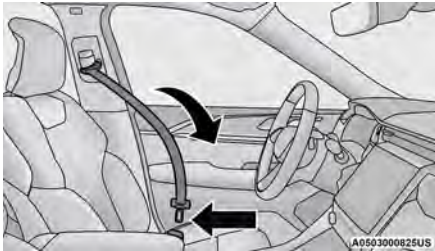
*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.

- Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. Les parties diagonale et sous-abdominale des ceintures à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées ensemble.
- Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

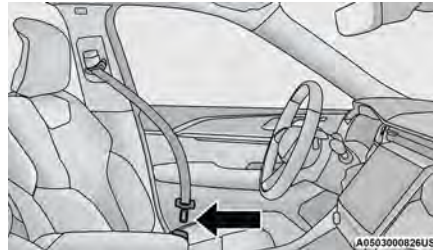
Mode d'emploi de la ceinture à trois points d'ancrage

1. Prenez place dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.



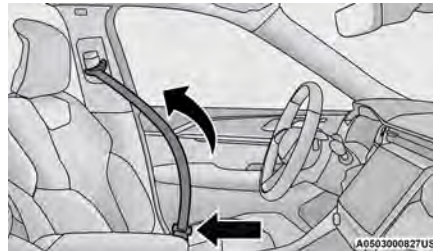
Déroulement de la languette

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le boudrier vers le haut. Pour desserrer la ceinture sous-abdominale, inclinez la languette et tirez sur la ceinture. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.



Positionnement de la ceinture sous-abdominale

5. Placez le boudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le boudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
6. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

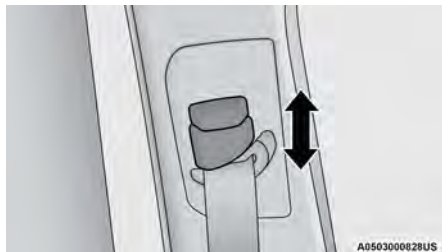
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.
2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.
4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

Ancrage supérieur de baudrier réglable

Les baudriers des sièges du conducteur et du passager d'extrémité avant sont réglables en hauteur, ce qui permet d'éloigner la ceinture de sécurité du cou. Appuyez sur le bouton d'ancrage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.



Ancrage réglable supérieur

À titre de référence, si votre taille est inférieure à la moyenne, réglez l'ancrage de baudrier plus bas, ou réglez-le plus haut si votre taille est supérieure à la moyenne. Lorsque vous relâchez le bouton d'ancrage, assurez-vous que le point d'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.

NOTA :

L'ancrage supérieur réglable de baudrier dispose d'une caractéristique d'utilisation rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage de baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier que l'ancrage de baudrier est correctement bloqué, tirez l'ancrage du baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien bloqué.

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.
- Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
- Un mauvais réglage de la ceinture de sécurité peut réduire son efficacité en cas d'accident.
- Assurez-vous de toujours effectuer les réglages de la hauteur des ceintures de sécurité quand le véhicule est à l'arrêt.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité n'est pas assez longue pour un ajustement précis, même après avoir complètement déroulé la sangle et placé l'ancrage supérieur de baudrier réglable (selon l'équipement) à sa position la plus basse, vous pouvez vous procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Lorsque la rallonge n'est pas requise pour un autre occupant, elle doit être retirée.

AVERTISSEMENT!

- Utilisez SEULEMENT une rallonge de ceinture de sécurité si elle est absolument nécessaire pour l'ajustement approprié de la ceinture de sécurité d'origine. N'UTILISEZ PAS la rallonge de ceinture de sécurité si, lorsque vous l'utilisez, la distance entre le bord avant de la boucle de la rallonge de ceinture de sécurité et la partie centrale du corps de l'occupant est INFÉRIEURE À 15 cm (6 po).
- Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision. Utilisez la rallonge de ceinture de sécurité seulement si la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue et utilisez-la seulement dans les positions assises recommandées. Retirez et rangez la rallonge de ceinture de sécurité lorsqu'elle n'est pas requise.

Ceintures de sécurité et femmes enceintes



Ceintures de sécurité et femmes enceintes

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : le risque de blessures en cas d'accident est réduit pour la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité latéral avant est muni de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture de sécurité sur l'occupant dès le début d'une collision. Les prétendeurs

de ceinture de sécurité fonctionnent peu importe la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA :

Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

Le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC). De façon similaire aux sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un prétendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

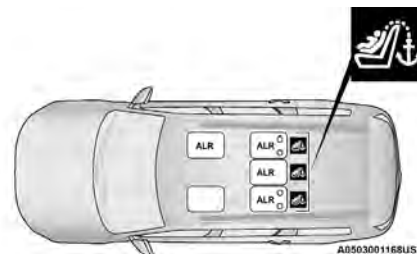
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Les ceintures de sécurité d'extrémité avant sont équipées d'une fonction d'absorption d'énergie qui peut aider à réduire davantage les risques de blessures en cas de collision. Le système de ceinture de sécurité est équipé d'un enrouleur conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

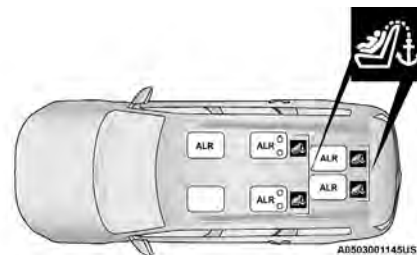
Enrouleur à blocage automatique commutable (EBA)

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont munies d'un enrouleur à blocage automatique ((ALR) EBA) utilisé pour maintenir un ensemble de retenue pour enfants → page 336.

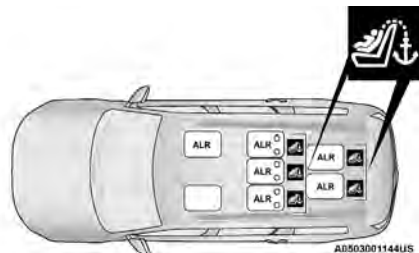
La figure proposée affiche la fonction de verrouillage pour chaque place assise.



Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) (cinq passagers)



Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) des sièges capitaines de la deuxième rangée (six passagers)



Emplacements ALR (Enrouleur à blocage automatique [EBA]) des sièges 60/40 de la deuxième rangée (sept passagers)

Si le siège du passager est muni d'un ALR (EBA) et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'ALR (EBA). Si l'ALR (EBA) est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un « dé clic ».

Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction.

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être bien retenus par un ensemble de retenue adéquat sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Activation du mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.
3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

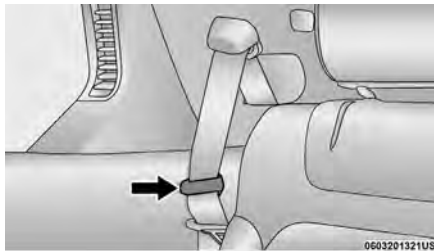
AVERTISSEMENT!

- L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.
- Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.
- N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.

Clip de retenue de troisième rangée – selon l'équipement

Six et sept passagers seulement

Votre véhicule peut être équipé d'un clip de retenue sur la garniture inférieure derrière la troisième rangée. Utilisez ce clip pour maintenir la ceinture de sécurité hors de la trajectoire du dossier de siège de troisième rangée lorsqu'il est rabattu ou ouvert. Ne placez pas la sangle de ceinture de sécurité dans l'agrafe que lors du rabattement et l'ouverture du siège. Ne laissez pas la sangle de ceinture de sécurité derrière le clip de retenue lorsque la ceinture de sécurité est utilisée pour retenir un occupant.



Clip de retenue de troisième rangée

AVERTISSEMENT!


Ne placez pas la sangle de ceinture de sécurité derrière le clip de retenue de troisième rangée lorsque la ceinture de sécurité est utilisée pour retenir un occupant. La ceinture de sécurité ne sera pas placée correctement sur l'occupant et ce dernier pourrait ainsi subir des blessures encore plus graves en cas d'accident.

SYSTÈMES DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES (SRS)

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

Le système de sacs gonflables doit être prêt à vous protéger en cas de collision. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

Composants du système de sacs gonflables

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceintures de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège
- Système de classification des occupants

Témoin d'avertissement de sac gonflable



Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille si les composants électroniques du système de sacs gonflables sont en ordre lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHÉ). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement du système de sacs gonflables, même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le commutateur d'allumage est placé en premier à la position ON/RUN (MARCHÉ). Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consistent aussi la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu

pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHÉ).
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA :

Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument lié au moteur ne fonctionne pas, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

AVERTISSEMENT!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par le système de sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume lors de la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

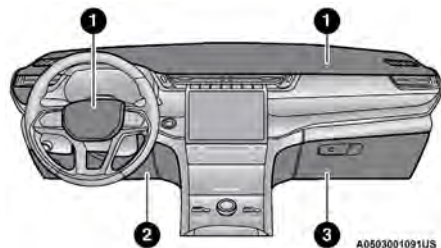
Témoin redondant sac gonflable



Si une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable qui pourrait nuire au fonctionnement de l'ensemble de retenue supplémentaire, le témoin redondant de sac gonflable s'allume au tableau de bord. Le témoin redondant de sac gonflable reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. De plus, un carillon retentit une fois pour vous avertir que le témoin redondant de sac gonflable s'est allumé et qu'une anomalie a été détectée. Si le témoin redondant de sac gonflable s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer ➔ page 137.

Sacs gonflables avant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables avant et d'une ceinture à trois points d'ancrage pour le conducteur et le passager avant. Les sacs gonflables avant servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.



Emplacement des sacs gonflables avant et des protège-genoux

- 1 – Sacs gonflables avant du conducteur et du passager
- 2 – Protège-genoux du conducteur et sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur
- 3 – Protège-genoux du passager et sac gonflable de protection pour les genoux du passager

AVERTISSEMENT!

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables avant peut entraîner des blessures graves ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Fonctions du sac gonflable avant du conducteur et du passager

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC), qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant (selon l'équipement) ou d'autres composants du système.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Une force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Il se peut que ce véhicule soit équipé de capteurs de position de glissière du siège du conducteur et du siège passager avant qui peuvent régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant (OCS) du siège passager avant droit qui assure le contrôle approprié du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège, tel qu'il est déterminé par l'OCS.

AVERTISSEMENT!

- Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou du volant, ou près de ceux-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.
- Ne placez aucun objet sur les couvercles des sacs gonflables ni à proximité de ceux-ci et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision s'ils sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si le véhicule est muni de sacs gonflables.

Fonctionnement des sacs gonflables avant

Les sacs gonflables avant sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage. Les sacs gonflables avant ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant peuvent se déployer dans les collisions qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collision, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.


Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant, il envoie un signal aux générateurs de gaz. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant.

Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté passager supérieur du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant se déploient complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables avant se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Système de classification de l'occupant (OCS) – siège passager avant

Le système de classification de l'occupant (OCS) fait partie du système de sécurité requis dans le véhicule en vertu des lois fédérales pertinentes. Il est conçu pour assurer le contrôle approprié du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège, tel qu'il est déterminé par le système de classification de l'occupant.

Le système de classification de l'occupant (OCS) comporte les éléments suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Module de classification de l'occupant et capteur situés dans le siège passager avant
- Témoin de sac gonflable 

Module de classification de l'occupant et capteur

Le module de classification de l'occupant est situé sous le siège passager avant. Le capteur est situé sous la mousse du coussin du siège passager. Le capteur détecte tout poids appliqué au siège. Le module de classification de l'occupant utilise l'entrée du capteur pour déterminer la classification la plus probable du passager avant. Il transmet cette information au module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) peut réduire la vitesse du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction de la classification de l'occupant. Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant (OCS) comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée.

Le système de classification de l'occupant n'empêche PAS le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Le système de classification de l'occupant peut réduire la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager s'il détermine que :

- le siège passager avant est inoccupé ou des objets légers s'y trouvent; ou
- le siège passager avant est occupé par un passager de petite taille, y compris un enfant; ou

- le siège passager avant est occupé par un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière; ou
- le passager avant n'est pas correctement assis sur le siège ou il transfère son poids sur une autre partie du véhicule pendant un certain temps.

État de l'occupant du siège passager avant	Déploiement du sac gonflable du passager avant
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Déploiement de puissance réduite
Enfant, y compris un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant ou un siège d'appoint*	Déploiement de puissance réduite OU déploiement de pleine puissance
Adulte correctement assis	Déploiement de pleine puissance OU déploiement de puissance réduite
Siège inoccupé	Déploiement de puissance réduite

* Il est possible de classer un enfant en tant qu'adulte, permettant le déploiement de pleine puissance du sac gonflable avant évolué du passager. Ne laissez jamais un enfant prendre place sur le siège passager avant et n'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants, y compris un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière, sur le siège passager avant.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.
- Les enfants de 12 ans ou moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé d'un siège arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.

Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la classification la plus probable du passager avant. Le système de classification de l'occupant détermine le poids sur le siège passager avant et l'emplacement du poids. L'OCS transmet l'état de classification au module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC). Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) utilise la classification pour déterminer si la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué doit être modifiée. Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant (OCS) comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée. Les passagers correctement assis sont :

- assis bien droit;
- orientés vers l'avant;
- assis au centre du siège, les pieds reposant confortablement sur le plancher ou près du plancher;
- assis, le dos appuyé contre le dossier de siège en position verticale.



Assis correctement

Passagers de poids plus léger (y compris les adultes de petite taille)

Lorsqu'un passager de poids plus léger, y compris un adulte de petite taille occupe le siège passager avant, le système de classification de l'occupant peut réduire la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Cela ne signifie pas que le système de classification de l'occupant (OCS) ne fonctionne pas correctement.

Ne diminuez pas ET n'augmentez pas le poids assis du passager avant sur le siège passager avant.

Le poids assis du passager avant doit être placé correctement sur le siège passager avant. Dans le cas contraire, vous risquez des blessures graves ou mortelles en cas de collision. Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la catégorie la plus probable de l'occupant qu'il détecte. Le système de classification de l'occupant détectera le poids assis réduit ou accru du passager avant, ce qui pourrait produire une vitesse de déploiement modifiée du sac gonflable avant évolué du passager lors d'une collision. Cela ne signifie pas que le système de classification de l'occupant (OCS) ne fonctionne pas correctement. Si vous diminuez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager risque d'être réduite. Si vous augmentez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager risque d'être accrue.

Des exemples de positions assises inadéquates du passager avant sont présentés ci-dessous :

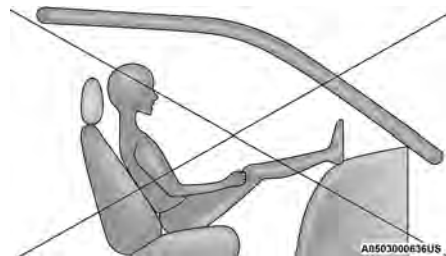
- Le poids du passager avant est transféré à une autre partie du véhicule (comme la portière, l'accoudoir ou le tableau de bord).
- Le passager avant se penche vers l'avant, vers le côté ou se retourne vers l'arrière du véhicule.
- Le dossier du siège passager avant n'est pas en position complètement verticale.
- Le passager avant transporte ou tient un objet lorsqu'il est assis (par exemple, un sac à dos, une boîte, etc.).
- Des objets sont logés sous le siège passager avant.

- Des objets sont logés entre le siège passager avant et la console centrale.
- Des accessoires pouvant modifier le poids assis sur le siège passager avant sont fixés au siège passager avant.
- Un objet quelconque diminue ou augmente le poids assis du passager avant.

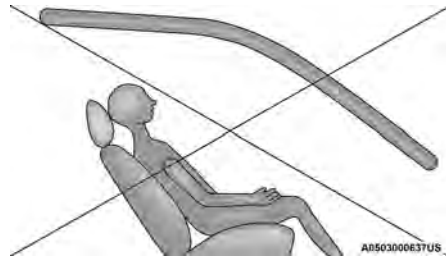
Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la classification la plus probable du passager avant. Si un occupant sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant (OCS) qui est différent de l'entrée de poids assis appropriée de l'occupant, par exemple :



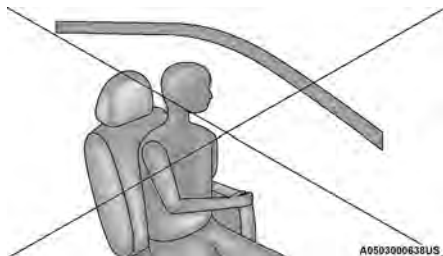
Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis


AVERTISSEMENT!


- Si un ensemble de retenue pour enfants ou un enfant, un adolescent ou même un adulte de petite taille sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant (OCS) qui est différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement. Cela pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous correctement, avec le dossier de siège en position verticale, votre dos appuyé contre le dossier de siège, assis bien droit, faisant face vers l'avant, au centre du siège, et vos pieds reposant confortablement sur le plancher ou près de celui-ci.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne conservez pas d'objets dans vos mains (par exemple, des sacs à dos, des boîtes, etc.) lorsque vous êtes assis sur le siège passager avant. Si l'occupant tient un objet en main, le signal de sortie transmis au système de classification de l'occupant (OCS) peut être différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.
- Si vous placez un objet sur le plancher sous le siège passager avant, le système de classification de l'occupant (OCS) pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui risquerait d'entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision. Ne placez pas d'objets sur le plancher sous le siège passager avant.

Le témoin de sac gonflable  du tableau de bord s'allume lorsque le système de classification de l'occupant ne peut effectuer la classification de l'état du siège passager avant. Une anomalie du système de classification de l'occupant (OCS) peut nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables.

Si le témoin d'avertissement de sac gonflable  ne s'allume pas, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

L'ensemble de siège passager contient des composants essentiels du système de classification de l'occupant qui peuvent compromettre le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Afin que le système de classification de l'occupant (OCS) évalue avec exactitude la taille ou la catégorie de l'occupant prenant place sur le siège passager avant, les composants du système de classification de l'occupant (OCS) doivent fonctionner comme prévu. N'apportez aucune modification aux composants, à l'assemblage ou à la housse du siège de passager avant. Si le siège, la housse de garnissage ou le coussin doivent être réparés, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé. N'utilisez que les accessoires de siège approuvés par FCA US LLC.

Veillez à toujours respecter les exigences suivantes :

- Ne modifiez en aucune façon le siège passager avant ni aucun de ses composants.
- N'utilisez aucune housse ou aucun coussin de siège provenant de modèles antérieurs ou ultérieurs qui n'est pas désigné par FCA US LLC pour le modèle de véhicule à réparer. Utilisez toujours la housse et le coussin de siège adéquat et conçu spécifiquement pour le véhicule.
- Ne remplacez pas la housse ou le coussin de siège par une housse ou un coussin de siège du marché secondaire.
- N'ajoutez pas une housse ou un revêtement de siège du marché secondaire.
- Les composants, les fixations ainsi que tout autre élément connexe au système de retenue supplémentaire ne doivent, en aucun cas, être modifiés ou remplacés par une pièce autre que celles approuvées par FCA US LLC.

AVERTISSEMENT!

- Des modifications apportées au siège du passager ou des méthodes d'entretien non approuvées du siège, de ses composants connexes ou de la housse ou coussin de siège peuvent nuire au déploiement du sac gonflable en cas de collision frontale. En cas d'une collision, le passager avant risquerait de subir des blessures graves ou mortelles. Un véhicule modifié peut ne pas être conforme aux normes américaines FMVSS (Federal Motor Vehicle Safety Standards) et aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC).
- Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas percer, couper ni modifier les protège-genoux de quelque façon que ce soit.
- Ne montez aucun accessoire sur les protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.

Sacs gonflables de protection pour les genoux du conducteur et du passager avant

Ce véhicule est muni d'un sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur monté dans le tableau de bord, sous la colonne de direction, et d'un sac gonflable de protection pour les genoux du passager monté dans le tableau de bord, sous la boîte à gants. Les sacs gonflables de protection pour les genoux offrent une meilleure protection lors d'une collision frontale en fonctionnant de pair avec les ceintures de sécurité, les prétendeurs et les sacs gonflables avant.

Sacs gonflables latéraux supplémentaires**Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges**

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges se trouvent sur le côté extérieur des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges indiquent « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) sur une étiquette ou sur le garnissage du côté extérieur des sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux occupants lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.



Étiquette de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges avant

Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège. Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à grande vitesse, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

AVERTISSEMENT!

N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

Rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC)

Ce véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent au-dessus des glaces latérales. La garniture qui recouvre les rideaux gonflables latéraux complémentaires porte la mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE).



Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ils peuvent aider à réduire le risque de blessures à la tête ou d'autres blessures pour les occupants des places d'extrémité avant et arrière lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se déploient vers le bas, couvrant les glaces latérales. Lors du déploiement, les rideaux gonflables latéraux complémentaires poussent à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvrent la glace. Ils se déploient avec une force suffisante pour blesser les

occupants si ceux-ci ne portent pas la ceinture de sécurité et ne sont pas assis correctement, ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales.

AVERTISSEMENT!

- Ne montez pas d'équipement, n'empilez pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer le déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC). Le revêtement de garniture au-dessus des glaces latérales, à l'emplacement où les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent et se déploient, doit être exempt d'obstructions.
- Afin d'assurer le bon fonctionnement des rideaux gonflables latéraux complémentaires, n'installez pas des accessoires dans votre véhicule qui pourraient modifier le toit. N'ajoutez pas un toit ouvrant du marché secondaire à votre véhicule. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule en aucune circonstance.

Collisions latérales

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision particulière est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les capteurs de collisions latérales permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche déploie les sacs gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant se déploient.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux.

AVERTISSEMENT!

- Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y compris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.
- Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux, les occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.

AVERTISSEMENT!

- Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.
- Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.

NOTA :

Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvrent durant le déploiement des sacs gonflables.

Accidents impliquant un capotage

Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceintures de sécurité sont conçus pour se déployer lors de certains accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement lors d'un capotage particulier est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceintures de sécurité doivent être déployés.


Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceintures de sécurité ne se déploient pas dans tous les accidents comportant un capotage. Le système de détection de capotage détermine la progression d'un accident comportant un capotage et évalue si le déploiement est approprié. En cas de capotage du véhi-

cule ou d'accident ayant presque entraîné le capotage du véhicule et si le déploiement est approprié, le système de détection de capotage déploie les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sur les deux côtés du véhicule.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales ou certains accidents comportant un capotage.

Composants du système de sacs gonflables**NOTA :**

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables répertoriés ci-dessous :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceintures de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège
- Système de classification des occupants

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA :

Les sacs gonflables avant ou latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et normalement, elles guérissent rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.
- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone touchée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

AVERTISSEMENT!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les prétendeurs de ceintures de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

NOTA :

- Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.
- Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur (selon l'équipement).
- Coupure de l'alimentation par batterie du moteur électrique (selon l'équipement).
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée.
- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie demeure chargée ou durant les 15 minutes suivant l'intervention du système de réponse améliorée en cas d'accident.
- Déverrouillage des portières à commande électrique.

Votre véhicule peut aussi être conçu pour effectuer l'une de ces autres fonctions pour réagir au système de réponse améliorée en cas d'accident :

- Mise hors fonction du dispositif de chauffage du filtre à carburant, mise hors fonction du moteur de ventilateur du système CVC, fermeture du volet de circulation du système CVC.
- Couper l'alimentation par batterie des éléments suivants :
 - Moteur
 - Moteur électrique (selon l'équipement)
 - Direction assistée électrique
 - Servofrein
 - Frein de stationnement électrique
 - Sélecteur de rapport de la transmission automatique
 - Avertisseur sonore
 - Essuie-glace avant

NOTA :

Après un accident, n'oubliez pas de mettre le contact en position STOP (OFF) (arrêt) pour éviter de décharger la batterie. Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur. S'il n'y a aucune fuite de carburant ou aucun dommage aux appareils électriques du véhicule (par exemple, les phares) après un accident, réinitialisez le système en suivant la procédure décrite ici. Si vous n'êtes pas certain, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident

Pour réinitialiser les fonctions du système de réponse améliorée en cas d'accident, le commutateur d'allumage doit passer de la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE) à la position OFF (ARRÊT). Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur.

Après un accident, si le véhicule ne démarre pas après que la procédure de réinitialisation ait été réalisée, il doit être remorqué jusqu'à un concessionnaire autorisé pour être inspecté et pour que le système de réponse améliorée en cas d'accident soit réinitialisé.

Entretien du système de sacs gonflables

AVERTISSEMENT!

- Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque de nuire à son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur la partie supérieure du tableau de bord du côté du passager. Ne modifiez pas le pare-chocs/bouclier avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.
- Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence de sacs gonflables à bord.
- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins de siège, exigent un entretien ou une réparation (notamment le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des

(Suite)

AVERTISSEMENT!

modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Enregistreur de données d'événement (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- l'état de bouclage ou de débouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager;
- le degré d'enfoncement (s'il y a lieu) de la pédale de frein ou d'accélérateur par le conducteur; et
- la vitesse du véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

NOTA :

Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par exemple, le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, un équipement spécial est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'un équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

ENSEMBLES DE RETENUE POUR ENFANTS

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue pour enfants dans le siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur la banquette arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

AVERTISSEMENT!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant et les autres occupants risqueraient de subir des blessures graves ou mortelles. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue d'enfant, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture de sécurité pour adulte. Vérifiez toujours le manuel du propriétaire accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant. Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA :

- Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site <http://www.nhtsa.gov/parents-and-caregivers> ou appelez au : 1-888-327-4236
- Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : <https://tc.canada.ca/en/road-transportation/child-car-seat-safety>

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans un siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans un siège arrière du véhicule
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, positionnés dans un siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, positionnée dans un siège arrière du véhicule

Ens. ret. enfants/bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. Cette recommandation s'applique aux nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés,

ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfant transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec un harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés n'est pas installé correctement, il y a risque de défaillance. L'ensemble pourrait se détacher en cas de collision, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de voiture vers l'avant ou vers l'arrière, car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.
- Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait frapper les occupants ou les dossiers et causer des blessures graves.

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le baudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?
2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?

3. Le baudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi bas que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?
5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture de sécurité, au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais un enfant passer le baudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le baudrier ne protégera pas de façon appropriée un enfant, ce qui risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture de sécurité.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)

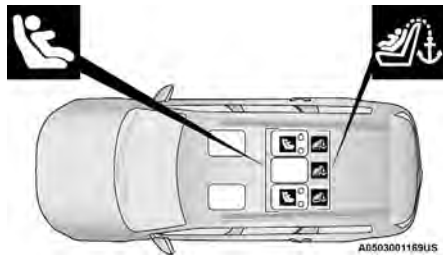


022668173

Étiquette du système LATCH

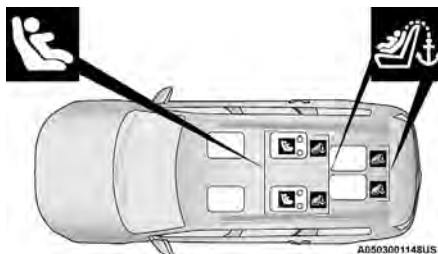
Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages pour ensemble de retenue pour enfants appelé LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children). Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieur se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieur, mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieur pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule



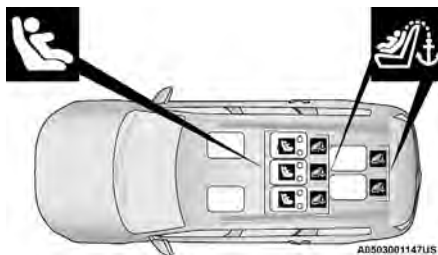
Positions du système LATCH des sièges de la deuxième rangée (cinq passagers)

- Symbole d'ancrage inférieur (2 ancrages par place)
- Symbole d'ancrage d'attache supérieure



Positions du système LATCH des sièges capitaines de la deuxième rangée (six passagers)

- Symbole d'ancrage inférieur (2 ancrages par place)
- Symbole d'ancrage d'attache supérieure



Positions du système LATCH des sièges 60/40 de la deuxième rangée (sept passagers)

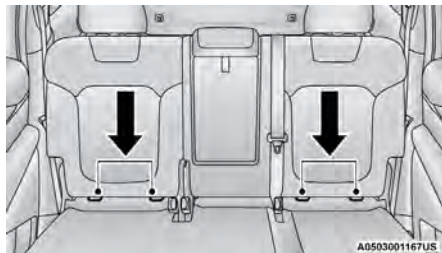
- Symbole d'ancrage inférieur (2 ancrages par place)
- Symbole d'ancrage d'attache supérieure

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH tant que le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue pour enfant ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH, dès que le poids combiné dépasse 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensemble pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant. Les sièges d'appoint peuvent être fixés aux ancrages LATCH si permis par le constructeur du siège d'appoint. Consultez le manuel du propriétaire du siège d'appoint pour obtenir plus de renseignements.
Un siège d'enfant peut-il être installé dans la position centrale à l'aide des ancrages inférieurs LATCH intérieurs des places latérales?	Cinq passagers : non	Cinq passagers : utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour installer un siège d'enfant à la place centrale. Sept passagers – Utilisez les ancrages inférieurs positionnés vis-à-vis le siège du centre de la deuxième rangée.
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège d'enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour obtenir plus de renseignements.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Non	

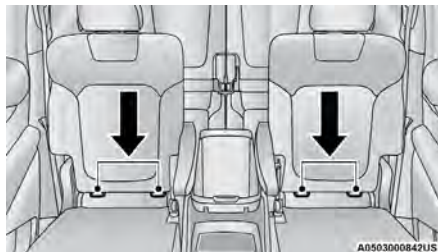
Emplacement des ancrages LATCH



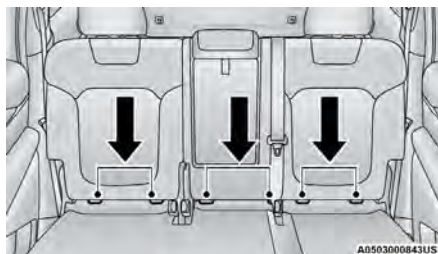
Les ancrages inférieurs sont des barres rondes qui se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier. Les ancrages se trouvent sous un rabat comportant les symboles d'ancrage. Tirez le dessus du rabat à l'écart du dossier pour accéder aux ancrages inférieurs.



Ancrages inférieurs de deuxième rangée pour véhicules à cinq passagers



Ancrages inférieurs de deuxième rangée pour véhicules à six passagers



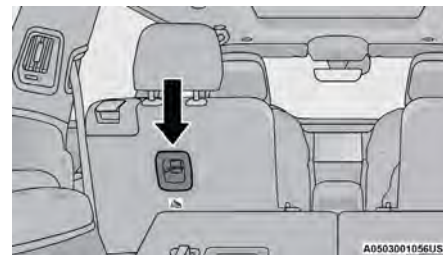
Ancrages inférieurs de deuxième rangée pour véhicules à sept passagers

Localiser les ancrages d'attache supérieurs

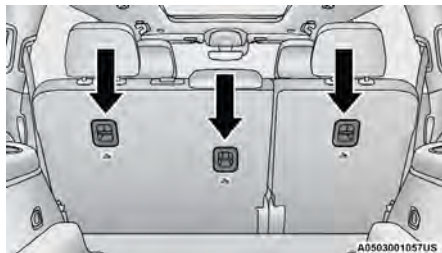
Véhicules à cinq, à six et à sept passagers : Emplacements des ancrages d'attache supérieurs de deuxième rangée



Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège.



Ancrage de la courroie d'attache supérieure pour véhicules à six passagers (siège capitaine)



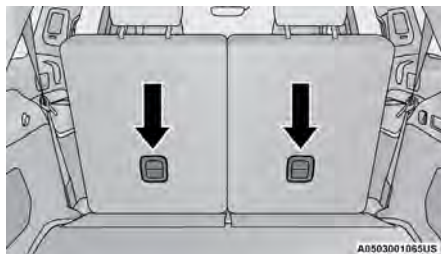
Ancrage de la courroie d'attache supérieure pour véhicules à cinq et à sept passagers (banquette de deuxième rangée)

Véhicules à six et à sept passagers : Emplacements des ancrages d'attache supérieurs de troisième rangée

Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège. Pour y accéder, tirez sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour l'écartier du dossier et pour exposer les ancrages de courroie d'attache supérieure.



Accès à l'ancrage de courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette (banquette de troisième rangée)



Ancrages d'attache (banquette de troisième rangée)


Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue

pour enfants orientés vers l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieur et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH – siège central

Sièges de deuxième rangée dans un véhicule à cinq passagers :

AVERTISSEMENT!

- N'installez pas un ensemble de retenue pour enfants à la place centrale au moyen du système LATCH. Cette place n'est pas prévue pour l'installation de sièges d'enfant à l'aide des fixations du système LATCH. Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour installer un siège d'enfant à la place centrale.
- N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir des instructions d'installation typique, consultez  page 333.

Sièges de deuxième rangée dans un véhicule à six passagers :

AVERTISSEMENT!

Ce véhicule ne comporte pas une place centrale. N'utilisez pas les ancrages inférieurs centraux du système LATCH (ANCRAGES INFÉRIEURS ET COURROIE D'ATTACHE POUR SIÈGE D'ENFANT) pour installer un siège d'enfant au centre du siège arrière.

Sièges de deuxième rangée dans un véhicule à sept passagers :

Si un ensemble de retenue pour enfants installé à la place centrale bloque la sangle ou la boucle de la ceinture de sécurité de la place d'extrémité, n'utilisez pas cette place d'extrémité. Si un siège d'enfant installé à la place centrale bloque les ancrages du système LATCH ou la ceinture de sécurité d'extrémité, n'installez pas un siège d'enfant à cette place d'extrémité.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir des instructions d'installation typique, consultez ➔ page 333.

Suivez toujours les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les ensembles de retenue pour enfants ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous. Reportez-vous à ➔ page 329 pour connaître le type de ceinture de sécurité dont est dotée chaque place assise.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.
2. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Si le siège de deuxième rangée peut être incliné, vous devez peut-être incliner le siège ou soulever l'appui-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
3. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.
4. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Consultez ➔ page 336 afin de connaître les directives pour fixer un ancrage d'attache.
5. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.
6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable inutilisée :

Lorsque vous installez un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Une ceinture de sécurité inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue pour enfants et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture de sécurité bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, acheminez la ceinture de sécurité dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – ce ne sont pas des jouets.

AVERTISSEMENT!

- L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.
- Les ancrages pour ensemble de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent jamais servir aux ceintures de sécurité ou aux baudriers dédiés aux adultes ni à fixer d'autres articles ou matériel au véhicule.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

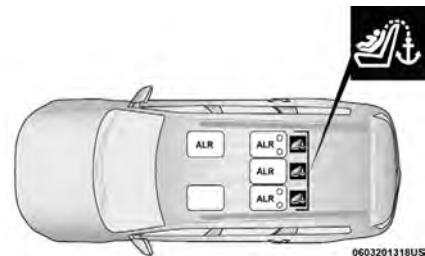
- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.
- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est conçu pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur.

Pour obtenir des renseignements sur l'EBA, consultez le paragraphe « Mode de blocage automatique » ➔ page 311.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau ci-dessous et les paragraphes suivants.

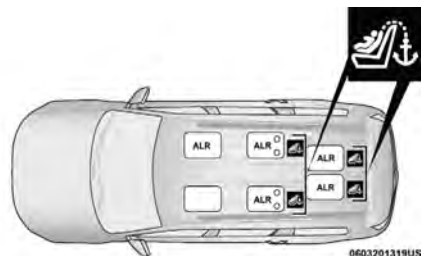
Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule



Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) (cinq passagers)

ALR (EBA) – enrouleur à blocage automatique commutable

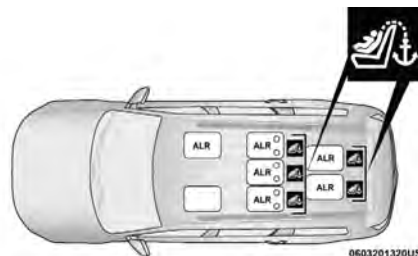
 Symbole d'ancrage d'attache supérieur



Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) des sièges capitaines de la deuxième rangée (six passagers)


ALR (EBA) – enrouleur à blocage automatique commutable

 Symbole d'ancrage d'attache supérieur



Emplacements ALR (Enrouleur à blocage automatique [EBA]) des sièges 60/40 de la deuxième rangée (sept passagers)

ALR (EBA) – enrouleur à blocage automatique commutable

 Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité

Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité afin de fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Non	
La tige de boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Non	Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un EBA.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (ALR) commutable

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.
- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Si le siège de deuxième rangée peut être incliné, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appui-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.

3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.
5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le boudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet indiquant que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.
6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, répétez l'étape 5.
7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.
8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez ➔ page 336 afin de connaître les directives pour fixer un ancrage d'attache.
9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure

AVERTISSEMENT!

Ne fixez pas une courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à quelque endroit que ce soit sur le devant du siège de voiture, que ce soit l'armature de siège ou l'ancrage d'attache. Fixez seulement la courroie d'attache d'un siège de voiture orienté vers l'arrière à l'ancrage d'attache qui est approuvé pour cette place, situé derrière la partie supérieure du siège. Reportez-vous à ➔ page 328 pour connaître l'emplacement des ancrages d'attache approuvés dans votre véhicule.

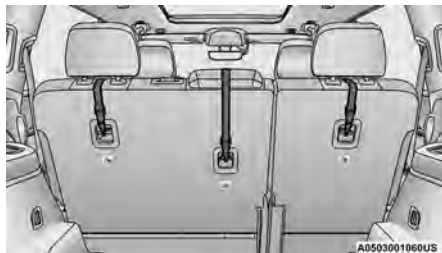


Cinq passagers

1. Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour trouver l'ancrage d'attache. Si le siège peut être bougé, il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache.

Si il n'y a pas d'ancrage d'attache supérieur pour cette place, placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.

- Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.
- Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieur, comme indiqué dans le schéma.



Montage de la courroie d'attache supérieure de la banquette de deuxième rangée (cinq et sept places)

- Éliminez tout jeu de la courroie d'attache comme le préconisent les directives du fabricant du siège d'enfant.

AVERTISSEMENT!

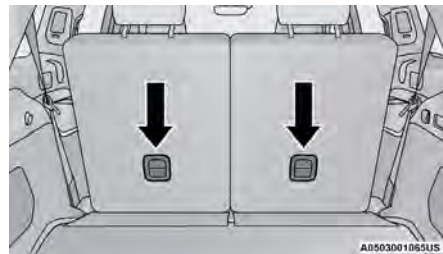
- Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.
- Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.

Six et sept passagers

- Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour trouver l'ancrage d'attache. Il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. Si il n'y a pas d'ancrage d'attache supérieur pour cette place, placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.
- Pour accéder aux ancrages de courroie d'attache supérieure derrière le siège arrière, tirez sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour l'écarter du dossier et pour exposer les ancrages de courroie d'attache supérieure.

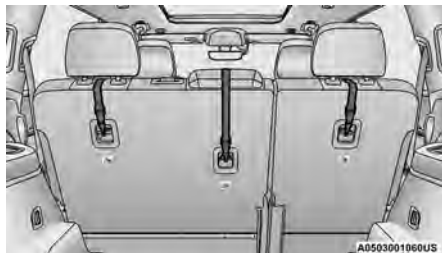


Accès à l'ancrage de courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette (banquette de troisième rangée)

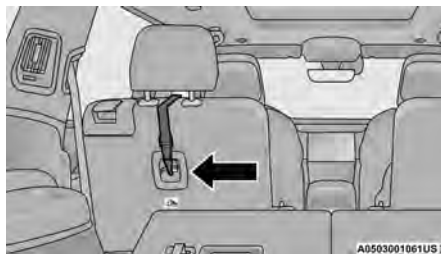


Ancrage de courroie d'attache supérieure de la troisième rangée (situé sur le dossier)

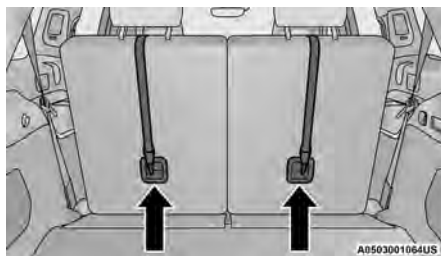
- Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.
- Pour la place centrale, acheminez la courroie d'attache par-dessus le dossier et l'appuie-tête, puis fixez le crochet à l'ancrage d'attache situé à l'arrière du siège.
- Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieur, comme indiqué dans le schéma.



Montage de la courroie d'attache supérieure de la banquette de deuxième rangée (cinq et sept places)



Montage de la courroie d'attache supérieure du siège capitaine (six passagers)



Montage de la courroie d'attache supérieure des sièges de troisième rangée

- Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENT!

- Les ancrages d'attache supérieurs ne sont visibles que lorsque vous rabattez le panneau d'écartement. N'utilisez pas les crochets d'arrimage visibles de l'espace de chargement, situés sur le plancher derrière les sièges, pour fixer un ancrage d'attache pour ensemble de retenue pour enfants.
- Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.
- Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

TRANSPORT DE PASSAGERS

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.
- Il est très dangereux de se trouver dans l'espace de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

TRANSPORT D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière (selon l'équipement) ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

VÉHICULES CONNECTÉS

La confidentialité des communications câblées et sans fil ne peut être assurée. Des tierces parties peuvent intercepter illégalement des données et des communications privées sans votre consentement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Collecte des données et confidentialité » dans le manuel d'instructions de Uconnect Radio ou le paragraphe « Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) » ↩ page 149.

AVERTISSEMENT!

Il est impossible de connaître ou de prévoir tous les résultats possibles si les systèmes de votre véhicule sont endommagés. Il se peut que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ À EFFECTUER À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

Témoin d'avertissement de sac gonflable



Le témoin de sac gonflable s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est initialement mis à la position ON/RUN (MARCHE) afin d'effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie du système de sacs gonflables est détectée. Celui-ci demeure allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer ↩ page 313.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez un concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis de plancher

Utilisez toujours des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. Utilisez seulement un tapis de plancher qui n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage. Utilisez seulement un tapis de plancher solidement fixé à l'aide d'attaches de tapis, pour éviter qu'il s'écarte de sa position d'origine et entrave les pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage ou nuise de façon quelconque au fonctionnement sécuritaire du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Un tapis de plancher mal fixé, endommagé, plié ou empilé ou des attaches endommagées de tapis de plancher peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Fixez TOUJOURS solidement votre tapis de plancher à l'aide d'attaches de tapis de plancher. N'installez PAS votre tapis de plancher à l'envers ou ne le retournez pas. Écartez légèrement pour confirmer que le tapis de plancher est fixé à l'aide d'attaches de tapis de plancher de façon régulière. 
- RETIREZ TOUJOURS LE TAPIS DE PLANCHER EXISTANT DU VÉHICULE avant d'installer tout autre tapis de plancher. N'installez ou n'empilez JAMAIS un tapis de plancher supplémentaire au-dessus d'un tapis de plancher existant. 
- Installez SEULEMENT des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. N'installez JAMAIS un tapis de plancher qui ne peut pas être correctement attaché et fixé à votre véhicule. Si vous devez remplacer un tapis de plancher, utilisez seulement un tapis de plancher approuvé par FCA pour la marque spécifique, le modèle et l'année de votre véhicule.
- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté conducteur sur l'aire de plancher du côté conducteur. Pour vérifier que le fonctionnement est adéquat, une fois le véhicule correctement stationné et le moteur coupé, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage (le cas échéant) pour vous assurer qu'elles ne sont pas bloquées. Si votre tapis de plancher nuit au fonctionnement d'une pédale quelconque, ou est mal fixé au plancher, retirez-le du véhicule et placez-le dans le coffre.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté passager sur l'aire de plancher du côté passager.
- Assurez-vous TOUJOURS qu'aucun objet ne peut tomber ou glisser dans l'aire de plancher du côté conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et pourraient entraîner la perte de maîtrise du véhicule.
- Ne placez JAMAIS des objets sous le tapis de plancher (p. ex., serviettes, clés, etc.). Ces objets pourraient changer la position du tapis de plancher et peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage.
- Si la moquette du véhicule a été retirée et réinstallée, fixez toujours correctement la moquette sur le plancher et vérifiez que les attaches du tapis de plancher sont bien fixées à la moquette du véhicule. Enfoncez complètement chaque pédale pour vous assurer que la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage fonctionnent correctement, puis réinstallez les tapis de plancher.
- Nous vous recommandons d'utiliser seulement un savon doux et de l'eau pour nettoyer les tapis de plancher. Après le nettoyage, assurez-vous toujours que le tapis de plancher a été correctement installé et est fixé à votre véhicule au moyen d'attaches de tapis de plancher, en tirant légèrement le tapis.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ PÉRIODIQUES À L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement des pneus n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre ou les autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez que le boulon et l'écrou de roue sont serrés au couple adéquat. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue secours) est adéquate.

Feux

Demandez à une autre personne de vérifier le fonctionnement des feux d'arrêt et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant ou de liquide de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

GAZ D'ÉCHAPPEMENT

AVERTISSEMENT!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.
- Si vous devez rouler en gardant ouverts le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez PAS le mode de recirculation d'air.
- Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur est en marche, réglez le système de chauffage et de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous notez un changement de la sonorité du système d'échappement ou si vous remarquez des vapeurs d'échappement dans l'habitacle, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule ont été endommagés, faites vérifier tout le système d'échappement et les secteurs adjacents de la carrosserie par un concessionnaire autorisé qui pourra repérer les pièces cassées, endommagées, usées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent lais-

ser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

AVERTISSEMENTS CONCERNANT LE MONOXYDE DE CARBONE

AVERTISSEMENT!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les mises en garde indiquées dans ce document pour éviter tout risque d'empoisonnement au monoxyde de carbone :

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.
- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité et roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule et verrouillez ce dernier.

EN CAS D'URGENCE

FEUX DE DÉTRESSE

Le bouton des feux de détresse est situé sur le bloc de commandes, juste au-dessous de l'écran de la radio.



Bouton des feux de détresse

Appuyez sur ce bouton pour allumer les feux de détresse. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur le contacteur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne ou pour signaler un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

L'utilisation prolongée des feux de détresse peut décharger la batterie.

SYSTÈME ASSIST (ASSISTANCE) ET SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT



Boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS

- 1 – Bouton ASSIST
- 2 – Bouton SOS

Selon l'équipement, la console au pavillon est munie de boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné ↪ page 455.
- Les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS ne fonctionnent que si vous êtes connecté(e) à un réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) fonctionnel, qui est disponible en tant que fonction intégrée. Les autres services Jeep® Connect ne sont fonctionnels que si vous disposez d'une connexion fonctionnelle à un réseau LTE (voix/données) ou 4G (données).

Appel d'aide

Le bouton ASSIST (ASSISTANCE) est utilisé pour vous connecter automatiquement à l'un des centres d'assistance suivants :

- Assistance routière – en cas de pneu crevé ou si vous devez vous faire remorquer, appuyez simplement sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour vous permettre d'établir une connexion avec un représentant qui pourra vous aider. L'assistance routière saura quel véhicule vous conduisez et son emplacement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à l'assistance routière.
- Service à la clientèle du véhicule – soutien complet pour tous les autres problèmes liés au véhicule.
- Service à la clientèle Jeep® Connect – Soutien complet pour les problèmes de radio, de téléphone et de navigation.

Appel SOS

1. Appuyez sur le bouton SOS Call (Appel SOS) sur la console au pavillon.

NOTA :

Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel SOS, un délai de 10 secondes doit s'écouler avant que le système effectue un appel à un préposé du service SOS. Pour annuler l'appel SOS, appuyez sur le bouton d'appel SOS sur la console au pavillon ou appuyez sur le bouton d'annulation à l'écran de l'appareil. La fin de l'appel SOS éteindra le témoin DEL vert sur la console au pavillon.

2. Le voyant DEL situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS sur la console au pavillon passe à la couleur verte une fois que la connexion à un préposé du service d'urgence SOS a été établie.
3. Lorsque la connexion est établie entre le véhicule et un préposé du service SOS, le système d'appel SOS peut transmettre au préposé les renseignements importants suivants concernant le véhicule :
 - Une indication que l'occupant a effectué un appel SOS.
 - La marque du véhicule
 - Les dernières coordonnées GPS connues du véhicule
4. Vous devriez pouvoir parler avec le préposé du service SOS par le système audio du véhicule afin de déterminer si l'assistance supplémentaire est nécessaire.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

Une fois la connexion établie entre le système d'appel SOS du véhicule et le préposé du service SOS, le préposé pourra établir une connexion vocale avec le véhicule afin de déterminer si de l'assistance supplémentaire est requise. Lorsque le préposé du service SOS établit une connexion vocale avec le système d'appel SOS du véhicule, il devrait être en mesure de vous parler ou de parler aux autres passagers du véhicule et d'entendre ce qui se passe dans le véhicule. Le système d'appel SOS du véhicule tentera de maintenir la connexion avec le préposé du service SOS jusqu'à ce que le préposé coupe la connexion.

5. Le préposé du service SOS pourra communiquer avec les équipes d'urgence et leur fournir des renseignements importants concernant le véhicule de même que les coordonnées GPS.

AVERTISSEMENT!

- Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex., présence de flammes ou de fumée, état de la route ou position dangereuses) n'attendez pas le contact vocal avec un préposé du service d'appel d'urgence. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes réseau et GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal réseau et GPS, empêchant ainsi le véhicule de faire un appel d'urgence. Une réception du signal réseau fonctionnel et du GPS est requise pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le système d'appel SOS est intégré au système électrique du véhicule. N'ajoutez pas des équipements électriques du marché secondaire au système électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel SOS, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex., radio mobile bidirectionnelle, radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRÈS UN ACCIDENT), LES FONCTIONS, LES APPLICATIONS ET LES SERVICES DU SYSTÈME JEEP® CONNECT, ENTRE AUTRES, NE FONCTIONNERONT PAS.
- Toute modification à un élément du système d'appel SOS pourrait entraîner la défaillance du système de sacs gonflables en cas d'accident. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel.

Limitations du système d'appel SOS

Les véhicules vendus au Mexique **NE SONT PAS** dotés des fonctionnalités du système d'appel SOS.

Les préposés du service SOS ou d'autres lignes d'urgence au Mexique peuvent ne pas répondre aux appels du système SOS.

Si le système d'appel SOS détecte une anomalie, une des actions suivantes peut se produire au moment où l'anomalie est détectée et au début de chaque cycle d'allumage :

- Les témoins de la console au pavillon situés entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS s'allument en rouge de façon continue.
- L'écran de l'appareil affichera le message « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)
- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)

AVERTISSEMENT!

- Si le témoin de la console au pavillon est allumé, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel SOS. Si le témoin de la console au pavillon est allumé, faites vérifier immédiatement le système d'appel SOS par un concessionnaire autorisé.
- Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système est détectée. Si le témoin de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

Même si le système d'appel SOS est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel SOS. Ces facteurs comprennent, notamment, sans toutefois s'y limiter :

- Clé de contact en position OFF (HORS FONCTION)
- Systèmes électriques du véhicule endommagés
- Logiciel et/ou matériel du système d'appel SOS endommagés au moment de l'accident
- Perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident
- Signaux du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) du GPS non disponibles ou obstrués
- Mauvais fonctionnement de l'équipement au centre d'appels SOS
- Erreur du préposé du service SOS
- Congestion du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données)
- Météo
- Édifices, structures, configuration géographique ou tunnels

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de faire un appel d'urgence. Une connexion réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et un signal GPS fonctionnels sont requis pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

MISE EN GARDE!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

SOS automatique – selon l'équipement

« Automatic SOS » (SOS automatique) est un service de sécurité mains libres qui vous connecte immédiatement à de l'aide lorsque des sacs gonflables de votre véhicule sont déployés. Veuillez consulter le supplément sur la radio qui vous est fourni afin d'obtenir des renseignements complets.

**MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET
REPLACEMENT D'UN PNEU****AVERTISSEMENT!**

- N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident pendant la réparation.
- Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.
- Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Il ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.

NOTA :

Si votre véhicule est équipé d'un système de suspension pneumatique, il existe une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique avant le remplacement d'un pneu. Cette fonction peut être activée au moyen du système Uconnect ➔ page 172.

NOTA :

Avant de changer un pneu ou d'utiliser le cric, veuillez désactiver le hayon à ouverture mains libres. Cette fonction peut être désactivée au moyen du système Uconnect ➔ page 251.

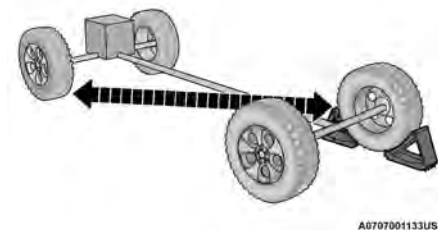
**PRÉPARATIFS POUR L'UTILISATION
DU CRIC**

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane et ferme, le plus loin possible du bord de la route. Évitez les zones glacées ou glissantes.

AVERTISSEMENT!

N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter de vous faire frapper lorsque vous utilisez le cric ou effectuer le changement de roue.

2. Allumez les clignotants d'urgence.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Mettez le levier de rapport à la position P (STATIONNEMENT).
5. COUPEZ le contact.
6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous changez le pneu avant gauche, calez la roue arrière droite.



Exemple de roue calée

NOTA :

Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.

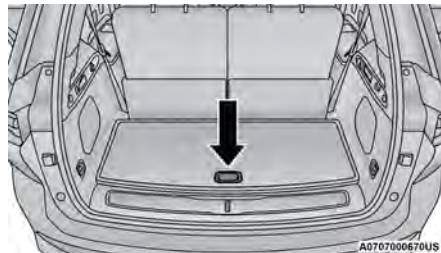
EMPLACEMENT DU CRIC

Le cric articulé et les outils de changement de pneu se trouvent dans l'espace de chargement arrière, sous le plancher de chargement.

NOTA :

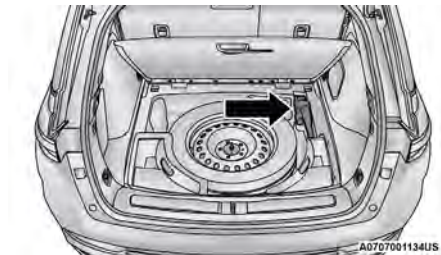
Selon le niveau d'équipement du véhicule, les emplacements du cric et des outils varient pour les sièges de deuxième et de troisième rangées.

1. Repérez et soulevez la poignée du plancher de chargement.

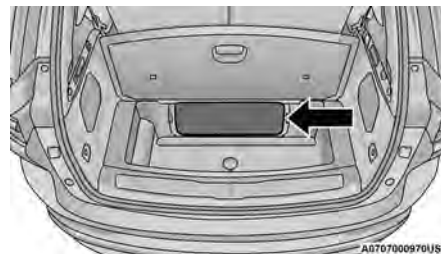


Poignée de plancher de chargement

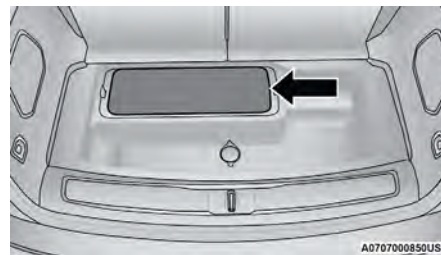
2. Accédez à l'espace de rangement du cric et des outils.



Emplacement de rangement du cric (sièges de deuxième rangée)

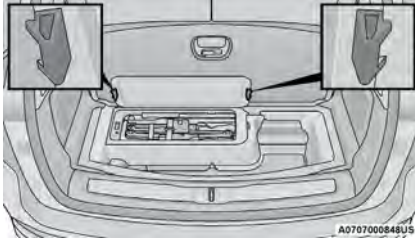


Emplacement de rangement du cric (sièges de troisième rangée, sans suspension pneumatique)



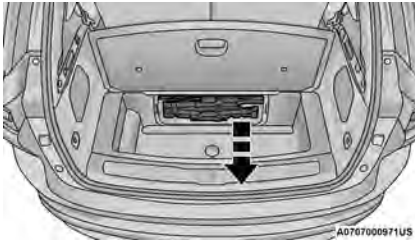
Emplacement de rangement du cric (sièges de troisième rangée, avec suspension pneumatique)

3. Retirez le couvercle de rangement du cric. Pour le retirer, appuyez fermement sur les deux languettes latérales tout en tirant vers le haut ou l'extérieur.

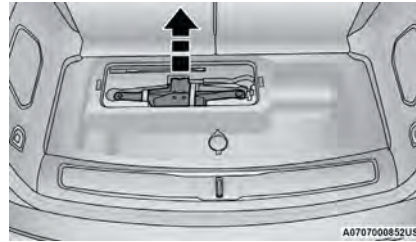


Onglets du couvercle de rangement du cric

4. Dégagez les courroies de Velcro et tirez vers l'extérieur ou le haut sur le cric et les outils afin de les retirer.

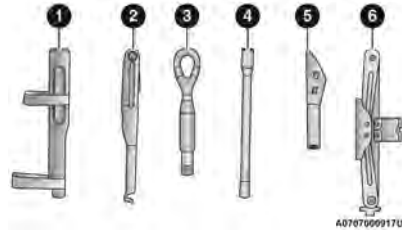


Retrait du cric (sièges de troisième rangée sans suspension pneumatique)



Retrait du cric (sièges de troisième rangée avec suspension pneumatique)

5. Description du cric et des outils



Cric et outils

- 1 - Sac de l'outil de cric
- 2 - Clé à écrou
- 3 - Crochet de remorquage (selon l'équipement)
- 4 - Rallonge de poignée de manœuvre du cric (selon l'équipement)
- 5 - Entonnoir à carburant
- 6 - Cric articulé

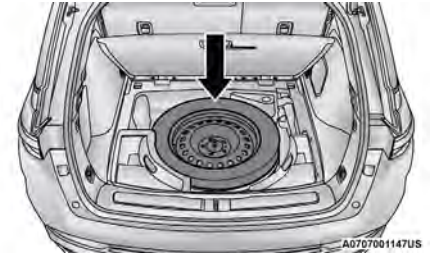
RANGEMENT DE LA ROUE DE SECOURS

NOTA :

Selon le niveau d'équipement du véhicule, l'emplacement de la roue de secours varie pour les sièges de deuxième et de troisième rangées.

Sièges de deuxième rangée – selon l'équipement

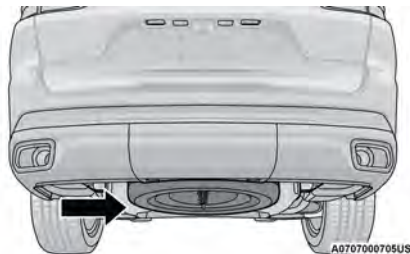
Pour les véhicules équipés de sièges de deuxième rangée, la roue de secours est située dans l'espace de chargement arrière, sous le plancher de chargement.



Emplacement de la roue de secours (sièges de deuxième rangée)

Sièges de troisième rangée – selon l'équipement

Si le véhicule comporte des sièges de troisième rangée, la roue de secours est logée sous l'arrière du véhicule, où elle est maintenue par un mécanisme de treuil à câble. Pour retirer ou ranger la roue de secours, utilisez la poignée de manœuvre du cric ou la clé à écrous raccordés à la rallonge de douille carrée pour faire tourner l'écrou de la roue de secours. L'écrou se trouve sous un couvercle de plastique au centre arrière du plancher de l'espace de chargement, juste à l'intérieur de l'ouverture du hayon.



Emplacement de la roue de secours (sièges de troisième rangée)

MISE EN GARDE!

Le mécanisme de treuil est conçu pour être utilisé avec la rallonge de la clé du cric uniquement. L'utilisation d'une clé pneumatique ou d'un outil électrique peut endommager le treuil.

RETRAIT DE LA ROUE DE SECOURS

Retirez la roue de secours avant de tenter de lever le véhicule à l'aide du cric.

NOTA :

Selon le niveau d'équipement du véhicule, la procédure de retrait de la roue de secours varie pour les sièges de deuxième et de troisième rangées.

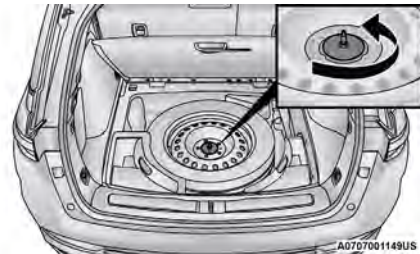
Sièges de deuxième rangée – selon l'équipement

1. Levez le plancher de chargement arrière pour accéder à la roue de secours. Retirez la fixation qui fixe la roue de secours et retirez la roue de secours du véhicule.



Pièce de fixation de la roue de secours

2. Retirez la fixation de la roue de secours en la tournant dans le sens antihoraire.

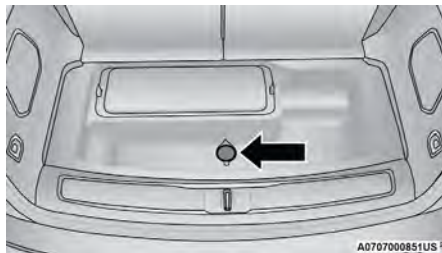


Retrait de la fixation de roue de secours

3. Après avoir retiré la fixation, tirez la roue de secours vers le haut à l'écart de la goupille de fixation et sortez-la du véhicule.

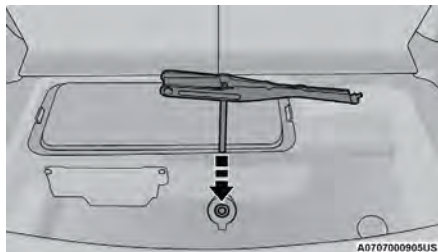
Sièges de troisième rangée – selon l'équipement

1. Tirez sur le plancher de chargement arrière pour accéder à la fiche de treuil de la roue de secours. Repérez et retirez le bouchon du plancher du compartiment de rangement pour accéder au trou d'accès de treuil.

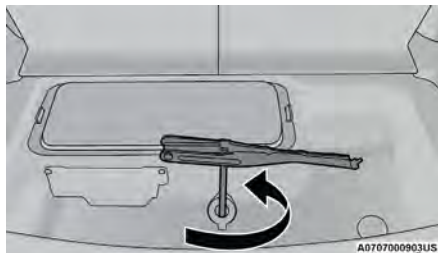


Bouchon d'écrou du treuil

2. Fixez la rallonge de poignée de manœuvre du cric sur l'écrou de commande du treuil. Utilisez la poignée et la rallonge de clé à écrous pour abaisser complètement la roue de secours. Continuez à tourner la poignée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le treuil s'arrête.



Emplacement de l'écrou de commande du treuil



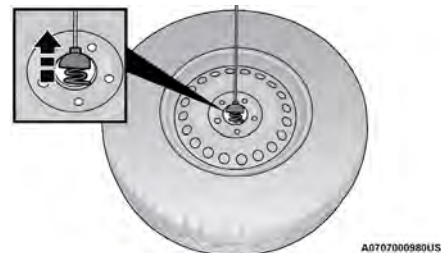
Rotation de la clé

3. Retirez le pneu en le faisant glisser du dessous du véhicule et placez-le en position verticale derrière le bouclier/pare-chocs arrière.
4. Tirez vers vous sur le dispositif de retenue métallique pour le déverrouiller.



Pièce de retenue de la roue de secours

5. Faites glisser le dispositif de retenue le long du tube de rallonge en acier et du câble du treuil. Faites tourner le dispositif de retenue et poussez-le à travers le trou dans la roue.



Déverrouillage du dispositif de retenue

DIRECTIVES DE LEVAGE

AVERTISSEMENT!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'un pneu. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.
- Allumez les clignotants d'urgence.
- Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé.
- Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.
- Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.



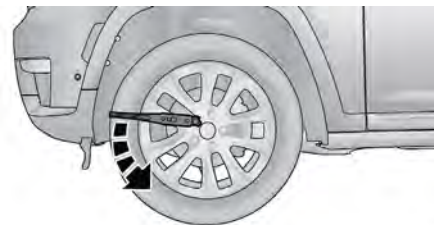
00000714

Étiquette d'avertissement du cric

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.

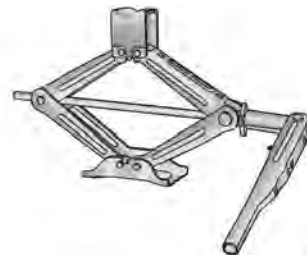
1. Desserrez les écrous de roue (sans les enlever) au moyen de la clé à écrou, en les tournant d'un tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pendant que la roue touche encore au sol.



A0707001145US

Desserrez les écrous de roue.

2. Raccordez le cric et ses outils → page 346.

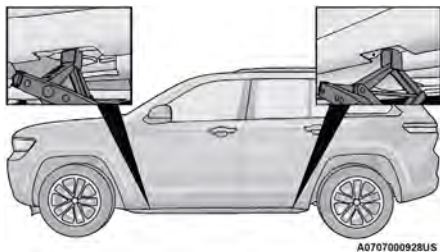


A0707001145US

Cric et outils assemblés

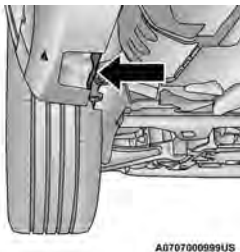
NOTA :

Le bon positionnement pour les emplacements de levage avant et arrière est essentiel. Consultez les images suivantes pour connaître les emplacements de levage appropriés.



Emplacements de levage

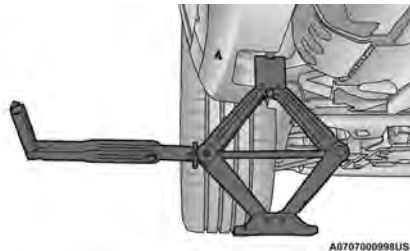
3. Pour l'essieu avant, placez le cric sur le flasque de carrosserie juste derrière le pneu avant, comme il est indiqué par le pictogramme de point de levage triangulaire sur la moulure de seuil. **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric soit complètement engagé.**



Emplacement de levage avant

NOTA :

Le cric doit être placé tout droit avec la poignée orientée vers l'extérieur.

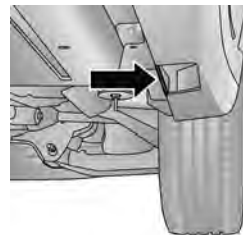


Emplacement de levage avant

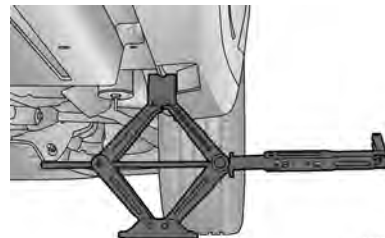
4. Pour un pneu arrière, placez le cric dans la fente du support d'arrimage arrière, juste devant le pneu arrière (comme il est indiqué par le pictogramme de point de levage triangulaire sur la moulure de seuil). **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric soit complètement engagé.**

MISE EN GARDE!

Ne soulevez pas le véhicule par la moulure latérale de carrosserie. Assurez-vous que le cric est placé à l'emplacement correct d'enclenchement à l'intérieur du panneau. Le véhicule peut subir des dommages si vous ne suivez pas correctement la procédure.



Emplacement de levage arrière



Emplacement de levage arrière

5. Levez le véhicule en tournant la vis à œillet du cric dans le sens des aiguilles d'une montre. Arrêtez de soulever le véhicule dès que le pneu se soulève du sol et que l'espace en dessous est suffisant pour installer la roue de secours. La stabilité de l'ensemble est d'autant plus grande que le pneu est peu soulevé.

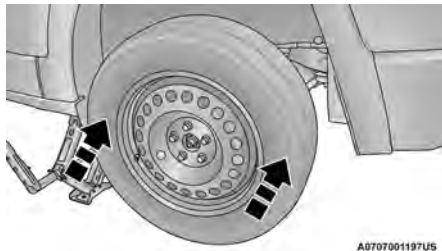
AVERTISSEMENT!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer le pneu.

6. Enlevez les écrous de roue et la roue.
7. Montez la roue de secours sur le véhicule et posez les écrous de roue avec l'extrémité conique vers la roue. Serrez légèrement les écrous.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous de monter la roue de secours de sorte que le corps de valve soit orienté vers l'extérieur. Vous risqueriez d'endommager le véhicule si la roue de secours gonflable est montée incorrectement.

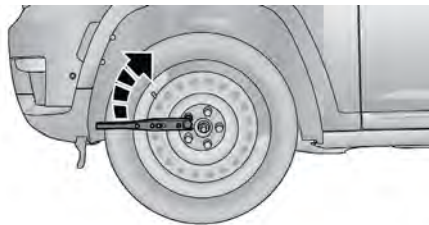


A8707001197US

Montage de la roue de secours**AVERTISSEMENT!**

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures graves si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

8. Abaissez le véhicule en tournant la vis du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez le cric et les cales de roue.
9. Finissez de serrer les écrous de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les écrous de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Pour le bon couple de serrage des écrous de roue → page 443. Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.



A8707001191US

Serrez les écrous de roue

10. Abaissez le cric à la position entièrement fermée.
11. Remplacez le cric et les outils dans le compartiment de rangement du cric. Réinstallez le couvercle du rangement du cric en appuyant fermement dessus jusqu'à ce que les deux fermetures latérales se verrouillent en position.
12. Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue à l'aide d'une clé dynamométrique pour vous assurer que les écrous sont bien logés contre la roue.
13. Faites réparer la roue de route en aluminium et le pneu dès que possible et fixez solidement la roue de secours, le cric et la trousse d'outils.

NOTA :

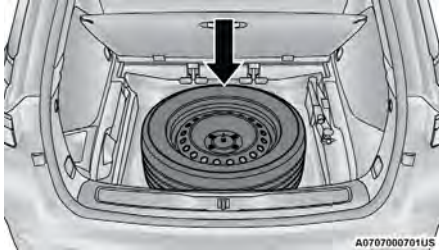
Ne conduisez pas au-delà de 80 km (50 mi) à une vitesse maximale de 80 km (50 mi/h), lorsqu'une roue de secours est installée.

AVERTISSEMENT!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu crevé dès que possible.

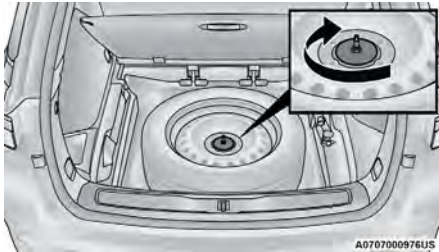
Sièges de deuxième rangée – selon l'équipement

1. Rangez soigneusement la roue de route et le cric dans l'espace de chargement.



Roue de route installée dans l'emplacement de la roue de secours

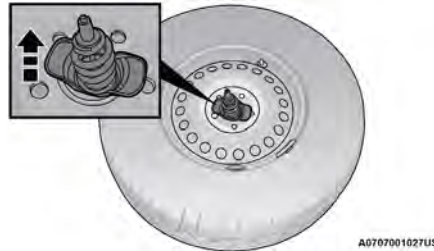
2. Tournez la fixation dans le sens horaire jusqu'à ce qu'elle soit bien fixée.



Réinstaller la fixation de roue

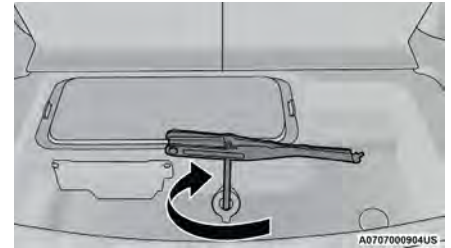
Sièges de troisième rangée – selon l'équipement

1. Placez la roue derrière le pare-chocs/bouclier arrière, orientée vers l'extérieur. Poussez l'extrémité du câble du treuil, le ressort et le manchon en acier au travers de l'arrière de la roue de route. Assurez-vous que le corps de valve est orienté vers le sol lorsque la roue est rangée.



Installation du treuil

2. Faites glisser la roue de route au sol jusqu'à ce qu'elle soit directement sous le treuil et entre le bouclier/pare-chocs arrière et les écrans thermiques du système d'échappement. Soulevez le pneu en tournant la clé à écrous sur la rallonge de treuil dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il émette trois fois un déclic ou un bruit d'enclenchement pour vous assurer que le câble est serré.



Rotation de la clé de treuil

MISE EN GARDE!

Le mécanisme de treuil est conçu pour être utilisé avec la rallonge de la clé du cric uniquement. L'utilisation d'une clé pneumatique ou d'un outil électrique peut endommager le treuil.



Roue de route installée dans l'emplacement de la roue de secours

DÉMARRAGE D'APPOINT — MODÈLES À ESSENCE

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'appoint portable. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

MISE EN GARDE!

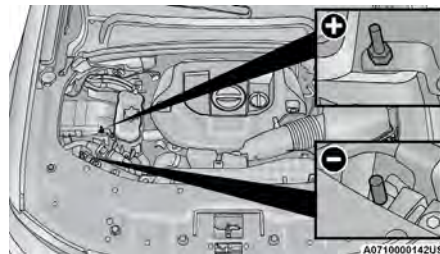
N'utilisez pas de batterie portable d'amorçage ou une autre source d'appoint sur un système dont la tension est supérieure à 12 V, car vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

NOTA :

Si vous utilisez un ensemble portatif de batterie d'appoint, suivez les instructions et précautions d'utilisation du constructeur.

PRÉPARATION POUR UN DÉMARRAGE D'APPOINT — MODÈLES À ESSENCE

Pour faciliter le démarrage d'appoint, des bornes éloignées sont situées sous le capot.



Bornes de démarrage d'appoint

Borne positive (+) éloignée
Borne négative (-) éloignée

NOTA :

Les bornes de batterie éloignées sont visibles en se tenant sur le côté droit du véhicule, et en regardant par-dessus l'aile. La borne positive de la batterie peut être recouverte d'un capuchon protecteur. Soulevez le capuchon pour accéder à la borne positive de la batterie. Ne procédez pas au démarrage d'appoint à partir des fusibles. Démarrez directement seulement à partir de la borne positive, qui porte le symbole positif (+) sur ou autour de la borne.

Suivez les étapes ci-dessous pour préparer un démarrage d'appoint :

1. Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION).
2. Mettez le chauffage hors fonction, éteignez la radio et mettez hors tension tous les accessoires électriques.
3. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est COUPÉ.

NOTA :

Assurez-vous que les extrémités débranchées ne se touchent pas et ne touchent aucun des véhicules, jusqu'à ce qu'elles soient correctement branchées pour le démarrage d'appoint.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

AVERTISSEMENT!

- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.
- Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.

PROCÉDURE DE DÉMARRAGE D'APPOINT – MODÈLES À ESSENCE

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

MISE EN GARDE!

L'inobservation de cette procédure pourrait entraîner des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

NOTA :

Durant le branchement, assurez-vous en tout temps que les extrémités non utilisées des câbles volants ne se touchent pas ou ne touchent pas l'un ou l'autre des véhicules.

Branchement des câbles volants

1. Branchez l'extrémité du câble volant positif (+) sur la borne positive (+) éloignée du véhicule de la batterie déchargée.
2. Branchez l'extrémité opposée du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif (-) sur la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'extrémité opposée du câble volant négatif (-) à la borne négative éloignée (-) (borne métallique/non peinte exposée du véhicule dont la batterie est déchargée) située directement devant la boîte à fusibles sous le capot.

AVERTISSEMENT!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez-le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

MISE EN GARDE!

Ne faites pas tourner le moteur d'appoint du véhicule au-delà de 2 000 tr/min, car cela n'offre aucun avantage supplémentaire en termes de charge, gaspille du carburant et peut endommager le moteur d'appoint du véhicule.

6. Lorsque le moteur est démarré, suivez la procédure de déconnexion.

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité négative (-) du câble volant de la borne négative (-) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez l'extrémité positive (+) du câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) de la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
5. Réinstallez le couvercle de protection sur la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

DÉMARRAGE D'APPOINT – MODÈLES HYBRIDES

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'appoint portable. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

Le véhicule doit bénéficier de l'énergie de la batterie de 12 V pour allumer la batterie haute tension du véhicule.

La batterie haute tension est utilisée pour charger la batterie de 12 V, pour le fonctionnement du véhicule électrique et pour démarrer le moteur à essence du véhicule. Si la batterie de 12 V est déchargée, le véhicule peut être démarré au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'amorçage portable.

Si la batterie haute tension du véhicule a également été déchargée, il faudra la recharger à un état de charge minimal de fonctionnement avant que le véhicule puisse être démarré :

- Si le véhicule peut être connecté à un chargeur de niveau 1 ou 2 là où il est stationné, il peut tout de même nécessiter un démarrage d'appoint afin de pouvoir commencer le processus de recharge de la batterie. Dès que le véhicule commence à charger (ce qui est indiqué par l'indicateur de charge du véhicule en haut du tableau de bord), les câbles volants peuvent être retirés des bornes auxiliaires du véhicule.

- Si le véhicule ne peut pas être connecté à un chargeur de niveau 1 ou 2 là où il est stationné, il peut être déplacé en branchant une source électrique de 12 V à ses bornes d'appoint, puis en déplaçant la transmission de la position P (STATIONNEMENT) à la position N (POINT MORT). L'alimentation fournie par les câbles volants permet aussi de desserrer le frein de stationnement électrique. Déplacer le véhicule avec précaution vers un point de chargement de niveau 1 ou 2. Lorsque le véhicule est en déplacement, le courant de 12 V doit rester connecté aux bornes auxiliaires du véhicule.

NOTA :

Soyez prudent lorsque vous déplacez le véhicule – assurez-vous de maintenir le contrôle du véhicule. En outre, assurez-vous que le véhicule est fixé pour empêcher tout mouvement accidentel pendant son déplacement et après. Si l'alimentation 12 V externe se débranche des bornes auxiliaires du véhicule ou qu'il y a une interruption de l'alimentation 12 V durant le déplacement du véhicule, la transmission du véhicule peut initier le mode P (STATIONNEMENT). Ne laissez pas les câbles volants entrer en contact entre eux ou avec le véhicule. Il en résultera un court-circuit.

Lorsque le véhicule est à une borne de recharge, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT), serrez le frein de stationnement électrique et entamez la recharge de la batterie haute tension. Une fois que le véhicule est protégé contre les mouvements accidentels et que le chargement de la batterie haute tension a été lancé, les câbles volants peuvent être fixés aux bornes auxiliaires du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

MISE EN GARDE!

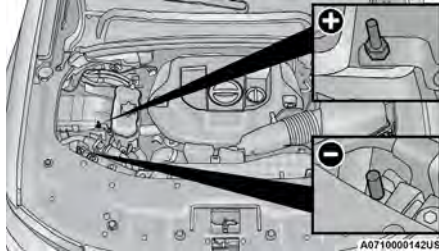
N'utilisez pas de batterie portable d'amorçage ou une autre source d'appoint sur un système dont la tension est supérieure à 12 V, car vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

NOTA :

Si vous utilisez un ensemble portatif de batterie d'appoint, suivez les instructions et précautions d'utilisation du constructeur.

PRÉPARATION POUR UN DÉMARRAGE D'APPOINT – MODÈLES HYBRIDES

Pour faciliter le démarrage d'appoint, des bornes éloignées sont situées sous le capot.



Bornes de démarrage d'appoint

Borne positive (+) éloignée
Borne négative (-) éloignée

NOTA :

Les bornes de batterie éloignées sont visibles en se tenant sur le côté droit du véhicule, et en regardant par-dessus l'aile. La borne positive de la batterie peut être recouverte d'un capuchon protecteur. Soulevez le capuchon pour accéder à la borne positive de la batterie. Ne procédez pas au démarrage d'appoint à partir des fusibles. Démarrez directement seulement à partir de la borne positive, qui porte le symbole positif (+) sur ou autour de la borne.

Suivez les étapes ci-dessous pour préparer un démarrage d'appoint :

1. Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION).
2. Mettez le chauffage hors fonction, éteignez la radio et mettez hors tension tous les accessoires électriques.
3. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint du système électrique de 12 V, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, appliquez le frein de stationnement et assurez-vous que le commutateur d'allumage est en position OFF (ARRÊT).

NOTA :

Assurez-vous que les extrémités débranchées ne se touchent pas et ne touchent aucun des véhicules, jusqu'à ce qu'elles soient correctement branchées pour le démarrage d'appoint.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

AVERTISSEMENT!

- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.
- Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.

DÉMARRAGE D'APPOINT – MODÈLES HYBRIDES

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

MISE EN GARDE!

L'inobservation de cette procédure pourrait entraîner des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

NOTA :

Durant le branchement, assurez-vous en tout temps que les extrémités non utilisées des câbles volants ne se touchent pas ou ne touchent pas l'un ou l'autre des véhicules.

Branchement des câbles volants

1. Branchez l'extrémité du câble volant positif (+) sur la borne positive (+) éloignée du véhicule de la batterie déchargée.
2. Branchez l'extrémité opposée du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif (-) sur la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'extrémité opposée du câble volant négatif (-) à la borne négative éloignée (-) (borne métallique/non peinte exposée du véhicule dont la batterie est déchargée) située directement devant la boîte à fusibles sous le capot.

AVERTISSEMENT!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez-le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

MISE EN GARDE!

Ne faites pas tourner le moteur d'appoint du véhicule au-delà de 2 000 tr/min, car cela n'offre aucun avantage supplémentaire en termes de charge, gaspille du carburant et peut endommager le moteur d'appoint du véhicule.

6. Après quelques minutes (selon le niveau de décharge de la batterie 12 V), essayez de démarrer le véhicule. Lorsque le moteur est démarré, suivez la procédure de déconnexion.

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité négative (-) du câble volant de la borne négative (-) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez l'extrémité positive (+) du câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) de la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
5. Réinstallez le couvercle de protection sur la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

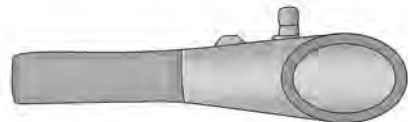
Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

RAVITAILLEMENT EN CAS D'URGENCE

Le véhicule est équipé d'un entonnoir de ravitaillement ➔ page 346 pour un système d'alimentation en carburant sans bouchon. Si le ravitaillement s'avère nécessaire, en utilisant un bidon d'essence approuvé, veuillez insérer l'entonnoir de ravitaillement dans le goulot du tuyau de remplissage.



A0711900013US

Entonnoir de ravitaillement**NOTA :**

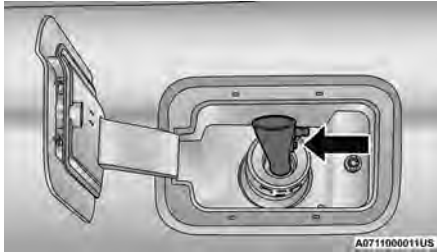
Il se peut dans certains cas, par temps froid, que de la glace empêche l'ouverture de la trappe de carburant. Dans un tel cas, appuyez légèrement sur le pourtour de la trappe du réservoir de carburant pour briser l'accumulation de glace. Déverrouillez à nouveau la trappe de carburant en poussant sur le rebord extérieur arrière, près du centre. Ne forcez pas la trappe.

Ravitaillement d'urgence au moyen d'un bidon d'essence

La plupart des nourrices à essence n'ouvrent pas les volets à battants. Un entonnoir est fourni pour permettre le ravitaillement d'urgence au moyen d'un bidon d'essence.

Reportez-vous aux étapes ci-dessous pour le ravitaillement :

1. Retirez l'entonnoir de son emplacement, sous l'espace de chargement arrière.
2. Insérez l'entonnoir dans la même ouverture du tuyau de remplissage que celle du pistolet de la pompe à carburant.



Insérer l'entonnoir

3. Assurez-vous que l'entonnoir est inséré complètement pour maintenir les volets à battants ouverts.
4. Versez le carburant dans l'ouverture de l'entonnoir.

MISE EN GARDE!

Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage.

5. Retirez l'entonnoir du tuyau de remplissage, puis essuyez-le avant de le remettre dans l'espace de rangement de la roue de secours.

6. Fermez la trappe de carburant, en vous assurant que le loquet est enclenché en poussant sur le rebord extérieur arrière près du centre.

AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'État ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.
- Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les contenants de carburant sur le sol pour les remplir.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Si le véhicule surchauffe, il doit être réparé par un concessionnaire autorisé.

Signes éventuels d'une surchauffe du véhicule :

- Indicateur de température à la position HOT (ÉLEVÉE)
- Forte odeur de liquide de refroidissement
- Fumée blanche s'échappant du moteur ou de l'échappement
- Présence de bulles dans le contenant du liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT!

Vous, ou d'autres personnes pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

Si l'indicateur de température approche ou atteint la position HOT (H) (ÉLEVÉE), vous pouvez atténuer le risque de surchauffe en prenant la mesure appropriée.

- Sur la route – ralentissez.
- En ville – lorsque vous êtes arrêté, placez la boîte de vitesses en position N (POINT MORT), mais n'augmentez pas le régime de ralenti du moteur tout en immobilisant le véhicule à l'aide de freins.
- Éteignez le climatiseur. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.
- Mettez la commande de température à la chaleur maximale et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si la jauge de température atteint la marque « H », rangez-vous et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure dans la zone « H » et que l'avertissement sonore retentit sans arrêt, coupez immédiatement le contact et faites appel à une dépanneuse.

LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL

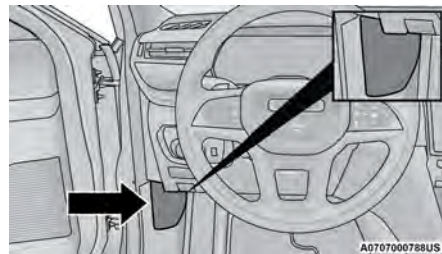
AVERTISSEMENT!

Vous devez être assis dans le siège du conducteur avec votre pied fermement placé sur la pédale de frein pour garder la maîtrise du véhicule avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. Si possible, serrez le frein de stationnement. Si vous n'immobilisez pas complètement le véhicule ou ne le raccordez pas correctement à un véhicule tracteur, il se déplacera inopinément lorsque vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. L'activation du levier de frein de stationnement manuel sur un véhicule non immobilisé pourrait causer des blessures graves ou infliger la mort aux personnes dans le véhicule ou à proximité de ce dernier.

Afin de déplacer le véhicule dans les cas où la transmission ne peut être déplacée hors de la position P (STATIONNEMENT) (comme dans le cas d'une batterie déchargée), un levier de déverrouillage manuel de position de stationnement est disponible.

Pour activer le levier de déverrouillage manuel de position de stationnement, suivez les étapes suivantes :

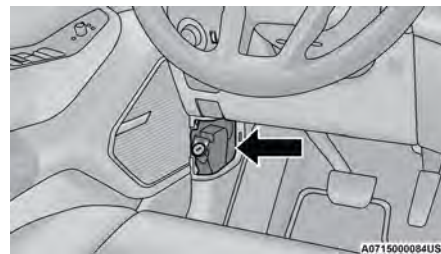
1. Appuyez fermement sur la pédale de frein lorsque vous êtes assis dans le siège du conducteur.
2. Si possible, appliquez le commutateur de frein de stationnement électrique (EPB).
3. À l'aide d'un tournevis à tête plate ou d'un outil similaire, retirez le couvercle d'accès du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel qui se trouve dans la partie inférieure gauche de la colonne de direction.



Couvercle d'accès du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel

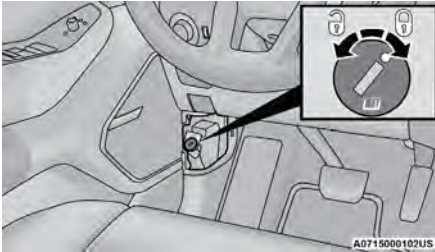
NOTA :

Insérez le tournevis à lame plate ou un outil similaire dans l'encoche inférieure du couvercle d'accès, puis tournez délicatement dans le sens horaire pour le retirer.



Emplacement du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel

4. Déverrouillez le bouchon de verrouillage orange en le tournant d'un quart de tour dans le sens antihoraire.



Position verrouillée – Position déverrouillée

5. Tirez le bouchon de verrouillage vers l'extérieur aussi loin que possible, puis relâchez-le. Placez la transmission à la position N (POINT MORT), ce qui permet de déplacer le véhicule.

NOTA :

Lorsque le levier est verrouillé en position déverrouillée, le bouchon de verrouillage et la courroie d'attache restent hors du panneau de garnissage et vous ne pouvez pas remettre en place le couvercle d'accès.

6. Relâchez l'EPB seulement lorsque le véhicule est solidement accroché à un véhicule de remorquage.

Pour réinitialiser le levier de frein de stationnement manuel :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein lorsque vous êtes assis dans le siège du conducteur.
2. Tirez de nouveau le bouchon de verrouillage vers l'extérieur, puis relâchez-le.

3. Laissez la courroie d'attache se rétracter avec le levier retourné à sa position d'origine.
4. Vérifiez que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT).
5. Confirmez que la courroie d'attache est entièrement rétractée, puis appuyez fermement sur le bouchon de verrouillage orange pour le ramener en position de verrouillage au sein du boîtier. Réinstallez le couvercle d'accès. Si vous ne pouvez pas remettre le couvercle d'accès en place, répétez les étapes 1 à 4.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Passez ensuite plusieurs fois de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur.

NOTA :

Les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Lorsque le levier de vitesses de la transmission demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).

Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

NOTA :

Appuyez sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) pour le mettre en mode « Partial Off » (Partiellement désactivé) avant de faire osciller le véhicule ➔ page 287. Une fois le véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le bouton ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) pour restaurer le mode « ESC On » (Commande de stabilité électronique activée).

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

MISE EN GARDE!

- Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou de l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Cela réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.
- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.
- Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Ne faites pas patiner les roues lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mi/h) et que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Ce chapitre contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'un service de remorquage commercial.

Si la boîte de vitesses et la transmission sont fonctionnelles, les véhicules 4 roues motrices en panne peuvent aussi être remorqués comme il est décrit ➞ page 228.

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Modèles à 2 roues motrices	Modèles à 4 roues motrices sans le mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse)	Modèles à 4 roues motrices avec le mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse)
Remorquage à plat	AUCUN	NON PERMIS	NON PERMIS	Consultez les directives <ul style="list-style-type: none"> • Transmission à la position P (STATIONNEMENT) • Boîte de transfert à la position N (POINT MORT) • Remorquage en direction avant
Chariot roulant	Avant	NON PERMIS	NON PERMIS	NON PERMIS
	Arrière	OK	NON PERMIS	NON PERMIS
Sur la remorque	TOUTES	OK	OK	OK

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs/boucliers ou aux supports associés. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

NOTA :

- Vous devez vous assurer que la fonction de frein de stationnement automatique ↪ page 157 est désactivée avant de remorquer ce véhicule, afin d'éviter un serrage accidentel du frein de stationnement électrique. Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de frein de stationnement automatique au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur dans « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect).
- Les véhicules équipés d'une batterie déchargée ou qui présentent une panne électrique totale lorsque le frein de stationnement électrique (EPB) est serré nécessitent l'utilisation d'un chariot porte-roues ou d'un cric pour soulever leurs roues arrière du sol lorsqu'ils sont déplacés sur un camion-plateau.
- La fonction de sauvegarde serre le frein de stationnement électrique chaque fois que la portière du conducteur est ouverte (si la batterie est connectée et le contact est sur ON [MARGE], la transmission est à la position P [STATIONNEMENT] et la pédale de frein est relâchée). Si vous êtes en train de remorquer ce véhicule avec le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARGE), vous devez désactiver

manuellement le frein de stationnement électrique chaque fois que la portière du conducteur est ouverte, en appuyant sur la pédale de frein et en desserrant le frein de stationnement électrique.

Si'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivrateurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être en mode ON/RUN (MARGE).

Si la batterie du véhicule est déchargée, pour connaître les directives de déplacement du levier de vitesses de la transmission automatique hors de la position P (STATIONNEMENT) afin de déplacer le véhicule ↪ page 360.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.
- Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Si le véhicule est équipé d'une suspension pneumatique Quadra-Lift, fixez le véhicule au moyen de courroies de pneu/roue (pas sur la carrosserie ni sur les composants de la suspension) afin d'empêcher la suspension pneumatique d'effectuer des réglages contraints par les courroies pendant le remorquage et de causer des dommages. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.

MODÈLES À PROPULSION ARRIÈRE

FCA US LLC recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol en utilisant un camion-plateau.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la transmission est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué (avec les roues arrière soulevées du sol) dans les conditions suivantes :

- La transmission doit être à la position N (POINT MORT). Pour obtenir des instructions sur la manière de déplacer la transmission à la position N (POINT MORT) lorsque le moteur est coupé ↪ page 360.
- La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 48 km/h (30 mi/h).
- La distance de remorquage ne doit pas dépasser 30 mi (48 km).

MISE EN GARDE!

- Vous risquez d'endommager gravement la transmission si vous dépassez 48 km/h (30 mi/h) ou que vous parcourez plus de 48 km (30 mi) avec les roues avant au sol. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Si la transmission n'est pas fonctionnelle ou si le véhicule doit être remorqué à une vitesse supérieure à 30 mi/h (48 km/h) ou à une distance de plus de 30 mi (48 km), remorquez le véhicule avec les roues arrière **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptables consistent à transporter le véhicule sur un camion à plateau ou avec les roues avant soulevées et les roues arrière sur un chariot de remorquage, ou avec les roues arrière soulevées et les roues avant **au sol** (lorsqu'un stabilisateur de volant approprié est utilisé pour maintenir les roues avant en position droite).

MODÈLES À 4 ROUES MOTRICES

FCA US LLC recommande de remorquer le véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptées pour le remorquage consistent à faire transporter le véhicule sur un camion à plateforme ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière, en faisant reposer les roues libres sur un chariot de remorquage.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la boîte de transfert est fonctionnelle, les véhicules **munis d'une boîte de transfert à deux vitesses** peuvent être remorqués (en direction vers l'avant, avec **TOUTES** les roues au sol), **SI** la boîte de transfert est en position N (POINT MORT) et que la transmission est en position **P** (STATIONNEMENT) ↵ page 228.

Les véhicules équipés d'une boîte de transfert à une vitesse ne sont pas munis d'une position N (POINT MORT) et **doivent** donc être remorqués avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol.

MISE EN GARDE!

- Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs de roues avant ou arrière (si les autres roues sont au sol). L'utilisation d'un lève-roues avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage.
- Si vous remorquez ce véhicule sans observer les directives approuvées, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Si votre véhicule est doté de crochets de remorquage, il y en a deux qui se trouvent à l'avant du véhicule et un à l'arrière. Le crochet de remorquage arrière se trouve du côté conducteur du véhicule.

MISE EN GARDE!

Les crochets de remorquage sont réservés aux situations d'urgence seulement, soit pour dégager un véhicule enlisé. Il ne faut pas se servir de ces crochets pour remorquer un véhicule sur la route ou l'autoroute. Vous pourriez endommager votre véhicule.



Crochets de remorquage avant

NOTA :

Il est recommandé, pour les véhicules hors route, d'utiliser les deux crochets de remorquage avant afin de réduire les risques de dommages au véhicule.



Crochet de remorquage arrière

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pas une chaîne pour dégager un véhicule enlisé. Les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves ou mortelles.
- Éloignez-vous des véhicules lorsque l'un d'eux est tiré par les crochets de remorquage. La sangle de remorquage peut se dégager et causer des blessures graves.

SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS)

Ce véhicule est équipé d'un système de réponse améliorée en cas d'accident.

Cette fonction est un réseau de communication qui s'active au moment d'un impact ➔ page 323.

ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données qui contribuent à connaître la performance des systèmes d'un véhicule lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un sac gonflable ou le contact avec un obstacle sur la route ➔ page 324.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Selon les conditions de fonctionnement du moteur, le message de vidange d'huile s'affichera. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. Le moment d'affichage du message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque, les températures ambiantes très chaudes ou

très froides ainsi que l'utilisation du carburant E85. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Un concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile.

NOTA :

Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement et de maître-cylindre de frein et les remplissez au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de tout l'éclairage intérieur.

PLAN D'ENTRETIEN – MOTEUR À ESSENCE

Consultez le programme d'entretien pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme l'indique le système d'avertissement de vidange d'huile
• Vidangez l'huile et remplacez le filtre.
• Permutez les pneus au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.
• Vérifiez la batterie et l'état des cosses (nettoyez et resserrez les cosses s'il y a lieu).
• Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.
• Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours, les flexibles et le frein de stationnement.
• Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
• Vérifiez le système d'échappement.
• Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin. Remplacez le filtre à air du moteur, au besoin.

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Autres vérifications														
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez le niveau de liquide des ponts avant et arrière; remplacez-le si votre véhicule est utilisé comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, en mode hors route ou pour fréquemment tracter une remorque.		X			X			X			X			X
Vérifiez les garnitures de frein et le fonctionnement du frein de stationnement.	X		X		X		X		X		X		X	
Inspectez le liquide de la boîte de transfert.		X			X			X			X			X
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Remplacez le filtre à air de l'habitacle.	Doit être remplacé tous les 19 000 km (12 000 mi).													
Remplacez les bougies d'allumage - moteur de 2,0 L.**					X						X			

** . L'intervalle de remplacement des bougies d'allumage est déterminé uniquement en fonction du kilométrage (millage) et non des intervalles annuels.

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Remplacez les bougies d'allumage - moteurs de 3,6 L et 5,7 L**									X					
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur après 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X
Remplacez la courroie d'entraînement des accessoires.														X
Inspectez le tendeur et le galet de courroie d'entraînement d'accessoires et remplacez-les au besoin.														X
Changez le liquide de la boîte de transfert - Usage normal.											X			
Vidangez le liquide de boîte de transfert - Utilisation intense (police, taxi, parc de véhicules, hors route ou traction fréquente de remorque).						X							X	
Remplacez la soupape de recyclage des gaz du carter (RGC).									X					

** . L'intervalle de remplacement des bougies d'allumage est déterminé uniquement en fonction du kilométrage (millage) et non des intervalles annuels.

AVERTISSEMENT!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.
- La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

PROGRAMME D'ENTRETIEN – HYBRIDE

Consultez le programme d'entretien pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :

- Vidangez l'huile et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.
- Vérifiez la batterie de 12 V; au besoin, nettoyez et resserrez les bornes.
- Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.
- Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours, les flexibles et le frein de stationnement.
- Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
- Vérifiez le système d'échappement.
- Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin. Remplacez le filtre à air du moteur, au besoin.

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Autres vérifications														
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez le niveau de liquide des ponts avant et arrière; remplacez-le si votre véhicule est utilisé comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, en mode hors route ou pour fréquemment tracter une remorque.		X			X			X			X			X
Vérifiez les garnitures de frein et le fonctionnement du frein de stationnement.	X		X		X		X		X		X		X	
Inspectez le liquide de la boîte de transfert.		X			X			X			X			X
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Remplacez le filtre à air de l'habitacle.	Doit être remplacé tous les 19 000 km (12 000 mi).													
Remplacez les bougies d'allumage - moteur de 2,0 L.**					X						X			

** L'intervalle de remplacement des bougies d'allumage est déterminé uniquement en fonction du kilométrage (millage) et non des intervalles annuels.

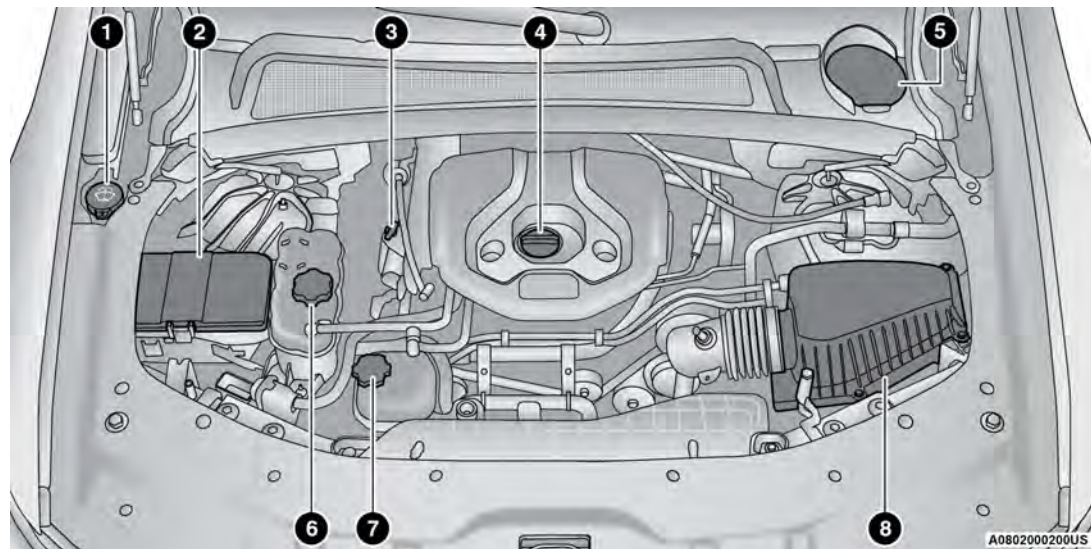
Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur, des composants électroniques de puissance et de la batterie après 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi), selon la première, éventualité.									X					X
Remplacez la courroie d'entraînement des accessoires.														X
Inspectez le tendeur et le galet de courroie d'entraînement d'accessoires et remplacez-les au besoin.														X
Changez le liquide de la boîte de transfert - usage normal.											X			
Vidangez le liquide de boîte de transfert - Utilisation intense (police, taxi, parc de véhicules, hors route ou traction fréquente de remorque).						X							X	
Remplacez la soupape de recyclage des gaz du carter (RGC).									X					

AVERTISSEMENT!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.
- La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

COMPARTIMENT MOTEUR

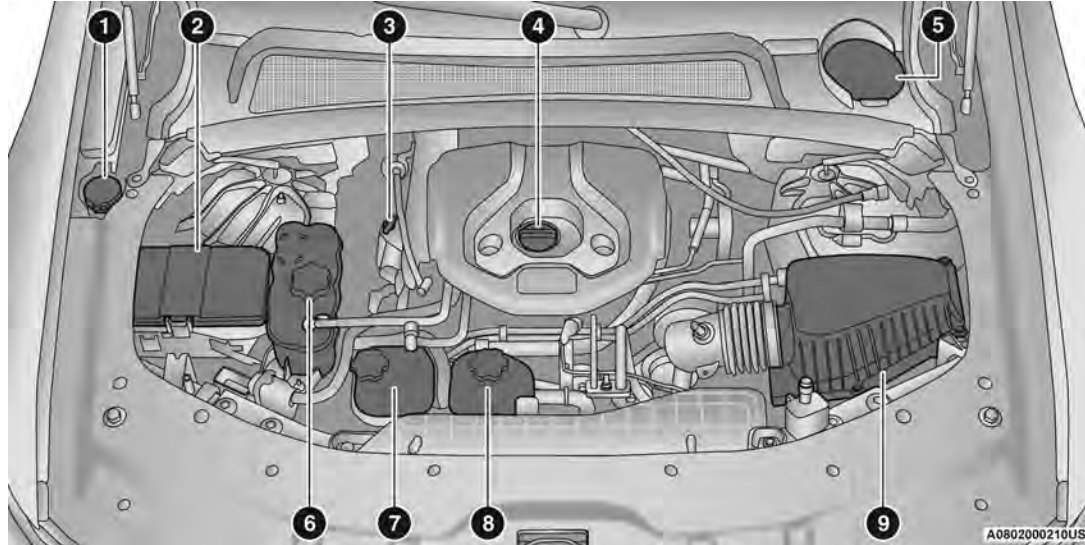
MOTEUR 2.0L



- 1 - Bouchon du réservoir de liquide lave-glace
- 2 - Centre de servitudes (Fusibles)
- 3 - Jauge d'huile moteur
- 4 - Bouchon de remplissage d'huile moteur

- 5 - Accès au réservoir de liquide pour freins
- 6 - Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
- 7 - Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement intermédiaire
- 8 - Élément de filtre à air du moteur

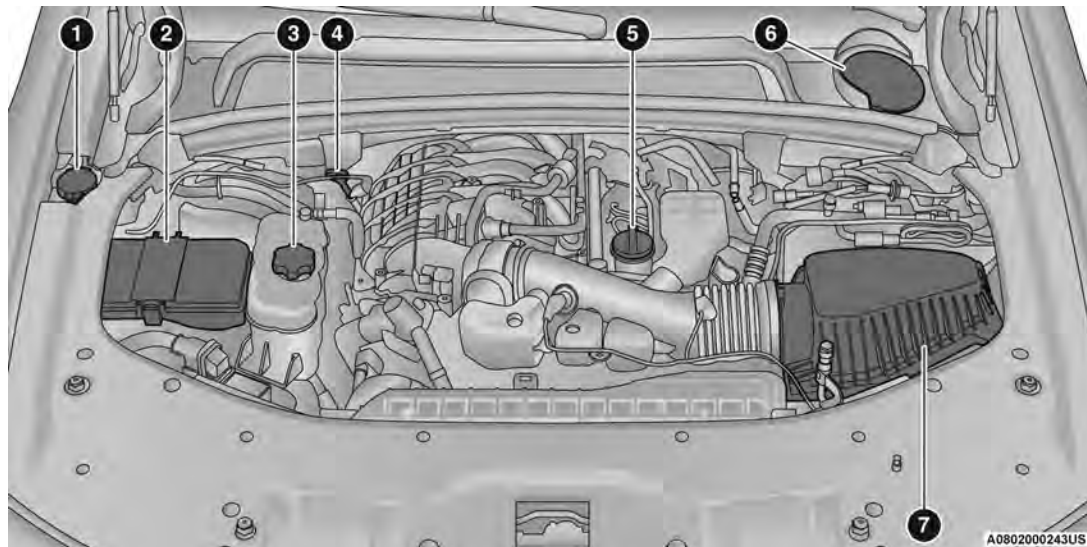
HYBRIDE 2,0 L



- 1 – Bouchon du réservoir de liquide lave-glace
- 2 – Centre de servitudes (Fusibles)
- 3 – Jauge d'huile moteur
- 4 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
- 5 – Accès au réservoir de liquide pour freins

- 6 – Réservoir de liquide de refroidissement du moteur
- 7 – Réservoir de liquide de refroidissement du refroidisseur / des composants électroniques de puissance
- 8 – Réservoir de liquide de refroidissement de la batterie
- 9 – Élément de filtre à air du moteur

MOTEUR DE 3,6 L



1 - Bouchon du réservoir de liquide lave-glace

2 - Centre de servitudes (Fusibles)

3 - Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur

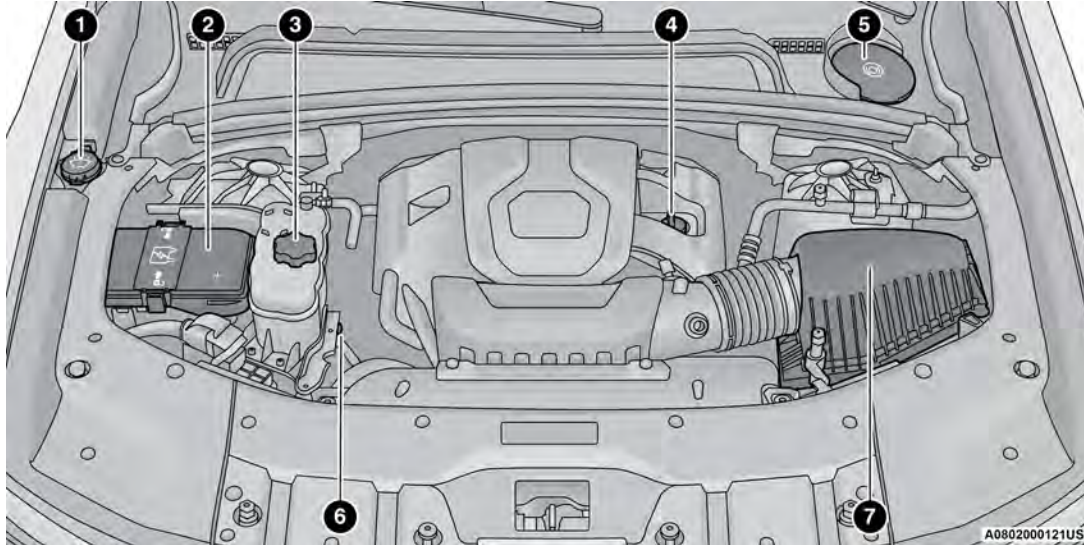
4 - Jauge d'huile moteur

5 - Bouchon de remplissage d'huile moteur

6 - Accès au réservoir de liquide pour freins

7 - Élément de filtre à air du moteur

MOTEUR DE 5,7 L



- 1 - Bouchon du réservoir de liquide lave-glace
- 2 - Centre de servitudes (Fusibles)
- 3 - Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
- 4 - Bouchon de remplissage d'huile moteur

- 5 - Accès au réservoir de liquide pour freins
- 6 - Jauge d'huile moteur
- 7 - Élément de filtre à air du moteur

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein de carburant. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.

Quatre types de jauge d'huile sont possibles :

- Section hachurée.
- Section hachurée identifiée « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT).
- Section hachurée identifiée « MIN » (MINIMUM) à la limite inférieure et « MAX » (MAXIMUM) à la limite supérieure.
- Section hachurée identifiée par petites cavités aux limites « MIN » (MINIMUM) et « MAX » (MAXIMUM).

NOTA :

Maintenez toujours le niveau d'huile dans les repères hachurés de la jauge d'huile.

Lorsque le niveau est à la limite inférieure de la plage de fonctionnement de la jauge d'huile, il faut ajouter un litre d'huile (une pinte US) pour atteindre la limite supérieure de la plage de fonctionnement.

NOTA :

Prenez vous précautions lors du remplissage de liquides sous le capot, comme l'huile moteur, le liquide lave-glace, l'antigel, etc. pour minimiser les risques de déversement sur le moteur. Tout liquide excédentaire déversé sur le moteur doit être retiré à l'aide d'air comprimé ou d'un chiffon absorbant.

AJOUT DE LIQUIDE LAVE-GLACE

L'affichage du groupe d'instruments indique quand le niveau de liquide lave-glace est bas. Si le niveau de liquide lave-glace détecté par le capteur est bas, le témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace et le message « Washer Fluid Low » (manque de liquide lave-glace) s'allument.

Les lave-glaces de pare-brise et de lunette partagent le même réservoir de liquide lave-glace. Le réservoir de liquide se trouve dans le compartiment moteur. Vérifiez régulièrement le niveau de liquide. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur). Lorsque vous faites l'appoint du réservoir de liquide lave-glace, imbibez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace et ainsi en améliorer l'efficacité. Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange de lave-glace qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

NOTA :

Prenez vous précautions lors du remplissage de liquides sous le capot, comme l'huile moteur, le liquide lave-glace, l'antigel, etc., pour réduire les risques de déversement sur le moteur. Tout liquide excédentaire déversé sur le moteur doit être retiré à l'aide d'air comprimé ou d'un chiffon absorbant.

AVERTISSEMENT!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec le réservoir de liquide lave-glace vide : le liquide lave-glace sont essentiel pour améliorer la visibilité.

BATTERIE SANS ENTRETIEN

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique.

AVERTISSEMENT!

- Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone touchée à l'eau.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.
- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.
- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

LAVAGE À PRESSION

Le lavage du compartiment moteur avec un nettoyeur à haute pression n'est pas recommandé.

MISE EN GARDE!

Des précautions ont été prises afin de protéger toutes les pièces et connexions; cependant, la pression produite par ces nettoyeurs est telle qu'une protection complète contre l'infiltration d'eau ne peut pas être garantie.

ENTRETIEN DU VÉHICULE

Un concessionnaire autorisé dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA :

Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

AVERTISSEMENT!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

HUILE MOTEUR**Choix de l'huile moteur**

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur ➡ page 448.

NOTA :

Les moteurs Hemi peuvent parfois émettre des cognements juste après le démarrage, puis devenir silencieux après environ 30 secondes. Cette situation est normale et ne cause pas de tort au moteur. Cela est causé par de courts cycles de conduite. Par exemple, si le véhicule est démarré puis éteint après n'avoir roulé que sur une courte distance. Au redémarrage, vous pourriez entendre un bruit de cognement. Cela peut également être causé par un non-usage du véhicule pendant une période prolongée, une huile inappropriée, des changements d'huile prolongés ou une période de ralenti prolongée. Si le moteur continue d'émettre des cognements ou si le témoin d'anomalie (MIL) s'allume, consultez le concessionnaire autorisé le plus près.

Huile moteur approuvée par l'American Petroleum Institute (API)

Ces pictogrammes signifient que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.



La marque de commerce Starburst de l'API certifie les huiles moteur 0W-20, 0W-30 et 5W-30.



La marque de commerce Donut de l'API certifie les huiles moteur 0W-40 et 5W-40.

MISE EN GARDE!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Huiles moteur synthétiques

Votre moteur a été conçu pour les huiles moteur synthétiques. Utilisez uniquement des huiles moteur synthétiques approuvées par l'API.

Les huiles moteur synthétiques dont l'étiquette n'affiche pas la marque de commerce API et l'indice correct de viscosité SAE ne doivent pas être utilisées.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

MOTEUR FILTRE À HUILE

Vous devez remplacer ce filtre à huile moteur à chaque vidange.

Choix du filtre à huile du moteur

Un filtre à huile jetable à passage total devrait être utilisé comme filtre de remplacement. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Seuls des filtres Mopar^{MD} de haute qualité devraient être utilisés. Si les filtres à huile moteur Mopar^{MD} ne sont pas disponibles, utilisez seulement des filtres qui respectent ou dépassent les exigences de rendement de filtre SAE/USCAR-36.

MOTEUR FILTRE À AIR

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ➔ page 366.

AVERTISSEMENT!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. De graves blessures pourraient en résulter.

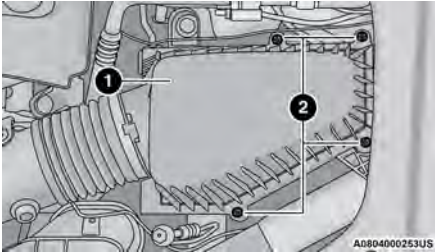
Sélection de filtre à air du moteur

La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Seuls des filtres Mopar^{MD} de haute qualité devraient être utilisés.

Inspection et remplacement du filtre à air du moteur

Retrait du filtre à air du moteur

1. À l'aide de l'outil approprié, desserrez complètement les fixations sur le couvercle du filtre à air du moteur.
2. Soulevez le couvercle du filtre à air du moteur et faites tourner la charnière pour accéder au filtre à air du moteur.



Couvercle du filtre à air du moteur

- 1 - Couvercle du filtre à air du moteur
- 2 - Fixations

3. Retirez le filtre à air du moteur de son boîtier.

Installation du filtre à air du moteur

NOTA :

Inspectez et nettoyez l'ensemble du boîtier s'il y a présence importante de saletés ou de débris avant de remplacer le filtre à air du moteur.

1. Installez le filtre à air du moteur dans le boîtier en orientant la surface d'inspection de ce filtre vers le bas.
2. Posez le couvercle du filtre à air du moteur sur les onglets de positionnement du boîtier.
3. Serrez les fixations du couvercle du filtre à air du moteur.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas trop les vis du couvercle du filtre à air du moteur. Vous pourriez endommager le couvercle.

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le manuel d'informations sur la garantie.
- Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène - R-1234yf

Le fluide frigorigène de climatisation, R-1234yf, est une hydrofluoroléfine (HFO) approuvée par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone, comportant un faible potentiel de réchauffement de la planète. Le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA :

N'utilisez que de l'huile pour compresseur PAG ou des fluides frigorigènes homologués pour les systèmes de climatisation.

Remplacement du filtre à air de l'habitacle

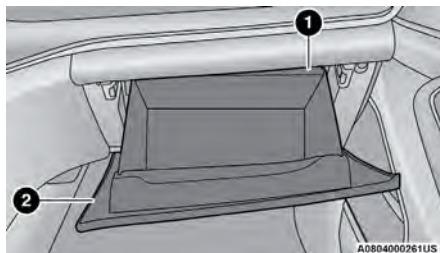
Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés
 ➔ page 366.

AVERTISSEMENT!

Ne retirez pas le filtre de l'habitacle pendant que le véhicule est en marche, ou lorsque le commutateur d'allumage est en mode ON/RUN (MARCHÉ). Lorsque le filtre à air de l'habitacle est retiré et le ventilateur est en marche, celui-ci peut entrer en contact avec les mains et projeter des saletés et des débris dans les yeux, causant ainsi des blessures.

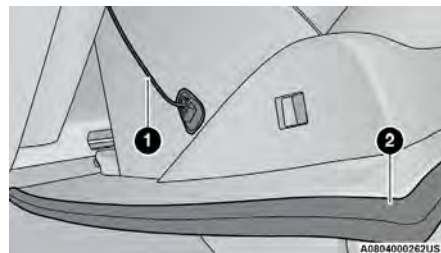
Le filtre à air de l'habitacle se trouve dans l'arrivée d'air frais, à l'arrière de la boîte à gants. Procédez comme suit pour remplacer le filtre :

1. Ouvrez la boîte à gants et retirez-en tout le contenu.
2. Un dispositif d'arrêt est placé sur le côté droit du volet de la boîte à gants. Fermez partiellement le volet de la boîte à gants et tirez le dispositif d'arrêt vers vous pour déployer le dispositif d'arrêt de la boîte à gants.



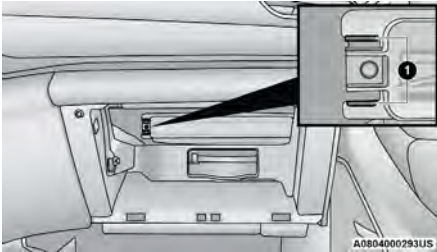
Boîte à gants

- 1 - Dispositif d'arrêt du déplacement de la boîte à gants
- 2 - Volet de la boîte à gants



Côté de la boîte à gants

- 1 - Attache de tension de la boîte à gants
 - 2 - Volet de la boîte à gants
-
4. Abaissez le volet de la boîte à gants au plancher.
 5. Serrez ensemble les languettes de retenue qui fixent le couvercle du filtre à air de l'habitacle au boîtier du système de climatisation-chauffage. Démontez le couvercle du filtre du côté droit pour retirer complètement le couvercle.



Couvercle du filtre à air de l'habitacle

1 - Pattes de retenue

6. Retirez le filtre à air de l'habitacle en le tirant tout droit hors du boîtier.
7. Installez le filtre à air de l'habitacle de sorte que la flèche sur le filtre pointe vers le plancher. Au moment de poser le couvercle du filtre, assurez-vous que les onglets retiennent solidement le boîtier du système de chauffage, ventilation et climatisation.

MISE EN GARDE!

Une flèche est apposée sur le filtre à air de l'habitacle pour indiquer dans quel sens le débit d'air doit circuler. Un filtre mal installé pourrait nécessiter un remplacement plus fréquent.

8. Soulevez le volet de la boîte à gants et rattachez l'attache de tension en insérant l'agrafe d'attache dans la boîte à gants et en glissant l'agrafe dans la direction opposée à l'avant du volet.
9. Poussez le volet jusqu'à la position presque fermée pour enclencher les dispositifs d'arrêt du déplacement de la boîte à gants.

NOTA :

Assurez-vous que les dispositifs d'arrêt de la boîte à gants sont bien engagés.

VÉRIFICATION DES COURROIES D'ENTRAÎNEMENT DES ACCESSOIRES

AVERTISSEMENT!

- Ne tentez pas de vérifier une courroie d'entraînement des accessoires lorsque le moteur tourne.
- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur de refroidissement, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur. Le ventilateur est commandé par la température et peut se mettre en marche à tout moment peu importe la position du commutateur d'allumage. Vous pourriez être blessé par les pales du ventilateur en mouvement.
- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

Lors de la vérification des courroies d'entraînement des accessoires, des petites fissures qui traversent transversalement la surface nervurée de la courroie sont considérées normales. Dans le cas de ce genre de fissures, le remplacement de la courroie n'est pas nécessaire. Toutefois, des fissures qui apparaissent le long d'une nervure (non transversalement) ne sont pas normales. Toute courroie qui présente des fissures apparaissant le long d'une nervure doit être remplacée. Remplacez également la courroie si elle présente une usure excessive, un lissage important ou si les cordons sont effilochés.



Courroie des accessoires (courroie multifonction)

Le remplacement est nécessaire dans les cas suivants :

- Arrachement de nervure (séparation d'une ou de plusieurs nervures du corps de courroie)
- Usure de la nervure ou de la courroie
- Fissure longitudinale de la courroie (fissures entre deux nervures)
- Glissement de courroie
- instabilité de la rainure (la ceinture ne maintient pas la position appropriée sur la poulie);
- courroie brisée (déterminez le problème et corrigez-le avant d'installer la nouvelle courroie);
- Bruit (crissement, grincement ou grondement perturbant perçu ou entendu lors du fonctionnement de la courroie d'entraînement).

Certaines conditions peuvent être causées par un composant défectueux tel qu'une poulie de courroie. Les poulies de courroie doivent être vérifiées soigneusement pour s'assurer qu'elles ne sont pas endommagées et qu'elles sont bien alignées.

Le remplacement des courroies sur certains modèles nécessite l'utilisation d'outils spéciaux; nous recommandons donc de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

GRAISSAGE DES ARTICULATIONS DE LA CARROSSERIE

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portières, du hayon, du couvercle de coffre, des portières coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de Mopar^{MD}, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essayez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barilletts des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité, tel que le lubrifiant pour barilletts de serrures Mopar^{MD}.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Cela permettra d'en retirer les accumulations de sel et de saletés provenant de la route.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA :

La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

Vous devez vérifier régulièrement les balais et les bras d'essuie-glace, non seulement lorsque les essuie-glaces présentent des problèmes de performance.

Cette vérification doit comprendre les points suivants :

- Usure ou bordures inégales
- Corps étrangers
- Durcissement ou fissure
- Déformation ou fatigue

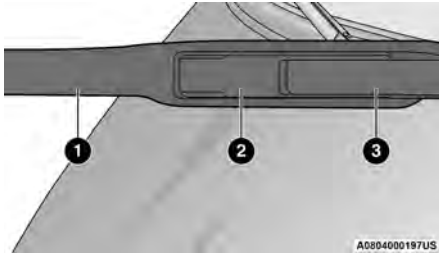
Si un balai ou un bras d'essuie-glace est endommagé, remplacez le balai ou le bras d'essuie-glace pertinent. Ne tentez pas de réparer un balai ou un bras d'essuie-glace qui est endommagé.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace avant

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas le bras d'essuie-glace rebondir contre la glace sans le balai d'essuie-glace en place pour éviter d'endommager la glace.

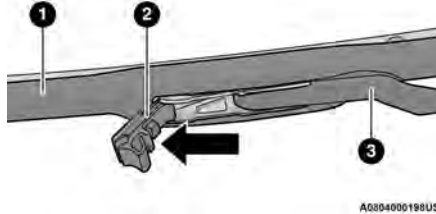
1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour écarter le balai d'essuie-glace de la glace.



Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position verrouillée

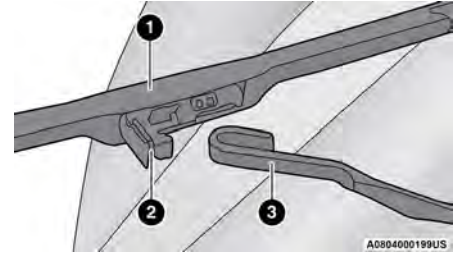
- 1 - Essuie-glace
- 2 - Patte de déverrouillage
- 3 - Bras d'essuie-glace

2. Pour dégager le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, relevez la patte de déverrouillage du balai d'essuie-glace et, tout en maintenant d'une main le bras d'essuie-glace, faites glisser vers le bas le balai d'essuie-glace, vers la base du bras d'essuie-glace.



Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position déverrouillée

- 1 - Balai d'essuie-glace
 - 2 - Patte de déverrouillage
 - 3 - Bras d'essuie-glace
3. Avec le balai d'essuie-glace dégagé, retirez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace en maintenant d'une main le bras d'essuie-glace et en séparant avec l'autre main le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace (déplacez le balai d'essuie-glace vers le côté droit du véhicule pour séparer le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace).



Balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace

- 1 - Balai d'essuie-glace
- 2 - Patte de déverrouillage
- 3 - Bras d'essuie-glace

4. Abaissez prudemment le bras d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

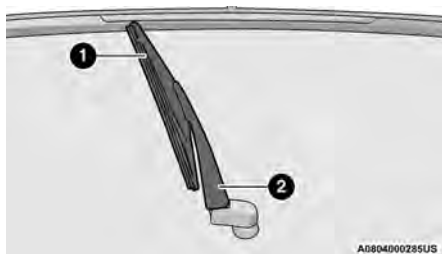
Installation des essuie-glaces avant

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour l'écarter de la glace.
2. Placez le balai d'essuie-glace près du crochet sur l'extrémité du bras d'essuie-glace avec la patte de déverrouillage d'essuie-glace ouverte et le côté du balai d'essuie-glace orienté vers le haut et éloigné du pare-brise.
3. Insérez le crochet sur l'extrémité du bras dans l'ouverture du balai d'essuie-glace sous la patte de déverrouillage.

- Faites glisser le balai d'essuie-glace vers le haut dans le crochet sur le bras d'essuie-glace et tournez le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il se trouve bien au niveau du bras d'essuie-glace. Rabattez la patte de déverrouillage du loquet et enclenchez-la à sa position verrouillée. L'enclenchement du loquet est accompagné d'un déclic.
- Abaissez prudemment le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Retrait et installation du balai d'essuie-glace arrière

- Relevez complètement le bras d'essuie-glace arrière de la glace.



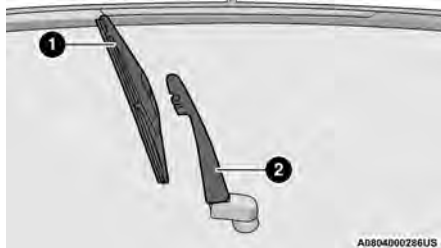
Balai d'essuie-glace en position rabattue

- Balai d'essuie-glace
- Bras d'essuie-glace

- Pour retirer le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, saisissez avec votre main gauche l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace la plus rapprochée du bras d'essuie-glace. Tenez le bras d'essuie-glace de la main droite tout en tirant le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace au-delà de sa butée, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment éloigné pour détacher la goupille d'axe du balai d'essuie-glace du réceptacle situé à l'extrémité du bras d'essuie-glace.

NOTA :

- La résistance sera accompagnée d'un déclic.
 - Le bras d'essuie-glace ne demeure pas en position relevée d'entretien.
- Tout en continuant de saisissant l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace, déplacez le balai d'essuie-glace vers le haut en l'éloignant du bras d'essuie-glace pour le libérer.



Balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace

- Balai d'essuie-glace
- Bras d'essuie-glace

- Abaissez doucement l'extrémité du bras d'essuie-glace sur la glace.

Pose de l'essuie-glace arrière

- Relevez complètement le bras d'essuie-glace arrière de la glace.
- Insérez la goupille d'axe du balai d'essuie-glace dans l'ouverture à l'extrémité du bras d'essuie-glace. Tenez l'extrémité inférieure du bras d'essuie-glace d'une main, ensuite appuyez sur le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place, au même niveau que le bras d'essuie-glace.
- Abaissez le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

ÉCHAPPEMENT

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de gaz d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

AVERTISSEMENT!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer de l'oxyde de carbone (CO), suivez les conseils figurant ci-dessous :

- Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.
- Si vous devez rouler en gardant ouverts le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez PAS le mode de recirculation d'air.
- Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur est en marche, réglez le système de chauffage et de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

Si vous gardez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne gardez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

MISE EN GARDE!

- Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.
- Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA :

Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des parties du commutateur d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT – GRAND CHEROKEE**AVERTISSEMENT!**

- Vous, ou d'autres personnes pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'ouvrez jamais le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion sont chauds.
- Gardez vos mains, vos outils, vos vêtements et vos bijoux éloignés du ventilateur du radiateur lorsque le capot est levé. Le ventilateur pourrait à tout moment se mettre automatiquement en marche, que le moteur tourne ou non.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur de refroidissement du radiateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur ou tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le ventilateur est commandé par la température et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).

Vérifications du liquide de refroidissement du moteur

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement est sale, le système doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement OAT (technologie de l'acide organique) frais (conforme à la norme MS.90032) par un concessionnaire autorisé. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords au vase et au radiateur sont solides. Vérifiez l'ensemble du circuit pour y déceler de possibles fuites. **NE RETIREZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON À PRESSION DU CIRCUIT DE LIQUIDE DE REFOUDDISSEMENT LORSQUE LE CIRCUIT DE REFOUDDISSEMENT EST CHAUD.**

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

NOTA :

Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Si le liquide de refroidissement (antigel) du moteur est sale ou contient du sédiment visible, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) conforme à la norme MS.90032.

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ➔ page 366.

Choix du liquide de refroidissement

Consultez la rubrique « Liquides et lubrifiants pour le moteur » ➔ page 448.

NOTA :

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement « mondial

lement compatible ». Si un liquide de refroidissement qui n'est pas de formule OAT (technologie de l'acide organique) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT neuf et conforme à la norme MS.90032 par un concessionnaire autorisé dès que possible.

- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement à base de propylène glycol n'est pas recommandée.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroi-

dissement de formule OAT [technologie de l'acide organique] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
 - Mélangez une solution d'au moins 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir de l'aide.
 - N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement. L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.
- Prenez vous précautions lors du remplissage de liquides sous le capot, comme l'huile moteur, le liquide lave-glace, l'antigel, etc. pour minimiser les risques de déversement sur le moteur. Tout liquide excédentaire déversé sur le moteur doit être retiré à l'aide d'air comprimé ou d'un chiffon absorbant.
 - Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec votre concessionnaire autorisé local.
 - Le mélange de types de liquides de refroidissement n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (technologie de l'acide organique hybride) et de formule OAT (technologie de l'acide organique) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT, conforme à la norme MS-90032, aussi tôt que possible par un concessionnaire autorisé.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement retourne de la bouteille ou du vase d'expansion vers le radiateur (selon l'équipement).

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

AVERTISSEMENT!

- N'ouvrez pas le circuit de refroidissement d'un moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.
- N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, n'entreposez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol; nettoyez immédiatement tout déversement sur le sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence.

NOTA :

- Il vous incombe, à titre de propriétaire, de maintenir le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où vous comptez utiliser votre véhicule.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Lorsque le moteur est froid, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères du vase.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur ou le bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement ou pour remplacer le liquide de refroidissement. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement, vous devez ajouter dans le vase d'expansion seulement le liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur. Ne remplissez pas trop le carter.

Niveau de liquide de refroidissement – 2.0L

AVERTISSEMENT!

- N'ouvrez pas le circuit de refroidissement d'un moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin

(Suite)

AVERTISSEMENT!

d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.

- N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.

Lorsque le moteur est COUPÉ et froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se situer dans le repère OK entre les repères ADD (AJOUTER) et FULL (PLEIN) de la jauge.

1. Retirez le bouchon avec la jauge de niveau du vase d'expansion du moteur.
2. Essuyez le liquide de refroidissement sur la jauge.
3. Reposez le bouchon sur l'ouverture du vase d'expansion sans serrer le bouchon.
4. Retirez le bouchon avec la jauge et vérifiez le niveau de liquide de refroidissement indiqué sur la jauge.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur ou le bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement ou pour remplacer le liquide de refroidissement. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement, vous devez ajouter dans le vase d'expansion seulement le liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur. Ne remplissez pas trop le carter.

Notes concernant le circuit de refroidissement

NOTA :

Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement, le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement, le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.

- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS.90032, dans de l'eau distillée pour bien protéger le moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un climatiseur, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. D'autres types de thermostats risquent de ne pas offrir le refroidissement voulu, d'entraîner une consommation de carburant accrue ou d'augmenter les émissions polluantes.

SYSTÈME DE FREINAGE

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système. Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ➔ page 366.

AVERTISSEMENT!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Vérification du niveau de liquide – Maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide du maître-cylindre doit être vérifié lors de toute opération d'entretien ou immédiatement si le témoin du circuit de freinage s'allume. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau jusqu'au repère situé sur le côté du réservoir du maître-cylindre de frein. Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Dans le cas de freins à disque, le niveau du liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Le niveau doit être vérifié lors du remplacement de ces dernières. Si le niveau de liquide pour freins est anormalement bas, vérifiez l'étanchéité du système de freinage.

AVERTISSEMENT!

- Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.
- N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide pour freins dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air, ce qui réduit son point d'ébullition. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Cela pourrait provoquer une collision.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.
- Ne permettez pas à un liquide à base de pétrole de contaminer le liquide pour freins. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Cela pourrait provoquer une collision.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission. L'huile à transmission automatique (ATF) est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Un concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés. Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.


MISE EN GARDE!

Si l'huile de la transmission fuit, consultez immédiatement un concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Un concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange du liquide et remplacement du filtre

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement le liquide de transmission prescrit par le constructeur  page 450. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

NOTA :

Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.

MISE EN GARDE!

L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple.

LIQUIDE POUR ESSIEU AVANT ET ARRIÈRE

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide sont nécessaires. À l'occasion d'une quelconque inspection du véhicule, jetez un coup d'œil sur les carters de pont. Si vous soupçonnez qu'il y a une fuite d'huile, inspectez le niveau de liquide.

Vérification du niveau de liquide de l'essieu avant

Assurez-vous que le véhicule est de niveau.

Le niveau d'huile de l'essieu avant ne doit pas être inférieur à 1/8 po (3 mm) sous la base de l'orifice de remplissage.

Les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu avant doivent être serrés au couple de 30 à 40 Nm (22 à 29 lb·pi).

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas excessivement les bouchons, car vous pourriez les endommager et provoquer des fuites.

Vérification du niveau de liquide de l'essieu arrière

Assurez-vous que le véhicule est de niveau.

Le niveau d'huile de l'essieu arrière ne doit pas être inférieur à 1/8 po (3 mm) sous la base de l'orifice de remplissage.

Les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu arrière doivent être serrés à un couple de 30 à 40 Nm (22 à 29 lb·pi).

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas excessivement les bouchons, car vous pourriez les endommager et provoquer des fuites.

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur ↪ page 450.

BOÎTE DE TRANSFERT

Vérification du niveau de liquide

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. Lorsqu'un entretien du véhicule est effectué pour d'autres raisons, les surfaces extérieures de l'ensemble de boîte de transfert doivent faire l'objet d'une inspection. Si une fuite d'huile est soupçonnée, vérifiez le niveau de liquide.

Ajout de liquide

Lorsque le véhicule est sur une surface plane, versez le liquide par l'orifice de remplissage et jusqu'à ce que le liquide déborde.

Vidange

Retirez d'abord le bouchon de remplissage, puis retirez le bouchon de vidange. Le couple de serrage recommandé pour les bouchons de vidange et de remplissage est de 20 à 34 N·m (15 à 25 lb·pi).

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas trop les bouchons lors de l'installation. Vous pourriez les endommager et elles pourraient alors présenter des fuites.

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur ↪ page 450.

FUSIBLES

Généralités

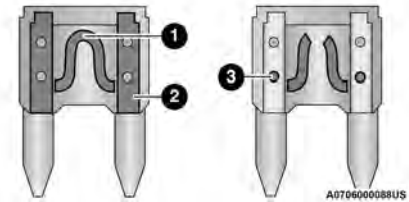
AVERTISSEMENT!

- Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Si un fusible d'intensité correcte grille continuellement, une anomalie est présente dans le circuit. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Ne placez pas un fusible dans une cavité de disjoncteur ou vice versa. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.
- Avant de remplacer un fusible, assurez-vous que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.
- Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.
- Si le fusible qui grille est un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de transmission) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

Les fusibles protègent les systèmes électriques contre un courant excessif.

Lorsqu'un périphérique ne fonctionne pas, vous devez vérifier l'élément fusible à l'intérieur du fusible de balai d'essuie-glace pour vous assurer qu'il ne présente pas un court-circuit ou qu'il n'a pas fondu.

Vous devez également être conscient que l'utilisation des prises de courant pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt risque de décharger la batterie du véhicule.



Fusibles de balai d'essuie-glace

- 1 - Élément fusible
- 2 - Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible en bon état/fonctionnel
- 3 - Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible non fonctionnel/défectueux (fusible grillé)

8

MISE EN GARDE!

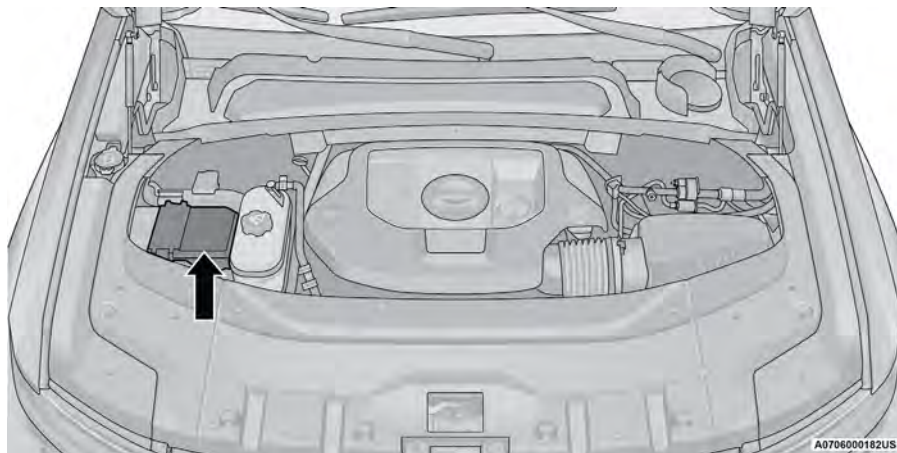
S'il est nécessaire de laver le compartiment moteur, évitez que la boîte à fusibles et le moteur d'essuie-glace entrent en contact direct avec de l'eau.

Fusibles sous le capot – Moteur à essence

Le centre de servitudes auxiliaire est situé sur le côté passager du compartiment moteur, derrière le phare. Cette centrale contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures, des relais et des disjoncteurs. La description de chaque fusible et composant peut être indiquée à l'intérieur du couvercle, sinon le numéro de chaque porte-fusible y est inscrit, ce qui correspond au tableau ci-dessous.

MISE EN GARDE!

Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.



Centrale de servitudes

NOTA :

Les fusibles pour les systèmes de sécurité doivent être entretenus par un concessionnaire autorisé.

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F01	-	-	Lancement batt
F02	-	-	Non utilisé
F03	500 A gris	-	Démarrreur
F04	250 A gris	-	Alternateur
F05	-	-	Non utilisé
F06	-	-	Pile Aux
F07	100 A gris	-	Ventilateur
F08	80 A gris	-	DIR ASS
F09	80 A gris	-	DIR ASS
F10	80 A gris	-	Alimentation vers IPDC
F11	150 A gris	-	PCR *
F12	-	-	Inutilisée
F13	40 A vert	-	Démarrreur
F14	-	10 A rouge	GNMM/VPMS *
F15	-	10 A rouge	ECM *
F16	-	15 A bleu	Groupe d'instruments
F17A	-	10 A rouge	EPS
F17B			Inutilisée
F18	-	-	Inutilisée
F19	30 A rose	-	Soupapes du système de surveillance des angles morts no 2*
F20	-	-	Inutilisée
F21	-	-	Inutilisée
F22	-	-	Inutilisée

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F23A	-	10 A rouge	ECM/EPS/PIM/SLM/GPF
F23B			Susp. pneum./ELSD RR
F24	-	-	Inutilisée
F25	-	-	Inutilisée
F26	50 A rouge	-	Moteur BSM no 2 *
F27	30 A rose	-	Dégivreur arrière (rétroéclairage électrique)
F28	-	-	Inutilisée
F29	-	-	Inutilisée
F30	-	-	Inutilisée
F31	-	-	Inutilisée
F32	-	-	Inutilisée
F33	-	-	Inutilisée
F34	-	-	Inutilisée
F35	-	-	Inutilisée
F36	50 A rouge	-	Alimentation no 1 de la coupure automatique (BCM)
F37	30 A rose	-	DTCM
F38	-	-	Inutilisée
F39	-	-	Inutilisée
F40	-	5 A beige	Capteur de batterie
F41	-	20 A jaune	CADM MAP *
F42	-	-	Inutilisée
F43	-	10 A rouge	Module de commande du moteur
F44	-	-	Inutilisée
F45	-	15 A bleu	Déconnexion d'essieu avant
F46	-	-	Inutilisée

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F47	-	-	Inutilisée
F48	-	10 A rouge	CVPAM
F49	-	-	Inutilisée
F50	-	-	Inutilisée
F51	-	20 A jaune	Pompe d'alimentation en carburant
F52	-	-	Inutilisée
F53	-	-	Inutilisée
F54	-	20 A jaune	Clignotant gauche
F55	-	15 A bleu	BPCM *
F56	-	-	Inutilisée
F57	-	-	Inutilisée
F58	-	-	Inutilisée
F59	-	-	Inutilisée
F60	-	-	Inutilisée
F61	-	-	Inutilisée
F62	-	-	Inutilisée
F63	-	20 A jaune	Lave-caméra avant
F64	-	15 A bleu	Module de commande intelligente de la barre stabilisatrice
F65	-	15 A bleu	Volet de calandre ACT/Soupape de liquide de refroidissement de l'essieu arrière ACT/Défecteur d'air actif
F66	-	20 A jaune	Avertisseurs sonores
F67	-	10 A rouge	DTCM/ASBS/Support moteur commutable/Système de surveillance des angles morts BSM
F68	-	20 A jaune	Clignotant droit
F69	-	-	Inutilisée
F70	-	20 A jaune	Bobine d'allumage/Condensateurs d'allumage/Inject. de carburant

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F71	-	-	Inutilisée
F72	-	-	Inutilisée
F73	-	-	Inutilisée
F74	-	-	Inutilisée
F75	-	-	Inutilisée
F76	-	5 A beige	IDCM *
F77	-	20 A jaune	Module de commande de la transmission SBW
F78	-	20 A jaune	Module de commande du moteur
F79	-	10 A rouge	Trappe de carburant/ELCM/Injecteurs de carburant *
F80	20 A bleu	-	Module de commande du moteur
F81	40 A vert	-	Alimentation no 4 de la coupure automatique (BCM)
F82	-	-	Inutilisée
F83	40 A vert	-	Pompe de liquide de refroidissement de LTR*/Pompe à huile de transmission*
F84	-	-	Inutilisée
F85	-	10 A rouge	PCR *
F86	50 A rouge	-	Alimentation no 1 de la coupure automatique (BSM)
F87	-	-	Inutilisée
F88	50 A rouge	-	Alimentation no 2 de la coupure automatique (BSM)
F89	-	-	Inutilisée
F90	-	-	Inutilisée
F91	-	-	Inutilisée
F92	20 A bleu	-	Dégivreur avant
F93	-	-	Inutilisée
F94	-	10 A rouge	Embrayage du compresseur de climatisation
F95	-	10 A rouge	Chauffage, refroid. batterie*

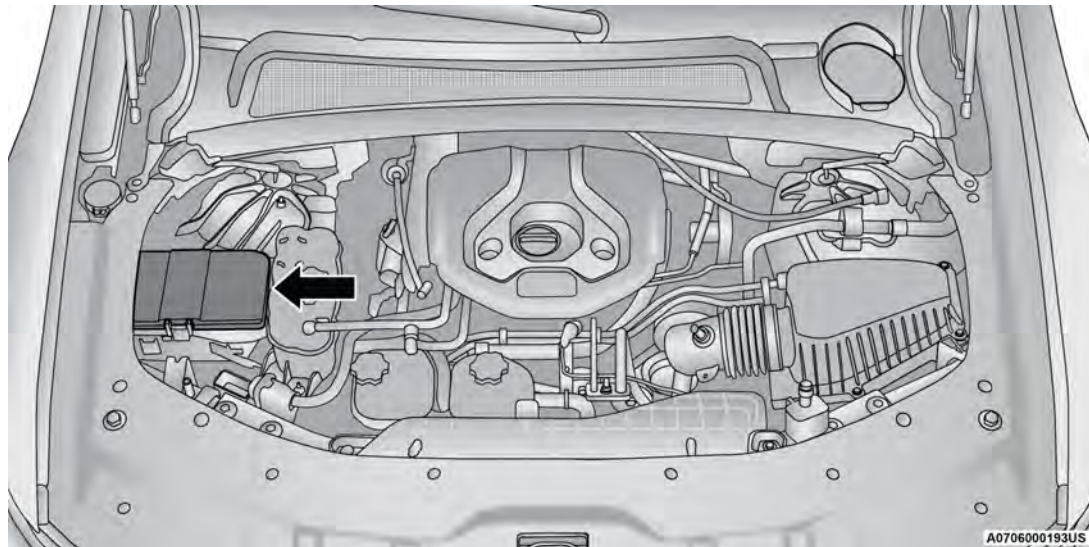
Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F96	-	5 A beige	Chauffage, refroid. électrique*
F97	-	-	Inutilisée
F98	-	-	Inutilisée
F99	-	-	Inutilisée
F100A	-	-	Inutilisée
F100B	-	-	Inutilisée
F101	-	-	Inutilisée
F102	-	-	Inutilisée
F103	30 A rose	-	Essuie-glace avant
F104A	-	15 A bleu	PECP – Pompe passive à basse température *
F104B			AHP – Pompe auxiliaire à haute température *
F105A	-	15 A bleu	BCP – Pompe Active Basse Temp *
F105B			Pompe de liquide de refroidissement de LTR – 2 *

Fusibles sous le capot – Hybride

Le centre de servitudes auxiliaire est situé sur le côté passager du compartiment moteur, derrière le phare. Cette centrale contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures, des relais et des disjoncteurs. La description de chaque fusible et composant peut être indiquée à l'intérieur du couvercle, sinon le numéro de chaque porte-fusible y est inscrit, ce qui correspond au tableau ci-dessous.

MISE EN GARDE!

Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.



Centrale de servitudes

NOTA :

Pour une liste complète des fusibles, reportez-vous à la section « Fusibles » du chapitre « Entretien du véhicule » du manuel du propriétaire. Les fusibles pour les systèmes de sécurité doivent être entretenus par un concessionnaire autorisé.

Fusibles principaux

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F01	-	-	Lancement batt
F02	-	-	Non utilisé
F03	500 A gris	-	Démarreur
F04	250 A gris	-	Alternateur
F05	-	-	Non utilisé
F06	-	-	Pile Aux
F07	100 A gris	-	Ventilateur
F08	80 A gris	-	DIR ASS
F09	80 A gris	-	DIR ASS
F10	80 A gris	-	Alimentation vers IPDC
F11	150 A gris	-	PCR *
F12	-	-	Inutilisée
F13	40 A vert	-	Démarreur
F14	-	10 A rouge	GNMM/VPMS *
F15	-	10 A rouge	ECM *
F16	-	15 A bleu	Groupe d'instruments
F17A	-	10 A rouge	EPS
F17B			Inutilisée
F18	-	-	Inutilisée
F19	30 A rose	-	Soupapes du système de surveillance des angles morts no 2*
F20	-	-	Inutilisée
F21	-	-	Inutilisée
F22	-	-	Inutilisée
F23A	-	10 A rouge	ECM/EPS/PIM/SLM/GPF
F23B			Susp. pneum./ELSD RR

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
		* Selon l'équipement	
F24	-	-	Inutilisée
F25	-	-	Inutilisée
F26	50 A rouge	-	Moteur BSM no 2 *
F27	30 A rose	-	Dégivreur arrière (rétroéclairage électrique)
F28	-	-	Inutilisée
F29	-	-	Inutilisée
F30	-	-	Inutilisée
F31	-	-	Inutilisée
F32	-	-	Inutilisée
F33	-	-	Inutilisée
F34	-	-	Inutilisée
F35	-	-	Inutilisée
F36	50 A rouge	-	Alimentation no 1 de la coupure automatique (BCM)
F37	30 A rose	-	DTCM
F38	-	-	Inutilisée
F39	-	-	Inutilisée
F40	-	5 A beige	Capteur de batterie
F41	-	20 A jaune	CADM MAP *
F42	-	-	Inutilisée
F43	-	10 A rouge	Module de commande du moteur
F44	-	-	Inutilisée
F45	-	15 A bleu	Déconnexion d'essieu avant
F46	-	-	Inutilisée
F47	-	-	Inutilisée
F48	-	10 A rouge	CVPAM

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F49	-	-	Inutilisée
F50	-	-	Inutilisée
F51	-	20 A jaune	Pompe d'alimentation en carburant
F52	-	-	Inutilisée
F53	-	-	Inutilisée
F54	-	20 A jaune	Clignotant gauche
F55	-	15 A bleu	BPCM *
F56	-	-	Inutilisée
F57	-	-	Inutilisée
F58	-	-	Inutilisée
F59	-	-	Inutilisée
F60	-	-	Inutilisée
F61	-	-	Inutilisée
F62	-	-	Inutilisée
F63	-	20 A jaune	Lave-caméra avant
F64	-	15 A bleu	Module de commande intelligente de la barre stabilisatrice
F65	-	15 A bleu	Volet de calandre ACT/Soupape de liquide de refroidissement de l'essieu arrière ACT/Défecteur d'air actif
F66	-	20 A jaune	Avertisseurs sonores
F67	-	10 A rouge	DTCM/ASBS/Support moteur commutable/Système de surveillance des angles morts BSM
F68	-	20 A jaune	Clignotant droit
F69	-	-	Inutilisée
F70	-	20 A jaune	Bobine d'allumage/Condensateurs d'allumage/Inject. de carburant
F71	-	-	Inutilisée
F72	-	-	Inutilisée

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F73	-	-	Inutilisée
F74	-	-	Inutilisée
F75	-	-	Inutilisée
F76	-	5 A beige	IDCM *
F77	-	20 A jaune	Module de commande de la transmission SBW
F78	-	20 A jaune	Module de commande du moteur
F79	-	10 A rouge	Trappe de carburant/ELCM/Injecteurs de carburant *
F80	20 A bleu	-	Module de commande du moteur
F81	40 A vert	-	Alimentation no 4 de la coupure automatique (BCM)
F82	-	-	Inutilisée
F83	40 A vert	-	Pompe de liquide de refroidissement de LTR*/Pompe à huile de transmission*
F84	-	-	Inutilisée
F85	-	10 A rouge	PCR *
F86	50 A rouge	-	Alimentation no 1 de la coupure automatique (BSM)
F87	-	-	Inutilisée
F88	50 A rouge	-	Alimentation no 2 de la coupure automatique (BSM)
F89	-	-	Inutilisée
F90	-	-	Inutilisée
F91	-	-	Inutilisée
F92	20 A bleu	-	Dégivreur avant
F93	-	-	Inutilisée
F94	-	10 A rouge	Embrayage du compresseur de climatisation
F95	-	10 A rouge	Chauffage, refroid. batterie*
F96	-	5 A beige	Chauffage, refroid. électrique*
F97	-	-	Inutilisée

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F98	-	-	Inutilisée
F99	-	-	Inutilisée
F100A	-	-	Inutilisée
F100B	-	-	Inutilisée
F101	-	-	Inutilisée
F102	-	-	Inutilisée
F103	30 A rose	-	Essuie-glace avant
F104A	-	15 A bleu	PECP - Pompe passive à basse température *
F104B			AHP - Pompe auxiliaire à haute température *
F105A	-	15 A bleu	BPC - Pompe Active Basse Temp *
F105B			Pompe de liquide de refroidissement de LTR - 2 *

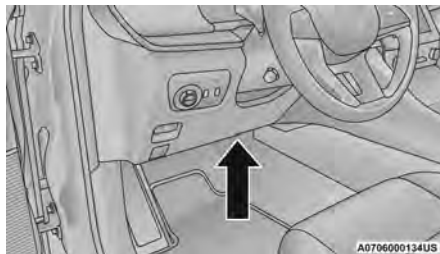
Fusibles hybrides

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F79	-	10 A rouge	Trappe de carburant/module ELCM/soupape d'isolement du réservoir d'essence (FTIV), tous les hybrides
F83	-	40 A vert	Pompe à huile de transmission
F94	-	10 A rouge	Compresseur de climatisation électrique (EAC)/soupape du refroidisseur électrique
F95	-	10 A rouge	Dispositif de chauffage du liquide de refroidissement de la batterie
F96	-	5 A beige	Dispositif de chauffage du liquide de refroidissement du système électrique haute tension
F104A	-	15 A bleu	PECP - Pompe passive à basse température/activation PECP
F104B	-		Pompe auxiliaire haute température/AHP activé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F105A	-	15 A bleu	Pompe de liquide de refroidissement de la batterie (BCP) – Pompe active à basse température/activation BCP
F105B	-		PECP-2/pompe de liquide de refroidissement LTR

Centrale de servitudes intérieure – Moteur à essence

Le centre de servitudes interne se trouve sous la colonne de direction, du côté conducteur du véhicule. Cette centrale contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures, des relais et des disjoncteurs. Les numéros de fusibles sont indiqués à côté de chaque cavité; les descriptions des fusibles correspondent au tableau suivant.



Emplacement du centre de servitudes interne

NOTA :

Les fusibles pour les systèmes de sécurité doivent être entretenus par un concessionnaire autorisé.

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F01	-	-	Non utilisé
F02	25 A transparent	-	Moteur, toit ouvrant à deux panneaux/Moteur, toit ouvrant à un panneau
F03	-	15 A bleu	Module de siège chauffant avant (volant)*
F04	-	10 A rouge	Module de vision nocturne/Caméra de surveillance du conducteur (DMC)
F05	-	-	Non utilisé
F06	-	-	Non utilisé
F07	-	-	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F08	-	15 A bleu	Module de levier de vitesse automatique (AGSM)/Verrouillage de la colonne de direction
F09	-	-	Non utilisé
F10	40 A vert	-	Moteur de ventilateur CVC
F11	-	-	Non utilisé
F12	-	20 A jaune	Assemblage, allume-cigare
F13	-	10 A rouge	Assemblage, rétroviseur intérieur/Télévision numérique (DTV)*/Toit ouvrant simple - deux panneaux/Port UC1 double USB à l'arrière/Caméra de surveillance intérieure
F14	-	-	Non utilisé
F15A	-	-	Non utilisé
F15B	-	-	Non utilisé
F16	-	10 A rouge	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
F17	-	-	Non utilisé
F18	-	-	Non utilisé
F19	-	-	Non utilisé
F20	-	10 A rouge	Assemblage de console au pavillon (OHC) avec pare-soleil/Module d'intrusion/Capteur d'intrusion/Sirène/Affichage tête haute (HUD)/Télévision numérique (DTV) *
F21	30 A rose	-	Frein électrique de traction de remorque - marché secondaire
F22	-	-	Non utilisé
F23	-	-	Non utilisé
F24	-	-	Non utilisé
F25	-	-	Non utilisé
F26	-	-	Non utilisé
F27	-	-	Non utilisé
F28	-	-	Non utilisé

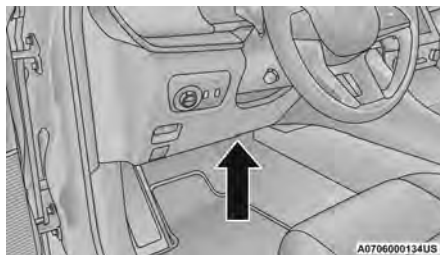
Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F29	-	-	Non utilisé
F30	-	-	Non utilisé
F31	-	-	Non utilisé
F32	-	15 A bleu	Module, ICS, bloc de commandes/Bloc de commandes supérieur/ Commutateur EPB/Module de bloc de commandes auxiliaire (ASBM)
F33	-	15 A bleu	Commutateur de boîte de transfert/Capteur de lumière de pluie/ humidité (HRLS)/Commutateur de suspension*
F34	-	-	Non utilisé
F35	-	10 A rouge	Chauffage IRCAM
F36	-	-	Non utilisé
F37	-	-	Non utilisé
F38	-	-	Non utilisé
F39	-	-	Non utilisé
F40	-	-	Non utilisé
F41A	-	10 A rouge	Module, classe d'occupants/Blocage de la colonne de direction
F41B			Non utilisé
F42A	-	10 A rouge	Module, système Parktronics (PTS)/Module de rétroaction haptique de voie/Module de traction de remorque
F42B			Module de commande de chauffage-climatisation/Commande de moteur ERC avant/Commande de moteur ERC arrière
F43A	-	-	Non utilisé
F43B	-	-	Non utilisé
F44	-	15 A bleu	Module du nœud de l'habitacle du groupe d'instruments/Module de passerelle de sécurité (cybersécurité)
F45	-	-	Non utilisé
F46	-	-	Non utilisé
F47A	-	-	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F47B	-	-	Non utilisé
F48A	-	-	Non utilisé
F48B	-	-	Non utilisé
F49	-	7,5 A brun	Module de passerelle RF/Module d'allumage (MD KIN)
F50A	-	10 A rouge	Module boîte de télématique (TBM)/Module, affichage pour passer avant (FPDM)/Module MOD DCSD *
F50B			Diagnosics de port 1 et 2
F51A	-	-	Non utilisé
F51B	-	-	Non utilisé
F52	-	-	Non utilisé
F53	-	20 A jaune	Module CMCM (radio)
F54A	-	-	Non utilisé
F54B	-	-	Non utilisé
F55	-	-	Non utilisé
F56	-	-	Non utilisé
F57	-	-	Non utilisé
F58	-	-	Non utilisé
F59	-	-	Non utilisé
F60	-	-	Non utilisé
F61	-	-	Non utilisé
F62A	-	-	Non utilisé
F62B	-	-	Non utilisé
F63A	-	15 A bleu	Passerelle multimédia no 1 avant/Port UC1 double USB avant/ Module de console de recharge sans fil (WCPM)
F63B			Inutilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F64A	-	10 A rouge	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
F64B			Module de commande de colonne de direction (SCCM)
F65	-	5 A beige	Module, passerelle de sécurité (cybersécurité)
F66	-	-	Non utilisé
CB1	-	-	Non utilisé
CB2	-	-	Non utilisé
CB3	-	-	Non utilisé
CB4	-	-	Non utilisé
CB5	-	-	Non utilisé
CB6	-	-	Non utilisé

Centre de servitudes intérieur – Hybride

Le centre de servitudes interne se trouve sous la colonne de direction, du côté conducteur du véhicule. Cette centrale contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures, des relais et des disjoncteurs. Les numéros de fusibles sont indiqués à côté de chaque cavité; les descriptions des fusibles correspondent au tableau suivant.



Emplacement du centre de servitudes interne

NOTA :

Pour une liste complète des fusibles, reportez-vous à la section « Fusibles » du chapitre « Entretien du véhicule » du manuel du propriétaire. Les fusibles pour les systèmes de sécurité doivent être entretenus par un concessionnaire autorisé.

Fusibles principaux intérieurs

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F01	-	-	Non utilisé
F02	25 A transparent	-	Moteur, toit ouvrant à deux panneaux/Moteur, toit ouvrant à un panneau
F03	-	15 A bleu	Module de siège chauffant avant (volant)*
F04	-	10 A rouge	Module de vision nocturne/Caméra de surveillance du conducteur (DMC)
F05	-	-	Non utilisé
F06	-	-	Non utilisé
F07	-	-	Non utilisé
F08	-	15 A bleu	Module de levier de vitesse automatique (AGSM)/Verrouillage de la colonne de direction
F09	-	-	Non utilisé
F10	40 A vert	-	Moteur de ventilateur CVC
F11	-	-	Non utilisé
F12	-	20 A jaune	Assemblage, allume-cigare
F13	-	10 A rouge	Assemblage, rétroviseur intérieur/Télévision numérique (DTV)*/Toit ouvrant simple – deux panneaux/Port UC1 double USB à l'arrière/Caméra de surveillance intérieure
F14	-	-	Non utilisé
F15A	-	-	Non utilisé
F15B	-	-	Non utilisé
F16	-	10 A rouge	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
F17	-	-	Non utilisé
F18	-	-	Non utilisé
F19	-	-	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F20	-	10 A rouge	Assemblage de console au pavillon (OHC) avec pare-soleil/Module d'intrusion/Capteur d'intrusion/Sirène/Affichage tête haute (HUD)/Télévision numérique (DTV) *
F21	30 A rose	-	Frein électrique de traction de remorque - marché secondaire
F22	-	-	Non utilisé
F23	-	-	Non utilisé
F24	-	-	Non utilisé
F25	-	-	Non utilisé
F26	-	-	Non utilisé
F27	-	-	Non utilisé
F28	-	-	Non utilisé
F29	-	-	Non utilisé
F30	-	-	Non utilisé
F31	-	-	Non utilisé
F32	-	15 A bleu	Module, ICS, bloc de commandes/Bloc de commandes supérieur/Commutateur EPB/Module de bloc de commandes auxiliaire (ASBM)
F33	-	15 A bleu	Commutateur de boîte de transfert/Capteur de lumière de pluie/humidité (HRLS)/Commutateur de suspension*
F34	-	-	Non utilisé
F35	-	10 A rouge	Chauffage IRCAM
F36	-	-	Non utilisé
F37	-	-	Non utilisé
F38	-	-	Non utilisé
F39	-	-	Non utilisé
F40	-	-	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F41A	-	10 A rouge	Module, classe d'occupants/Blocage de la colonne de direction
F41B			Non utilisé
F42A	-	10 A rouge	Module, système Parktronic (PTS)/Module de rétroaction haptique de voie/Module de traction de remorque
F42B			Module de commande de chauffage-climatisation/Commande de moteur ERC avant/Commande de moteur ERC arrière
F43A	-	-	Non utilisé
F43B	-	-	Non utilisé
F44	-	15 A bleu	Module du nœud de l'habitacle du groupe d'instruments/Module de passerelle de sécurité (cybersécurité)
F45	-	-	Non utilisé
F46	-	-	Non utilisé
F47A	-	-	Non utilisé
F47B	-	-	Non utilisé
F48A	-	-	Non utilisé
F48B	-	-	Non utilisé
F49	-	7,5 A brun	Module de passerelle RF/Module d'allumage (MD KIN)
F50A	-	10 A rouge	Module boîte de télématique (TBM)/Module, affichage pour passager avant (FPDM)/Module MOD DCSD *
F50B			Diagnosics de port 1 et 2
F51A	-	-	Non utilisé
F51B	-	-	Non utilisé
F52	-	-	Non utilisé
F53	-	20 A jaune	Module CMCM (radio)
F54A	-	-	Non utilisé
F54B	-	-	Non utilisé

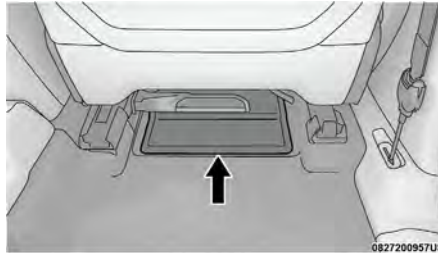
Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F55	-	-	Non utilisé
F56	-	-	Non utilisé
F57	-	-	Non utilisé
F58	-	-	Non utilisé
F59	-	-	Non utilisé
F60	-	-	Non utilisé
F61	-	-	Non utilisé
F62A	-	-	Non utilisé
F62B	-	-	Non utilisé
F63A	-	15 A bleu	Passerelle multimédia no 1 avant/Port UC1 double USB avant/ Module de console de recharge sans fil (WCPM)
F63B			Inutilisée
F64A	-	10 A rouge	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
F64B			Module de commande de colonne de direction (SCCM)
F65	-	5 A beige	Module, passerelle de sécurité (cybersécurité)
F66	-	-	Non utilisé
CB1	-	-	Non utilisé
CB2	-	-	Non utilisé
CB3	-	-	Non utilisé
CB4	-	-	Non utilisé
CB5	-	-	Non utilisé
CB6	-	-	Non utilisé

Fusibles hybrides intérieurs

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F08	-	15 A bleu	Sélecteur du mode E-Drive hybride/module de levier de vitesse automatique (AGSM)/Verrouillage de la colonne de direction
F11	-	5 A beige	Compresseur de climatisation électrique (décharge à contact coupé)/Indicateur de charge de batterie/Indicateur de port de recharge (CPIM)

Centrale de servitudes arrière – Moteur à essence

Le centre de servitudes arrière est situé sous le siège du passager. Cette centrale contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures, des relais et des disjoncteurs. Le tableau suivant correspond aux fusibles à l'intérieur.



Centrale de servitudes arrière

NOTA :

Les fusibles pour les systèmes de sécurité doivent être entretenus par un concessionnaire autorisé.

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F01	-	-	Non utilisé
F02	-	-	Non utilisé
F03	Dérivation	-	Alimentation de la batterie auxiliaire*
F04	-	-	Non utilisé
F05	150 A gris	-	Alimentation de centrale de servitudes sous le capot *
F06	-	-	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F07	-	-	Non utilisé
F08	-	-	Non utilisé
F09	-	-	Non utilisé
F10	-	-	Non utilisé
F11	50 A rouge	-	Module, alimentation de BCM no 2
F12	-	-	Non utilisé
F13	-	-	Non utilisé
F14	-	-	Non utilisé
F15A	-	10 A rouge	Non utilisé
F15B			Hayon mains libres/Commutateurs des glaces arrière/Module, commande avant, climatisation-chauffage
F16	-	-	Non utilisé
F17	40 A vert	-	Module, alimentation de BCM no 3
F18	30 A rose	-	Module de hayon à commande électrique
F19A	-	-	Non utilisé
F19B	-	-	Non utilisé
F20A	-	15 A bleu	Module de décision ADAS central (CADM)
F20B			Non utilisé
F21A	-	-	Non utilisé
F21B			
F22	-	-	Non utilisé
F23	-	10 A rouge	Passerelle multimédia no 2 (RR)/no 3 (LR)
F24	-	-	Non utilisé
F25	30 A rose	-	Module multiplexé de portière passager
F26	20 A bleu	-	Inclinaison d'appui-tête, troisième rangée (LT et RT) *
F27	-	-	Non utilisé

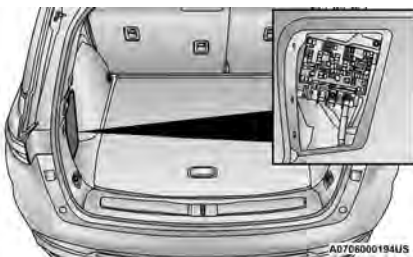
Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F28	30 A rose	-	Module, mémoire/Siège à commande électrique (passager avant)
F29A	-	10 A rouge	Module, bloc de commandes ICS arrière (console avant)
F29B			Non utilisé
F30	30 A rose	-	Module, mémoire/Siège à commande électrique (conducteur avant)
F31	-	-	Non utilisé
F32	-	-	Non utilisé
F33	-	-	Non utilisé
F34	30 A rose	-	Module multiplexé de portière de conducteur
F35	25 A transparent	-	Module de traction de remorque no 2
F36A	-	10 A rouge	Module d'éclairage intelligent de base selon les événements
F36B			Port USB alimenté de console (USB recharge seulement)/Port UCI double USB arrière
F37	25 A transparent	-	Module de traction de remorque no 1
F38	-	-	Non utilisé
F39	-	-	Non utilisé
F40	-	30 A vert	Module d'amplificateur audio no 1A
F41	-	-	Non utilisé
F42A	-	10 A rouge	Non utilisé
F42B			Écrans de divertissement arrière 1 (Res1)/(Res2)/Réveil de passerelle multimédia no 2 arrière/Réveil de passerelle multimédia no 3/Éclairage APO/Éclairage - Commutateurs de siège de deuxième/troisième rangée
F43	-	-	Non utilisé
F44A	-	20 A jaune	Prise de courant 12 V de l'espace de chargement (allumage)
F44B			Prise de courant 12 V de l'espace de chargement (batterie)
F45	-	20 A jaune	Module CRSM (siège chauffant RR RT)

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F46	30 A rose	-	Module de siège rabattable, troisième rangée, alimentation no 1*
F47	-	-	Non utilisé
F48	-	-	Non utilisé
F49	-	-	Non utilisé
F50	-	15 A bleu	Module de massage dans le siège conducteur (SSMD)/Module de massage dans le siège passager (SSMP) *
F51	-	30 A vert	Module, suspension IAir (soupapes)
F52	-	20 A jaune	Module CRSM (siège chauffant RR RT) *
F53	30 A rose	-	Différentiel autobloquant électronique (ELSD) arrière no 1
F54	-	-	Non utilisé
F55	30 A rose	-	Module de l'onduleur
F56	30 A rose	-	Module de siège rabattable, troisième rangée, alimentation no 2*
F57	-	-	Non utilisé
F58	-	15 A bleu	USB de recharge supplémentaire, troisième rangée (seulement LT - RT)/Port USB alimenté, console UBS (recharge seulement)
F59	-	-	Non utilisé
F60	-	-	Non utilisé
F61	-	-	Non utilisé
F62	-	20 A jaune	Module de siège chauffant avant (conducteur) *
F63	30 A rose	-	Ensemble B+ de prise de traction de remorque
F64	-	-	Non utilisé
F65	-	-	Non utilisé
F66	20 A bleu	-	Module multiplexé de portière de passager arrière - Moteur intelligent
F67	-	30 A vert	Module d'amplificateur audio no 1B
F68	-	-	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F69	-	20 A jaune	Module de décision ADAS centrale L2+ (CADM) MID *
F70	-	10 A rouge	Module d'acheminement vidéo (VRM)/Alimentation de port - USB de tableau de bord (USB recharge seulement)
F71	-	-	Non utilisé
F72	-	-	Non utilisé
F73	-	-	Non utilisé
F74	-	5 A beige	Capteur de batterie intelligente L2+ (IBS) - 2 *
F75	-	-	Non utilisé
F76	-	-	Non utilisé
F77	-	-	Non utilisé
F78	50 A rouge	-	Module de suspension IAir
F79	-	-	Non utilisé
F80	-	-	Non utilisé
F81	-	20 A jaune	Module de siège chauffant avant (PASSAGER) *
F82	-	10 A rouge	Commutateur de siège chauffant (AR D - AR G) *
F83	-	-	Non utilisé
F84	-	-	Non utilisé
F85	-	-	Non utilisé
F86	-	15 A bleu	Commutateur, support lombaire, conducteur et passager *
F87	-	-	Non utilisé
F88	20 A bleu	-	Module multiplexé de portière de conducteur arrière - Moteur intelligent

Centre de servitudes arrière – Hybride

La centrale de servitudes arrière se trouve sous le panneau de custode arrière gauche, dans l'espace de chargement arrière. Cette centrale contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures, des relais et des disjoncteurs. Le tableau suivant correspond aux fusibles à l'intérieur.



Emplacement du centre de servitudes arrière

NOTA :

Pour une liste complète des fusibles, reportez-vous à la section « Fusibles » du chapitre « Entretien du véhicule » du manuel du propriétaire. Les fusibles pour les systèmes de sécurité doivent être entretenus par un concessionnaire autorisé.

Fusibles principaux arrière

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F01	-	-	Non utilisé
F02	-	-	Non utilisé
F03	Dérivation	-	Alimentation de la batterie auxiliaire*
F04	-	-	Non utilisé
F05	150 A gris	-	Alimentation de centrale de servitudes sous le capot *
F06	-	-	Non utilisé
F07	-	-	Non utilisé
F08	-	-	Non utilisé
F09	-	-	Non utilisé
F10	-	-	Non utilisé
F11	50 A rouge	-	Module, alimentation de BCM no 2
F12	-	-	Non utilisé
F13	-	-	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F14	-	-	Non utilisé
F15A	-	10 A rouge	Non utilisé
F15B			Hayon mains libres/Commutateurs des glaces arrière/Module, commande avant, climatisation-chauffage
F16	-	-	Non utilisé
F17	40 A vert	-	Module, alimentation de BCM no 3
F18	30 A rose	-	Module de hayon à commande électrique
F19A	-	-	Non utilisé
F19B	-	-	Non utilisé
F20A	-	15 A bleu	Module de décision ADAS central (CADM)
F20B			Non utilisé
F21A	-	-	Non utilisé
F21B	-	-	Non utilisé
F22	-	-	Non utilisé
F23	-	10 A rouge	Passerelle multimédia no 2 (RR)/no 3 (LR)
F24	-	-	Non utilisé
F25	30 A rose	-	Module multiplexé de portière passager
F26	20 A bleu	-	Inclinaison d'appui-tête, troisième rangée (LT et RT) *
F27	-	-	Non utilisé
F28	30 A rose	-	Module, mémoire/Siège à commande électrique (passager avant)
F29A	-	10 A rouge	Module, bloc de commandes ICS arrière (console avant)
F29B			Non utilisé
F30	30 A rose	-	Module, mémoire/Siège à commande électrique (conducteur avant)
F31	-	-	Non utilisé
F32	-	-	Non utilisé
F33	-	-	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F34	30 A rose	-	Module multiplexé de portière de conducteur
F35	25 A transparent	-	Module de traction de remorque no 2
F36A	-	10 A rouge	Module d'éclairage intelligent de base selon les événements
F36B			Port USB alimenté de console (USB recharge seulement)/Port UCI double USB arrière
F37	25 A transparent	-	Module de traction de remorque no 1
F38	-	-	Non utilisé
F39	-	-	Non utilisé
F40	-	30 A vert	Module d'amplificateur audio no 1A
F41	-	-	Non utilisé
F42A	-	10 A rouge	Non utilisé
F42B			Écrans de divertissement arrière 1 (Res1)/(Res2)/Réveil de passerelle multimédia no 2 arrière/Réveil de passerelle multimédia no 3/Éclairage APO/Éclairage - Commutateurs de siège de deuxième/troisième rangée
F43	-	-	Non utilisé
F44A	-	20 A jaune	Prise de courant 12 V de l'espace de chargement (allumage)
F44B			Prise de courant 12 V de l'espace de chargement (batterie)
F45	-	20 A jaune	Module CRSM (siège chauffant RR RT)
F46	30 A rose	-	Module de siège rabattable, troisième rangée, alimentation no 1*
F47	-	-	Non utilisé
F48	-	-	Non utilisé
F49	-	-	Non utilisé
F50	-	15 A bleu	Module de massage dans le siège conducteur (SSMD)/Module de massage dans le siège passager (SSMP) *
F51	-	30 A vert	Module, suspension IAir (soupapes)
F52	-	20 A jaune	Module CRSM (siège chauffant RR RT) *

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F53	30 A rose	-	Différentiel autobloquant électronique (ELSD) arrière no 1
F54	-	-	Non utilisé
F55	30 A rose	-	Module de l'onduleur
F56	30 A rose	-	Module de siège rabattable, troisième rangée, alimentation no 2*
F57	-	-	Non utilisé
F58	-	15 A bleu	USB de recharge supplémentaire, troisième rangée (seulement LT - RT)/Port USB alimenté, console UBS (recharge seulement)
F59	-	-	Non utilisé
F60	-	-	Non utilisé
F61	-	-	Non utilisé
F62	-	20 A jaune	Module de siège chauffant avant (conducteur) *
F63	30 A rose	-	Ensemble B+ de prise de traction de remorque
F64	-	-	Non utilisé
F65	-	-	Non utilisé
F66	20 A bleu	-	Module multiplexé de portière de passager arrière - Moteur intelligent
F67	-	30 A vert	Module d'amplificateur audio no 1B
F68	-	-	Non utilisé
F69	-	20 A jaune	Module de décision ADAS centrale L2+ (CADM) MID *
F70	-	10 A rouge	Module d'acheminement vidéo (VRM)/Alimentation de port - USB de tableau de bord (USB recharge seulement)
F71	-	-	Non utilisé
F72	-	-	Non utilisé
F73	-	-	Non utilisé
F74	-	5 A beige	Capteur de batterie intelligente L2+ (IBS) - 2 *
F75	-	-	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F76	-	-	Non utilisé
F77	-	-	Non utilisé
F78	50 A rouge	-	Module de suspension IAir
F79	-	-	Non utilisé
F80	-	-	Non utilisé
F81	-	20 A jaune	Module de siège chauffant avant (PASSAGER) *
F82	-	10 A rouge	Commutateur de siège chauffant (AR D – AR G) *
F83	-	-	Non utilisé
F84	-	-	Non utilisé
F85	-	-	Non utilisé
F86	-	15 A bleu	Commutateur, support lombaire, conducteur et passager *
F87	-	-	Non utilisé
F88	20 A bleu	-	Module multiplexé de portière de conducteur arrière – Moteur intelligent

Fusibles hybrides arrière

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F15A	-	10 A rouge	Module d'onduleur d'alimentation (PIM) – Alimentation principale redondante
F19A	-	10 A rouge	Module PIM
F19B	-		Module véhicule piéton silencieux (QVPM)
F47	20 bleu jaune	-	PIM – Cliquet moteur de stationnement
F85	-	15 A bleu	Module d'onduleur d'alimentation (PIM) – Alimentation principale redondante

REPLACEMENT D'AMPOULE

Ampoules de rechange, noms et numéros de pièces

Dans le cas où une ampoule nécessite un remplacement, cette section comprend la description et les numéros de pièces de rechange.

Ampoules d'éclairage intérieur

Les lumières intérieures sont à DEL; pour le remplacement d'une lampe à DEL, consultez un concessionnaire autorisé.

Ampoules d'éclairage extérieur

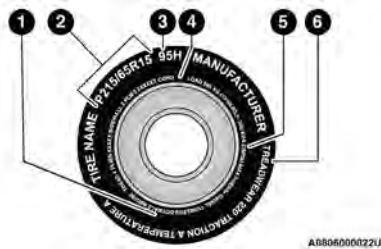
Les lumières extérieures sont à DEL; pour le remplacement d'une lampe à DEL, consultez un concessionnaire autorisé.

PNEUS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Les renseignements concernant la sécurité des pneus couvrent les aspects de l'information suivante : inscriptions sur les pneus, numéros d'identification de pneus, terminologie et définitions des pneus, pression des pneus et charge des pneus.

Inscriptions sur les pneus



Inscriptions sur les pneus

- 1 – Code des normes de sécurité du département américain des transports (n° d'identification du pneu)
- 2 – Référence dimensionnelle
- 3 – Description d'entretien
- 4 – Charge maximale
- 5 – Pression maximale
- 6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.
- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE DIMENSIONNELLE DES PNEUS

EXEMPLE :
Exemple de référence dimensionnelle : P215/65R15XL 95H, 215/65R15 96H, LT235/85R16C, T145/80D18 103M, 31x10.5 R15 LT
<p>P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou « ...rien... » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes, ou LT = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou T ou S = Pneu d'une roue de secours temporaire ou 31 = Diamètre extérieur en pouces (po) 215, 235, 145 = Largeur de section en millimètres (mm) 65, 85, 80 = Rapport d'aspect en pourcentage (%) <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu, ou 10,5 = Largeur de la section en pouces (po)</p>
<p>R = Code de construction <ul style="list-style-type: none"> • « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale, ou • « D » indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais. 15, 16, 18 = Diamètre de jante en pouces (po)</p>
Description d'entretien :
<p>95 = Indice de charge <ul style="list-style-type: none"> • Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu H = Symbole de vitesse <ul style="list-style-type: none"> • Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement. • La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état de la route et vitesses maximales indiquées). </p>
<p>Identification de la charge : L'absence des symboles suivants d'identification de charge sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL) : <ul style="list-style-type: none"> • XL = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé), ou • LL = Pneu pouvant transporter une charge légère ou • C, D, E, F, G = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné. </p>
Charge maximale – indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.
Pression maximale – indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un côté ou les deux côtés du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, y compris le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :

DOT MA L9 ABCD 0301

DOT = Department of Transportation

- Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route

MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)

L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)

ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)

03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres)

- 03 signifie la troisième semaine

01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres)

- 01 signifie l'année 2001
- Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pilier B	Le pilier B du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en Kpa (kilopascals) ou en lb/po ² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.

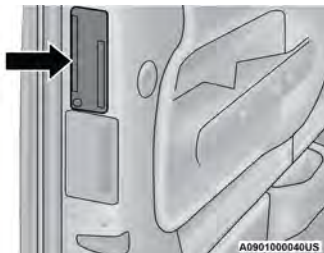
Terme	Définition
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur automobile et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

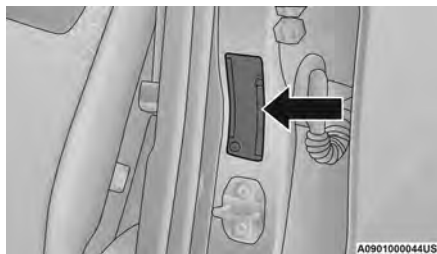
NOTA :

La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pilier B du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Vérifiez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et gonflez-les à la pression recommandée pour votre véhicule.

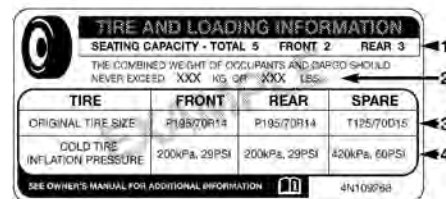


Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (pilier B)

Étiquette d'information sur les pneus et la charge



Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit les renseignements importants suivant :

1. Nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule.
2. Poids total que votre véhicule peut porter.
3. Dimension des pneus conçus pour votre véhicule.
4. Pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. Vous ne dépasserez pas la capacité de charge des pneus si vous respectez les conditions de charge, les dimensions des pneus et les pressions de gonflage à froid spécifiées dans les informations sur les pneus et la charge dans

➔ page 218.

NOTA :

Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le poids nominal GAWR sur l'essieu, le chargement du véhicule et le tractage d'une remorque, voir

➔ page 218..

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb.) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

(1) Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or

XXX lbs » (Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

(4) Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si « XXX » est égal à 1 400 lb et que cinq passagers de 150 lb chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb (1 400 - 750 [5 x 150] = 650 lb).

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

(6) Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

Exemple métrique pour la limite de charge

Par exemple, si « XXX » est égal à 635 kg et que cinq passagers de 68 kg chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg (635-340 [5x68] = 295 kg) comme l'indique l'étape 4.

NOTA :

- Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.
- Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1			↓ 865 lbs	minus	Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 130 lbs Occupant 3: 160 lbs Occupant 4: 100 lbs Occupant 5: 80 lbs TOTAL WEIGHT: 670 lbs	=	↓ 195 lbs
5	2	3					
EXAMPLE 2			↓ 865 lbs	minus	Occupant 1: 210 lbs Occupant 2: 180 lbs Occupant 3: 150 lbs TOTAL WEIGHT: 540 lbs	=	325 lbs
3	2	1					
EXAMPLE 3			↓ 865 lbs	minus	Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 200 lbs TOTAL WEIGHT: 400 lbs	=	465 lbs
2	2	0					

811a4d11

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux secteurs touchés par une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité
- Économie de carburant
- Usure
- Confort et stabilité du véhicule

Sécurité

AVERTISSEMENT!

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une surchauffe ou une crevaison.
- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.
- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la conduite du véhicule et causer une défaillance subite des pneus, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Que les pneus soient trop gonflés ou sous gonflés, la stabilité du véhicule en est compromise en ralentissant ou accélérant le temps de réaction de la direction.

NOTA :

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Économie de carburant

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Usure

Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer des modèles d'usure anormale et réduire la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, des pneus trop gonflés peuvent entraîner des vibrations et rendre les déplacements inconfortables.

Pressions de gonflage des pneus

La pression adéquate de gonflage à froid des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

NOTA :

Les pressions recommandées peuvent être différentes pour l'essieu avant et l'essieu arrière.

Au moins une fois par mois, faites ce qui suit :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. N'évaluez pas la pression des pneus « à vue ». Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

MISE EN GARDE!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier la pression des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) à chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. NE RÉDUISEZ PAS cette augmentation normale de la pression sinon, la pression de votre pneu sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez un concessionnaire autorisé de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager. Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

AVERTISSEMENT!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule résultera en une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- Le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était à plat.
- Les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables).
- La crevaison ne dépasse pas 6 mm (¼ po).

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par

un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et symbole de vitesse). Remplacez également le capteur de pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé.

Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler sur une distance de 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 lb/po²). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas réparable. Lors du changement d'un pneu à affaissement limité après une période de conduite en mode Run Flat (Pneu à affaissement limité) à 96 kPa (14 psi), veuillez remplacer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), celui-ci n'ayant pas été conçu pour être réutilisé.

NOTA :

Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus doit être remplacé après la conduite du véhicule avec un pneu crevé.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à affaissement limité.

Consultez la section « Système de surveillance de la pression des pneus » pour obtenir de plus amples renseignements ➔ page 300.

Patinage des roues

Lorsque le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

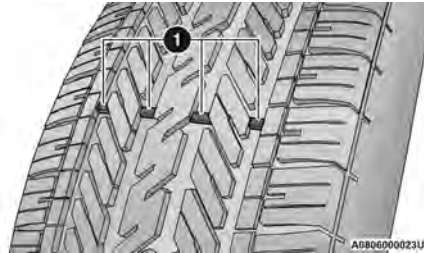
Pour plus d'informations ↪ page 361.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure

Les pneus de série de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



Bande de roulement

1 - Indicateurs d'usure

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 1,6 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure.

Pour plus d'informations ↪ page 432.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, dont les facteurs suivants (sans s'y limiter) :

- Les habitudes de conduite.
- La pression des pneus. Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

- La distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. La permutation de ces pneus conformément au calendrier d'entretien du véhicule est fortement recommandée.

AVERTISSEMENT!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

Le corps de valve de la roue doit aussi être remplacé lors de la pose des pneus neufs en raison de l'usure des pneus existants.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez les pneus de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement d'utiliser des pneus de taille de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsqu'il faut les remplacer → page 431. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse, consultez le tableau de référence dimensionnelle des pneus se trouvant à la section de renseignements concernant la sécurité des pneus de ce manuel.

Remplacez les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Ne remplacer qu'un seul pneu peut affecter sérieusement le comportement de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que ses spécifications correspondent à celle d'origine.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des dimensions de roues, des capacités de charge ou des indices de vitesse. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.
- N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.
- Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

MISE EN GARDE!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

TYPES DE PNEUS

Pneus toutes saisons – selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moullées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides. Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des conditions de conduite peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pneus d'hiver



Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige peuvent être identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.

Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine

ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

ROUES DE SECOURS – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA :

Dans le cas des véhicules équipés d'une trousse d'entretien des pneus au lieu d'une roue de secours, consultez le paragraphe « Trousse d'entretien des pneus » à la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto automatique, avec une roue de secours compacte ou à usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Pour connaître les restrictions au cours du remorquage avec une roue de secours conçue pour une utilisation temporaire d'urgence ➔ page 225.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule est muni de cette option, consultez un concessionnaire autorisé de pneus pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette des renseignements au sujet des pneus et de la charge située sur l'ouverture de porte du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précédant l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. Installez seulement un pneu et une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pliable – selon l'équipement

Les roues de secours pliables servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours repliable en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu.

Exemple de description d'une roue de secours pliable : 165/80-17 101P.

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

Gonflez le pneu pliable seulement après que la roue soit correctement posée sur le véhicule. Gonfler le pneu pliable à l'aide de la pompe à air électrique avant d'abaisser le véhicule.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours pliable et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours pliable.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur – selon l'équipement

Les roues de secours pleine grandeur servent en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il ne l'est pas. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire pleine grandeur doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il n'est pas identique. L'installation de cette roue de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. L'installation de cette roue de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Gardez le pneu gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

ENTRETIEN DES ROUES ET DES ENJOLIVEURS

Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon et de l'eau douce (pH neutre) pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion. Lavez les roues en utilisant la même solution de savon recommandée pour la carrosserie du véhicule et n'oubliez pas de toujours les laver quand les surfaces ne sont pas chaudes au toucher.

Les roues sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. Utilisez sans tarder un chiffon doux ou une éponge et un savon doux pour les essuyer. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher qu'elles se corrodent et ternissent.

MISE EN GARDE!

Évitez les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage de roue et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar^{MD} et les produits équivalents sont recommandés.

Lorsque les roues à nettoyer sont très sales, y compris à cause de la poussière de frein, choisissez soigneusement l'équipement et les produits de nettoyage de pneus et de roues utilisés, pour éviter d'endommager les roues. Un nettoyant pour roues ou pour chrome Mopar^{MD}, ou un produit équivalent, est recommandé. Vous pouvez également utiliser un nettoyant non abrasif et non acide pour les roues en aluminium ou chromées.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar^{MD} et les produits équivalents sont recommandés.

NOTA :

Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez votre véhicule et appliquez les freins pour éliminer les gouttes d'eau des composants de frein. Cela permettra d'éliminer la rouille rouge des disques de frein et d'empêcher les vibrations du véhicule lors du freinage.

Roues chromées à vapeur foncée, noir satin ou à revêtement clair peu lustré

MISE EN GARDE!

Si votre véhicule est équipé de ce type spécial de roues, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou des pâtes à polir. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. EFFECTUEZ LE LAVAGE UNIQUEMENT À LA MAIN EN UTILISANT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

DISPOSITIFS DE TRACTION SUR NEIGE

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. En raison du jeu limité, les dispositifs de traction suivants sont recommandés. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages :

- Le dispositif de traction doit être de dimension appropriée pour le pneu, comme recommandé par le fabricant du dispositif de traction.
- Aucune autre taille de pneu n'est recommandée pour l'utilisation avec le dispositif de traction.
- Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour connaître la dimension des pneus, l'essieu et le dispositif de traction recommandés :

2 roues motrices Niveau d'équipement	Essieu	Dimension de pneu/roue	Dispositif de traction (saillie maximale au-delà du profil de pneu ou l'équivalent)
LAREDO	Arrière	P245/70R17 – WL74 seulement 265/60R18 265/50R20	Classe S
LIMITED		265/60R18 265/50R20	
OVERLAND		265/50R20	
SUMMIT		265/50R20 275/45R21XL	20 po – Classe S 21 po – 12 mm

Quatre roues motrices Niveau d'équipement	Essieu	Dimension de pneu/roue	Dispositif de traction (saillie maximale au-delà du profil de pneu ou l'équivalent)
LAREDO	Arrière	P245/70R17 – WL74 seulement 265/60R18 265/50R20	Classe S
LIMITED		265/60R18 265/50R20	
OVERLAND		265/60R18 265/50R20	
SUMMIT		265/50R20 275/45R21XL	20 po – Classe S 21 po – 12 mm

AVERTISSEMENT!

L'utilisation de pneus de dimension et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- À cause du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.
- Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (0,5 mi).
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).
- Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.
- Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.
- Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).

(Suite)

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les pneus avant et arrière de votre véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de direction, de tenue de route et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

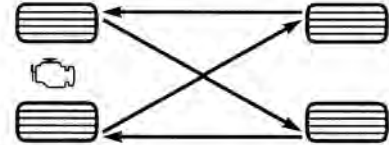
Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route ou hors route. La permutation prolonge la durée de vie du pneu, aide à maintenir des niveaux de traction acceptables dans la boue, la neige et l'eau, et offre une conduite silencieuse.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Au besoin, vous pouvez effectuer une permutation plus fréquente des pneus. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

NOTA :

Le système de surveillance de la pression des pneus de catégorie supérieure localisera automatiquement les valeurs de pression affichées aux endroits appropriés du véhicule après une permutation des pneus.

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'arrière » recommandée.



055703771

Permutation des pneus (croisée vers l'arrière)

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le constructeur de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

INDICE D'USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

INDICE D'ADHÉRENCE

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

AVERTISSEMENT!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

RÉSISTANCE À LA CHALEUR

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises.

Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile N° 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE – GRAND CHEROKEE

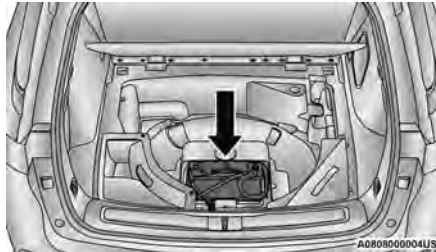
Si vous ne vous servez pas du véhicule pendant plus de trois semaines, vous pouvez prendre certaines précautions pour protéger la batterie :

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et réduit la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE – GRAND CHEROKEE 4XE

Si le véhicule doit rester immobile pendant plus d'un mois, observez les précautions suivantes :

- Stationnez votre véhicule dans un endroit couvert, sec et possiblement aéré, avec les glaces ouvertes légèrement.
- Vérifiez que le frein de stationnement n'est pas serré.
- Débranchez la borne négative (-) de la batterie et assurez-vous que la batterie est complètement chargée. Pendant l'entreposage, vérifiez la charge de la batterie tous les trois mois. La batterie 12 V se trouve à l'arrière, sous le pneu de secours.



Emplacement de la batterie 12 V

NOTA :

Débrancher la batterie de 12 V empêchera la batterie haute tension d'accepter d'être rechargée par l'équipement d'alimentation de véhicule électrique (EAVE). De plus, le véhicule ne conditionnera pas la batterie haute tension (au besoin et si branchée à un EAVE sous tension). Si la batterie haute tension n'est pas en mesure de se conditionner elle-même et qu'elle devient suffisamment froide (ou chaude), le véhicule ne démarrera pas jusqu'à ce que la température des cellules de la batterie haute tension soit entre -30 °C (-22 °F) et 50 °C (122 °F).

- Si vous ne débranchez pas la batterie du système électrique, vérifiez la charge de la batterie tous les 30 jours.
- Chaque fois que vous immobilisez le véhicule pendant deux semaines ou plus, faites tourner le véhicule au ralenti pendant environ cinq minutes, avec le système de climatisation en marche et le ventilateur fonctionnant à vitesse élevée. Cela permet d'assurer une lubrification adéquate du système, ce qui réduit les risques de dommages au compresseur lorsque le véhicule est remis en service.
- Branchez le véhicule lorsque vous ne l'utilisez pas lorsque possible.

NOTA :

Le véhicule hybride est doté d'une fonction de réveil périodique qui se déclenche toutes les trois semaines. Cette fonction recharge la batterie de 12 V à partir de la batterie haute tension. Cela se produit tant que la batterie haute tension reste au-dessus de la charge minimale → page 155.

MISE EN GARDE!

Avant de retirer les bornes positive et négative de la batterie, attendez au moins une minute avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), puis fermez la portière du conducteur. Lorsque vous rebranchez les bornes positive et négative de la batterie, assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) et que la portière du conducteur est fermée.

CARROSSERIE**PROTECTION CONTRE DES AGENTS ATMOSPHÉRIQUES**

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE ET DE LA SOUS-CARROSSERIE**Nettoyage des phares**

Votre véhicule est équipé de phares et de phares antibrouillard en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

PRÉSERVATION DE LA CARROSSERIE**Lavage**

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du nettoyant Mopar^{MD} Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou autres résidus tenaces, servez-vous du dissolvant pour goudron et insectes de Mopar^{MD}.
- Utilisez une cire nettoyante de qualité supérieure, comme Mopar^{MD} Cleaner Wax ou l'équivalent, pour enlever les saletés provenant de la route et les taches ainsi que pour protéger le fini de la peinture. Faites preuve de prudence afin de ne pas rayer la surface peinte.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.
- L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po²) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Faites ces retouches aussitôt que possible sur les rayures avec la peinture de retouche Mopar^{MD}. Un concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

INTÉRIEURS

SIÈGES ET PIÈCES EN TISSU

Utilisez le nettoyant pour tissu de Mopar^{MD} pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution à base de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

AVERTISSEMENT!

Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

PIÈCES EN PLASTIQUE ET PIÈCES ENDUITES

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} pour traiter les garnitures en vinyle.

MISE EN GARDE!

- Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essuyez immédiatement.
- Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, essuyez avec un chiffon propre et humide. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

SURFACES EN CUIR

Le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} est spécifiquement recommandé pour la sellerie en cuir.

Le nettoyage régulier à l'aide d'un chiffon doux et humide constitue la meilleure façon de préserver l'apparence du cuir. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Un chiffon doux et la solution Total Clean de Mopar^{MD} vous permettront de venir facilement à bout des saletés récalcitrantes. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir.

NOTA :

Si le véhicule est doté d'une sellerie en cuir de couleur pâle, les corps étrangers, la saleté, le transfert de colorant de tissu auront tendance à être plus visibles que dans les véhicules dotés de selleries de couleurs plus sombres. Le cuir est conçu pour faciliter le nettoyage de la sellerie et le constructeur recommande d'appliquer du produit Mopar^{MD} Total Care sur un chiffon pour nettoyer les sièges en cuir selon les besoins.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer la sellerie en cuir, car vous risqueriez de l'endommager.

SURFACES VITRÉES

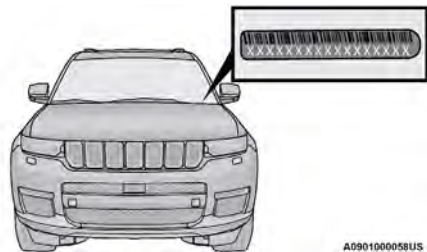
Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de Mopar^{MD} ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette munie de dégivreurs électriques ou de la glace munie de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risqueraient d'en rayer les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

Le numéro d'identification du véhicule (NIV), visible de l'extérieur du véhicule par le pare-brise, est gravé sur une étiquette située sur le coin avant gauche du tableau de bord.



Emplacement de l'étiquette du NIV du pare-brise

NOTA :

Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque du NIV.

SYSTÈME DE FREINAGE

Votre véhicule est équipé de deux systèmes de freinage hydraulique. Même si l'un des circuits tombe en panne, l'autre continue de fonctionner normalement. Dans ce cas, vous perdez une partie du pouvoir de freinage. Vous pourriez remarquer l'allongement de la course de la pédale, l'augmentation de la pression nécessaire pour ralentir ou arrêter et l'activation potentielle du témoin d'avertissement du système de freinage.

Dans l'éventualité d'une défaillance des freins assistés pour une raison quelconque, les freins continueront à fonctionner. Toutefois, l'effort requis pour freiner le véhicule sera beaucoup plus exigeant que lorsque le système des freins assistés est fonctionnel.

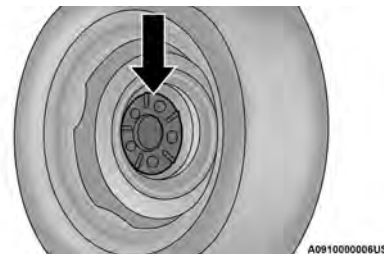
SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée et d'une douille hexagonale à paroi profonde.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
176 N·m (130 lb·pi)	M14 x 1,50	22 mm

** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par un concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage. Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particule desserrée.



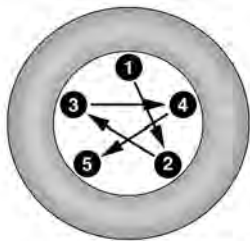
Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Assurez-vous que la douille est bien engagée sur l'écrou ou le boulon de fixation de roue (ne l'insérez pas à mi-course).

NOTA :

Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous et boulons de roue pour vous assurer qu'ils sont tous bien serrés.



Modèle de couple de serrage

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas les écrous de roue ou les boulons à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Lorsque vous utilisez de l'essence avec l'indice d'octane recommandé, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec un concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à l'indice recommandé peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

MOTEUR DE 2,0 L

87 Ce moteur est conçu en conformité avec toutes les exigences en matière d'émissions et offre une économie de carburant et un rendement satisfaisants avec de l'essence « ordinaire » sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 comme indiqué par la méthode (R+M)/2. L'utilisation d'essence « super » avec un indice d'octane de 91 ou plus élevé permettra à ce moteur d'atteindre un rendement optimal. Cette augmentation du rendement se fera surtout remarquer par temps très chaud ou lorsque la charge est très lourde, comme durant les opérations de remorquage.

MOTEUR DE 3,6 L

N'utilisez pas de polycarburant E-85 ou de mélanges d'éthanol supérieurs à 15 % dans ce moteur.

87

Ce moteur est conçu pour répondre à toutes les réglementations en matière d'émissions et pour offrir une économie de carburant et des performances optimales en utilisant de l'essence ordinaire sans plomb de haute qualité ayant un indice d'octane affiché de 87, comme spécifié par la méthode (R+M)/2. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant avec indice d'octane élevé, puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

MOTEUR DE 5,7 L

N'utilisez pas de polycarburant E-85 ou de mélanges d'éthanol supérieurs à 15 % dans ce moteur.

89

Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements antipollution et offre une économie de carburant et un rendement satisfaisants avec de l'essence sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 à 89, comme indiqué par la méthode (R+M)/2. Pour obtenir une économie de carburant et un rendement optimaux, l'utilisation de l'essence « Plus » d'un indice d'octane de 89 est recommandée.

ESSENCE REFORMULÉE

De nombreuses provinces et de nombreux États exigent l'utilisation d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ». Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

Nous vous recommandons d'utiliser des essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent de meilleures performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

ADDITIFS AU CARBURANT

Outre l'utilisation de l'essence sans plomb avec le bon indice d'octane, les essences qui contiennent des détergents, des additifs anticorrosion et de stabilité sont recommandés. L'utilisation d'essences qui contiennent ces additifs améliore l'économie de carburant, réduit les émissions et maintient le rendement du véhicule.



L'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE désignée contient un niveau plus élevé de détergents pour aider à minimiser davantage les dépôts de carburant et du système d'alimentation en carburant. Lorsque cette option est disponible, l'utilisation de l'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE est recommandée. Visitez le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste de détaillants d'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE.

L'utilisation aveugle d'agents de nettoyage du système d'alimentation en carburant doit être évitée. Un grand nombre de ces matériaux conçus pour éliminer les dépôts de gomme et de vernis peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires. Ces additifs peuvent endommager le joint d'étanchéité du système d'alimentation en carburant et les matériaux de la membrane.

ESSENCES À MÉLANGE OXYGÉNÉ

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol.

MISE EN GARDE!

N'utilisez PAS d'essence E-85, d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15). Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Observez les étiquettes apposées sur les pompes, car elles doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 15 % d'éthanol (E-15).

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15) ou d'essence contenant du méthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NE PAS UTILISER DE CARBURANT E-85 DANS LES VÉHICULES QUI NE SONT PAS À CARBURANT MIXTE

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser de l'essence contenant jusqu'à 15 % d'éthanol (E-15). L'utilisation d'une essence contenant un taux d'éthanol plus élevé pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 manifesterà un ou plusieurs symptômes tels que :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);
- une perte de rendement du moteur;
- un démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

MODIFICATIONS DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN GAZ NATUREL COMPRIMÉ ET EN PROPANE LIQUIDE

Les modifications qui permettent au moteur de fonctionner au gaz naturel comprimé (GNC) ou au propane liquide peuvent endommager le moteur et les composants du système antipollution et du circuit d'alimentation en carburant. Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation du gaz naturel comprimé et du propane liquide. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MMT (MÉTHYLCYCLOPENTADIÉNYLE MANGANÈSE TRICARBONYLE) DANS L'ESSENCE

Le MMT est un additif métallique contenant du manganèse, qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains véhicules. Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient. Les lois fédérales et californiennes interdisent l'utilisation de MMT dans les essences reformulées.

CONTENANCE EN LIQUIDES

	Unités américaines	Unités métriques
Carburant (quantité approximative)		
Tous les moteurs	23 gallons US	87 L
Filtre à huile du moteur		
Moteur 2.0L	5 pte	4,7 L
Moteur 3.6L	5 pte	4,7 L
Moteur 5.7 L	7 pintes	6,6 l

AVERTISSEMENTS RELATIFS AU CIRCUIT D'ALIMENTATION

MISE EN GARDE!

Consignes à suivre pour conserver le rendement du véhicule :

- La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence au plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.
- Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défauts d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif; de plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NOTA :

La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.

	Unités américaines	Unités métriques
Système de refroidissement (réchauffeur et le vase d'expansion remplis jusqu'au repère MAX (MAXIMUM))		
Moteur 2.0L	10,4 pte	9,8 L
Refroidisseur intermédiaire de moteur 2.0L	4,4 pte	4,2 L
Moteur de 3,6 L– sans ensemble de remorquage	11 pte	10,4 L
Moteur de 3,6 L– avec ensemble de remorquage	11,5 pte	10,9 L
Moteur 5.7 L	15 pte	14,2 L

CAPACITÉS DES FLUIDES – HYBRIDE

	Unités américaines	Unités métriques
Carburant (quantité approximative)		
Moteur 2.0L	19 gallons US	71,9 L
Filtre à huile du moteur		
Moteur 2.0L	5 pte	4,7 L
Système de refroidissement (réchauffeur et le vase d'expansion remplis jusqu'au repère MAX (MAXIMUM))		
Moteur 2.0L	12,4 pte	11,7 L
Refroidisseur intermédiaire de moteur 2,0 L/liquide de refroidissement des dispositifs d'alimentation électroniques (Communiquez avec un concessionnaire autorisé)	5,5 pte	5,2 L
Liquide de refroidissement de la batterie (Communiquez avec un concessionnaire autorisé)	5,8 pte	5,5 L

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DU MOTEUR – GRAND CHEROKEE

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar ^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
Refroidisseur intermédiaire	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel Mopar ^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique) ou son équivalent, conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
Huile moteur – moteur de 2,0 L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur entièrement synthétique Mopar ^{MD} SAE 5W-30 certifiée par l'API SP/GF-6A, conforme aux exigences de la norme MS-13340 du constructeur. L'équivalent entièrement synthétique de l'huile moteur SAE 5W-30 API SP peut être utilisé, mais doit comporter la marque de commerce Donut de l'API ➡ page 378.
	<p style="text-align: center;">MISE EN GARDE!</p> <p style="text-align: center;">Si vous n'utilisez pas l'huile recommandée conforme à la norme API SP/GF-6A ou équivalente, il est possible que cela cause des dommages au moteur qui ne seront pas couverts par la garantie du véhicule.</p>
Huile moteur – Moteur de 3,6 L et 5,7 L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur entièrement synthétique Mopar ^{MD} SAE 0W-20, conforme aux exigences de la norme MS-6395 du constructeur. L'équivalent entièrement synthétique d'huile moteur SAE 0W-20 peut être utilisé, mais doit comporter la marque de commerce Starburst de l'API ➡ page 378.
Choix de carburant – Moteur de 2,0 L	Indice d'octane de 87, selon la méthode (R+M)/2, 0 à 15 % d'éthanol.
Choix de carburant – moteur de 3,6 L	Indice d'octane 87, méthode (R+M)/2, de 0 à 15 % d'éthanol (n'utilisez pas de carburant E-85).
Choix de carburant – moteur de 5,7 L	Indice d'octane 89 recommandé – indice d'octane 87 acceptable, méthode (R+M)/2, de 0 à 15 % d'éthanol (n'utilisez pas de carburant E-85).

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS POUR MOTEUR – HYBRIDE

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur, du refroidisseur, du système électronique de puissance et de la batterie	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar ^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
Huile moteur – moteur de 2,0 L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur entièrement synthétique Mopar ^{MD} SAE 5W-30 certifiée par l'API SP/GF-6A, conforme aux exigences de la norme MS-13340 du constructeur. Une huile moteur équivalente et entièrement synthétique SAE 5W-30 peut être utilisée si elle est conforme à la norme API SP/GF-6A. Si aucune huile conforme à la norme API SP/GF-6A ou équivalente n'est disponible, veuillez communiquer avec un concessionnaire local pour obtenir une recommandation.
	<p style="text-align: center;">MISE EN GARDE!</p> <p style="text-align: center;">Si vous n'utilisez pas l'huile recommandée conforme à la norme API SP/GF-6A ou équivalente, il est possible que cela cause des dommages au moteur qui ne seront pas couverts par la garantie du véhicule.</p>
Moteur Filtre à huile	Nous vous recommandons d'utiliser un filtre à huile du moteur Mopar ^{MD} . Si un filtre à huile du moteur Mopar ^{MD} n'est pas disponible, utilisez seulement des filtres qui respectent ou dépassent les exigences de rendement de filtre SAE/USCAR-36.
Choix de carburant – Moteur de 2,0 L	Indice d'octane de 87, selon la méthode (R+M)/2, 0 à 15 % d'éthanol.

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DE CHÂSSIS

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de Mopar ^{MD} ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Boîte de transfert— à 1 vitesse ou à 2 vitesses	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique ATF+4 de Mopar ^{MD} .
Différentiel d'essieu (avant arrière) — sans différentiel autobloquant électronique (ELSD)	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour essieux GL-5 SAE 75W-85 de Mopar ^{MD} .
Différentiel d'essieu (arrière) — avec différentiel électronique à glissement limité (ELSD)	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour essieux GL-5 SAE 75W-85 de Mopar ^{MD} avec additif modificateur de friction.
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide pour freins Mopar ^{MD} DOT 3, SAE J1703.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

PRÉPARATION POUR LA VISITE D'ENTRETIEN

Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

PRÉPARATION D'UNE LISTE

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

FAITES DES DEMANDES RAISONNABLES

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires autorisés peuvent vous fournir un véhicule de location (des frais supplémentaires peuvent s'appliquer). Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

FCA US LLC et ses concessionnaires autorisés tiennent beaucoup à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés de FCA US LLC possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider. Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le centre de service à la clientèle de FCA US LLC.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle de FCA US LLC :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile, cellulaire et travail)

- Nom du concessionnaire autorisé
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

ASSISTANCE ROUTIÈRE

Disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine

Composez le 1 800 521-2779 ou visitez le site chrysler.rsahelp.com (États-Unis)

Composez 1 800 363-4869 visitez le [fca.roadsideaid.com\(Canada\)](http://fca.roadsideaid.com(Canada))

Qui est couvert

Vous êtes couvert par les services d'assistance routière si vous avez acheté le véhicule pour en faire l'utilisation. Les services d'assistance routière ont une durée de cinq ans ou jusqu'à ce que le compteur kilométrique indique 60 000 mi, selon la première éventualité calculée à partir de la date de début de la garantie limitée de base, comme indiqué dans le livret des renseignements sur la garantie.¹

1. Les services de remorquage sont fournis par Cross Country Motor Club, Inc., 400 River's Edge Drive Medford, MA 02155, sauf dans les États de l'Arkansas, de la Californie, d'Hawaï, de l'Oregon, du Wisconsin ou du Wyoming, où les services sont fournis par Cross Country Motor Club of California, Inc., 275 East Hillcrest Drive, Suite 165, Thousand Oaks, CA 91360.

Que faire

Si votre véhicule nécessite un démarrage par batterie d'appoint, une livraison de carburant en raison d'une panne sèche, une réparation de pneus, un déverrouillage du véhicule en raison de clé perdue ou laissée dans l'habitacle, un remorquage suite à un bris méca-

nique, composez le numéro sans frais : États-Unis : 1 800 521-2779/Canada : 1-800-363-4869. Fournissez votre nom, le numéro d'identification du véhicule requis pour les services couverts, votre numéro d'immatriculation et votre emplacement, y compris le numéro de téléphone à partir duquel vous appelez. Décrivez brièvement la nature du problème et répondez à quelques questions simples. Vous obtiendrez le nom du fournisseur de service et une heure d'arrivée approximative. Si vous sentez que vous êtes dans une situation dangereuse, veuillez nous le dire. Avec votre consentement, nous communiquerons avec les autorités policières locales et les services de sécurité civile.

Si vous ne pouvez pas communiquer avec le service d'assistance routière

Si vous ne pouvez pas communiquer avec le service d'assistance routière ou si vous ne pouvez pas fournir un numéro d'identification de véhicule (NIV) valide et que vous obtenez des services de remorquage de votre propre initiative, vous pouvez soumettre les reçus originaux de l'établissement qui a remorqué votre véhicule dans les 30 jours suivant l'événement. Assurez-vous de joindre le numéro d'identification du véhicule, le kilométrage indiqué au compteur kilométrique au moment de l'événement et votre adresse postale actuelle. Nous traiterons votre demande selon l'admissibilité du véhicule et du service. Si votre demande est admissible, nous vous rembourserons les frais raisonnables et coutumiers pour ce service dans la région où il a été fourni. La décision de FCA US LLC relative au remboursement des frais est définitive. Toute correspondance doit être adressée à :

FCA US LLC Customer Assistance
Boîte Box 9145
Medford, MA 02155

À l'attention du département des réclamations

FCA US LLC se réserve le droit de modifier les modalités ou d'interrompre le programme d'assistance routière à tout moment. Le programme d'assistance routière est soumis à certaines restrictions et conditions d'utilisation uniquement déterminées par FCA US LLC.

Réparation d'un pneu crevé

Si l'un de vos pneus a subi une crevaison, nous enverrons un fournisseur de services qui posera la roue de secours temporaire de votre véhicule (selon l'équipement) comme recommandé dans votre manuel du propriétaire. Cette intervention ne constitue pas une réparation permanente d'un pneu crevé.

Alimentation en carburant en raison d'une panne sèche

Il n'est pas toujours possible de trouver une station-service à proximité, surtout lorsqu'on voyage loin de chez soi. Nous enverrons alors un fournisseur de services qui vous livrera une petite quantité de carburant (d'au plus deux gallons US) afin que vous puissiez vous rendre à la station-service la plus proche. Ce service est limité à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.

Assistance au démarrage

Il est toujours très désagréable d'avoir une batterie déchargée, mais avec l'assistance routière, vous n'avez pas à craindre de vous retrouver en panne sur le bord de la route. Nous enverrons un fournisseur de services qui effectuera le survoltage de votre batterie, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit.

Service de déverrouillage

Si vous ne pouvez plus poursuivre votre route parce que les clés sont verrouillées dans votre véhicule ou parce que les serrures gelées, vous pourrez obtenir de l'aide avec un simple coup de téléphone. Ce service se limite à vous fournir l'accès à l'habitacle du véhicule. Il ne couvre pas le coût des clés de remplacement.

Service de remorquage

Notre service de remorquage vous confère la tranquillité d'esprit et la confiance. Si votre véhicule devient inopérant en raison d'un bris mécanique, le service d'assistance routière enverra une dépanneuse qui remorquera votre véhicule jusqu'au concessionnaire Chrysler, Dodge, Jeep® ou Ram autorisé le plus proche. Si vous choisissez de vous rendre chez un autre concessionnaire, vous assumerez le coût du remorquage si la distance supplémentaire excède 10 mi.

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE FCA US LLC

P.O. Box 21-8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Phone (Téléphone) : 877 426-5337

SERVICE À LA CLIENTÈLE DE FCA CANADA

Boîte Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Phone (Téléphone) : (800)

465-2001 anglais/(800) 387-9983 français

MEXIQUE

Bureau des relations avec la clientèle

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexique, CDMX

Dans la ville de Mexico : (800) 505-1300

En dehors de la ville de Mexico : +(52) 55 50817568

PORTO RICO ET LES ÎLES VIERGES AMÉRICAINES

Service à la clientèle de FCA Caribbean LLC

Boîte Box 191857

San Juan 00919-1857

Phone (Téléphone) : 877 426-5337

SERVICE À LA CLIENTÈLE POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES ET CELLES QUI SOUFFRENT DE TROUBLES DE LA PAROLE (ATS OU TÉLÉIMPRIMEUR)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, FCA US LLC a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes ou souffrant de troubles de la parole qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur classique peuvent communiquer avec FCA US LLC au 1-800-380-2479.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1-800-855-0511.

CONTRAT DE SERVICE

Il se peut que vous ayez acheté un contrat de service pour un véhicule dans le but de vous protéger contre le coût élevé des réparations imprévues lorsque la garantie limitée de véhicule neuf offerte par FCA US LLC aura

expiré. Les plans de protection Mopar^{MD} Vehicle Protection sont les SEULS plans de protection prolongée de véhicule autorisés, approuvés et soutenus par FCA US LLC pour offrir une protection supplémentaire au-delà de la garantie de votre véhicule. Si vous avez acheté un plan de protection Mopar^{MD} Vehicle Protection, vous recevrez les services couverts par ce dernier ainsi qu'une carte d'identification du propriétaire par la poste dans un délai de trois semaines suivant la date de livraison du véhicule. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service de FCA US LLC au 1 800 521-9922.

Pour les résidents du Canada, vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. FCA Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service FCA Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service de FCA au 1-800-387-9983 (en français) ou au 1-800-465-2001 (en anglais).

Les plans Mopar Vehicle Protection offrent une protection appréciable pour les coûts de réparation après l'expiration des garanties du véhicule. Les plans Mopar Vehicle Protection sont les SEULS plans de protection prolongés de véhicule autorisés, approuvés et soutenus par FCA US LLC pour offrir une protection supplémentaire au-delà de la garantie de votre véhicule.

FCA US LLC n'est pas responsable d'un quelconque contrat de service acheté auprès d'un autre constructeur. Si vous avez besoin d'assistance après l'expiration

de la garantie limitée de véhicule neuf de FCA US LLC, veuillez consulter les documents de contrat et communiquer avec la personne listée dans ces documents.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA GARANTIE

Veuillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA US LLC relatives à ce véhicule et au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.mopar.com/om.

Veuillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.owners.mopar.ca/fr.

Pour les renseignements en français, consultez le site www.owners.mopar.ca/fr.

Utilisez ce code QR pour avoir accès à votre expérience numérique.



Balayez-moi

PIÈCES MOPAR^{MD}

Les fluides fournis par l'usine et les pièces et accessoires d'origine Mopar^{MD} sont disponibles auprès d'un concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés afin de maintenir l'état original et le fonctionnement optimal de votre véhicule.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

DANS LES 50 ÉTATS AMÉRICAINS
ET À WASHINGTON, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser FCA US LLC.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, un concessionnaire autorisé et FCA US LLC.

Pour communiquer avec la NHTSA, vous pouvez appeler la ligne directe en matière de sécurité automobile sans frais au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153), visitez le site Web <http://www.safercar.gov>, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

AU CANADA

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1-800-333-0510 ou visiter le site Web www.apps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP.

COMMANDER DES INFORMATIONS POUR LE PROPRIÉTAIRE ET Y AVOIR ACCÈS

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après.

Manuels de réparation

Ces manuels de réparation exhaustifs fournissent des connaissances pratiques complètes du véhicule, des systèmes et des pièces, qui sont clairement détaillées avec des illustrations, des schémas et des tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels aident à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Pour commander un exemplaire numérique des manuels de procédures d'entretien ou de diagnostic, visitez :

www.techauthority.com (Canada et États-Unis).

Manuels du propriétaire

Ces manuels du propriétaire ont été rédigés avec la collaboration de spécialistes en entretien et en ingénierie et visent à vous familiariser avec des véhicules FCA particuliers.

Pour accéder en ligne à vos renseignements de propriétaire, visitez www.mopar.com/om (États-Unis) ou <http://proprietaires.mopar.ca/fr/> (Canada).

Ou visitez le :

www.techauthority.com pour commander des copies physiques des manuels du propriétaire (États-Unis).

Des manuels du propriétaire, des manuels de la radio et des livrets de renseignements sur la garantie peuvent être commandés par l'intermédiaire d'Archway en composant le :

- **1-800-387-1143 (Canada)**

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE OU D'ADRESSE

*Si vous avez acheté ce véhicule d'occasion ou si vous avez changé d'adresse, veuillez communiquer les informations suivantes et les envoyer à :

FCA US LLC

Boîte Box 21–8008

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Veillez à inclure les éléments suivants :

- Date de la vente (mm/jj/aa)
- Numéro d'identification du véhicule (numéro à 17 caractères situé en haut à gauche du tableau de bord)
- Relevé exact du compteur kilométrique
- Nom et prénom
- Phone Number (Numéro de téléphone)
- Adresse, ville, état et code postal
- Adresse électronique

*S'applique uniquement aux résidents des États-Unis.

GÉNÉRALITÉS

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. Es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. Este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

INDEX

- A**
- Additifs, carburant 445
 - Affichage tête haute 134
 - Affichage tête haute (HUD) –selon l'équipement . . 134
 - Aides à la conduite auxiliaires 294
 - Ajout de liquide de refroidissement (antigel) . . . 386
 - Ajout d'essence 215
 - Alarme
 - Alarme de sécurité 140
 - Comment amorcer le système 51, 52
 - Désamorçage du système 51
 - Panic (alarme d'urgence) 39
 - Réamorçage du système 52
 - Alarme antivol
 - Alarme de sécurité 51, 52
 - Alarme de sécurité. 51, 52, 140
 - Comment amorcer le système 51
 - Désamorçage du système 51
 - Alarme de sécurité de luxe 52
 - Alarme d'urgence. 39
 - À l'épreuve des enfants Verrouillage 57
 - Alerte de rappel de siège arrière 285
 - Allumage 42
 - Bouton-poussoir d'allumage 42
 - Bouton-poussoir sans clé 42
 - Commutateur 42
 - Démarrage sans clé d'allumage 42
 - Pile de la télécommande faible ou à plat 42
 - Télécommande non détectée 42
 - Amazon FireTV 266, 272
 - Amazon FireTV intégré. 266
 - Ampoules 341
 - Ampoules de rechange 423
 - Ampoules, éclairage 341
 - Animaux de compagnie 339
 - Antidémarreur (Sentry Key) 42
 - Antigel (liquide de refroidissement) . . . 386, 446, 447
 - Mise au rebut 387
 - Appel de phares 82
 - Applications. 265
 - Applications de tierces parties 265
 - Appuie-tête 71
 - Assistance à la clientèle 451
 - Assistance au départ en pente. 290
 - Assistance contre les collisions dans une
 - intersection 300
 - Attelages
 - Traction de remorque 221
 - Au sujet des freins 443
 - Automatic High Beams (Feux de route
 - automatiques) 82
 - Autostick 164
 - Fonctionnement 164
 - Avertissement concernant le monoxyde
 - de carbone 341
 - Avertissement de capotage 11
 - Avertissement relatif à la distance latérale 198
 - Avertissements, capotage. 11
 - Avertissements relatifs au circuit d'alimentation . 446
- B**
- Balais d'essuie-glace 382
 - Barre stabilisatrice à déconnexion
 - Électronique 168
 - Barre stabilisatrice à déconnexion électronique. . 168
 - Batterie
 - Charge 20, 138, 376
 - Remplacement de la télécommande de
 - télédévrouillage 39
 - Témoin du circuit de charge 138
 - Batterie à haute tension 20
 - Batterie sans entretien 376
 - Baudriers 307
 - Boîte de transfert 391
 - Entretien 391
 - Fluide 450
 - Bouchon à pression du circuit de refroidissement
 - (bouchon de radiateur) 387
 - Bouchon de radiateur (bouchon de radiateur
 - de liquide de refroidissement) 387
 - Bouchon du réservoir de carburant. 216
 - Bouchons, remplissage
 - Carburant 216
 - Huile (moteur) 372
 - Radiateur (pression du liquide de
 - refroidissement) 387
- C**
- Calendrier d'entretien 366
 - Calendrier, entretien. 366
 - Caméra arrière, lave-caméra 207
 - Caméra, avant 208
 - Caméra d'aide au recul. 207, 212
 - Caméra de surveillance intérieure 209
 - Caméra de vision nocturne 210
 - Caméra de vue avant 208
 - Caméra de vue panoramique 212
 - Caméra, lave-caméra arrière. 207
 - Caméra, recul 207, 212
 - Caméra, vision nocturne. 210

Caméra, vue panoramique212	Rappel de ceinture de sécurité148	Colonne de direction télescopique58
Capot		Siège arrière307	Commande automatique de la température96
Fermeture139	Siège avant306, 307, 309	Commande de iPod/USB/MP3100
Ouverture139	Vérification339	Commande de réglage automatique de la température96
Carburant444	Ceintures de sécurité Entretien441	Commande de stabilité électronique (ESC)142, 287
Additifs445	Chaînes antidérapantes (chaînes pour pneus)436	Commandes à distance de la radio260
Antipollution444	Chaînes, pneu436	Commandes audio au volant260
Bouchon de remplissage (bouchon du réservoir de carburant)216	Charge23	Commandes du système audio montées sur le volant260
Contenance du réservoir de carburant446, 447	Sans fil103	Commande vocale59
Essence444	Chargement du véhicule218, 427	Commutateur de verrouillage de glace106
Éthanol445	Pneus426	Compartment pour lunettes de soleil98
Exigences444, 446, 447	Circuit de refroidissement385	Conduite232
Indice d'octane444	Ajout de liquide de refroidissement (antigel)386	Astuces232
Méthanol445	Bouchon à pression387	Conduite hors route (hors de la chaussée)133
Spécifications448, 449	Bouchon de radiateur387	Conseils de sécurité339
Carrosserie440	Capacité de refroidissement446, 447	Console centrale, arrière99
Ceintures à trois points d'ancrage307	Choix du liquide de refroidissement (antigel)386, 446, 447, 448, 449	Console centrale, avant98
Ceintures de sécurité306, 339	Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé387	Console de chargement sans fil103
Ancrage supérieur de baudrier réglable310	Niveau du liquide de refroidissement388	Contenance en liquides446, 447
Baudrier réglable310	Points à ne pas oublier388	Contenance, liquides446, 447
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie311	Vérification386, 388	Contrat de service453
Ceintures à trois points d'ancrage307	Vidange, rinçage et remplissage386	Contrat, service453
Directives d'utilisation309	Classification uniformisée des pneus437	Contrôleur, système de la pression des pneus300
Enrouleur à blocage automatique (EBA)311	Clés38	Cordon auxiliaire100
Ensembles de retenue pour enfants325	Remplacement41	Couvre-bagages114, 115
Femmes enceintes311	Sentry (Antidémarrreur)42	Crochets d'arrimage, espace de chargement113
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage309	Clés de rechange41	Cybersécurité236
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité309	Clignotants147, 341		
Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage309	Clignotants147, 341	D	
Prétendeur de ceinture de sécurité311	Climatisation90	Daytime Running Lights (Feux de jour)82
Prétendeurs311	Arrière94	Dégagement d'un véhicule enlisé361
Rallonge310	Maximum89	Dégivreur, démarrage à distance48
Rallonge de ceinture de sécurité310	Climatisation à l'arrière94	Dégivreur de pare-brise89, 340
Rappel139, 140, 147, 148, 306	Climatisation, conseils d'utilisation96	Dégivreur, pare-brise89

Délestage Capteur de batterie intelligent136	Éclairage extérieur81, 341, 423	Essieu arrière (différentiel)390
Délestage Mode de protection antidécharge de la batterie136	Éclairage intérieur85	Essieu avant (différentiel)390
Délestage Protection antidécharge de la batterie activée136	Éclairage intérieur et du tableau de bord85	Essuie-glace et lave-glace arrière88
Délestage Réduction de la charge électrique136	Écran du passager260	Essuie-glace/Lave-glace de la lunette de hayon88
Démarrage46, 48, 151, 155	Écran, Passager260	Essuie-glaces87
À distance46, 48	Écrous de roue/boulons443	Essuie-glaces à balayage intermittent87
Bouton42	Emballage des glaces97	Essuie-glaces à balayage intermittent (essuie-glaces à cadence variable)87
Moteur Si le moteur ne démarre pas154	Emplacement du cric346	Essuie-glaces, pare-brise87, 142, 376
Temps froids154	Emplacement du pilier B426	Essuie-glaces sensibles à la pluie88
Démarrage à distance		Enregistrement de remorque278	Éthanol445
Quitter le mode de démarrage à distance47, 49	Ensemble de retenue pour enfants325	Étiquette d'information sur les pneus et la charge426
Démarrage d'appoint354, 356	Ensembles de retenue pour enfants Ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant328	Étiquette, Informations sur les pneus et la charge426
Démarrage d'un moteur noyé154	Emplacement des ancrages LATCH331	Extension, sièges67
Démarrage et conduite151, 155	Ensembles de retenue pour enfants plus grands327		
Détection de la somnolence du conducteur285	Ens. ret. enfants/bébés326	F	
Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission162	Installation du siège d'enfant336	Feux341
Diffusion en continu266	Places assises328	Alarme de sécurité140
Direction58	Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisée333	Ambiance, multicolore86
Colonne de direction inclinable58	Sièges d'appoint327	Ambiant86
Power (Alimentation)174	Entreposage du véhicule439	Anomalie de barre stabilisatrice144
Volant, chauffant59	Entreposage, véhicule439	Appel de phares82
Volant, reconnaissance vocale59	Entretien108, 109	Avertisseur de phares allumés84
Volant, réglage de l'inclinaison58	Entretien de la peinture440	Barre stabilisatrice146
Directives de levage350	Entretien des roues et des pneus435	Bas niveau de carburant142
Dispositif antilouvoiement de la remorque293	Entretien de votre véhicule377	Clignotants84, 147, 341
Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)220, 293	Entretien du climatiseur379	Commande de stabilité électronique142
Dispositif de retenue pour enfant325	Entretien du fini intérieur441	Commande SelecSpeed148
Dispositif d'ouverture automatique des glaces à commande électrique105	Entretien du système antipollution150	Commutateur route-croisement, phares81
Dispositifs de retenue des occupants305	Espace de chargement113	Croisière146, 148
Durée utile des pneus431	Essence antipollution444	Direction assistée électrique138
Échappement341, 384	Essence (carburant)444	Extérieur81, 341
Éclairage ambiant		Essence reformulée444	Feux de détresse342
Multicolore86	Essence sans plomb444	Feux de jour82
				Feux de route149
				Intérieur85

- Inverseur route-croisement 82, 86
 Lecture 85
 Miroir de courtoisie 75
 Mode sport 147
 Phares Allumage avec les essuie-glaces 83
 Phares antibrouillard 84, 146
 Phares automatiques 82
 Point mort 146
 Rappel de ceinture de sécurité 140
 Régénération maximale 147, 148
 Remplacement d'ampoule 423
 Sac gonflable 137, 313, 339
 Service 423
 Stationnement 83, 147
 Système antipatinage 288
 Système d'arrêt et de démarrage 147
 Témoin d'anomalie (vérification du moteur) 143
 Témoin des freins 137
 Témoin du limiteur de vitesse
 en descente 148, 289
 Témoin du système d'assistance au freinage 288
 Température de l'huile 139
 Transmission Temperature
 (Température de la transmission) 140
 Vision nocturne 139, 143, 147
 Feux de détresse 342
 Filtre à air 378
 Filtre à air du moteur 378
 Filtre à huile, choix 378
 Filtre à huile, remplacement 378
 Filtre de climatisation 97
 Filtres
 Climatisation 97, 380
 Filtre à air 378
 Huile moteur 378
 Moteur Mise au rebut de l'huile 378
 FireTV. 272
- Fluide frigorigène 379
 Fluide frigorigène du climatiseur 379
 Fonction de mémoire (sièges à mémoire) 60
 Fonction de réaction améliorée
 en cas d'accident. 323, 365
 Fonction Hold 'n Go 159
 Fonctionnement de la radio 283
 Fonctionnement du rideau
 pare-soleil 100, 107, 108, 109
 Fonctionnement par temps froid 154
 Fonctions programmables 236
 Fonctions programmables par l'utilisateur 237
 Freinage d'urgence 299
 Frein de stationnement 157
 Fuites de liquide. 341
 Fuites, liquide 341
 Fusibles. 391
- G**
 Glaces 105
 Power (Alimentation) 105
 Réinitialisation de la fonction de fermeture
 automatique 106
 Glossaire des symboles 12
 Groupe d'instruments 121, 123
 Descriptions 147
 Groupe d'instruments
 Display (Affichage) 123
 Groupe d'instruments
 Display (Affichage) 124
 Domicile 131, 133
 Options de menu 131
 Groupe d'instruments Affichage
 Information sur le véhicule 131
 Groupe d'instruments numérique 119
 Guides Aventure. 280
- H**
 Hayon 110, 139
 Fermeture 111
 Hauteur réglable 111
 Mains libres 112
 Ouverture 110
 Hayon mains libres 112
 Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) 290
 HomeLink (ouvre-porte de garage). 77
 Huile, moteur 377
 Additifs 378
 Contenance 446, 447
 Filtre 378
 Jauge 376
 Logo d'identification 378
 Mise au rebut 378
 Mise au rebut du filtre 378
 Recommandation 377, 446, 447
 Synthétique 378
 Témoin d'avertissement de pression 139
 Vérification 376
 Viscosité 446, 447
 Huile moteur synthétique 378
- I**
 Indicateur de vidange d'huile 125
 Réinitialisation 125
 Indicateurs d'usure 431
 Indice d'octane de l'essence (carburant) 444
 Inscriptions sur les pneus 423
 Instructions de mise sur cric du véhicule
 et de remplacement d'un pneu 345
 Inverseur
 Power (Alimentation) 103

J	
Jauges d'huile	
Huile (moteur)376
L	
Lavage à pression377
Lavage du véhicule440
Lave-autos440
Lave-glaces87, 376
Fluide376
Levier du dispositif d'inclinaison du dossier du siège conducteur.61, 62
Levier multifonction.82
Limiteur de vitesse en descente148, 289
Liquide de frein389, 450
Liquide pour essieux450
Liquides et lubrifiants450
Lubrification, carrosserie382
Lubrification des mécanismes de carrosserie.382
M	
Manuel de l'opérateur	
Manuel du propriétaire454
Manuels de réparation454
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité309
Massage	
Sièges69
McIntosh265
Menu principal131
Méthanol445
Miroirs de courtoisie75
Mise au rebut	
Antigel (liquide de refroidissement)387
Mise en attente automatique145, 146, 159
Mises en garde concernant les gaz d'échappement341
Mise sur cric du véhicule et remplacement d'un pneu345
MMT (méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbone) dans l'essence446
Mode actualisation de carburant et d'huile127
Mode de fonctionnement de secours de la transmission automatique164
Mode électrique indisponible127
Mode manuel	
Service454
Mode sport165
Modifications	
Véhicule12
Modifications/altérations du véhicule12
Modifications du système d'alimentation en gaz naturel comprimé et en propane liquide .445	
Moteur372
Bouchon de remplissage d'huile372
Carburant Spécifications444, 446, 447
Choix de l'huile377, 446
Choix de l'huile447
Choix de l'huile448
Choix de l'huile449
Compartment372, 373, 374, 375
Démarrage151, 155
Démarrage d'appoint354, 356
Filtre à air378
Filtre à huile378
Huile377, 446, 447
Huile synthétique378
Identification du compartiment .372, 373, 374, 375	
Liquide de refroidissement (antigel)139
Mise en garde concernant les gaz d'échappement341
Noyé, démarrage154
Recommandations de rodage157

Refrroidissement385
Si le moteur ne démarre pas154
Vérification du niveau d'huile376

N	
Navigation133
Ne pas utiliser de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte . .445	
Nettoyage	
Roues435
Nettoyage des lentilles du tableau de bord442
Nettoyage des surfaces vitrées442
Numéro d'identification du pneu (TIN)425
Numéro d'identification du véhicule (NIV)443

O	
Off Road Pages276
Barre d'état276
Dynamique du véhicule277
Jauge des accessoires277
Selec-Terrain278
Suspension278
Tangage et roulis277
Ordinateur de bord133
Ouverture du capot109
Ouvre-porte de garage (HomeLink)77
Ouvre-porte de garage universel (HomeLink ^{MD}) -selon l'équipement77

P	
Palettes de changement de vitesse164
Pare-soleil75
ParkSense	
Avant et arrière192

Passage à la position N (POINT MORT)230	Remplacement345, 432	Direction174
Passage des rapports160	Roue de secours compacte433	Freins443
Transmission automatique160, 162	Roues de secours347, 433, 434	Glaces105
Passage hors de la position N (POINT MORT)231	Sécurité423, 429	Inverseur103
Passive Entry (Entrée passive)55	Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)144, 300	Prise électrique auxiliaire102
Période de rodage d'un nouveau véhicule157	Tailles424	Rétroviseurs75
Permissions260	Traction de remorque226	Sièges66
Permutation des pneus437	Types432	Toit ouvrant106, 108
Phares81	Viellissement (durée utile des pneus)431	Verrouillage des portières54
Allumage des phares avec les essuie-glaces83	Vitesse élevée430	Précautions d'utilisation149
Appel de phares82	Pneus de rechange432	Préparation pour le levage sur cric345
Automatique82	Pneus d'hiver433	Pression de gonflage	
Avertisseur de phares allumés84	Pneus radiaux430	Pneus429
Commutateur81	Poids au timon de la remorque/poids de la remorque219, 225	Prétendeurs	
Inverseur route-croisement82	Poids brut de la remorque219	Ceintures de sécurité311
Mise à niveau85	Poids de remorque222	Prise de courant auxiliaire102
Nettoyage440	Poids nominal brut combiné (PNBC)219	Prise électrique, auxiliaire (prise de courant)102
Temporisation84	Poids nominal brut du véhicule (PNBV)219	Prise électrique auxiliaire (prise de courant)102
Phares antibrouillard84, 146	Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)219	Procédures de démarrage151, 155
Phares automatiques82	Point mort146	Profil239
Pièces Mopar454	Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes311	Programmation des télécommandes (télédéverrouillage)41
Plage de rapports162	Porte-bagages116	Protection antidécharge de la batterie85
PNBV218	Porte-bagages de toit116	Protection contre la corrosion440
Pneus341, 429, 433, 437	Porte-gobelets illuminés99	Protection contre le pincement107, 109
Affaissement limité430	Portière ouverte138	Q	
Capacité de charge426, 427	Portières53	Quadra-Lift145, 170
Chaînes436	Ports USB de deuxième rangée101	Quadra-Trac166
Classe de qualité437	Ports USB de troisième rangée101		
Couple de serrage des écrous de roue443	Port USB100	R	
Durée utile des pneus431	Pour ouvrir le capot109	Radio	
Généralités429, 433	Pour signaler un défaut relié à la sécurité454	Off Road Pages276
Indicateurs d'usure431	Power (Alimentation)		Réglage du son255
Patinage431	Centrale de servitudes		Réglages236
Permutation437	(fusibles)397, 404, 408, 413, 418		
Pneus d'hiver433	Colonne de direction inclinable et télescopique58		
Pression de gonflage429				
Pression de gonflage des pneus429				
Radiaux430				

Rangement98	Renseignements concernant la sécurité, pneus423	Transport d'animaux domestiques339
Espace de chargement113	Rétroviseur intérieur73, 342	Sangles d'arrimage de l'espace de chargement113
Rangement dans l'espace de chargement113	Rétroviseurs73	Sécurité, gaz d'échappement341
Rappel de ceinture de sécurité306	Chauffants77	Selec-Terrain169
Ravitaillement215	Courtoisie75	Sentry Key (antidémarrreur)42
Réglages133, 236	Électriques rabattables75	Service à la clientèle451
Réglages du système Uconnect236	Extérieur75	Siège à mémoire60
Fonctions programmables par l'utilisateur55, 57	Extérieurs rabattables75	Sièges61, 66, 70
Programmation du système de		Power (Alimentation)75	Accès facile68
déverrouillage passif55, 57	Rétroviseur à atténuation automatique74	Ajustement61, 62, 66
Réglages du véhicule236	Rétroviseur numérique74	Arrière à dossier rabattable61
Régler		Rétroviseurs inclinables latéraux77	Basculement61, 62
Abaissement66	Vue arrière73, 342	Chauffants70
Relevage66	Rétroviseurs extérieurs75	Extend (Extension)67
Vers l'arrière66	Rétroviseurs extérieurs chauffants77	Inclinables62
Vers l'avant66	Rétroviseurs rabattables à commande automatique76	Massage69
Régulateur de vitesse		Roue de secours compacte433	Mémoire60
Accélération ou décélération (régulateur de		Roue et enjoliveur de roue435	Réglage du support67
vitesse adaptatif [ACC] seulement)180	Roues de secours347, 433, 434	Sangle de déverrouillage du dossier62
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)143, 146, 176			Ventilation71
Régulateur de vitesse (contrôle de la vitesse)176			Ventilés71
Réinitialisation de la vie utile de l'huile moteur125	S		Sièges à commande électrique	
Remorquage219	Sac gonflable137	Abaissement66
Derrière un véhicule de loisir228	Enregistreur de données d'événement (EDR)365	Relevage66
Guide222	Entretien324	Vers l'arrière66
Poids222	Entretien du système de sacs gonflables324	Vers l'avant66
Véhicule en panne362	Fonctionnement des sacs gonflables315	Sièges à commande électrique, troisième rangée68
Remorquage Derrière une autocaravane228	Protège-genoux320	Sièges à mémoire et radio60
Remorquage derrière un véhicule de loisir228	Sac gonflable avant316	Sièges avant inclinables62
Remorquage du véhicule derrière un autre228	Sac gonflable de protection pour les genoux		Sièges chauffants70
Remplacement d'ampoule423	du conducteur320	Sièges rabattables à plat61
Remplacement de l'antidémarrreur Sentry Key41	Sacs gonflables latéraux320	Signallement des défauts reliés à la sécurité454
Remplacement de la pile de la télécommande		Si un déploiement se produit323	Soin et entretien440
(télédéverrouillage)39	Système de réponse améliorée en cas		Stationnement automatique AutoPark152
Remplacement des balais d'essuie-glaces382	d'accident323, 365	Stop/Start (Arrêt-démarrage)144, 147, 174
Renseignements concernant la garantie453	Témoïn d'avertissement de sac gonflable313, 316	Surface frontale de la remorque219
Renseignements concernant la sécurité		Témoïn redondant sac gonflable314	Système antipatinage293
des pneus423				

- Système d'accès et de démarrage sans clé
 Keyless Enter 'n Go^{MC} 151
 Passive Entry (Entrée passive) 55
 Programmation du système de déverrouillage passif 55
 Système d'aide au stationnement actif ParkSense . 199
 Système d'aide sur les panneaux de signalisation . 184
 Système d'alarme antivol 51
 Système d'alarme de changement de voie 84
 Système d'amorçage
 Alarme de sécurité 51
 Système d'assistance active à la conduite 186
 Système d'assistance au freinage 286
 Système d'avertissement de collision frontale . 143, 146
 Système d'avertissement de collision frontale . . 297
 Système d'avertissement de présence de piéton . 299
 Système de chauffage-climatisation 89
 Arrière 92
 Automatique 89
 Système de climatisation 96, 379
 Système de commande électrique des freins . . . 286
 Dispositif électronique antiroulis 287, 293
 Système de freinage antiblocage 284
 Système de démarrage à distance 46, 48
 Système de diagnostic de bord 149
 Système de divertissement pour passagers arrière . 266
 Système de freinage 389, 443
 Maître-cylindre 389
 Stationnement 157
 Système de freinage antiblocage (ABS) 443
 Témoin d'avertissement 137
 Vérification du liquide 389
 Système de freinage antiblocage (ABS) 141, 284
 Système de frein de stationnement électrique . . . 157
 Système de gestion active de voie 142, 146, 204
 Système de gestion de voie 204
 Système de reconnaissance des panneaux de signalisation 146
- Système de reconnaissance vocale 59
 Système de surveillance de circulation en marche arrière 296
 Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement 161
 Système électronique de commande des freins . 286
 Système FamCam 209
 Système ParkSense, arrière 192
 Système ParkSense arrière 192
 Système ParkSense avant et arrière 192
 Systèmes audio (radio) 133, 236
 Système TrailCam 208
- T**
 Tableau de référence, dimension des pneus . . . 424
 Technologie d'économie de carburant 173
 Télécommande
 Comment amorcer le système 51
 Désamorçage du système 51
 Programmation de télécommandes additionnelles 41
 Système de démarrage 46, 48
 Télécommande du système audio (radio) 260
 Télédéverrouillage 38
 Pour amorcer l'alarme 51
 Pour désamorcer l'alarme 51
 Programmation de télécommandes additionnelles 41
 Téléphone cellulaire 283
 Témoin d'anomalie du moteur (témoin d'anomalie) 150
 Témoin d'anomalie (vérification du moteur) . . 143, 150
 Témoin d'avertissement des freins antiblocage . . 141
 Témoin d'avertissement du système de commande électronique de l'accélérateur . . 138
 Témoin de pression d'huile 139
- Témoin de sac gonflable 313, 339
 Témoin du limiteur de vitesse en descente 289
 Témoin du régulateur de vitesse 146, 148
 Témoins d'avertissement (description du groupe d'instruments) 137
 Témoins d'avertissement et messages 137
 Terminologie et définitions des pneus 425
 Toit ouvrant 106, 108, 109
 Ouverture 107
 Traction de remorque 219
 Astuces 227
 Attelage porteur 220
 Attelage répartiteur de charge 220
 Attelages 221
 Câblage 226
 Exigences minimales 225
 Poids de la remorque et poids au timon de la remorque 225
 Retrait du couvercle d'attelage 224
 Traction intégrale 143, 145, 165, 169
 Fonctionnement 165
 Passage des rapports 145
 Système 165
 Traction intégrale Fonctionnement 165
 Transmission 162
 Automatique 162, 389
 Entretien 389
 Fluide 450
 Passage des rapports 160
 Transmission automatique 151, 162
 Additifs spéciaux 389
 Ajout de liquide 390
 Changement de l'huile et du filtre 390
 Remplacement de l'huile 390
 Type de liquide 390, 450
 Vérification du niveau de liquide 389, 390
 Transport d'animaux domestiques 339
 Tremblement dû au vent 106

U	
Uconnect 5/5 AVEC NAVIGATION236
Uconnect (radio)236
Urgence	
Crochets de remorquage364
Dégagement d'un véhicule enlisé361
Démarrage d'appoint354, 356
Feux de détresse342
Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel360
Ravitaillement358
Remorquage d'un véhicule en panne362
Surchauffe du moteur359
USB	
Deuxième rangée101
Troisième rangée101
Utilisation du cric350
V	
Vérification des courroies d'entraînement des accessoires381
Vérifications de la sécurité de votre véhicule339
Vérifications de niveau de liquide	
Freinage389
Huile moteur376
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule .	.341
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule .	.339
Vérifications, sécurité339
Verrouillage	
Mode manuel53
Portières à commande électrique54
Sécurité-enfants57
Verrouillage des portières53, 57
Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière57
Verrous341
Volant chauffant59



CONDUITE ET ALCOOL

La conduite en état d'ébriété est l'une des causes les plus fréquentes d'accident. Votre capacité de conduire peut être considérablement diminuée, même avec un taux d'alcool dans le sang inférieur à la limite permise. Ne conduisez jamais sous l'effet de l'alcool. Nommez un conducteur désigné qui ne consomme aucun alcool, appelez un taxi ou un ami, ou utilisez les transports publics.

AVERTISSEMENT

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'un accident. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.

La responsabilité première du conducteur consiste à conduire le véhicule en toute sécurité. Si vous conduisez alors que votre attention est détournée, vous risquez de perdre la maîtrise de votre véhicule, ce qui peut entraîner un accident et des blessures. FCA US LLC recommande vivement au conducteur de faire preuve d'extrême prudence en utilisant un appareil ou une fonction qui pourrait détourner son attention de la route. L'usage d'appareils électriques comme les téléphones cellulaires, les ordinateurs, les radios portatives, le système de navigation du véhicule ou tout autre appareil par le conducteur alors que le véhicule est en déplacement est dangereux et peut entraîner de graves collisions. Écrire et envoyer des télémessages en conduisant est également dangereux et ne devrait se faire que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Si vous n'êtes pas en mesure de vous concentrer totalement sur la conduite de votre véhicule, immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Certains États et certaines provinces interdisent l'usage de téléphones cellulaires ou l'envoi de télémessages en conduisant. Il incombe toujours au conducteur de se conformer à toutes les réglementations locales en vigueur.

Ce manuel du propriétaire a été préparé pour vous aider à vous familiariser avec votre nouveau véhicule Jeep^{MD} et sert de source de références pour répondre aux questions les plus fréquentes.

Les caractéristiques illustrées dans ce manuel peuvent ne pas toutes s'appliquer à votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site mopar.com/om (É.-U.), proprietaires.mopar.ca (Canada) ou votre concessionnaire Jeep^{MD} local.

Ce manuel du propriétaire a été créé pour vous aider à vous familiariser avec les caractéristiques importantes de votre véhicule. Vous pouvez trouver votre manuel du propriétaire, les guides du système de navigation et du système Uconnect ainsi que le livret de garantie les plus récents en visitant le site Web indiqué au dos.

Résidents des É.-U. : Si vous êtes le premier propriétaire au détail enregistré de votre véhicule, vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du livret de garantie en appelant au **1 877 426-5337** ou en communiquant avec votre concessionnaire. Pour acheter des trousse de remplacement, visitez le www.techauthority.com

Résidents du Canada : Si vous êtes le premier propriétaire au détail enregistré de votre véhicule, vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du livret de garantie ou acheter une trousse de remplacement en appelant au **1 800 387-1143** ou en communiquant avec votre concessionnaire.



L'application Jeep^{MD} met les plus récentes nouveautés en matière de connectivité et de commodité à portée de main. L'application permet d'accéder aux commandes à distance du véhicule (s'il en est équipé), à l'historique de l'entretien, à Mon garage et à la boîte à gants numérique. Pour obtenir cette application, allez directement sur l'App Store^{MD} ou Google Play^{MD} Store et saisissez le mot-clé de recherche « Jeep^{MD} » (résidents des États-Unis seulement).

**TÉLÉCHARGEZ
LE MANUEL DU
PROPRIÉTAIRE ET LES
LIVRETS DE RADIO ET
DE GARANTIE LES
PLUS RÉCENTS**

USA



mopar.com/om

Canada



proprietaires.mopar.ca